



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
LOME (TOGO)

ETUDES TOGOLAISES

Revue Togolaise
des
Sciences

Vol 18, n°2 Juillet - Décembre 2024 - ISSN 0531-2051

Publication Semestrielle

Vol 18, n°2 – Juillet– Décembre 2024 - ISSN 0531–2051

ETUDES TOGOLAISES

Revue Togolaise des Sciences

Vol 18, n°2– Juillet – Décembre 2024 - ISSN 0531 - 2051



Publication semestrielle

Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)

BP 2240 LOME – TOGO

Tél (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email: inrs@inrsdrst-tg.org; inrstogo@yahoo.fr

Site web: <https://inrsdrst-tg.org>

ETUDES TOGOLAISES

Revue publiée sous le haut patronage du Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Directeur de Publication : **Dr. Kossi AGBEYADZI**

Rédacteur en chef : **Dr. Esoh AYIMBA**

Responsables Administratif et Financier : **M. Wakilou BONFOH, M. Etèh NANI**

Comité scientifique de lecture

- Pr. Kouami KOKOU, Lomé – Togo
- Pr. Fidèle Messan NUBUKPO, Lomé – Togo
- Pr. Mireille PRINCE-DAVID, Lomé – Togo
- Pr. Kossi KOUMAGLO, Lomé – Togo
- Pr. Moustapha KASSE, Dakar – Sénégal
- Pr. Adolé GLITHO, Lomé – Togo
- Pr. Kossi NAPO, Lomé – Togo
- Pr. Comla de SOUZA, Lomé – Togo
- Pr. Akuetey SANTOS, Lomé – Togo
- Pr. Nandedjo BIGOU-LARE, Lomé – Togo
- Pr. Taladidia THIOMBIANO, Ouagadougou – Burkina Faso
- Pr. Koffisa BEDJA, Lomé – Togo
- Pr. Mawuena GUMEDZOE, Lomé – Togo
- Pr. Koffi NDAKENA, Lomé – Togo
- Pr. Koffi AKPAGANA, Lomé – Togo
- Pr. Komla SANDA, Lomé – Togo
- Pr. Komi TCHAKPELE, Lomé – Togo
- Pr. Maurille AGBOBLI, Lomé – Togo
- Pr. Aimé GOGUE, Lomé – Togo
- Pr. Egnonto M. KOFFI-TESSIO, Lomé – Togo
- Pr. Gauthier BIAOU, Cotonou – Bénin
- Pr. Koffi AHADZI-NONOU, Lomé – Togo
- Pr. Badjow TCHAM, Lomé – Togo
- Pr. Edinam KOLA, Lomé – Togo
- Pr. Kokou Folly Lolowou HETCHELI, Lomé – Togo
- Pr. Pépévi KPAKPO (MC), Lomé – Togo
- Pr. Adzo Dzifa KOKOUTSÈ, Lomé – Togo
- Pr. Adou YAO, Abidjan – Côte d'Ivoire
- Pr. Esohanam BATCHANA, Lomé – Togo
- Pr. Nutéfé Koffi TSIGBE, Lomé – Togo
- Pr. Koffi KPOTCHOU (MC), Lomé – Togo
- Pr. Kaoum BOULAMA, Niamey – Niger
- Pr. Komi Beguedou (MC), Lomé – Togo
- Pr. Kokou TCHALLA (MC), Kara – Togo
- Pr. Eralakaza OURO BITASSE (MC), Kara – Togo
- Pr. Konnegbéne LARE (MC), Kara – Togo
- Pr. Damitonou NANOINI (MC), Kara – Togo
- Pr. Kokou-Azonko FIAGAN (MC), Kara – Togo
- Pr. Mimboabe BAKPA (MC), Kara – Togo
- Pr. Esohouna TANANG (MC), Kara – Togo
- Pr. Atti TCHABI (MC), Kara – Togo
- Pr. Kokou Agbékogni René SEGBEDJI (MC), Kara – Togo
- Pr. Essoum BINI (MC), Kara – Togo

- Prix du numéro : 2 500 Fcfa

- Abonnement : 4 500 Fcfa / An

Toute correspondance concernant la revue doit être adressée à :

Etudes Togolaise « Revue Togolaise des Sciences », BP 2240 LOME – TOGO ;

Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email: inrs@inrsdrst-tg.org ; inrstogo@yahoo.fr

Site web : <https://inrsdrst-tg.org>

SOMMAIRE

1. Rencontres dans les cabarets en campagne au sud du Togo, Koffi KPOTCHOU , Université de Lomé, Togo.....	1
2. Deuil, dépression et troubles somatiques en milieu carcéral, Kouami ADANSIKOU , Université de Lomé, Togo.....	14
3. Effets des goulots d'étranglement sur la mise en œuvre de projet de transfert monétaire : cas du projet merankabandi au Burundi, Kodjopatapa Messan AMÉGEE , Université de Lomé, Togo.....	30
4. Usages et fonctions socioculturelles du vin de palme chez les Teke-nziku du Congo (1960-2000), Nadine NGAYINO , Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, Georges MIEMBAON , Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo.....	45
5. Problématique de l'autochtonie dans la ville de Daloa, de l'installation des lignages a la création des cantons : XIXe siècle-1931, Blé Angelin LAGO , Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire.....	62
6. Solidarité alimentaire envers les personnes âgées et portage de repas à domicile en milieu urbain, Abidjan, Taté Roger OULAH , Institut National d'Hygiène Publique, Abidjan, Côte d'Ivoire, Aladé AKA , Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, Franck ABO , Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.....	76
7. Les causes de l'immigration dans Kétala de Fatou Diome, Karimou DJIBO , Université André Salifou de Zinder (UAS), Niger.....	99
8. La grandeur de la femme dans <i>la guerre des femmes</i> de Bottey Zadi Zaourou, <i>Monoko-Zohi</i> de Diégou Bailly et <i>on se chamaille pour un siège</i> de Hyacinthe Kakou, François Tchoman ASSEKA , Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) Abidjan Côte d'Ivoire.....	108
9. L'exposé des élèves : une technique d'enseignement-apprentissage de la géographie en voie de disparition dans les classes d'examen au Burkina Faso, Walièma Éric SOMÉ , Ecole normale supérieure, Koudougou, Burkina Faso, Sayouba OUEDRAOGO , Direction provinciale des enseignements postprimaire et secondaire du Nayala, Toma, Burkina Faso.....	121
10. La poésie de l'exil dans <i>les regrets</i> de Du Bellay, Tafsir MAMOUR BA , Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.....	135
11. L'horticulture à Libreville. Enjeux écologiques et perspectives économiques, Clotaire MOUKEGNI-SIKA , GERTOM, Université Omar Bongo, Gabon, Jean Félix MABIALA , CERDIMO, Université Omar Bongo, Gabon.....	149
12. Traditions et tourisme : cas des lieux sacrés, danses et rites dans la communauté « Losso-Masse » de Doufelgou (Togo), du XVIIè siècle à nos jours, Yawouvi MANANI , Université de Lomé, Togo, Bassa Esso TCHANGAI , Ecole normale supérieure (ENS) Atakpamé, Togo.....	169
13. Les espaces féminins dans <i>le chevalier au lion</i> de Chrétien de Troyes et de <i>Aucassin et Nicolette</i> , Essotorom TCHAO , Université de Kara, Togo, Delalom Akpéné AGBESSI , Université de Kara, Togo, Piyabalo NABEDE , Université de Lomé, Togo.....	184

14. Optimisation des conditions d’émission et de réception des signaux de la radiotélévision guinéenne, M’mahawa BANGOURA , Institut Polytechnique de l’Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Guinée, Alsény BANGOURA , Institut Polytechnique de l’Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Guinée, Mamadou Sanoussi CAMAR A , Institut Polytechnique de l’Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Guinée.....	198
15. À propos des dispositifs pédagogiques pour la promotion des langues nationales dans le système éducatif : cas des écoles primaires publiques du Bénin et du Burkina-Faso, Akpo José Giscard DEKPO , Université d’Abomey-Calavi, Bénin, Wendsida Marina Léa OUEDRAOGO ROUAMBA , Ministère de l’éducation nationale et de l’alphabétisation de la promotion des langues nationales, Burkina Faso, Kanlé Clarisse NAPPORN , Université d’Abomey-Calavi, Bénin.....	216
16. Perception de la performance de l’administration publique du Togo après la réforme et la modernisation de l’administration, Tekon BANASSIM , Université de Lomé, Sadji GBANDEY , Université de Lomé, Togo, Paboussoum PARI , Université de Lomé, Togo.....	238
17. L’immigration résidentielle d’agrément et l’émigration dans les îles du Saloum : cas de Ndangané et de Bassoul au Sénégal, Elhadji Babacar NDAO , Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, Aliou Badou SARR , Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.....	261
18. Les agressions sexuelles faites aux filles dans la commune de Ziguinchor : le cas du viol, Alassane SANE , Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal, Benoît TINE , Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.....	283
19. Profil métabolique et activité antiaflatoxine B1 des feuilles de <i>Musa sapientum</i> , <i>Terminalia catappa</i> et <i>Thalia geniculata</i> utilisées comme emballages alimentaires au Bénin, Joli Prince Mintognissè FOSSOU , Université nationale d’agriculture, Porto-Novo, Bénin, Yann Christie Sissinto ADJOVI , Université nationale d’agriculture, Porto-Novo, Bénin, Ulrich Hilarion AHEHEHINNOU , Université nationale d’agriculture, Porto-Novo, Bénin.....	302
20. Facteurs de contingence structurelle et adoption des outils du contrôle de gestion dans les entreprises familiales, N’bozo Bamonfê N’DAH , Université de Kara, Togo, Djaoudath Alidou DRAMANE , Université de Parakou, Bénin, Awoki Tanko TANKPE , Université de Kara, Togo, Jürgen Christ Roi PONEÏ , Université de Kara, Togo.....	324
21. Le projet de paix kantien contre la montée de climat belliqueux : universalisation du droit à la paix, Toundé Pachedor Olvigar El-kovias AGOSSOU , Université d’Abomey-Calavi, Bénin, Ariane DJOSSOU SEGLA , Université d’Abomey-Calavi, Bénin.....	343
22. Métabolites secondaires fongiques, une arme à double tranchant contre les bactéries pathogènes des aliments : une revue bibliographique sur l’état des lieux, Ulrich Hilarion AHEHEHINNOU , Université nationale d’agriculture, Porto-Novo, Bénin, Yann Christie Sissinto ADJOVI , Université nationale d’agriculture, Porto-Novo, Bénin, Joli Prince Mintognissè FOSSOU , Université nationale d’agriculture, Porto-Novo, Bénin.....	356

RENCONTRES DANS LES CABARETS EN CAMPAGNE AU SUD DU TOGO

Koffi KPOTCHOU¹
Université de Lomé, Togo
kpotchou@gmail.com

Résumé

Le *sodabi*, l'eau-de-vie du vin de palme, est au cœur du cabaret en campagne au Sud du Togo. Le cabaret et son produit y jouent un rôle essentiel dans la satisfaction des besoins primaires, intégrés et dérivés et engendrent pour cela de divers types de rencontres. L'article se veut une analyse des dimensions du cabaret du *sodabi* dans la production des rencontres. La démarche suivie privilégie une double dimension : *socio-historique* et *analytique*. La méthodologie utilisée se situe dans une perspective essentiellement qualitative, associant deux techniques pour collecter les informations indispensables, en l'occurrence l'analyse documentaire et les entretiens individuels. Des investigations, il ressort d'abord que le cabaret est un lieu d'interconnexion sociale. Les transactions vécues dans cet espace s'analysent comme une création de nouvelles dynamiques sociales à partir de la rencontre. Ensuite, il représente une sorte de dépassement des particularismes culturels facilité par la rencontre même entre le produit, son fabricant et son consommateur. Enfin, le cabaret se présente comme un isolat social nanti d'un pouvoir instructif et culturel.

Mots clé : cabaret, *sodabi*, rencontre, Ewé, Sud-Togo.

MEETINGS IN COUNTRYSIDE CABARETS IN SOUTH TOGO

Abstract

Sodabi, the brandy of palm wine, is at the heart of cabaret in the countryside in southern Togo. The cabaret and its product play an essential role in satisfying primary, integrated and derived needs and therefore generate various types of encounters. The article is intended to be an analysis of the dimensions of the *sodabi* cabaret in the production of meetings. The approach followed favors a double dimension: socio-historical and analytical. The methodology used is from an essentially qualitative perspective, combining two

¹ Université de Lomé, Département de sociologie, Laboratoire Dynamiques Sociales et Intégration Régionale (LaDySIR), 01 BP 1515 Lomé 1, mail : kpotchou@gmail.com, Tél : +228 90137743

techniques to collect essential information, in this case documentary analysis and individual interviews. From the investigations, it first emerges that the cabaret is a place of social interconnection. The transactions experienced in this space are analyzed as a creation of new social dynamics from the encounter. Then, it represents a sort of overcoming of cultural particularisms facilitated by the very encounter between the product, its manufacturer and its consumer. Finally, the cabaret presents itself as a social isolate with an instructive and cultural power.

Keywords : cabaret, sodabi, meeting, Ewé, South Togo.

Introduction

L'alcool, découvert fortuitement, est devenu un produit commun et omniprésent dans les sociétés modernes. Il est consommé lors de divers événements, qu'ils soient joyeux ou tristes, en famille, entre amis ou collègues. L'usage de l'alcool est un acte individuel et un fait social qui s'insère dans les pratiques et les valeurs collectives (P. Ancel *et al.*, 1998). Les raisons de consommer de l'alcool varient, mais il est souvent recherché pour ses effets sur l'humeur et sa capacité à offrir un moment de détente. La popularité de l'alcool est renforcée par les stratégies marketing, les publicités, et la prolifération des lieux de consommation comme les bars, les événements festifs, et les cabarets.

Un cabaret est un établissement où l'on présente un spectacle et où les clients peuvent consommer des boissons, souper, danser, selon *Le Robert*. Le cabaret en campagne en Afrique de l'Ouest essentiellement est assimilable à une ferme et/ou un établissement qui s'inscrit dans la filière de l'alcool de palme communément appelé « sodabi » ou de l'alcool de mil ou de sorgho connu sous le vocable « tchoukoutchou ». Le cabaret de *sodabi* est encore appelé débit de *sodabi* ou bistrot de *sodabi*. Il existe un troisième cabaret qui se trouve généralement en brousse : c'est le lieu où est installé le dispositif de distillation du vin de palme.

Les cabarets, en tant qu'espaces sociaux privilégiés, jouent un rôle central dans la dynamique des rencontres humaines, particulièrement en milieu rural. Ces lieux, souvent perçus comme de simples espaces de consommation, s'inscrivent en réalité dans une logique plus complexe où les interactions sociales prennent tout leur sens. Le cabaret agit comme un catalyseur, favorisant la création de liens et l'échange d'idées entre individus d'horizons divers. En accueillant des personnes autour de l'alcool, produit à la fois individuel et socialisé, ces espaces transcendent leur fonction commerciale pour devenir des théâtres de socialisation où se négocient les identités, les valeurs et les relations interpersonnelles. Ainsi, le cabaret ne se limite pas à offrir un cadre convivial, mais s'impose comme un microcosme reflétant les enjeux sociaux et culturels d'une communauté.

Loin des grands cabarets en milieu urbain avec plusieurs dizaines de clients à la fois, le cabaret en milieu rural se caractérise par une fréquentation modeste parce qu'il y en a plusieurs et il y en a même qui ne vendent pas de boisson mais l'échange contre les relations. C'est en quelque sorte une solidarité mécanique (E. Durkheim, 2004).

Le cabaret redessine l'appartenance identitaire et géographique de ceux qui le détiennent. Ainsi, les cabarets de vin et alcool de palme sont très répandus au Sud Togo tandis que les cabarets de la bière de mil et de sorgho sont une spécificité des populations du Nord. Les rencontres qui s'y déroulent vont dans tous les sens : entre peuples séparés par des frontières, entre différents groupes culturels, entre visibles et invisibles. Boire est donc un acte collectif et individuel qui organise un mode de relations aux autres et participe à la construction des identités (L. Dany *et al.*, 2005).

Pour analyser les rencontres dans les cabarets en milieu rural, seuls les cabarets de vin et alcool de palme sont considérés ici car, que ce soit autour du *sodabi*, du vin de palme ou du *tchoukoutchou*, il y a beaucoup de similitudes dans les rapports. Le présent papier se veut une analyse des dimensions du cabaret et de son produit, le *sodabi*, dans la production des rencontres. On a l'ambition de susciter une meilleure compréhension et une connaissance à fond de l'intérêt de ces espaces dans les relations sociales et culturelles pour justifier leur promotion et leur modernisation.

La démarche suivie privilégie une double dimension : *socio-historique* et *analytique*. La méthodologie utilisée se situe dans une perspective essentiellement qualitative se traduisant par des enquêtes auprès des personnes-ressources, à l'instar des distillateurs et visiteurs de cabarets, des commerçants grossistes, des gardiens des us et coutumes, des responsables de couvents, des chefs de ménage et de canton. Cette méthode a associé deux techniques pour collecter les informations indispensables. Il s'agit de l'analyse documentaire qui a permis de faire l'état des connaissances sur la distillation d'alcool de palme au Togo et des entretiens individuels tendant à relever l'importance sociale et l'usage culturel du *sodabi*. Le cadre physique exploré est la préfecture de Yoto au Sud du Togo considérée comme un repère, un fief en matière de distillation de vin de palme en alcool.

1. Le palmier à huile ou la rencontre de plusieurs fonctions : *all in one*

Le *sodabi* est distillé à partir du vin extrait du palmier à huile². Pour sa culture, le palmier à huile, plante pérenne, exige une température variante entre 20 et 30°C. Au Togo, le palmier à huile est cultivé surtout dans la région maritime et celle des plateaux. Cependant, presque tous les domaines agricoles au Sud du pays comportent de palmiers à huile.

² Le palmier à huile a pour nom scientifique *Elaeis guineensis*.

En 1968, le gouvernement togolais a initié un projet de rénovation et de développement des palmeraies avec la Société Nationale des Palmeraies et des Huileries du Togo (SONAPH) qui cultivait des palmiers sélectionnés. À partir des années 1980, le gouvernement a doublé ce projet par une politique de protection des végétaux interdisant rigoureusement l'abattage anarchique des palmiers à huile.

Le palmier à huile au Togo est de type dura ; palmier naturel. Il résiste beaucoup à la sécheresse. Cette plante revêt une importance dans le développement des communautés rurales. En effet, les fruits du palmier à huile sont utilisés dans la transformation artisanale ou industrielle pour produire l'huile de palme et l'huile du palmiste. Ces huiles sont destinées à la consommation locale (matières grasses dans l'alimentation) et à l'exportation. Ils sont également utilisés pour préparer la sauce graine. Fréquemment, des fruits du palmier à huile sont vendus directement sur le marché ou des régimes livrés aux huileries (surtout au cours de la période coloniale). Tout cela entraîne des rentrées en devises pour les paysans.

La sève du palmier à huile est extraite grâce à une technique artisanale pour fabriquer le *sodabi*. Le vin de palme et le *sodabi* sont des boissons appréciées aussi bien dans les milieux ruraux qu'urbains de la zone côtière du Ghana, du Togo, du Bénin. Les Antilles ont une vieille tradition de production et de consommation de l'alcool de palme. De nos jours, l'importance et la diversification des migrations régionales et internationales ont quelque peu familiarisé tous les États du monde à l'utilisation du *sodabi* ou de ses dérivés. Au Sud du Togo, le *sodabi* est utilisé dans toutes les cérémonies ancestrales et dans la pharmacopée.

Les branches vertes du palmier à huile sont utilisées pour couvrir les toits des cases. Elles servent tout de même à fabriquer les claies pour construire des cases ou clôturer des maisons. Les branches sèches sont une source d'énergie dans la cuisson des aliments. Les brindilles sont utilisées pour fabriquer des balaies pour le nettoyage des chambres et la cour des maisons. Des palmiers morts produisent des champignons comestibles.

On ne saurait finir ici l'importance de cette essence végétale. Mais ce qui importe dans cette recherche est le *sodabi* qu'elle permet d'obtenir grâce à une technique de distillation.

2. L'historique de la filière *sodabi*

En science, et comme dans la vie quotidienne, il est reconnu que l'eau potable est la meilleure des boissons. Toutefois, il vint à l'homme très tôt, l'idée de se doter d'une profusion de boissons alcoolisées. Dès lors, les bières, les vins, les liqueurs, les alcools ont commencé à jouer un rôle sociologique dans toutes les sociétés. Mais, quelle est l'origine de l'alcool de palme produit et utilisé au Togo ?

2.1. L'origine euro-béninoise de la technologie de distillation du *sodabi*

Le palmier à huile est la matière première dans la production de *sodabi*. Avant le contact avec l'Occident, les paysans africains savaient déjà exploiter le palmier à huile duquel ils extrayaient le vin. Le vin de palme était beaucoup consommé dans les régions où l'eau potable se raréfiait : « C'est le cas de Kouvé³ jusqu'à un passé récent. Le vin de palme était alors consommé frais ou fermenté » (A. Ajavon, 1994, p. 39). Quand intervient alors la technologie de la distillation ?

Selon Feil, cité par A. Ajavon (1994), « Sodabi » serait le nom d'un ancien combattant béninois originaire du district Zè dans la province de l'Atlantique. À la fin de la Première Guerre mondiale en 1919 à laquelle il a participé, Bonou Kiti Sodabi revint de la France où il a contemplé la technique de distillation. À son retour, il introduit dans sa région au Bénin, avec son frère Gbehlaton, la technologie de distillation du vin de palme avec des alambics artisanaux après de premières tentatives infructueuses à l'aide des bananes fermentées. Le produit de cette distillation a gardé son nom. On obtient ainsi une métonymie ou encore une synecdoque par laquelle le fabricant devient la chose fabriquée. Cette activité a gagné du terrain dans la province du Mono déjà riche en palmiers à huile. Par là, elle est diffusée vers le Sud-est Togo, proche du Mono.

Mise à part cette origine béninoise, A. Honkou (1997) a relaté une autre relative aux opinions des populations du canton de Noépé. « Pour ces personnes, écrit-il, *sodabi* aurait une origine anglaise et dériverait de l'expression « So That Be » prononcée par un colonisateur britannique après avoir goûté ce produit dans l'ancienne Gold Coast. » (A. Honkou, 1997, p. 18). Cette version s'attache seulement à expliquer l'origine de l'appellation et non de la technologie. Autrement dit, le produit existait avant les colonisateurs anglais qui ont vu la partie occidentale du Togo, le Togoland Britannique, placée sous leur tutelle après la Première Guerre mondiale. Quelle que soit son origine, *sodabi* est le nom généralement donné au Togo, au Bénin et au Ghana à l'alcool de palme. Il est obtenu par distillation à l'aide de techniques rudimentaires du vin de palme. Il est désigné dans ce travail tantôt par liqueur, tantôt par alcool tout simplement.

2.2. La technologie du *sodabi*

Les premières distillations de *sodabi* au Togo se situent vers 1930. En effet, les recherches de B. Antheaume (1972) dans le Bas-Mono y situent l'apparition des distilleries de *sodabi* dans les années 1932-1934. D'après lui, un paysan d'Athiémé (province du Mono-Bénin) spéculait des bouteilles de *sodabi* portant étiquette « Royal Gin Dahomey ». Donc, c'est par Athiémé que cette technologie a gagné le Togo.

³ Kouvé est un canton de la préfecture de Yoto au sud-est du Togo.

Au départ, la diffusion de la technologie a rencontré une opposition farouche de l'administration coloniale qui y voyait une rivalité avec ses produits alcoolisés. Cette opposition active a été poursuivie par les autorités du Togo indépendant (Journal Officiel du Togo, 1927 et 1984)⁴. Compte tenu des revenus que procurait cette activité et sa place sur le plan socioculturel, elle s'est répandue et implantée dans les zones rurales. Mais, comment s'obtient le *sodabi* ?

On extrait, grâce à une technique traditionnelle, le vin des palmiers abattus qu'on fait fermenter dans des cuves : jarres ou bidons. L'outillage de distillation comprend pour l'essentiel un fût d'essence de capacité 200 litres servant de chaudière, un tuyau de cuivre de 12 mètres environ servant d'alambic, 4 vases en argile ou en terre cuite remplis d'eau qui tiennent lieu de réfrigérants, une dame-jeanne pour recueillir le *sodabi*, des tas de bois de chauffe. D'abord, le distillateur allume un feu sous la chaudière. Ensuite, il fait passer 80 à 100 litres de vin fermenté dans la chaudière. Le fût hermétiquement fermé et le vin à l'intérieur chauffé à point, un liquide blanc commence à jaillir finement du bout inférieur du serpentín et tombe dans la dame-jeanne : c'est le *sodabi*, l'eau-de-vie du vin de palme. Des 80 à 100 litres de vin fermenté, le distillateur peut obtenir 20 à 25 litres de liqueur concentrée et pure.

De l'outillage d'extraction de vin de palme à sa distillation, on peut noter de nos jours une dynamique des objets et des pratiques, une rencontre entre le traditionnel et le moderne. Le cabaret est au carrefour des temps anciens et modernes. En effet, jusqu'aux années 1990-2000, les produits les plus utilisés dans une distillerie étaient fabriqués à base de matériaux locaux : argile ou terre cuite. Il s'agit notamment des jarres fabriquées à l'aide d'argile pour récolter, conserver et fermenter le vin de palme ou encore pour remplir d'eau servant de réfrigération pendant la distillation. À partir des années 2000, les produits endogènes se font régulièrement remplacer par des articles industriels. Aux jarres se sont presque totalement substituées des bidons à tous les niveaux (récolte, collecte, conservation, fermentation du vin de palme, réfrigération). Le bambou est remplacé par l'alambic en cuivre. Vers les années 2015, par le concours d'un produit chimique qui lutte contre les insectes à l'origine de la pourriture du palmier à partir du trou fait pour récolter le vin, certains distillateurs n'enfument plus les palmiers.

À chaque campagne, le producteur professionnel⁵ exploite au moins deux cents palmiers. Or, la quantité de *sodabi* obtenue est proportionnelle au nombre

⁴ Les arrêtés N° 351 du 22 juin 1927 et N° 421 du 26 juillet 1927 portent interdiction de l'abattage du palmier à huile, l'extraction du vin de palme et sa distillation. Ces textes sont renforcés par le décret N° 84-86 du 17 avril 1984 portant réglementation de l'exploitation forestière au Togo. Mais, en mars 1991, il a été autorisé officiellement par déclaration (verbale), la fabrication, la circulation et la vente du *sodabi* sur toute l'étendue du territoire togolais.

⁵ Le producteur professionnel désigne celui qui distille régulièrement, au moins 3 campagnes chaque année ; contrairement à un amateur qui distille selon des circonstances.

de pieds abattus lors d'une campagne⁶ de production. Le plus souvent, les évaluations se font sur la base de 100 pieds.

Un (01) pied de palmier fournit 25 à 40 litres de vin de palme (B. Antheaume, 1972) et le taux de distillation se chiffre à 20% du volume du vin de palme distillé (A. T. Ayébou, 1988). Arithmétiquement, on estime entre 500 et 800 litres soit 25 à 40 dames-jeannes⁷ la quantité de liqueur distillée avec cent pieds de palmier.

Le prix de vente de *sodabi* est soumis à des fluctuations. Au moment de cette recherche, il était à 15 000 F CFA la dame-jeanne en milieu rural. À ce prix, les revenus issus de cent pieds sont estimés entre 375 000 F CFA et 600 000 F CFA. Le producteur professionnel peut abattre jusqu'à 1 000 pieds par an en trois à quatre campagnes. Ce sont ces revenus qui permettent aux distillateurs, nonobstant les dépenses en amont : achat des palmiers, rémunération des ouvriers, dépenses pour l'implantation du dispositif de la distillerie, etc. de dégager un bénéfice annuel

3. Quelques aspects sociologiques de la filière *sodabi*

3.1. La rencontre des profils sociaux

Les différentes théories élaborées par les organismes de développement depuis la seconde moitié du XX^e siècle mettent l'accent sur le genre et développement. Mais en matière de production du *sodabi*, les femmes font piètre figure, car la production est une activité très pénible. Cependant, quand on considère les succursales de cette filière, elles y sont présentes : faire la compagnie des hommes durant toute la période de distillation (40 à 50 jours) en les aidant à la cuisine, à ramasser et à transporter les bois de chauffe, à veiller sur la distillerie au moment où le mari et les ouvriers se promènent sur les palmiers abattus le soir pour les enfumer ou le matin pour collecter le vin. Toutefois, la place principale de la femme dans la filière *sodabi* est sa commercialisation. En effet, ce sont les femmes pour la plupart qui achètent la liqueur, la revendent dans les boutiques et bars locaux ou la drainent vers les centres urbains : Lomé, Aného, Sokodé, Kara, etc.

⁶ La campagne de production est la période au cours de laquelle le paysan abat les palmiers, les débranche, collecte le vin et fabrique le *sodabi*. La durée d'une campagne de distillation est proportionnelle à l'âge des palmiers.

Pour B. Antheaume (1972), cette période dure 3 semaines à 1 mois.

Pour A. Ajavon (1994), elle dure entre 30 et 45 jours.

Elle peut parfois aller à 50 jours pour les palmiers de 20 ans et plus, selon nos propres observations.

Le distillateur régulier fait 3 à 4 campagnes chaque année, entre septembre et février. Seuls les « aventuriers » distillent à tout moment.

⁷ La dame-jeanne est appelée en éwé « adjafi ». Elle a une contenance de 20 litres et est plus utilisée dans la vente en gros du *sodabi*.

Concernant les tranches d'âge, la production est concentrée entre les mains des actifs. Néanmoins, les vieux, eux-mêmes producteurs par le passé, sont de véritables formateurs et inspecteurs des jeunes producteurs. La distillation étant une activité exigeante, les débutants ont besoin de l'expérience et de l'expertise des anciens. Ces derniers sont également renommés pour les palmeraies dont ils disposent. Les plus jeunes, quant à eux, sont engagés comme ouvriers. Au moment de cette recherche, leur rémunération par campagne est comprise entre 40 000 F CFA et 50 000 F CFA pour la cinquante de pieds de palmiers exploités. L'ouvrier acquiert aptitude et expérience nécessaires pour devenir à son tour un distillateur confirmé. Ce processus confère à la distillation sa dimension socialisante : apprendre et intérioriser les prédispositions pour produire le *sodabi*. L'habitus selon lequel les distillateurs agissent est une capacité de reproduction (recueil du passé et production d'un avenir conforme) et d'invention (P. Bourdieu, 1964). La distillation est donc un capital hérité.

3.2. Le cabaret : un lieu d'interconnexion sociale

Au cabaret, le paysan-distillateur et ses ouvriers forment une famille homogène pour la production. En dehors d'eux, les amis, les proches parents des ouvriers ou du paysan-distillateur et même les inconnus viennent s'abreuver du vin de palme ou du *sodabi*. « Il suffit de venir dans un cabaret pour découvrir la générosité des gens du village. Dans ces lieux, on se partage les pots, on danse, on cause de tout. Nous nous sentons tous frères. Ce n'est pas seulement le distillateur qui vous offre à boire mais chacun apporte du sien. Il y a, de la part de tous, un effort de solidarité, de vivre-ensemble », témoigne un visiteur d'un cabaret rencontré à Kouvé.

De l'aveu de plusieurs distillateurs interrogés, parmi les visiteurs, d'aucuns (des chasseurs de gibier) apportent de la viande sauvage qui est préparée avec une sauce pimentée et chacun mange et boit. D'autres viennent avec des vivres comme des ignames, des tomates, du sel, de l'eau de pompe. À ces occasions le cabaret s'anime bruyamment, de vieilles histoires sont racontées comme pour instruire les plus jeunes, les chants sensationnels sont entonnés. Beaucoup d'entre les visiteurs aident les ouvriers à enfumer les palmiers les soirs. Cela est l'expression vivante de l'entraide et de la solidarité des communautés villageoises.

Le vin de palme et le *sodabi* sont des denrées facilement négociables en matière d'échange dans un contexte rural économiquement pauvre. Les transactions, souvent vécues au niveau individuel et collectif dans ces espaces, s'analysent comme une création de nouvelles dynamiques sociales à partir de la rencontre. D'après un visiteur d'un cabaret rencontré à Zafi : « tu n'as pas besoin de connaître le propriétaire de la distillerie pour y entrer pour la première fois. Il suffit soit d'y aller avec quelqu'un qui en a l'habitude, soit seul mais avec la volonté d'aider dans les tâches d'enfumage des palmiers ou de collecte de vin de palme. Dans tous les cas, tu ne seras pas renvoyé ». Le cabaret ou la distillerie est comme un lieu de rendez-vous de tout le monde, même des

inconnus. Cela est rendu possible grâce à l'esprit collaboratif, de solidarité mécanique, de sorte que si on n'a pas d'argent, on a au moins la force physique à offrir. On va au cabaret non seulement pour boire, mais également pour apprendre des autres, pour dissiper ses craintes, ses soucis et ses inquiétudes. C'est une occasion pour ne point se sentir seul et nostalgique. On y arrive pour se distraire et se faire de nouveaux amis. C'est un lieu où se règlent les litiges de toutes sortes.

À la campagne, les relations interpersonnelles évoluent très tôt sous l'impulsion des actes d'interpénétration et de fusion dont le cabaret est le point d'orgue exprimant une vie commune à travers un compromis et une reconnaissance sociale. Elles expliquent la multiplication des liens même au-delà des campagnes, ce qui, à bien des égards, facilite l'adaptation aux nouvelles conjonctures par la création des réseaux de solidarité, voire de sociabilité et d'intégration.

Par exemple, les commerçantes de *sodabi* (commerce de gros) celles qui viennent des villes pour acheter le *sodabi*, en venant à la campagne, apportent des cadeaux (pain, sel, savons, entre autres) aux producteurs. Les enfants de ces derniers peuvent aller en vacances scolaires à la campagne, dans les cabarets ; tout comme les fils et filles des producteurs peuvent, dans une dynamique de l'exode rurale, aller rester en ville chez les clientes de leurs parents afin de fréquenter.

D'une simple connaissance au cabaret, on peut passer à des relations à implication plus forte au fur et à mesure que les possibilités de rencontres et d'échanges sont récurrentes, ce qui est vraisemblablement difficile à réaliser à distance. Tout en se renforçant, la relation entre le triptyque distillateur-commerçante-consommateur peut se complexifier au fil du temps pour s'élargir à des proches, à des domaines différents de celui dans lequel elle s'est construite. Elle profite même parfois à des alliances matrimoniales. De simples connaissances dans un cabaret, sont nées des relations amoureuses qui ont conduit au mariage.

3.3. Des cabarets aux carrefours de la diversité culturelle

« *Deux doigts* », « *Agboyibo* », « *assiglali* », « *détia* », « *ahoévia* » sont, entre autres, des sobriquets que les consommateurs ont donné à l'alcool de palme au Togo. Toutes connotations et significations confondues, ces appellations traduisent l'affection des abonnés au produit à sa qualité et à ses effets. Rien qu'à s'attarder sur ces sobriquets qui sont fréquents dans les bistrotis, le *sodabi* demande aux buveurs d'autres groupes ethniques de composer avec les réalités culturelles éwé, notamment la langue. À cause des différentes sortes de racines ou feuilles qui sont utilisées pour changer le goût et la couleur, le consommateur indique généralement au revendeur sa préférence : « *gbalo* », « *dotè* », « *atikédzi* », « *nimon* », « *maougen* », etc. qui sont rentrés dans le registre linguistique de l'univers au rideau blanc. Ainsi, l'entrée dans un

bistrot ou cabaret par un ressortissant de la région septentrionale du Togo constitue « un franchissement de la porte » pour une rencontre linguistique.

Toutefois, l'association de préférences pour l'alcool de palme et l'apprentissage des codes de communication appropriés à sa commande, loin d'être interprétée comme une perte de repère et des valeurs, doit être perçue comme une construction identitaire faite d'hybridation, de rencontres au pluriel. Elle représente une sorte de dépassement des particularismes culturels facilité par la rencontre entre le produit, son fabricant et son consommateur. Ainsi, les débits de *sodabi* comme espaces de rencontres sont des autoroutes qui conduisent les populations des campagnes d'appartenance singulière vers la multiculturalité à travers des goûts en mutation.

3.4. Le cabaret : un haut lieu de pédagogie et d'initiation

Parmi l'ensemble des points de rencontre en campagne, le cabaret se présente comme un véritable isolat social doté d'un fort pouvoir instructif et culturel. En conséquence, il s'y produit des rencontres particulières qui structurent les échanges intergénérationnels. Nombre d'éléments relevant des savoirs, des usages, des croyances et des représentations liés à l'histoire singulière du village (son origine, les différentes aires d'occupation, la chefferie, les rites, etc.), parce qu'ils sont constitutifs de la culture et de la mémoire collective, sont enseignés aux plus jeunes par les plus anciens. Les secrets des plantes, les pouvoirs du charme pour la protection, la chance, la lutte contre les ennemis, les secrets de la drague pour conquérir le cœur d'une femme qui ne se laisse pas facilement, le commerce fructueux sont enseignés. D'après un chef coutumier rencontré à Ahépé, « les cabarets d'antan dans nos champs comportent toujours un petit coin caché assimilable à un couvent. N'y accède pas tout le monde. Il est réservé pour des pratiques ésothériques, la transmission des secrets des ancêtres aux jeunes jugés dignes ». C'est dire que le cabaret est également un lieu de rencontre entre le naturel et le surnaturel. Autrement, la consommation de liqueur n'est pas seulement pour la satisfaction des besoins biologiques. Elle est aussi l'expression d'une forme culturelle des groupes sociaux ayant une histoire et une idéologie communes. Dans ce sens, le cabaret et ses produits, c'est-à-dire le *sodabi* et le vin de palme, renvoient aux fonctions culturelles de l'alcool dans les communautés éwé du Togo, notamment leur rôle dans la satisfaction des besoins intégrés et des besoins dérivés.

Les besoins intégrés désignent les us et coutumes, les rites, les habitudes. C'est le conditionnement acquis en vivant dans un milieu. L'alcool chez les Ewé est utilisé dans tous les rituels du cycle de l'existence humaine partant de la naissance au décès. L'usage du *sodabi* dans les besoins intégrés se remarque davantage dans l'adoration des ancêtres et des divinités. Il y a des rites qui ne se font qu'avec de l'alcool ; la libation entre autres où le *sodabi* est donné aux esprits pour les stimuler contre les forces du mal, le mauvais œil. En témoigne la formule de fin d'une libération : « L'alcool n'est pas pour la bénédiction, mais pour l'ennemi ». Dans les rites initiatiques, le prêtre-vodou recommande

aux adeptes l'usage de la liqueur d'où son omniprésence dans la résolution des énigmes qui se posent à eux. Dans la religion traditionnelle, « l'animisme », le *sodabi* est utilisé pour commander aux dieux, aux ancêtres et aux esprits, ou les remercier pour leurs bienfaits. L'usage d'alcool en milieu éwé relève de préoccupation métaphysique, d'un degré de spiritualité, de religiosité. Il est pour la religion traditionnelle des Ewé, ce que le vin est pour la religion chrétienne catholique ; une analogie que A. Kémétcho approuve en ces termes : « il n'existe de nos jours en milieu rural au sud du Togo, aucune cérémonie où le *sodabi* soit absent » (A. Kémétcho, 2003, p. 75). Même conviction chez A. Honkou qui renchérit : « l'alcool [*sodabi*] est un élément culturel qui est d'une importance capitale dans les institutions sociales. Et se passer du minimum dans la plupart des institutions sociales peut être assimilé à un repas sans sel. » (A. Honkou, 1994, p. 86).

Quid des besoins dérivés ? Il s'agit de la place du *sodabi* dans les institutions sociales et traditionnelles : intronisations, palabres, jugements, travaux communautaires, mariages, funérailles. Pour A. Honkou (1994), la quantité et le type d'alcool utilisés dans les besoins dérivés sont fonction des catégories d'affaire à traiter. Cela évoque donc le problème d'équivalence fonctionnelle et de substitut fonctionnel. En effet, il est impossible d'utiliser les boissons sucrées au cours des rituels qui exigent l'alcool, de même l'argent ne se substitue pas à l'alcool dans les cultes ; auquel cas les cérémonies n'ont plus leur sens profond.

Pour le mariage, le *sodabi* a pour fonction la reconnaissance de l'époux ; il scelle les relations entre les deux familles.

Utilisée dans les jugements coutumiers, la liqueur, manifestement, remet dans ses droits la partie qui a raison et permet d'amender la partie qui a tort. De ce point de vue le *sodabi* rétablit l'équilibre et l'harmonie entre les parties adverses et l'univers invisible⁹.

Au cours des funérailles, l'alcool de palme sert à la réception des invités et visiteurs, mais aussi à invoquer les ancêtres pour qu'ils acceptent dans leur royaume le défunt et protégés ses veufs(ves) et orphelins (K. Agbétiafa, 1985).

Saisir donc la valeur réelle de *sodabi* chez les Ewé revient à considérer les rapports qu'il entretient avec les autres éléments sociaux de cet univers culturel. La compréhension de l'usage de l'alcool dans cette société exige qu'on restitue à ce peuple sa dimension ethnographique d'un côté et de l'autre que l'on replace les Ewé dans leur contexte social global en s'interrogeant sur les interactions existantes entre telle forme d'institution traditionnelle ou sociale, entre tel usage et la société globale ; et l'une des méthodes appropriées est le fonctionnalisme fondé sur l'analogie entre la vie sociale et la vie organique.

⁹ L'alcool reçu en amende est d'abord versé par terre comme offrande aux ancêtres avant sa consommation par les vivants.

Conclusion

Le cabaret rassemble les aspects les plus sublimes de maintes pratiques de rencontres en les ancrant dans un *champ culturel* (P. Bourdieu, 1998) de manière irréfutable. Le contexte des rencontres aux cabarets propose et impose l'intégration basée sur la découverte, l'acceptation de l'altérité et l'inclusion des repères culturels, bref la lutte pour la « *symbiosophie* », la sagesse de vivre ensemble (E. Morin, 2000). Le cabaret symbolise la rencontre entre les hommes, entre amoureux, entre les cultures, entre les peuples, entre tradition et modernité. Au cœur de ces rencontres se trouve irrémédiablement le *sodabi*.

Au demeurant, le peuple éwé au Sud du Togo comme ses voisins du Ghana, du Bénin sont une communauté de normes et de valeurs culturelles, un peuple « collé » au produit de son terroir, *sodabi*, pour l'adoration de ses divinités et dans l'entretien des relations humaines ainsi que dans la recherche de l'équilibre entre le monde visible et l'univers invisible.

Ce faisant, le cabaret et son produit qui est le *sodabi* jouent un rôle chez les Ewé à un double niveau : verticalement, ils lient les ancêtres aux vivants ; horizontalement, ils unissent les vivants entre eux. L'alcool de palme, lorsqu'il est consommé avec modération, répond à un besoin physiologique et à l'entretien des relations sociales. Le *sodabi* dans ce cas est consommé afin d'atteindre le seuil de jouissance et d'extase, de noyer les soucis, d'affronter les pressions de groupe, de se rapprocher de ce qui échappe. À forte dose, il a un effet nocif sur l'organisme et brise les relations sociales.

Au Togo, si les distilleries de *sodabi* sont plus implantées au Sud, l'usage de cet alcool dans les besoins primaires (apéritif, évaison, réjouissance) est reconnu sur le plan national au point qu'on puisse affirmer que c'est une liqueur qui rassemble tout le pays.

Références bibliographiques

- Agbetiafa K., 1985, *Les Ancêtres et nous ; analyse de la pensée religieuse des Bê de la commune de Lomé*, Lomé, NEA.
- Ajavon A., 1994, *Le Problème de la filière sodabi au Togo. Quelles perspectives pour le développement socio-économique du monde rural. Cas du canton de Kouvé (Yoto)*, mémoire de maîtrise en sociologie, université de Lomé.
- Ancel P., Gaussot L. et Nahoum-Grappe V., 1998, *Alcool et alcoolisme : pratiques et représentation*, Paris, L'Harmattan.
- Antheaume B., 1972, *La Palmeraie du Mono, approche géographique*, Cahiers d'études africaines, 17 Vol. XII, 3^{ème} cahier, Paris, Mouton et Co.
- Ayebou A., T., 1988, *Place du palmier à huile dans le système de production paysan en zone du projet de développement rural Notsè-Togo*. Ministère de développement rural, projet fédérateur, Lomé.

- Bourdieu P. et Passeron, J.-C., 1964, *Les Héritiers*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P., 1998, *La Domination masculine*, Paris, Seuil.
- Dany L. Welzer-Lang D. et Meidani A., 2005, « Manière de boire et rapports sociaux de genre chez les jeunes (18-25) », *Cahier de l'Ireb*, n°17.
- Durkheim E., 2004, *De la division du travail social*, Paris, PUF (1^{re} éd. : 1893).
- Ela J.- M., 1982, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala.
- Honkou A., 1994, *L'Approche sociologique de l'utilisation de l'alcool dans la société Ewé : le cas du canton de Noépé*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Lomé.
- Journal officiel de la République togolaise des 22 juin 1927, 26 juillet 1927 et 17 avril 1984.
- Kemetcho A., 2003, *Contribution de la femme rurale au développement socio-économique dans le sud-est togolais : cas du canton de Kouvé*, mémoire de maîtrise de géographie rurale, Université de Lomé.
- Kpotchou K., 2006, *Production de sodabi et participation au développement socio-économique en milieu rural. Cas du canton de Kouvé (préfecture de Yoto)*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Lomé.
- Morin E., 2000, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil.

DEUIL, DÉPRESSION ET TROUBLES SOMATIQUES EN MILIEU CARCÉRAL

Kouami ADANSIKOU¹

Université de Lomé, Togo

kopedam@gmail.com

Résumé

Le deuil est certainement l'une des épreuves les plus difficiles à traverser au cours d'une vie (M.F. Bacqué & M. Hanus, 2016). En général, il s'accompagne de perturbations transitoires au niveau biopsychosocial chez la personne endeuillée. Mais faute de ressources intra et interpersonnelles adéquates, ces perturbations peuvent devenir sévères et chroniques. On imagine dans ces conditions combien il peut être difficile de gérer les contraintes carcérales et a fortiori l'annonce d'une mauvaise nouvelle telle qu'un deuil. L'objectif de cette étude est de décrire les réactions de deuil ainsi que les risques de complications de celles-ci auprès des détenus au Togo en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques. Nous avons opté pour la démarche empirique en utilisant la méthode quantitative. Les participants à l'étude sont recrutés dans les prisons civiles de Lomé, de Tsévié et d'Aného. Les données ont été collectées à l'aide de l'inventaire du deuil compliqué de H.G. Pigerson et al. (2013), l'échelle de dépression pour adulte de J.-P. Clément et al. (2004) et l'échelle de symptômes somatiques de B. Gierk et al. (2014). Le traitement statistique a été facilité par l'utilisation du logiciel IBM SPSS 21. Les résultats montrent en général l'influence des réactions de deuil sur les risques de dépression et des symptômes somatiques en milieu carcéral. Ainsi, ils ouvrent des pistes de réflexion en général sur la qualité de vie et sur les dispositifs de prise en charge du deuil compliqué chez les détenus dans les contextes culturels africains.

Mots-clés : culture - dépression - deuil - troubles somatiques

Bereavement, depression and somatic disorders in prisons

Abstract

Grief is certainly one of the most difficult ordeals to go through in a lifetime (M.F. Bacqué & M. Hanus, 2016). In general, it is accompanied by transient disturbances at the biopsychosocial level in the bereaved person. But in the absence of adequate intra and interpersonal resources, these disturbances

¹ Enseignant-chercheur, département de Psychologie Appliquée, Structure de Recherche Universitaire en Psychologie, Orientation et Développement humain (POD), Université de Lomé, Togo, Tél : +228 90959209 / 99162412, Email : kopedam@gmail.com

can become severe and chronic. Under these conditions, we can imagine how difficult it can be to manage prison constraints and, a fortiori, the announcement of bad news such as bereavement. The objective of this study is to describe the reactions about grief as well as the risks of complications of these among prisoners in Togo due to their sociodemographic characteristics. We opted for the empirical approach using the quantitative method. The participants in the present study were recruited in the civil prisons of Lomé, Tsévié and Aného. The data were collected using the inventory of complicated grief by H.G. Prigerson et al. (2013), the adult depression scale of J.-P. Clément et al. (2004) and the somatic symptoms scale of B. Gierk et al. (2014). IBM SPSS 21 was used for the statistical processing of the data. The results generally show the influence of grief reactions on the risks of depression and somatic symptoms in prisons. Thus, these findings open up avenues for reflection on the quality of life and on the systems for managing complicated grief among prisoners in African cultural contexts.

Keywords: culture - depression - grief - somatic disorders

Introduction

Le deuil est un phénomène douloureux à traverser, mais naturel. Le deuil d'un être aimé ou d'un proche est l'un des événements de vie difficiles à vivre (G.A. Bonnano, 2004). En général, pour la personne endeuillée, on assiste à des désordres transitoires au niveau biopsychosocial. Mais, ces désordres peuvent devenir sévères et se chroniciser plongeant le sujet dans un deuil compliqué (H.G. Prigerson et al., 1995, M.F. Bacqué & M. Hanus, 2016a) ou encore un deuil prolongé (P.K. Maciejewski et al., 2016) par défaut de ressources intra et interpersonnelles adéquates. Ce deuil pathologique est une réaction psychologique et psychopathologique accentuée, en lien avec la mort d'une personne proche, ami ou famille. Les émotions du deuil permettent de trouver le sens, l'orientation pour laisser peu à peu le lien avec notre proche se transformer et lui donner une juste place dans notre souvenir. Dans le travail de deuil, un des besoins fondamentaux d'une personne endeuillée est de parler de la personne qu'elle a perdue et de pouvoir exprimer ses émotions. Comment ce travail de deuil peut-il se faire chez les détenus, contraints à la solitude et à l'isolement ?

Le milieu carcéral est un moyen utilisé par la société pour isoler les individus présentant des comportements désagréables. Le principe de l'enfermement s'articule autour de l'isolement des prisonniers. Les désagréments de cet enfermement ainsi que les effets de l'isolement sont à tous égards néfastes pour le sujet (S. Abdela, 2017). Les individus incarcérés décrivent la prison comme un univers, un monde qui les isole de la société et qui au-delà de l'isolement les ignore. La solitude dont les prisonniers sont les compagnons les renvoie à l'image du tombeau dans lequel ils se trouvent, la

notion de temps semble être perdue. La représentation de la mort plane dans l'esprit des prisonniers. Un sujet incarcéré, qu'il ait ou non commis un crime est privé de sa liberté. La prison met à mal certaines inscriptions sociales du sujet que sont : son travail, son logement et autres. Les liens sociaux et familiaux sont mis en mal (J. Leroy, 2014; J. Chamond et al., 2014).

Il est évident que la prison constitue une source de traumatisme (T. Fovet et al., 2023). Cette affirmation se justifie dans la mesure où une récente méta-analyse portant sur un échantillon total de 21099 personnes emprisonnées dans 20 pays différents a permis de mettre en évidence une surreprésentation du Trouble de Stress Post-Traumatique (TSPT) en population carcérale, par rapport à la population générale (L. Favril et al., 2024 ; B. Belet et al., 2020 et G. Baranyi et al., 2018). Dans cette même logique, J. Leroy (2014) soutient qu'un événement qui heurte le sujet, qu'il s'agisse d'une agression ou d'un accident, entraînerait le traumatisme et ses troubles corollaires et qu'il est normal que les détenus manifestent la hâte de sortir de cet endroit maltraitant et violent.

Il est à noter aussi que des troubles comorbides peuvent également exister chez les sujets incarcérés, tels que les troubles mentaux graves, les troubles de l'humeur, la dépression. Le milieu carcéral et les conditions de détention seraient la cause directe de ce mal-être mental (B. Falissard, 2024 ; Y. Yi et al., 2017 ; M.R. Olivier, 2017 ; M. Eck et al., 2024 ; M. Cabelguen, 2006; Wulfman, 1982). Les prisonniers souffrent de deux à quatre fois plus de psychoses ou de dépression et dix fois plus d'un trouble de la personnalité antisociale par rapport à la population générale (B. Thiry & C. Thiriez, 2014).

S.D. Kowalski et M.D. Bondmass (2008) ont observé que les personnes en deuil manifestaient des symptômes somatiques pénibles tels que la sensation de serrement dans la gorge et dans la poitrine, des douleurs dorsales, cardiaques et musculo-squelettiques. Quelques rares études ont montré le lien entre les troubles du sommeil, la dépression et le deuil compliqué sans en rapport avec le milieu pénitentiaire (M. Lancel et al., 2020 ; Bacqué & Hanus, 2016b). Il existe d'autres travaux empiriques qui ont trouvé un niveau très élevé de symptômes somatiques chez les prisonniers, sans en faire le lien avec le deuil. Des ulcères gastro-duodénaux sont continuellement rapportés dans la population pénitentiaire française ; les cas d'hémorroïdes sont nombreux et les occlusions intestinales sont fréquentes ; le système digestif humain est une forme de communication sociale (A. Mathe, 1967). L'impact du deuil sur la santé des proches du défunt a été largement établi (M. Stroebe et al., 2007) et étendu à des manifestations psychiques et/ou somatiques variées, parfois sévères et durables, notamment lorsqu'il existe un état de deuil compliqué ou persistant (L. Chiche, 2022). L'environnement pénitentiaire dépose toujours une empreinte sur le processus d'intégration psychique de la perte d'un proche intra-muros (T. Pavlovic, 2012).

En France, il existe quelques travaux basés sur des cas cliniques qui ont élucidé les difficultés dans la prise en charge des deuils pathologiques chez les migrants africains (C.K. Kokou-Kpolou et al., 2017 ; C. Moukouta et al., 2016). Ces difficultés s'expliquent en partie par les représentations collectives autour de la mort en Afrique, ainsi que par le manque de supports rituels, car dans les sociétés africaines, comme ailleurs, deuil et rituels sont indissociables. Dans les cas cliniques respectifs présentés et analysés dans ces études, les auteurs ont souligné comment les plaintes somatiques brouillaient le tableau symptomatologique, ce qui n'est pas de nature à faciliter un diagnostic précis. K. Adansikou et al. (2017) ont souligné l'importance de prendre en considération la question de la somatisation lorsque l'on est amené à examiner le phénomène de la dépression auprès des sujets africains. Il s'agit là d'un aspect intéressant qui jusqu'alors n'avait pas encore été rigoureusement exploré.

Comme il nous est donné de le constater, la problématique sur le deuil consécutif à la mort d'un être cher en contexte carcéral et les problèmes psychopathologiques est peu abordée. Cependant, elle revêt un intérêt capital en matière de prise en charge des complications de deuil chez les populations carcérales. Quel est l'impact psychologique de l'incarcération sur le vécu du deuil par les prisonniers et quels en sont les facteurs psychosociaux et culturels associés ? L'objectif de la présente étude est de décrire les réactions de deuil ainsi que les risques de complications de celles-ci auprès prisonniers au Togo en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques. La perspective clinique générale repose ainsi sur la manière dont la population carcérale intègre la perte (T. Pavlovic, 2012).

1. Méthodologie

Les participants à l'étude ont été recrutés dans trois prisons du Togo, principalement dans la région maritime et le Grand Lomé qui sont la prison civile de Lomé, la prison de Tsévié et la prison d'Aného à l'aide de la méthode *ad hoc* basée sur quatre critères d'inclusion à savoir : le décès d'un parent ou d'un proche parent, car c'est ce type de deuil qui requiert essentiellement une implication rituelle (M. Eisenbruch, 1984), daté au moins six mois de la période de l'enquête (H.G. Prigerson et al., 1995, 2013), être exclusivement de nationalité togolaise ; et se porter volontaire. Les psychologues cliniciens en poste dans ces trois prisons ont été mis à contribution pour l'identification des répondants et la collecte des données. La passation des questionnaires et la collecte des données ont couvert la période de février à juillet 2019. Sur 120 questionnaires distribués, seuls 84 ont été bien renseignés, constituant ainsi l'échantillon de la présente étude dont 62,2 % étaient des hommes et 37,8 % des femmes avec un âge moyen de 35,16 ans.

L'Inventaire du Deuil Compliqué (IDC) de H.G. Prigerson et al. (2013) comprenant 19 items est utilisé pour examiner les réactions du deuil et ses complications. Pour présumer la présence du deuil compliqué, le score total doit

être supérieur à 25, et les réactions du deuil doivent persister au-delà de six mois. Dans le contexte togolais avec S.K. Dassa et al. (2012), tout comme dans le contexte français avec P. K'Delant (2010), le seuil du deuil compliqué mesuré par cet outil est revu à 31. C'est en effet un seuil à valeur indicative plutôt que diagnostique. La consistance interne est jugée satisfaisante dans la présente étude (α de Cronbach = 0,76).

Se fondant sur les caractéristiques de l'échantillon de la présente étude et celles du travail de C.K. Kokou-Kpolou et al. (2018), à part les items de cet outil, nous avons aussi ajouté deux questions dont la première évalue la présence des sentiments de culpabilité relatifs au contexte de la mort. La deuxième question explore les raisons de cette éventuelle culpabilité.

Quant aux symptômes dépressifs et au risque de dépression, ils ont été évalués à l'aide de l'échelle de dépression pour adulte, version courte de J.-P. Clément et al. (2004). Cette échelle comprend quatre items : les sentiments de tristesse, de vide, de se sentir moins heureux et de désespoir. Les participants devaient répondre aux items par oui ou par non selon qu'ils ont vécu ces sentiments dans les sept jours précédant l'enquête. Plus le total des réponses affirmatives est élevé, plus on peut admettre l'hypothèse des risques d'une dépression.

Les symptômes somatiques ont été évalués à l'aide de l'échelle de symptômes somatiques (The Somatic Symptom Scale-8, SSS-8) de B. Gierk et al. (2014) dans sa version abrégée composée de huit symptômes notamment : les maux de tête, les douleurs thoraciques ou essoufflement, les problèmes gastriques, les douleur/mal de dos, les douleurs dans le bras, les jambes ou dans les articulations, les vertiges, la sensation de fatigue ou de perte d'énergie et les troubles de sommeil. La consistance interne a été évaluée satisfaisante (α de Cronbach = 0,84). Les participants ont pour tâche de répondre sur cette échelle de Likert, de 0 à 4 (0 = pas du tout, 4 = beaucoup) selon la manifestation de leurs symptômes, également au cours des sept derniers jours précédant l'enquête.

Le traitement statistique a été facilité par l'utilisation du logiciel IBM SPSS .21 pour les statistiques descriptives et inférentielles (analyse de régression linéaire multiple).

2. Résultats

2.1. Profil des participants

Le tableau I montre que notre échantillon avait une prédominance masculine (70,24 % sont des hommes et 29,76 % des femmes) avec un âge moyen de 38,16 ans ($\pm 11,97$). Selon le rang dans la fratrie, 29 (soit 34,52 %) sont des aînés dont 24 hommes. Selon la situation matrimoniale, 32,14% sont des célibataires tandis que 39,29% sont mariés. La durée moyenne

d’incarcération est de 5,13 ans ($\pm 3,01$). S’agissant du niveau d’étude, on relève 41,89% d’analphabètes contre 6,76% qui ont fait des études supérieures.

Tableau I : Données sociodémographique des participants

Variables	Echantillon (N =84 ;100%)	
Sexe		
Masculin	59	70,24%
Féminin	25	29,76%
Age	Moyenne= 38,16 ans σ = 11,97	
20-29 ans	26	30,95%
30-49 ans	60	71,42%
50 ans et plus	18	21,43%
Rang dans la fratrie		
Aîné	29	34,52%
Deuxième à avant dernier	41	48,81%
Dernier enfant	14	16,67%
Niveau d’études		
Non instruits	31	41,89%
Primaire	22	29,73%
Secondaire	16	21,62%
Université	05	06,76%
Situation Matrimoniale		
Célibataire	21	25,00%
Marié	33	39,29%
Divorcé (e)	27	32,14%
Veuf(ve)	03	3,57%
Durée d’incération	Moyenne= 5,13 ans σ = 3,01	
Moins de 5 ans	59	70,24%
Plus de 5 ans	25	29,76%

2.2. Caractéristiques et ritualité de la perte

Les résultats du tableau II montrent que dans 50% des cas, le décès concerne un des parents (le père ou la mère), dans 21,43% pour un grand-parent, dans 17,86 % un oncle, une tante et dans 10,71% un frère ou une sœur. Cinquante-trois virgule cinquante-sept pourcent (53,57%) des décès ont eu lieu il y a moins de 36 mois et 44,43 % plus de 36 mois et la période moyenne du deuil est de 46,04 mois ($\pm 31,37$). Les contraintes et les privations de droits en milieu pénitentiaire n’ont permis à aucun participant d’honorer de leur présence aux rituels funéraires de leur parent.

Tableau II : Caractéristiques de la perte et participation aux rituels funéraires

Caractéristique de la perte	Echantillon (N=84 ; 100%)	
Lien de parenté		
Père	25	29,76%
Mère	17	20,24%
Grand-père/mère	18	21,43%
Oncle, tante	15	17,86%
Frère, sœur	09	10,71%
Caractéristique prévisible de la mort		
Mort attendue	56	66,67%
Mort non attendue	28	33,33%
Durée du deuil	Moyenne= 46,04 mois σ = 31,37	
Moins de 36 mois	45	53,57%
Plus de 36 mois	39	44,43%
Participation aux rituels		
Oui	0	00,0%
Non	84	100,0%

2.3. Réactions de deuil persistantes, symptômes dépressifs et somatiques

Quarante-six virgule sept pourcent (46,7 %) des détenus de notre échantillon auraient présenté un deuil compliqué en se trouvant au seuil pathologique ≥ 31 (S.K. Dassa et al., 2012 ; P. K'Delant, 2010) avec la persistance des réactions de deuil au-delà de six mois (H.G. Prigerson et al, 1995). Le score moyen à l'inventaire de deuil compliqué est de 35,13 ($\pm 9,02$). Pour les réactions de deuil sévères et persistantes, on note l'hébétéude ou le choc (48,7 %), la nostalgie (43,3 %), la solitude (37,5%), l'accablement par la douleur (34,8%). Une augmentation du sentiment de culpabilité en lien avec le motif de l'incarcération et l'impossibilité de n'avoir pas pu prendre part aux obsèques a été retrouvée chez 56,2%.

Quatre symptômes prédominent le tableau dépressif : le sentiment de vide (63,9 %), la tristesse (51,4 %), le sentiment de persécution (45,7%) et le sentiment de se sentir nul (38,4 %). Concernant les symptômes somatiques, les plaintes gastriques (d'estomac ou d'intestin) (48,1%), les douleurs articulaires (43,7 %), les troubles du sommeil (42,21 %), les douleurs thoraciques (41,5 %), les maux de tête et les vertiges sont les plus souvent évoqués.

2.4. Facteurs de risque associés aux complications de deuil, aux symptômes dépressifs et somatiques

Tableau III : Facteurs associés aux complications du deuil, aux risques de dépression et aux symptômes somatiques

Variables prédictives	Réactions de deuil		Symptômes dépressifs		Symptômes somatiques	
	R2adj	F	R2adj	F	R2adj	F
<i>Données sociodémographiques</i>						
Sexe	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Age	ns	ns	0,075	9,91**	ns	ns
Rang dans la fratrie	0,031	4,29*	0,281	11,63**	0,483	51,24** *
Statut matrimonial	0,093	13,17**	0,411	36,00***	0,158	13,03** *
<i>Caractéristiques et rituels de deuil</i>						
Lien de parenté	0,241	24,27***	0,144	11,29***	0,146	14,84** *
Type de mort	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Période de deuil	ns	ns	ns	ns	ns	ns
<i>Variables dépendantes</i>						
Culpabilité	0,128	11,73**	0,139	17,62**	0,176	28,53** *
Réactions de deuil	-	-	0,588	98,06***	0,511	77,69** *
Dépression	-	-	-	-	ns	ns

Note : ns = non significatif ; * p < .05 ; **p < .01 ; ***p < .0001.

Le tableau III ci-dessus présente l'analyse de régression linéaire (méthode pas-à-pas) afin d'identifier les facteurs associés aux complications du deuil, aux risques de dépression et aux symptômes somatiques. Les résultats montrent que par rapport aux variables sociodémographiques, le facteur âge ne prédit que la variance aux risques de dépression (7,5%) chez les détenus les plus âgés ($\beta = 0,306$, $p < .05$). Deux facteurs sociodémographiques notamment le rang dans la fratrie et la situation matrimoniale sont communs aux risques de dépression, aux complications de deuil et aux symptômes somatiques. Le rang dans la fratrie prédit à lui seul 28,1% et 48,3% respectivement de la variance aux risques de dépression et de la variance des symptômes somatiques. Il prédit à 3,1% la variance des complications de deuil avec plus de vulnérabilité chez les aînés de fratrie ($\beta = 0,247$, $p < .01$) et les benjamins ($\beta = 0,203$, $p < .01$). Mais la perte de la mère a causé plus de complications de deuil que celle du père chez les benjamins ($\beta = 0,403$, $p < .01$) contrairement chez les aînés où la perte du père en a entraîné plus de réactions de deuil que celle de la mère ($\beta = 0,266$, $p < .01$). Quant à la situation matrimoniale, elle explique à 36% les risques de dépression, 15,8% de la variance des symptômes somatiques et 9,3% de la variance des complications de deuil. Par ailleurs, on note plus de risques de

dépression ($\beta = 0,344, p < .01$) et de symptômes somatiques ($\beta = 0,328, p < .01$) chez les mariés de l'échantillon.

Par rapport aux caractéristiques et rituels de deuil, seul le lien de parenté explique les complications de deuil avec une variance de 24,1%, les risques de dépression à 14,4% et les symptômes somatiques à 14,6%. En outre, on note plus de plaintes somatiques ($\beta = 0,536, p < .0001$), de symptômes dépressifs ($\beta = 0,406, p < .0001$) et de réactions de deuil ($\beta = 0,683, p < .0001$) lorsque le défunt est un parent ou un frère ou une sœur. Rappelons aucun détenu n'a pu assister aux obsèques de son proche défunt.

Enfin, concernant les variables dépendantes (culpabilité, réactions de deuil et dépression), la complication de deuil fortement corrélée avec les risques de dépression ($\beta = 0,805, p < .0001$) et aux symptômes somatiques ($\beta = 0,697, p < .0001$). Aussi les réactions de deuil et la culpabilité associées prédisent-elles 68,7% de la variance de plaintes somatiques.

3. Discussion

La présente étude s'inscrit dans la psychopathologie en milieu carcéral et s'est donnée pour objectif décrire les réactions de deuil ainsi que les risques de complications de celles-ci auprès des prisonniers au Togo en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques. Les résultats indiquent que l'expérience du deuil d'un parent proche intra-muros revêt une charge psychopathogène.

Nous avons relevé une prévalence de 46,7% du deuil compliqué dans notre échantillon proche des estimations de 41,9% de C.K. Kokou-Kpolou et al. (2017, 2018) parmi les immigrants togolais et ouest-africains en Europe. Mais cette prévalence est nettement supérieure à celle de la population générale qui oscille entre 10 à 25,4 % (M. Lundorffa et al., 2017 ; R.S. Newson et al., 2011). Cette différence pourrait s'expliquer par les différences culturelles sur les populations cibles de ces études.

Nous avons noté que dans les caractéristiques et rituels de deuil, seul le lien de parenté expliquait les complications de deuil avec une variance de 24,1%, les risques de dépression à 14,4% et les symptômes somatiques à 14,6%. Ce résultat corrobore ceux de C.K. Kokou-Kpolou et al. (2018) qui ont relevé une exacerbation de ces troubles lorsque le défunt est un parent ou un frère ou une sœur. La sévérité des réactions de deuil trouve son explication dans cette illustration de M. Eisenbruch (1984, p.325) : « Seule la mort d'un parent a des conséquences sociales immédiates, puisque les personnes en deuil doivent assumer un ensemble d'obligations sociales comme prescrit par son groupe ethnique ».

Le rang dans la fratrie a été l'un des facteurs importants associés aux réactions de deuil. Nos résultats ont montré que la perte de la mère a causé plus de complications de deuil que celle du père chez les benjamins contrairement chez les aînés où la perte du père en a entraîné plus de réactions de deuil que

celle de la mère. Cette différence peut trouver son explication dans les représentations collectives. En effet, les fils aînés sont un maillon important dans la transmission générationnelle en ce sens qu'ils sont les héritiers potentiels appelés à prendre la relève en cas de décès des parents.

En effet, le poids de la hiérarchie des aînés et de leur rôle dans la dynamique familiale constitue un haut risque de vulnérabilité psychopathologique comme le soulignent M. Boucebcı (1994) cité par C.K. Kokou-Kpolou et al. (2018), C. Moukouta et al. (2016) et Y. Govindama (2012). Les réactions de deuil se sont ancrées dans la dyade parent-enfant, qui s'inscrit elle-même dans l'inconscient collectif sous-jacent. Afrique, le deuil est d'abord une affaire de liens communautaires et sociaux. Il est donc avant tout social. Le deuil social, caractérisé par des rituels sous formes de modèles d'inconduites dans le sens donné par G. Dévereux (1966), revêt une importance primordiale dans l'économie psychologique des individus endeuillés. Les restrictions de liberté en milieu carcéral n'ont permis à aucun des détenus participants de l'étude de participer aux obsèques ou aux rituels de deuil de son parent ni de contribuer financièrement à l'organisation des derniers hommages à ce dernier. La participation aux rituels est une manière de détourner la menace qui pèse sur le sentiment de continuité intergénérationnelle, dans la mesure où ils tendent, par leur fonction, à assurer la cohésion du groupe social ou ethnique contre toute menace perturbatrice, comme la mort d'un membre (D. Boulware & N.H. Bui, 2016). De plus, contre l'angoisse les rituels interviennent souvent comme des défenses culturelles de la solitude et de l'isolement, bref contre les effets discursifs de la perte. Ne pas participer aux rituels de deuil de ses parents c'est de se voir en proie à tout vent léger. Et dans l'univers carcéral, ce processus de deuil se trouve embrigadé par un choc émotionnel rendant le deuil permanent.

Toute absence aux obsèques de ses parents et plus particulièrement de son père chez les aînés est perçue comme faute impardonnable passible d'une vulnérabilité psychopathologique. Il s'agit d'une rupture de lien engageant l'ego dans un conflit relationnel avec ses trois pôles fondateurs notamment le pôle vertical représenté par l'ancestralité, le pôle d'existence biolignagère et le pôle horizontal représenté par la société (I. Sow, 1977). Ce conflit plonge, emballe le sujet dans un tourbillon de culpabilité morbide dont les colorations se traduisent par les symptômes somatiques. La maladie est alors vécue comme la conséquence d'une punition infligée par ses ancêtres et d'une exclusion symbolique de son groupe ethnique. Nos résultats ont montré que les réactions de deuil et la culpabilité associées prédisent 68,7% de la variance des symptômes somatiques. Ces résultats vont dans le droit-fil de ceux de C.K. Kokou-Kpolou et al. (2018) qui ont trouvé 55% pour ces deux mêmes variables. Plusieurs études (L. Chiche, 2022, C.K. Kokou-Kpolou et al., 2018 ; N. Sanz, 2012) ont confirmé le lien entre les réactions de deuil et les symptômes somatiques. Cependant si les plaintes gastriques, les douleurs articulaires, les troubles du sommeil et les douleurs thoraciques sont les symptômes qui

apparaissent en première ligne dans notre étude, N. Sanz (2012) a relevé chez lui les douleurs chroniques localisées dans le dos tandis que chez C.K. Kokou-Kpolou et al. (2018), c'étaient les douleurs articulaires, les douleurs thoraciques et les troubles du sommeil qui viennent en tête.

En effet, l'impact du deuil dans la genèse des symptômes somatiques n'est pas à dissocier d'autres facteurs (N. Sanz, 2012), notamment le vécu de l'environnement pénitentiaire dont le deuil vient exacerber l'expression. M. Ritsner et al. (2000) ont noté que la détresse psychologique et le nombre de symptômes somatiques croissent ensemble. La présente étude donne ainsi raison à C.K. Kokou-Kpolou et al. (2018) et à K. Adansikou et al. (2017) qui disent que lorsque la détresse accumulée est importante et dépasse le seuil d'adaptation des capacités psychiques, le corps en devient le réceptacle à travers plusieurs modalités expressives.

En dehors du rang de la fratrie et du lien de parenté, nos résultats ont également montré que la situation matrimoniale est un facteur très significatif, associé aux complications du deuil, aux risques de dépression et aux symptômes somatiques avec plus d'appoints chez les mariés ($\beta = 0,328, p < .01$). Nous pouvons estimer que la perte d'un proche parent chez un détenu réactive deux problématiques : celle de la parentalité actuelle et celle de ne pas pouvoir honorer la mémoire des parents par la participation aux obsèques ni la possibilité d'y contribuer par un investissement financier à titre réparatoire (V. Mazzucato et al., 2006). En effet, la parentalité actuelle réactive le sentiment d'être redevable envers ses propres parents en tant que parent soi-même. Être marié implique un sentiment de responsabilité associé au fait de porter assistance à ses parents et de les enterrer dignement.

Notre tentative réussie à mettre en relation le deuil, la dépression et les symptômes somatiques a permis de montrer que les complications du deuil expliquent les risques de dépression et que les complications de deuil et le sentiment de culpabilité sont plus prédicteurs des décompensations somatiques que la souffrance dépressive.

Cette étude exploratoire pose les jalons des futures recherches en psychopathologie du milieu carcéral et présente certaines insuffisances limitant sa validité et sa généralisation sans prudence. Nous aurions souhaité adopter une approche convergente mixte qui offrirait plus de paroles aux participants. Mais les conditions ambiantes des prisons ne permettent pas le déroulement aisé d'une séance d'entretien. A cela s'ajoute la petite taille de notre échantillon comparativement à la population carcérale du Togo limitant la transférabilité de nos résultats à l'ensemble des détenus du Togo. Nous n'avons pas pu aussi évaluer l'incidence de la participation et de la non-participation aux obsèques et rituels chez les participants afin de comparer l'effet de ce facteur sur les réactions de deuil, les symptômes dépressifs et ceux somatiques. En guise de rappel, aucun des détenus de la présente étude n'a participé aux obsèques et aux rituels de deuil.

Conclusion

Les résultats de la présente étude s’inscrivant dans la psychopathologie du milieu carcéral lèvent un coin de voile sur un domaine de recherche souvent négligé dans les pays du sud où les regards sont souvent orientés vers la surpopulation carcérale. Ils posent ainsi les bases des études ultérieures et ouvrent des pistes de réflexion en général sur la qualité de vie et les dispositifs de prise en charge du deuil compliqué chez les détenus. Ils soulignent non seulement l’importance des rituels sur le processus de deuil, mais ils permettent aussi de s’interroger sur la contribution de nos cultures dans la prévention des pathologies en lien avec l’univers carcéral.

Une étude comparative entre les détenus et les immigrants africains n’ayant pas pu participer aux obsèques de leurs parents proches serait une perspective intéressante. De plus, des facteurs tels que les motifs de condamnation, le vécu des conditions d’incarcération et le traumatisme pourraient être étudiés sous l’angle de leur influence sur les réactions de deuil.

Références bibliographiques

- ABDELA Sophie, 2017, *Formes et réformes : la prison parisienne au XVIIIe siècle*. Thèse de doctorat. Normandie Université ; Université du Québec à Montréal.
- ADANSIKOU Kouami, KOKOU-KPOLOU Cyrille Kossigan, MBASSA Menick Daniel et MOUKOUTA Charlemagne S., 2017, « Influence de la religion dans la somatisation dépressive en Afrique », *Annales Médico-Psychologiques*, 175, 6, p. 536-540.
- BACQUÉ Marie-Frédérique et HANUS Michel, 2016, « Chapitre II- Qu’est-ce que le deuil ? », *Que sais-je ?*, vol.7, p. 20-25.
- BACQUÉ Marie-Frédérique et HANUS Michel, 2016, « Chapitre V-Les complications du deuil. », *Que sais-je?*, vol.7, p. 42-51.
- BARANYI Gergő, SCHOLL Carolin, FAZEL Seena, *et al.*, 2019, « Severe mental illness and substance use disorders in prisoners in low-income and middle-income countries : a systematic review and meta-analysis of prevalence studies. », *The Lancet Global Health*, 7, 4, p. e461-e471.
- BELET Bettina, D'HONDT Fabien, HORN Mathilde, AMAD Ali, CARTON Fanny, THOMAS Pierre, VAÏVA Guillaume, 2020, « Trouble de stress post-traumatique en milieu pénitentiaire. », *L'Encéphale*, 46, 6, p. 493-499.
- BONANNO George A., 2004, « Loss, trauma and human resilience. Have we under-estimated our capacity to thrive after extremely aversive events ? », *American Psychologist*, 59, 1, p. 20-28.

- BOUCEBCI Mahfoud, 1994, « Rang dans la fratrie et risque psychopathologique (le syndrome d'aînéité) », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 42, 6, p. 249-261.
- BOULWARE Dessirae L. & BUI Ngoc H., 2016, « Bereaved African American adults: The role of social support, religious coping, and continuing bonds », *Journal of Loss and Trauma*, 21, 3, p. 192-202.
- CABELGUEN Manuel, 2006, *Dynamique des processus d'adaptation des détenus au milieu carcéral*. Thèse de doctorat. Université Rennes 2.
- CHAMOND Jeanine, MOREIRA Virginia, DECOCQ, Frédérique et LEROY-VIEMON, 2014, « La dénaturation carcérale. Pour une psychologie et une phénoménologie du corps en prison », *L'information psychiatrique*, 90, 8, p. 673-682.
- CHICHE Laurent, 2022, « Deuils compliqués et pathologies auto-immunes : l'autre épidémie ? », *Frontières*, 33, 2, p. 1-21.
- CLEMENT J.-P., DUVEAU F., PREUX P.-M. et LEGER J.-M., 2001, Mini-GDS chez les patients âgés suivis en médecine générale », *L'Encéphale*, 27, 4, p. 329-337.
- DASSA Kolou Simliwa, SOEDJE K.M., KOKOU-KPOLOU, K. et GABA DOVI Adama, 2012, « Veuvage traditionnel et travail de deuil chez les Ewe du Togo », *Annales Africaines de Psychiatrie*, 1, 1&2, p.87-97.
- DEVEREUX Georges, 1973, *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard.
- ECK Marion, DA COSTA Julien, WATHELET Marielle, BEUNAS Clément, D'OVIDIO Kevin, Anne- MONCANY Hélène, Pierre Thomas et FOVET Thomas, 2024, « Prévalence des troubles psychiatriques en population carcérale française : une revue systématique de la littérature », *L'Encéphale*, 50, 4, p. 446-464.
- EISENBRUCH Maurice, 1984, « Cross-cultural aspects of bereavement. II : ethnic and cultural variations in the development of bereavement practices », *Culture, Medicine and Psychiatry*, 8, 4, p. 315-347.
- FALISSARD Bruno, 2024, « Épidémiologie des troubles psychiatriques en prison : un casse-tête méthodologique et clinique », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*.
- FAVRIL Louis, RICH Josiah D., HARD Jake & FAZEL Seena , 2024, « Mental and physical health morbidity among people in prisons : an umbrella review », *The Lancet Public Health*, 9, 4, p. e250-e260.
- FOVET Thomas, VILLA Clément, BELET Bettina, CARTON Fanny, BAUER Timothée, BUYLE-BODIN Suzanne, D'HONDT Fabien et BOUCHARD Jean-Pierre (2023), « Le psychotraumatisme en milieu

pénitentiaire », *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*, 181, 2, p. 184-189.

- GIERK Benjamin, KOHLMANN Sebastian, KROENKE Kurt, SPANGENBERG Lena, ZENGER Markus, BRÄHLER Elmar & LÖWE Bernd, 2014, The Somatic Symptom Scale-8 (SSS-8) A Brief Measure of Somatic Symptom Burden, *JAMA International Medecine*, 174, 3, p. 399-407.
- GOVINDAMA Yolande, 2012, « Les enjeux psychiques de la place dans la fratrie et diversité culturelle », *Dialogue*, 196, 2, p. 11-24.
- K'DELANT Pascaline, 2010, *Le trouble du deuil persistant chez la personne âgée : évaluation et étude des effets de la personnalité*, Université de Nancy, Thèse de doctorat en psychologie.
- KOKOU-KPOLOU Cyrille Kossigan, MBASSA Daniel Menick, MOUKOUTA Charlemagne Simplicie et NGAMENI Élodie Gaëlle, 2018, « Étude du lien entre deuil, dépression et troubles somatiques auprès d'une population d'immigrés ouest-africains en Europe », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 34, 2 & 3, p. 159-186.
- KOKOU-KPOLOU Cyrille Kossigan, MBASSA Menick Daniel, MOUKOUTA Charlemagne Simplicie, BAUGNET Lucy et KPELLEY Dzodzo Eli, 2017, « A cross-cultural approach to complicated grief reactions among Togo–Western African immigrants in Europe », *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 48, 8, p. 1247-1262.
- KOKOU-KPOLOU Cyrille Kossigan, MOUKOUTA Charlemagne Simplicie et MBASSA Menick Daniel, 2016, « Enjeux de la prise en charge du deuil pathologique en contexte migratoire chez le sujet togolais : aspects culturel et psychopathologique », In Charlemagne Simplicie Moukouta Éd., *Soins et migrations*, Amiens, Licorne, p. 171-195.
- KOWALSKI Susan D. & BONDMASS Mary D., 2008, « Physiological and psychological symptoms of grief in widows », *Research in nursing & health*, 31, 1, p. 23-30.
- LANCEL Marike, STROEBE Margaret & EISMA Maarten C., 2020, « Sleep disturbances in bereavement : A systematic review », *Sleep medicine reviews*, 53, p. 101331.
- LEROY Jonathan, 2014, « Le détenu traumatisé », *La Cause du Désir*, 86, 1, p. 56-60.
- LI Jie, STROEBE Margaret, CHAN Cecilia LW & CHOW Amy Y. M., 2014, « Guilt in bereavement: A review and conceptual framework », *Death Studies*, 38, 3, p. 165-171.

- LI Jie, TENDEIRO Jorge N. & STROEBE Margaret, 2019, « Guilt in bereavement : Its relationship with complicated grief and depression », *International Journal of Psychology*, 54, 4, p. 454-461.
- LUNDORFFA Marie, HOLMGRENA Helle, ZACHARIAEB Robert, FARVER-VESTERGAARDB Ingeborg & O'CONNORA Maja, 2017, « Prevalence of prolonged grief disorder in adult bereavement : A systematic review and meta-analysis », *Journal of Affective Disorders*, 212, p. 138-149.
- MACIEJEWSKI Paul K. & PRIGERSON Holly G., 2023, « Clinically Relevant Correlates of Prolonged Grief Disorder », *Grief and Prolonged Grief Disorder*, p. 107-120.
- MACIEJEWSKI Paul K., MAERCKER Andreas, BOELEN Paul A. & PRIGERSON Holly G., 2016, « “Prolonged grief disorder” and “persistent complex bereavement disorder”, but not “complicated grief”, are one and the same diagnostic entity : an analysis of data from the Yale Bereavement Study », *World Psychiatry*, 15, 3, p. 266-275.
- MATHE A., 1967, « Clinical and psychosomatic links in a penitentiary environment », *Revue de Médecine Psychosomatique et de Psychologie Médicale*, 9, 1, p. 27–37.
- MAZZUCATO Valentina, KABKI Mirjam, & SMITH Lothar, 2006, « Transnational migration and the economy of funerals : Changing practices in Ghana », *Development and Change*, 37, 5, p. 1047-1072.
- MOUKOUTA Charlemagne S, MBASSA Menick Daniel, MASSON Joanic et BERNOUSSI Amal, 2016, « La clinique à l'épreuve des enjeux migratoires et culturels », *L'Information psychiatrique*, 92, 7, p. 556-562.
- NEWSON Rachel S., BOELEN Paul A., HEK Karin, HOFMAN Albert & TIEMEIER Henning, 2011, « The prevalence and characteristics of complicated grief in older adults », *Journal of Affective Disorders*, 132, 1-2, p. 231-238.
- OLIVIER M. Rolin, 2017, *Psychiatrie et privation de liberté : étude historique et clinique de la privation de liberté dans les domaines judiciaires et sanitaires*, Thèse de médecine, Université de Bourgogne.
- PAVLOVIC Tatiana, 2012, *Représentation du deuil en prison : impact de l'environnement carcéral sur le processus de perte d'un proche chez un détenu*. Mémoires de la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education, Université de Liège, Liège, Belgique.
- PRIGERSON Holly G., HOROWITZ Mardi J., JACOBS Selby C., PARKES Colin M., ASLAN Mihaela, GOODKIN Karl, RAPHAEL Beverley, MARWIT Samuel J., WORTMAN Camille et al., 2013, « Correction :

Prolonged Grief Disorder: Psychometric Validation of Criteria Proposed for DSM-V and ICD-11 », *PLOS Medicine* 10, 12, PMC3867550.

- PRIGERSON Holly G., P.K. MACIEJEWSKI Paul K., REYNOLDS III Charles F., BIERHALS Andrew J., NEWSOM Jason T., FASICZKA Amy, FRANK Ellen, DOMAN Jack & MILLER Mark, 1995, « Inventory of Complicated Grief : A scale to measure maladaptive symptoms of loss », *Psychiatry Research*, 59, 1-2, p. 65-79.
- RITSNER Michael, PONIZOVSKY Alexander, KURS Rena & MODAI Ilan, 2000, « Somatization in an immigrant population in Israel : a community survey of prevalence, risk factors, and help-seeking behavior », *American Journal of Psychiatry*, 157, 3, p. 385-392.
- SANZ Nikola, 2012, *La voix du corps. Essai sur les liens entre migration, deuil et somatisation*, Mémoire pour l'obtention du Master en Psychosociologie clinique, Université de Lausanne.
- SOW Ibrahim, 1977, *Psychiatrie dynamique africaine*, Paris, Payot.
- STROEBE Margaret, SCHUT Henk & STROEBE Wolfgang, 2007, « Health outcomes of bereavement ». *The lancet*, 370, 9603, p. 1960-1973.
- THIRY Benjamin et THIRIEZ Clara, 2014, « Enjeux de la pratique de la psychothérapie en prison », *Psychothérapies*, 2014, 34, 3, p. 185-192.
- WAGNER Birgit, HOFMANN Laura & GRAFIADELI Raphaela, 2021, « The relationship between guilt, depression, prolonged grief, and posttraumatic stress symptoms after suicide bereavement », *Journal of Clinical Psychology*, 77, 11, p. 2545-2558.
- WULFMAN René, 1982, « Les psychoses carcérales », *Inf. Psychiatr*, 58, 5, p. 647-652.
- YI Youngmin, TURNEY Kristin & WILDEMAN Christopher, 2017, « Mental health among jail and prison inmates », *American journal of men's health*, 11, 4, p. 900-909.
- ZISOOK Sidney, REYNOLDS III Charles F., PIES Ronald, SIMON Naomi, LEBOWITZ Barry, MADOWITZ Jen, TAL-YOUNG Ilanit & SHEAR Katherine, 2010, « Bereavement, complicated grief and DSM Part 1 : Depression », *The Journal of Clinical Psychiatry*, 71, 7, p. 955-956.

EFFETS DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT SUR LA MISE EN OEUVRE DE PROJET DE TRANSFERT MONÉTAIRE : cas du projet Merankabandi au Burundi

Kodjopatapa Messan AMÉGEE¹

Université de Lomé, Togo

jesscila@yahoo.fr

Résumé

Les goulots d'étranglement (bottleneck) dans le cadre d'un projet de transfert monétaire constituent les contraintes ou obstacles qui entravent le processus d'opérationnalisation des activités prévues due à une étape sous-dimensionnée dans ce processus.

Cet article a tenté d'identifier les facteurs d'engorgement qui entravent l'accès des bénéficiaires aux activités du projet de transfert monétaire et en analyser les raisons.

Les données utilisées proviennent essentiellement d'une enquête qualitative sous forme d'entretiens avec des informateurs clés des parties prenantes et des discussions de groupe avec les bénéficiaires du projet.

Plus que le faible montant des transferts monétaires versés, les sensibilités locales et culturelles, c'est l'introduction tardive des activités complémentaires qui a été l'obstacle le plus important dans l'optimisation des résultats des activités du projet de transfert monétaire.

Mots-clés : Goulots d'étranglement, transfert monétaire, communauté, malnutrition, pauvreté

EFFECTS OF BOTTLENECKS ON THE IMPLEMENTATION OF MONETARY TRANSFER PROJECT: case of the Merankabandi Project in Burundi

Abstract

Bottlenecks in the context of a cash transfer program constitute constraints or obstacles that hinder the process of operationalizing planned activities due to an undersized step in this process.

This article attempted to identify the bottleneck factors that hinder beneficiaries' access to cash transfer program activities and analyze the reasons.

¹ Responsable Administratif à l'unité de recherche démographique (URD), Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS) Université de Lomé (UL), Email : jesscila@yahoo.fr

The data used mainly comes from a qualitative survey in the form of interviews with key informant stakeholders and group discussions with program beneficiaries.

More than the low amount of cash transfers paid, local and cultural sensitivities, it is the late introduction of complementary activities which was the most important obstacle in optimizing the results of the cash transfer program activities.

Keywords: Bottlenecks, cash transfer, community, malnutrition, poverty

Introduction

La protection sociale est l'ensemble des mesures publiques et privées (ayant une mission d'intérêt public) visant à : réduire la vulnérabilité des populations aux risques et à l'impact des chocs ; éviter l'emploi de stratégies d'adaptation néfastes ; et garantir des niveaux minima de dignité humaine. Elle a plusieurs instruments dont les transferts sociaux, en l'occurrence les transferts monétaires.

Les autres grands instruments incluent : l'assurance sociale contributive (retraite, accidents du travail, maternité, maladie, etc.) ; les services d'aide sociale (services d'aide aux familles, éducation de la seconde chance, etc.) ; et la législation et réglementation sociales (législation du travail, système légal contre les discriminations, etc.).

Les transferts monétaires² correspondent à l'octroi d'espèces et/ou de coupons à des individus, des ménages ou des communautés, pour leur permettre d'avoir accès aux biens et aux services dont ils ont besoin. Il y a les transferts monétaires conditionnels (argent octroyé sous des conditions de travail effectué), et les transferts monétaires inconditionnels (TMI) qui correspondent à de l'argent distribué directement aux bénéficiaires sans condition de travail ou sans retour. Le Cash+ entendu (transfert monétaire inconditionnels couplés aux activités complémentaires) permet de répondre aux besoins des ménages pendant la saison de soudure quand les stocks alimentaires sont épuisés et de prévenir l'endettement voire la vente d'actifs productifs³. A travers l'assistance productive, le Cash+ favorise l'accumulation d'actifs et stimule un cycle

² Le Cash Learning Partnership (CaLP) recommande d'utiliser l'expression « transfert monétaire » comme terme collectif. Il présente l'avantage de correspondre de manière descriptive à ce qu'il est en pratique et de réduire les interprétations erronées. Transfert monétaire est donc le terme retenu, même si d'autres termes ont été utilisés (Interventions basées sur le Cash – « Cash Based Interventions », Assistance basée sur le Cash – “Cash Based”

³ L'approche Cash + au Sahel un outil pour le renforcement de la résilience, Equipe sous-régionale pour la Résilience – Afrique de l'Ouest/Sahel (REOWA), FAO, Dakar, Sénégal, 2017, www.fao.org/emergencies/regions/western-africa/en

vertueux de production et de création de revenus. Elle permet, ainsi de favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'autonomisation économique.

Depuis près de deux décennies, les transferts sociaux monétaires (TM) ont le vent en poupe en Afrique subsaharienne. Plusieurs projets ont vu le jour dans beaucoup de pays. Le Plan d'action du Cadre de politique sociale pour l'Afrique de l'Union africaine, adopté par les Etats membres en 2008 a même encouragé de nombreux pays à accorder la priorité aux stratégies de protection sociale, notamment aux transferts monétaires.

Ces projets de transfert monétaire fournissent, certes, des allocations régulières aux ménages bénéficiaires, généralement sélectionnés grâce à un processus de ciblage fondé sur une combinaison de données issues d'enquêtes auprès des ménages et de processus communautaires bien maîtrisés. La mise en œuvre de ces projets a non seulement eu des impacts sur les niveaux de malnutrition des enfants au sein des ménages bénéficiaires et sur la pauvreté des ménages en général. Selon K. Amégee, 2023, p. 193) « Les transferts monétaires ont permis aux ménages bénéficiaires d'augmenter leur capacité de production mais aussi de renforcer le capital humain à travers les services sociaux de base (alimentation, éducation des enfants, santé de base) ».

Plusieurs études ont été réalisées sur les transferts monétaires inconditionnels en Afrique subsaharienne. Les résultats ont montré qu'il existe de nombreuses preuves qui attestent que les transferts monétaires ont introduit des nouvelles dynamiques au sein des communautés bénéficiaires. Des études qualitatives ont ainsi été menées sur des projets mis en œuvre dans six pays : le projet de revenu de subsistance contre la pauvreté du Ghana (Livelihood Empowerment Against Poverty, LEAP), le projet d'allocations pour les enfants vulnérables et les orphelins du Kenya (Cash Transfer to Orphans and Vulnerable Children, CT-OVC), le Projet d'allocations pour l'enfance du Lesotho (Child Grant Program, CGP), le Projet harmonisé de transferts sociaux monétaires du Zimbabwe (Harmonized Social Cash Transfer Program, HSCTP), le projet de Transferts sociaux monétaires du Malawi (Social Cash Transfer, SCT) et le Projet pilote de transferts sociaux monétaires d'Éthiopie (Social Cash Transfer Pilot Program, SCTPP).

Mais force est de reconnaître que ces projets de transfert monétaire sont confrontés à plusieurs contraintes dans leur mise en œuvre sur le terrain. Ces contraintes sont en fait des goulets d'étranglement qui entravent tant soit peu, l'opérationnalisation des activités prévues. Les goulets d'étranglement sont les parties les plus lentes ou les plus restrictives d'un projet, d'un processus ou d'un flux de travail qui entravent la productivité, ralentissent la croissance et ont un impact négatif sur les résultats.

Si les acteurs étatiques ont maintenant engagé une bonne dynamique en vue de la définition de conditions optimales de mise en œuvre des projets de transferts sociaux, beaucoup reste à faire avant que celles-ci puissent être réellement mises en œuvre efficacement pour l'atteinte des résultats escomptés.

Cette opérationnalisation se heurte souvent aux faiblesses des capacités des institutions nationales sur le territoire (lenteurs administratives, manques de compétences, faible présence sur le terrain, etc.).

Au contraire, de par leurs ressources humaines et financières et leur présence sur le terrain auprès des communautés vulnérables, les acteurs humanitaires ont démontré une forte capacité d'innovation (p. ex. paiements par téléphone mobile) et une capacité d'intervention dans les zones reculées. Certes, un large éventail d'outils d'analyse est aujourd'hui à leur disposition pour informer la conception de projets de transfert monétaire « sur mesure » : analyse d'économie des ménages (HEA) ; analyse du coût de l'alimentation (« Cost of Diet ») ; étude sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) ; enquête sur le score de diversité alimentaire (SDA) ; analyse de la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain (VAMU) ; etc. Tout ceci peut aider à lever les goulets d'étranglement des projets de TM. Toutefois, certains acteurs aussi bien nationaux que humanitaires peuvent être réticents à l'idée d'opérer dans le cadre d'une mise en œuvre efficiente des activités, et nombre de questions pratiques (objectifs, financement, rapportage, etc.) restent à traiter.

L'analyse des goulets d'étranglement est un outil précieux qui peut aider les décideurs, les partenaires et les responsables nationaux à identifier les inefficacités, à optimiser les processus et à améliorer la productivité et la rentabilité. En se concentrant sur les goulets d'étranglement d'un système ou d'un processus, ils peuvent améliorer leur efficacité, réduire leurs coûts et améliorer la qualité des services rendus aux populations bénéficiaires.

Cet article tente d'apporter une contribution à ses discussions en analysant les effets des goulets d'étranglement sur les activités complémentaires dans le cadre d'un projet Cash+ au Burundi.

Sur cette base, il examine en détail les obstacles liés à la demande vue du côté des bénéficiaires et les obstacles liés à l'offre et à la qualité des services vue de côté des parties prenantes. A cet effet, nous avons tenté de répondre à la question suivante : ces contraintes ont-ils pu impacter l'atteinte des objectifs fixés par les promoteurs du projet ?

Il est structuré en quatre parties. La première présente le contexte théorique de la recherche. La seconde expose le cadre méthodologique et discute sur la qualité des données. La troisième partie présente les résultats de l'analyse des goulets d'étranglement du point de vue de la demande (bénéficiaires) et de celui de l'offre (parties prenantes). La dernière porte sur la discussion des différents résultats.

1. Cadre théorique

Cette recherche s'inscrit dans la théorie des contraintes (Theory of Constraints ou TOC) développée par de E. Goldratt (1980). Selon l'auteur, il s'agit d'une « approche de gestion des opérations qui vise à identifier et à éliminer les obstacles qui entravent le flux de production et qui réduisent l'efficacité des processus ». En réalité, les contraintes ou bien les goulots d'étranglement du système sont essentiels à l'amélioration de la productivité et la rentabilité de l'ensemble du système de production. En clair, les contraintes inhérentes au système sont en fait des éléments moteurs dans la mise en œuvre et la gestion des projets de développement, encore faut-il les détecter à temps pour en prévenir les effets néfastes.

Elle se concentre sur l'identification de la « contrainte » ou du goulot d'étranglement dans un processus de production des outputs ou des sorties. Il s'agit de l'étape cruciale qui limite la capacité de production globale du système. Une fois que la contrainte est identifiée, l'objectif est de la libérer et d'optimiser le flux de production pour augmenter l'efficacité globale. Ainsi, pour atteindre cet objectif, la théorie des contraintes propose cinq étapes clés : identifier la contrainte, exploiter la contrainte, subordonner tout le reste à la contrainte, élever la contrainte et chercher constamment de nouvelles contraintes. Cette approche permet de se concentrer sur les facteurs critiques qui ont le plus grand impact sur l'efficacité des actions entreprises.

La théorie des contraintes est utilisée dans de nombreuses industries, notamment dans la fabrication, la logistique, la distribution et la santé et même dans la gestion des projets de développement. Elle peut aider les organisations, les entreprises à améliorer leur efficacité opérationnelle, à augmenter leur rentabilité et à booster la satisfaction des clients. Cette théorie vise à améliorer la performance globale des organisations en identifiant et en gérant les contraintes qui limitent leur capacité à atteindre leurs objectifs.

2. Méthode et qualité des données

L'analyse des goulots d'étranglement a consisté en un processus consultatif et participatif, entrepris pour identifier les causes profondes du rendement sous-optimal dans le projet de transfert monétaire. Il s'agit principalement d'une étude qualitative. Rappelons que les techniques qualitatives sont précieuses car elles peuvent générer des connaissances en capturant diverses perspectives et expériences de différentes personnes, en éclairant le fonctionnement des choses et en comprenant les contextes⁴. Il a consisté en trois méthodes de collecte de données. D'abord, nous avons procédé à un examen documentaire approfondi des documents de projet et des

⁴ Patton, (2015)

publications universitaires et des rapports d'institutions internationales tels que les documents d'évaluation de Projet de la Banque Mondiale, etc. Ensuite, nous avons eu des entretiens avec des informateurs clés des parties prenantes.

A cet effet, un guide d'entretien semi-structuré a été conçu avec un nombre limité de questions de base et des « questions d'incitation » supplémentaires. La population cible est constituée d'informateurs clés membres du personnel de l'UNICEF, des ministères tels que le ministère de la Solidarité nationale, des Affaires sociales, des Droits de l'homme et du Genre, des membres du personnel concernés de l'UAP et des ONG nationales telles que l'ODAG.

Au cours des entretiens, nous avons réalisé que le fait de limiter le guide à un petit nombre de questions ouvertes bien formulées permettait aux personnes interrogées d'avoir la liberté d'orienter l'entretien vers les sujets les plus pertinents pour les objectifs de l'analyse.

Enfin, nous avons conduit des discussions de groupe en mars 2021. Les participants ont été sélectionnés parmi les bénéficiaires qui ont participé à des activités complémentaires telles que des séances de sensibilisation sur la planification familiale, les AGR, etc. En résumé, 14 discussions de groupe ont été menées avec les bénéficiaires du projet et d'autres, y compris les dirigeants communautaires, les membres des comités de colline, les chefs religieux, les animateurs communautaires. Au total 133 personnes au total ont assisté à ces discussions dont 38 femmes, 32 hommes et 63 personnes essentiellement des acteurs locaux, participant aux discussions dans des groupes mixtes.

Les considérations éthiques ont été mises en avant, on s'est assuré que les participants étaient traités comme des « agents autonomes » et qu'ils avaient le temps et les informations nécessaires pour décider s'ils souhaitaient ou non participer, et qu'ils n'étaient pas contraints de participer. Les participants ont été sélectionnés selon la méthodologie d'échantillonnage raisonnée.

3. Résultats

Les résultats de cette recherche sont structurés autour de deux points essentiels : l'analyse des goulots d'étranglement et obstacles liés à la demande vue du côté des bénéficiaires et celle liée à l'offre et à la qualité vue de côté des parties prenantes. A cet effet, nous avons tenté de répondre à la question suivante : ces contraintes ont-ils pu impacter l'atteinte des objectifs fixés par les promoteurs du projet ?

3.1. Analyse des goulots d'étranglement et obstacles liés à la demande

Les obstacles liés à la demande s'entendent comme les facteurs influant négativement sur les capacités des particuliers, des ménages et des communautés à accéder à des biens et des services importants offerts par les activités du projet.

Rappelons qu'il s'agit de transfert monétaire inconditionnel, c'est à dire que les versements des montants aux ménages bénéficiaires sont accompagnés de plusieurs activités complémentaires pour le changement de comportement et pour la promotion des investissements dans le capital humain des ménages, en particulier chez les femmes et les enfants. Parmi ces activités figurent des séances de démonstrations des bonnes pratiques et des activités d'information, l'éducation et la communication (IEC) en santé maternelle et infantile, nutrition et alimentation du nourrisson et du jeune enfant, développement du jeune enfant y compris la protection sociale, et l'éducation financière de base etc., en plus des visites à domicile.

Des résultats issus des discussions de groupe, il ressort dans la grande majorité que l'introduction tardive des activités complémentaires après le début des transferts d'argent a constitué un véritable obstacle à l'atteinte des résultats escomptés. Il y a eu un grand décalage entre le versement des montants mensuels et le début des activités complémentaires alors qu'elles devraient au mieux précéder le versement des TM. Cette situation a eu pour corollaire, le gaspillage des montants reçus dans des activités autres que celles prévues dans le projet initialement. Les bénéficiaires ne savaient pas comment utiliser correctement le transfert d'argent, car ils avaient besoin de quelques lignes directrices. Ces résultats confirment les propos de ce leader communautaire :

« Elles (les activités complémentaires) sont arrivés un peu tard parce que ceux qui ont reçu le TM en premier lieu n'avaient pas les mêmes directives sur la façon d'utiliser l'argent qu'ils ont reçu. Leur mari pouvait prendre tout l'argent versé pour une soirée de beuverie ». (FG, Commune de Mutumba-Mubaragaza).

Dans certains cas, le TM a provoqué un conflit dans certains ménages où le père de famille prenait tout l'argent à ses propres fins ; il n'y avait parfois pas de consensus sur la façon de dépenser l'argent. Selon une femme bénéficiaire, « nous avons l'habitude d'avoir des conflits conjugaux lorsque nous recevions notre argent parce que mon mari veut contrôler la façon dont nous dépensions l'argent, et il préfère l'utiliser à ses propres fins, et nous n'avions aucune directive avant d'assister aux AGR. » (FGF, Commune de Gittega-Buraza). Selon un homme bénéficiaire, « les AC étaient d'une grande importance car le TM a entraîné des conflits conjugaux en raison du manque de consensus sur la façon de gérer l'argent » (FGH, Commune de Gittega-Buraza)

Les participants aux entretiens ont mentionné l'importance de la session d'éducation financière et comment cela aurait pu être utile s'ils avaient reçu cette formation de sensibilisation plus tôt. Selon une femme bénéficiaire, « l'éducation financière n'a pas été donnée avant l'introduction des TM, puis nos maris ont gaspillé l'argent que nous avons reçu. Les transferts monétaires reçus après la mise en place des activités complémentaires ont été mieux gérés. » (FGD-F Commune de Gittega-Buraza). Une autre femme bénéficiaire s'est exprimée en disant, « les AC ont commencé tard. Nos maris ont gaspillé l'argent du transfert d'argent mais avec l'introduction de l'éducation financière,

ils (nos maris) ont appliqué ce qu'ils ont appris là-bas à la maison ». (FGD-F Commune de Gittega-Buraza).

Dans la mesure où il y a eu un décalage entre le démarrage des premiers transferts monétaires et le démarrage effectif des activités complémentaires, censées expliquer aux bénéficiaires la finalité des transferts monétaires, on comprend que les participants aux groupes de discussion aient logiquement critiqué les responsables de cet écart. Notons tout de même que, l'introduction d'activités complémentaires en tant que composante du projet de transfert monétaire était une idée nouvelle et innovante qui est apparue pour la première fois au Burundi et dans la région. Cela devrait constituer un cas d'école, et servir d'exemple pour d'autres projets de ce genre dans le futur.

Un autre cas de goulots d'étranglement est lié au montant des transferts versés. Le projet a prévu de verser 40 000 FBU par mois aux bénéficiaires. Selon les participants, il était difficile de démarrer un projet avec seulement un mois de versement d'argent liquide, ce qui est insuffisant. Même si cela couvrait leurs besoins de base, pour démarrer une activité génératrice de revenus, les participants ont révélé qu'ils avaient besoin de plus que le montant fourni mensuellement.

Selon un homme bénéficiaire, « il était difficile de préparer un projet avec 40 000 FBU⁵ parce que c'était une quantité insuffisante d'argent pour réaliser un projet avec succès » (FGD-H Commune Ruyigi-Butangazma). Les leaders communautaires ont également soutenu l'idée que l'argent reçu chaque mois est insuffisant de même que les membres du comité collinaire.

« Pour que les TM permettent aux ménages de réaliser des projets à fort impact, les fonds doivent être versés au moins après 4 mois pour que l'argent soit substantiel pour les projets majeurs et à long terme. » (Comité FGD-collines, Commune Mutumba-Mubaragaza)

Un autre type d'obstacles a été le manque d'explication sur le contenu des activités complémentaires et sur le but de ces activités. Cela a eu un impact sur les participants et un effet négatif sur leur volonté d'assister à ces sessions. Voici les propos d'une femme bénéficiaire :

« En effet, au début, les gens ne comprenaient pas bien le but de ces activités. N'oublions pas que nous sommes en milieu rural. Au début, la sensibilisation sur planification familiale avec des méthodes modernes n'était pas accessible à la plupart d'entre nous et les gens ne comprenaient pas les choses au même niveau. » (FGD- Gittega-Buraza)

Il faut également noter que les sensibilités culturelles ont également joué un rôle important et ont constitué un goulot d'étranglement dans la première introduction de séances de sensibilisation en planification familiale. Dans l'un des groupes, les femmes ont déclaré qu'elles n'aimaient pas les méthodes

⁵ 40 000FBU = 14\$US

contraceptives en raison de leurs croyances religieuses, et dans un autre groupe mixte, elles ont mentionné qu'elles n'avaient pas assisté aux séances de planification familiale. Comme l'a mentionné le chef de la communauté :

« Des idées fausses, des croyances religieuses empêchaient les gens d'adhérer à certaines séances de sensibilisation comme le planning familial. Désormais, les ménages savent bien se coordonner en matière de planification familiale et pensent que parler de planification ne revient pas à tuer un bébé. » (FGD-M Mutumba Rabiro)

3.2. Analyse des goulots d'étranglement et obstacles liés à l'offre

Les obstacles liés à l'offre, représentent les facteurs qui entravent la capacité des systèmes et des structures nationales d'appui à assurer la fourniture de biens et de services importants du point de vue des activités complémentaires. Les parties prenantes, en l'occurrence les acteurs nationaux ont évoqué le même goulot d'étranglement que celui fréquemment évoqué par les bénéficiaires de transfert monétaire participant aux FGD, à savoir « l'introduction tardive des AC après attribution des transferts monétaires ». Selon eux, il s'agissait d'une erreur stratégique qui n'a pas été planifiée comme elle aurait dû l'être au début du projet. Selon un responsable de l'UAP,

« Dans des circonstances normales, les AC devaient commencer avant les TM, donc les bénéficiaires auraient été informés des séances de sensibilisation avant la distribution des TM. Il était initialement prévu de démarrer au moins 3 mois avant le début des transferts monétaires. Malheureusement, l'ONG qui a été embauchée pour mettre en œuvre les AC a également été recrutée tardivement ». (RUAP-Central)

Il faut reconnaître que l'introduction tardive des activités complémentaires a également provoqué des conflits intrafamiliaux. Selon un responsable de ODAG, une ONG locale « le défi au début, c'est que nous pensions que les gens devaient acheter de la nourriture avec le TM mais sans AC, ils ne savaient pas comment dépenser. Les hommes avaient tendance à acheter de l'alcool avec l'argent qu'ils recevaient des TM. Les partenaires eux aussi ont relevé le problème du montant insuffisant du transfert en espèces.

Selon eux la hausse des prix des denrées alimentaires, l'inflation croissante et de la pauvreté grandissante, il est vite apparu que le montant n'est pas suffisant à lui seul et il ne suffit pas d'utiliser les compétences acquises lors d'activités complémentaires telles que la création de leur propre activité génératrice de revenus pour espérer s'en sortir. Selon un responsable de l'UAP, « au début du projet, les 40 000 FBU valaient 25 dollars, mais aujourd'hui, ils ne valent que 20 dollars ».

Les parties prenantes ont également relevé un autre goulot d'étranglement mentionnés, celui relatif à l'accent mis par les activités complémentaires sur le ciblage des femmes plutôt que des hommes. Selon eux il s'agissait d'une discrimination positive qui favoriserait l'autonomisation des femmes, mais cela a entraîné des effets pervers. Selon certains de leurs propos : « Le projet est

fortement axé sur l'éducation des femmes, l'autonomisation des femmes. Il devrait mettre l'accent sur l'amélioration des compétences des hommes, ainsi que sur l'éducation. Ils doivent être inclus dans les séances de sensibilisation »

En outre, les parties prenantes ont également soulevé un autre obstacle, celui de l'élaboration tardive du cadre de suivi des activités complémentaires. Le projet n'incluait pas d'indicateurs dans certains domaines tels que l'éducation financière, etc., l'UAP a dû développer le cadre de résultats de l'AC, alors que dans le document de base, il n'y en avait pas du tout.

4. Discussions

Les résultats de cette recherche révèlent l'existence des goulots d'étranglement tant de l'offre (les parties prenantes) que de la demande des services (bénéficiaires des TM), il est important d'en parler afin de prévenir ces derniers.

Il faut noter que ce projet Cash⁺ est basé sur la théorie de changement avec plusieurs activités visant au changement de comportement des bénéficiaires. Ces activités consistaient en la sensibilisation et la vulgarisation, sous forme de sessions de formation incluant quatre thématiques principales : (i) la santé de la mère et de l'enfant ; (ii) l'alimentation du nourrisson et de l'enfant ; (iii) éducation financière sur l'épargne et les crédits mutuels et (iv) développement intégré de la petite enfance. En outre, il était prévu des visites à domicile des ménages bénéficiaires afin d'évaluer s'ils avaient maîtrisé les différents aspects et les contenus des formations dispensées.

Toutes ces activités prévues constituaient des aspects très importants pour la réussite du projet car les transferts monétaires à eux seuls ne suffisent pas pour obtenir des résultats probants » (Unicef, 2020, p. 20). P. Prostejov (2019, p.1105), disait que « le changement social et comportemental est un processus qui intègre les individus, les communautés ou les sociétés et leur permet d'adopter et de pérenniser des comportements positifs ». Et I. Ajzen et M. Fishbein, (1980, p. 98) de renchérir : « le changement de comportement d'un individu est donc caractérisé par la modification d'une action et d'une façon de se comporter ». En réalité, selon le schéma qui a été adopté dans la mise en œuvre, les formations devraient commencer avant ou en même temps que les versements des transferts aux ménages bénéficiaires. Mais cela n'a pas été le cas, les transferts ont été versés aux bénéficiaires avant même que les formations ne débutent. Alors que ces formations étaient censées montrer aux bénéficiaires la façon dont ils devaient les utiliser. Ainsi, les femmes se sont retrouvées avec ces premiers montants versés sans trop savoir ce qu'elles devaient en faire. Alors la plupart des maris les ont utilisés pour leurs besoins personnels. Selon l'Unicef (2020, p. 14) « la plupart des autres obstacles liés à la demande sont de type comportemental, et font généralement l'objet d'interventions visant un changement social et comportemental ».

En dehors des aspects comportementaux il y a aussi des facteurs contextuels qui constituent également des goulots d'étranglement pour la mise en œuvre des activités. Les activités complémentaires sont éclairées par la compréhension des facteurs contextuels qui prévalent dans la zone d'intervention. Parmi ces facteurs figurent les habitudes des bénéficiaires, leurs pratiques sociales etc., qu'on ne doit pas ignorer.

Dans une étude réalisée par l'UNICEF, en comparant différents projets Cash+ en 2017, les résultats ont montré que la mise en œuvre des AC a « remédié à certains des obstacles non financiers et non structurels rencontrés par les personnes démunies, et renforcé les effets positifs des transferts monétaires, contribuant ainsi à accroître la portée de chaque projet » (K. Roelen 2017, p. 79).

Une autre étude cette fois-ci réalisée au Mali par A. Le Port, et al., en 2019, a essayé d'évaluer la valeur incitative des TM octroyés aux bénéficiaires. Il a été démontré que la valeur incitative s'est révélée limitée car « les restrictions liées à la mise en œuvre du projet, l'isolement et l'inaccessibilité des établissements de santé, ainsi que le faible montant des transferts auraient contribué à réduire la valeur incitative » (Unicef, 2020, p. 28). Il y a une corrélation positive entre la valeur incitative et l'accessibilité à ces AC. Plus le montant est important, plus grande est la valeur incitative, et donc la probabilité que le bénéficiaire respecte les conditions imposées est élevée, en l'occurrence la fréquentation des services essentiels au projet par les bénéficiaires.

Certes les transferts monétaires influent de manière particulièrement efficace sur la demande en fournissant aux bénéficiaires les ressources financières leur permettant de surmonter les obstacles économiques et de compenser la perte ou le manque de revenus. Cela étant, l'efficacité des transferts monétaires à agir sur les obstacles de la demande dépend d'autres obstacles, mais aussi du bon fonctionnement de l'offre. Souvent, l'opérationnalisation des activités se heurte souvent aux faiblesses des capacités des institutions nationales sur le territoire (lenteurs administratives, manque de compétences, faible présence sur le terrain, etc.). Au contraire, de par leurs ressources humaines et financières et leur présence sur le terrain auprès des communautés vulnérables, les acteurs humanitaires ont démontré une forte capacité d'innovation (p. ex. paiements par téléphone mobile) et une capacité d'intervention dans les zones reculées.

De nos jours, il y a toute une foule de documentation et d'outils d'analyse pour informer et conseiller sur la conception de projets de transfert monétaire. Ils devraient aider à lever les goulots d'étranglement des initiatives nationales.

Si les accompagnateurs des groupes de discussion ont évoqué les goulots d'étranglement, ils ont également évoqué les facteurs facilitants, tels que (i) l'encadrement très utile assuré par les animateurs communautaires, (ii) la relation constructive entre l'agent de l'ONG (agent communal et animateur communautaire) et le leader communautaire, (iii) la tenue régulière des visites

à domicile. En général, le rôle des animateurs communautaires a été très bien perçu par les bénéficiaires, notamment leur rôle d'explication, d'information sur le projet et de suivi de l'application par les bénéficiaires des leçons apprises lors des sessions de formation :

« Les animateurs communautaires ont joué un rôle important en conseillant aux bénéficiaires de bien appliquer les leçons apprises lors des sensibilisations afin de continuer à progresser même à la fin du projet. » (FGD 1)

« Les responsables de terrain étaient dévoués au projet. Ils ont aidé à comprendre le projet et ont dissipé tous nos doutes. Je me donne corps et âme pour recevoir les séances planifiées au bon moment et bien gérer les Réceptions TM dans les règles de l'art. Si vous ne comprenez pas et que vous demandez, ils prendront la peine de vous répondre jusqu'à ce que vous trouviez la réponse à votre question. » (FGD 4-femmes)

La relation constructive entre les ONG et l'agent communautaire a également été appréciée par les animateurs des FGD. La majorité des participants ont confirmé que la relation entre l'agent communal de l'ONG et l'agent communautaire était bonne ; et qu'ils ont collaboré au moment de la sensibilisation.

Enfin et surtout, les visites à domicile ont été mentionnées par les préposés aux groupes de discussion comme étant nécessaires et comment elles ont été utiles pour que les préposés atteignent l'objectif du projet qui est de s'assurer que les transferts monétaires sont utilisés conformément aux directives fournies lors des séances de sensibilisation et certaines activités complémentaires sont bien comprises par la communauté et elles sont appliquées dans les conditions nécessaires :

« Les membres du Comité Collinaire ont régulièrement vérifié que les bénéficiaires ont profité du transfert d'argent et des AC. Ceux qui se permettaient les malversations ont été avertis et sont revenus à l'ordre. En gros, ils ont fait ce que le projet attendait d'eux. » (FGD4-femmes)

« Les membres du Comité collinaire ont visité la plupart des ménages et ont suggéré d'appliquer les choses qu'ils ont apprises au cours des sessions de sensibilisation et de vérifier les améliorations dans les maisons, notamment dans le domaine de l'hygiène. » (FGD5)

Il faut noter que dans la mise en œuvre des projets, le plus important est d'identifier les goulots d'étranglement. Et la première étape pour traiter un goulot d'étranglement est de l'identifier correctement. Cela peut être réalisé grâce à diverses méthodes d'analyse de données et d'observation directe. L'une d'entre elles est le Diagramme Ishikawa⁶ qui repose sur quelques principes

⁶ Diagramme d'Ishikawa : Le principe du diagramme d'Ishikawa est de faire une représentation graphique en forme de poisson pour indiquer le problème à résoudre ou l'effet à analyser

d'utilisation. Il s'agit de représenter graphiquement les différentes causes potentielles d'un problème ou d'un effet indésirable dans la mise en œuvre d'un projet. L'avantage de ce diagramme est de faciliter l'identification des causes profondes d'un problème et à guider la recherche de solutions appropriées.

Conclusion

L'analyse des goulots d'étranglement (Bottleneck analysis) a permis d'identifier les facteurs déterminants d'une couverture effective des services essentiels.

En raison de l'introduction tardive des AC dans le projet de transfert monétaire, la distribution des transferts monétaires n'a pas été utilisée efficacement par les bénéficiaires du projet. Les activités complémentaires doivent être mises en œuvre avant l'introduction de la composante transfert monétaire, ceci est indiqué à la fois par les bénéficiaires et les informateurs clés à maintes reprises

Les sensibilités locales et culturelles doivent être prises en considération lors de l'organisation de séminaires dans le cadre de la composante AC. En particulier, les problèmes liés à la planification familiale sont mentionnés comme étant un sujet sensible pour des raisons religieuses. Il devrait donc être mieux rédigé et conçu pour atteindre la bonne population ciblée. En plus d'un meilleur ciblage, il devrait y avoir davantage d'activités ciblant exclusivement les hommes, en particulier dans le développement de la petite enfance, tandis que les femmes doivent être davantage encouragées à participer à des activités génératrices de revenus dans le cadre de l'autonomisation économique des femmes.

Le montant des transferts monétaires n'est pas suffisant pour la réalisation d'activités génératrices de revenus. C'est l'un des goulots d'étranglement. Sans capital, cette activité complémentaire ne pourrait pas donner des résultats fructueux.

Pour identifier, gérer et éliminer efficacement les goulots d'étranglement dans l'opérationnalisation on peut se référer à la méthodologie de la Théorie des Contraintes (ToC).

L'identification des goulots d'étranglement et leur élimination ont un impact significatif sur l'efficacité du système de délivrance des outputs. Grâce aux technologies modernes telles que la Process Intelligence, l'analyse des goulots d'étranglement peut être réalisée plus rapidement et plus facilement que jamais, sans les inconvénients de la recherche et de la cartographie manuelle

Les transferts monétaires sont plus efficaces lorsqu'ils sont complétés par des interventions spécifiques ou sensibles aux questions de nutrition. Et

l'élimination des goulots d'étranglement qui entravent l'opérationnalisation des politiques nationales de transferts sociaux s'avèrent très importante.

Références bibliographiques

- Ajzen Icek, et Fishben Martin, (1980), Understanding attitudes and predicting social behavior, *Social Behavior and Personality : An international journal ; Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall Inc.*, 278 p.
- Amégee Kodjopatapa, (2023), Transfert monétaire et Dynamiques communautaires au Burundi, *Revue Ingénierie Culturelle*, N° 12, Vol.2 ; pp. 175-194.
- Le Port Agnès. *et al.*, (2019), *Program Impact Pathway Analysis Reveals Implementation Challenges that Limited the Incentive Value of Conditional Cash Transfers Aimed at Improving Maternal and Child Health Care Use in Mali*, *Current Developments in Nutrition*, vol. 3, no 9, 14 p.
- Prostejov Petr Schmied, (2019), *Changement social et comportemental : Perspectives et pratiques*, Guide du praticien, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, 208 p.
- République du Burundi. (2021). *Effets des activités complémentaires du Projet d'Appui aux Filets Sociaux sur la vie socio-économique des ménages bénéficiaires-Merankabandi : Rapport d'analyse des résultats*. Unicef, BM, Bujumbura, 85 p.
- République du Burundi, Ministère des Finances et de la Planification du Développement Économique -ISTEEBU/AFRISTAT/ BAD Burundi. (2015). *Profil et Déterminants de la Pauvreté sur les Conditions de Vie des Ménages 2013/2014, Enquête sur les conditions de vie des ménages : Rapport de l'enquête modulaire*. - ECVMB-2013/ 2014), Bujumbura, 305 p.
- République du Burundi/Banque mondiale, (2019), *Projet d'appui aux Filets Sociaux Merankabandi*, Rapport préparatoire de la Revue à mi-parcours, 44 p.
- République du Burundi/Banque Mondiale, (2020), *Projet d'appui aux Filets Sociaux Merankabandi : Capitalisation de l'expérience du projet dans le cadre de la composante changement de comportement*, 47 p.
- Roelen Keetie. *et al.*, (2017), *How to Make Cash Plus Work : Linking Cash Transfers to Services and Sectors* , Document de travail Innocenti, Centre de recherche de l'UNICEF, Florence, 42 p.

Unicef, Global Nutrition Cluster, (2020), *Données probantes et orientations relatives à l'utilisation des transferts monétaires en faveur de la nutrition dans les situations d'urgence*, 78 p.

United Nations Children's Fund, UNICEF, (2015), *Cash Transfer as a Social Protection Intervention : Evidence from UNICEF*, Evaluations, 76 p.

Webographie

Goldratt Eliyahu M. (1980), What is this thing called Theory of Constraints : and how should it be implemented? 159 p. [Consulté le 10/06/2024], <http://brharnetc.edu.in/br/wp content/uploads/2018/11/5.pdf>

<https://www.merankabandi-site.bi/?fr/at2>

<https://www.merankabandi-site.bi/?fr/rb>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie_de_Covid-19_au_Burundi

USAGES ET FONCTIONS SOCIOCULTURELLES DU VIN DE PALME CHEZ LES *TEKE-NZIKU* DU CONGO (1960-2000)

Nadine NGAYINO¹

Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo

nadinengayino@gmail.com

Georges MIEMBAON²

Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, gmiembaon@yahoo.fr

Résumé

Cet article aborde les usages et les fonctions socioculturelles du vin de palme chez les *Teke-nziku* au nord-Congo dans une période postcoloniale qui s'étale de 1960 à 2000. Son objectif est de favoriser une meilleure connaissance de l'évolution de la valeur socioculturelle du vin de palme et son impact dans les mentalités et des attitudes collectives des *Teke-nziku* contemporains. Sur la base d'une approche sociohistorique qui privilégie l'interdisciplinarité, la technique et le traitement des données relèvent des sources orales et écrites disponibles compulsées. Il en ressort que le vin de palme, très prisé et très recherché, fait une commodité incontournable dans les rapports sociaux interpersonnels et constitue un véhicule de bonnes mœurs, un vecteur dynamique de sociabilité. De plus, il favorise une relation et une communication dans les cérémonies rituelles et culturelles où sont convoqués et honorés les esprits des ancêtres et les divinités.

Mots-clés : usage, société, culture, vin de palme, *teke-nziku*.

Abstract

This article approaches the uses and the sociocultural functions of the palm wine at the *Teke-nzikus* in the north-Congo in one postcolonial period that spreads from 1960 to 2000. Its objective is to encourage a better knowledge of the evolution of the sociocultural value of the palm wine and its impact in mentalities and the collective attitudes of the contemporary *Teke-nzikus*. The examined available oral and written sources raise on the basis of an approach sociohistorique that privileges interdisciplinarity, the technique and the treatment of the data. It takes out again of it that the wine of palm, very valued

¹ Département d'Histoire, Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, nadinengayino@gmail.com

² Département d'Histoire, Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, nadinengayino@gmail.com

and very sought-after, makes a convenience incontournable in the reports social interpersonnels and constitute a vehicle of good mœurs, a dynamic vector of sociability. Besides, it encourages a relation and a communication in the ritual and worship ceremonies where are convened and honored the minds of the forebears and the divinities.

Keywords: use, society, culture, wine of palm, *teke-nziku*.

Introduction

Boisson artisanale africaine d'une tradition multiséculaire, le vin de palme est omniprésent des us et coutumes des sociétés traditionnelles africaines, y compris celle du sous-groupe ethnolinguistique *nziku*³ au nord-ouest de Brazzaville en République du Congo. Chez ces derniers, très prisé, il fait partie de leur patrimoine alimentaire extrêmement riche et varié. De par son importante consommation quotidienne, il possède un pouvoir de sociabilité d'une forte dimension historique. Les auteurs comme M. Nganguba (1975) et F. Ewani (1979) ont analysé ses procédés de production artisanale et ses modes de consommation de l'époque précoloniale à l'époque coloniale. Ces études méritent d'être approfondies et complétées au regard des problèmes épistémologiques que ne cesse de susciter la réflexion sur le vin de palme en milieu traditionnel congolais dans la période historique qui s'étale de 1960, année de la fin de la colonisation du Congo à 2000, année qui marque le début du XXI^e siècle. Nous nous intéressons à cette dernière période, parce que nous trouvons une banque de données originales dans les sources orales que nous pouvons exploiter pour évaluer l'évolution contemporaine du vin de palme, replacée dans une mouvance sociohistorique. La question essentielle de cette étude est la suivante : quelle est la place qu'occupe le vin de palme dans les mœurs et coutumes des *Teke-nziku* du Congo ? Nous affirmons que le vin de palme chez les *Teke-nziku* est un vecteur socioculturel dans les relations interpersonnelles, et qu'il apporte une chaleur indispensable aux bonnes mœurs et coutumes. Cette hypothèse nous permet de fixer les objectifs de décrire et d'analyser les usages et les fonctions socioculturelles du vin de palme en pays *Teke-nziku* dans la période que nous avons retenue.

Par sa nature, le vin de palme ou vin blanc, liquide de couleur blanchâtre, est une boisson alcoolisée obtenue par une fermentation naturelle de sève de palmier. La fermentation est rapide et commence dès réception de la sève dans

³ Les *Nziku* sont les *Teke*, un sous-ensemble des *Bantu*, un terme formé au milieu du XIX^e siècle par le linguiste et missionnaire allemand Wilhelm Heinrich Emmanuel Bleek pour désigner les peuples un certain de peuples chez lesquels *bantu* sert en général à nommer des peuples divers, mais présentant une parenté linguistique évidente. D'après la théorie linguistique, fortement controversée à mesure que se multiplient archéologiques, Les *Bantu* seraient originaires de la région comprise entre le Sud de la Bénoué (Nigéria) et le Cameroun. Le Lac Tchad est aussi cité comme foyer originel des *Bantu*.

le récipient collecteur. Elle s'arrête au bout de douze heures environ, lorsque tous les sucres ont été transformés. Très prisé par de nombreux groupes ethnolinguistiques d'Afrique, le vin de palme est souvent sollicité lors des cérémonies et les rites coutumiers. *Mali a mba*, est le nom que les *Teke* du Congo des temps anciens ont donné au vin de palme. *Massanga ya mbila*, en langue lingala, est le nom attribué au vin de palme par les congolais des deux rives du fleuve Congo.

L'étude se situe au croisement de l'histoire de la culture matérielle, de l'histoire des mentalités, des attitudes collectives et de l'histoire sociale. En s'appuyant sur une approche sociohistorique qui privilégie l'interdisciplinarité, la technique de collecte des données relève d'une documentation riche provenant du croisement des bribes des sources écrites⁴ disponibles compulsées patiemment et les sources orales, très abondantes. Nous avons recueilli au cours de deux missions d'enquête de terrain des témoignages auprès des individus ou groupes d'individus, âgés d'au moins quarante ans, sur la base d'entretiens semi-directifs⁵ menés sur le terroir *Teke-nziku* à *Djambala*⁶ et à Brazzaville. Une synthèse de toute cette documentation disproportionnée a été faite d'après la règle de croisement et de contrôle des sources pour aboutir aux informations dignes et fiables.

L'analyse de tous ces documents d'importance inégale et leur groupement par centres d'intérêt ont permis d'articuler cette étude autour de trois points essentiels qui favorisent une bonne anatomie du vin de palme en pays *Teke-nziku*. Le premier point en examine les procédés techniques de production. Le deuxième dégage ses usages socioculturels sous deux aspects : d'abord le rôle du vin de palme dans les relations sociales, ensuite, son importance dans le processus matrimonial coutumier. Enfin, le troisième analyse l'utilité du vin de palme dans les cérémonies rituelles et culturelles en trois aspects : les rites funéraires et le culte des ancêtres, les rites de production alimentaire, les rites gémellaires et les rites propitiatoires.

⁴ Ce sont des ouvrages généraux ayant trait directement au vin de palme ou à des degrés divers ; des travaux académiques (thèses de doctorat et Mémoires de Master en sciences humaines et sociales, essentiellement de la période précoloniale ou coloniale.

⁵ Essentiellement à l'aide d'un questionnaire préétabli en rapport avec l'objet d'étude, nous avons laissé les témoins développer librement leurs points de vue.

⁶ Chef-lieu du département des Plateaux, situé à 400 km au nord-ouest de Brazzaville, capitale de la République du Congo. Il est largement habité par les *Teke-nziku*., en grande majorité, depuis une période extrêmement lointaine, très difficile à dater.

1. Les procédés techniques de production du vin de palme en pays *Teke-nziku*

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, on ne peut qu'être frappé de la permanence d'une variété des arbres d'origine étrangère à l'Afrique, y compris le palmier⁷ en pays *teke* du Congo qui pousse dans les forêts galeries et dans certains endroits humides, sans efforts humains⁸, depuis une période très ancienne. Leur dénombrement donne à observer deux catégories : le palmier à huile, *elaeis guinensis*⁹, *mbâ li nkeiné* en langue *teke* et le palmier raphia, *mbâ li mpu*. C'est de ces deux types de palmiers que provient le vin de palme, très apprécié et beaucoup consommé dont les techniques et les outils d'exploitation sont rudimentaires¹⁰.

Les techniques de production du vin de palme chez les *Teke-nziku* sont très variées. Mais deux d'entre elles méritent d'être examinées parce qu'elles nous semblent les plus ingénieuses et les plus répandues chez certains groupes ethnolinguistiques du Congo.

Dans la première méthode, on se procure du vin en faisant un trou en bas du jeune bourgeon terminal, ou après sectionnement d'une inflorescence mâle que les récolteurs maîtrisent pas mal. On suspend ensuite un récipient juste à l'ouverture découlera le suc après deux à trois jours de l'ouverture de l'orifice¹¹. Cette méthode dite archaïque est aussi très répandue chez les *Kongo*, peuple

⁷ Le palmier a reçu des botanistes le nom scientifique Arecaceae ou arécacée. Il est classé dans la famille

de plante monocotylédone qui veut dire que les palmiers sont des plantes herbacées et non plantes ligneuses comme les arbres. Ils se caractérisent par une tige ligneuse en forme de colonne simple, plus ou moins cylindriques. Leurs tiges sont non ramifiées. Il présente des feuilles pennées ou palmées. En effet, les principales parties des palmiers sont : une tige droite non ramifiée, le stipe rarement ramifié, le plus souvent dressé, atteignant une hauteur variable de vingt à trente mètres, une liane rampante comme le rotin. Ils ont de grandes feuilles persistantes qui sont pétiolées et engageantes. Leur limbe est fréquemment très développé, entier et plissé dans le bourgeon. Des feuilles pennées ou palmées sont disposées dans une spirale au-dessus du tronc. Les racines forment un faisceau adventif à la base de stipe. Les fleurs sessiles sont groupées en spadices enveloppés par la spathe. Ils poussent dans les climats chauds.

⁸ Mfira, enquête orale n°6, du 7 septembre 2023 à Djambala.

⁹ Le palmier à huile, l'*elaeis guinensis* est un arbre très connu en Afrique noire dont le stipe peut atteindre vingt à vingt-cinq mètres, est couronné de longue feuille décombrant. Le pétiole des feuilles pennées porte de nombreuses dents littérales. Il est d'origine d'Afrique tropicale occidentale et centrale.

Le nom du palmier *elaeis guinensis* a pour auteur Jacques qui en 1963, l'observe aux Antilles. En effet, *Elaeis* vient du grec « elaios », l'olive ; « guinensis » rappelle que la plante a été importée de Guinée à la Martinique. L'*elaeis guinensis* est donc l'arbre à olive de Guinée². On peut le trouver à l'état naturel en Afrique noire.

¹⁰ . Il est intéressant de noter que faut noter que, pour l'ensemble de tous ces procédés de travail, les récolteurs ne disposent que de quelques outils ou appareils manuels rudimentaires. Certes, le caractère archaïque de techniques de production demeure empirique.

¹¹ Brunel Monka, enquête orale n°7, du 7 septembre 2023 à Djambala.

voisin des *Tekes*. C'est à A. Pandi (1984, p.33) que nous avons emprunté le passage suivant :

Le Nsongui, malafoutier, se hisse pieds nus le long du tronc à l'aide d'une ceinture (Ngodi) faite de lianes et de lattes de pétiole ingénieusement agencées ; les deux boucles situées aux extrémités libres sont conçues de telle façon qu'elles se resserrent d'autant plus que la traction pour les écarter est plus forte. Une section plus large sert d'appui pour le dos. Les orteils se placent dans saillies du tronc parfois entaille ; et la progression se fait par coup de rein successif, qui permet de déplacer la ceinture vers le haut, mètre par mètre. L'opération est assez difficile mais rapide, et ce système à l'avantage de laisser aux cueilleurs les deux mains libres.

La deuxième méthode, très connue aussi chez le sous-groupe ethnolinguistique *Mbomi taba* du département de la Likouala¹², consiste à abattre le palmier à huile ou le palmier raphia pour faciliter les opérations de récolte de vin. Un trou est creusé à base des jeunes palmes. Kiangha¹³, un grand-père *nziku*, grand connaisseur des techniques agricoles et du code juridique coutumier *teke*, en a fait la description suivante :

Après avoir abattu le palmier, on creuse un trou au niveau des palmes et on recouvre ensuite ce trou soigneusement à l'aide des feuilles de palmier ou d'autres, après avoir rongé plusieurs fois la chair du palmier. Deux (02) ou trois (03) jours après, le récolteur vient visiter chaque matin le tronc, la sève fermentée est recueillie sous forme de vin blanc laiteux et sucré, *Ngia*, en langue *teke*, on peut recueillir au maximum deux (02) litres par jour soit le matin, soit le soir.

Le constat que l'on peut faire de ces deux méthodes est que la première paraît très délicate et risquée, car le récolteur est devant un danger, surtout qu'un palmier à huile peut atteindre quinze à vingt mètres de hauteur. Il doit être prudent et vérifier constamment à chaque avancée sa ceinture ou le fil d'attache. Cette méthode, selon S. Elanda¹⁴, peut conduire aussi à la faible production de noix de palme. En revanche, l'avantage est que le récolteur peut recueillir trois à cinq litres de vin de palme par jour¹⁵.

Par ailleurs, la seconde méthode est moins risquée, mais elle consiste à abattre les palmiers et en récolter à même la terre. Cette méthode présente quelques avantages qui facilitent la récolte du vin sans difficulté. Peu importe l'heure, le récolteur peut se rendre au site pour récolter le vin. Si l'on croit Kiangha,

Le vin de palme de meilleure qualité est celui qui est récolté en saison sèche, au cours de laquelle un palmier peut produire le vin de palme, *kasibi*, durant près de deux (02) semaines. À ce type de vin, on peut ajouter les feuilles ou

¹² Kiangha, enquête orale n°4, du 10 octobre 2023 à Brazzaville.

¹³ Kiangha, enquête orale n°4, du 10 octobre 2023 à Brazzaville.

¹⁴ Sorel Elanda, enquête orale n°1, du 10 octobre 2023 à Brazzaville.

¹⁵ *Idem*

un peu d'écorce sèche d'un arbre, *muala*, pour obtenir une boisson alcoolisée après deux (02) ou quatre (04) jours¹⁶.

Dans la même perspective, le vin de palme obtenu à partir du palmier à raphia est appelé *mbali onlie*. Il est très prisé, très apprécié et attire abondamment de nombreux suffrages des *Teke-nziku*. Nous tenons de M. Ndoulou l'information selon laquelle « *le bon vin se reconnaît lorsqu'il peut dégager de la mousse en grande quantité pendant les temps chauds. Il possède d'utiles vertus et joue un rôle important dans le vécu quotidien des Teke-nziku*¹⁷ ». Ce vin de palme est d'une grande utilité lors des événements festifs ou les grandes cérémonies rituelles et culturelles où sont convoqués et honorés les mânes des ancêtres ou les esprits familiaux et des divinités.

Enraciné dans un profond passé, dans la totalité de l'expérience humaine, le vin de palme représente un produit très élaboré et très original du patrimoine culturel *teke* et détermine un rôle social modeste. La vitalité de ce produit repose sur le rôle social de sa consommation dans la vie quotidienne, elle est pour maints *teke* l'indice et non la condition de la vie sociale. Dès lors, on ne peut manquer de s'interroger sur sa valeur symbolique socioculturelle.

2. Les usages socioculturels du vin de palme

Le vin de palme est une boisson traditionnelle de consommation courante qui répond à plusieurs besoins chez les *Tekes* du Congo. Cette boisson donne à observer, des siècles durant, par ses multiples usages constants, une symbolique socioculturelle qui reflète les valeurs traditionnelles ancestrales utiles à la cohésion sociale et à la convivialité.

2.1 Le rôle du vin de palme dans les relations sociales

Gage d'amitié et d'alliance, le vin de palme, de par sa saveur gustative, rassemble et unit les compagnons de table et les amis, « *les buveurs, selon D. Roche (1997, p.74), ont la cordialité et de la franchise* ». Cette importante consommation participe de façon durable à l'établissement et à la consolidation des relations sociales, mais aussi elle contribue à leur maintien, à leur entretien et à leur consolidation. Ce qui revient à dire que le vin de palme pose les bases du vivre-ensemble au sein du village ou de l'espace inter villageois, elle renforce les commensalités, à l'instar de la noix de cola chez les *Kongo* du Congo étudiée par V. J. F Maria Milandou (2023, p.34). Nombre des amateurs du vin de palme reconnaissent volontiers que ce vin de grande consommation possède des propriétés singulières parmi lesquelles des propriétés diurétiques¹⁸. Il serait, selon eux, un bon aphrodisiaque surtout s'il est macéré avec les feuilles

¹⁶ Kiangha, enquête orale n°11, du 10 octobre 2023 à Brazzaville

¹⁷ Margueritte Ndoulou, enquête orale n°11, du 14 septembre 2023 à Djambala

¹⁸ Raphaël Monka, enquête orale n°9, du 02 novembre 2023 à Brazzaville

ou les écorces de copahier¹⁹. Toutefois, ce breuvage a aussi certaines propriétés positives. Comme il se boit très chaud, le vin de palme, *mali a mba*, déclenche une forte sudation qui, selon les buveurs, aide à se libérer des toxines et de certaines graisses²⁰. Pour maints *teke*, le vin de palme est perçu comme le symbole de la virilité et de la bravoure. Quelle que soit la part de vérité ou d'erreur, tout buveur du vin de palme sait que celui-ci est un véritable baromètre de santé. Lorsqu'il n'est pas en forme, qu'un rhume ou qu'une quelconque maladie s'annonce, il en est averti parce qu'il constate que la meilleure qualité de vin de palme, très apprécié par sa saveur gustative, n'en vaut rien. C'est de cette manière que le fameux buveur sent qu'il ne se porte pas bien.

Sous tous les cieux et à toutes les époques historiques, le vin de palme demeure un moyen de sociabilité par sa fonction conciliatrice de rapprochement des individus aussi bien d'une même communauté que ceux venus d'horizons culturels divers. En pays *teke*, comme partout en Afrique noire, le vin de palme est en tout lieu un breuvage de grande consommation sous toutes ses formes. En dépit de la grande concurrence que lui font des boissons industrielles (bière, limonade et autres vins importés comme whisky, champagne, etc.), le vin de palme reste d'après Mpia, un quingénaire *teke*,

...un breuvage de choix dans les cœurs et les esprits. Il coûte peu cher ; il est le symbole du génie et du savoir-faire local. C'est le vin que buvaient les ancêtres et non les bières et autres spiritueux. C'est un véritable symbole de la vie sociale et de la rencontre. Nombreux sont des lieux où les buveurs invétérés de vin de palme font légion en pays *nziku* ici et là, ce sont des espaces importants destinés à entretenir une formidable solidarité²¹.

Considéré comme tout autre aliment de consommation courante, le vin de palme est parfois apprécié avec une certaine suspicion. On lui attribue d'être la cause des maladies urinaires très fréquentes qu'il produirait chez ceux qui en abusent. Le vin de palme est aussi d'une grande utilité dans les cérémonies du mariage coutumier des *Teke-nziku*.

2.2 Le vin de palme dans le processus matrimonial coutumier des *Teke-nziku*

Trois étapes sont observables dans la cérémonie du mariage coutumier des *Teke-nziku*. La première étape est celle qu'on attribue le nom de *upio usala*, le choix de l'épouse ; la deuxième est dénommée *mali man tson*, premier vin ; et enfin, la troisième appelée *imbala*, celle qui est consacrée au versement de la compensation matrimoniale.

¹⁹ Dans le meilleur de cas, les récolteurs de vin de palme y font souvent macérer des feuilles ou des écorces d'arbres appropriés. La macération transforme le vin de palme en un breuvage coriace au goût amer et fortement alcoolisé.

²⁰ Raphaël Monka, enquête orale n°9, du 02 novembre 2023 à Brazzaville

²¹ Mpia, enquête orale n°9, du 02 novembre 2023 à Brazzaville

De toutes ces étapes, la plus décisive est celle du versement de la compensation matrimoniale pour les couples souhaitant vivre en règle avec la tradition (G. Miembaon, 2010, p.143). L'impérieuse nécessité du vin de palme parmi les biens matrimoniaux destinés aux parents de la fiancée, donne à réfléchir sur la signification symbolique dont la coutume charge ce vin remis par le prétendant à ses beaux-parents.

Des calebasses ou des dames-jeannes de vin de palme dont la quantité et la qualité ont varié au fil du temps, de tels biens, avaient une valeur d'une forte dimension culturelle destinée à assurer au couple, protection, bonheur et longévité pour la future épouse. C. Enouni a grandi à *Djambala*, pays *nziku*, dans les années 1980, où il s'est marié avec une femme avec laquelle ils ont la même origine ethnolinguistique. Il nous rapporte ce témoignage particulièrement saisissant :

Les futurs beaux-parents m'ont exigé, lors de la première étape du processus matrimonial, de verser nécessairement quatre dames-jeannes de vin de palme, trois manques de tabac de première qualité, deux machettes, cinq houes, deux sacs de noix de cola et autres produits artisanaux de première nécessité²².

Le vin de palme permet de maintenir la communication avec les ancêtres pour entretenir l'équilibre social du couple en toute quiétude²³. Bien des sous-groupes ethnolinguistiques *teke* sont attentifs à cette dimension des alliances matrimoniales, qui demeure un vrai code juridique coutumier. En un mot tout tourne autour de la vie, et le vin de palme n'a pour fonction essentielle que de faire redynamiser l'individu dans son environnement social. Il sert de vestige historique pour définir la société *teke* depuis la longue période précoloniale. À la vérité, le vin de palme comme une composante de la compensation matrimoniale chez les *Nziku*, participe aux jeux d'harmonisation des relations sociales, une profonde estime interpersonnelle et une marque d'identité culturelle.

Le rôle social de la consommation quotidienne du vin de palme est presque intemporel dans maints domaines des cérémonies coutumières, y compris ceux liés aux pratiques rituelles et culturelles des *Teke-nziku*.

3. Le vin de palme dans les cérémonies rituelles et culturelles des *Teke-nziku*

L'usage du vin de palme est une nécessité absolue dans la quasi-totalité d'un grand nombre des pratiques rituelles et culturelles des *Teke-nziku*. C'est une valeur culturelle du peuple *Teke*. Omniprésente dans la vie quotidienne des *Teke-nziku*, cette boisson traditionnelle, aux multiples vertus insoupçonnées, a su réguler dans la période postcoloniale (1960-2000) maintes pratiques rituelles où elle apparaît comme une évidence prévalue dans les rites funéraires et le

²² Casimir Enouni, enquête orale n°3, du 07 octobre 2023 à Brazzaville.

²³ Marguerite Ndoulou, enquête orale n°11, du 14 septembre 2023 à Djambala.

culte des ancêtres, les rites de productions alimentaires, les rites gémellaires et les rites propitiatoires.

3.1. La symbolique du vin de palme dans les rites funéraires et le culte des ancêtres

Les socio-anthropologues considèrent les rites funéraires comme le fondement des pensées et des croyances traditionnelles. Dans la presque-totalité des sociétés traditionnelles africaines, y compris celle des *Teke-nziku* du Congo, les vivants et les morts forment une seule communauté, « *les aïeux, nous dit T. Mbiéré, participent à la vie sociale*²⁴ ».

La cérémonie de rendre hommage de la mort d'un être humain varie selon le statut, les conditions du décès et parfois selon la volonté du défunt. Nous sommes en 1980, Mfira nous cite l'exemple d'un testament laissé par le chef de terre d'*Ankou*, peu avant sa mort :

Qu'à ma mort, mon cadavre va être couvert d'un pagne rouge tacheté comme une panthère, pas de pleurs, seuls les chants et les danses, jusqu'au dépôt de mon cadavre au cimetière familial. Mon corps doit être emballé à l'ancienne mode, ne pas me placer dans les cercueils fait en bois et mettre dans le caveau quelques vêtements, quelque pièce de monnaies, sans oublier quelques ustensiles comme la bouteille de vin de palme, quelques assiettes, une cuvette. Mes enfants resteront avec mon frère cadet qui vient après moi²⁵.

Il est aussi possible, à quelques exceptions près, que les funérailles et le deuil peuvent être des éléments déterminants dans les occasions de sociabilité à la connaissance de l'histoire d'un groupe humain donné. Dans les croyances populaires des *Teke*, les rites premiers des funérailles d'un grand chef traditionnel ne sont guère des pleurs. La meilleure manière d'annoncer le décès se fait à l'aide d'un, *mbaa*, crocheteur, en ces termes : « *ngain-ngain mfumu mbâa idzion hô ; mfumu mbâa idzu* ». Ce qui revient à dire que le chef est mort « le feu est éteint », rapporte le griot familial qui tient entre ses mains une paire de gong et un petit morceau de bois qu'il frappe dessus pour annoncer officiellement la mort de ce dernier. Ainsi interviennent des pleurs, des chants et des danses à l'hommage du défunt²⁶. Il y a des chefs qui de leur vivant refusent des pleurs, seuls les chants et les danses accompagnés abondamment de coups de cloche tapés sur deux gongs à l'aide d'un morceau de bois. Le jour de son inhumation, les membres de la famille du défunt se placent devant, chantent et dansent jusqu'au cimetière familial où sera déposé le corps sans vie. Après avoir dressé une certaine prière, le responsable de famille peut verser quelques gouttes de vin de palme sur la tombe en signe de déférence formelle. C'est aussi un signe tangible qui concourt au maintien des contacts permanents avec les ancêtres et contribue également à leur entretien de façon optimale et durable. T.

²⁴ Théodor Mbiéré, enquête orale n°5, du 16 septembre 2023 à Djambala.

²⁵ Brunel Monka, enquête orale n°7, du 7 juillet 2023 à Djambala.

²⁶ Théodor Mbiéré, enquête orale n°5, du 16 septembre 2023 à Djambala.

Mbiéré a vécu en pays *nziku* dans les années 1970. Il nous fait état ici de la mort d'un noble, chef de terre, *ngatsié* chef de village *ngo'ula*, en ces termes très saisissants :

On plante une palme à l'entrée du village et à l'entrée de la parcelle pour annoncer le deuil. Les parents du décédé matin et soir se sont munis des morceaux de palme « *impoo* » chantent dans la maison du défunt, dans la cour et même dans la rue pour exprimer leurs sentiments de deuil. Chaque soir, les hommes sont assis au tour du feu, prenant la boisson désignée « *mali me mbian* », le vin du décédé, les causeries tournent autour de l'histoire familiale et du village pour animer la veillée²⁷.

Le retrait de deuil appelle un ensemble de rites appelé *ma mpili*. Au cours de ce retrait de deuil le chef du village rassemble quelques responsables des membres de la famille ; ils se rendent à la sépulture des anciens où ils tiennent des objets dont la cruche du vin de palme *mfula mâli*, les hommes font des libations, le vin est versé à l'endroit où l'on suppose que la bouche du cadavre doit se trouver²⁸. Au cours de cet événement, on peut faire appel à un ou deux griots qui chantent des louanges de la famille du défunt. Pendant la cérémonie, selon T. Mbiéré, « *on mange et on boit, plusieurs types de boissons alcoolisées sont à la fois consommées en grande quantité, y compris le vin de palme* ²⁹».

Pour se rendre favorables aux forces occultes, âmes des ancêtres, génies familiaux et claniques ou se protéger contre leurs maléfices, les *Teke-nziku*, comme la plupart des groupes ethnolinguistiques africains, ont recours à la prière, à l'offrande ou au sacrifice. À propos du culte des ancêtres chez les *Nziku*, F. Ewani (1979, p.259) écrit : « *Le Nziku n'invoque pas la faveur de n'importe quels mânes. Il s'adresse uniquement aux mânes de ses ancêtres* ».

La cérémonie solennelle en l'honneur des ancêtres, présidée par le chef coutumier, dépositaire des traditions ancestrales, se déroulent au cimetière du groupe familial à n'importe quelle période de l'année. Elle consiste en une offrande générale du vin de palme et une longue prière³⁰. C'est un acte sacré pour maintes sociétés africaines précoloniales. La portée de ce geste est significative dans la mouvance historique. Il maintient et entretient une communication permanente entre les vivants et les morts, et serait source de bénédiction, de protection et d'apaisement social.

Dans la même logique, lorsqu'il y a en même temps de nombreux malades ou de nombreux palabres, après une consultation chez un visionnaire ou après une concertation familiale, les *Teke-nziku* recourent à la cérémonie

²⁷ La prise du vin de palme rend la veillée très attractive, parfois les groupes des danses traditionnelles en consomment pour être éveillés, ne pas dormir, chanter et danser inlassablement toute la nuit.

²⁸ Brunel Monka, enquête orale n°7, du 7 juillet 2023 à Djambala.

²⁹ Théodor Mbiéré, enquête orale n°5, du 16 septembre 2023 à Djambala.

³⁰ Casimit Enouni, enquête orale n°3, du 07 octobre 2023 à Brazzaville.

coutumière de libation³¹, offrande importante de vin de palme, de longues prières à la corbeille des ancêtres et, souvent, un sacrifice (poulets, chèvres égorgés, etc.). C. Enouni apporte une lumière significative sur la libation en lui assignant à la fois « *l'autorité, l'indulgence et le pouvoir protecteur*³² ». De ce geste de libation, d'après T. Mbiéré, « *vient alors la force ancestrale, utile à l'équilibre de la société et son dynamisme*³³ ». Dans d'autres cas, les *Teke-nziku* vont nettoyer les tombes des grands-chefs reconnus de leur puissance et capables selon leur croyance d'agir pour le bon fonctionnement de la société.

Ainsi dans la société *teke* offrir une libation aux ancêtres, comme partout chez les groupes ethnolinguistiques au Congo précolonial, est un acte qui rappelle le respect du code juridique coutumier, les pensées et les croyances collectives des sages et notables, dépositaires des traditions, pour honorer leurs aïeux, les génies familiaux ou lignagers. Le vin de palme est aussi d'une évidence prévaluée dans les pratiques rituelles alimentaires des *Teke-nziku*.

3.2 Le vin de palme dans les rites de production alimentaire

Dans les pensées et les croyances populaires des *Teke-nziku*, le vin de palmier est une vieille boisson traditionnelle extrêmement symbolique dans la pratique des rituels coutumiers servant à rendre propices les activités de production alimentaire (l'agriculture, la chasse, la pêche, etc. P. Oion, un quingénaire *teke-nziku* connaît bien la société *teke* depuis la fin de la période coloniale. Il possède aussi d'utiles informations sur le bien-fondé et les modalités d'utilisation du vin de palme dans le rituel coutumier de production alimentaire :

Lorsqu'une activité vivrière n'est plus propice, les sages du village se réunissent afin de trouver une solution à ce problème. Le plus souvent, les nobles ou les chefs de terre nettoient les cimetières claniques, *uchân a mpion*, au début des saisons des pluies qui correspond aux premières ondées des pluies, *mvoula nsomi*, ils offrent des offrandes et rendent culte aux ancêtres de bonnes réputations ou qui étaient très puissants pour obtenir leur clémence et les remercier d'avance car ils vont s'impliquer pour pallier le problème qui dépasse l'entendement de l'homme. Parfois des vieux font des rêves qui leur indiquent des règles à suivre au cours de la nouvelle saison afin d'escompter de la nourriture en abondance³⁴.

³¹ Une libation est un rituel religieux constant en la présentation d'une boisson en offrande à un dieu, ou toute personne que l'on veut honorer, en renversant quelque goutte sur le sol ou sur un autel. Pour consacrer une nouvelle entreprise, on offre de libation car les noirs pensent que deux dieux peuvent exercer l'influence, les ignorer peut constituer un obstacle à la bonne marche de l'entreprise. Considéré comme protecteur, nos ancêtres peuvent faciliter le processus de développement en apportant leur participation aux affaires

³² Casimit Enouni, enquête orale n°3, du 07 octobre 2023 à Brazzaville.

³³ Théodor Mbiéré, enquête orale n°5, du 16 septembre 2023 à Djambala.

³⁴ Brunel Monka, enquête orale n°7, du 7 juillet 2023 à Djambala.

Pour avoir des bons rendements de production, les *Teke-nziku* pratiquent aussi des rites hebdomadaires le jour d'*ontsara*³⁵ ou journée de *nkouembali*³⁶. Au cours de ces cultes, quelques gouttes de vin de palme sont versées sur le sol pour supplier et obtenir une clémence de la part des ancêtres du clan et communiquer avec les divinités de la contrée. En effet, pendant la célébration du culte de *nkouembali*, le prêtre du jour, peut adresser une prière en faveur du peuple en sollicitant l'appui des ancêtres dans la production. L'ancien ou le noble, grand connaisseur du code juridique coutumier, après avoir mâché abondamment les noix de cola, *mabili*, ne manque pas à verser plusieurs fois à faible quantité le vin de palme sur les tombes ciblées, en adressant une prière en ces termes :

A kuru – Ntsie, A tara, A ngu à mbie ;
Mali – mâ – Mblu, I – yu mbia ;
Mu – kuon – mbana mbon ylu ;
Igma mon, Iviere Mtsie ;
Ampei Ambaba ; Iiyara Inkon ;
Nzala fa, Mbie Nkira ;
Nzâ Ikala, Mbari à nkala ;
*Nkili – Nkili.*³⁷

Pour traduire cette prière, il en ressort que les anciens, doyens d'âge, sollicitent des ancêtres une bénédiction des activités agricoles, de la prédation, des activités pastorales et celles de production des ressources halieutiques. Au préalable, ils sollicitent des aïeux le dynamisme, la reproduction des hommes et une santé saine à tous. De plus, très souvent, le soir, la pluie tombe ; et cette pluie peut avoir double interprétation. La première, c'est pour bénir et apporter de l'espoir. La seconde est celle qui peut être conçue au sens où cette pluie a anéanti les forces maléfiques, les mauvaises substances et briser les pièges ou toutes autres tentatives des forces maléfiques.

D'une manière générale, lorsque les *Teke-nziku* exécutent les rites de production à la fin de chaque saison, les femmes font de bons rendements, l'agriculture donne de fructueux résultats³⁸. Le vin de palme est aussi présent dans le rituel gémellaire.

3.3 Le vin de palme dans les rites gémellaires et les rites propitiatoires

Dans les sociétés traditionnelles congolaises en général et chez les *Kongo, Vili, Punu* et *Nziku* en particulier, la naissance des jumeaux fait l'objet d'un culte spécial. Car les jumeaux ne sont pas considérés comme des enfants ordinaires, on leur confère une position intermédiaire qui ne doit être validée

³⁵ Quatrième jour de la semaine traditionnelle *teke*.

³⁶ C'est un code juridique traditionnel qui régit de nombreuses et autres manifestations dans le monde *teke* du Congo.

³⁷ Brunel Monka, enquête orale n°7, du 7 juillet 2023 à Djambala.

³⁸ Casimir Enouni, enquête orale n°3, du 07 octobre 2023 à Brazzaville.

que par des rites appropriés³⁹. La naissance des jumeaux chez les *Teke* suscite d'énormes admirations du fait qu'ils sont issus d'un seul utérus, les rend à la fois « plus ou moins humains », c'est-à-dire semblable à des êtres divins. De ce fait, les jumeaux détiennent un pouvoir surnaturel. Ainsi plusieurs rites leur sont consacrés. Comme partout en Afrique noire, les jumeaux bénéficient d'une attention particulière, ils sont considérés et vénérés comme les génies (L. Andiri, 2011, p.34).

De nombreux rites sont élaborés et leur sont consacrés à la naissance et à la mort. Les *Teke* leur vouent un culte. Les chants et danses sont des composantes de la célébration accompagnés des actes de rituels. C'est l'ancienne femme gémellaire, *ma mbwelé*, qui est la maitresse de la cérémonie. Les jumeaux unifient le couple, selon S. Mviri,

Ils sont ennemis des divisions et des querelles récurrentes, c'est l'une des raisons que la famille ou le couple doit prêter une attention particulière à ses bébés et prendre soins d'eux correctement. Leur présence exige aux parents la douceur, l'amour, la sincérité, la générosité et le respect mutuel.

Dans un contexte de dualité et d'unification, l'assistance forme un grand cercle appelé « *oyala* » où pénètre la mère gémellaire. Le culte des jumeaux, chez les *Teke*, est dirigé par l'ancienne femme gémellaire. C'est elle qui veille sur la vie des jumeaux, de la naissance jusqu'à leur sortie à la cour parentale. Le premier né s'appelle *Gambou* et le second *Gampio*⁴⁰. Ces noms mixtes ne tiennent pas compte du sexe. Après en avoir donné aux jumeaux, la femme mère sort du statut de la mère ordinaire, elle devient sacrée et respectée de tous. Ces paroles deviennent aussi sacrées, dans la mesure où, on évite qu'elle prononce une mauvaise parole à l'égard de telle ou telle personne de façon à ne pas recevoir un mauvais châtement ou d'être frappé par une malédiction.

En cas de décès d'un jumeau, les membres très proches de la famille du défunt se réservent à déclarer ouvertement la mort de celui-ci. Ainsi pour dire qu'un jumeau est décédé, on dit « *mbou a-Mboulo* », c'est-à-dire le jumeau est mort. C. Enouni, grand connaisseur des traditions *teke*, l'affirme en ces termes :

À la mort d'un bébé jumeau, seuls les chants et les danses raisonnent abondamment. On défend à la mère gémellaire de pleurer. À la mise en terre de ce jumeau, la mère gémellaire, marraine de la cérémonie mortuaire peut verser ou asperger quelques gouttes de vin de palme dans la fosse du défunt et d'autres produits traditionnels⁴¹.

Le vin de palme dans cette cérémonie coutumière détermine un rôle très modeste. Selon T. Mbiéré, « *il a une considération davantage mystérieuse, vénérer comme spiritualité et personnifié l'esprit des jumeaux et des génies familiaux ou claniques*⁴² ». Après avoir adressé une prière, la femme gémellaire,

³⁹ Casimir Enouni, enquête orale n°10, du 03 novembre 2023 à Brazzaville.

⁴⁰ Brunel Monka, enquête orale n°7, du 07 juillet 2023 à Djambala.

⁴¹ Casimir Enouni, enquête orale n°3, du 07 octobre 2023 à Brazzaville.

⁴² Théodor Mbiéré, enquête orale n°5, du 16 septembre 2023 à Djambala.

marraine de la cérémonie, souhaite un bon retour au défunt et lui demande d’être un ange gardien de la famille.

Dans les milieux de vie très reculés, on peut voir une gardienne des jumeaux creuser un trou, au niveau de la tête du défunt et verser un peu de vin de palme. La gardienne et quelques membres de la famille font un sillon à la croisée de voies champêtres y plantent une variété des cultures afin que l’agriculture, la cueillette et la chasse soient fructueuses. Cet acte se fait aussi un jour avant l’enterrement d’un chef traditionnel, dans le même but. De retour à la maison, la gardienne prend soin de la mère gémellaire qui a perdu son fils. Ceci peut durer pendant quelques jours, jusqu’à ce qu’elle retrouve sa force et l’équilibre social. Elle la berce, la consolide et l’aide dans certaines activités exclusivement féminines.

Le culte des ancêtres en pays *Teke-nziku* ne manque pas le vin de palme comme offrande sur certains lieux⁴³ dédiés à la vénération des ancêtres pour se communiquer et obtenir une faveur particulière de la part des morts et des génies familiaux ou claniques.

En pareilles circonstances, le rituel propitiatoire, *Intsua*, est une force de paix. Il sert de lutte que mènent les femmes contre les forces surnaturelles cachées et maléfiques. Pour rendre culte aux génies d’*Intsua*, les *Teke-nziku* font usage d’une importante association des biens socioculturels comme le tabac, les noix de cola, y compris le vin de palme dans la célébration du culte d’*Intsua*. « *Il chasse, d’après V. Eloulou, purifie et délivre les femmes des sortilèges des maladies qui les troublent*⁴⁴ ». À la vérité, au cours de ces rites, le vin de palme, est une solide forteresse qui protège la femme comme une mère qui protège de ses bras ses enfants. Il éclaire l’idée d’un symbole de puissance, véritable solvant dans la préparation de certains remèdes. V. Eloulou connaît bien cette coutume :

La célébration du culte d’*Intsua* protège les femmes victimes des mauvais esprits, de la sorcellerie, des forces maléfiques. Pour rendre culte aux génies d’*Intsua*, les femmes *teke* font usage du palmier. Les prêtresses du culte, *mangalibali* et *ma nga*, chassent et délivrent les femmes possédées des mauvais esprits de leurs sorts, des sortilèges et des maladies qui les troublent. Au cours de ces rites, l’usage du vin de palme est quasi obligatoire⁴⁵.

De ce point de vue, le vin de palme constitue un symbole récurrent qui traduit la force et le pouvoir des anciens *Teke* sur leur progéniture. Il est perçu

⁴³ Ce sont les cours d’eau, les forêts galerie ou les bosquets sacrés, les savanes ou les cimetières familiaux ou claniques.

⁴⁴ Violette Eloulou, enquête orale n°2, du 08 octobre 2023 à Brazzaville.

⁴⁵ Brunel Monka, enquête orale n°7, du 7 juillet 2023 à Djambala.

comme un vestige historique précieux inscrit sur un vieux fonds culturel et participe de façon optimale au renforcement des relations sociales.

Conclusion

Cette étude historique a examiné la valeur du vin de palme chez les *Teke-nziku*, l'un des sous-groupes ethnolinguistiques du nord-Congo. Ainsi, trois résultats sont observables de l'usage socioculturel de cette importante boisson traditionnelle dans la période contemporaine qui s'étale de 1960 à 2000. Comme à l'époque coloniale, le vin de palme est toujours omniprésent des us et coutumes des *Teke-nziku*. Très prisé, il fait une commodité incontournable dans les rapports sociaux interpersonnels et constitue une bonne chaleur indispensable aux bonnes mœurs, un vecteur dynamique de sociabilité. Outre la protection contre les esprits maléfiques, le vin de palme favorise une relation et une communication dans les cérémonies rituelles et cultuelles où sont convoqués et honorés les esprits des ancêtres, les génies familiaux ou claniques et les divinités. À la vérité, cette étude sur le vin de palme donne une bonne compréhension des valeurs liées au vécu quotidien, aux pensées et aux croyances populaires des *Teke-nziku*. Il donne à comprendre un fond culturel du monde *teke* dans une signification et une fonction spécifique.

Sources et références bibliographiques

1. Les sources orales : liste très sommaire des principaux informateurs

N°	Noms et prénoms	Âge	Lieu	Date	Sujet abordé
1	Elanda Sorel	33 ans	Brazzaville	10 /10/ 2023	Le vin de palme chez les <i>Bomitaba</i> d'Epena
2	Eloulou Violette	55 ans	Brazzaville	08 /10/ 2023	L'usage du vin de palme dans les rites <i>Intsua</i>
3	Enouni Casmir	62 ans	Brazzaville	07 /10/ 2023	Le vin de palme et la tradition <i>teke</i>
4	Kiangha	73 ans	Brazzaville	10 /10/ 2023	La cueillette du vin de palme
5	Mbiéré Théodor	57 ans	Djambala	16 /09/ 2023	Les rites traditionnels
6	Mfira	68 ans	Djambala	07 /09/ 2023	Les types de palmier en pays <i>teke</i>
7	Monka Brunel	71 ans	Djambala	07 /09/ 2023	Les produits dérivés de palmier
8	Monka Raphael	41 ans	Brazzaville	03 /11/ 2023	Vin de palme et les produits traditionnels
9	Mpia	78 ans	Brazzaville	02 /11/2023	Les fonctions sociales du vin de palme
10	Mviri Serge	63 ans	Brazzaville	03 /11/ 2023	Vin de palme dans les rituels gémellaires
11	Ndoulou Margueritte	74 ans	Djambala	14 /09/ 2023	La symbolique du vin de palme
12	Ndoura Fidel	72 ans	Brazzaville	8 /10/ 2023	Le vin de palme dans le culte des ancêtres
13	Ngambou Daniel	78 ans	Djambala	14 /09/ 2023	L'importance du palmier à raphia
14	Ngayino Biguette	55 ans	Djambala	16 /09/ 2023	Les rites traditionnels des <i>Teke</i>
15	Oion Prosper	76 ans	Brazzaville	02 /11/ 2023	Vin de palme dans les rituels funéraires

2. Références bibliographiques

ANDIRI Léonard, 2011, *Rites, Paroles et Mélopées chez les Teke du centre*, Brazzaville, Université Marien Ngouabi, École Normale Supérieure, Mémoire de CAPES, option Français.

EWANI François, 1979, *Recul et stabilisation teke (Congo)*, Paris, Écoles de Hautes Études en Sciences Sociales, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire.

- MARIA MILANDOU Vanicia Jorcela Fridel, 2023, *Sociétés Kongo du Pool et noix de cola, du XVII^e au XX^e siècle*, Brazzaville, Mémoire de Master d'histoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Nguabi.
- MIEMBAON Georges, 2010, *Le tabac dans la société teke du Congo (1880-1980)*, Brazzaville, Université Marien Nguabi, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Formation doctorale Histoire et Civilisations Africaines, Thèse de doctorat d'histoire contemporaine.
- NGANGOUBA Michel, 1975, *Histoire et Civilisation traditionnelle : recherches ethno-historique sur le plateau Kukuya*, Brazzaville, Mémoire de Maîtrise d'histoire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Marien Nguabi.
- NGOUONI Marcel, 2012 : *Le rôle de la femme dans le royaume teke*, Brazzaville, Université Marien Nguabi, École Normale Supérieure, Mémoire de CAPES, option Histoire-Géographie.
- OLLANDET Jérôme, 2016, *Les hommes et le symbolisme des plantes en Afrique centrale. Essai d'Anthropologie générale*, Brazzaville, La Savane.
- PANDI André, 1984, *La place et le rôle du palmier dans la civilisation de l'ancien royaume Kongo*. Brazzaville, Université Marien Nguabi, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Mémoire de Diplôme d'Études Supérieures d'histoire.
- ROCHE Daniel, 1997, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard.

PROBLEMATIQUE DE L'AUTOCHTONIE DANS LA VILLE DE DALOA, DE L'INSTALLATION DES LIGNAGES A LA CREATION DES CANTONS : XIXe siècle-1931

Blé Angelin LAGO¹

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

ange18ble@gmail.com

Résumé

La ville de Daloa est la plus grande métropole du centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Au carrefour de deux axes routiers internationaux, Daloa est une ville peuplée par plusieurs groupes ethniques en provenance des zones couvrant les fleuves Sassandra et Cavally. Bété, Gouro, Kpeutié, Niaboua et Niédéboua se sont retrouvés tantôt à la fois, tantôt les uns après les autres à cet endroit. Dès lors se pose aujourd'hui une confusion sur la question de l'autochtonie dans cette ville. Cependant à l'origine de l'installation des lignages dès le début du XIXe siècle, se trouvent Kpokpa Dalo et *Kwi* Dalo qui sont les principaux fondateurs des grands clans familiaux de ladite localité. On retient que l'espace sur lequel s'est bâtie la ville est fondé par le clan de *Kwi* Dalo, quand l'arrière-pays est occupé par les descendants de Kpokpa Dalo.

Mots-clés : Ville de Daloa, peuplement, origine, lignage, autochtonie

ABORIGINAL PROBLEM IN THE CITY OF DALOA, FROM THE INSTALLATION OF INSTALLATION OF LINEAGES TO THE CREATION OF THE CANTONS FROM 19TH CENTURY TO 1931

Abstract

The city of Daloa is the largest metropolis of the west center of Cote d'Ivoire. At the crossroads of four international roads, Daloa is populated by several wiring peoples from areas covered by the Sassandra and Cavally rivers. Bété, Gouro, Kpeutié, Niaboua and Niédéboua found themselves at once, sometimes after each other in the same place. So that today is confusing on the issue of self-taught in the city. However, at the origin of the installation of the tires from the start of the 19th century, are anceted Bété ancestors (Kpokpa Dalo) and Gouro (Lobé Dalo or *Kwi* Dalo), main founders of the family's family clans of the city.

Key words: City of Daloa, Stand, Origin, Lineage

¹ Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

Introduction

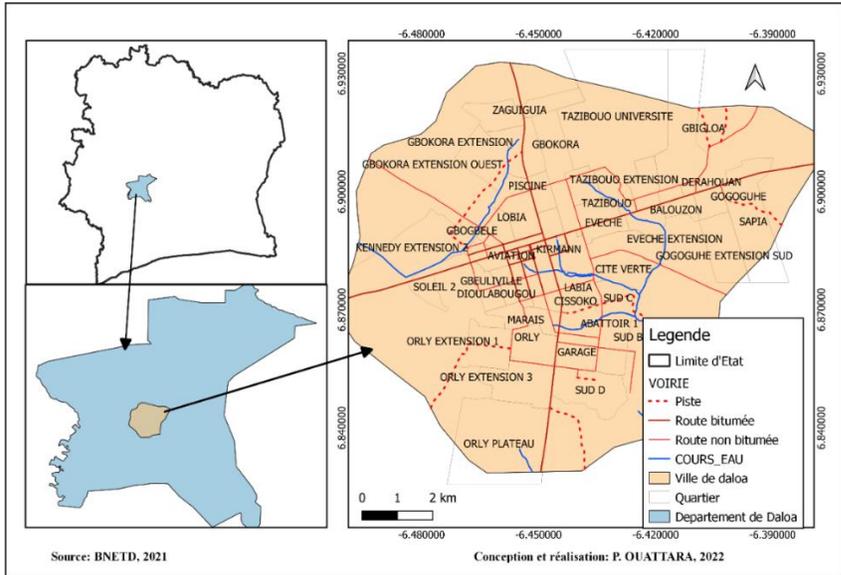
Au cœur de plusieurs flux migratoires, Daloa est devenue une localité cosmopolite du fait de sa position stratégique de ville carrefour (C. Wondji, 1972, p.51). P. Kipré (1985, p.134) affirme que le peuplement de la région du Galeba² surtout des villages qui constituent le noyau du centre urbain de Daloa, est l'œuvre de quelques ancêtres venus de l'arrière-pays du Yokolo et du pays Gouro. Les villages autochtones de cette zone sont donc le résultat de l'éclatement des lignages issus principalement de ces ancêtres et de certains immigrés venus des pays Kpeutié, Niaboua et Niedeboua (P. Kipré, 1985, p.145). Selon cette étude et nos enquêtes de terrain, la dynamique de la mise en place des peuples autochtones se réalise au cours du XIXe siècle. À ce premier noyau de peuplement s'ajoute, à l'arrivée des Français et par leur politique de recrutement, une masse de populations allogènes et étrangères (G.J. Zunon, 1980, p.75). C'est avec cette population diversifiée que les autorités coloniales amorcent l'aménagement du poste colonial et l'organisation politique et structurelle du cercle de Daloa par la création des cantons dès 1931 (B.A. Lago, 2020, p.98). Le site actuel de Daloa est occupé par la tribu des Zébouo-Galébawans dès le début du XIXe siècle (G.J. Zunon, 1980, p.60). Ceux-ci sont composés de huit villages autochtones dont quatre sont dans la ville actuelle : Lobia, Labia, Gbeuligbeu et Tazibouo. Les quatre autres, faisant maintenant partie de la commune, parce qu'englobés par l'extension actuelle de la ville étaient hors de l'emprise urbaine : Tagoura, Gbokora, Zaguiguia, Balouzon. Toutefois, à la suite de migrations ou d'éclatement de lignages ou par l'intégration d'autres, plusieurs lignages se réclament le droit de premiers occupants. C'est le cas des Gouro qui, selon certaines sources, sont les premiers occupants de la localité de Daloa. Évidemment, aujourd'hui, tous les lignages prétendent à cette autochtonie à Daloa. Quelle est alors l'origine des fondateurs de Daloa ? Sont-ils des Bété, Gouro ou autres ? L'objectif de notre étude est de faire la relecture de l'histoire du peuplement de la localité de Daloa, ville et capitale du centre-ouest de la Côte d'Ivoire.

1. Méthodologie

1.1. Le cadre géographique de l'étude

Daloa, grande métropole du centre-ouest de la Côte d'Ivoire est la capitale de la région du Haut-Sassandra. Cette ville située à plus de 360 km d'Abidjan, la capitale économique du pays est limitée au Nord par le département de Vavoua, à l'Est par le département de Bouaflé, à l'ouest par celui de Zoukougbeu et au Sud par le département d'Issia (Figure 1).

² Nom originel de la localité de Daloa

Figure 1 : Localisation du cadre d'étude

1.2. La méthode de collecte des données

Cette étude analyse les données factuelles de la dynamique de la mise en place des autochtones de la ville de Daloa. Pour cela, une recherche documentaire et des entretiens oraux se sont imposés et ont permis de traiter cette question, en vue d'aboutir à nos résultats. Au niveau de la documentation, nous avons eu recours à plusieurs ouvrages, notamment ceux traitant du peuplement du centre-ouest de la Côte d'Ivoire en général, et particulièrement dans la localité de Daloa. Les informations recueillies concernent la mise en place des grands lignages et les rapports entre les populations locales et l'administration coloniale dans le processus de la gouvernance coloniale.

Pour finir, les entretiens oraux ont meublé nos enquêtes de terrain. Ils se sont réalisés auprès de quelques personnes ressources de la localité. Les deux types de collecte d'informations ont été soumis à une analyse de contenus, afin de déceler les éléments qui se rapprochent de notre problématique de recherche. Ce travail est scindé en deux parties. La première partie s'intéresse à la migration et à l'installation des grands lignages, et la seconde partie traite de la création et de l'installation des cantons dès 1931.

2. Résultats

2.1. La mise en place des grands lignages à Daloa jusqu'au XIXe Siècle

Le peuplement de Daloa, localité anciennement appelée Galeba, est l'œuvre de quelques ancêtres venus principalement des zones environnantes du fleuve Sassandra et de la zone préforestière moyenne du Nord-ouest du pays. Ce sont les Bété et les Gouro.

2.2. Migration et installation des Bété à Daloa

Les Bété initialement installés dans le Guidéko, région de Soubré, avant le XIXe siècle, engagent un mouvement migratoire après leur dispersion près de la rivière *Kpéliéhonon* en crue (L. Gbagbo, 2002, p.68). L'éclatement du groupe conduit alors certains au-delà du fleuve Sassandra. Ce sont les Bété Nord, de la ligne Issia-Saïoua-Daloa et dont certains fondent la localité de Daloa. Le peuplement Bété dans la localité actuelle de Daloa est souvent lié à une légende très ancienne d'un ancêtre venu du Yokolo (actuelles sous-préfectures de Saïoua et Nahio) pour faire la chasse, du nom de Kpokpa Dalo. G.J. Zunon (1980, p.35) a eu le privilège de recueillir en 1970, auprès du vénérable Dréi Dogbo³ avant sa mort, une version de la légende de Kpokpa Dalo : « Kpokpa Dalo est venu de Yokolo pour faire la chasse ici. Il trouva sur place Gbrié Gbahi Yada qui lui céda une portion de terre ». Par cette version, on peut noter que la localité a été d'abord occupée par Gbrié Gbahi Yada qui reçoit Kpokpa Dalo, le chasseur venu de Yokolo.

Pendant, ce témoignage lui-même montre certaines insuffisances sur la thèse selon laquelle Kpokpa Dalo est l'ancêtre des Bété de Daloa, car celui-ci trouve une personne sur place. Comment peut-il être l'ancêtre des populations actuelles quand il trouve lui-même des gens sur place qui lui manifestent une hospitalité en lui cédant une portion de terre ? Cette préoccupation pousse bien évidemment à questionner les rapports entre les premiers occupants et le nouvel arrivant. De cette curiosité se dégagent trois hypothèses :

- Gbrié Gbahi Yada a été chassé à un moment donné par le chasseur Kpokpa Dalo.
- Gbrié Gbahi Yada semble avoir vécu dans cette localité, un court temps, sans femmes donc n'a laissé à sa mort, aucune progéniture quelconque.
- Gbrié Gbahi Yada n'a fait que d'enfants filles qui ne peuvent lui assurer une postérité pouvant revendiquer la propriété terrienne.

³ Principal informateur d'Antoine Gauze lors de ses enquêtes de 1948 à 1955 à Daloa à propos des lignages fondateurs de la localité de Daloa. Il fut par la suite l'informateur de l'historien Zunon Gnobo deux années avant sa disparition. En plus, il fut l'un des Yakassagnon de Zokou Gbeuli, c'est-à-dire celui qui lui fait les éloges de guerre ; griot traditionnel.

La vérification de ces hypothèses trouve son sens dans le récit de la migration du supposé ancêtre des Bété de Daloa, Kpokpa Dalo. Le récit de l'installation de Kpokpa Dalo atteste que Gbrié Gbahi Yada meurt sans avoir eu un enfant du genre masculin⁴. Il avait reçu avant sa mort le chasseur Kpokpa Dalo dans son campement où il vivait avec sa femme et ses trois filles. Au départ, le petit campement du vieil homme Yada avec sa femme, ses enfants et ses hôtes s'appelait *Yadaguhé* qui veut dire : les enfants de Yada. Pour sceller les liens avec son hôte Kpokpa Dalo, le vieux Gbahi Yada donne sa deuxième fille du nom de Guibi en mariage à celui-ci. Il le fait aussi pour assurer la pérennité de la reproduction et de l'établissement d'un lignage de postérité. Il lui cède pour cela une portion de terre pour faire l'agriculture en plus de son métier originel, la chasse. Dalo se détache ensuite de la cellule des parents adoptifs et fonde son propre campement non loin de celui du vieux Yada.

Quelques années après, Gbrié Gbahi Yada meurt sans laisser d'enfant garçon dans la première génération de sa descendance. Ses autres filles ont dû se marier dans d'autres contrées et personne ne pouvait alors assurer la pérennité de l'héritage du vieil homme ; il n'a engendré que des filles. Or, dans la société bété, la fille n'a quasiment aucun droit, ni politique, ni social dans le lignage de son père ; elle appartient au groupe social de son mari. Ce récit confirme la troisième hypothèse de recherche selon laquelle Gbrié Gbahi Yada n'a fait que d'enfants filles qui ne peuvent lui assurer une postérité pouvant revendiquer la propriété terrienne.

Quant à Kpokpa Dalo, gendre du vieil homme Gbrié Gbahi Yada, il engendre un fils unique avec sa femme et il lui donne le nom de Behi (G.J. Zunon, 1980, p.147). C'est donc Behi qui va construire une postérité qui confère à Kpokpa Dalo, le statut d'ancêtre des Bété de Daloa. En effet, Béhi engendre deux fils : Béhi Gbaloan et Béhi Zebouo. Le premier des enfants Behi, Gbaloan eut sept enfants qui forment les sept tribus Gbaloan (Logbalou, Dépié, Louglowan, Gbetibouo, Bezebouo, Kibouo, Digbeuguhé). Le second, Béhi Zébouo quant à lui, eut cinq enfants dont des jumelles ; ces enfants sont les fondateurs de chacune des cinq tribus Zébouo (Idibouo, Galébawan, Sobouo, Baléguhé, Zépléguhé).

Par son raccourcis, cette légende présente un peuplement uniforme et linéaire ; une conscience bété immédiatement visible parce que tissée par des liens familiaux à l'époque des ancêtres. Toutefois, les multiples versions montrent qu'avant le XIXe siècle, sur un premier peuplement du site par des gens de Yokolo, des nouveaux venus se sont installés. C'est le cas de ceux qui sont venus du Kpetié (Dahi Gboto qui s'installe à Balouzon) ; d'autres, du pays Niaboua-Fleboua tel que Zadigbeu Bidi, fondateur du lignage Bidia de Balouzon et Flèbo Gboto, fondateur du lignage Fleboua de Lobia. D'autres sont

⁴ Propos recueillis le 15 novembre 2016 à 16h auprès de Lago Méguhé Zephirin, chef du village de Tazibouo

arrivés du pays Gouro comme Lobé Dalo, connu par la tradition orale Bété sous le nom de *Kwi* Dalo.

2.3. La migration de Kwi Dalo et l'installation des Gouro

La migration la plus célèbre sur le site actuel de Daloa est celle de *Kwi*⁵ Dalo. Elle tire sa popularité du fait qu'elle est à la base d'échanges totalement nouveaux entre les deux groupes : Bété et Gouro. Cette migration est aussi à la base de l'introduction d'une nouvelle activité économique : le commerce de cola.

Kwi Dalo est venu de la tribu *Ton* avec sa mère Nazié, sa femme Gnoromi et sa sœur Labahi. Ils sont accueillis par le vieux Yada et ses hommes dont Kpokpa Dalo et les frères Zadigbeu, Gboto et Bidi. Lobe Dalo est originaire d'une localité de l'actuel département de Sinfra. Cette localité se nomme Kanouagbelia qui existe toujours sous le nom déformé de Gbeliata (A. Gauze, 1982, p88). Toutefois, certaines versions³ le donnent pour originaire de Bédiala, actuelle sous-préfecture située au Nord-est de Daloa et plus précisément du village de Nanoufla. Certes, il est aussi fils de ce village par son lignage maternel, mais la société Mandé à laquelle appartient les Gouro est une société patrilignagère dans laquelle, l'enfant appartient au groupe social de son père. Dès lors on affirme que Lobe Dalo est originaire de Gbeliata. Les raisons de sa venue à Galeba varient également d'un informateur à un autre. Nous avons noté deux grandes versions des raisons de sa venue dans cette localité.

2.3.1. Kwi Dalo, le chasseur d'éléphants

Selon les témoignages recueillis auprès d'un de ses descendants, Tapé Nahounou, sous-chef du village de Lobia, on retient que Kwi Dalo est arrivé dans le Galeba pour une partie de chasse à éléphants. Il y est arrivé surtout dans le but de rechercher son frère aîné qui n'était plus revenu de cette chasse.

Dalo demande alors les arsenaux⁴ de brousse à ses parents pour engager la chasse, parallèlement à la recherche du frère aîné. Ce périple le conduit jusqu'à Galeba où il réussit à tuer le pachyderme qui échoue sur une termitière (*Zrê* en langue gouro). Il repart à Gbeliata, informer les parents de son succès. Il revient dans ce lieu avec les siens quelques temps de marche après pour le partage du gibier. À leur arrivée, ils constatent que la termitière sur laquelle se trouve le gibier jonche de champignons (*Trô* en Gouro). Depuis lors ce lieu est appelé « *zrêtrô* » qui signifie littéralement, la termitière à champignons.

⁵ *Kwi* est un mot de la tradition orale bété qui désigne Gouro ; *Kwiwans* au pluriel. Gauze écrit *Kwinlou* ou *kwéni*. Ce mot de Gauze renvoie à la même désignation dans nos écrits. Mais pour une question d'harmonie de la sémantique, nous utilisons le mot "Kwi"

³ Témoignages des doyens Kanon Kipré Pierre de Zaguiguia et de Baloguhé Gnlou de Labia. Ceux-ci affirment qu'il vient de Nanoufla de par sa mère, mais ils ignorent la lignée du père de Lobé Dalo.

⁴ Les flèches empoisonnées et les antidotes mystiques.

Cependant, avec l'usure du temps et les travaux champêtres, cette termitière a aujourd'hui disparu ; mais le lieu appelé « *Zrêtrô* » existe toujours et désigne actuellement le ruisseau qui est la limite entre les quartier-villages Lobia et Gbokora dans la commune de Daloa

Par ailleurs, les parents de *Kwi Dalo* et ses travailleurs (puisque'ils ont découvert aussi que cette région est très riche en ressources non seulement animales mais végétales, notamment le raphia, appelé « *Ga* » en Bété) se sont installés là, à sa demande pour s'adonner à d'autres activités, notamment le tissage du raphia. Ils tâchaient à transformer cette espèce végétale en produits dérivés avec surtout la fabrication de paniers. Et installé avec toutes ces personnes, *Kwi Dalo* fonde son premier campement du nom de « *Vakiam* » qui veut dire lieu de repos, et qui fait office de premier site d'habitation des Gouro dans la localité du Galéba. Selon cette version, si l'on doit parler de premier hameau des ancêtres de l'actuelle Daloa, on doit se référer à « *Vakiam* », ce site fondé par *Kwi Dalo* et les siens.

Cette version des raisons de la venue de *kwi Dalo* montre quelques faiblesses. En effet, notre informateur insiste sur le fait que « *kwi Dalo* inquiet du sort de son frère aîné, demande instamment l'arsenal de chasse pour engager sa recherche dans la forêt ». Là est justement la limite de son récit. En effet, la chasse est une activité à part entière et non banale dans les sociétés lignagères. En tant que telle, aucune circonstance ne peut subitement amener un homme à prendre l'armure pour engager une partie de chasse s'il n'en est pas initié. Or, dans ces sociétés tous ne sont pas chasseurs à la fois. Les uns sont des habiles chasseurs, les autres sont guerriers et d'autres encore disposent de pouvoirs « magico-religieux » pour la protection de la communauté contre certains mauvais esprits.

L'autre faiblesse notée, c'est qu'il affirme que *Kwi Dalo* a engagé la partie de chasse à l'éléphant avec sa femme *Gnoromi*. Or, dans la même société étudiée, la chasse aux éléphants est une activité réservée uniquement aux hommes. Les femmes qui restent au village pour s'occuper de la nourriture ne s'intéressent qu'à la cuisson du gibier ramené par l'homme de la chasse. Même si elles peuvent quelques fois assister à la chasse au filet, le *sokouli*, la chasse aux éléphants est une activité réservée uniquement aux hommes.

En revanche, on remarque dans son récit que certains noms résistent encore au temps, même s'ils ne conservent toujours pas leurs substances d'antan. C'est le cas du hameau « *Vakiam* » et du ruisseau *Zrêtrô*. Si le premier hameau supposé de *Kwi Dalo*, *Vakiam*, a disparu au profit de Lobia, le ruisseau *Zrêtrô* lui, existe encore bel et bien. Il constitue le terrain marécageux qui sert, de nos jours, de bas-fond à la lisière de Gbokora. Au-delà de la version développée par nos enquêtes sur la légende de la migration du Gouro Dalo, d'autres versions aussi contradictoires que vraies sont ici exposées par les informateurs de Gauze et de Zunon Gnobô à savoir Sacré Tina et surtout Dréi Dogbo.

2.3.2. Kwi Dalo, l'exilé dans le Galéba

Dans cette version, et contrairement aux récits de nos informateurs Tapé Nahounou et le chef de terre Nahounou Semien⁵, Kwi Dalo a migré dans le Galéba pour un exil volontaire. Il l'a fait pour éviter un certain nombre de problèmes de famille. D'après cette version, kwi Dalo n'est pas un chasseur et donc n'est pas venu dans cette localité pour des raisons de chasse. Cet homme est arrivé à la faveur de problèmes de familles mal réglés. En effet, après la mort du père de *Kwi Dalo* du nom de Dalo Lobe, le malheur de mort ne fut pas bien conjuré et juste après, un problème de mortier mal réglé avec une jeune fille de la cour de Dalo Lobé a occasionné la mort de la maîtresse du foyer. Traumatisé par cet autre décès et pour éviter que ce mauvais sort non conjuré définitivement les détruise tous, il décide de quitter le village de Gbéliata avec ses plus proches parents et émigrer dans le Galéba. A. Gauze (1982, p.89) rappelle ici largement cette version de la légende de Lobé Dalo.

Après la mort de la maîtresse du foyer, le jeune Lobé Dalo devint presque fou de douleur (...) Pour ne pas que Dalo se tue, sa mère NAZIÉ et sa femme GNOROMI consultent un oracle qui prédit l'exil pour Dalo s'il doit avoir la vie sauve. C'est ainsi qu'accompagné de sa mère, sa femme et sa sœur Labahi, il se mit en route en direction du sud. Pendant plus de trois jours et trois nuits, allant de piste en piste, Dalo et ses parents atteignirent une bananeraie appartenant à des Magwé. Ils prirent alors un chemin régulier qui les mena dans un campement de chasseurs. Ce campement était habité par Ziki Gboto, dri kpokpa dalo et Gbri'é gbahi'é yada (...).

Ces derniers accueillent les hôtes avec une belle hospitalité en leur offrant de nombreux présents, notamment un coq blanc⁶. Les Bété acceptent la cohabitation avec *Kwi Dalo* et sa suite. Mais les deux parties ne se comprenaient pas, car elles parlaient de langues différentes. Plus tard on donne un lopin de terre à *Kwi Dalo* pour s'installer.

2.3.3. Note de synthèse sur la légende de l'émigration de Kwi Dalo à Galeba.

Aussi diversifiées soient-elles, les versions de cette légende ont en commun plusieurs éléments qui témoignent de la véracité du fait historique raconté : la présence ancienne d'un ancêtre Gouro du nom de *Kwi Dalo*. Ainsi, la reprise dans les deux versions du nom de sa femme Gnoromi et du village Gbéliata accorde du crédit aux deux versions. Toutefois, avec la dernière version développée par les informateurs de Gauze et reprise par Zunon Gnobo, on pourrait affirmer que certes, Dalo est de Gbéliata mais a fait ses derniers moments de vie permanente chez lui à « Kwuli⁷ », dans son village maternel de Nanoufla. En effet, Gbéliata dont il est question ici n'est pas situé au Nord du Galeba.

⁵ Tape Nahounou et Nahounou Semien sont les descendants de Kwi Dalo.

⁶ On le donne généralement à un hôte de marque.

⁷ C'est l'appellation du pays Gouro dans la tradition orale bété.

Ce village de Gbéliata, localisé dans l'actuel département de Sinfra, est situé au Sud-ouest du département actuel de Daloa. Or, l'informateur de Gauze dit qu' « ils se mirent en route en direction du Sud ». Le sud ici, dans l'esprit du récit de ce dernier, est la localité du Galeba.

Bédiala étant aussi situé au Nord-est de Galeba, deux interrogations nous viennent alors à l'esprit :

- l'itinéraire exploré par Dalo et sa suite part-il de Gbéliata pour s'achever à Galeba en faisant un détour par Bédiala et le Bafou⁸ pour descendre sur le Galeba ? Ou alors simplement,
- le fait tragique relaté dans le récit de l'informateur de Gauze et qui explique la délocalisation de Kwi Dalo s'est-il, en effet, produit à Nanoufla (Bédiala), dans le village de la mère de Dalo, pour que de là, ils partent en exil dans le sens Nord-Sud ?

De ces versions variées qui suscitent nos interrogations, une chose est certaine. C'est que le Galeba a vu l'arrivée d'un homme non Bété à la fin du XIXe siècle : Lobe Dalo ou Kwi Dalo. Celui-ci arrive dans une localité habitée déjà par Gbrié Gbahi Yada, un Bété, qui y vivait avec sa femme, ses enfants et l'autre hôte Kpokpa Dalo, venu de yokolo, pour faire la chasse et à qui il avait donné un secteur forestier parce qu'il était déjà, en plus, son gendre. C'est cette présence humaine que Kwi Dalo trouve en place avec sa femme, sa mère et sa sœur Labahi.

Ainsi, comme à son habitude, le vieux Yada cède une partie de la forêt, qui s'étend de l'actuel rond-point de Daloa jusqu' aux confins de la tribu Baléguhé au Nord de ladite ville, à Kwi Dalo pour la chasse et l'agriculture. C'est cet espace qu'il colonise avec de nouvelles activités économiques et sociales inconnues des Bété. C'est sûrement les activités artisanales puis surtout commerciales qui feront la renommée de kwi Dalo à partir de son hameau de « Vakiam » à proximité du ruisseau *Zrêtrô*. Voilà donc le Galeba avec deux groupes. D'un côté, un groupe Bété, installé premièrement sur le site et composé d'abord du vieil homme Yada et Kpokpa Dalo et de l'autre côté, un groupe Gouro dirigé par Kwi Dalo installé par la suite.

⁸ Appellation ancienne et autochtone de l'actuel département de Vavoua.

3. La structuration des lignages et des cantons à Daloa

La présence des deux Dalo constitue la source ancestrale des populations que les Européens trouvèrent sur les lieux. À leur arrivée, les lignages étaient déjà structurés et ce sont eux-mêmes qui créèrent les chefferies de cantons en 1931 (J.V. Zinsou, 1977, p.13).

3.1. Les différents lignages autochtones.

La base de la société bété est la famille, et dans un cadre plus large, le village. Bien entendu, ces deux structures sont complémentaires. Pendant que la première permet l'exercice de l'autorité personnelle, la deuxième structure permet d'affirmer le patriotisme (L. Gbagbo, 2002, p.23). Seul le village est la patrie et l'unité politique dans cette société. En dehors du village qui est l'ensemble de plusieurs lignages, aucune autre unité, fut-elle grande, ne peut exercer d'autorité sur l'individu.

La cellule constitutive de la famille comprend le père, ses femmes et ses enfants (J.P. Dozon, 1985, p.78) ; mais les cellules groupées par des liens de parentés très étroits constituent la famille dont l'effectif est très variable (D. Palme, 1962, p.41). Tantôt une famille occupe plusieurs villages ; tantôt au contraire, plusieurs familles sont réunies dans le même village. C'est sans doute, cette complexité de composition lignagère qu'on rencontre dans le Galeba et ses environs immédiats. Concernant la disposition actuelle des lignages de Daloa, c'est-à-dire du Galeba, il convient de se référer, d'une part, à l'inventaire des descendants de Dri Kpokpa Dalo, déjà évoqué plus haut, et d'autre part, à ceux de Lobe Dalo. Concernant la descendance de Kwi Dalo, la première génération de cette descendance compte trois garçons. Ce sont Dalo Zokou, Dalo Lobe et Dalo Guehi. Ceux-ci forment avec leurs alliés, les lignages des villages autochtones de la ville actuelle. C'est l'ensemble des postérités des deux Dalo qui a constitué la trame des cantons créés par l'administration coloniale.

3.2. La composition des cantons depuis 1931.

Les cantons sont une pure création administrative de l'autorité coloniale. En effet, avec la nouvelle ère économique dominée surtout par l'économie de plantation, l'administration ayant compris l'importance stratégique des chefs locaux dans le système d'exploitation économique mis en place, créé un type de chefferie, capable de servir de relais à l'autorité afin d'appliquer directement sur le terrain les contraintes administratives (B.Y. Zambélé, 1982, p.45). À ce sujet, le gouverneur général Van Vollenhoven (1916-1917) écrivait dans sa circulaire du 15 août 1917 que « L'indigène de l'AOF⁹ est un enfant. Il aime vivre près de ses chefs comme l'enfant aime vivre près de ses parents (...) il

⁹ AOF : Afrique occidentale Française

répète que son chef est son père et sa mère et le disant, il dit sa pensée ; il n'est pas un administré, il est un client » (J.V. Zinsou, 1977, p.12).

À partir de ce moment, l'administration coloniale, sur la base des anciennes structures existantes (villages et tribus), crée une nouvelle entité administrative dès les années 1930 : le Canton. Il est dirigé par un chef de canton, nommé par l'administration coloniale et peut être, à tout moment révoqué¹⁰ pour une faute que l'autorité peut juger grave, notamment l'insoumission à l'administration. Ainsi, pour son organisation politique et administrative, le cercle de Daloa¹¹, est divisé en 14 cantons¹² à partir de 1931. La subdivision de Daloa en compte cinq. Se sont : les cantons Niaboua, Gbaloan-Nord, Gbaloan-Sud, Zébouo-Nord et Zébouo-Sud.

Les tribus qui forment la ville de Daloa et ses environs immédiats sont les Zébouo et les Gbaloan. La ville est occupée par les Zébouo-Nord (clan de kwi Dalo). Les villages de Labia, Tazibouo, Gbeuligbeu ou Gbeuliville et Lobia, sont occupés par les descendants de ce dernier.

Tagoura qui est plus excentré au nord sur l'axe Daloa-Vavoua constitue la postérité de "Galéba" Gbobouo, un autre descendant de Béhi Zébouo, petit fils de Kpokpa Dalo. Ils disent s'être positionnés là, pour protéger leur patrimoine forestier contre les nouvelles populations migrantes, surtout les Koyaka de Mankono, de Séguéla et d'autres qui s'installèrent à Daloa par vagues successives du fait du commerce de kola qui était en plein essor dans cette région forestière, comme le dit si bien le chef Kipré Ibo Marcelin de Tagoura : « On était tous dans notre ancien site à l'emplacement actuel du rond-point principal puis du château d'eau de Daloa. Mais avec l'arrivée massive des autres populations, surtout les Dioulas, nous sommes venus sur ce site actuel pour sécuriser nos forêts et les protéger¹³ ».

Ces villages forment l'ossature de la ville de Daloa. Le Zébouo-nord forme les tribus galébawan, Baléguhé et Sobouo. Les Galébawan sont les populations autochtones de la ville actuelle. Quant à la tribu Baléguhé, ce sont les villages qui descendent directement de Balé, fille jumelle de Yuzouzou¹⁴ qui

¹⁰ C'est le cas de la décision n°2131 du 4 juillet 1936 portant révocation du chef de Zébouo-Nord, Tagro Nahounou et remplacé par Bolou Tagro. À ce sujet, voir ANCI, 1EE162/3, relatif aux nominations des chefs cantons du cercle de Daloa.

¹¹ Cf. L'arrêté général du 4 décembre 1926 modifiant la dénomination du cercle du Haut-Sassandra qui s'appelle désormais "cercle de Daloa".

¹² ANCI, 1EE162/1, relative à la détermination des cantons du cercle de Daloa.

¹³ ANCI, 1EE162/1, relative à la détermination des cantons du cercle de Daloa.

Entretien avec Kipré Ibo Marcelin, Notable de Tagoura et chef de la famille Gnatibouo, en présence de son conseil familial le samedi 19 Novembre 2016 à 10h15. Ce dernier est désormais le chef de terre de Daloa depuis Juillet 2017, après la mort de Nahounou Semien. Il faut noter que la communauté avait choisi Séri Drepeuba Eugène mais à cause de la contestation par certains, de sa légitimité, un conseil des anciens s'est tenu pour étudier les origines de chaque postulant. C'est alors que cette haute fonction a été enlevée à Seri Drepeuba, un fils de la lignée de kwi Dalo, au profit de Kipré Ibo, un descendant direct de Kpokpa Dalo.

¹⁴ Nom originel de la tribu Idibouo, dans le canton Zébouo-Sud.

sont les premiers nés de Dalo Béhi Zébouo. Cette tribu est donc issue de Kpokpa Dalo et non de Kwi Dalo. Concernant enfin les Sabré (Gbokora et Doudoua appelé aujourd’hui Zaguiguia), ils sont de yokolo. En effet, Digbeu Koré ou Gbô korè qui signifie korè le « palabreur » et Digbeu Doudou sont des demi-frères originaires de l’actuel village de Zéga dans le Yokolo. Mais Gbo Koré dont est issu Gbokora est aussi de Kpokpa Dalo par sa mère Blé Likané, une arrière-petite-fille de ‘‘Galeba’’ Gbobouo, ancêtre de Tagoura. Koré rejoint son village maternel de Tagoura, à la suite de problèmes de famille qu’il a lui-même causés¹⁵. Ses descendants forment le quartier-village actuel de Gbokora. Son demi-frère Doudou le rejoint dans le Galeba et ses descendants forment également le village de Doudoua ou Zaguiguia à la place qu’on lui a concédée. On retient donc que les Zébouo nord sont formés de trois tribus et que les autochtones de ces tribus, à l’exception des galébawan, sont issus de Kpokpa Dalo¹⁶.

Quant au canton Zébouo-sud dont les villages sont contenus pour la plupart dans les tribus Idible et Guipiri, sont les descendants de Behi Zebouo, petit fils de Kpokpa Dalo, dont l’un d’eux, Gbobouo, ancêtre des Tagoura, s’est installé au Nord à la limite des Baléguhé. Les Gbaloans sont les descendants directs de Behi Gbaloan, fils aîné de Dalo Behi. Ils forment également deux cantons. Le canton Gbaloan-sud, situé à la limite du département d’Issia au sud de la commune de Daloa, comprend plus d’une vingtaine de villages dont notamment Gbetitapéa¹⁷, Bla, Niouboua¹⁸ etc.

Concernant le Gbaloan Nord, il comprend un peu plus d’une trentaine de villages qui sont en plusieurs tribus (Dépié, Guétéguhé, etc). Ces villages sont regroupés pour la plupart au sud-ouest de la commune de Daloa. Tous ces clans sont liés et sont interdépendants. Toutefois, grâce à certains facteurs qui lui sont favorables¹⁹, le pays Zébouo, surtout le Zébouo-Nord, exerce plus d’influence sur les autres cantons.

¹⁵ Il a tué son frère aîné à Zéga à cause d’une pulpe de graine. Il a donc fui pour rejoindre le Galeba en vue d’éviter les représailles.

¹⁶ Cf. Kipré Ibo Marcelin chef de famille à Tagoura. Entretien du samedi 19 Novembre 2016 à 10h15

¹⁷ Village centre du canton, lieu de regroupement et de stratégies militaires des résistants de Zokou Gbeuli.

¹⁸ Ces villages ont leur histoire qui n’a rien avoir avec la généalogie que nous décrivons. Mais l’administration n’en tient pas compte dans le découpage administratif du cercle. Cf. Kipré Ibo Marcelin, Notable de Tagoura et chef de la famille Gnatibouo, Entretien du samedi 19 Novembre 2016 à 10h15

¹⁹ Avec la renommée et l’influence surtout de Zokou Gbeuli, le redoutable chef de guerre.

Conclusion

L'histoire du peuplement de la région de Daloa, et surtout l'origine des autochtones de la ville elle-même, a toujours suscité des débats entre fils de la région d'une part et entre eux et les Gouro d'autre part. Cette étude est menée pour tenter de répondre à certaines préoccupations concernant l'installation des peuples souches. Si le département a connu la présence ancienne de Kpokpa Dalo, l'ancêtre Bété des Zébouo et des Gbaloan, on retient que la ville actuelle de Daloa est bâtie sur les terres des Galébawans qui sont les descendants de Lobé Dalo ou *Kwi* Dalo, l'ancêtre Gouro qui a migré dans la région du Galeba. Ce travail, loin d'être une expertise sur l'histoire du peuplement autochtone de la ville de Daloa, est une contribution à l'histoire du peuplement urbain en Côte d'Ivoire.

Sources

Sources orales

BALEGUHE G nolou, chef du village de Labia, 80 ans, entretien du le 20 octobre 2016.

GNAZEBO Gouali, chef du village de Gbokora, 67 ans, entretien du 22 octobre 2016.

KANON Kipré, 88 ans, doyen d'âge du village de Zaguiguia, entretien du 28 octobre 2016.

KIPRE Ibo, actuel chef de terre de Daloa, ancien chef de la famille Gnatibouo de Tagoura, 74 ans, entretien du 19 novembre 2016.

LAGO Meguhe Zéphirin, Chef du village de Tazibouo et propriétaire terrien, entretien du 16 décembre 2016.

NAHOUNOU Semien, ancien chef de terre de Daloa, mort à 90 ans en 2017, entretien du 8 aout 2016.

TAPE Nahounou, sous/chef du village de Lobia, arrière-petit-fils de kwi Dalo, entretien des 6 et 8 août 2016.

Sources d'archives

Archives nationales de Côte d'Ivoire (ANCI), Série 1EE162/1 portant organisation et détermination des cantons du cercle de Daloa, Février 1931.

Références Bibliographiques

DOZON Jean Pierre, 1985, *La société bété : Histoire d'une ethnie de la Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.

GAUZE Antoine, 1982, « Histoire des magwé », *Godo-Godo*, n°spécial.

GBAGBO Laurent, 2002, *Sur les traces des bété*, Abidjan, PUCI.

- KIPRE Pierre, 1985, *villes de Côte d'Ivoire : 1893-1940*, Paris, l'Harmattan.
- LAGO Blé Angelin, 2020, *Daloa, genèse et évolution d'une grande ville du centre-ouest de la Côte d'Ivoire (1830-2000)*, thèse de doctorat unique, UFHB, Abidjan.
- WONDJI Christophe, 1972, « Commerce de cola et marchés précoloniaux dans la région de Daloa », *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série I-Histoire, pp.33-62.
- WONDJI Christophe, 1963, « La Côte d'Ivoire occidentale, période de pénétration pacifique : 1893-1908 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n°180-181, pp.346-381.
- ZAMBLE Bi You, 1982, *La fondation de Bouaflé et l'évolution de la population urbaine jusqu'en 1936*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Université nationale de Côte d'Ivoire (UNCI).
- ZINSOU Jean-Vincent, 1977, « L'administration de la colonie de Côte d'Ivoire » *fraternité-matin*, n°3663, p.12.
- ZUNON Gnobo Julien, 1980, *Les échanges dans la région de Daloa du milieu du XIXe siècle à 1936*, Paris, doctorat de 3^{ème} cycle, 554p.

SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE ENVERS LES PERSONNES AGÉES ET PORTAGE DE REPAS À DOMICILE EN MILIEU URBAIN, ABIDJAN

Taté Roger OULAH¹

Institut National d'Hygiène Publique, Abidjan, Côte d'Ivoire

outaro72@gmail.com

Aladé AKA², Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Franck ABO³, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Résumé

La présente étude analyse le portage de repas à domicile pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes pour leur alimentation, en contexte de vie à domicile, en milieu urbain. Elle vise à documenter le processus de mise en œuvre de ce service de livraison de repas à domicile et s'inscrit dans une approche mixte (qualitative et quantitative) pour la collecte des données. Concernant l'approche quantitative, la population d'étude est composée de l'ensemble des personnes âgées, bénéficiaires du programme « assiette du cœur », soit 30 individus. L'échantillon dans l'approche qualitative est composé de 12 personnes âgées, 4 bénévoles, 4 restauratrices, 1 nutritionniste et 1 responsable administratif de la FIBVA. Au total, 22 entretiens semi-directifs ont été réalisés du 5 au 13 décembre 2023. Il ressort de l'étude que cette solidarité alimentaire participe à la réduction du risque de dénutrition chez les personnes âgées. Toutefois, des bénéficiaires ont évoqué la non satisfaction en ce qui concerne la consommation alimentaire. Par ailleurs, la livraison des repas à domicile ne se résume pas seulement à l'intervention des restauratrices mais concerne également l'interaction entre les bénévoles et les seniors. Ces informations sont utiles pour une prise en charge des personnes âgées dépendantes pour leur alimentation.

Mots clés : alimentation, personnes âgées, portage de repas, solidarité alimentaire.

¹ Chercheur à l'Institut National d'Hygiène Publique, Abidjan, Côte d'Ivoire, Tel : +2250707892787 ; email : outaro72@gmail.com (auteur référent)

² Post doc, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire ;

³ Post doc, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

FOOD SOLIDARITY FOR THE ELDERLY AND HOME MEAL DELIVERY IN URBAN AREAS, ABIDJAN

Abstract

This study analyzes the delivery of meals to homes for the care of elderly people dependent on their food, in a home living context, in an urban environment. It aims to document the process of implementing this home meal delivery service and is part of a mixed approach (qualitative and quantitative) for data collection. Regarding the quantitative approach, the study population is made up of all elderly people who benefit from the “assitte du cœur” program, i.e. 30 individuals. The sample in the qualitative approach is composed of 12 elderly people, 4 volunteers, 4 restaurateurs, 1 nutritionist and 1 administrative manager of the FIBVA. A total of 22 semi-directed interviews were conducted from December 5 to 13, 2023. In total, 22 interviews were conducted from December 5 to 13, 2023. The study shows that this food solidarity helps reduce the risk of malnutrition among the elderly. However, beneficiaries expressed dissatisfaction with food consumption. Moreover, home meal delivery is not just about the intervention of the restaurateurs but also concerns the interaction between volunteers and seniors. This information is useful for supporting elderly people who are dependent on food.

Keywords: food, elderly people, meal delivery, food solidarity

Introduction

Le vieillissement de la population est un phénomène mondial qui a des implications significatives au niveau social, économique et sanitaire. La Côte d’Ivoire n’est pas en reste de cette réalité démographique. Sa population de 65 ans et plus est de 754 461 habitants soit 2,6% de la population totale (RGPH⁴, 2021). Le District Autonome d’Abidjan détient à lui seul 21,5% de la population totale de la Côte d’Ivoire soit 6 321 012 habitants (RGPH, 2021). Les personnes âgées vivant à Abidjan sont tous dans des domiciles familiaux. Ils ne vivent pas dans des Etablissements d’Hébergement pour personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). L’alimentation de ces personnes âgées constitue aujourd’hui un enjeu majeur dans les sociétés contemporaines parce qu’elle interroge l’expérience du vieillissement de la population.

Les personnes de 65 ans et plus, vivant en milieu urbain à Abidjan présentent diverses caractéristiques. Ils vivent soit dans leur propre domicile avec leurs enfants et petits-enfants, soit ils vivent chez leurs enfants, eu égard à la solidarité entre générations d’une même famille.

⁴ RGHP, (2021). Recensement Général de la Population et de l’Habitat, en Côte d’Ivoire, en 2021

La question de l'alimentation des personnes vieillissantes est une préoccupation aussi bien pour elles-mêmes que pour leurs entourages car il est important de tenir compte des aliments qui sont bénéfiques pour vieillir en bonne santé ou de faire attention aux facteurs à risques inhérents à leur alimentation du fait de leur âge, c'est-à-dire « le géronte doit envisager sa vie de façon évaluative : gérer les risques, anticiper les problèmes de santé. Dans le domaine du vieillissement, la préconisation de nouvelles pratiques alimentaires pour se maintenir en bonne santé constitue ce qu'on appelle le bien vieillir » (E. Tulle, 2018, p 97).

Il est important que les personnes âgées aient une alimentation saine puisque, « concernant le rapport alimentation et vieillissement, il leur est conseillé d'éviter la dénutrition qui reste un facteur de risque d'aggravation » (A. Dayoro, 2008, p. 247). Cette aggravation concerne généralement les maladies car, « parmi les maladies chroniques non transmissibles auxquelles les personnes âgées sont exposées à cet âge, certaines comme le diabète et l'hypertension artérielle ont un lien reconnu avec l'alimentation » (B. Maire et al, 2002, p. 51). Selon S. D'Amore (2007, p. 528), « La nourriture, en tant que miroir symbolique d'identité » est vécue, par toute personne âgée, non seulement comme un moyen pour se maintenir en bonne santé, mais aussi pour définir son identité individuelle et sociale, pour s'identifier à un groupe.

Il est vrai qu'un « débat sur l'alimentation est bien plus qu'un simple débat sur l'alimentation, c'est aussi un débat sur l'organisation de la société, un débat de civilisation, un lieu de reconstruction sociale des aliments et de modèles alimentaires » (J.P. Poulain, 2002, p. 94), cependant, parmi les différents travaux⁵ de recherche effectués, très peu abordent la question fondamentale de savoir comment les personnes âgées elles-mêmes définissent leurs comportements alimentaires et comment celles en situation de dépendance alimentaire sont-elles prises en charge au niveau micro social (la famille) et au niveau macro social (l'Etat).

Cette étude entend fournir une piste de réflexion sur les pratiques alimentaires des personnes âgées de 60 ans et plus, en situation de dépendance alimentaire, en milieu urbain, où elles bénéficient gratuitement d'un apport de repas à domicile de la part d'une organisation de bienfaisance.

La Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA) met en œuvre en Côte d'Ivoire, dans le District Autonome d'Abidjan, un programme de portage de repas à domicile dans les communes de Port Bouet et Abobo. Cet apport quotidien de repas à des personnes âgées vulnérables, isolées et

⁵ **Quelques travaux de recherche :**

-Teresa Sheriff et Rosario Lopez-Tremblay, 1985, « Les stratégies des personnes âgées » Service social, vol. 34, n° 1, 1985, p. 77-89. DOI : 10.7202/706252ar ; URI : <http://id.erudit.org/iderudit/706252ar>

-Edmée Bert, Agnès Bodineau-Mobarak, 2010, « importance de l'état bucco-dentaire dans l'alimentation des personnes âgées » Gérontologie et société 2010/3 (vol. 33 / n° 134), pages 73 à 86 ; ISSN 0151-0193 DOI 10.3917/g.s.134.0073

-Hélène Pagezy, 2006, « Alimentation et croissance : Faut-il condamner les interdits alimentaires ? » Antropo, 2006, 11, pp.119-127. hal-00666896

dépendantes d'une aide pour se nourrir, se fait 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Cette étude est réalisée afin de saisir comment l'alimentation offerte par la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA) participe à l'expérience du vieillissement des seniors dans ce contexte urbain et le sens que ceux-ci donnent à cette forme de solidarité alimentaire. L'objectif étant de documenter le processus de mise en œuvre de ce service de livraison de repas à domicile, afin d'analyser les relations interactionnelles entre les personnes âgées et leurs entourages d'une part, puis entre elles et le personnel de la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique d'autre part. Le but est de parvenir ainsi à une lecture nuancée des phénomènes alimentaires chez ces personnes âgées bénéficiant de portage de repas à domicile. La réflexion portera également sur « les appareils normatifs contrôlant les prises alimentaires » (A. Dupuy & J.P. Poulain, 2008, p. 263) dans ce contexte urbain où des seniors vivant à domicile reçoivent des repas de la part d'une organisation caritative.

1. Cadre théorique de référence et approche méthodologique

1.1. Cadre théorique de référence

D'un point de vue théorique, l'article s'inscrit dans le champ de la sociologie de l'alimentation, qui « analyse dans une perspective critique, la montée en charge de la problématique nutritionnelle et sa mise en concurrence avec les autres dimensions de l'acte alimentaire, notamment la socialité » (J.P. Poulain & T. Fournier, 2017, p. 117). Dans la présente étude, l'analyse a porté sur les relations interactionnelles entre les personnes âgées et le personnel de la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique.

1.2. Approche méthodologique

1.2.1 Echantillonnage et caractéristique de l'échantillon

L'étude s'est déroulée dans les communes où est mise en œuvre le programme « assiette du cœur » de la FIBVA, c'est-à-dire dans les communes d'Abobo et de Port Bouet. C'est une étude transversale prospective à visée descriptive. Comme principe d'investigation, elle s'inscrit dans une approche mixte (qualitative et quantitative).

En ce qui concerne l'approche quantitative, la population d'étude est composée de l'ensemble des personnes âgées, bénéficiaires du programme « l'assiette du cœur » de la FIBVA, (15 personnes à Abobo et 20 personnes à Port-Bouet), soit 35 personnes. Mais au cours de la collecte des données, 3 personnes étaient absentes à Abobo et 2 personnes étaient aussi absentes à Port-Bouet. Par conséquent, 30 personnes âgées bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA qui étaient présents (12 à Abobo et 18 à Port-Bouet) au moment de notre passage sur les 35 pris en charge par le programme, constituent l'échantillon de l'approche quantitative.

Quant à l'approche qualitative, l'échantillon a été construit de sorte que la triangulation des informations collectées soit assurées. Ainsi, d'autres entités ont-elles été enquêtées en plus des personnes âgées. Il s'agit des restauratrices qui préparent pour les personnes âgées, des bénévoles de la FIBVA qui supervisent la distribution des repas, d'un nutritionniste et du Directeur exécutif de la FIBVA. L'échantillon dans l'approche qualitative est composé comme suit : 12 personnes âgées bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA, les 4 bénévoles de la FIBVA, les 4 restauratrices ayant contractées avec la FIBVA pour fournir les repas aux personnes âgées, 1 nutritionniste et le Directeur exécutif de la FIBVA. Au total, 22 individus ont été enquêtés concernant l'approche qualitative.

1.2.2. Techniques de collecte des données

La méthodologie utilisée s'inscrit dans une approche mixte (qualitative et quantitative). Concernant l'approche qualitative, les entretiens semi-directifs ont constitué la technique de collecte de données mobilisée pour documenter le processus de mise en œuvre de ce service de livraison de repas à domicile et saisir les relations interactionnelles entre les personnes âgées et leurs entourages d'une part, puis entre elles et le personnel de la FIBVA d'autre part. 22 individus ont participé aux entretiens semi-directifs individuels (4 restauratrices, 4 bénévoles, 1 nutritionniste, le Directeur exécutif de la FIBVA et 12 seniors bénéficiaires du programme « l'assiette du cœur » de la FIBVA). Le guide d'entretien est l'outil de collecte de données ayant permis de collecter les informations relatives à l'alimentation et son incidence sur la vie familiale des seniors.

Quant à l'approche quantitative, la technique utilisée pour collecter les données est l'administration de questionnaire et l'outil de collecte de donnée a été un questionnaire standardisé. Le questionnaire a été enregistré sur des tablettes grâce à l'outil kobocollect. Il a été administré à 30 personnes âgées bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA qui étaient présents au moment de notre passage sur les 35 qui constituent le total des seniors pris en charge par le programme « assiette du cœur » de la FIBVA dans les deux communes d'Abidjan.

L'étude s'est déroulée dans deux communes du district autonome d'Abidjan (Port Bouet et Abobo). Le choix de ces deux communes se justifie par le fait que, le programme « assiette du cœur » de la FIBVA est mis en œuvre uniquement dans ces deux communes. L'on y retrouve donc les bénéficiaires de ce programme. L'administration du questionnaire et du guide d'entretiens semi-directif a été faite en face à face au domicile des seniors interviewés par deux enquêteurs après un consentement verbal. Notre démarche articule à la fois « une approche socio-anthropologique » (P. Lefèvre & C. E. Suremain, 2002, p. 78) et une posture plus « classique de la sociologie de l'alimentation analysant les systèmes de représentations et les pratiques alimentaires » (J. P. Poulain, 2002, p. 12). Les entretiens ont été enregistrés sur un dictaphone et

transcrits après. La collecte des données s'est déroulée du 5 au 13 décembre 2023.

1.2.3. Analyse des données de terrain

L'Analyse de Contenu est la méthode de traitement de données retenue pour cette étude, en ce qui concerne l'approche qualitative. Elle cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective et la plus fiable possible. Elle est définie comme « une technique de recherche pour la description objective » (B. Berelson, 1952, p.18). Il est procédé à l'établissement de catégorisation des concepts issus des transcriptions du terrain, puis à la réalisation d'un codebook à l'aide du logiciel Nvivo. Ce codebook a permis la structuration des résultats et a facilité l'analyse des données qualitatives.

Quant à l'approche quantitative, le questionnaire a été administré sur des tablettes grâce à l'outil kobocollect et le traitement des données a été fait à l'aide du logiciel SPSS.

2. Résultats

Trois parties structurent ce travail, la première porte sur les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA et la typologie des aliments consommés par ces seniors, la deuxième partie aborde les enjeux relatifs à l'alimentation des personnes âgées entre normes nutritionnelles, organisationnelle et choix alimentaires des restauratrices de la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA), la troisième traite du processus de mise en place du portage de repas à domicile par la FIBVA et des expériences de vieillissement des seniors dans ce contexte de solidarité alimentaire.

2.1. Caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA et typologie des aliments consommés par les seniors

A travers cette rubrique, les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires du programme « l'assiette du cœur » de la FIBVA ont été déterminées. La typologie des aliments consommés par les seniors a été aussi analysée.

2.1.1. Caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA

Les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés sont analysées à partir de la distribution des variables suivantes : l'âge, la profession, le niveau d'instruction, du mode de vie et la situation matrimoniale.

a) Age des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA

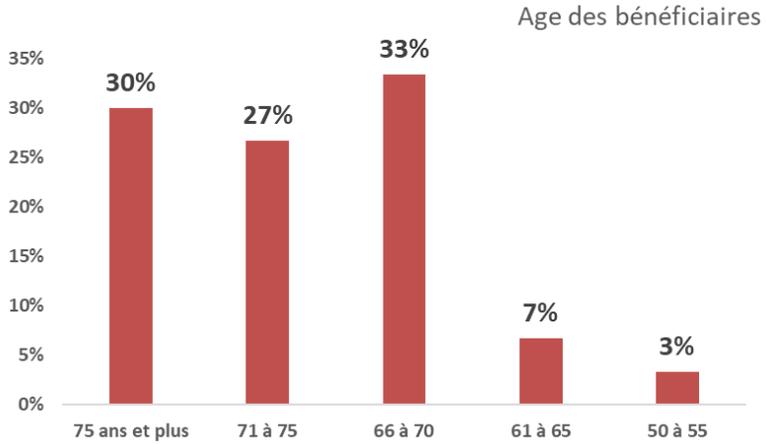


Figure 1 : Age des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA
Source : notre étude, 2023

La plupart des enquêtés ont un âge compris entre 66 ans et 70 ans (33%). Les moins nombreux sont ceux dont l'âge est compris entre 50 et 55 ans (3%).

b) Profession des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA

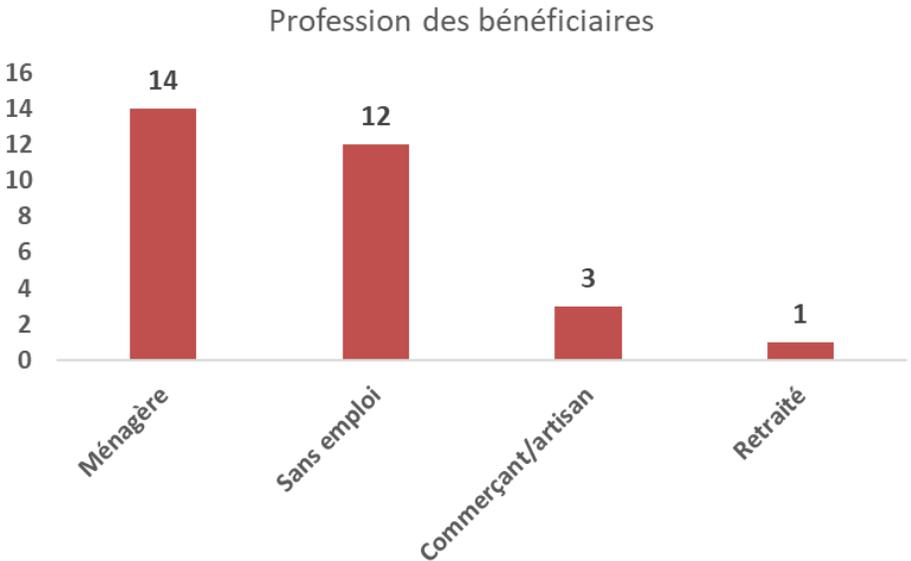


Figure 2 : Profession des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA
Source : notre étude, 2023

La majorité des enquêtés sont des ménagères, 12 ont déclarés être des sans emploi et 1 seul a affirmé être un retraité. La fonction de ménagère n'ouvre pas de droit à la retraite en Côte d'Ivoire, puisque ce n'est pas un métier en tant que tel. C'est la raison pour laquelle, elles sont appelées « ménagères ». Par ailleurs, elles ont toutes atteint l'âge de la retraite (l'âge maximale de la retraite en Côte d'Ivoire étant de 65 ans et l'âge minimal de la retraite est de 55 ans).

c) Niveau d'instruction des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA

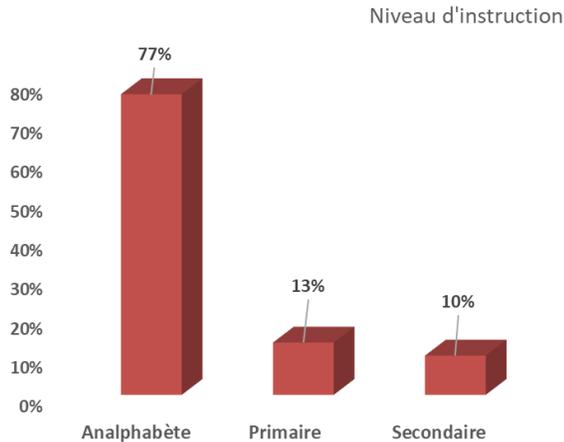


Figure 3 : Niveau d'instruction des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA

Source : notre étude, 2023

Parmi les personnes interrogées, 77% sont analphabètes, 13% ont un niveau Primaire et 10% ont niveau secondaire. Aucun enquêté n'a un niveau supérieur.

d) Situations matrimoniales des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA

Tableau I : Situations matrimoniales des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA

Situation Matrimoniale	Effectif	%
Veuf (ve)	23	76,7%
Marié	5	16,7%
Divorcé	2	6,7%
Total	30	100%

Source : notre étude, 2023

Plus de la moitié des enquêtés (76,7%) sont des veufs ou veuves. Leur statut d'hommes et de femmes veufs, peut faire d'eux des individus vulnérables eu égard leurs âges avancés. 6,7% sont divorcés. Au total, 83,4% des bénéficiaires sont sans conjoint soit parce qu'ils sont veufs, soit parce qu'ils sont divorcés.

e) Modes de vie des bénéficiaires du programme « l'assiette du cœur » de la FIBVA

Tableau II : Modes de vie des bénéficiaires du programme « l'assiette du cœur » de la FIBVA

Mode de vie	Effectif	%
Avec la famille	23	76,7
Avec conjoint et enfant	4	13,3
Vit seul	2	6,7
Autre	1	3,3
Total	30	100

Source : notre étude, 2023

76,7% des enquêtés vivent avec la famille. 13,3% vivent avec conjoint et enfant.

2.1.2. Typologie des aliments consommés par les personnes âgées bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA

Les seniors bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA reçoivent chacun, chaque jour, gratuitement, un repas à domicile. Ce repas est livré à leurs domiciles par les restauratrices ayant un contrat avec la FIBVA. Les plats servis régulièrement sont généralement faits à base de produits locaux. Il s'agit du foutou banane, du riz, kabato (repas à base de poudre de maïs), Foutou igname. L'accompagnement est fait avec la sauce graine, la sauce arachide, la sauce claire, la sauce gombo sec, la sauce aubergines, la sauce tomate. Pour la protéine animale, c'est soit du poisson ou de la viande ; en témoignent les propos d'un des seniors :

A midi c'est ce que FIVBA nous envoie qu'on mange. Des fois c'est foutou banane, du riz, kabato (à base de poudre de maïs), Foutou igname, avec la sauce graine, la sauce arachide, la sauce claire, sauce gombo sec. Ça varie. Du poisson, de la viande. De l'eau, pomme, yaourt

Les soirs on se débrouille pour manger. On mange du riz avec de la sauce claire, sauce aubergines, sauce arachide, sauce gombo, sauce tomate avec du poisson. C'est du poisson qu'on mange le plus souvent. On n'a pas l'argent pour payer la viande » (PB, Eq2, F, 75 ans).

Cependant, certains aliments sont évités par les seniors compte tenu de leur âge. Il s'agit généralement des aliments difficiles à mastiquer. A travers les propos de cet enquêté, l'on retrouve cette réalité : « Ce que j'évite c'est l'attiéké. C'est dur pour manger à cause de mes problèmes de dents, c'est un peu dur pour nous les vieux là » (PB, Eq3, H, 70 ans).

2.2. Satisfaction des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » et le nombre d'année de prise en charge par la FIBVA

Le point de vue des enquêtés a été demandé en ce qui concerne la qualité des plats livrés par Fondation Internationale Bien vieillir en Afrique. Par ailleurs, il leur a été demandé de dire cela fait combien de temps qu'ils sont pris en charge par la FIBVA.

2.2.1. Nombre d'année de prise en charge par la FIBVA

Tableau III : Nombre d'année de prise en charge par la FIBVA

Nbre d'année de prise en charge	Effectif	%
1 an	4	13,3
2 ans	19	63,4
3 ans	7	23,3
Total	30	100

Source : notre étude, 2023

Plus de la moitié des enquêtés sont pris en charge depuis deux ans (63,4%). Pour les autres enquêtés, le nombre d'année de prise en charge est de trois ans (23,3%) et d'un an (13,3%).

2.2.2. Satisfaction des bénéficiaires en ce qui concerne les repas fournis par la FIBVA

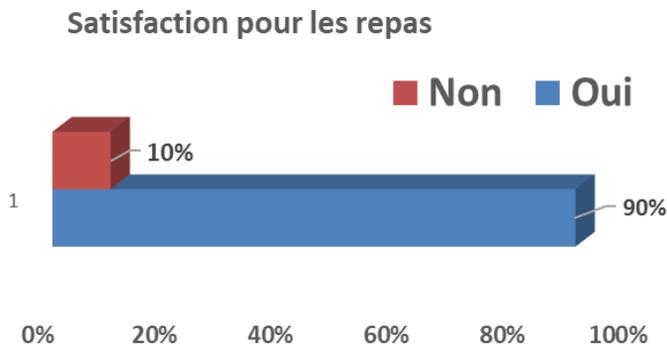


Figure 4 : Satisfaction des bénéficiaires en ce qui concerne les repas fournis par la FIBVA

Source : notre étude, 2023

90% des bénéficiaires ont affirmé qu'ils sont satisfaits de la prestation de la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique, tandis que 10% ont affirmé le contraire. Les raisons de la satisfaction ou de la non satisfaction sont énumérées ci-dessous :

❖ Les raisons de non satisfaction

- Le riz n'est pas souvent cuit ;
- La viande bœuf, je n'ai pas de dents solides pour broyer ça ;
- Dans l'ensemble c'est bon mais Le riz est dur ce n'est pas du bon riz Avant c'était bon ;

- Quelques fois j'ai l'impression que la nourriture ne cuit pas, ou le riz est trop pâteux, quelque fois les fruits sont sec. Le poisson n'est pas bien cuit mes filles sont obligées de préparer à nouveau le plat livré pour qu'on puisse manger ;
- j'arrive à manger Mais le kabato n'ai pas bon.

❖ **Les raisons de la satisfaction**

- Je ne peux pas préparer, je suis vieille ;
- Le repas est livré tous les jours et l'heure ;
- je suis assise à la maison on vient me donner la nourriture cela me fait du bien ;
- Je n'ai pas de femme, ma femme est décédée donc cela me permet de me nourrir ;
- La nourriture est variée J'arrive à bien me nourrir Je suis rassasiée Ça convient à ma santé ;
- Le repas est bon, Je suis rassasié, je peux même partager avec mes petits-fils.

2.3. Processus de mise en place du portage de repas à domicile par la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA)

Dans cette partie, la manière dont le choix des bénéficiaires a été fait a été documentée. Le rôle des bénévoles du programme « assiette du cœur » de la FIBVA a été aussi explicité. Le processus de livraison de repas à domicile a été également décrit.

2.3.1. Historicité de la mise en place d'un service de livraison de repas à domicile

En Côte d'Ivoire, depuis 2014, dans le cadre du Fond International pour le Développement de la Retraite Active (FIDRA), il a été initié un certain nombre d'actions à caractère social. Compte tenu des besoins et des attentes des personnes vieillissantes en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier, il a été créé en 2019, la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA). Cette fondation a initié depuis août 2021 dans les communes de Port Bouet et Abobo un programme dénommé « Assiette du cœur ». Ce programme consiste à fournir chaque jour et gratuitement des repas à des personnes âgées fragiles, isolées et dénutries.

2.3.2. Choix des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » : un processus inclusif

Tout d'abord il y a eu un recours aux centres sociaux des communes où doivent se mettre en place le programme « assiette du cœur ». Une liste de personnes âgées présentant des vulnérabilités a été dressée par ces centres sociaux. Ensuite, des organisations à base communautaire et des associations de quartier ont été aussi approchées, elles ont à leur tour dressé des listes de

personnes vulnérables. Enfin, il y a eu le recours à un gérontologue qui a conçu une fiche de vulnérabilité avec laquelle une identification des personnes vulnérables a été faite dans la sphère d'intervention du centre social avec lequel la FIBVA a travaillé. Cette identification a été faite avec les travailleurs sociaux de ce centre social. Après cette étape, le comité se réunit. Le comité est composé des responsables du centre social, des gérontologues, des membres du conseil d'administration de la FIBVA et des bénévoles de la FIBVA. C'est ce comité qui dresse la liste définitive des bénéficiaires du programme « assiette du cœur » dans la zone. Les bénéficiaires retenus sont soumis à une visite médicale pour une orientation dans la fourniture des repas.

2.3.3. La structuration de la prestation offerte par la FIBVA aux personnes âgées dans l'intervention à domicile

Depuis août 2021, il est mis en place dans les communes de Port Bouet et Abobo un programme dénommé « Assiette du cœur ». Ce programme consiste à fournir gratuitement chaque jour, des repas à des personnes âgées fragiles, isolées et dénutries vivant à domicile. C'est donc une activité caritative qui se mène au quotidien avec l'appui des restauratrices et des bénévoles accompagnateurs. Les restauratrices sont des prestataires de service payées par la FIBVA pour la préparation et la livraison des repas chez les bénéficiaires tandis que les bénévoles passent chaque jour pour s'assurer que le repas est servi et que le senior l'a consommé.

2.3.4. Le recours au savoir diététicien

Avant le début de l'activité de port de repas à domicile, la FIBVA a eu recours à un diététicien pour savoir quels sont les types de repas qui conviennent au mieux aux personnes âgées. Les aides alimentaires apportées aux personnes âgées se sont construites sur la base de savoirs diététiques. Ces savoirs et recommandations diététiques sont transmis aux restauratrices et aux professionnelles intervenant à domicile c'est-à-dire les bénévoles de la FIBVA. Le diététicien qui intervient au sein de la FIBVA a eu pour rôle de mettre en place le suivi alimentaire des personnes âgées. C'est ce qu'exprime l'un des responsables administratifs de la FIBVA en ces termes :

Le menu il est déjà donné dès le départ par le diététicien, lorsqu'on signe le contrat avec les restauratrices, le menu est annexé au contrat. Mais il y a une chose très importante que je fais, c'est de demander aussi l'avis de nos bénéficiaires. » (R1-FIBVA)

2.3.5. Rôle des bénévoles de la FIBVA intervenant auprès des personnes âgées

Les bénévoles sont recrutés dans les différents quartiers où se trouvent les bénéficiaires, leur travail consiste à faire le suivi avec des fiches de suivi pour s'assurer que les plats ont été effectivement livrés. Ces fiches sont cochées chaque jour par les bénévoles et le Directeur Exécutif les valide chaque

semaine. Par cette stratégie, les bénévoles font le suivi des activités des restauratrices, car celles-ci reçoivent de l'argent pour livrer les repas aux différents domiciles des bénéficiaires. Toutefois, les bénévoles ne s'occupent pas seulement du suivi de la livraison de repas. Il leur est demandé d'assurer un rôle de contrôle des conditions de vie autour de l'alimentation des seniors et ce, en vue d'éviter des situations de dénutrition. Ils doivent faire attention aux comportements alimentaires des personnes âgées. Il leur est aussi demandé de repérer les préférences alimentaires des personnes âgées, mais également les problèmes physiologiques auxquels ces dernières peuvent être confrontées, problèmes de digestion par exemple. Pour ce faire, ils font aussi de la visite à domicile et s'entretiennent avec les personnes âgées pour voir s'il y a des problèmes d'hygiène de vie et des soins de santé. Les bénévoles transmettent ces informations au Directeur Exécutif. Ce processus est relaté par un bénévole en ces termes :

Notre rôle est de passer chaque matin, chaque midi, voir si la bénéficiaire a reçu son repas, si elle est en bonne santé, si elle arrive à s'épanouir tout ça. Et venir souvent échanger avec la personne âgée pour lui dire qu'elle n'est pas seule qu'on est là avec elle. C'est notre rôle qui est là. Quand la personne âgée ne se porte pas bien, notre patron, le Directeur Exécutif fait de son mieux pour pouvoir avoir les médicaments, des médecins pour aider la personne âgée » (Bénévole 1)

Les bénévoles ont aussi un rôle stratégique dans l'alimentation des personnes âgées bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA. En effet, à travers les causeries avec les personnes âgées lors des visites chez ces dernières, ils arrivent à harmoniser les choix alimentaires des différents seniors pour proposer des menus consensuels aux restauratrices. Cette réalité se retrouve dans les propos de ce bénévole :

Au fait, comme moi-même je suis sur le terrain, j'ai eu plusieurs fois à discuter avec la restauratrice donc je fais des propositions à la restauratrice concernant les menus. Pour cela, souvent je demande aux bénéficiaires : maman aujourd'hui tu as mangé quel repas ? Demain, tu souhaiterais qu'on t'envoie quel autre repas. Et je choisis le repas proposé par la majorité des bénéficiaires. On a opté pour 2 jours de repas exotiques (grillades, poisson braisé...) et 5 jours pour les repas africains constitués de différentes sauces. (Bénévole 2).

2.3.6. Processus de livraison des repas aux domiciles des personnes âgées

La livraison des repas est confiée à quatre restauratrices. Deux sont situées à Abobo et deux autres à Port Bouet. Les restauratrices situées à Abobo sont chargées de la livraison des repas aux domiciles des personnes âgées se trouvant dans la commune d'Abobo et les restauratrices situées à Koumassi sont en charge de la livraison des repas aux domiciles des personnes âgées se trouvant dans la commune de Koumassi. Les bénévoles de la FIBVA passent chaque jour chez les bénéficiaires pour s'assurer que les repas ont été livrés. Ce processus de livraison de repas aux domiciles des personnes âgées est expliqué par un bénévole en ces termes :

Il y a des filles que la restauratrice a pris pour travailler avec elle, elles viennent livrer la nourriture. Et il y a des jours où la restauratrice elle-même vient livrer les repas. C'est comme ça que ça se passe. Elle vient avec un taxi jusqu'à la porte des bénéficiaires. On s'appelle, elle me dit je suis à tel endroit, je la retrouve là-bas et au fur et à mesure, on livre la nourriture aux bénéficiaires. Ou souvent, lorsqu'elle est matinale, elle livre la nourriture sans moi et après je passe pour visiter les personnes âgées ». (Bénévole 1).

2.3.7. De la flexibilité de l'aide alimentaire apportée aux gérontes

Lors des visites chez les personnes âgées, les bénévoles échangent avec eux afin de créer la familiarité et favoriser leur épanouissement. Ces causeries portent généralement sur leurs états de santé et sur la qualité des repas servis par les restauratrices. S'il arrive que des seniors signalent des imperfections sur la qualité des plats, les bénévoles font remonter l'information chez les restauratrices pour que des améliorations soient apportées aux plats livrés aux seniors. Cette réalité de la flexibilité du service est perçue dans le discours d'un bénévole :

Avant qu'on ne commence avec ces restauratrices, nous étions avec quelqu'un d'autre. Et il y a des personnes âgées qui se sont plaintes. Et une fois que deux (2) ou trois (3) personnes se plaignent on essaie de voir la restauratrice pour lui dire qu'il y a tel papa ou telle maman qui a dit ceci ou cela, par exemple que le riz n'est pas bien. On le dit pour que la personne essaie de s'améliorer. Et si cette restauratrice ne s'améliore pas on lui retire le contrat et puis on donne à quelqu'un d'autre. Exemple : s'il y a un papa qui a dit que sa sauce est trop épicée, je remonte l'information à la restauratrice et elle me dit ok. Et le lendemain quand je vais là-bas pour lui demander : papa, ta sauce d'hier était comment ? Il me répond que c'est bon, ce n'est plus trop épicé » (Bénévole 3)

Cette flexibilité du service de livraison de repas à domicile participe de l'adaptation des personnes âgées audit service.

2.3.8. Délégation alimentaire aux bénévoles de la FIBVA : aide ou accompagnement ?

L'apport des repas aux domiciles des personnes âgées est assuré par la FIBVA, à travers les bénévoles. Il s'agit d'une délégation des activités liées à l'alimentation des personnes âgées qui s'exerce hors du cercle du ménage et de la parenté. Cette livraison de repas à domicile se fait tous les jours de l'année par des restauratrices payées par la FIBVA. Le suivi de la livraison des repas est assuré par les bénévoles de la FIBVA. Cette délégation alimentaire aux bénévoles de la FIBVA est expliquée par l'un des responsables administratifs de la FIBVA en ces termes :

Selon le contrat, nous avons des bénévoles sur place, dans les différents quartiers, leur travail à eux c'est de faire le suivi avec des fiches de suivi pour s'enquérir que les plats ont été vraiment livrés. Donc ces fiches sont cochées chaque jour et le bénévole et la restauratrice et moi en tant que Directeur Chaque semaine je valide ces fiches. Par ce qu'on donne de l'argent aux restauratrices

pour livrer des repas aux personnes âgées que nous prenons en charge, il faut faire le suivi pour savoir si l'argent est bien utilisé ou pas » (R1-FIBVA)

Il s'agit d'une aide alimentaire apportée par la fondation à des personnes âgées vulnérables. Les bénévoles de la FIBVA assurent le suivi de la mise en œuvre de cette aide et dans le même temps ils ont un rôle d'accompagnement puisqu'ils partagent le quotidien de ces seniors. Ces derniers leur expliquent leurs problèmes de santé et certaines difficultés qu'ils rencontrent. Le discours de ce bénévole traduit cette réalité : « Souvent quand nous venons, certaines personnes âgées disent : « ma fille, mon épaule me fait mal » ou bien, « ma fille, aujourd'hui mon dos me fait mal ». Il y a d'autres qui demandent même des couches ». (Bénévole1)

Ce deuxième bénévole abonde dans le même sens lorsqu'il affirme :

Nous les soutenons. On va causer avec les bénéficiaires pour qu'ils ne se sentent pas seul ou délaissé. On peut prendre au moins 10 à 15 minutes par bénéficiaire pour causer, afin de déceler tout problème éventuel. (Bénévole2)

A l'analyse de ce qui précède, l'on constate que ce programme de portage de repas à domicile dénommé « assiette du cœur » est à la fois une aide alimentaire et un accompagnement à l'égard de ces personnes âgées.

2.4. Expériences de vieillissement des seniors dans ce contexte de solidarité alimentaire

L'attitude des personnes âgées vis-à-vis du portage de repas à domicile a été analysée ainsi que le mécanisme d'adaptation des personnes âgées au service de livraison de repas.

2.4.1. Mécanisme d'adaptation des personnes âgées au service de livraison de repas

Il arrive que les repas servis ne soient pas au goût de certains seniors, dans ce cas ils font la remarque aux bénévoles qui font remonter l'information aux restauratrices afin de prendre en compte cette remarque pour l'amélioration des repas. C'est ce qui ressort du discours de ce bénévole :

La vieille ici c'est le piment qui est son problème. Elle préfère qu'on mette la boule de piment dans la sauce comme ça. Mais avant, la restauratrice écrasait beaucoup le piment pour mettre dans la sauce, elle trouvait que le piment était un peu fort. Donc on a essayé de voir et maintenant c'est la boule de piment la restauratrice met dans la sauce. Et la personne âgée écrase elle-même le piment à sa convenance. (Bénévole 4)

Cet autre bénévole ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme :

Les personnes se plaignaient en générale de l'heure de la livraison. A cause des bouchons les restauratrices étaient toujours en retard. Et puis il y a des personnes

qui se plaignaient que la sauce est trop épicée, le riz n'est pas bien cuit. Quand les gens commencent à se plaindre comme ça, cela n'est pas bon, donc on fait l'effort de changer les choses. (Bénévole3)

2.4.2. Attitudes des personnes âgées vis-à-vis du portage de repas à domicile

A la question de savoir quels sont les comportements des personnes âgées vis-à-vis de l'intervention des bénévoles dans les questions alimentaires ?

Il ressort des entretiens avec les bénévoles que les interactions sociales entre eux et les personnes âgées sont des relations de complicité. En effet, les bénévoles estiment qu'ils ont de « bons » rapports avec les personnes âgées. Cette relation s'est construite sur le registre de la coopération, puisque le récit de ce bénévole montre qu'il existe une « parfaite » entente entre eux et les personnes âgées :

Les personnes âgées sont ouverts, on a eu l'impression qu'ils avaient besoin de cet accompagnement. Quand tu t'en vas leur rendre visite, la personne ne veut pas te laisser partir. Il veut causer avec toi jusqu'à pendant longtemps. Ils veulent causer avec toi en t'expliquant ce qu'ils ont vécu pendant la journée. (Bénévole 3)

Cet autre bénévole explique lui aussi cette harmonie qui règne entre lui et les seniors :

Aujourd'hui, je peux dire que moi mes relations avec mes bénéficiaires sont amicales parce que tout bénéficiaire qui me voit est content. J'essaie toujours de créer des sujets d'actualité et on va en parler pour rire. Je crée aussi des sujets de causeries. Je ne passe pas assez de temps chez chaque bénéficiaire mais je sais qu'ils s'épanouissent durant les 10 à 15 minutes de ma présence à leurs côtés. (Bénévole 4)

Quant aux comportements des personnes âgées vis-à-vis des repas servis, ils ne consomment pas le repas livré en une seule prise, mais répartissent les aliments qu'ils reçoivent sur deux repas (repas de midi et repas du soir). Quelque fois, le soir, ils les combinent avec les aliments achetés ou préparés par un membre du ménage. C'est ce qui ressort du discours de ce senior :

Ici à la maison on ne prépare pas à midi. Donc c'est ce qu'on m'envoie que je mange. Le reste je garde et puis je mange aussi le soir. (PB, Eq1, F, 64 ans)

2.4.3. Satisfaction des personnes âgées vis-à-vis du portage de repas à domicile

Dans l'ensemble, les personnes âgées sont satisfaites du service de livraison de repas. Les entretiens ont révélé plusieurs points de satisfaction des bénéficiaires pour le service de livraison de repas. Un certain nombre de points concerne l'organisation du service : des horaires de livraison respectés, des paniers repas « complets et consistant » et des interlocuteurs clairement identifiés au sein de la FIBVA (les bénévoles). Ils sont des intermédiaires qui sont à l'écoute des seniors. D'autres points de satisfaction concernent les repas

reçus par les seniors. Ces repas comblent des besoins alimentaires de ces seniors, c'est ce qu'exprime ce senior en ces termes :

Le plat qu'on nous envoie nous aide beaucoup. FIBVA est comme mon mari. Ils prennent soin de moi. Avant on ne préparait pas tous les jours à la maison et ce sont les personnes gentilles qui venaient s'occuper de moi. Mais maintenant, je sais que chaque jour je vais manger. J'ai des voisins aussi qui voudraient en avoir aussi » (PB, Eq2, F, 75 ans).

2.4.4. Points de non satisfaction des personnes âgées vis-à-vis du portage de repas à domicile

Certains bénéficiaires ont évoqué une difficulté à mastiquer la viande à cause des troubles bucco-dentaires. Cette réalité apparaît à travers le discours de cet enquêté :

C'est le foutou banane je veux qu'on prépare tous les jours, tu vois les autres repas comme le riz et le ragoût je n'ai pas de dents pour bien les manger. (PB, Eq1, F, 64 ans)

D'autres ont parlé de la qualité des repas. Les points de non satisfaction relevés par ceux-ci, concernent la qualité organoleptique des repas : le goût des plats et la texture du riz. Les discours de deux bénéficiaires de cette aide alimentaire expriment cette réalité :

Je mange tout ce qu'on me donne. Mais le plat que j'évite actuellement il s'agit du kabato. J'ai trop mangé ça et ce qu'on fait ici ce n'est pas doux comme ce qu'on mangeait avant quand on était adultes. (PB, Eq2, F, 75 ans)

Je souhaite que la nourriture soit bien faite, il n'y a pas de problème à mon niveau. Par ce que souvent la nourriture n'est pas cuite, il y a trop d'eau dans le riz. Quand c'est comme ça je ne peux pas bien manger. Mais si la nourriture est bien faite, quel que soit la nourriture, je peux bien manger. (...) Je suis contente de recevoir la nourriture chaque jour. Mais je veux qu'on améliore la cuisson, la manière de préparer. Ce que je veux qu'on améliore, il faut que la nourriture soit cuite. Par ce que la plupart des nourritures qu'on envoie ici là. Vraiment ce n'est pas cuit. Donc, il faut que ce soit bien cuit. (AB, Eq5, F, 67 ans).

2.4.5. Une préférence de repas orientée par la santé bucco-dentaire

A la question de savoir, quels sont les plats que vous préférez le plus, parmi les repas qui vous sont servis ?

Certains seniors ont expliqué leur préférence alimentaire par leur santé bucco-dentaire. Le discours de ce géronte laisse apparaître cette réalité :

Comme le foutou est facile à manger, c'est pas dur, c'est ça que j'aime, c'est trop doux. Quand on m'envoie le foutou je mange tout ». (PB, Eq2, F, 75 ans)

Oui, comme je n'ai plus de bonnes dents comme avant, je ne pouvais pas manger les nourritures qui sont durs, durs, là. J'aime beaucoup le foutou, le kabato, le placali avec sauce aubergine avec du poisson. Ce que j'aime le plus, c'est le kabato » (PB, Eq3, H, 70 ans).

3. Discussion des résultats

L'étude a porté sur l'alimentation des personnes âgées, bénéficiaires d'une prise en charge alimentaire gratuite. Cette solidarité alimentaire en milieu urbain est offerte par une organisation caritative nommée Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA). Le processus de mise en place de cette activité de portage de repas aux domiciles des seniors a été inclusif. Il a impliqué les travailleurs sociaux et les acteurs communautaires. Il y a eu également la participation des spécialistes comme les gérontologues et les diététiciens. Les bénévoles ont eu un rôle important dans la mise en œuvre de cette activité de livraison de repas aux domiciles des personnes âgées.

L'étude s'est aussi intéressée à l'expérience du vieillissement de ces seniors dans ce contexte de solidarité alimentaire. L'analyse des expériences de vieillissement de ces seniors a mis en exergue les mécanismes d'adaptation de ceux-ci au service de livraison de repas. Leurs préférences alimentaires et leurs attitudes vis-à-vis du portage de repas à domicile ont été analysés.

D'un point de vue théorique l'article s'est inscrit dans une perspective critique de la problématique nutritionnelle et sa mise en concurrence avec les autres dimensions de l'acte alimentaire. Ainsi, l'alimentation des personnes âgées, bénéficiaires d'une prise en charge alimentaire gratuite a-t-elle été analysée dans leur processus de vieillissement. Cette posture théorique est identique à celle de Philippe Cardon (2007, p. 141) qui analyse les interventions des « aides à domicile » qui viennent le plus souvent compléter ou remplacer l'aide de membres de la famille dans la prise en charge alimentaire des personnes âgées.

7.2. De la solidarité alimentaire en faveur des personnes âgées

La fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA) a initié depuis août 2021 dans les communes de Port Bouet et Abobo un programme dénommé « Assiette du cœur ». Ce programme consiste à fournir chaque jour et gratuitement des repas à des personnes âgées « fragiles, isolées et dénutries ». C'est une activité de lien social, une activité d'accompagnement social et de solidarité en faveur des personnes âgées. Cette solidarité alimentaire est un important facteur d'intégration sociale car ces personnes âgées sont exclues du monde du travail du fait de leur mise à la retraite ou parce qu'ils n'ont plus la force nécessaire pour faire des travaux rémunérés. « La famille reste donc un rempart contre l'exclusion sociale » (M. Montoussé & G. Renouard, 1997, p. 151). Toutefois, cette livraison de repas à domicile par la FIBVA constitue une modalité supplémentaire de solidarité alimentaire. On retrouve cette solidarité envers les personnes âgées dans les travaux de A. Dayoro et al (2008, p. 26), où « les familles mobilisent des ressources (humaines et matérielles) afin d'assister le parent âgé diabétique en difficulté ». La similitude dans les deux cas de figure est qu'il s'agit d'une solidarité envers des personnes âgées, ce qui participe à leurs expériences de vieillissement. La différence dans la présente étude, se

situé au niveau de l'échelle d'intervention (association à but non lucratif), au-delà du cercle familial. Dans certains pays comme la France, cette solidarité se situe à une échelle plus grande du point de vue institutionnel. En effet,

depuis la mise en place en France, en janvier 2002, de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) destinée aux personnes âgées, on observe une augmentation importante des interventions des « aides à domicile » qui viennent le plus souvent compléter ou remplacer l'aide de membres de la famille, de voisins, voire d'amis

(P. Cardon, 2007, p. 141).

Pour lui, ces interventions des tiers professionnels participent aux changements du cadre de vie des personnes âgées.

7.3. Des acteurs de la prise en charge alimentaire des personnes âgées

L'alimentation des personnes âgées constitue de nos jours un enjeu majeur dans les sociétés contemporaines parce qu'elle interroge l'expérience du vieillissement de la population. Les personnes âgées vivant en milieu urbain en Côte d'Ivoire, particulièrement à Abidjan présentent diverses caractéristiques. Ils vivent soit dans leur propre domicile avec leurs enfants et petits-enfants, soit ils vivent chez leurs enfants, eu égard à la solidarité entre générations d'une même famille. Ils ne bénéficient pas « d'un service de livraison de repas à domicile » (S. Fleury, 2021, p. 2). Ce sont leurs enfants qui se chargent de leur prise en charge alimentaire, contrairement à certains pays européens, particulièrement en France où il existe de nombreuses configurations allant de la prise en charge conjugale à filiale et/ou professionnelle. Quelquefois, dans ces pays « l'alimentation (approvisionnement, préparation des repas) des gérontes est assurée par des aides à domicile qui sont des tiers professionnel » (P. Cardon, 2007, p 141). Pendant qu'en Côte d'Ivoire il n'y avait seulement que la prise en charge familiale, il existe en France une prise en charge professionnelle en plus de l'existence d'une prise en charge familiale/filiale dans les ménages. De ce fait, « depuis 2001, les personnes âgées font l'objet d'une politique publique de prévention nutritionnelle (via le Programme national nutrition santé – PNNS – 2001-2005, 2006-2010, 2011-2015 ou encore le Plan national bien vieillir » (P. Cardon, 2015, p. 65). Cette prise en charge professionnelle a généralement lieu à l'intérieur des EHPAD²⁰. C'est ce qui ressort des travaux de Cottet et al, en ces termes « nous n'assurons au sein du service que l'aide à la prise alimentaire (...). Comme nous sommes un EHPAD, les personnes ne seront revues par la diététicienne qu'en cas de problème de santé » (Cottet *et al.*, 2010, p. 208). Le fait qu'en France il existe une prise en charge professionnelle en plus de la prise en charge familiale montre le poids et l'importance de la prise en charge familiale dans le cas de la Côte d'Ivoire puisque c'est la seule option de prise en charge des personnes âgées qui existe actuellement. Mais, en Côte d'Ivoire la Fondation Internationale Bien Vieillir

²⁰ EHPAD : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

en Afrique (FIBVA) a initié depuis août 2021 dans les communes de Port Bouet et Abobo un programme dénommé « Assiette du cœur ». Ce programme consiste à fournir chaque jour et gratuitement des repas à des personnes âgées « fragiles, isolées et dénutries ». Ce nouvel acteur de l'intervention sociale laisse apparaître un nouveau paradigme de prise en charge alimentaire des personnes âgées. Il s'agit du paradigme selon lequel la prise en charge des personnes ne doit pas être seulement du ressort des familles, il faut une implication des autres acteurs au niveau macro tels que les ONG caritatives et l'Etat. C'est d'ailleurs ce qui fonde l'originalité de la présente étude. Toutefois, dans les échelles d'intervention, on note l'absence de l'action publique. Il existe donc actuellement en Côte d'Ivoire, deux catégories d'acteurs dans la prise en charge alimentaire des personnes âgées : les acteurs familiaux et une organisation caritative.

7.4. Limite de l'étude

L'étude s'est inscrite dans une approche mixte (qualitative et quantitative). Cependant concernant le volet quantitatif, l'échantillon est constitué seulement de 30 individus. La population d'étude est composée de l'ensemble des personnes âgées, bénéficiaires du programme « l'assiette du cœur » de la FIBVA, (15 personnes à Abobo et 20 personnes à Port-Bouet), soit 35 personnes. Mais au cours de la collecte des données, 3 personnes étaient absentes à Abobo et 2 personnes étaient aussi absentes à Port-Bouet. Par conséquent, 30 personnes âgées bénéficiaires du programme « assiette du cœur » de la FIBVA qui étaient présents (12 à Abobo et 18 à Port-Bouet) au moment de notre passage sur les 35 pris en charge par le programme, constituent l'échantillon du volet quantitatif de l'étude.

Conclusion

Le programme « assiette du cœur » de la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA) permet le port de repas à domicile pour des personnes âgées dépendantes pour leur alimentation. Il ressort de l'étude que cette solidarité alimentaire participe à la réduction du risque de dénutrition chez les personnes âgées. Toutefois, la livraison des repas à domicile ne se résume pas seulement à l'intervention des restauratrices mais concerne également l'interaction entre les bénévoles et les seniors. Des variables telles que la taille du ménage, l'isolement du senior ou non ont permis d'affiner l'analyse. En effet, ceux qui se sentaient isolés, voyaient en la présence des bénévoles à leurs côtés, une opportunité d'intégration sociale.

Le fait qu'il existe dans certains pays, une prise en charge professionnelle de la dépendance culinaire en plus de la prise en charge familiale montre le poids et l'importance de la prise en charge familiale dans le cas de la Côte d'Ivoire puisque c'est la seule option de prise en charge de la dépendance culinaire des personnes âgées qui existe actuellement. Cependant, depuis août

2021, la Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA) intervient dans la prise en charge de la dépendance culinaire des personnes âgées dans les communes de Port Bouet et Abobo. L'originalité de cet article repose sur la mise en exergue de ce nouvel acteur de l'intervention sociale (la FIBVA) dans la prise en charge alimentaire des personnes âgées en Côte d'Ivoire. Toutefois, dans les échelles d'intervention, on note l'absence de l'action publique. Il existe donc actuellement en Côte d'Ivoire, deux catégories d'acteurs dans la prise en charge de la dépendance culinaire des personnes âgées : les acteurs familiaux et une organisation caritative.

Références démographiques

- Berelson Bernard, 1952, *Content analysis in communication research*. Michigan, Free Press, Glencoe, III, 220 Pages.
- Cardon Philippe, 2007, « Vieillesse et délégation alimentaire aux aides à domicile : entre subordination, complémentarité et substitution », *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, (82-83), 139- 166. <https://hal.science/hal-01201142>
- Cardon Philippe, 2015, « Gouverner de l'intérieur », *Questions de communication* [En ligne], (27), 63-77, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 02 juin 2024. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9692>
- Cottet Isabelle, Marion Graziella, et Dreyer Pascal, 2010, « Plaisir de manger et refus d'alimentation en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes » *Gérontologie et société*, 33(134), 207-215 <https://doi.org/10.3917/g.s.134.0207>
- Dayoro Arnaud, 2008, *Les conditions de vie des retraités en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université de Cocody, Côte d'Ivoire, 350 p
- Dayoro Arnaud, Amon Rosine, et Abodo Jacko, 2015, « Dépendance des personnes âgées diabétiques et réponses familiales. Une expérience en milieu urbain Abidjanais (Côte d'Ivoire) », *La revue Togolaise des sciences*, 9 (2) - Juillet – Décembre 2015, 7-29.
- D'Amore Salvatore, 2007, « Les contextes alimentaires vus, commentés et dessinés par les adolescents. Recherche sur les représentations et les pratiques socio-alimentaires, selon une démarche multi-méthodologique », *Bulletin de psychologie*, (492), 527-544. <https://doi.org/10.3917/bupsy.492.0527>
- Dupuy Anne et Poulain Jean-Pierre, 2005, « Le plaisir dans la socialisation alimentaire », *Enfance*, 60, 261-270. <https://doi.org/10.3917/enf.603.0261>

- Fleury Ségolène, 2021, *Le portage de repas à domicile : enjeu et impact de ce service sur le statut nutritionnel de la personne âgée dépendante. Médecine humaine et pathologie*. [Thèse de doctorat, Université Bourgogne Franche Comté] NNT : 2021UBFCI007. tel-03263444 ; Mis en ligne le 17 juin 2021 sur <https://theses.hal.science/tel-03263444>
- Fournier Tristan et Poulain Jean Pierre, 2017, « La génomique nutritionnelle : (re)penser les liens alimentation-santé à l’articulation des sciences sociales, biomédicales et de la vie », *Nat. Sci. Soc.*, 25(2), 111-121. <https://doi.org/10.1051/nss/2017023>
- Lefèvre Pierre et Suremain Charles-Edouard, 2002, « Les contributions de la socio-anthropologie à la nutrition publique : pourquoi, comment et à quelles conditions ? » Cahiers d'études et de recherches francophones / Santé; Volume 12, Numéro (1): PP. 77-85, [En ligne] http://www.jle.com/fr/revues/san/e_docs/ consulté le 15/01/2017.
- Maire Bernard, Lioret Sandrine, Gartner Agnès et Delpuech Francis, 2002, « Transition nutritionnelle et maladies chroniques non transmissibles liées à l'alimentation dans les pays en développement », *Les cahiers d'études et de recherches francophones/ santé*, 12(1), 45-55 ; <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010028668>.
- Montoussé Marc et Renouard Gilles, 1997, *100 fiches pour comprendre la sociologie*. ed. Bréal.
- Poulain Jean-Pierre, 2002, *Sociologies de l'alimentation*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.poul.2013.01>
- Tulle Emmanuelle, 2018, « Une nouvelle forme de vie ? reconstruire le corps vieillissant par l’activité physique », *Gérontologie et société*, 40(156), 95-110 ; <https://doi.org/10.3917/gsl.156.0095>

LES CAUSES DE L'IMMIGRATION DANS *KÉTALA* DE FATOU DIOME

Karimou DJIBO

Université André Salifou de Zinder (UAS), Niger

karimoudjibo@yahoo.fr

Résumé

Les migrations en Afrique résultent de plusieurs causes. C'est pourquoi, on ne saurait les réduire sous l'effet exclusif de la pauvreté au sens économique du terme. Ces raisons peuvent être des facteurs répulsifs qui sont ceux qui poussent les personnes à quitter leur pays et des facteurs attractifs qui incitent à choisir une destination particulière. *Kétala*, œuvre majeure des écritures migrantes appelées aussi « migritude », est une représentation littéraire du phénomène migratoire des nations au Sud du Sahara. Il exprime la migration comme une réalité incontournable, enracinée dans les structures de notre système économique et social dans le contexte des décolonisations et de la mondialisation. Diome utilise l'imaginaire pour lire et comprendre la nature réelle des migrations en Afrique. Le travail s'appuie sur la sociocritique de Claude Duchet qui est un fait littéraire qui s'intéresse à l'univers social présent dans le texte.

Mots-clés : immigration, littérature, Afrique, causes, discours.

THE CAUSES OF IMMIGRATION IN *KÉTALA* BY FATOU DIOME

Abstract

Migrations in Africa result from several causes. This is why they cannot be reduced to the exclusive effect of poverty in the economic sense of the term. These reasons can be repulsive factors that push people to leave their country and attractive factors that encourage them to choose a particular destination. *Kétala*, a major work of migrant writing also called "migratitude", is a literary representation of the migratory phenomenon of nations south of the Sahara. It expresses migration as an unavoidable reality, rooted in the structures of our economic and social system in the context of decolonization and globalization. Diome uses the imagination to read and understand the real nature of migrations in Africa. The work is based on the sociocriticism of Claude Duchet which is a literary fact that is interested in the social universe present in the text.

Keywords : immigration, literature, Africa, causes, speech.

Introduction

Aujourd'hui, le recul de la notion d'État au profit d'autres entités comme « village planétaire », ou trans-nation, s'accompagne d'une réalité sociale : la migration, une vieille activité humaine. Aussi avec l'accroissement de l'écart entre le niveau de vie des pays riches du Nord et la pauvreté du Sud, notamment des personnes venues des anciennes colonies, une forte pression est exercée sur les premiers qui sont menacés d'invasion. Cependant, on ne saurait réduire les causes de la migration sous l'effet exclusif de la pauvreté au sens économique du terme. Elles sont multiples et variées.

La présente analyse s'attachera de démontrer que la migration n'est pas uniquement un phénomène découlant de la décision volontaire ou involontaire d'un individu de quitter son pays, mais qu'elle est parfois provoquée, voire encouragée, par des événements à caractère social, économique et politique. Les champs de lecture et de compréhension des migrations sont divers et pertinents. La littérature en constitue un dont la contribution à la perception des causes fondamentales est indéniable. Quelles sont les causes que charrient les œuvres littéraires? *Kétala* est une représentation littéraire du phénomène migratoire des nations au Sud du Sahara.

Il exprime la migration comme une réalité incontournable, enracinée dans les structures de notre système économique et social dans le contexte des décolonisations et de la mondialisation. Fatou Diome utilise l'imaginaire pour lire et comprendre la nature réelle des migrations en Afrique. Le travail s'appuie sur la sociocritique de Claude Duchet qui est un fait littéraire qui s'intéresse à l'univers social présent dans le texte. .

1. Les causes répulsives des migrations

Dans *Kétala*, les causes répulsives, qui sont d'ailleurs les plus prégnantes sont celles qui : « incitent l'être humain [ou le migrant, pour être précis] à quitter [définitivement ou temporairement] son pays d'origine et qui sont par exemple la disette, la misère [matérielle ou morale], le manque d'emploi, les persécutions politiques [...], religieuses, raciales... » (Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 120).

2.4. La pauvreté

Pourquoi partent-ils ? Telle est la question basique que se posent tous ceux – chercheurs, responsables politiques, militants – qui s'intéressent au flot de la migration. En réponse à cette interrogation, le discours « officiel » est sans équivoque : c'est la misère au sens économique du terme, c'est-à-dire l'écart différentiel des niveaux de vie entre pays riches et pays pauvres, qui est le moteur principal, sinon exclusif, de la migration. Cette disparité, qui maintient chaque jour davantage les populations dans la paupérisation, a été féroce-

dénoncée par les humanistes africains notamment Boubou Hama dans *Kotia-Nima*. L'on peut lire à ce sujet :

Le fait colonial existe. Il est né de l'évolution, concernant l'Europe, de son économie, de ses urgents besoins de matières premières dont la main-d'œuvre. Les moyens matériels du continent lui permirent de mettre la main sur l'Afrique, l'Asie et sur l'Amérique. La faiblesse des colonies en fit des proies faciles. Leur grand retard par les dominateurs, aux yeux des industriels européens, les fit considérer comme les êtres inférieurs (B. Hama, 1969, p. 157).

Ainsi, réserve faite des guerres et des catastrophes naturelles, la migration est l'effet exclusif de la pauvreté. Les migrants partent à la recherche de salaires plus élevés, de conditions de vies meilleures. Alors, pour ces derniers, la seule solution de sortir de cette pauvreté ambiante est de s'exiler, d'immigrer. Dans *Kétala*, la fuite de la misère africaine semble être la raison fondamentale de départ des jeunes africains vers la France. La pauvreté contraint donc à la mobilité des personnes vers des nouveaux espoirs, principalement la France où ils croient obtenir des meilleures conditions de vie. Pour se soustraire des pesanteurs sociales dans des milieux africains faisant obstacle à son « épanouissement », Makhou avance des raisons économiques communément admises de tous :

Comme tu le sais, notre situation économique est catastrophique, depuis que les dictateurs du Fond monétaire international ont mis en œuvre la dévaluation de notre franc CFA. Les affaires de mon père périclitent, celles de ton père ne vont pas mieux. Quant à ma mère, si les réductions successives de personnel l'ont épargnée, son salaire ne vaut plus grand-chose. Au moment où les prix s'envolent, sa clinique revoit les salaires à la baisse. Encore une absurdité du capitalisme. Puisque j'ai une carte de résident toujours valide, je vais partir pour la France (F. Diome, 2006, p. 126).

Dans cet extrait, le narrateur souligne la misère économique des pays africains ayant le franc CFA comme monnaie d'échange. Ainsi, après la dévaluation de cette monnaie, l'économie de ces pays s'est dangereusement effondrée. Alors, le départ en France se présente comme l'unique perspective pour se mettre à l'abri des vicissitudes de la vie africaine. Ici, l'immigration devient comme un lieu de refuge. Et ceux qui ont eu la chance d'immigrer en France ne le cachent pas. Le taximan, un immigré malien qui doit transporter le couple Makhou/Mémoria à leur destination à la descente en France, partage avec ses clients les mobiles de sa traversée de la mer :

Bonjour mon frère, bonjour ma sœur. Vous allez où ? Oui, j'augmente le chauffage. Il fait trop froid hein ! Moi, ça fait quelques années, mais je ne m'habitue pas. Dembélé Boubacar, je m'appelle Dembélé Boubacar. Je suis venu de Ségou, là-bas, un beau fleuve, du bon poisson, du soleil tous les jours, le problème c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'argent, alors (F. Diome, 2006, p. 135).

Ce passage soutient clairement que les réelles motivations de l'exil du jeune malien en métropole, sont économiques. Les jeunes sont convaincus que le monde devient un monde matérialiste où seul l'argent compte. D'où l'impérieuse nécessité d'aller le chercher partout où il est possible, le lieu de prédilection étant l'Europe et plus précisément la France. « Partir en Europe, réussir comme les autres et améliorer notre sort » (F. Diome, 2010, p. 66). déclare un personnage de *Celles qui attendent* de Fatou Diome. Bernard Mouralis, dans son article intitulé « Regards croisés sur *L'Impasse* de Daniel Biyaoula », désigne également la France comme lieu d'immigration et d'enrichissement sûr des Africains :

Le désir de nombreux Africains de quitter leurs pays pour l'occident (principalement la France) où ils pensent échapper à une condition sans avenir dans la littérature de fiction (qui) se fait largement écho de ce phénomène [...] sous une forme double : d'un côté en décrivant la réalité généralement pleine de déconvenues, du séjour en Europe de tel ou tel personnage ; de l'autre côté, en faisant apparaître chez ceux qui ne sont pas encore partis la vision prometteuse qu'ils ont de l'Europe (B. Mouralis, A. Kom, 1998, p. 18-24).

L'on voit bien à la lecture de ce passage que l'objectif des jeunes migrants est simplement d'ordre économique. Leur projet est de se rendre en France, se faire beaucoup d'argent et retourner au pays comme le souligne Schor Raiph dans son ouvrage intitulé *Histoire de l'immigration : L'immigration résulte de la combinaison de facteurs démocratiques, économiques (c'est nous qui soulignons), politiques* » et que « la grande majorité des immigrés venaient en France non pas avec le projet de s'intégrer et de demeurer à jamais dans cette nouvelle patrie, mais avec la résolution d'économiser de l'argent, puis de rentrer au pays (S. Ralph, 1998, p. 192).

Ce dernier commentaire semble indiquer que la pauvreté est le motif principal de l'immigration des jeunes africains. Hormis la misère, la souffrance au quotidien, les personnages sont victimes de la recrudescence des conflits violents qui endeuillent le continent.

2.5. Les conflits violents

Les facteurs liés aux conflits violents entraînent la migration forcée ou l'exil et concerne les réfugiés et les personnes déplacées. En effet, après les indépendances, beaucoup de pays africains sont devenus de véritables carcans pour les paisibles citoyens. Les étudiants, les intellectuels, les journalistes, les écrivains, les élites économiques et sociales ont subi les errements des nouveaux régimes en place. Dans *Kétala*, Diome met en scène des populations gambiennes ayant émigré au Sénégal après le coup d'État des années quatre-vingt craignant les représailles du nouveau dictateur. Parmi eux, certains portent déjà les stigmates de la violence policière. Le passage suivant, raconté dans un discours rapporté, en témoigne les faits :

Nous l'avons amené avec nous lors de notre fuite, dit un homme qui faisait le tailleur, en croisant le regard interrogatoire de Tamara. Nous l'avons

rencontré dans la rue, errant, couvert de sang, la tête bandée, il avait l'air si perdu avec sa blessure, nous avons eu pitié de lui. Ici, nous l'avons fait soigner, sa plaie est guérie, mais il est complètement amnésique (F. Diome, 2006, p. 121).

Le conflit fait le parallèle avec l'insurrection de l'armée où le président Dawda Jawara est renversé par un coup d'État dirigé par un "Conseil suprême de la révolution". La rébellion prend fin une semaine plus tard, après une intervention de l'armée sénégalaise, et Jawara est réinstallé dans ses fonctions. On dénombre plus de 500 morts et 2.000 arrestations. Le "cerveau" du coup d'État, Kukoi (également orthographié Koukoye) Samba Sanyang, fuit à l'étranger, donnant une image ubuesque à la conquête du pouvoir sous les tropiques. L'émigration sous l'effet des conflits violents est aussi le thème central dans les romans de Tierno Monénembo. En effet, *Un Rêve utile*, retrace l'histoire d'un jeune Guinéen, fils du ministre des Finances de Sékou Touré qui fuit son pays après l'exécution publique de son père au début des années 1970. Il débarque à Lyon où il s'inscrit à l'université. Le roman fait à ce titre la peinture de la dérive autoritaire de Sékou Touré à travers l'image de ces migrants et exilés politiques.

Ce travers de la conflictualité africaine est décrit dans toutes les œuvres nées du Projet *Écrire par devoir de mémoire* initié en 2000 par Feste Africa. *Allah n'est pas obligé* d'Amadou Kourouma relate les guerres tribales et politiques qui ensanglantent la région de l'Afrique de l'Ouest notamment le Libéria et la Sierra Leone. *L'Ainé des orphelins* de Tierno Monénembo évoque la tragédie du génocide rwandais de 1994. L'univers de ces deux romans est marqué par des déplacements massifs aux persécutions des populations à la recherche d'un Ailleurs qui offre plus de sécurité. Il convient de rappeler que les conflits et la violence enregistrent plus de déplacés au monde après ceux liés aux catastrophes.

3. Les causes attractives externes à la migration

Les causes attractives sont celles qui poussent ou incitent le héros émigrant à manifester un désir pressant de changer d'horizon, de mode de vie, d'aller à la découverte d'autres cieux.

2.1. La pulsion d'un succès individuel ou l'horizon d'attente des émigrés

Aveuglés par une avidité sans limites de réussir en Europe, les jeunes africains s'engagent – même au risque de leur vie – à la conquête de l'eldorado européen par la mer et le désert. Pour eux, le voyage en France est synonyme de réussite. Dans *Kétala*, le père de Mémoria ne cesse d'importuner sa fille avec des correspondances pour réclamer de l'argent sans se soucier de la vie qu'elle mène en France. Le personnage de Casette invite à l'écouter :

Voilà quelques mois que tu n’envoies plus aucun mandat. Pourtant, même au bout du monde tu as appris les ravages de la dévaluation. Tu sais bien que j’ai fermé ma dernière boutique à Sandaga. Tu sais aussi que nous ne pouvons pas quitter Dakar, non seulement tes frères et sœurs y font leurs études, mais ils ne pourraient pas s’habituer à la vie au village, ce sont des vrais citoyens. Aujourd’hui, il ne nous reste plus que toi et la grâce d’Allah. Qu’attends-tu donc pour nous aider à faire vivre la famille ? Faut-il que je fasse le porteur au marché, que ta mère soit réduite au rang de bonne à Dakar, alors que notre propre enfant, la chair de notre chair, qui nous doit sa vie et son éducation, vit en France ? J’espère que je n’aurai plus besoin de te rappeler à ton devoir (F. Diome, 2006, p. 202).

Les parents estiment que le seul fait d’être en France suffit pour engranger des fonds et prendre entièrement les siens en charge « surtout dans certaines contrées où les humains prennent leurs enfants pour des assurances-vie » (F. Diome, 2006, p. 202). Ainsi donc, partir en France est synonyme de succès et de réussite.

2.2. La charge d’une promotion sociale

L’immigration permet à l’individu de changer positivement de statut social. Pour les candidats à la migration en France, celui qui arrive à faire le voyage en France jouit d’un prestige social que l’on peut comparer à celui d’un pèlerin qui rentre d’un lieu saint. Ainsi donc, celui qui ne parviendrait pas à émigrer vers la métropole n’aurait aucune considération familiale et sociale dans son quartier. Dans la prise de décisions de la famille, ses opinions pèsent peu. Dans *Kétala*, les mandats réguliers et conséquents que Mémoria envoie à ses parents de la France ont permis de transformer profondément leur statut social. En effet, le père accède aux titres honorifiques d’El Hajj, le fantasme de tout musulman. Le personnage de Porte-Monnaie explique en des termes explicites le changement brusque dans la vie des parents de l’émigrée :

Bien plus conséquents, les mandats pour ses parents étaient maintenant d’une régularité exemplaire et les cassettes-courriers qu’elle recevait en retour s’en ressentaient. [...] Son père avait ouvert une nouvelle et grande boutique, sa mère avait de nouveau engagé une bonne, ses frères et sœurs fréquentaient le meilleur lycée privé de la capitale sénégalaise. Le baume au cœur, ses parents la remerciaient vivement de leur avoir offert des billets pour le pèlerinage à La Mecque : elle était la meilleure des filles. (F. Diome, 2006, p. 224).

« Quand fille brille, mère étincelle. » (F. Diome, 2006, p. 294) déclare Fatou Diome pour parler des changements positifs qui s’opèrent au sein de la famille lorsqu’un enfant parvient à émigrer en France. L’exemple ci-dessus montre que l’émigré qui réussit assure la promotion de tous les membres de la famille. À ce titre, même les fiancées de ces migrants attendent seulement le retour des prétendants pour changer de classe sociale. C’est dans cette optique que l’auteure de *Celles qui attendent* montre Coumba, l’amante d’Issa, débordée de joie à l’annonce du retour de l’Europe de ce dernier. Elle est

persuadée de gravir les échelons de la hiérarchie sociale dès leur prochain mariage.

Issa savoura son effet. Il n'avait pas bien préparé son discours, mais le mot Europe fut son meilleur talisman. La fiancée, subjuguée, acquiesça de tout son cœur. Amoureuse et pleine d'espoir, Coumba ne sentit pas les mains calleuses du pêcheur fauché lui gratter les joues en essuyant ses larmes de joies. Elle se voyait déjà, princesse rayonnante, un soir de couronnement, parée de ses plus beaux atours, accueillant son amoureux, de retour d'Europe et riche de millions. (F. Diome, 2010, p. 54).

Il est unanimement admis dans l'imaginaire collectif que l'immigration confère une promotion sociale aux émigrés et à leurs parents. L'immigration permet à l'individu de changer positivement de statut social. Hier stigmatisé pour être issu d'une famille pauvre, Wagane, un personnage du *Ventre de l'Atlantique* est aujourd'hui honoré du fait de sa richesse acquise grâce à l'immigration. On peut lire ce qui suit :

Vous voilà adultes ! Ce n'est pas en soulevant gratuitement la poussière que vous deviendrez des chefs de famille respectables. Ce type vous fait perdre votre temps. Regardez Wagane, voilà un vrai modèle ! Un digne fils de chez nous. Il a été jusqu'au bout du monde chercher fortune ; maintenant, il répand le bien autour de lui (F. Diome, 2003, p. 124).

Grâce à sa fortune rapportée du pays de l'immigration, il attire l'admiration de tous. Wagane devient ainsi un homme respecté et respectable et occupe une place enviable dans la sphère sociale.

2.3. La sensation de liberté dans la perversion

Cette partie examine un autre motif du projet migratoire de certains candidats à l'aventure européenne. Il s'agit de la sensation de liberté à des pratiques étrangères telles que l'homosexualité à laquelle se livrent les personnages des romans étudiés. Sachant la censure qui pèse sur les risques d'une velléité de revendication de cette identité sexuelle en Afrique, les personnages choisissent l'option d'émigrer en Occident où ils l'exercent en toute liberté : « Sous les tropiques, où trouver un partenaire gay semble aussi ardu que décrocher la lune, nombreux étaient les étrangers, blancs ou noirs, heureux de rencontrer, en toute discrétion, ce jeune homme imberbe qui ne leur demandait que le prix de leur désir. » (F. Diome, 2006, p. 297) affirme Diome pour dire les tabous qui entourent cette perversion. Si Mémorïa, dans *Kétala*, accepte de suivre Makhtar alias Makhou en France c'est dans l'espoir de changer son orientation sexuelle ; malheureusement c'est peine perdue d'autant que Makhou va persister dans ses relations homosexuelles malgré les efforts de séduction de sa femme. En réalité, Makhou sort avec son supposé ami Max qui l'a accueilli en France afin d'abuser de lui :

[...] Voilà pourquoi tu t'es jeté dans les bras de ce foutu Max. Je me doutais bien qu'il visait autre chose qu'une banale amitié avec toi ! Hein, c'est ça ? Tes rentrées tardives, tes sorties solitaires, l'innocent verre bu avec un ami rencontré par hasard, c'était donc lui ! Tu buvais ton Max jusqu'à la lie ! Avoue, espèce d'hypocrite! (F. Diome, 2006, p. 197).

Cette inculpation vient incontestablement confirmer l'hypothèse selon laquelle Makhou est venu en France pour vivre librement son homosexualité, loin des siens, en l'absence de toutes barrières sociales et surtout religieuses car l'islam - la religion des personnages du roman- réprime cette identité sexuelle. Mémoria ne pouvant plus vivre dans cette immoralité, rompt avec son conjoint car convaincue qu'il est irrécupérable :

Fini, terminé, j'en ai marre, maintenant, tu dégages ! Je ne veux plus te voir par ici, va rejoindre ton beau salaud. Et puisque tu seras dans ses bras tous les soirs, ce sera le prix du loyer de l'appartement, car j'y reste. Je ne te demande rien de plus. Dégage ! (F. Diome, 2006, p. 199).

Sans protester, Makhou abandonna les lieux. Raison accablante qui prouve sûrement que le protagoniste inscrit son voyage dans la quête de la liberté pour la perversion.

Dans ce même ordre d'idée, le déplacement de Tamsir alias Tamara de Gambie à Dakar en compagnie de Makhou suscite des interrogations. En effet, Tamsir veut fuir les supplices de son père qui voulait faire de lui un vrai homme alors qu'il développe des tendances féminines. Il considère son père comme un obstacle à son affirmation identitaire, d'où le départ à la recherche de la liberté dans la perversion. C'est ainsi qu'il passe du prénom masculin Tamsir au prénom féminin Tamara une fois à Dakar. Elle forme désormais avec Makhou un couple homosexuel uni dans la discrétion jusqu'au jour où Mémoria les découvre en flagrant délit :

Ma prof de danse tant admirée ! Ma prétendue amie, ma confidente de surcroît, dans une robe de chambre avec mon mari, à poil, dans son lit ! Ah oui, ça, c'est moi qui me suis lourdement trompée ! Comment ai-je pu faire confiance à cette satanée bonne femme ? En réalité, je ne sais rien d'elle, à part que c'est la créature la plus hypocrite qu'il m'ait été donné de rencontrer ! Tout le monde la trouvait spéciale et moi, idiot que j'ai été, je n'ai rien compris à son jeu et... (F. Diome, 2006, p. 90).

L'on peut retenir qu'à l'instar de Makhou qui émigre en France à la quête de son identité sexuelle, Tamara, est venue à Dakar afin de se libérer des blâmes qu'attire une telle déviation. Aussi, le périple à destination de l'Europe est-il dramatique en ce sens que les conditions de voyage et d'accueil demeurent infernales.

Conclusion

Au sortir de cette analyse, il ressort que l’immigration des jeunes africains est loin d’être un phénomène nouveau mais occupe une place de choix dans la littérature en raison de sa prodigalité. Les œuvres romanesques qui en font de ce phénomène leur thème de prédilection dans leur récit, s’interrogent sur les motivations à la fois volontaires et forcées qui sous-tendent le départ. En effet, si Makhou et Tamara sont contraints d’émigrer l’un pour fuir la misère de son pays d’origine et l’autre pour les conflits armés; Mémoria et Wagané sont attirés par le désir de vouloir changer positivement leur statut social. De ce point de vue, il serait illusoire de réduire les causes de l’immigration aux seules causes économiques. Elles sont politiques, environnementales, familiales, sécuritaires, économiques, éducationnelles, institutionnelles, diplomatiques, d’affaires ou de réunions.

Références bibliographiques

Roman étudié

DIOME Fatou, *Kétala*, Mayenne, Flammarion, 2006.

Romans consultés et cités :

DIOME Fatou, *Celles qui attendent*, Paris, Flammarion, 2010.

DIOME Fatou, *Le Ventre de l’Atlantique*, Paris, Anne Carrière, 2003.

HAMA Boubou, *Kotia-Nima*, Paris, Présence Africaine, 1969.

MONÉNEMBO Tierno, *Un Rêve utile*, Paris, Seuil, 1991.

MONÉNEMBO, Tierno, *L’Ainé des orphelins*, Paris, Seuil, 2000.

KOUROUMA Amadou, *Allah n’est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000.

Articles et ouvrages généraux :

MOURALIS Bernard, KOM Ambroise, « Regards croisés sur L’Impasse de Daniel Biyaoula », in *Notre Librairie*, n° 135, Septembre-décembre 1998, p. 18-24.

SCHOR Ralph, « Histoire de l’immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours », in *Vingtième Siècle*, revue d’histoire, n°58, avril-juin 1998, p. 192.

Dictionnaire

Encyclopaedia Universalis, France, S-A, 2002.

**LA GRANDEUR DE LA FEMME DANS LA GUERRE DES FEMMES
DE BOTTEY ZADI ZAOUROU, MONOKO-ZOHI DE DIÉGOU
BAILLY ET ON SE CHAMAILLE POUR UN SIÈGE DE HYACINTHE
KAKOU**

François Tchoman ASSEKA

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

Abidjan Côte d'Ivoire

tchomanfrancois@gmail.com

Résumé

Le théâtre est un potentiel transformateur social. Il est un outil de bataille pour les sans voix. Face à la problématique d'adaptation que vit la société, notamment celle africaine, les femmes sont régulièrement choisies pour servir de hérauts aux dramaturges africains. Elles remettent en question les vicissitudes dont elles sont souvent les principales victimes. Les pièces, *La guerre des femmes* de BotteyZadiZaourou, *Monoko-Zohi* de Diégou Bailly et *On se chamaille pour un siège* de Hyacinthe Kakou, ambitionnent de montrer qu'elles sont des prétextes pour que le droit de la femme soit respecté. Non seulement la femme est asservie par son conjoint, mais les contraintes liées à la procréation, à l'éducation citoyenne de sa progéniture et aux activités domestiques constituent une entrave à son épanouissement. Il se dégage l'hypothèse suivante : les pièces du corpus font l'apologie de la femme. La présente étude est élaborée selon une perspective sémiologique. Il en résulte donc que sa grandeur se déploie dans sa lutte émancipatrice et méritante.

Mots-clés : dramaturges, droit, grandeur, lutte, théâtre.

**THE GREATNESS OF WOMEN IN THE WOMEN'S WAR BY
BOTTEY ZADI ZAOUROU, MONOKO-ZOHI BY DIEGOU BAILLY
AND WE BAFFLE OVER A SEAT OF HYCINTHE KAKOU**

Abstract:

Theater has the potential to transform society. It is a battle tool for the voiceless. Faced with the problems of adaptation experienced by society, particularly in Africa, women are regularly chosen as heralds by African playwrights. They challenge the vicissitudes of which they are often the main victims. The plays, *La guerre des femmes* by BotteyZadiZaourou, *Monoko-Zohi* by Diégou Bailly and *On se chamaille pour un siège* by Hyacinthe Kakou, aim to show that they are pretexts for women's rights to be respected. Not only is the woman enslaved by her spouse, but the constraints associated with procreation, the civic education of her offspring and domestic activities are an

obstacle to her self-fulfillment. However, the hypothesis emerges as follows: the plays in the corpus glorify women. The present study is based on a semiological perspective. The result is that her greatness unfolds in her emancipatory and meritorious struggle.

Keywords: playwrights, law, greatness, struggle, theater.

Introduction

Le plus grand mal de l'Africain reste l'océan de misère dans lequel il est précipité. Il est le corollaire d'une domination des classes nanties sur les démunies, la masse laborieuse. Face à cette sempiternelle injustice sociale, le théâtre intervient comme une stratégie ou un outil de sédimentation en vue d'un changement positif. À ce propos, B. Kotchy (1970, p.10) laisse présager qu' « en même temps qu'il nous plonge dans le passé, il nous met en contact direct avec la civilisation présente [...] Le théâtre négro-africain moderne est tour à tour politique, mœurs sociales, données économiques. »

Kotchy montre que le théâtre examine tous les compartiments les plus sensibles de la société. La femme fait partie de cette masse laborieuse, la classe des plus faibles, des marginalisés, des laissés-pour compte. Non seulement la femme est martyrisée par son conjoint pour extérioriser sa suprématie, mais les contraintes liées à la procréation, à l'éducation citoyenne de sa progéniture, aux tâches domestiques, à la propriété, au vote et à un salaire consubstantiel, constituent une entrave à son épanouissement, social, culturel, politique et économique.

Face à cet affront, à cet outrage, des dramaturges tels que Werewere-Liking, Bottey Zadi Zaourou, Diégo Bailly, Maurice Bandaman et Hyacinthe Kakou s'insurgent de manière véhémement contre l'ordre social africain. Sous ce rapport, des dramaturges contemporains, entre autres, Bottey Zadi Zaourou, Diégo Bailly et Hyacinthe Kakou ont développé une esthétique nouvelle. Ils mettent en scène les divers maux et les vicissitudes dont souffre l'Afrique indépendante et s'activent à élever la femme, donneuse de vie. C'est, du reste, ce qui affermit le sujet ci-après : « La grandeur de la femme dans *La guerre des femmes* de Bottey Zadi Zaourou, *Monoko-zohi* de Diégo Bailly et *On se chamaille pour un siège* de Hyacinthe Kakou ». Cette investigation vise à faire sortir la femme de son ineptie et à la valoriser. Cette valorisation s'inscrit dans sa candeur, dans sa grandeur, comprise comme son importance, sa dignité et son mérite. Pour corroborer ce projet scriptural, B.Z.Zaourou (2001, p.43) précise qu'« il n'existe au monde cœur plus généreux que le cœur des femmes. »

L'auteur dramatique met à nu l'altruisme, le dévouement et la magnanimité de la femme. Comment Bottey Zadi Zaourou, Diégo Bailly et Hyacinthe Kacou traitent-ils de la femme dans leurs pièces ? Quelle est la portée significative de leurs écritures ? La présente problématique laisse dégager l'hypothèse selon laquelle *La guerre des femmes*, *Monoko-zohi* et *On se*

chamaille pour un siège font l'apologie de la grandeur de la femme. Cette analyse est conduite selon une perspective sémiologique telle que préconisée par Ferdinand de Saussure. Pour Saussure, la langue est faite de signes ; d'une multitude de signifiés liés à des signifiants. Afin que les membres d'une communauté ou d'un groupe puissent se parler, il est important qu'ils utilisent les mêmes signes, les mêmes mots. Ainsi, la sémiologie de Ferdinand de Saussure peut être comprise comme l'étude des signes au sein de la vie sociale. Cet article est rédigé selon un plan diptyque. Il aborde successivement l'image de la femme et la portée significative des écritures des dramaturges ci-dessus cités.

1. L'image de la femme dans *La guerre des femmes*, *Monoko-Zohi* et *On se chamaille pour un siège*

Bottey Zadi Zaourou, Diégou Bailly et Hyacinthe kakou mettent en scène la maltraitance de la femme sur le plan physique et moral, et sa marginalisation dans les instances politiques ou gouvernementales. D'emblée, les titres de leurs pièces, respectivement *La guerre des femmes*, *Monoko-Zohi*, *On se chamaille pour un siège* constituent un prélude à une atmosphère antipathique, hostile. À première vue comique, ce rire masque une satire sociale et politique importante. La femme, se trouvant mal aisée dans cette situation déplorable, cherche vaille que vaille à s'élever ; d'où son sursaut et sa révolte.

1.1. La femme maltraitée et marginalisée

Une lecture patiente et attentive des pièces du corpus révèle la misogynie. De manière itérative, les préjugés raciaux font de la femme un être bestial et soumis. Ces mêmes préjugés raciaux et culturels autorisent certains hommes à exercer droit de vie ou de mort sur elle. C'est ainsi que le Sultan Shariar met la femme au pilori en Arabie Saoudite :

Bien misérable celui qui se fie au doux regard des femmes et leurs paroles mielleuses. Qu'à compter de ce jour, chaque famille de mon royaume offre à chacune de mes nuits une fille jeune et belle. Toi mon grand Vizir, organise-moi un mariage tous les matins. Le soir venu, je coucherai avec mon épouse du jour. Au lever du jour, je la ferai décapiter. Et il en sera ainsi tant que je serai assis sur le trône d'Arabie. (*La guerre des femmes*, Tableau I, p.15).

La fin du tableau I indique plausiblement la mise à exécution de ce décret macabre, sordide du roi d'Arabie : « **Le diseur** : Et il en fut selon les volontés du Sultan Shariar. La belle Souad avait péri et le Vizir en était au millième mariage du prince. » (*La guerre des femmes*, Tableau I, p.15).

La sentence est d'une telle cruauté que Le Vizir n'a pas pu cacher son amertume : « C'est une terrible décision, maître. Le peuple en sera meurtri. » (Idem).

Shariar rétorque : « Meurtri ? Le peuple ? Et mon cœur à moi que cette femme a meurtri ? (*Un temps*). Va et exécute à la lettre la loi que je viens d'édicter. » (Idem).

Souad a commis l'adultère avec un captif du roi Shariar. Pour le Vizir, la faire décapiter est une mesure punitive trop sévère. Selon lui, il convient de ne pas généraliser un cas isolé, particulier. Pour lui, ce serait un crime odieux que de faire ôter la vie de milliers de femmes innocentes à cause de la faute commise par une seule. Par ces extraits, Bottey Zadi Zaourou met en exergue l'exacerbation de la violence de certains conjoints et de certains souverains sur leurs épouses.

Dans *La guerre des femmes*, Le Sultan Shariar se révèle phalocrate. **Le diseur** annonce qu'« il en fut selon les volontés du Sultan Shariar. » (Tableau I, p.15). Chaque nuit, le Sultan s'offre un mariage avec une jeune fille jusqu'au petit matin, et la fait guillotiner. Arrive le tour de Shéhérazade : « **Le diseur** : Un jour, entra dans la couche du Sultan Shariar, l'une des plus admirables créatures dont le ciel avait doté la belle terre d'Arabie que désolait maintenant la redoutable colère de son prince. Shéhérazade était son nom. » (Idem). L'histoire de l'homme rime parfaitement avec l'histoire du pouvoir brutal, effrayant. Dans ce contexte, Shéhérazade doit fermer la marche après les mille jeunes filles décapitées. Le Sultan fait ainsi de l'amalgame. Pourquoi faire payer un lourd tribut pour ce que les autres n'auront pas fait ? Shariar est manifestement dans sa logique absurde de commettre le crime. Il abuse de son autorité.

Dans *Monoko-Zohi*, des bienfaiteurs d'une nuit se réveillent sous le choc. En effet, Tra Bi a offert l'hospitalité à un vieillard étranger qui ployait sous le poids de la vieillesse. Monoko-Zohi était le modèle achevé d'un village où régnaient le vivre-ensemble et la cohésion sociale. En d'autres termes, c'était un havre de paix où il faisait bon vivre. La nuit même de son arrivée il bouleverse la quiétude de la famille hôte et par ricochet, de tout le village. En effet, le famélique vieillard commet, avec célérité, l'adultère avec l'épouse de son hôte : « **Tra Lou** : Drapé du Manteau sombre de la nuit, il a fait irruption dans notre chambre, s'est couché dans notre lit, puis s'est assis sur le trône de Tra Bi à la cime du mont Vénus et a commencé à jouer à la flûte avec son sceptre. » (*Monoko-Zohi*, Tableau II, p.20). C'est le même son de cloche avec le mari cocu : « **Tra Bi** : Ce vieillard a osé s'asseoir sur mon trône à la cime du mont Vénus et-suprême défi-il a joué à la flûte avec mon sceptre. Chef, il doit payer cet affront au prix fort. D'ailleurs, la Tradition est intraitable sur ce point. » (Idem).

La quiétude de chef Tizié est troublée par le couple Tra, venu exposer sa plainte, trainant le vieillard. Il est catapulté aux pieds du chef. Après les versions concordantes du sieur Tra Bi et de sa femme, le chef Tizié est décontenancé. Après avoir renvoyé le couple pour qu'ilaille vaquer à ses activités champêtres, il convoque le conseil du village, la notabilité. Ladite notabilité est également

éberluée. Dans ce cas de figure, la sentence est trop grave à Monoko-Zohi : « **Tizié** (*en colère*) : La Tradition ne tolère pas cela : elle demande que le coupable soit pendu au petit matin à un carrefour pour que sa mort serve d'exemple. » (Ibidem, p.22).

La nuit est prophétique. Le traître y est à l'aise. Le vieillard se trouve dans la nuit, lui aussi. Chaque fois que vous faites le mal, vous êtes également dans la nuit, temps favorable aux forces du mal. L'acte adultérin du vieillard ressemble à du viol. Le vieillard aurait agi par ruse ou par surprise. Il aurait certainement usé de philtres diaboliques pour parvenir à ses fins. Le vieillard décrépité, frêle, est pourtant téméraire dès qu'il s'agit de commettre des impairs. L'auteur de *Monoko-Zohi* donne au lecteur-spectateur la possibilité de faire une gymnastique intellectuelle. Par la faute d'un visiteur ingrat, le corps de Tra Lou se trouve ainsi souillé et sa dignité affectée. À l'instar de la torture, le viol est l'expression de la violence que flétrit chaque 25 Novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence exercée sur les femmes.

On se chamaille pour un siège, quant à elle, transporte le lecteur-spectateur sur l'échiquier politique. Elle présente deux figures féminines dignes d'intérêt : Titi, épouse de Djinan et Tinanoh, jeune femme moderne. L'épouse de Djinan est le prototype de la femme réifiée. Djinan pense que le fait qu'il soit candidat à une élection locale le prédestine à la victoire. Il clame déjà sa victoire avec les avantages liés à sa nouvelle fonction. Or, il y aura plusieurs candidats à cette élection législative. Son attitude surprend sa femme Titi et frise celle d'une personne en état d'ébriété :

Titi, *soupçonneuse*. Voyons ! N'as-tu pas fait un tour chez Tantie Adjoua ? N'as-tu pas avalé un gobelet de trop ?

Djinan, *à nouveau scandalisé. L'air menaçant*. Trop ? Quoi de trop ? C'est plutôt ta longue langue qui est de trop ! Au fait, si je te la raccourcissais un peu !.. .

Titi, *recule*. On ne se sait jamais. *Ooooooh !*

Djinan, *ricanant*. Hê ! N'aie pas peur, femme ! J'ai changé, je suis un nouvel homme, crois-moi, je serai... (*On se chamaille pour un siège*, Tableau I, p.15).

Cet extrait montre plausiblement le caractère violent de Djinan. Il a l'habitude d'exercer des violences tant physiques que verbales sur sa femme qui n'ose pas être trop proche de lui. Les coups de Djinan peuvent partir à tout moment et sa femme qui joue la carte de la prudence en adéjà trop encaissés. La discrimination de la femme dans le foyer s'origine dans le leadership. Djinan a cette manière de ridiculiser, d'infantiliser le genre féminin. À l'annonce de la candidature de sa fille Tinanoh chez Chef Victor, il est le seul candidat à rouspéter. Pourtant, cette candidature est saluée par un tonnerre d'applaudissements. L'assemblée a trouvé son programme plus consistant que ceux des autres. Djinan voit en la candidature de Tinanoh une atteinte à sa personne et à sa dignité. Il accorde à sa fille une moindre importance. Pour lui, ce terrain n'est réservé qu'aux hommes :

Djjanan, *qui n'en croit pas ses oreilles*.

Euh... Tinanoh ma fille, sois raisonnable ! Nous sommes en train de parler de choses sérieuses qui ne concernent que nous, les hommes ! (Tableau III, p. 76).

La réplique de sa fille ne se fait pas attendre : « **Tinanoh** Mais je parle sérieusement ! Je peux être député. Et pourquoi pas ? » (Idem).

Djjanan est ignorant. Il n'est pas à la pointe de l'information. Il a l'esprit sclérosé. Henri Lopes l'aide à comprendre que les temps ont changé ; que tout citoyen a le droit de voter et d'être élu en toute liberté. De ce point de vue, la femme a le même droit de vote que l'homme. Le député N'Gouakou N'Gouakou corrobore cette assertion en ces termes :

À l'heure du tribalisme, à l'heure où des hommes de par le monde se tuent sans merci et come des fous, je dis plus haut de cette tribune que seule la femme nous aidera à dépasser les préjugés des tribus et à obtenir la paix du monde. (*Tribaliques*, 1983. p40).

L'écrivain congolais certifie que la femme a le plein droit de participer à la vie économique et politique au même titre que l'homme. La femme peut être leader politique. Malgré les éclairages, Djjanan continue de rabrouer sa fille :

Djjanan : Une femme, je vous le répète, reste une femme ! Ma fille ma propre fille qui s'oppose à moi ? Une goutte de mon sang qui prétend me noyer ! Le monde serait-il à l'envers ? Moi, Djjanan qu'aucun homme n'ose défier ! (Tableau IV, p.87).

Djjanan persiste dans ses sottises. Maintenant aux abois, celui-ci procède par intimidation. Il oriente le débat vers la filiation de sa fille, pour la confondre et éclabousser sa mère : « **Djjanan** : Tinanoh, désormais, tu n'es plus ma fille ! Je ne suis plus ton père ! Trouve-toi un autre père ! » (Tableau IV, p.92). S'adressant à sa femme : « **Djjanan** : *sans pitié*. Quand je partais à la guerre, tu ne présentais aucun signe de sa grossesse ! D'ailleurs, cette petite taille de ta fille, de qui la tient-elle ? Pas de moi, en tout cas ! » (Ibidem, p.93).

À bout de réflexion, Djjanan expose sa fille et sa femme : la première est reniée et la seconde, accusée d'adultère. La mère supplie alors sa fille de retirer sa candidature pour qu'elle ne perde pas ses racines pour une affaire de politique. Elle fond ainsi en larmes. Pour être blanchie consécutivement à ces allégations mensongères, Titi menace de jurer « sur la montagne Gregbo... » (Idem). Deux tendances se dégagent : l'égoïsme, l'intimidation du père qui veut tout acquérir par la force au mépris de l'amour paternel contre l'altruisme de sa fille Tinanoh, douée d'esprit rassembleur. En dépit de toutes ces humiliations, elle tient bon. Si socialement la femme est maltraitée par l'homme, elle est également marginalisée dans les instances politiques est gouvernementales. Elle ne croisera pas pour autant les bras.

1.2. L'éveil de la femme dans les pièces du corpus

L'indignation des femmes suscite une réaction vive. Ce mouvement brusque et involontaire tend à renverser la donne.

Dans *La guerre des femmes*, Shéhérazade annonce les couleurs du sursaut. La gracieuse Shéhérazade survivra grâce à la ruse et au bain initiatique administré par Mamie Wata dans la profondeur de l'Océan. Son attitude très révérencieuse envers le Sultan est salvatrice. La candeur de la jeune fille attire la sympathie du Sultan Shariar. Celle-ci a déjà obtenu la permission de revoir sa mère avant la couche du soir. Dubitative, elle ne sait pas encore si elle abritera le soleil du lendemain. Attaché à son décret d'exécution sommaire des jeunes filles dans sa couche, Shariar est la terreur elle-même. L'épouse d'une nuit cherche un échappatoire. Frileuse, le sommeil l'a désertée. Profitant d'un sommeil profond du roi, consécutif aux fatigues de la journée, elle s'enfuit précautionneusement vers la mer. Elle supplie Mamie Wata devant l'Océan de lui venir en aide. Mamie Wata accepte son invitation. L'être de lumière doit descendre dans les profondeurs de la mer avec Shéhérazade : « **Mamie Wata** : J'ai bien des choses à t'enseigner. Tu sauras le sens des signes et tu libéreras les femmes du joug qui les opprime. Viens. » (*La guerre des femmes*, Tableau I, p.19).

Ayant reçu l'initiation, Shéhérazade et Mamie Wata émergent de l'eau. Pendant le bain initiatique, Shariar brûlait d'une folle envie de voir sa révérencieuse compagne. Du retour de son voyage initiatique, elle bénéficie d'un traitement exceptionnel de la part du Sultan Shariar qui a écouté religieusement la genèse des hommes et des femmes. Ils vivaient d'abord en communautés séparées avant de former une seule communauté. C'est l'histoire mythique de Mahié. Ayant conquis le cœur du Sultan Shariar au jour le jour, ils finissent par convoler en justes noces. Le fauve qui sommeillait en Shariar ayant disparu, celui-ci redevient un époux adorable. Comme l'indique la didascalie introductive du tableau XIX : « *Le peuple entre en chantant. Shéhérazade et Sharia mêlés à la foule, marchent majestueusement vers la mer...* » Pour que cette union soit totale, Mamie Wata a réussi à jouer un rôle de facilitatrice. L'on retient qu'il ne faut jamais baisser les bras. Le bon sens de Shéhérazade ne pouvait pas tout expliquer, il lui fallait également la foi.

Dans *Monoko-Zohi* de Diégou Bailly, la souillure du corps de Tra Lou devient salvatrice pour le peuple tout entier. Il a fallu la déchéance apparente de celle-ci pour que renaisse Monoko-Zohi. En effet, le lendemain de l'arrivée du vieillard, Monoko-Zohi devient la cible d'une attaque perpétrée par une horde d'Ogres puissamment armée. Grâce à la cohésion sociale, à la détermination de tous ses habitants et à leur amour pour ce village, et grâce à l'abnégation du vieillard, il parvient à se libérer. Cette guerre était atroce, comme l'indique si bien « **Le narrateur** : Effroyable bataille de Monoko-Zohi. Elle dura neuf mois neuf jours et neuf nuits. Intrépides et intraitables sous le commandement de Tra Lou, ils offrirent leur poitrine, leur sueur et leur sang avec haine, courage et

détermination... » (*Monoko-Zohi*, Tableau V, p.51). Tra Lou a joué un rôle majeur dans cette guerre. Elle dirigeait le théâtre des opérations en tant que femme. Elle a fait preuve de dynamisme. La participation du vieillard a été extraordinaire : « Ce vieillard laid, crasseux, pouilleux, chétif, malingre et famélique a été transfiguré par la guerre. Son regard crachait du feu... » (Ibidem, p.52). Les Ogres ont été vaincus : « Venus le couteau entre les dents, ils repartirent la queue entre les jambes.[...]. Après la guerre, la paix soufflait tel un Zéphire sur le village, quand Tra Lou, fille de Tra l'indomptable, mit au monde un joli petit garçon prénommé To-Wassi-To. » (Ibidem, p.53).

Malgré l'héroïsme du vieillard au champ d'honneur, son jugement devant le tribunal coutumier est pendant. Dans ce cas de figure, conformément à la tradition du village, il est passible de pendaison. Toutefois, la naissance de To-Wassi-To (on ne prouve que jamais la guerre... appelez-la, elle répond sans délai) reste un coup de théâtre dans l'évolution de l'intrigue. Le nom de cet enfant est prophylactique. Il est justificatif de la guerre imposée au village : « **Le Vieillard** : J'avais armé les Ogres pour vous anéantir, mais j'ai été sensible à votre détresse. Désormais, qui s'attaquera à Monoko-Zohi me trouvera sur son chemin. » (Ibidem, p.62).

De fait, To-Wassi-To vient réconcilier les deux parties belligérantes : Tra Bi et le vieillard ; car l'attitude du mari légitime de Tra Lou en est la preuve palpable. Répondant à Diomandé, il insinue plausiblement qu'il a fini par adopter l'enfant : « **Tra Bi** (*très en colère, prend Diomandé au collet*) : Qui t'a dit que To-Wassi-To est son fils ? » (Tableau V, p.60).

Au total, la fièvre étant descendue et la vraie identité de l'énigmatique vieillard étant révélée par le chef Tizié, la population a renoncé à l'exécution de la sentence. Une fois encore, l'inflexible Tra Lou, en mettant au monde To-Wassi-To, redonne vie et saveur à Monoko-Zohi. En d'autres termes, en participant à la renaissance du village, dame Tra Lou constitue une aide au développement. La pièce *Monoko-Zohi* donne d'espérer en la femme. Elle est toute une vie.

Dans *On se chamaille pour un siège* de Hyacinthe Kakou, la seule candidate à l'élection, parmi les hommes, a beaucoup à apprendre : l'ignorance de l'être humain, son syncrétisme et sa duplicité. Le terrain de la politique est souvent très glissant en Afrique. En Occident, la politique est considérée comme un jeu et celui qui ne partage pas ta conviction politique est ton adversaire. En Afrique, par contre, la politique est vue sous l'angle de la guerre, et celui qui ne te fait pas écho est considéré à juste titre comme ton ennemi. Il faut chercher à t'en débarrasser car quiconque est contre tes idées est censé être ton ennemi. C'est le constat fait par M. Bandaman (2000, p.14), par la bouche du tribun : « La politique, c'est la guerre. Et notre frère va en guerre pour nous, pour vous, pour notre bien, pour votre bien. » (p.14). En s'adressant à la foule, le tribun stigmatise la logique de guerre dans laquelle se trouve son candidat qui convoite le pouvoir. Cette attitude présume la violence. Tinanoh a beaucoup à apprendre

en tant que néophyte dans l'arène politique. A. Hampaté Bâ (1972, p.82) admet à cet effet, que : « la vie est leçon perpétuelle et l'on a toujours quelque chose à apprendre. » Hampaté Bâ souligne le caractère didactique de la vie. Tinanoh ambitionne d'asseoir une politique où chacun construit la cité sur la base de la vérité et du rassemblement. À l'instar de B. Z. Zaourou (2001, p.102), elle cherche pour son peuple « la graine du salut. » c'est pourquoi, elle consent à démocratiser le pouvoir : « Vox populi, vox dei ! » signifie : voix du peuple, voix de Dieu ! C'est désormais le peuple qui décide. On ne s'impose pas soi-même. » (*On se chamaille pour un siège*, Tableau I, p.22). Avec ces bonnes actions en faveur du peuple, il ne peut que soutenir ce projet ambitieux et donner à Tinanoh son suffrage le jour du scrutin. Les électeurs veulent voter pour Tinanoh en vue de montrer leur adhésion à sa politique quoique femme :

Ahouba : Tout le monde a sa place dans ce nouveau monde qui commence avec la démocratie. Qu'on soit homme ou femme ! Des femmes ont aussi combattu pour notre libération, sachez-le ! Certaines ont marché jusqu'à Bassam pour libérer leurs maris, des hommes, des prisons coloniales ! D'autres, comme la reine Pokou, ont même fait l'Histoire ! (Tableau III, p.78).

La lutte des femmes pour la libération de leurs hommes détenus à la prison de Grand-Bassam a été héroïque. Elles y sont parvenues. La légende d'Abraha Pokou est également fabuleuse. L'histoire nous enseigne qu'elle est une grande dame de cœur qui aimait son peuple et s'est attelée à trouver le meilleur pour lui, laissant derrière elle son drôle de mari, timoré. En dépit des menaces et des propos incisifs de Djinan contre sa fille Tinanoh, celle-ci ne s'en offusque pas. Elle se forge un moral très fort en faisant le pari de rapprocher les Hommes par le dialogue de leurs cultures. Elle veut tout mettre en œuvre pour réussir là où les démagogues, de la trempe de Boka, ont échoué. Ainsi, le peuple connaîtra le bonheur, la paix, donc la joie de vivre et la quiétude. Le jour du scrutin, sur quatre candidats dont trois hommes (Boka, Djinan, Tanlah), la seule femme Tinanoh a été élue députée avec une majorité écrasante. Son grand rival, Djinan, a lamentablement échoué avec zéro voix. Il mord ainsi la poussière. Tant Djinan est un symbole de la duplicité envers sa femme et sa fille, Kokoti l'est davantage avec lui, son meilleur ami. Pour finir, il n'a pas donné son suffrage à Djinan. L'intérêt de cette communication requiert son enjeu.

2. La portée significative de *La guerre des femmes*, *Monoko-zohi* et *On se chamaille pour un siège*

La guerre des femmes, *Monoko-zohi* et *On se chamaille pour un siège* sont des œuvres majeures. Avec elles, respectivement Bottey Zadi Zaourou, Diégo Bailly et Hyacinthe Kakou donnent toute leur construction de dramaturges. Les amoureux des planches relèveront leur succès éclatant lors de leurs représentations. Il en ressort que la femme est méritante et constitue un symbole.

2.1. La femme méritante et combative

La femme mérite respect eu égard à son pouvoir et à sa dignité. Pour Amnesty International, les services corporels et psychologiques exercés sur les femmes sont très courants et répandus en ce qui concerne les droits de l'Homme de notre ère. Or, la valeur d'être humain réside dans la compréhension de l'autre, dans son aptitude à se maîtriser et dans la fidélité à ses engagements. Persuadée que l'art n'admet pas de barrières et de hiérarchies, l'image des relations homme-femme est perçue comme un rapport de force. Mahié convainc le lecteur-spectateur de ce que la femme prend le pouvoir au cours des ébats sexuels avec l'homme. Ces rapports sont catéchisés par Mahié dans les moindres détails :

Quand tu seras seule avec l'homme avec qui tu passeras la première nuit, observe bien sa nudité. Il porte un fruit qui renferme deux fèves. Ne t'acharne pas sur le fruit. Tu tuerais l'homme. Caresse plutôt l'arbre. Il grandira et grossira subitement. À vue d'œil. Ne t'effraie pas. Couche-toi sur le dos. Amène ton double à s'allonger sur toi, de tout son long. Les tisons que tu portes là, sur ta poitrine, le brûleront d'un feu si doux qu'il roucoulera comme une colombe. Il s'abandonnera à toi. Engage alors son arbre dans ton sentier. Fais en sorte que lui-même lui imprime un rythme :

Haut- bas !

Haut- bas !

Haut- bas !

Tu verras. Ses yeux se révolseront et il s'oubliera dans une jouissance indicible. (*La guerre des femmes*, Tableau VII, p.35-36).

Mahié décrit la volupté que ressentent les deux partenaires et l'abandon de l'homme à la femme quand il atteint l'orgasme. Ainsi, cet extrait donne de comprendre que le créateur a doté la femme d'une puissance à même de soumettre l'homme. Celui-ci se rabaisse, s'humilie quand il est en pleine extase et devient comme un jouet dans les bras de sa compagne. La femme a donc de la valeur et cette valeur ne doit pas lui être enlevée. Le sexe de la femme, pour ainsi dire, est comme une arme redoutable. Mahié nous le montre si bien : « Quand tu le verras ainsi désarmé et à ta merci, ne le tue pas mais retiens que toi seule pourras l'envouter de la sorte, chaque fois que tu le voudras, toi. Ce pouvoir, c'est l'arme nouvelle que je vous laisse. » (Ibidem, p.36). L'enseignement dispensé par Mahié aux femmes novices est digne d'intérêt. Elle leur apprend à connaître l'homme et leur révèle sa vraie identité. Cette leçon de vie aide les femmes à vivre idéalement leur passion amoureuse avec l'homme, aiguise leur soif ou leur appétit de découvrir les mystères du corps et de ses appels érotiques. L'homme et la femme, tels les États, restent des partenaires. La femme mérite d'être traitée par l'homme avec circonspection.

Dans *Monoko-Zohi*, Tra Lou participe à la vie du village en risquant sa vie au front. Or, la guerre n'est pas un jeu. C'est une question de vie ou de mort. Pour elle, la vie de l'homme est une vie en communauté ; et vivre en communauté exige des vertus parmi lesquelles, l'amour. Le concept de l'amour

se veut universel car il est pratiqué dans les cultures et les communautés. Il est considéré comme la clé de la vie vu son indispensabilité pour le vivre-ensemble harmonieux et la cohésion sociale. De fait, l'amour donne une certaine saveur à la vie et l'achemine au bonheur aussi bien individuel que communautaire.

Dans *On se chamaille* pour un siècle, la candidate Tinanoh juge utile de faire la politique afin de promouvoir le bien commun et le respect de la personne humaine. En vertu de son statut de femme députée, elle entend mener une politique de verre, c'est-à-dire d'ouverture ayant pour fondement la paix, l'humanisme et le dialogue social. Cette pratique ou cette vision fait reconnaître chaque être humain comme un frère ou une sœur. En d'autres termes, la politique de Tinanoh vise à œuvrer au bien commun et à la protection des droits de la dignité des Ivoiriens. L'on retient que la femme n'est pas facétieuse. À cet effet, B. Z. Zaourou (2001, p.40) avertit que : « La femme n'est pas esclave de l'homme. Elle s'est assumée toute seule pendant des millénaires avant de tomber sous le joug de l'homme. » (*La guerre des femmes*, Tableau XI, p.40). Le dramaturge indique avec force que la femme a de la valeur. Elle s'est autonomisée pendant des lustres. Elle mérite ainsi d'être traitée par l'homme avec circonspection et tact. La femme représente, à bien des égards, un symbole.

2. 2. La femme : tout un symbole

Le personnage féminin africain œuvre pour sa libération totale de toutes les contraintes qui participent à son ignoble réification. La soumission africaine est révélatrice de celle de l'Afrique à ses pays colonisateurs. Son sursaut souvent empêché par les hommes est synonyme du développement économique et social de l'Afrique, étouffé par l'Occident à travers les guerres qui lui sont imposées directement ou par personnes interposées. En cela, A. Césaire (1973, p.108), par les propos de Lumumba, suggère ceci :

Ma politique, la politique de mon gouvernement, le seul gouvernement légal de ce pays, visera à restaurer partout dans le pays et dans tous les domaines, l'autorité de l'État, à maintenir et à renforcer partout et dans tout le pays, l'unité du Congo. Mais elle ne sera pas, pour autant une politique de vindicte ! Je vise bien plutôt à clore l'ère de nos guerres civiles et à construire en dignité et en décence, notre République. (*Une saison au Congo*, Acte 3, scène 1, p.108).

Patrice Lumumba, ancien premier ministre du Congo-Belge, envisage de pourchasser l'ennemi. Par l'acquisition de l'indépendance, il consent à assurer la survie de son peuple par l'amour et l'ardeur au travail. Dans l'unité, il veut construire une République digne et souveraine. Les dramaturges, Zadi Zaourou, Diégo Bailly et Hyacinthe Kakou, comparent la femme à une République. Par leurs plumes et la planche, ceux-ci veulent lui accorder la dignité et la suprématie eu égard à ses constants efforts au travail et à la survie de son foyer. La femme est humano-divine. Elle un être humain, mais spirituellement puissante. La créature l'a estimée telle. En effet, créée à partir d'une côte de l'homme, elle le complète. Sous ce rapport, l'homme paraissant incomplet, la

femme vient l’accomplir, le parachever en vue d’établir son équilibre social. De ce point de vue, la compagne de l’homme l’accomplit, le parachève. C’est certainement pour cette raison que dans *La guerre des femmes*, Mahié, s’adressant à Gôbo, soutient que : « la femme est un mystère. Elle est le mystère de la vie et c’est pourquoi jamais elle ne doit mépriser la vie ni cautionner ceux qui la détruisent crapuleusement ! » (Tableau VII, p.36).

Ce message s’adresse en priorité au Sultan Shariar, le tueur des femmes, à tous ceux qui lui font écho et à tous les hommes qui violentent de quelque manière que ce soit les femmes. La vie de l’être humain est sacrée et la femme est profondément amour à l’image de la créature suprême. Par conséquent, la femme est la clé de la vie. En elle, jaillit la vie, vu que privilège lui a été accordé de procréer. En donnant la vie à To-Wassi-To, Tra Lou enfante un monde métissé culturellement. Instigatrice donc d’un monde d’unité, elle est le symbole d’une femme donneuse de vie.

Dans *On se chamaille pour un siège*, l’élection de Tinanoh à la tête de la circonscription électorale de Ibio, commune de Nam, méritera toute la confiance placée en elle par le peuple.

Conclusion

De cette étude, il ressort que *La guerre des femmes*, *Monoko-Zohi* et *On se chamaille pour un siège* ont réussi à mettre en exergue la grandeur, la sublimation de la femme dans la société. Le premier axe a mis en exergue l’image de la femme dans les œuvres dramatiques, *La guerre des femmes*, *Monoko-Zohi* et *On se chamaille pour un siège*. Elles ont fait montre de maltraitance et de marginalisation de la femme dans les instances décisionnelles, avant d’évoquer leur éveil. Shéhérazade échappe à la guillotine et parvient, par ruse, par révérence et par le bain initiatique de Mamie Wata, à dompter son époux Shariar qui exerçait droit de vie ou de mort sur les femmes. Tra Lou, contrainte à l’adultère, a été honorée par son fils adultérin, issu de son union avec le vieillard famélique, le visiteur d’une nuit. Tinanoh, la candidate, a subi l’ire et l’humiliation de son père Djinan, lui aussi candidat à la même élection locale. Il considérait la candidature de sa fille Tinanoh comme une offense à sa personne. Phallocrate, sa femme Titi a connu le supplice. Ce dernier représente la tradition et sa fille Tinanoh, la modernité. Émancipée, elle a su toujours faire la différence entre l’obéissance à son père et son droit légitime de femme. Contrairement aux autres candidats, elle vient aux affaires pour servir et non pour être servie. Sa politique se fonde sur un engagement sans faille pour le bien commun, le respect de la dignité et des droits des citoyens. En conséquence, elle invite le peuple à voter massivement au cours des joutes électorales pour les candidats dont les programmes sont alléchants et orientés vers la promotion du bien commun du pays. Le second axe, pour sa part, a abordé la portée significative de ces trois écritures. Il s’est focalisé sur le mérite, la dignité de la femme africaine et le symbole qu’elle représente. Elle est

génitrice, le parachèvement de l'œuvre de créature de Dieu. Comparée à une République, elle ne doit plus connaître la réification. Au total, ces trois œuvres dramatiques du corpus ont pour dénominateur commun la violence, les querelles intestines, perçues comme des orages. Toutefois, elles sont, ça et là, traversées par les soleils des femmes.

Références bibliographiques

Corpus

BAILLY Diégou, 2004, *Monoko-Zohi*, Abidjan, PUCI.

KAKOU Hyacinthe, 2007, *On se chamaille pour un siège*, Abidjan Valesse Éditions.

ZAOUROU Zadi Bottey, 2001, *La guerre des femmes*, suivie de *La termitière*, Abidjan, NEI, Éditions, Neter.

Autres ouvrages

CÉSAIRE Aimé, 1973, *Une saison au Congo*, Paris, Présence Africaine.

DESCLOS Jean, 1994, *Resplendir de vraie liberté*, Coll. Brèhes Héologiques, Montréal, Médias Paul.

HAMPATÉ Bâ Amadou, 1972, *Aspects de la civilisation africaine*, Présence Africaine.

LOGBO Blédé, 2016, *La pièce de théâtre, une littérature pour les arts du spectacle*, Abidjan, EDUCI.

LOPES Henri, 1983, *Tribaliques*, Paris, Présence Africaine.

NOKAN Zégoua Gbessi, 2000, *Abraha Pokou*, Paris, Présence Africaine.

L'EXPOSÉ DES ÉLÈVES : UNE TECHNIQUE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DE LA GÉOGRAPHIE EN VOIE DE DISPARITION DANS LES CLASSES D'EXAMEN AU BURKINA FASO

Walièma Éric SOMÉ¹

Ecole normale supérieure, Koudougou, Burkina Faso
sowaleric@yahoo.fr

Sayouba OUÉDRAOGO², Direction provinciale des enseignements postprimaire et secondaire du Nayala, Toma, Burkina Faso

Résumé

Les curricula de géographie de 2010, conçus sur le modèle de la pédagogie nouvelle, recommandent particulièrement le recours aux méthodes et techniques d'enseignement-apprentissage centrées sur l'apprenant. Ainsi, dans l'enseignement secondaire général, la technique de l'exposé des élèves est fortement conseillée pour chacune des leçons inscrites au programme de géographie. Or, des constats empiriques réalisés lors de visites de classes indiquent malheureusement une défaillance entre cette recommandation institutionnelle et la réalité des pratiques de classe. Ils nous ont conduit à nous interroger sur les facteurs explicatifs de cette situation. En effet, au moment où les sources d'information et de documentation de l'enseignement de la discipline foisonnent grâce aux technologies de l'information et de la communication, offrant ainsi des opportunités d'impliquer davantage les apprenants aux activités de la classe, la tendance semble s'orienter vers l'abandon de l'exposé. Les investigations ont eu recours à la méthode mixte de recherche utilisant deux questionnaires soumis aux enseignants et aux élèves et un guide d'entretien semi-directif adressé aux encadreurs pédagogiques d'histoire-géographie. Ces deux types d'instruments fournissent des données relatives à l'attitude et la perception des enseignants à l'égard de la pratique des exposés d'élèves de la classe de terminale en géographie ainsi que les causes de sa faible pratique dans cette classe. L'analyse des résultats permet d'identifier d'une part, des causes pédagogiques liées au souci des enseignants de couvrir en intégralité les programmes et d'autre part, des facteurs d'ordre institutionnel basés sur l'absence d'obligation faite aux enseignants de recourir à l'utilisation didactique de cette technique.

¹ Enseignant-chercheur, Maître-assistant en sciences de l'éducation, Ecole normale supérieure, Koudougou, Burkina Faso, e-mail : sowaleric@yahoo.fr

² Inspecteur de l'enseignement secondaire (histoire-géographie), Direction provinciale des enseignements postprimaire et secondaire du Nayala, Toma, Burkina Faso, e-mail : abouyas75@gmail.com

Mots-clefs : géographie, enseignement-apprentissage, didactique, méthodes actives, exposé des élèves, travail de groupe, travail individuel.

THE STUDENTS' PRESENTATION: A TECHNIQUE FOR TEACHING-LEARNING GEOGRAPHY IN DANGER OF DISAPPEARING IN EXAM CLASSES IN BURKINA FASO

Abstract

The geography curricula, written in 2010 on the model of the new pedagogy, particularly recommend the use of learner-centred teaching and learning methods and techniques. Thus, in general secondary education, the technique of presenting pupils is strongly recommended for each of the lessons included in the geography curriculum. Empirical observations made during class visits unfortunately indicate a failure between this institutional recommendation and the reality of classroom practices. They have led us to question the explanatory causes of this situation. Indeed, at a time when the sources of information and documentation for the teaching of the discipline are proliferating thanks to information and communication technologies, thus offering opportunities to involve learners more in classroom activities, the trend seems to be moving towards abandoning the presentation. The investigations used the mixed research method using two questionnaires submitted to teachers and students and a semi-structured interview guide addressed to history-geography pedagogical supervisors. These two instruments provide data on teachers' attitudes and perceptions of the practice of student presentations in the final year of geography as well as the explanatory causes of its low practice in this class. The analysis of the results makes it possible to identify, on the one hand, pedagogical causes linked to the concern for teachers to cover the curricula in their entirety and, on the other hand, institutional factors based on the absence of an obligation for teachers to use this technique in the didactic way.

Keyword: geography, teaching-learning, didactics, active methods, pupils' presentations, group work, individual work.

Introduction

La relecture des programmes d'enseignement d'histoire-géographie en 2010³ au Burkina Faso a introduit deux innovations majeures. La première consiste en une rupture d'avec les contenus des programmes de 1967 présentés sous forme de liste de leçons à étudier (M. Compaoré, 1999) et la seconde est l'introduction de la notion de « curricula » qui est une forme de programme détaillé. Dans les curricula, des occasions sont données aux enseignants d'expérimenter la technique de l'exposé des élèves à partir des indications faites

³ Arrêté n°2010-360/MESSRS/SG/DGIFPE fixant les programmes d'Histoire-Géographie de l'enseignement post primaire et de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel.

dans les colonnes réservées aux méthodes et techniques d'enseignement-apprentissage (MTEA). En tant que technique pédagogique relevant des méthodes dites actives, l'exposé des élèves comporte à la fois le travail de groupe et le travail autonome. Cependant, le constat de terrain montre que le recours à cette technique d'enseignement-apprentissage (TEA) dans les classes du secondaire connaît des fortunes diverses. Selon J. L. Yaméogo (2008, p.16), « les élèves font des exposés essentiellement dans les premières classes de second cycle sans doute parce que ce sont des classes sans enjeu d'examens ». Pour des raisons diverses, les enseignants n'utilisent pas ou utilisent très peu la technique de l'exposé des élèves en classe de terminale malgré les recommandations des curricula de 2010 pour toutes les leçons d'histoire et de géographie.

Cette attitude des enseignants à abandonner la technique de l'exposé des élèves suscite des interrogations. Quels sont les facteurs pédagogiques de la faible pratique des exposés d'élèves en classe de Terminale ? Quels sont les obstacles institutionnels à l'utilisation de la technique de l'exposé des élèves en classe de Terminale ? La faible utilisation de cette TEA en classe de Terminale, n'est-elle pas la résultante d'une mauvaise image dont elle est victime ? En somme, la présente recherche a pour but de montrer la nécessité de recourir à la technique de l'exposé des élèves en classe de terminale en tant que creuset des méthodes actives. Elle prend en compte non seulement la présence chez les enseignants, de perceptions erronées du rôle de l'exposé des élèves mais aussi l'existence d'obstacles institutionnels à la pratique de l'exposé des élèves en classe de terminale.

La mise en œuvre judicieuse de la technique de l'exposé des élèves permettrait de forger le profil attendu de l'élève à la fin du secondaire (MESSRS, 2010). En effet, l'utilisation de cette technique d'enseignement/apprentissage donne l'occasion aux élèves de mener des recherches documentaires, de collecter, d'analyser et de synthétiser des informations, de collaborer et de communiquer avec leurs pairs. Le développement de ces compétences reste indispensable dans la préparation de l'élève de Terminale pour ses études universitaires et dans la vie sociale.

L'objectif de la présente recherche est d'analyser les causes de la faible utilisation de la technique de l'exposé des élèves dans l'enseignement-apprentissage de la géographie en classe de terminale. L'un des postulats sur lesquels se fonde cette recherche est que les enseignants méconnaissent non seulement la méthodologie de mise en œuvre des exposés des élèves mais qu'ils ont aussi des perceptions erronées sur le rôle de cette technique d'enseignement-apprentissage.

La question à la base de cette recherche est : « Pourquoi les enseignants d'Histoire-Géographie n'utilisent-ils pas ou utilisent-ils peu la technique de l'exposé des élèves en classe de terminale ? » Pour y répondre, la parole a été donnée aux élèves, aux enseignants et aux encadreurs afin de faire émerger, du

point de vue des acteurs, les causes du désintérêt manifesté dans l'utilisation de la technique de l'exposé des élèves dans l'enseignement-apprentissage de la géographie dans les classes de terminale.

Le présent travail de recherche aborde successivement la problématique, quelques considérations théoriques de la recherche, la méthodologie et les résultats.

1. Problématique

1.1. Contexte de la recherche

La relecture des programmes d'histoire-géographie en 2010 s'est faite dans un nouvel esprit, exprimée dans la forme comme dans le fond de l'enseignement secondaire général. Dans la forme, de véritables curricula ont été élaborés avec pour chaque leçon la définition des objectifs généraux, l'indication du matériel et support didactique pouvant être exploités et la proposition des méthodes et techniques à utiliser (MESSRS⁴, 2010). Dans le fond, tous les programmes d'enseignement de l'HG ont été mis en relation avec des buts et des finalités fondés sur la loi d'orientation de l'éducation⁵ ; de même, les profils attendus des élèves à la fin de chaque ordre d'enseignement ont été indiqués. Pour forger le type de Burkinabè attendu à la fin de l'enseignement secondaire général, « les méthodes et techniques privilégiées sont celles qui mettent les apprenants au centre des apprentissages comme : le cours dialogué, les travaux de groupes, les exposés, les sorties visites, les enquêtes, la méthode de résolution de problème, la méthode de clarification des valeurs. » (DGIFPE⁶, 2012, p. 6).

Si les textes en matière d'innovations pédagogiques ont beaucoup évolué dans les curricula de 2010, dans la pratique les cours de géographie ont très peu suivi cette conception de l'éducation nouvelle centrée sur l'apprenant. Selon les enquêtes de L. Soro (2004, p.64), il ressort que « les techniques les plus usitées par les enseignants sont l'exposé magistral, le questionnement et le cours dialogué ». Les autres MTEA sont très peu utilisées. En ce qui concerne la technique de l'exposé des élèves, son utilisation dans les classes du secondaire connaît des fortunes diverses. En classe de terminale, les enseignants sont particulièrement préoccupés par l'achèvement du programme que par l'ancrage réel des compétences chez les apprenants pour la formation complète de ces derniers (P. D. Ouédraogo, 2022). C'est à cet effet que la majorité des enseignants de la classe de terminale se replie sur les méthodes traditionnelles car moins coûteuses en temps et plus confortables pour eux. La situation est, certes, alarmante en histoire-géographie mais elle l'est d'avantage en géographie.

⁴ Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique

⁵ Loi 013-2007/AN du 30/06/2007 portant loi d'orientation de l'éducation

⁶ Direction générale de l'Inspection et de la Formation des Personnels de l'Éducation

Nos expériences cumulées de professeur d'histoire-géographie, d'encadreur pédagogique et de chercheur en didactique nous ont révélé que l'exposé des élèves est prioritairement exécuté en classes de seconde et première. Dans ces classes, les exposés sont généralement programmés au troisième trimestre juste pour avoir une note au moment où les élèves semblent ne plus s'intéresser aux apprentissages. Ces expériences ont, par ailleurs, prouvé la présence d'énormes insuffisances méthodologiques de la part des enseignants dans la conduite de l'exposé des élèves. En effet, pendant la phase de la recherche documentaire, les élèves ne bénéficient d'aucune orientation vers les sources d'informations. Tout se passe comme s'ils étaient familiers à l'utilisation des fichiers de bibliothèques, des index des ouvrages, des sources internet et à la technique de l'enquête. Aussi, pendant la phase de présentation orale, les élèves auditeurs ne prennent-ils pas de notes. Toutes ces insuffisances méthodologiques contribuent, à n'en point douter, à forger une image négative de la technique de l'exposé des élèves, la présentant comme la conduite d'une activité ludique de moindre importance. Cependant, cette technique d'enseignement présente d'importantes vertus didactique et pédagogique.

1.2. Justification de la recherche

La technique de l'exposé des élèves est une technique d'enseignement-apprentissage au carrefour de plusieurs méthodes dites actives telles que la méthode de résolution des problèmes (MRP), la méthode de clarification des valeurs (MCV) et la méthode de l'Enquête auprès de personnes ressources. En effet, la présentation orale des exposés d'élèves se fait en classe, mais tout le processus de préparation à travers la recherche documentaire, la recherche d'informations auprès des personnes ressources et la visite de sites est constitué d'activités extra muros que la technique de l'exposé des élèves, en fonction des thèmes d'exposé, peut susciter. Selon M. Barlow (2000, p.62), l'intérêt de l'exposé d'élèves « dans la construction de l'intelligence est de permettre la confrontation avec autrui, la divergence des points de vue, ce qu'à la suite de Piaget, on nomme le conflit sociocognitif : l'idée que chaque esprit ne se forme qu'en se "frottant" à d'autres esprits ». En cela, la phase de débats qui suit l'exposé oral est le moment idéal où les élèves du groupe exposant et du groupe-classe s'exercent à développer des habilités intellectuelles telles que l'argumentation, la critique et l'autocritique.

Aussi, l'exposé proprement dit, c'est-à-dire la présentation des résultats du groupe devant les pairs est-il une occasion pour « favoriser l'acquisition de techniques et de compétences orales de communication pouvant faciliter l'accès à une réelle autonomie communicationnelle des élèves. » O. B. Yougou-Sawadogo (2005, p.11). De plus, les recherches et le traitement des informations sont des occasions d'auto-découverte des apprentissages par les apprenants. La phase de rédaction développe la capacité d'analyse et de synthèse des élèves. Enfin, J. Clarke, R. Wideman et S. Eadie (1992) rapportent qu'un corpus de recherches de près de huit cents (800) études sur plus de 25 ans a montré que les travaux de groupe dont l'exposé des élèves améliorent les

résultats scolaires des élèves et développent une attitude plus positive et une motivation à apprendre.

Le développement de ces compétences reste indispensable dans la préparation de l'élève de Terminale pour ses études universitaires et dans sa vie professionnelle. La terminale est la dernière classe du secondaire où en principe, les différents acquis antérieurs sont capitalisés. Dans ce sens, les exposés d'élèves pratiqués en seconde et en première devraient plutôt être renforcés en classe de Terminale. Comme le note E. Compaoré (2012), en occultant cette technique d'enseignement-apprentissage, les enseignants manquent à la formation complète des apprenants et trahissent du même coup l'esprit des curricula en vigueur.

2. Méthodologie

Cette section s'articule autour de deux (02) points : la zone et la population d'étude, et les instruments de collecte de données.

L'étude a eu recours à l'approche mixte à forte dominance qualitative du fait que l'étude vise essentiellement à analyser les facteurs explicatifs de la faible utilisation de la technique de l'exposé des élèves dans l'enseignement-apprentissage de la géographie en classe de terminale.

2.1. Population et champ d'étude

En raison de l'hydre terroriste qui gagne progressivement du terrain au moment où nous menions les enquêtes, avec des déplacements de population et la fermeture d'établissements dans les régions voisines du pays, nous avons choisi par prudence de collecter les données de la recherche dans deux régions administratives du pays. C'est ainsi que la Boucle du Mouhoun et le Centre-Ouest où régnait un calme apparent ont constitué le champ de recherche dont trente-neuf (39) établissements, soit vingt-deux (22) publics et dix-sept (17) ont été concernés par les enquêtes.

La population d'étude, elle, est constituée des principaux acteurs de l'enseignement et de l'apprentissage de la géographie que sont les élèves, les enseignants et les encadreurs pédagogiques. C'est ainsi que, dans un souci de croiser les discours pour une construction objective de la réalité, un échantillon d'étude constitué de cent quatre (104) élèves, soixante-dix (70) enseignants ayant une expérience de la classe de terminale et dix (10) encadreurs pédagogiques a été réalisé. Les points de vue de ces acteurs de l'éducation sur les causes profondes du désintérêt des enseignants pour les exposés des élèves sont essentiels dans l'analyse de notre sujet. La recherche s'est également servie de vingt (20) cahiers de textes.

2.2. Instruments de collecte des données

Trois types d'outil de collecte ont été utilisés. Il y a eu d'abord le questionnaire ouvert destiné aux enseignants tenant ou ayant déjà tenu la classe de terminale et aux élèves des classes de terminales A, D et C. Ensuite, nous avons eu recours aux entretiens semi- dirigés réalisés avec les encadreurs qui ont la charge de conseiller, former et évaluer les enseignants. Enfin l'analyse documentaire a permis, à l'aide d'une grille d'analyse, d'examiner les cahiers de textes de la classe. Le dépouillement des données collectées s'est fait manuellement en ayant recours à la fois à une statistique descriptive et à une analyse des contenus.

3. Résultats de la recherche

Nous présentons dans cette articulation les résultats de l'analyse des données en deux points essentiels en lien avec les thèmes structurants des questionnaires et du guide d'entretien. Le tableau 1 indiquant l'échantillon réel de recherche, fait également le point du recouvrement de nos instruments de collecte de données.

Tableau I : L'échantillon de recherche

Catégories de participants	Élèves	Enseignants	Encadreurs	Total
Échantillon prévu	104	70	10	184
Échantillon recouvert	97	65	8	170
Taux de recouvrement	93,27%	92,85%	80%	92,40%

Source : Enquête de terrain, mars- avril 2022

Sur un échantillon prévisionnel de 184 participants (élèves, enseignants et encadreurs), 170 ont été touchés par la collecte de données, soit un taux global de 92, 40%. Ce taux se justifie par le fait que la crise sécuritaire a entraîné la fermeture de certains établissements de la région de la Boucle du Mouhoun.

Quant au Tableau 2, il fait le point des enseignants titulaires d'un titre de capacité professionnel.

Tableau II : Effectif des enseignants titulaires d'un titre de capacité professionnel

Titre professionnel	CAPES	Autres	Total
Effectifs	47	18	65
Pourcentage	72,3%	27,7%	100%

Source : Enquêtes de terrain, mars – avril 2022.

Les données du tableau 2 indiquent que la majorité (72,3%) des enseignants dispose du Certificat d'aptitude au Professorat de l'Enseignement

secondaire (CAPES), ce qui présage leurs capacités pédagogiques et didactiques à se servir des exposés en classe de géographie.

L'analyse des points de vue des participants ci-dessus indiqués sur la faible utilisation de la technique de l'exposé des élèves en classe de terminale permet de dégager deux catégories de causes majeures : l'une liée aux enseignants et l'autre due à l'organisation institutionnelle des établissements.

3.1. Les causes liées aux enseignants

3.1.1. La méconnaissance de la méthodologie de mise en œuvre de la technique de l'exposé des élèves

Le manque de formation initiale et/ou continue est un facteur limitant la mise en œuvre de MTEA exigeantes comme la technique de l'exposé des élèves. A la question : « si vous utilisez la technique de l'exposé en terminale, citez les grandes étapes de sa mise en œuvre », les données ont révélé que 95 % des répondants méconnaissent les grandes étapes de la mise en œuvre de l'exposé d'élèves. En effet, certaines réponses comme : « donner le thème, les élèves discutent et on fait le résumé », « présentation des résultats de l'exposé, les débats avec leurs camarades, intervention du professeur », « remise des thèmes aux élèves, préparation des thèmes par les élèves, présentation des thèmes suivie des discussions avec le reste de la classe » sont révélatrices d'un désengagement de l'enseignant en ce qui concerne l'accompagnement permanent de ses élèves lors de la phase de préparation de l'exposé. L'absence totale de trace d'exposé dans tous les cahiers de textes analysés présage de difficultés rencontrées par les enseignants dans la pratique de l'exposé.

Ces données sont confirmées par celles relatives à l'identification des obstacles pédagogiques. En effet, 43 % des enseignants estiment que le manque de formation est le principal obstacle pédagogique à la mise en œuvre de l'exposé d'élèves en terminale ; 33% estiment que ce sont plutôt les exigences méthodologiques de la technique. Tout compte fait, ces deux obstacles sont pratiquement de même nature. En ce qui concerne les encadreurs, ils sont unanimes sur le fait que la majorité des enseignants ne maîtrise pas la méthodologie de mise en œuvre de l'exposé d'élèves.

3.1.2. De la perception des enseignants et des élèves du rôle des exposés

La majorité des enseignants enquêtés (66,15 %) ont des perceptions erronées sur le rôle des exposés d'élèves ; ces derniers estiment qu'on ne peut pas utiliser la technique de l'exposé d'élèves pour enseigner en Terminale malgré sa forte recommandation par les curricula en vigueur. Ils incriminent les élèves qui seraient « paresseux », « sans niveau » et « ne maîtrisent pas la prise de notes, ne se mettent pas au sérieux dans la recherche et croient que les professeurs cherchent des notes ». Si ces faits sont remarquables sur le terrain, de l'avis des encadreurs, cela serait imputable aux enseignants dont la majorité aussi ne met pas du sérieux dans la conduite de l'exposé des élèves dans les classes intermédiaires. Selon le participant P 3, « je n'ai pas cours mais des

exposés » disent certains enseignants, par ricochet les élèves aussi banalisent les séances d'exposés. Selon le participant P 6, « les exposés d'élèves en HG dans les classes intermédiaires se présentent dans le contexte actuel du milieu scolaire comme un malicieux partenariat gagnant-gagnant entre enseignants et élèves au détriment de l'enseignement apprentissage ». Ce point de vue est réconforté par les réponses R6 et R7 des enseignants qui estiment contrairement à la majorité qu'on peut enseigner en terminale par la technique de l'exposé parce que « L'exposé décharge l'enseignant de la préparation de certaines leçons » et que « Cette technique est très facile dans sa pratique ». Ces réponses témoignent d'une perception erronée du rôle des exposés d'élèves.

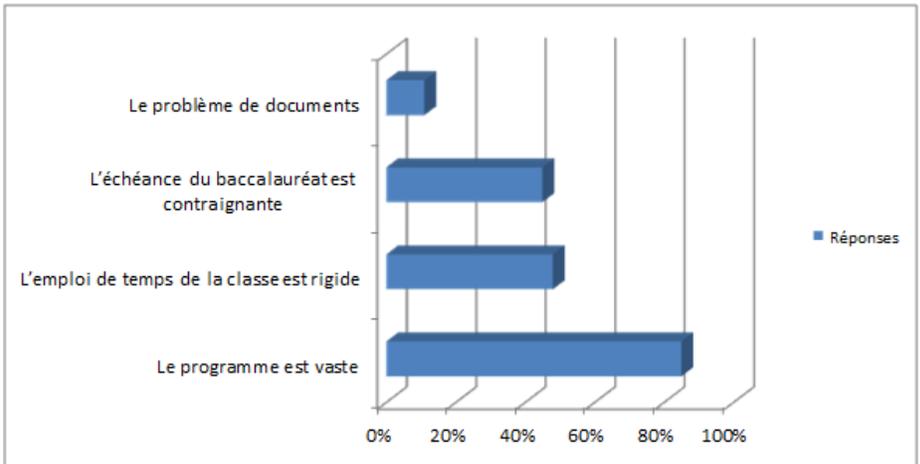
En même temps que la majorité (66,15 %) des enseignants estime qu'on ne peut pas enseigner en terminale avec la technique de l'exposé d'élèves, paradoxalement la même majorité (63,07 %) trouve importante une pratique fréquente des exposés d'élèves en terminale⁷. Cela est une incohérence révélatrice d'une conception peu formalisée sur l'objectif de l'exposé des élèves. Ce qui conforte la position des encadreurs qui sont unanimes à dire que les enseignants ont des perceptions erronées relatives au rôle de l'exposé d'élèves dans l'enseignement/apprentissage. Cette incohérence peut aussi cacher un certain nombre d'obstacles institutionnels auxquels les enseignants sont confrontés.

3.2. Les obstacles institutionnels au choix de la pratique de l'exposé d'élèves en terminale

En ce qui concerne les obstacles institutionnels, nous avons cherché à comparer les fréquences de quatre (4) indicateurs auprès des enseignants et des élèves : il s'agit du volume du programme de terminale, de la rigidité de l'emploi de temps, de la contrainte de l'examen du BAC et du problème de documentation. Le graphique 1 indique la fréquence de citation des obstacles institutionnels aux exposés d'élèves en classe de terminale selon les enseignants.

⁷ Données recueillies à partir de la question : Comment jugez-vous une pratique fréquente des exposés d'élèves en T^{le}

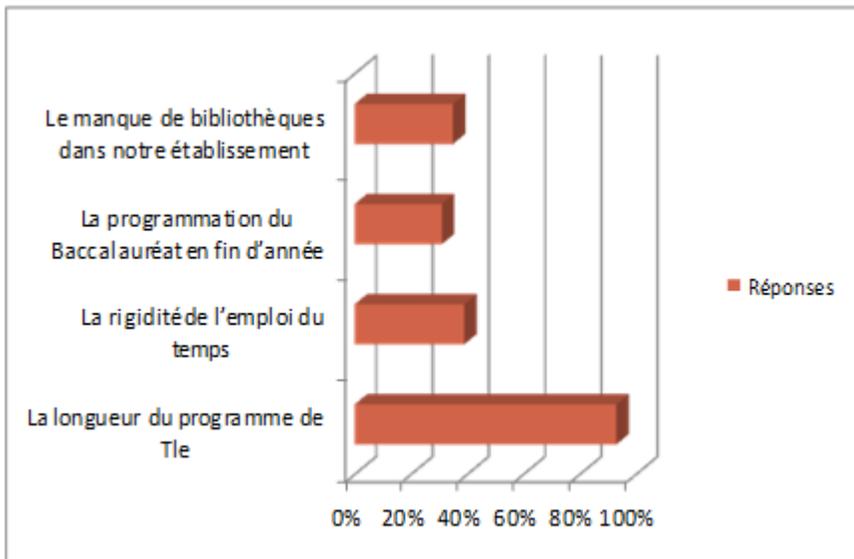
Graphique 1 : Fréquence de citation des facteurs institutionnels limitant les exposés d'élèves



Source : Enquêtes de terrain, mars - avril 2022

Le graphique 2 indique la fréquence de citation des obstacles institutionnels aux exposés d'élèves en classe de terminale selon les élèves. Leurs réponses incriminent en première position la taille jugée vaste des programmes et des curricula, suivie des exigences du baccalauréat.

Graphique 2 : Fréquence des obstacles institutionnels selon les élèves



Source : Enquêtes de terrain, mars – avril 2022

Une analyse comparative des fréquences des obstacles institutionnels au niveau des deux (02) graphiques, montre que :

- le volume du programme de la classe de terminale est incriminé par 93% des élèves et 85% des enseignants ;
- la rigidité de l'emploi de temps est incriminée par 43 % des enseignants et 39% des élèves ;
- Pour les enseignants (41%), le 3^è obstacle institutionnel est l'échéance du BAC, le 4^è le problème de documentation (10%) ;
- Pour les élèves (35%), le 3^è obstacle institutionnel est le problème de documentation et le 4^è les contraintes du BAC (31%).

De la concordance entre les avis des enseignants et ceux des apprenants, il ressort que le volume du programme de terminale est le premier facteur limitant l'utilisation de la technique de l'exposé d'élèves et la rigidité de l'emploi de temps en est le deuxième obstacle.

4. Discussions des résultats

Les résultats de cette recherche permettent d'affirmer que l'insuffisance de formation des enseignants, le nombre élevé de leçons à aborder en classe de terminale et la rigidité de l'emploi de temps sont les principaux facteurs explicatifs de la faible utilisation de la technique de l'exposé des élèves dans l'enseignement-apprentissage de l'histoire-géographie en classe de terminale. Quels commentaires pouvons-nous faire de ces résultats ?

Les données ont révélé que 95 % des enseignants méconnaissent la méthodologie de la technique de l'exposé des élèves ; 66,15 % d'entre eux ont des perceptions erronées sur l'objectif de cette technique d'enseignement ; cependant, la majorité (72,3%) des enseignants enquêtés disposent d'un titre de capacité professionnel : le CAPES acquis à l'École normale supérieure ou validée sur le terrain dans le cadre des examens professionnels. Ils ne peuvent donc pas affirmer qu'ils méconnaissent la technique de l'exposé. Ce paradoxe trouverait ses origines dans la diversité des profils et la problématique de la formation initiale et / ou continue des enseignants. Avec le besoin croissant sur le terrain, de nombreux enseignants sont recrutés et envoyés directement dans les classes. Cette catégorie d'enseignants, après six (6) ans d'ancienneté dans le corps peuvent avoir le CAPES sans pour autant passer à l'ENS s'ils disposent d'une licence académique. Ainsi, de nombreux enseignants ont le CAPES sans une formation professionnelle adéquate. « Dans ces circonstances, des enseignants d'histoire-géographie n'ont pas bénéficié de préparation pédagogique qui leur aurait permis de meilleures prestations, particulièrement avec l'application des exposés d'élèves » L. J. Yaméogo (2008, p. 78). Tout comme les enseignants sans formation initiale, certains ayant eu l'opportunité de passer par l'ENS, méconnaissent aussi la méthodologie de mise en œuvre de la technique de l'exposé des élèves. Avec l'absence d'un module de formation spécifique à la méthodologie de mise en œuvre de la technique de l'exposé des élèves et l'insuffisance de la formation continue, il ne peut en être autrement

puisque les représentations des enseignants sur le rôle des exposés d'élèves n'ont pas évolué au sortir de l'ENS.

En ce qui concerne les obstacles institutionnels, l'étude a montré que le volume du programme est le premier facteur limitant l'utilisation de la technique de l'exposé d'élèves en classe de terminale. Une analyse du programme et curriculum (2010) de cette classe milite en cela. Au titre des leçons, le programme en compte quatorze (14) en histoire et douze en géographie, soit au total vingt-six (26) leçons. Plusieurs incohérences sont constatées au niveau des volumes horaires assignés aux chapitres. A titre d'exemples, pour le chapitre I en histoire⁸ le programme prévoit 12 h et le curriculum 18 h. Les mêmes incohérences d'heures sont constatées au chapitre III. En ce qui concerne la géographie, le programme prévoit 12 h pour les 6 leçons du chapitre I consacré à l'étude du Burkina Faso, soit deux heures par leçon. Ce qui visiblement est insuffisant pour l'exécution des trois (3) OG par leçon. De plus, le curriculum de la classe de terminale, de par son caractère prescriptif et sa nature abordant presque exclusivement le domaine cognitif, n'encourage pas le choix de la technique de l'exposé des élèves qui exige beaucoup plus de temps et d'efforts. Enfin, malgré les efforts d'innovations, le programme met plus l'accent sur les contenus que sur les méthodes et techniques d'enseignement / apprentissage.

Conclusion

La présente recherche s'était fixée pour objectif principal d'analyser les causes de la faible utilisation de la technique de l'exposé des élèves dans l'enseignement / apprentissage de l'Histoire-Géographie en classe de terminale. Ce qui nous a amené à nous poser cette question : « Pourquoi les enseignants d'Histoire-Géographie n'utilisent pas ou utilisent peu la technique de l'exposé des élèves en classe de terminale ? » Afin de trouver des réponses à cette question, nous avons orienté notre étude sur une hypothèse principale qui est la suivante : « La technique de l'exposé des élèves dans l'enseignement / apprentissage de l'Histoire-Géographie connaît une faible utilisation en classe de terminale par le fait des enseignants et des facteurs d'ordre institutionnel ». Pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes servi de deux instruments, à savoir les questionnaires adressés aux enseignants et aux élèves et les guides d'entretien réalisés auprès des encadreurs pédagogiques. Ces outils nous ont permis de recueillir des données tant quantitatives que qualitatives que nous avons analysées.

Les résultats de l'analyse des données auxquelles nous sommes parvenus confirment d'une part les causes liées aux enseignants à travers les représentations erronées de ces derniers sur le rôle des exposés d'élèves et la méconnaissance de la méthodologie de cette TEA et d'autre part, les causes

⁸ La seconde guerre mondiale et ses conséquences

d'ordre institutionnel telles que le volume du programme de la classe de terminale et la rigidité des emplois de temps. De ces constats, une déconstruction des perceptions erronées des enseignants sur l'exposé des élèves au moyen d'une formation initiale et continue qui prenne en compte la méthodologie de mise en œuvre de cette TEA s'avère nécessaire. Aussi, une relecture des programmes et une plus grande flexibilité des emplois du temps rendront-elles l'organisation scolaire plus favorable de l'utilisation de la technique de l'exposé en classe de terminale. Tout compte fait, d'importantes pistes de recherches restent encore à explorer pour mieux cerner la contribution des exposés d'élèves à l'atteinte des objectifs pédagogiques en histoire-géographie.

Références bibliographiques

- AMADIEU Franck & TRICOT André, 2014, *Apprendre avec le numérique, mythes ou réalités ?* Retz, éd. Céline Lorcher.
- Assemblée Nationale du Burkina Faso, 2007, *Loi 013-2007/AN du 30/06/2007 portant loi d'orientation de l'éducation*, Ouagadougou.
- BARLOW Michel, 2002, *Le travail en groupe des élèves*, Paris, Bordas, 110 pages.
- CLARKE Judy, WIDEMAN Ron, et EADIE Susan, 1992, *Apprenons ensemble : L'apprentissage coopératif en groupes restreints*, Montréal : Les Editions de la chenelière, 214 pages.
- COMPAORÉ Éloi, 2012. *La méthode d'enquête dans l'enseignement/apprentissage de l'histoire-géographie au post primaire public au Burkina Faso ; analyse des difficultés de mise en œuvre et perspectives*. Mémoire d'inspection de l'enseignement secondaire. Koudougou, ENS/UK.
- COMPAORÉ Martin, 1999, *Etude évaluative de la couverture des programmes d'histoire-géographie de l'enseignement secondaire général au Burkina Faso*, Koudougou, ENSK.
- Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Éducation, 2001, *Les méthodes et techniques d'enseignement de l'histoire-géographie et de l'éducation civique*, Ouagadougou.
- Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Éducation. (2012). *Guide de mise en œuvre des programmes*, Ouagadougou, Inspection d'histoire-géographie et d'Éducation civique.
- FORAY Philippe, 2017, Autonomie, in *Télémaque*, n° 51, pp 19-28.
- HOUSSAYE Jean, 1987. *Ecole et vie active : Résister, s'adapter ?* Lausanne : Delachaux et Niestlé, 234 pages.

- KI Clément, 2011, *La pratique du travail de groupe au premier cycle : état des lieux, enjeux et contribution pour une plus grande efficacité des apprentissages en sciences de la vie et de la terre*, Mémoire de fin de formation à la fonction d'inspecteur de l'enseignement secondaire, Koudougou, ENS/UK.
- Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, (2010). Arrêté n°2010- 360 /MESSRS/SG/DGIFPE fixant les programmes d'histoire et de géographie de l'enseignement post primaire et de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel, Ouagadougou, 21 septembre 2010, 55 pages.
- NIGNAN Boubié Victor, 2017, *État des lieux de la mise en œuvre des méthodes et techniques d'enseignement-apprentissage d'histoire-géographie dans le post-primaire et le secondaire général du Burkina Faso*. Mémoire de fin de formation à la fonction d'inspecteur de l'enseignement secondaire, Koudougou, ENS.
- OUÉDRAOGO Pingdarim Donatien, 2022, *Les réalités de la couverture des programmes d'histoire et de géographie de la classe de troisième des cours du soir dans la commune de Ouagadougou*, Koudougou, ENS.
- PLETY Robert, 1998, *Comment apprendre et se former en groupe ?* Paris, Retz pédagogique, 143 pages.
- SOMÉ Waliéma Éric, 2007, *Les instructions officielles relatives à l'enseignement de l'histoire-géographie au secondaire : analyse des difficultés de leur application par les enseignants*. Mémoire d'inspection de l'enseignement secondaire. Koudougou, ENS/UK.
- YAMÉOGO Lamoussa Justin, 2008, *Difficultés de l'enseignement-apprentissage de l'Histoire-Géographie par la technique des exposés d'élèves dans les lycées du Burkina Faso*. Mémoire de fin de formation à la fonction d'inspecteur de l'enseignement secondaire, Koudougou, ENS/UK.
- YOUNGOU-SAWADOGO Ouamnogma Bernadette, 2005, *Enseignement/apprentissage du français pour l'accès à l'autonomie communicationnelle de l'élève : cas de l'exposé oral dans l'enseignement secondaire public général*. Mémoire de fin de formation à la fonction d'inspecteur de l'enseignement secondaire, Koudougou, E.N.S /U.K.
- ZOTIN Larba Dieudonné, 2010, *Les travaux de groupe dans l'enseignement – apprentissage de l'histoire-géographie au second cycle de l'enseignement secondaire au Burkina Faso : enjeux pédagogiques et état actuel des pratiques enseignantes*. Mémoire de fin de formation à la fonction d'inspecteur de l'enseignement secondaire. E.N.S/U.K. Koudougou.

LA POÉTIQUE DE L'EXIL DANS LES *REGRETS* DE DU BELLAY

Tafsir MAMOUR BA¹

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

batafsirmamour@yahoo.fr

Résumé

Dans les *Regrets* de Du Bellay, l'exil est un moyen pour développer l'écriture de soi permettant au poète d'exprimer son mal de vivre à Rome. La présence de l'écriture de soi dans cet article par le biais de l'emploi du pronom personnel « je » montre que Du Bellay a choisi la voie de la poésie pour dire sa déception et ses tourments éprouvés à Rome. Par ailleurs, loin d'être un simple voyage, cet article révèle comment Du Bellay s'est servi de son exil romain pour explorer les ressources du langage poétique en forgeant ce qu'on appelle la rhétorique d'un exil.

Mots clés : Exil, soi, écriture, déception, regrets, poétique, linguistique

THE POETIC OF EXODUS IN THE REGRETS

Abstract

In the *Regrets* by Du Bellay, exile is a means to develop self-writing allowing the poet to express his evil of living in Rome. The presence of self-writing in this article via the use of the personal pronoun "I" shows that Du Bellay chose poetry track to express his deception and his pain undergone in Rome. Moreover, far from being a simple travel, this article reveals how Du Bellay used his roman exile to explore resources of poetic language while forging what is called rhetoric of an exile.

Key words: Exile, self, writing, deception, regrets, poetic linguistic

Introduction

Dans *Les Regrets* de Du Bellay, l'exil est traité comme un objet poétique majeur et une source d'inspiration littéraire intarissable. Du Bellay a choisi dans ce recueil la voie de l'écriture poétique pour exprimer sa déception, ses tourments et sa plainte éprouvée lors de son exil romain. La ville de Rome, lieu de l'exil est officiellement l'espace des *Regrets* dont l'écriture est personnelle. En effet, le livre est le cadre d'un discours à la première personne qui met en scène le moi du poète exilé. Par ailleurs, éloigné de sa patrie, gagné par sa nostalgie du pays natal, Du Bellay invente une nouvelle poétique pour dire son

¹ Enseignant-Chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Email: batafsirmamour@yahoo.fr

mal de vivre à Rome. Le présent article se propose de montrer comment l'exil romain a permis au poète de transformer les éléments biographiques en langage poétique, en valeurs esthétiques. Voilà ce qui justifie notre réflexion sur « La rhétorique de l'exil dans *Les Regrets* de Du Bellay ». Alors ! dans cet article, l'enjeu est de dire les rapports entre l'exil et la rhétorique. Pour mieux montrer cet état de fait, nous analyserons d'abord l'exil et l'écriture de soi avant de nous pencher ensuite sur les relations entre l'exil et le travail linguistique dans *Les Regrets*.

1. L'exil et l'écriture de soi

Dans *Les Regrets* de Du Bellay, l'exil vécu par le poète à Rome comme une détresse, un dépaysement, un tourment, un malheur nourrit et alimente ce qu'on appelle l'écriture de soi²¹². Par ailleurs, cela se vérifie dans les poèmes élégiaques où Du Bellay exprime ses malheurs, ses plaintes et sa déception à travers le pronom personnel « je » qui symbolise son intimité et son intériorité. Du Bellay recourt au pronom personnel « je » pour décrire son état d'âme. Ainsi, il se donne comme sujet de son texte :

« France, mère des arts, des armes et des lois
Tu m'as nourri longtemps du lait de ta mamelle
Ores comme agneau qui sa nourrice appelle
Je remplis de ton nom les antres et les bois
Si tu m'as pour enfant avoué quelques fois
Que ne réponds-tu maintenant, Ô cruelle
France, France, France, réponds à ma triste querelle
Mais nul, si non Écho, à ma voix
Entre les coups cruels, j'erre parmi la plainte
Je sens venir hiver de quoi la froide haleine
D'une tremblante horreur fait hérissier ma peau
Las tes autres agneaux n'ont faute de pâture
Ils ne craignent le coup, le vent, ni froidure
Si ne suis-je pourtant le pire du troupeau». (Sonnet IX, p. 14)

Sur le mode de l'intimité, Du Bellay exprime son regret et interpelle la France avec insistance en ces termes : « France, France, répond à ma triste querelle ». Telle est la richesse sémantique du mot « regret » chez Du Bellay qui peut même prendre parfois la forme d'une souffrance intime provoquée par la nostalgie de la patrie perdue. De plus à sa « triste querelle », le poète ne reçoit pas de réponse venant de la France d'où sa plainte et ses regrets parce que se sentant esseulé dans son exil à Rome :

² Sur cette question voir Guy Démerson, « Le songe de Du Bellay et le sens des recueils romains », in *Le songe de la Renaissance*, Presse universitaire de Saint-Etienne, 1990, p. 169-178 ; Yvonne Bellenger, « L'exil et la connaissance de soi », cahier de l'association internationale des études françaises, n° 43, Les Belles Lettres, 1991, p. 7-23.

« Je me promène seul sur la rive latine
La France regrettant, et regardant encore
Mes antiques amis, mon plus riche trésor
Et plaisant séjour de ma terre Angevine
Je regrette les bois, et les champs blondissants
Les vignes, les jardins et les prés verdissants
Que mon fleuve traverse: ici pour récompense». (sonnet XIX, p. 22.

A travers l'expression « Je regrette » dont le contenu sémantique est en rapport avec l'intimité, Du Bellay utilise le pronom personnel « je » pour dire sa douleur, sa fureur et sa mélancolie. De ce fait, nous pouvons affirmer sans ambages que l'exil offre à Du Bellay le prétexte de parler de lui-même et d'évoquer son miroir intérieur par le recours au pronom « je ». C'est dans cette perspective que Y. Bellenger (1991 p.21) soutient que :

« L'exil a donc eu cet effet d'amener le poète à parler de lui-même. Sans doute, le recueil offre différentes perspectives : on y lit la description d'une image initiale de pureté et le regret d'une dépossession de soi par l'étranglement de l'exil. Mais en même temps, on perçoit l'apparition de quelque chose : la découverte d'un nouveau moi. C'est dans *Les Regrets* que Joachim Du Bellay, très ouvertement, très explicitement se décrit comme un être perpétuellement insatisfait ».

Tel est le portrait intime de Du Bellay dans *Les Regrets*. Cependant, force est de reconnaître que la parole poétique ne sert pas seulement à exprimer les plaintes et les déceptions du poète, au contraire parfois, elle se mue en remède pour calmer et apaiser ses ennuis et ses souffrances :

« Si l'importunité d'un crédeur me fâche
Les vers m'ôtent l'ennui d'un fâcheux crédeur
Et si je suis fâché d'un fâcheux crédeur
Dessus les vers soudain je me fâche
Si quelqu'un dessus ma colère délâche
Sur les vers je vomis le venin de mon cœur
Et si mon faible esprit est recru du labeur
Les vers font que plus frais je retourne à ma tâche
Les vers chassent de moi la molle oisiveté
Les vers me font aimer la douce liberté
Les vers chantent pour moi ce que dire je n'ose
Si donc j'en recueillis tant de profits divers
Demandes-tu, Boucher de quoi servent les vers
Et quel bien je reçois de ceux que je compose ? » (Sonnet XIV, p.18).

Ainsi, nous pouvons dire que la poésie lui sert de moyen de soulagement. Par le verbe poétique, Du Bellay se libère du fardeau de l'exil. Il a du mal à se départir de sa patrie. Le poète est obsédé par l'image du pays natal. Les souvenirs de la patrie envahissent la mémoire du poète. La nostalgie s'exprime à travers la parole poétique :

« Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison
Qui m'est une « province et beaucoup d'avantage ». (sonnet XIV, p.18).

Il s'agit là de l'exaltation de la France par rapport à Rome où Du Bellay éprouve un sentiment d'étranglement et de désenchantement. Telle une prison, Rome est un espace où le poète ne se plaît guère³. De ce point de vue, nous pouvons dire que la voix de Du Bellay se fait l'écho de celle de tous les exilés qui sont à la recherche du temps perdu :

« Depuis que j'ai laissé mon naturel séjour
Pour venir où le Tibre au flot tortus on doit
Le ciel a vu trois fois par son oblique voie
Recommencer son cour la grande lampe du jour
Mais, j'ai si grand désir de me voir de retour
Que ces trois ainsi me sont plus qu'en siège de Troie
Tant me tarde que paris je revois
Et tant le ciel pour moi fait lentement son tour
Il fait son tour si lent, et me semble si morne
Si morne et si pesant, que le froid Capricorne
Ne m'accourcit les jours, ni le Cancre les nuits
Voilà à combien le temps me dure
Loin de France et de toi, et comment la nature
Fait toute chose longue avec mes ennuis » (Sonnet XXXVI. p.35).

Nous pouvons dire dans ce poème un véritable cri de souffrance face à cette expérience de l'exil romain. Du Bellay vit un présent douloureux en évoquant son éloignement affectif. Voilà ce qui montre de prime abord la matière des *Regrets* est d'ordre autobiographique voire intime :

« La pauvreté me suit, le souci me dévore
Triste me sont les jours, et plus tristes les nuits
Ô que je suis comblé de regret et d'ennuis
Plut à Dieu que je fusse un Pasquin ou Marphore
Je n'aurais sentiment du malheur qui me pointe
Ma plume serait libre, et si ne craindrais point
Qu'un plus grand contre moi pût exercer son ire ». (Sonnet XLII, p. 3).

Ce passage montre que la poésie de Du Bellay est une parole intime et mélancolique inspirée par son vécu à Rome. Il s'agit là, de l'expression du moi intérieur, de son ressenti et de ses sentiments. L'écriture poétique de Du Bellay prend la forme d'une confession personnelle dans la mesure où elle est centrée

³ A propos du regret du temps perdu, nous précisons que Ovide et tous les grands exilés de l'histoire de l'humanité sont important aux yeux de Du Bellay. La situation d'Ovide qui est à la recherche du temps perdu et éprouvant la nostalgie de son pays natal lui rappelle la sienne. En effet, à l'image de Du Bellay, Ovide a vécu son voyage douloureusement sous forme d'échec. Mais il est aussi important de souligner qu'Ovide a subi son exil, et Du Bellay a choisi le sien.

sur le moi⁴. Comme F.Gray (2000, p. 19) l'écrit: « Du Bellay pense à l'écriture comme à une confession, un registre du quotidien » Il s'agit là de la confirmation de l'écriture de soi pratiquée par Du Bellay dans les *Regrets*. A travers son moi omniprésent, le poète clame et proclame son mal de vivre, ses regrets du temps perdu tout en se posant des traits exemplaires de l'exil :

« Mais moi, qui jusqu'ici n'ai prouvé que la peine
La peine et le malheur d'une espérance vaine
La douleur, le souci, les regrets, les ennuis,
Je vieillis peu à peu sur l'onde ausonienne
Et si n'espère point, quelques biens qui n'adviennent
De sortir jamais hors des travaux où je suis ». (Sonnet XXXV, p. 34)

Le caractère contraignant, écrasant et ennuyeux de l'exil, la douleur de l'éloignement, le regret de la terre natale et les problèmes personnels déteignent sur le physique du poète : « je vieillis peu à peu ». Du Bellay dresse son autoportrait dont le moi est l'incarnation et la symbolisation : « Mais moi, qui jusqu'ici n'ai prouvé que la peine ». Une atmosphère d'intimité se dégage du vers. Le temps de l'exil pèse douloureusement sur le poète. A ce propos, F. Argot Dutard (2009 ; p. 122) souligne « Le poète est comme prisonnier du temps et du lieu et son écriture marquée par la subjectivité s'enlise dans les regrets du temps perdu » Françoise Argot Dutard montre à travers ce passage que l'exil est un arrachement douloureux à la terre natale dans les *Regrets*. Et l'arrangement à la terre natale permet au poète de transformer l'écriture poétique en une énonciation de l'intimité :

« Le cœur fait au cerveau cette humeur exhaler
Et le cerveau la fait par les yeux dévaler
Mais le mal par les yeux ne s'alambique pas
De quoi donc nous sert ce fâcheux larmoyer ?
De jeter, comme on dit, l'huile sur le foyer
Et perdre sans profil le repos et le repas ». (Sonnet LII, p. 47).

L'évocation du cœur symbole de l'intériorité dans ce passage justifie l'idée selon laquelle l'exil définit chez Du Bellay la rhétorique de l'intimité. C'est justement ce que remarque Céline Cecchetto (2009, p.114) De la trace de soi à la projection du moi, du théâtre intérieur à de l'intime, la réflexivité de l'écriture poétique affleure sans cesse ». D'ailleurs, l'écriture de soi amplement cultivée par Du Bellay dans les *Regrets* est ainsi confirmée par Céline Cecchetto. En revanche, il est aussi intéressant de rappeler que la rhétorique de l'intimité permet à Du Bellay de donner libre cours à ses rêves, à son onirisme, à sa colère

⁴ Sur cette question voir Françoise Argot Dutard, « De l'exil poétique à l'énonciation lyrique dans les *Regrets* », in l'Ecole des Lettres II, 2014, pp 119-125 ; « Les *Regrets* de Du Bellay, de la lecture à la rédaction d'un sujet », in l'Ecole des Lettres II, 1995, p. 31-44 ; Mourade Françoise Marie, « Rome et la France dans les *Regrets* de Du Bellay », in l'Ecole des Lettres II, 1999, pp.75-95.

et ses satires afin de libérer de ses ressentiments à travers une parole poétique dénonciatrice :

« Ne pense, Robert, que cet Rome-ci
Soit cette Rome-là, qui te soulait tant plaire
On n'y fait plus l'amour, comme on soulait aussi
La paix et le bon temps ne règnent plus ici
La musique, et le bal sont contraints de s'y taire
L'air y est corrompu, Mars y est ordinaire
Ordinaire la faim, la peine et la souci
L'artisan débauché y ferme sa boutique
L'otieux avocat y laisse sa pratique
Et le pauvre marchand y sorte le bissac
On ne voit que soldats, et morions en tête
On n'oït que tambourins et semblables tempêtes
Et les jours n'attend qu'un autre sac ». (Sonnet LXXXIII, p.70).

Déçu de son exil, Du Bellay d'écrit Rome dans ce poème sous les traits d'une ville abîmée, malheureuse et triste où il ne fait pas bon vivre. Il donne de la ville de Rome une image froide, dégradée et véhémence pour mieux communiquer ses regrets au lecteur. En outre, Rome n'est ni une fiction, encore moins une abstraction dans l'œuvre, mais une ville, une réalité géographique dont les défauts, les manquements et les failles font l'objet de satire de la part de Du Bellay :

« Fuyons Dilliers, fuyons cette cruelle terre
Fuyons ce bord avare, et ce peuple inhumain
Que des dieux irritez la vengeresse main
Ne nous accable encore sous un même tonnerre
Mars est d'enchainé, le temple de la guerre
Est ouvert à ce coup : le grand Prêtre romain
Veut foudroyer là-bas l'hérétique Germain
Et l'Espagnol marran, ennemi de saint Pierre
On ne voit que soldats, enseignes, gonfanons
On n'oït que tambourins, trompettes et canons
On ne voit que chevaux courant parmi la plaine
On n'oït plus raisonner que de sang et de feu
Maintenant on verra, si jamais on l'a vu
Comment se sauver la nacelle Romaine ». (Sonnet CXVI, p.95)

La situation d'exilé du poète est délicate dans ce poème. Rome est présentée par Du Bellay comme une ville barbare dépourvue de valeurs humaines voire humanistes. Il observe autour de lui et le spectacle désolant qu'il contemple suscite son indignation, sa colère et sa déception⁵. C'est ce qui fait dire à Y. Bellenger (1991, p. 16):

⁵ Du Bellay attend avec impatience de découvrir Rome et sa culture antique, mais il est déçu. En effet, la déception de Du Bellay lui permet de renouveler le lyrisme personnel hérité d'Ovide. Avec les *Regrets* de Du Bellay, le réel par le biais de l'exil sous toutes ses formes entre dans l'écriture de soi. Il s'agit DE l'évocation de la subjectivité du poète sur le monde qui l'entoure. Sur

« Exilé à Rome, si malheureux, si chétif qu'il soit, l'étranger ne s'en trouvait pas moins dans une position à part, et d'une certaine manière privilégiée. D'où la radicalisation et la hardiesse de sa critique». Cette situation délicate et malheureuse du poète exilé donc parle Yvonne Bellenger, Du Bellay en a déjà pris conscience :

« Ne pense pas, Bouju, que les nymphes latines
Pour couvrir leur traisons d'une humble primauté
Ni pour masquer leur teint d'une fausse beauté
Me fassent oublier non nymphes Angevines
L'angevine douceur, les paroles divines
L'habit qui ne tient rien de l'impudicité
La grâce, la jeunesse et la simplicité
Me dégoutent, Bouju, de ces vieilles alcines. (Sonnet XC, p. 75).

Du Bellay fait la satire de la société et exprime son dégoût et sa profonde désillusion. Le ton élégiaque fait peu à peu place à la satire montre nettement que la ville de Rome est le symbole d'un rêve perdu et brisé chez Du Bellay. La satire dont la ville de Rome fait l'objet est particulièrement violente. Mais elle est à la fois objective et subjective. La satire est objective dans la mesure où elle permet à Du Bellay d'exprimer sa déception et ses désillusions par rapport à la ville de Rome. Par contre, il y a lieu de souligner la portée subjective de la satire en ce sens que Du Bellay est un homme au service de la monarchie française en voie d'absolutisation. Sa satire portée sur Rome sert aussi à affaiblir le catholicisme romain et à renforcer l'idée nationale Française. Et Du Bellay souligne qu'à Rome règnent la trahison, la prison, le meurtre et les orgies :

« Ici de mille fards la trahison se déguise
Ici mille forfaits pullulent à foison
Ici ne se punit l'homicide ou poison
Et la Richesse ici par usure est acquise
Ici les grandes maisons viennent de bâtardise
Ici ne surcroît rien sans humaine raison
Ici la volupté est toujours de saison
Ici d'autant plus y plaît, qu'elle est permise
Pense le demeurant, si est-ce toute fois
Qu'on garde encore ici quelques formes de loi
Et n'en est point du tout la justice bannie
Ici le grand seigneur n'achète l'action
Et pour priver autrui de sa possession
N'arme son mauvais droit de force et tyrannie ». (Sonnet CCXXVII, p. 103).

Dans ce sonnet, la satire est plus que vive. Le lexique employé est très chargé de symbole et d'éloquence. Cependant, la satire de Du Bellay va au-delà de Rome en tant que ville. Elle vise la papauté et l'église catholique romaine dans la mesure où dans l'imaginaire collectif Rome, est le prolongement du

ce sujet, voir « L'espace dans les *Regrets* de Du Bellay », article écrit par Eliane Kotler, cahier de narratologie, 1987, p. 193-208.

Vatican siège du catholicisme. En effet, il ne faut pas s'entourer d'ailleurs, la poétisation de l'exil constitue un prétexte qui offre à Du Bellay l'occasion de mettre au centre de sa réflexion le travail linguistique.

2. L'exil : prétexte pour le travail linguistique

Dans les *Regrets*, Du Bellay transforme l'exil romain en matière poétique. Il en fait une source d'inspiration lui permettant d'insister sur le travail linguistique⁶. Il s'agit là de la poétisation du voyage romain car chaque sonnet sert de moyen d'expression de la déception, de la plainte et du regret :

« Bien qu'aux arts d'apollon le vulgaire n'aspire
Bien que de tels trésors l'avarice n'est soin
Bien que tels harnois le soldat n'ai besoin
Bien que l'ambition tels honneurs ne désire
Bien que ce soit aux grands un argument de rire
Bien que les plus rusés s'en tiennent le plus loin
Et bien que Du Bellay soit suffisant témoin
Combien est peu prisé le métier de la lyre
Bien qu'un art sans profit ne plaise au courtois
Bien qu'on ne paye en vers l'œuvre d'un artisan
Bien que la musé soit de pauvreté suivit
Si ne veux-je pourtant délaïsser de chanter
Puisque le seul chant peut mes ennuis enchanter
Et qu'au Muses je dois six de ma vie ». (Sonnet XI, p.16).

La répétition anaphorique de l'expression « bien que » dans ce sonnet relève d'un travail linguistique laissant apparaître les ennuis du poète. Ainsi, la langue poétique se construit elle-même à partir du thème de l'exil. Comme l'a dit F. Argot Dutard (2009, p. 123).

« L'écriture est ce voyage, cette aventure dans laquelle se lance Du Bellay. (...) L'aventure des regrets a ainsi pour objectif de mettre en place une poétique nouvelle. Une poétique qui confère au langage une fonction mimétique. Une autre image du poète se dessine alors, d'où l'abondance des métaphores du poète dans le recueil: image du labeur poétique, métaphores du pèlerin et de l'aventurier, métaphores du prisonnier. Ces métaphores du poète deviennent métaphore de la poétique qu'il met en place, métaphore de ce qu'il veut faire de la parole poétique».

Ainsi, les *Regrets* sont avant tout un recueil qui offre à Du Bellay la possibilité de mettre au centre de la réflexion et de l'inspiration le langage poétique. Finalement, le travail linguistique devient un sujet majeur du recueil. Gray (2009, p. 60) note que : « Les premiers sonnets des *Regrets* contiennent

⁶ Chez Du Bellay, l'exil n'est qu'un prétexte lui permettant d'explorer les ressources de la langue. Sur cette question voir Françoise Argot Dutard, « Les *Regrets* de Du Bellay, la lecture à la rédaction d'un sujet>>, l'école des lettres II, n° 1, 1995, p.31-44, Yvonne Bellenger, *Du Bellay et ses sonnets romains*, Paris, Champion, 1994

une réflexion sur leur démarche, Du Bellay s'astreint à y définir un nouveau langage plutôt que de présenter son sujet, il s'interroge sur le moyen de présenter ce qui entraîne des vers essentiellement analytique». Donc chez Du Bellay la poésie est parole, mais une parole métaphorique nourrie et alimentée par les traces de l'exil comme le démontre ce passage suivant :

« Ce pendant que tu suis le lièvre par la plaine
Le sanglier par les bois et le Millau par l'air,
Et que voyant le sacrifice, ou l'épervier voler
Tu t'exerces le corps d'une plaisante peine
Nous autres malheureux suivons la cour Romaine
Où, comme de ton temps, nous ayons plus parler
De dire, de saute, de danser, et baller
Mais de sang, et de feu, et de guerre inhumaine
Pendant, tout le plaisir de ton gorde et de moi
C'est de regretter, et de parler de toi
De lire quelque auteur, ou quelque vers écrire
Au reste (mon défaut) nous éprouvons ici
Que peine, que travail, que regret, et souci
Et rien, que Le Breton, ne nous peut faire rire ». (Sonnet LVII, p. 50)

Dans ce poème en expliquant les sources et les ressources de la langue poétique, Du Bellay évoque une série de métaphores « le sanglier, le lièvre, l'épervier, le sang, le feu, la guerre » pour mieux caractériser les douleurs de l'exil. Sans doute, dans son travail linguistique, les mots évoquant l'exil et la souffrance qui lui est associée constituent des exemples très fréquents dans le recueil :

« Je n'écris point d'amour, n'étant point amoureux
Je n'écris de beauté, n'ayant belle matière
Je n'écris de douceur, n'éprouvant que rudesse
Je n'écris de plaisir, me trouvant douloureux
Je n'écris de bonheur, me trouvant malheureux
Je n'écris de faveur, ne voyant ma princesse
Je n'écris de trésor, n'ayant point de richesse
Je n'écris de santé, sautant langoureux
Je n'écris de la leur, étant loin de mon prince
Je n'écris de la France, en étrangers province
Je n'écris de l'honneur, en voyant point ici
Je n'écris d'amitié, ne trouvant que feintise
Je n'écris de vertu, n'en trouvant poins aussi
Je n'écris de savoir, en les gens d'église ». (Sonnet LXXXIII, p. 67)

Sur le mode de la négation doublé d'une répétition anaphorique « je n'écris de » Du Bellay fait un travail linguistique extraordinaire basé sur l'écriture de soi pour se peindre davantage sous les traits d'un exilé malheureux comme le suggèrent les expressions suivantes « n'éprouvant que rudesse », « me trouvant douloureux », « me trouvant malheureux », « n'ayant point de richesse », « me sautant langoureux ». Toutefois, reconnaissons que le travail linguistique est de loin d'être gratuit chez Du Bellay en ce sens qu'il revêt une dimension

thérapeutique capable de transfigurer la souffrance de son exil. Du Bellay se console avec l'écriture et la création poétique en valorisant la langue. Le travail linguistique n'est pas seulement un acte poétique, mais il est aussi passion et désir, de créer, d'inventer et d'enrichir la langue. F. Gray(2009,p. 119) précise à ce propos « Les dynamiques *Des Regrets* est un désir d'écriture qu'accompagne d'un sentiment d'échec, une conviction de vivre dans la poésie comme en une terre étrangère, de l'habiter comme en exil et de porter sur elle un regard ». Nous pouvons retenir avec Floyde Gray qui l'écriture, le travail linguistique est à la fois une source de vie et de remède chez le poète dont l'exil est assimilé à un échec, à une désillusion. Néanmoins, malgré la dimension thérapeutique⁷ de l'écriture poétique cherchée et recherchée à travers le travail linguistique le malheur suit et poursuit le poète :

« Où que se tourne l'œil , sont vers le Capitole
Vers le bain d'Antonin, ou Dioclétien
Et si quelqu' œuvre encore dure plus ancien
De la porte saint Pol jusqu'à pote-mole
Je déteste à part moi ce vieux faucheur, qui vole
Et le ciel, qui ce tout a réduit en un rien
Puis songeant que chacun peut répéter le sien
Je me blâme, et cognait que ma complainte est folle». (Sonnet CVII, p. 88)

En lisant de tels vers, nous remarquons que Du Bellay prend soin de rappeler à ses lecteurs qu'il n'appartient pas décidément à ce monde-là par le biais de la personnification « ma complainte est folle » qui sonne comme une satire contre soi-même. Du Bellay se sert de la personnification pour faire son autodérision:

« Moi chétif cependant loin des yeux de mon prince
Je vieillis malheureux en étrange province
Fuyant la pauvreté : mais las, ne fuyant pas
Le regret, les ennuis, le travail et la peine
Le tardif repentir d'une espérance vaine
L'importun souci, qui me suit pas à pas » (Sonnet XXIV , p. 26).

Dans cette expérience malheureuse de l'exil, le travail linguistique est le déversoir poétique de la déception⁸ de Du Bellay. Les souffrances liées à l'exil

⁷ Il y a sans doute un lien fort entre soulagement et écriture poétique. Rivé de sa patrie, l'écriture poétique est une source de consolation chez Du Bellay. D'où la dimension thérapeutique de son langage poétique. Par le biais de l'écriture poétique, Du Bellay se libère de ses sentiments éprouvés lors de son l'exil Romain. Sur cette question voir Mourade Françoise Marie« Rome et la France dans les *Regrets* », in l'Ecole des Lettres II, n° 6, 1994, pp. 75- 95.

⁸ La structuration du recueil autour de la notion d'exil permet de justifier un langage poétique et linguistique à travers lequel Du Bellay révèle son monde intérieur désenchanté. La langue poétique lui permet de dire son mal de vivre à Rome. Sur cette question voir, Josiane Rien, *L'esthétique de Du Bellay*, Paris, Sedes, 1995 ; Yves Bonnefoy, *Écritures de l'exil*, Paris, Harmattan, 2009.

sont au cœur de la rhétorique de Du Bellay. C'est dans ce cas que K. Descoings (2007, p. 15) soutient :

« Écrire de la poésie est un acte de langage qui ne peut manquer d'être affecté par la fréquentation d'un milieu étranger. Elle impose au poète d'employer une autre langue. Cet éloignement qui bouleverse profondément l'identité du poète cette immersion linguistique de longue durée dans une langue étrangère provoque une altération du rapport du poète à sa langue, à sa poésie ».

Le lien, les Évènements, les contingences, les tourments et l'entourage du poète influencent sans doute la langue poétique. On comprend alors que Du Bellay actualise l'expérience douloureuse de l'exil, le travail linguistique. C'est ce que confirme C. Cechetto (2009, p. 115) en ces termes:

« L'exil vécu est peut-être la possibilité d'une ultime actualisation de la poétique la France idéalisée, celle que le poète regrette amèrement l'objet essentiel de la plainte est au des clichés de la rhétorique »

Certainement, nul ne peut dissocier l'exil et le travail linguistique chez Du Bellay dans la mesure où il écrit sous l'influence de la terre étrangère :

« Je ne te conterai de Boulogne, et Venise
De Padoue et Ferrare, et de Milan encore
De Naples de Florence et lesquelles sont or
Meilleurs pour la guerre, pour la marchandise
Je te raconterai du siège de l'église
Qui fait d'oisiveté son plus riche trésor
Et qui dessous l'orgueil de trois couronnes d'or
Couve l'ambition la haine et la feintise
Je te dirai qu'ici le bonheur et malheur
Le vice, la vertu, le plaisir, la douleur
La science honorable, et l'ignorance abonde
Bref je dirais qu'ici, comme en ce vieil chaos
Se trouve (Peletier) confusément enclos
Tout ce qu'on voit de bien, et de mal en ce monde ». (Sonnet LXXXIII, p. 66)

La langue poétique s'écrit et s'élabore sous la forme d'une narration linéaire⁹ à travers laquelle, Du Bellay insiste sur la satire de Rome « Je te raconterai du siège de l'église», « Je te dirai qu'ici», «Je te dirai qu'ici » les verbes "dire" et "rencontrer" qui sont en rapport avec la communication témoignent de la volonté du poète à conférer à la langue une dimension réaliste pour mieux prendre, d'écrire et présenter la ville de Rome. A ce propos, J. Rien (1995, p.46) affirme :

« L'esthétique de Du Bellay est la mise en œuvre de ce regard métatextuel. Ce regard en sur plomb de l'œuvre qui lui permet d'écrire. L'écriture organise en

⁹ A ce propos voir Win<<dire de ne plus dire, dire de ne pas encore dire ? Écriture et négation dans les Regrets de Du Bellay » in Du Bellay, Colloques d'Angers, Presse Universitaire d'Angers, 1990, pp. 213-235.

permanence un dispositif de spécularité. Le sonnet est le miroir de tous les art, il réalise avec la peinture et la musique. (...) Aussi bien sûr dans *Les Regrets*, Du Bellay va faire évoluer son esthétique ».

Bien entendu, Du Bellay insiste tellement sur le travail de la langue au point qu'elle rivalise avec les autres arts. Toutefois il urge de mentionner que cette façon d'écrire chez Du Bellay s'inscrit dans les principes majeurs de la Pléiades dont le crédo est d'enrichir la langue française¹⁰. Déplus de façon subtile par souci de précision, d'exactitude, de description, Du Bellay recourt à des mots éloquentes chargés de symbole pour faire le travail du peintre ou du dessinateur:

« Ô beaux cheveux d'argent mignonement retors
Ô front crêpes et serein ! Et vous fasse Dorée !
Ô beaux yeux de Crystal ! Ô grand bouche honorée
Qui d'un large repli retousse les deux bords
Ô belles dents d'ébène ! Ô précieux trésor
Qui fait un seul ni toute âme en amourée
Ô gorge damasquine en cent plis figurée
Et vous, beau grand tétins, digne d'un si beau corps
Ô beaux ongles dorés ! Ô main courte et grassette
Ô cuisse délicate ! Et vous jambes grosette
Est-ce que je ne puis honnêtement nommer
Ô beau corps transparent ! Ô beau membre de glace
Ô divins beautés ! Pardonnez-moi de grâce
Si pour être mortel, je ne vous ose aimer ». (Sonnet XCI, p.76).

Dans ce poème, Du Bellay se livre à un exercice linguistique faisant de la poésie un parole Pour donner à la langue poétique une fonction picturale, Du Bellay utilise un lexique qui nous rappelle celui de l'art comme en témoigne les mots « beau, argent, mignonement, crêpes, Dorée, Crystal, ébène, précieux, damastique, doré, transparent ,etc.». Tous ces termes forment le champ lexical de la beauté de la femme que le poète survalorise et idéalisé par le biais de la langue. Ainsi, nous pouvons dire qu'au lieu de se plaindre, de s'émouvoir et de se lamenter, Du Bellay continue à trouver dans son exil romain une passionnante matière poétique qui ne cesse de lui offrir une occasion de faire un magnifique travail linguistique comme le montre ces deux tercets:

« Heureux qui sans péril peut la mer fréquente
Heureux qui sans procès le palais peut hanter
Heureux qui peut sans mal vivre l'âge d'un homme
Heureux qui sans souci peut garder son trésor
Sa femme sans soupçon, et plus heureux Encore
Qui a pu sans peler vivre trois ans à Rome ». (Sonnet XXIV, p. 79).

¹⁰ Le crédo de la Pléiade est de faire du français une langue de référence au même titre que le grec et le latin. En 1549 le manifeste de la Pléiade est publié par Du Bellay dans un livre intitulé *Défense et illustrations de la langue française*. Par ailleurs, les poètes de la Pléiade ont fait un énorme travail linguistique en enrichissant le français par la création de nouveaux mots. Ils pensent que la poésie a fondamentalement une fonction poétique.

Du Bellay fait un remarquable travail sur la forme poétique à travers la répétition anaphorique de l'expression « Heureux qui sans ». En effet, les soucis de l'exil vont de pair avec le souci de l'écriture, bref du travail linguistique. C'est dans cette perspective que M. Dominique Le grand (1987, p.42) parle de : « La situation de l'exil sur le présent du discours. Ainsi, délocaliser dans le temps, l'exil apparaît comme inhérent à l'expérience poétique ». Effectivement « l'exil est inhérent à l'expérience poétique » en ce sens qu'il a fortement contribué à enrichir la langue¹¹ dans *Les Regrets*. Du Bellay a fait de son exil romain une source d'inspiration littéraire intarissable pour forger un langage poétique novateur révélateur de son génie et de son talent.

Conclusion

Au terme de notre analyse, nous avons remarqué la place centrale que l'exil occupe dans les *Regrets* de Du Bellay. Le recueil est écrit sous la forme d'un journal¹² de voyage personnel. Par ailleurs, nous avons aussi constaté la stylisation et la poétisation à outrance de l'exil dans le recueil. Ainsi, l'expérience des malheurs personnels vécus à Rome se transforment dès lors en de véritables matières poétiques chez Du Bellay. En faisant de son exil une source d'inspiration littéraire, le poète forge dans ce recueil l'écriture de soi lui permettant de peindre son miroir intérieur.

En fin l'exil romain a offert à Du Bellay l'occasion de mettre en place une nouvelle poétique basée sur un énorme travail linguistique. En définitive, nous retenons que les *Regrets* sont un espace de réalisation et de concrétisation de la rhétorique d'un poète exilé.

¹¹ Sur cette question, voir H. Weber, *La création poétique au XVI^{ème} siècle*, Paris, Nizet, 1955, Francis Goyet, *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le livre de poche, 2001, Claude Faisant, *Mort et résurrection de la Pléiade*, Paris, Champion, 1998, Gisèle Mathieu-Castellani, *Mythe de l'Eros baroque*, Paris, Presse univers de France, 1981.

¹² Floyd Gray (2000, p. 119) qui affirme que : « Lire les *Regrets* comme un journal, c'est ne rien comprendre aux intérêts primordiaux de leur auteur. Son originalité essentielle se trouve dans la façon dont il se situe par rapport à son écriture >>

Références bibliographiques

- Bellenger Yvonne, 1991, « L'exil et la connaissance de soi », Cahier de l'Association Internationale des Etudes Françaises, n° 43, Les Belles Lettres.
- Bonnefoy Yves, 2009. *Écritures de l'exil*, Paris, Harmattan.
- Castellani Gisèle Mathieu, 1981 *Mythe de l'Eros baroque*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Cecchetto Cécile, 2005 « Charles d'Orléan et Joachim Du Bellay l'exil aux frontières du Moyen- Age et de la Renaissance » *Ecriture de l'exil*, N 85, pp 105-117.
- Descoings Karine, 2007, "Le poète étranger, de l'élegie d'exil dans l'Antiquité et à la Renaissance" n°1, p.1 - 23.
- Dutard Françoise Argot, 2005 « Du temps perdu au temps retourné: Les *Regrets* de Joachime Du Bellay », Presse Universitaire de Bordeaux, pp 83-92.
- Gray Floyd, 2000, *La poétique de Du Bellay*, Paris, Nizet.
- Kotler Eliane ,1987, « L'espace dans Les *Regrets* de Du Bellay>>, Cahier de narratologie, p. 193-208.
- Le Grand Marie Dominique, 1987, « L'exil et poésie: Les tristes et Pontiques d'Ovide, les soupirs d'O. Magny, les *Regrets* de Joachim Du Belley», in *Littérature*.
- Marie Mourade Françoise, 1994<< Rome et la France dans les *Regrets* >>, in l'école des lettres II, n° 6, pp. 75- 95.
- Rieu Josiane, 1995, *L'esthétique de Du Bellay*, Paris, Sedes, Descoings Karine, Janvier 2007, «Le poète étranger de l'élegie d'exil dans l'antiquité et la Renaissance », *Caménoe* n°1.
- Weber Henri, 1955, *La création poétique au XVI^{ème} siècle*, Paris, Nizet.

L'HORTICULTURE A LIBREVILLE. ENJEUX ECOLOGIQUES ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Clotaire MOUKEGNI-SIKA¹

Université Omar Bongo, GERTOM, Gabon

sikaclotaire@gmail.com

Jean Félix MABIALA², CERDIMO, Université Omar Bongo,

mjfmabio@gmail.com, Gabon

Résumé

L'agriculture urbaine et périurbaine s'exprime de plusieurs manières, notamment la floriculture. En 2008, dans une rue du quartier Angondjé (devenue commune d'Akanda en 2014), un sujet malien prend possession d'une rue et commence à bouturer des fleurs en vue de les revendre. A partir de 2009, les rues situées entre l'échangeur du Lycée d'Etat et le Carrefour Camp de Gaulle sont investies par des sujets Burkinabè pour la même activité. Depuis lors, on observe le développement de cette activité dans plusieurs principales artères de Libreville. De toute évidence, cette activité se fait avec l'assentiment des autorités municipales, sinon, il est difficile d'imaginer des floriculteurs s'installer où bon leur semble et faire ce qu'ils veulent. Néanmoins, la présence de ces horticulteurs amène à quelques interrogations. Qui sont-ils ? Comment se fait la conciliation entre les objectifs économiques des horticulteurs, les enjeux écologiques et les impératifs de beauté urbaine ? Pour avoir des réponses à ces interrogations, des entretiens avec ces agriculteurs révèlent un amalgame d'intérêts entre plusieurs parties, parfois au détriment des conséquences écologiques.

Mots clés : Libreville, agriculture, horticulture, fleurs, conséquences écologiques

HORTICULTURE IN LIBREVILLE. ECOLOGICAL ISSUES AND ECONOMIC PROSPECTS

Abstract

Urban and peri-urban agriculture takes many forms, not least floriculture. In 2008, in a street in the Angondjé district (which became the commune of Akanda in 2014), a Malian citizen took possession of a street and began cutting flowers with a view to selling them. From 2009 onwards, the streets between the Lycée d'État interchange and Carrefour Camp de Gaulle were taken over by Burkinabè subjects for the same activity. Since then, this activity has developed

¹ Groupe d'Etudes et de Recherches Travail, Organisation et Management, Université Omar Bongo, Gabon, sikaclotaire@gmail.com

² Centre de recherche en développement international et management des organisations, Université Omar Bongo, Gabon, mjfmabio@gmail.com

in several of Libreville's main thoroughfares. Clearly, this activity is carried out with the consent of the municipal authorities, otherwise it's hard to imagine flower growers setting up wherever they please and doing whatever they want. Nevertheless, the presence of these horticulturists raises a few questions. Who are they? How do you reconcile the horticulturists' economic objectives with ecological issues and the imperatives of urban beauty? To get answers to these questions, interviews with these farmers reveal an amalgam of interests between several parties, sometimes to the detriment of ecological consequences.

Key Words: Agriculture, horticulture, flowers, ecological consequences

Introduction

L'horticulture est une acclimatation des plantes en vue d'une agriculture à des fins commerciales. C'est la science et l'art du développement, de la production durable, de la commercialisation et de l'utilisation des plantes alimentaires et des plantes ornementales de grande valeur. Le dictionnaire électronique, Aquaportail 2021, précise que les plantes horticoles sont cultivées de manière intensive. Faisant fi des textes de loi aussi bien sur le foncier que sur le traitement des produits agricoles, il s'est développé à Libreville et ces deux communes voisines d'Akanda et d'Owendo, une agriculture florale et arbustive qui parvient à soulager les autorités municipales ainsi qu'administratives quant à l'approvisionnement en fleurs pour le pavoisement en période de fête.

Cependant, en regardant de très près, il se remarque que le secteur, bien que florissant, au regard du nombre des jardiniers qui s'y adonnent, subit une négligence et ne perçoit pas la nécessité de se réguler. D'où cette interrogation : pourquoi l'horticulture des fleurs semble toujours marginale à Libreville, alors que les besoins en la matière sont énormes ? Comment peut-elle véritablement jouer un rôle majeur dans la structuration de ce segment agricole ? À ces questions, nous postulons que l'horticulture des fleurs semble marginale parce que les pouvoirs publics ne mesurent pas la nécessité de développer ce secteur. Elle symbolise l'échec des politiques publiques en matière agricole, et plus largement de l'environnement urbain, du fait de l'absence d'une vision stratégique claire. À ce sujet, le constat fait par J.-B. Mombo et M. Edou en 2007 est toujours d'actualité. « Libreville, comme les autres villes gabonaises, n'a pas de plan d'urbanisation adéquat et formé. Les constructions anarchiques empiètent sur les réseaux d'assainissement prévus ou détériorent les ouvrages d'art existants. Les voiries se dégradent rapidement, quand elles existent, faute d'entretien régulier. Les inondations, de plus en plus récurrentes, illustrent de façon dramatique la difficile question de l'assainissement du cadre urbain (J.-B. Mombo, M. Edou, 2007 : 203). En effet, la protection de l'environnement n'est pas seulement un problème de procédures techniques ou de calcul économique, mais un problème de projet de société (R. Costanza, cité par L. Abdelmalki et al, 2013 : 70).

L'objet de cette étude c'est de voir comment l'agriculture urbaine des fleurs comme secteur écologique bien encadré peut contribuer à embellir Libreville. Mais aussi comment cette possibilité économique entièrement négligée par les gabonais peut avoir sur le plan national des retombées encore insoupçonnées. C'est vrai que l'horticulture englobe aussi bien l'agriculture alimentaire que les jardinerie, les champs de fleurs et les paysages ; mais le présent article ne tient compte que des fleuristes. Par ailleurs, nous n'avons certainement pas fait le tour des bibliothèques, mais il semble que l'horticulture florale de Libreville est peu étudiée. Néanmoins, l'étude de A. Ndinga Nziengui (2014) fait date dans ce sens. Il dénonce l'absence de la beauté de la ville où « les espaces sont parfois tout simplement transformés en décharges publiques par ceux qui ont horreur du charme artistique et qui préfèrent jeter leurs ordures à même le sol, malgré la présence de quelques bacs à ordures » (A. Ndinga Nziengui, p. 129). Il fait un constat valable encore à ce jour : « l'environnement urbain, à Libreville, est aujourd'hui entretenu par endroits : le centre-ville, les abords des ministères et de quelques-uns des bâtiments administratifs ». (A. Ndinga Nziengui, p. 128). Mais qu'on ne s'y trompe pas, le but de tout étant que « les milieux fréquentés par les gens de la haute classe sociale se doivent de demeurer accueillants et donc toujours propres surtout pour émerveiller tout potentiel visiteur étranger. », (A. Ndinga Nziengui, p. 128). L'article se termine sur des « perspectives de lutte contre l'insalubrité » et suggère comme solution la création des jardins publics et des parcs d'attraction dans des sites qu'il prend au préalable le soin d'identifier, ainsi comme les essences des fleurs à utiliser par sites. Mais l'étude n'apporte ni la portée économique ni les conséquences écologiques de l'agriculture des fleurs lorsqu'elle n'est pas encadrée. Le présent travail se propose de combler ce vide pour mieux saisir la portée et le poids de ce secteur négligé, mais qui peut être plutôt salvateur pour les gabonais.

Le besoin de travailler sur l'agriculture urbaine des fleurs vient du désir de rendre compte des pratiques collectives qui, non seulement se multiplient, mais forgent un type nouveau de citoyens et de ville. G. Gurvitch (1968, p. 4), attirait déjà l'attention de l'impossibilité de tenir la sociologie à l'écart des applications pratiques à l'époque où s'imposent des planifications économiques, où surgissent des symboles nouveaux et où se creuse un abîme toujours plus grand entre la technique industrielle en avance et les structures sociales partielles ou globales en retard. En effet, la tradition de la sociologie urbaine au sein de la sociologie générale porte entre autres sur l'agriculture urbaine et périurbaine, ainsi que leurs interactions mutuelles des citoyens et les interactions qu'ils ont avec le reste de la société. La sociologie urbaine « tend à comprendre les rapports d'interaction et de transformation qui existent entre les formes d'organisation de la société (morphologie sociale) et les formes d'aménagement des villes (morphologie urbaine) », avec leurs habitats, leurs monuments, leurs décors. Par ces morphologies sociale et urbaine, le sociologue urbain réalise un mixte de deux domaines qui lui sont éloignés *a priori*, l'écologie et la géographie urbaine. Un mixte entre la morphologie physique, quantitative, les

« superstructures organisées » et la mentalité sociale comme vie intérieure des individus.

En effet, l'entreprise de modulation aussi bien du milieu physique que du vécu mental est un acte du quotidien et non du passé. Elle est toujours un acte du présent qu'il importe d'observer, d'analyser et de comprendre, « plus la sociologie s'orientera vers la réalité sociale présente et non passée, plus elle pénétrera dans la réalité sociale en train de se faire, en effervescence, et non seulement dans les structures sociales déjà acquises, et plus elle sera susceptible d'applications pratiques, riches, vivantes et efficaces. » (Gurvitch, 1968, p. 7)

1. Méthodologie de la recherche

Le présent travail a consisté à observer l'espace le plus exploité par les horticulteurs à Libreville. Il tient sur un linéaire de 8,300 km de la Voie Express (entre les échangeurs du Lycée d'État et du Pk 5, sur le Boulevard des Bantu) où sont installés 210 horticulteurs. Le travail de collecte s'appuie essentiellement sur des entretiens semi-directifs avec une population de 33 agriculteurs exerçant sur l'axe observé. Ce groupe est réparti comme suit : 32 burkinabè représentant le groupe dominant en quasi-monopole ; 1 malien, premier horticulteur à Libreville. L'exploitation la plus ancienne date de 2009 (15 ans) et la plus récente remonte à 2019 (5 ans). L'âge des individus est compris entre 33 et 40 ans ; l'âge moyen est de 37,5 ans. La prise en compte de l'âge résulte du fait que les parcelles de fleurs appartiennent aux plus âgés. Les personnes interviewées ont appris le métier sur le terrain, soit en famille, soit avec des amis. Les entretiens ont été réalisés à Libreville les 6, 7 et 8 mai 2024 à l'aide d'un guide. Les récits collectés ont fait l'objet d'une analyse thématique.

2. Résultats

2.1. Caractéristiques géophysiques, hydrogéologiques et climatiques, géomorphologiques et pédologiques dans Libreville

Les caractéristiques géophysiques, hydrogéologiques, climatiques, géomorphologiques et pédologiques identifiées comme problèmes physiques sont à prendre en compte dans la réalisation des activités agricoles optimales dans le Grand Libreville. À cela, s'ajoutent les caractéristiques démographiques et économiques.

La situation agricole dans la ville de Libreville et ses environs est caractérisée par plusieurs limites, notamment par les difficultés foncières, des luttes pour l'occupation de l'espace, la difficile appropriation et l'utilisation des intrants agricoles. Ce qui a pour conséquences la fragilisation des sols, leur intoxication, et surtout la volatilité des gains des agriculteurs urbains pas forcément préparés à une gestion rigoureuse aussi bien des espaces que des

bénéfiques, une superposition des valeurs économiques non homogènes (C. Moukegni-Sika et J.F. Mabiala, 2024).

1.1. Etat des lieux du jardinage et des rues de Libreville

Généralement, on dénombre les jardins floraux, les jardins d'acclimatation (pour des expériences scientifiques), les jardins d'agrément (pour des promenades et la distraction), etc. Telles que les fleurs sont exposées, dans les endroits où elles sont cultivées ne font pas la beauté de la ville, puisqu'elles sont juste bouturées. En réalité, il n'existe pas une véritable tradition des jardins à Libreville. Les rues de Libreville étaient bordées à l'époque des fleurs, des arbres sauvages ou des arbres domestiques (badamiers, manguiers, etc.). Lorsqu'en 1955, le colon décide de donner à Libreville une image de ville moderne, il commença avec la coupe des arbres, le tracé des routes sans trottoirs des quartiers le long du bord de mer. Tout cela sans schéma directeur de la ville dont toutes les tentatives échoueront jusqu'à présent (Moukegni-Sika et Jean Félix Mabiala, 2024). Après l'indépendance et dans la mouvance du boom pétrolier des années soixante-dix, les autorités gabonaises vont élargir la ville vers l'Est. De nouvelles routes toujours sans trottoirs sont aménagées. Il en est ainsi du boulevard triomphal Omar Bongo qui relie la Vallée de Sainte Marie au Rond-point du 12 mars (aujourd'hui Rond-point de la démocratie ou encore Place de la paix), du boulevard Léon Mba qui longe l'Université Omar Bongo construite en 1971, du boulevard des bantu (Lycée d'Etat-Owendo), etc. Cette période sonne le glas de la végétation luxuriante dont le manteau couvrait Libreville. Ainsi, Libreville a été littéralement décapée de son couvert végétal pour laisser place au goudron, au béton ou aux pavés. Néanmoins, les bâtisseurs de la décennie 70 avaient construit à la Peyrie un grand centre de loisirs appelés Les Jardins de la Peyrie. Véritable jardin botanique, on y dénombrait plusieurs types de jardins floraux, des salles de jeux, des restaurants et même une piscine géante dans laquelle trônait un lamantin³. Dès les années 1990, tout a commencé à périlcliter. De même, l'absence d'un tracé urbain respecté a fait naître un citoyen qui semble réfractaire à toute évolution vers une ville propre avec des normes urbaines rigoureuses : développement des quartiers sous intégrés appelés Mapanes, Matitis, PK, bref, un univers de maisons en tôles et en contreplaqués qu'un homme politique avait qualifié de « lèpre bon à raser pour reconstruire une nouvelle ville de Libreville »⁴. Ce qui présente les lignes en zigzag des premières constructions

³ Le lamantin est un mammifère de la famille des cétacés au même titre que le dauphin ou encore la baleine. Animale emblématique de la communauté autochtone Mpongwè, il lui est attribué des pouvoirs mystiques, notamment celle d'être une sirène. Le lecteur gagnerait à lire Christy Achtone Nkollo Aganga, *Distribution et Conservation du Lamantin Africain (Trichechus senegalensis, Link 1795) dans les sites Ramsar de Petit Loango et de Setté Cama (Gabon)*, Thèse de doctorat de Géographie Université Omar Bongo Libreville (Gabon), 2022.

⁴ André Mba Obame, en parlant du quartier sous intégré, Plaine Oréty. Alors candidat à l'élection présidentielle de 2009, il l'avait affirmé publiquement lors d'un débat télévisé avec les

qui bordent les rues sans trottoirs. Dans cet univers difficile, la propreté de la ville est mise à rude épreuve, au point que le 3 octobre 2022, le Maire de Libreville prit l'arrêté N° 0461/PE/CL/SG/DCAJC qui fixe une amende de 500 à 50 000 FCFA « contre les citoyens inciviques allant à l'encontre du règlement sanitaire et de salubrité publique dans la capitale gabonaise et les sanctions auxquelles ils s'exposent » (Andy Marvine Nze, 2022). Quelques mois plus tôt, rapporte le blog, Tous contre l'insalubrité, du 24 janvier 2022, son prédécesseur, dans le cadre de « l'opération Coup de Poing » relative à la lutte contre l'insalubrité, lancé le 22 décembre 2021, « avait initié le 2 janvier 2022, une action de nettoyage à travers les six arrondissements de la commune de Libreville. Le problème des rues de Libreville occupées soit par les poubelles, soit par les commerçants à la sauvette est si préoccupant que VOA titre, dans une publication du 18 juin 2024, que les autorités gabonaises veulent mettre fin au désordre urbain. En effet, écrit VOA dans un regard déjà pessimiste que « depuis près de 6 mois, les équipes municipales de la capitale gabonaise sont engagées dans une opération de destruction des installations anarchiques dans la ville. Mais cette campagne d'hygiène publique peine à atteindre les résultats escomptés... Les dépôts sauvages de déchets ménagers et industriels ou encore l'abandon des véhicules constituent le nœud gordien de l'opération ». Les propos d'un agent municipal rapportés par VOA montrent la profondeur du problème que même l'armée au pouvoir semble ne pas avoir de solution immédiate⁵ : "Ce que je peux dire, c'est que le maire actuel est un militaire. Il doit former des brigades environnementales qui vont travailler conjointement avec le ministère de l'environnement pour vérifier et surveiller...", mais, les mentalités sont si durement enracinées chez les populations qu'on observe un phénomène qui s'apparente à celui des oiseaux migrateurs. Lorsque les oiseaux migrateurs sont en train de s'alimenter sur les vasières, toute approche jugée inamicale les fait s'envoler en grappes avant de revenir se poser aux mêmes endroits. C'est à ce jeu que se livrent les policiers municipaux et les commerçants anarchistes dont les étales ont été pourtant brûlées au préalable. Désormais, ils occupent les mêmes espaces et étalent leurs marchandises sur un grand pagne à même le sol, les quatre angles bien en évidence. De sorte qu'une fois les équipes de la polices municipales en vue, au coup de sifflet et en un éclair les commerçants emballent, détalent et reviennent une fois le danger écarté. Pour les urbanistes dont les propos sont rapportés par VOA, le problème réside dans la gestion des espaces publics. En effet, la mauvaise gestion des espaces publics dans une ville comme Libreville favorise le commerce de la rue

journalistes sur le plateau de première chaîne de télévision publique, la RTG1 (aujourd'hui Gabon Première), au cours duquel il présentait son projet de société. Sur cet « univers en tôles et en contreplaqués » des quartiers de Libreville, le lecteur pourra lire, *Les Matitis*, de Hubert Freddy Ndong Mbeng, Sépia, 1992.

⁵ Après la prise du pouvoir par l'armée gabonaise le 30 août 2023, appelée « Coup de libération », les nouvelles autorités ont mis en place sur l'ensemble du pays les délégations spéciales pour conduire aussi bien les conseils municipaux que départementaux. Ces équipes sont pour la plupart dirigées par les militaires.

et les installations anarchiques. Mais ces actes d'incivisme sont observés dans la destruction de ce qui peut s'apparenter à un frémissement dans le fleurissement des rues de Libreville. En effet, il est observé la destruction des fleurs et de toutes les plantes d'ornement que la municipalité tente de planter dans quelques rues de Libreville. Il en est ainsi de l'abattage des dizaines de palmiers marocains entre les échangeurs de l'aéroport et de Nzeng-Ayong, soit un linéaire d'une dizaine de kilomètres, et de la destruction des fleurs le long de la barrière externe de l'aéroport de Libreville. Au-delà de la condamnation d'usage par les autorités municipales, le quotidien gouvernemental, L'Union, titre dans sa parution du 18 juillet 2024 : Actes d'incivisme à Libreville : Destruction des plantes ornementales. Le journal poursuit : « Après la zone dite " *Lac Bleu*", sur la Voie-Express de Libreville, il y a moins d'un an, où des individus non identifiés avaient détruit des plantes qui embellissent la ville, la même scène s'est reproduite dans la nuit du 15 au 16 mai dernier. Cette action reste "*un acte criminel*" pour plusieurs Librevillois rencontrés sur les lieux. Car, la plante, l'arbuste comme l'arbre sont, selon eux, des éléments très importants dans notre environnement. Ils ont un rôle écologique, de détente et de loisir, d'isolation phonique, décoratif, de traitement des maladies, de lutte contre la pollution, contre le ruissellement et l'érosion, ainsi que de protection, entre autres. »

2.3. Dynamique de la floriculture à Libreville : répartition spatiale et circuit de commercialisation

La production des fleurs dans les villes a souvent été une question de concessions des particuliers. Les grandes familles disposant de grandes concessions ont souvent laissé aux sujets expatriés, généralement leurs gardiens, le soin de s'occuper de leurs espaces. Le surplus était alors racheté par des gabonais qui les revendaient à leur tour aux clients étrangers, généralement européens, aux diplomates africains et aux gabonais fortunés. Les lieux d'échange étaient souvent les esplanades des grands magasins comme l'hypermarché Mbolo. Par la suite, un ressortissant malien eut l'idée d'exploiter les espaces réservés en principe à l'aménagement des espaces connexes aux voies publiques laissés à l'abandon (trottoirs, pistes cyclistes, jardins publics etc.) et recolonisés par la broussaille et commence à bouturer des fleurs. Les Burkinabè, déjà fortement présents dans la culture des jardins alimentaires, flairèrent la juteuse affaire, nettoient les espaces et commencent aussi à bouturer. Très rapidement, les burkinabè quadrillent les quatre communes qui composent le Grand Libreville et occupent l'ensemble des espaces disponibles le long des grandes artères selon le principe traditionnel basé sur le primo-occupant. Au sujet de la genèse de cette activité sur les axes, Aristide Kassangoye⁶, spécialiste du tourisme précise : « Au départ, il s'agit d'une histoire de deux axes : la voie express⁷ pour la production des fleurs en amont et le boulevard du bord de mer,

⁶ Ancien directeur général adjoint du tourisme.

⁷ Aujourd'hui, la production se fait maintenant le long de tous les grands axes du Grand Libreville, à l'exception du boulevard de l'indépendance, le long du bord de mer.

y compris l'hypermarché Mbolo, pour la vente des fleurs en aval. Pour éviter les frictions entre les étrangers et les gabonais⁸, l'Hôtel de ville de Libreville avait passé un deal avec les jardiniers pour leur permettre de s'installer le long de cette voie, leur présence a un double avantage : éviter la présence de l'herbe sauvage et par conséquent d'embellir la ville. Tandis que le bord de mer, y compris l'hypermarché Mbolo, est l'espace exclusif des gabonais. Il comprend non seulement le long du bord de mer et Mbolo, mais aussi d'autres petits endroits au cœur de la ville, comme dans les hôtels ou d'autres espaces commerciaux. »

2.4. Conséquences écologiques de l'horticulture dans Libreville

L'horticulture, comme tout domaine de l'agriculture, peut être amenée à utiliser des produits nocifs pour le milieu. Les horticulteurs de Libreville sont confrontés à des attaques des insectes. Pour les combattre, ils font usage des insecticides, notamment et principalement le Pacha 25 EC. Ce produit, composé doublement d'acétamipride (de 10 g/l) et lambda-cyhalothrine (15 g/l) est dilué dans de l'eau et appliqué sur les fleurs à l'aide d'un pulvérisateur. Un coup d'œil sur la bouteille dévoile des pictogrammes des animaux d'élevage des poissons et des cours d'eau, relevant ainsi le caractère nocif du produit surtout si les recommandations d'usage de 1 litre/hectare prescrites par le fabricant ne sont pas respectées. Or, les surfaces cultivées par les agriculteurs des fleurs sont beaucoup trop petites et varient entre 50m² et 300m². De plus, les boutures sont bien distinctes les unes des autres ; mais le traitement administré l'est pour l'ensemble des boutures et en une seule fois à la fois. Ce qui viole les prescriptions du fabricant qui recommande de faire les doses par culture et non par groupe ou mosaïque de cultures (RECA⁹ 2013). Tout ceci expose donc triplement les agriculteurs, les plantes et le reste des écosystèmes, à des conséquences très importantes sur leurs santé. Et plus encore que le milieu, les agriculteurs sont les plus exposés aux maladies et affections aéroportées causées ou aggravées par l'exposition à des niveaux malsains de polluants (comme le PM, SO₂ ou O₃), comme les maladies des voies respiratoires supérieures et inférieures, les maladies pulmonaires obstructives, l'asthme ou la rhinite allergique ; des maladies et affections liées à l'eau à l'issue d'une exposition prolongée à ces substances chimiques, à l'exemple du cancer, des dommages et dysfonctionnements des organes.

2.5. Les enjeux économiques de l'horticulture

Le ralentissement économique des pays et le manque d'investissement dans l'agriculture exercent des pressions importantes sur les populations croissantes des villes : chômage, insécurité alimentaire, régimes peu diversifiés...Relever le niveau de production de l'horticulture urbaine est

⁸ Ils s'étaient toujours contentés de vendre les fleurs provenant de concessions des particuliers et produits déjà par des étrangers.

⁹ Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger.

devenu crucial pour assurer un niveau de vie décent des populations, en particulier des jeunes (FAO, 217). L'agriculture reste le secteur le plus dynamique et le plus porteur d'opportunités pour les pays d'Afrique, notamment le Gabon. La demande est forte, les terres sont fertiles, et le besoin de main d'œuvre très important. Le secteur de l'agriculture a un fort potentiel pour contribuer à la croissance économique. L'activité agricole est une source constante de moyens de subsistance, d'emplois. En effet, précise Y. M. Awele dans le blog *Le Rural* (2023), « Les apports de la filière horticole offrent des possibilités d'emplois pour une masse importante de la population brazzavilloise en situation de chômage. » Même si justement, il est à rejeter l'idée de lier l'existence des niches d'emplois possible avec le chômage, car cela contribue à la minimisation de ce secteur d'activités dont on est obligé de regarder parce qu'on n'a pu trouver mieux.

2.6. Niveau d'implication dans l'horticulture dans Libreville

L'horticulture au niveau de Libreville est répandue dans les grandes artères. Du Lycée d'Etat à l'échangeur de Nzeng-Ayong, jusqu'au carrefour SNI en passant par Akaé, Bessieux, etc., on compte plusieurs dizaines de jardins. Ces unités de production des plantes diverses sont pour la plupart détenues par des Burkinabés (93,94%) et un malien (0.06%) dont l'âge varie entre 25 et 47 ans. Le tableau ci-après présente l'échantillon des nationalités concernées dans le développement de l'activité d'horticulture et leur niveau d'implication.

Tableau 1 : Nationalité des personnes impliquées dans l'horticulture dans le Grand Libreville

N° de sites visité	Nombre de personnes	Nationalité	Âges	Proportion (%)
1	1	Malien	45	6,06
2	2	Burkinabé	30	6,06
3	1	Burkinabé	35	3,03
4	2	Burkinabé	25	6,06
5	1	Burkinabé	30	3,03
6	3	Burkinabé	40	9,09
7	1	Burkinabé	45	3,03
8	2	Burkinabé	42	6,06
9	2	Burkinabé	41	6,06
10	1	Burkinabé	30	3,03
11	1	Burkinabé	27	3,03
12	1	Burkinabé	29	3,03
13	2	Burkinabé	33	6,06
14	3	Burkinabé	40	9,09
15	1	Burkinabé	45	3,03
16	2	Burkinabé	29	6,06
17	2	Burkinabé	28	6,06
18	1	Burkinabé	27	3,03
19	1	Burkinabé	26	3,03
20	2	Burkinabé	30	6,06
Total	33			100

Source : enquête terrain, mai 2024

L'horticulture constitue une activité à enjeux économiques (fournisseurs des revenus au ménages, des recettes publiques à l'État, lutte contre la pauvreté, etc.), sociaux (participe au bien-être social, satisfaction des besoins vitaux), et environnementaux (participe à la préservation de la biodiversité, séquestration du carbone, lutte contre les changements climatiques, etc.) pour les villes car l'occupation des artères par ces cultures contribue à l'embellissement des espaces urbains et participe à l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain.

2.7. Nature des plantes cultivées présentes sur le marché

Les plantes vivrières, notamment les manguiers, corossoliers, papayers, avocatiers, orangers etc..., les plantes non comestibles (médicinales), les gazons, les fleurs (plantes cosmétiques) sont les plus plantées et commercialisées. Le tableau ci-après montre la nature desdites plantes par sites et leurs représentativités en pourcentage.

Tableau 2 : Typologie des plantes

Nature des plantes		Sites visités	Proportion (%)
Vivrières	Manguiers	9	45
	Corossoliers	10	50
	Papayers	7	35
	Avocats	8	40
	Orangers	11	55
Non comestibles (médicinales)		20	100
Plantes cosmétiques (Fleurs)		20	100

Source : Enquête terrain, mai 2024

Les plantes les plus remarquables présentes sur les sites visités sont de plusieurs ordres. Il s'agit notamment des plantes vivrières, celles non cosmétiques et des fleurs. Les fleurs sont les plus représentatives et couvrent la totalité du marché, car souvent utilisées lors des cérémonies telles que les mariages, décès, anniversaires, offices religieux, etc. Les sites de production constituent les lieux d'approvisionnement des fournisseurs des bouquets de fleurs dans les supers et hypermarchés du Grand Libreville (Mbolo, Super Gros, CK2, CECADO, Carrefour, etc.).

Les unités de production des fleurs, des cultures vivrières et des plantes non cosmétiques ainsi que les fabricants des bouquets de fleurs tirent des revenus conséquents leur permettant de maintenir non seulement les activités, mais également à satisfaire régulièrement leurs besoins et ceux de leurs progénitures.

2.8. Structure d'implantation

Dans le cadre de sa politique d'assainissement et d'embellissement des espaces urbains, en vue de lutter contre l'insalubrité, la Mairie de Libreville encourage les opérateurs économiques désireux exerçant dans l'horticulture à faire une demande avec identification au préalable d'un site d'implantation et l'installation se fait de suite sans paiement d'une taxe liée à la superficie occupée, ni taxe domaniale. Le seul traitement obligatoire infligé à ces opérateurs économiques est la fourniture gratuite des plantes lorsque le besoin est exprimé par les services publics tels que les mairies, la gendarmerie et l'armée. En tenant compte du type d'évènement à organiser (fêtes) par les pouvoirs publics ou du pavoiement de la ville, la quantité des plantes sollicitées peut être de 10 ou 15 espèces environ, prélevées sur des sites différents afin d'éviter leurs ruptures.

Cette politique vise à encourager non seulement l'entrepreneuriat des jeunes dans le domaine de l'horticulture, assurant ainsi leur autonomisation financière, mais également à favoriser la propreté du Grand Libreville.

2.9. Consommation des cultures et fixation des prix

Il n'existe pas une tarification officielle dans le secteur d'horticulture au Gabon, chaque plante a son prix conformément à son âge. Par exemple, une petite fleur bouturée pendant un an coûte entre 1000 et 1500 FCFA l'unité. Mais le prix final de la bouture varie en fonction de la demande et peut revenir à 800 FCFA l'unité. Pour les plantes comestibles, le prix est plus stable, varie généralement entre 2500 et 3 000 FCFA l'unité. Par contre, les plantes les plus chers c'est le palmier dont le prix varie entre 15 000 FCFA et 30 000 l'unité. Parfois ce prix peut être encore plus élevé si le palmier est plus gros.

Le tableau ci-après présente les revenus obtenus par catégorie des plantes dont la valeur monétaire a été définie lors de l'enquête.

Tableau 3 : Evolution du chiffre d'affaires

Nature des cultures	Quantité moyenne vendue/an	Prix unitaire ¹⁰	Chiffre d'affaires (FCFA)	Chiffre d'affaires / 5 ans d'existence / FCFA)
Petites Fleurs	3 000	1 000	3 000 000	15 000 000
Plantes cosmétiques	600	2 500	2 000 000	10 000 000
Boutures	10 000	800	8 000 000	45 000 000
Palmiers	9000	20 000	18 000 000	90 000 000
Total			31 000 000	160 000 000

Source : Enquête

L'activité d'horticulture vu de loin, semble être négligeable en matière de développement économique et contribution sociale des ménages. Avec un regard de près, celle-ci procure des revenus considérables aux producteurs et assure la stabilité financière de ces derniers. L'enquête effectuée sur le terrain, et sur la base des cultures identifiées montre un chiffre d'affaires annuel d'environ 31 000 000 FCFA, et 160 000 000 FCFA sur une période de cinq (5) ans.

Ces revenus considérablement importants servent de bouclier économique et financier des horticulteurs qui permettent d'assurer notamment l'approvisionnement des cultures (format petites boutures) qui proviennent principalement du Burkina-Faso, Togo et Mali, les dépenses liées à la fourniture des inputs (matériels d'arrosages, produits chimiques pour l'entretiens des cultures, approvisionnement en eau pour certains sites, équipement de protection des cultures, terre pour sécurisation et entretien des cultures, bottes etc.).

¹⁰ Prix moyen obtenu à partir des prix pratiqués entre minima et maxima.

2.10. Libreville, un échec des politiques publiques en matière d'urbanisation

La présente étude porte sur la conciliation écologique, les nécessités économiques et sanitaires, ainsi que les objectifs de conservation d'une ville attrayante, belle. Des rapports conflictuels entre les agriculteurs urbains, qui ont choisi d'embellir les villes par les fleurs, et l'État au sujet des espaces dédiés à leurs activités, et des conséquences sanitaires difficiles que peuvent induire quelques approximations sur l'environnement et donc sur les populations, la gestion de ce type de foncier laisse transparaître un imbroglio entre l'hôtel de ville de Libreville et le ministère de l'urbanisme qu'il importe de démêler. Tous ces ensembles renvoient en réalité à une déconnexion entre les politiques publiques et les populations sur lesquelles elles sont censées s'appliquer.

En principe, les politiques publiques, ce que les gouvernements décident de faire ou de ne pas faire (T. R. Dye, 1972), sont un contournement de la difficulté d'autant que ce qu'ils décident de faire, ils ne le font pas dans son entièreté, puisqu'un évènement imprévu surviendra toujours, rendant la conjoncture défavorable et repoussant *in fine* la réalisation de la politique publique et donc la légitimation de l'inaction politique. Les raisons évoquées par le pouvoir pour justifier l'échec du programme Graine (Moukegni-Sika et Mabiala, 2024) sont souvent nombreuses et originales. Dans l'agriculture alimentaire, par exemple, le dernier échec retentissant pré Covid-19 est le programme de la Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés (Graine), du moins en sa phase 1, exécutée entre 2015 et 2019. Jean Norbert Diramba, Maire de la commune de Mouila, ancien ministre de l'agriculture, avait pris le contrepied du gouvernement en justifiant autrement son échec : « ça n'a pas marché tout simplement parce que les gens sont venus pour avoir de l'argent frais en se constituant en coopératives. Le rôle de l'État n'est pas de monter des projets, mais de trouver des mécanismes de financement pour soutenir l'agriculture. On finance un agriculteur, on ne demande pas aux gens de venir prendre des fonds pour faire de l'agriculture. Dans le dernier cas, les gens viendront prendre ces fonds, mais ne deviendront jamais agriculteurs » (Gabon Review, 7 juillet 2021).

Pour ce qui est de Libreville, sa situation n'a presque jamais changé. En tant que capitale du pays, Libreville et ses environs concentrent les activités économiques dès l'indépendance. Cela entraîne une démographie galopante urbaine avec son corollaire, c'est-à-dire, l'augmentation de la production des déchets urbains solides et liquides (eaux usées des ménages), les effluents d'élevage et les sous-produits agro-industriels.

H. Memel-Fotê (cité par A. Ndinga Nziengui, p. 129) évoque l'idée de l'existence de deux beautés, la beauté innée des choses et des êtres, la beauté naturelle, et la beauté des actes et des réalisations de l'homme, et la beauté artistique. Pour le cas de Libreville, la ville n'est dotée ni d'une beauté naturelle, ni d'une beauté artistique réalisation de l'homme. En fait, le gabonais ne

s'attacherait pas à cette beauté innée des choses parce que l'environnement naturel étant en soi beau et dotée de cette beauté naturelle en soi qu'il ne vaut la peine de dénaturer cet environnement, comme le croit A. Ndinga Nziengui (2014, p.129). En réalité, le gabonais est simplement paresseux doublé d'un manque de curiosité aussi bien de la nature que de la découverte de l'autre dans son milieu. C'est ce double attribut qui fait par exemple que le tourisme marque le pas dans le pays. C'est ce double aspect qui fait que les gabonais sont attentistes, même lorsque les autres communautés dont les membres sont estampillés comme « étrangers » montre l'exemple, c'est ce qui fait qu'ils n'aient pas cette lucidité et cette capacité de copier ce que leur montrent « ces étrangers-là » pour transformer leur quotidien. Les politiques publiques en la matière n'ont jamais sécurisé l'agriculture, encore moins les agriculteurs. Une donnée qui vient s'ajouter à l'absence d'éducation des masses dans le domaine agricole. En effet, le domaine agricole est une construction, un agriculteur est un opérateur économique qui plante, entretient ses plants, les vend et tient une comptabilité : c'est un métier (J.N. Diramba, 2021). L'agriculture est donc toujours restée au stade embryonnaire, malgré le nombre d'années qui passent. En ce sens, les propos de Lebigre (1980, p. 170), à propos du Gabon, sont toujours d'actualité : « Pourtant la terre au Gabon peut procurer des revenus largement supérieurs à ceux qu'offre un petit emploi urbain, mais jamais autant de sécurité et d'avantages sociaux. »

3. Discussion

Le présent article présente plusieurs résultats, notamment, un apport économique certain, une contribution à la conservation de la biodiversité, à l'embellissement de la ville, à la lutte contre les changements climatiques par le fait de l'absorption du CO₂ en tant qu'écosystème, ainsi qu'à la production des services écosystémiques spécifiques.

Libreville foisonne d'espaces verts, mais seulement tout s'apparente à un étalement de gazon, d'arbres fruitiers entre les maisons dans les quartiers populaires, d'herbes géantes, de palmier à huile, d'arbres sauvages (Ndinga, p. 120). En réalité, « la mise en place d'un système de jardinage n'avait pas été réellement pensée. La conséquence d'un tel manquement est sans doute l'aspect morose des grands axes routiers et des grands carrefours aux terre-pleins lugubres, sans fleurs ni verdure, l'entretien d'espaces publics faisant défaut par endroit. Une vue d'ensemble de la ville de Libreville laisse croire que ceux qui semblent s'occuper du suivi et de l'embellissement de la ville se contentent de planter à l'emporte-pièce quelques arbres (fruitiers ou non) dans certains espaces publics pour faire office de jardins » (Ndinga, p. 121).

Ce constat fait en 2014 est encore valable dix ans plus tard. Ce qui montre qu'au lieu d'évoluer, Libreville donne plutôt l'impression de reculer, si on ajoute l'état de décrépitude des voiries urbaines transformées en un champ de bataille entre les forces de l'ordre et les commerçants ambulants de tous les

secteurs (transport, agriculture urbaine et périurbaine, commerce) qui n'acceptent pas de libérer le peu d'espace pouvant servir de trottoir. Pour ces commerçants, les clients se trouvent dans les carrefours, aux abords des rues bondées et occupées justement par ces clients, ce qui a pour conséquence de ralentir les automobilistes et donc de créer des bouchons. La prédation par les horticulteurs du moindre espace non aménagé le long des routes de Libreville a généralisé la création des pépinières et donne une illusion des jardins floraux qui ne sont en réalité qu'une somme des boutures de plusieurs espèces qui vont des plantes les plus basses à proximité du goudron, aux plantes les plus hautes (notamment les palmiers marocains) cinq à dix mètres plus loin du goudron. Parallèlement, la longévité et la généralisation de cette occupation de l'espace public laissé vacant le long des routes par des horticulteurs dévoilent une possibilité économique pour qui sait en tirer profit.

3.1. L'apport économique de l'horticulture et les conséquences

En l'absence des boutures en quantité et qualité sur le marché Gabonais, les principaux horticulteurs installés au Gabon s'approvisionnent notamment au Burkina-Faso, Togo et Mali. Cela s'explique par la présence non seulement des spécialistes de la greffe des arbres fruitiers mais également d'un grand marché de la greffe desdits arbres fruitiers en Afrique de l'Ouest. Des niches d'activités d'une partie de la chaîne agricole encore absentes ou, à tout le moins, encore très faibles. Le transport de ces boutures se fait par avion dont le coût varie selon le pays. Par contre, le coût de la douane au niveau du Gabon est compris entre 200 000 FCFA et 300 000 FCFA pour tout le chargement. C'est pourquoi, les pouvoirs publics doivent encourager l'implantation et l'intégration des opérateurs économiques dans toutes les branches de l'horticulture afin de permettre un développement économique et social inclusif qui passe par une gestion durable des espaces urbains, la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

Par ailleurs, l'activité d'horticulture est confrontée essentiellement à certaines contraintes d'ordre sanitaires non seulement pour les cultures qui font l'objet des attaques liées aux diverses maladies mais aussi les propriétaires des champs victimes des contaminations (Moukegni-Sika et Mabilia, 2024). Pour pallier cela, des structures économiques, telles que Chimie du Gabon, sont beaucoup sollicitées pour l'achat des produits chimiques pour le traitement des plantes et prise en charge sanitaire (dispensaires, hôpitaux). Le bénéfice généré par toute la chaîne l'horticulture est partagé avec ces entités, permettant ainsi la création des emplois directs et indirects et la lutte contre la pauvreté en milieu urbain.

Cependant, la question foncière reste toujours présente pour l'accès à la terre et donc au développement des affaires. Aristide Kassangoye, éclaireit davantage les enjeux derrière ces conflits. « Le potentiel conflit dans l'horticulture c'est que les jeunes gabonais (Mbolo et le bord de mer) sont en aval de la filière, c'est-à-dire qu'ils sont des vendeurs des fleurs lorsqu'elles

sont déjà coupées et n'accèdent pas à la fleur lorsqu'elle est sur pied. Or, la question fondamentale est la suivante : qui plante ? A cette question, les réponses sont variées. Certains gabonais en effet, plantent des fleurs dans leurs propres concessions (cas du village Ayo¹¹ (pk 14-15 sur la route nationale 1)) qu'ils revendent une fois les plantes à maturité, d'autres scrutent les concessions des anciens barons de la République. Or, quelques gabonais, conformistes et avertis réclament à l'État des espaces pour faire cette forme d'agriculture, en vain.

Le conflit vient donc du fait que l'État ne leur accordant pas ces terres, ils sont obligés d'acheter chez des particuliers, alors qu'ils pourraient avoir leurs propres espaces de production. » On mesure ici le caractère permanent de l'État peut enclin à vendre légalement des parcelles de terres, fût-elle aux potentiels opérateurs économiques nationaux. Une forme de négligence à la gabonaise qui plombe l'émergence d'un potentiel secteur très porteur. Aristide Kassangoye a bien observé le secteur et pense que l'État peut faire mieux, à condition qu'il soit plus clairvoyant et plus flexible dans l'octroi des terres. « Par exemple, sur mon terrain à Makouengue, j'ai une plante, une fleur, qui pousse facilement. Donc, si quelqu'un a un terrain et se lance dedans, il peut bien planter des becs de perroquets, des roses de porcelaine, etc. et réaliser un chiffre d'affaires conséquent, d'autant que ce sont des fleurs prisées par les consommateurs gabonais. Cependant, avoir un espace dédié, c'est très difficile dans le Grand Libreville¹². Donc, si on leur octroie l'espace, on va en faire une filière économique des fleurs de décoration. Entendu que les ouest-africains sont déjà dans les fleurs de jardinage. »¹³ A la question de savoir si c'est nécessaire de les fixer dans une zone spécifique, la réponse de M. Kassangoye est plus nuancée : « Tous ces acteurs suivent l'urbanisation. Ils s'installent là où c'est dynamique. Et l'urbanisation propose ce dynamisme. »

3.2. Les villes comme l'ensemble du pays subit un déficit des politiques publiques

En rappel, Ndinga Nziengui estime que « les espaces verts sont parfois tout simplement transformés en décharges publiques par ceux qui ont horreur du charme artistique et qui préfèrent jeter leurs ordures à même le sol, malgré la présence de quelques bacs à ordures » (A. Ndinga Nziengui, 2014, p. 129).

Cette charge de Ndinga Nziengui contre les populations de ces « grandes villes d'Afrique Noire comme Libreville, Brazzaville ou Kinshasa » peut encore se comprendre en 2024, pour ce qui est de Libreville. Toutefois, cette charge semble très violente au regard des déficits en matière d'éducation populaire lamentablement bannis des programmes par les classes dirigeantes.

¹¹ Grande famille installée dans la périphérie de Libreville.

¹² Le Grand Libreville compte 4 communes : Libreville, Akanda, Owendo et Ntoundou.

¹³ Aristide Kassangoye, spécialiste du tourisme, Conseiller pour les écosystèmes et les objectifs de développement durable (ODD). Entretien du 10/09/2021, 11h15.

Les populations ne peuvent pas avoir horreur de quelque chose qu'elles ne se représentent même pas, inexistante du fait d'un déficit des politiques publiques non seulement en matière de la considération de la ville comme un espace à bâtir et surtout à polir, mais également en matière d'éducation populaire et environnementale. Car dans certaines de ces villes africaines le nœud est là, l'absence des politiques publiques en matière de tout : aménagement du territoire et embellissement des villes, éducation (scolaire, universitaire et populaire), santé, urbaine, industrielle, sportives, sécurité, rites et cultures qualifiés de traditionnel, donc par opposition à moderne, c'est-à-dire vieillots. D'autant que les schèmes de pensée dites occidentalisées agissent paradoxalement comme un frein à toute évolution vers l'ordre urbain occidental, puisque les dirigeants de ces États sortent tous ou presque de l'école occidentale. En réalité, les citoyens sont hybrides, vivent une double réalité de la conception à l'occidental et de la réalisation à l'africaine. L'incapacité de concilier les deux moments occidental et africain est la caractéristique d'un État superposé où les valeurs occidentales tentent non pas de se fondre dans les valeurs africaines, mais de s'imposer sans jamais totalement réussir, ainsi que le veut la politique de l'assimilation qui a été servie à l'Afrique Noire d'obédience française (Moukegni-Sika, 2023, 2024). Il importe d'inverser l'ordre, d'abord la culture africaine sur laquelle viendrait se greffer des morceaux choisis des autres cultures (arabe, chinoise, japonaise, occidentale...).

3.3. L'arboriculture urbaine comme complément à l'horticulture florale

L'accent mis sur l'agriculture florale au sens premier du terme dévoile pour l'auteur un habitus de l'occidentalisé qui pense que l'aménagement des jardins publics ne peut être que floral, convaincu que la beauté ne peut venir que des fleurs. Or, l'horticulture des fleurs inclut également l'arboriculture très négligée par ceux à qui l'on a vendu le développement de villes que dénudé de tout couvert arbustive. En ce sens, il importe pour nos paysagistes et aménagistes urbains de prendre conscience que penser la ville africaine c'est se défaire des schèmes mentaux de la vision occidentale de la ville, c'est également réintégrer nos essences forestières domptées scientifiquement pour apporter plus que du parfum de la floraison des arbres, celui des fruits comestibles. Il importe de penser des villes au parfum agroforestier.

3.4. Forces et faiblesses de l'étude

Cette étude s'est intéressée à une activité urbaine menée clairement par une population bien caractérisée d'horticulteurs. Cependant, les relations avec l'administration de la ville n'ont pas été explorées du point de vue des autorités municipales, si ce n'est que la supposée gratuité est nuancée par le pavoisement gratuit de la ville à l'occasion des grands événements (fêtes ou visites officielles des hôtes de marque).

Conclusion

L'apport sociologique de ce métier est indéniable. Les pépinières et la vente des boutures sont des métiers parmi tant d'autres qui permettent à l'agriculteur d'assurer une sécurité alimentaire. L'horticulteur florale s'arrime bien à la société avec son activité. Les revenus générés par l'activité vont avoir un apport indéniable quant à la stabilité du ménage et améliorer les conditions sociales d'existence. Dans ce sens, l'horticulture florale est un pan des villes vertes et donc peut être encouragée, à la condition que cela soit dans le respect des normes établies et donc de la réglementation en vigueur.

L'agriculture urbaine et périurbaine florale est un tout. Sa résolution intègre nécessairement l'ensemble des branches y compris l'agroforesterie, avec pour but ultime le reverdissement de la capitale. En mixant le bouturage des fleurs et celle des agrumes, les agriculteurs burkinabè montrent le chemin aux Gabonais qu'il reste encore aussi bien dans les périmètres urbains que périurbains, des espaces à grignoter pour permettre aux chefs de familles de se mettre en sécurité financière, mais aussi alimentaire.

La résilience des agriculteurs burkinabè est un chemin de la réussite sociale. Que de critiquer de façon stérile ou de regarder de façon passive le chemin que leur montre les communautés ouest-africaines dans la capacité de découvrir ce qui peut être des niches d'argent, les Gabonais gagneraient à suivre l'exemple. Les agriculteurs burkinabè ont flairé la possibilité d'établir une réussite sociale à travers ce que les gabonais appellent des angles morts du tracé urbain. Les burkinabè montrent que ces angles morts sont des mines d'or qui peuvent permettre à ceux qui s'y mettent de nourrir leurs familles, de gagner leur vie, et pour tout dire, de se réaliser dans la société.

Références Bibliographiques

ABDELMALKI L., MUNDLER P., 2013, *Economie de l'environnement et du développement durable*, Bruxelles, De Boeck, 219 p.

AQUAPORTAIL : Horticulture, 2023, [Horticulture : définition et explications \(aquaportail.com\)](https://aquaportail.com)

AWELE Yélian Martine, 2023, L'horticulture : Une pratique agricole économiquement importante, *Le Rural*, 18 mars, <https://lerural.bj/lhorticulture-une-pratique-agricole-economiquement-importante>

doi : <https://doi.org/10.3406/vilpa.2007.1443>
https://www.persee.fr/doc/vilpa_0242-2794_2007_num_40_1_1443

DYE T. R., 1972, *Understanding Public Policy*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall,

- GABONREVIEW, 2021, ''Échec'' du programme Graine : « Le rôle de l'État n'est pas de monter des projets, mais de trouver des mécanismes de financement », dixit J.-N. Diramba, 7 juillet, <https://www.gabonreview.com/echec-du-programme-graine-le-role-de-letat-nest-pas-de-monter-des-projets-mais-de-trouver-des-mecanismes-de-financement/>
- GURVITCH Georges, 1968, *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, PUF, Tome 1, 53p.
- HODOMIHOU NOUNAGNON Richard, 2016, *Comment concilier l'intensification de l'agriculture périurbaine à l'aide des intrants organiques et la préservation durable des agrosystèmes tropicaux ?* Thèse de doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi, 209 p.
- KIMBATSA FRANCELET Gildas, MAHOUNGOU Evelyne et OFOUEME Yolande Berton, 2018, L'importance de l'horticulture dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la protection de l'environnement à Brazzaville (République du Congo), n° 39-40, Avril-Août, <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.12382>
- L'Union, 2024, Actes d'incivisme à Libreville : Destruction des plantes ornementales, 8 July, <https://union.sonapresse.com/fr/actes-dincivisme-libreville-destruction-des-plantes-ornementales>
- LEBIGRE Jean-Michel, 1980, « Production vivrière et approvisionnement urbain au Gabon », In : *Cahiers d'outre-mer*, N° 130 - 33e année, Avril-juin. pp. 167-186 ; doi : <https://doi.org/10.3406/caoum.1980.2939> https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1980_num_33_130_2939
- MOMBO Jean-Bernard, EDOU Mesmin, « Assainissement et explosion urbaine au Gabon », *Villes en Parallèle*, n°40-41, janvier 2007, Villes du Gabon, pp. 196-225
- MOUKEGNI-SIKA Clotaire, 2023, « ''Nous'' , identité et perte dans la patronymisation au Gabon », *Le Journal des sciences sociales*, n° 26, Décembre 2023, pp. 201-212.
- MOUKEGNI-SIKA Clotaire, 2024, « Corps de garde, cuisine externe et grande maison : éléments symboliques d'une disparition de la conscience sociale au Gabon », *Ntela*, n° 07, Janvier-Juin, pp. 35-64.
- MOUKEGNI-SIKA Clotaire, MABIALA Jean Félix., 2024, « Agriculture urbaine et périurbaine dans le Grand Libreville. Enjeux économiques et représentations sociales », in *Revue Togolaise des Sciences*, Vol 18, n° 1-Janvier-Juin, pp. 80-103.

- NDINGA NZIENGUI Alphonse, 2014, « Esthétique et Environnement : la question des jardins publics à Libreville », in *Science et technique*, Lettres, Sciences sociales et humaines, Vol. 30, n° 1, Janvier-juin, pp. 119-137.
- NZE Andy Marvine, 2022, Ordures ménagères : 500 à 50 000 FCFA d’amende pour les citoyens inciviques, in Gabon Media Time du 10 octobre, <https://gabonmediatime.com/ordures-menageres-500-a-50-000-fcfa-damende-pour-les-citoyens-inciviques/>.
- PACHA 25 EC, <https://begreen-company.com/produits-phytosanitaires/pacha-25-ec/>
- PNUD, 2020, Impact socio-économique du coronavirus (COVID-19), juillet, 52 p.
- RECA, 2013, Lambda_cyhalothrine_version22septembre, https://reca-niger.org/IMG/pdf/Fiche_conseil_Acetamipride
- REPUBLIQUE GABONAISE, 2020, Politique nationale de santé 2010. <https://csgabon.info/file/f2/Polititique%20Nationale%20de%20Sante%20du%20Gabon%202010.pdf>
- Tous contre l’insalubrité, 2022, [#touscontrelinsalubrité #villedelibreville #Salubrité](#)
- VOA, 2024, Les autorités gabonaises veulent mettre fin au désordre urbain, 18 juin, <https://www.voafrique.com/a/les-nouvelles-autorit%C3%A9s-gabonaises-en-ordre-de-bataille-contre-le-d%C3%A9sordre-urbain-%C3%A0-libreville-/7660777.html>
- WIKIPEDIA, Sociologie urbaine, https://fr.wikipedia.org/wiki/Sociologie_urbaine

TRADITIONS ET TOURISME : CAS DES LIEUX SACRÉS, DANSES ET RITES DANS LA COMMUNAUTE « *LOSSO-MASSE* » DE DOUFELGOU (TOGO), DU XVII^e SIECLE A NOS JOURS

Yawouvi MANANI¹

Université de Lomé, Togo

brelmanani1970@gmail.com

Bassa Ezzo TCHANGAI²

Ecole normale supérieure (ENS) Atakpamé, Togo, essotchangai@gmail.com

Résumé

L'importance du tourisme dans le développement d'un pays n'est plus de nos jours à démontrer. Principal levier économique, et pourvoyeur d'emplois, le Togo en 2020 a levé environ 132,20 millions d'euros dans le seul secteur du tourisme. Cette somme correspond à 1,6 % du produit intérieur brut et à environ 8 % de toutes les recettes touristiques internationales en Afrique de l'Ouest. La création au Togo du Ministère en charge de la culture et du Tourisme (MCT) traduit la volonté des Gouvernants à valoriser la culture et à viabiliser le riche patrimoine touristique du pays. Pour y parvenir, un véritable défi s'impose, l'ouverture des lieux et cultes traditionnels peu connus aux touristes. La présente analyse : « Tradition et tourisme : Cas des lieux sacrés, danses et rites des Massè dans la préfecture de Doufelgou (Togo) » est une invitation à la découverte et à la mise en valeur du potentiel touristique de ce peuple guerrier. Un accent est ici mis sur la « mythique cascade de Yaka », « le tribunal spirituel de Tilia », les rites et danses traditionnels « Habre » et « Evala ».

Mots clés : « Tradition », « Tourisme », « Cascade de Yaka », « le tribunal spirituel de Tilia », « Habre » et « Evala ».

¹ Histoire Contemporaine à Université de Lomé (UL), brelmanani1970@gmail.com

² Maître Assistant en Histoire Contemporaine à l'Ecole normale supérieure (ENS) Atakpamé, essotchangai@gmail.com

TRADITION AND TOURISM: THE CASE OF THE SACRED PLACES, DANCES AND RITES OF THE MASSE IN THE PREFECTURE OF DOUFELGOU (TOGO)

Abstract

The importance of tourism in a country's development is no longer to be demonstrated. Togo in 2020 was the main economic and employment-intensive lever in the tourism sector alone. This amount corresponds to 1.6 per cent of gross domestic product and about 8 per cent of all international tourism revenues in West Africa. The creation in Togo of the Ministry of Culture and Tourism (MCT) reflects the desire of the Governors to enhance the culture and to make the rich tourist heritage that are country. To achieve this, there is a real challenge, with the opening of traditional places and cults little known to tourists. This analysis: "Tradition and tourism: Cases of sacred places, dances and rites of the Massè in the prefecture of Doufelgou (Togo)" is an invitation to discover and develop the tourist potential of this warrior people. Emphasis is placed here on the "mythical cascade of Yaka", "the spiritual court of Tilia", the traditional rites and dances "Habre" and "Evala".

Key Words: "Tradition", "Tourism", "Yaka Waterfall", "The Spiritual Court of Tilia", "Habre" and "Evala"

Introduction

Si le tourisme se définit comme l'action de voyager, de visiter un site pour son plaisir (M. Boyer, 2005), on est enclin, après l'analyse de certaines réalités factuelles, de dire que le tourisme n'est pas assez développé en Afrique. Au Togo et particulièrement dans les villages reculés, le tourisme est vu comme la visite des sites pittoresques par les Occidentaux, déniaient ainsi la possibilité aux Africains eux-mêmes d'animer des activités à caractère touristique. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs paramètres : faible niveau de vie de la population, ignorance du « tourisme » en tant que paradigme économique et socio-culturel³. Pourtant, le domaine touristique est l'un des secteurs qui rapporte beaucoup de ressources économiques aussi bien pour le pays que pour les populations riveraines, si une organisation adéquate y est faite.

Au Togo, comme dans la plupart des pays africains, il existe des sites et atouts touristiques non encore répertoriés ni valorisés. Il s'agit surtout des sites situés à l'intérieur du territoire togolais. La préfecture de Doufelgou qui abrite le deuxième aéroport international du Togo, après celui de Lomé, regorge de plusieurs atouts touristiques peu valorisés. Dans le canton de Yaka-Agbandè, plusieurs sites et pratiques suscitent la curiosité aussi bien de la population

³ Ces moyens sont financiers ou non.

locale que de celle de l'extérieur⁴. Il s'agit notamment de la cascade de Yaka, du tribunal spirituel de « Tilia », de la danse « Habre » et des luttes « Evala ». Il s'agit, en effet, des lieux sacrés qui, de par leurs aspects pittoresques et mystiques, retiennent l'attention du public surtout lors des événements traditionnels.

La sacralité de ces événements rend les sites qui les accueillent difficile d'accès. On ne peut s'y rendre facilement pour les admirer pour son plaisir en dehors des périodes prévues par la tradition⁵.

En fait le tourisme local chez les *Massè* est aussi animé par la diaspora communautaire qui périodiquement rentre au bercaïl pour assister aux danses traditionnelles et visiter les lieux sacrés. Cependant, cette forme de tourisme ne rapporte pas suffisamment de ressources de façon formelle à une structure communautaire qui d'ailleurs n'existe pas. Il s'agit plutôt d'une contribution informelle et circonstancielle qui se remarque au sein des familles par chaque membre de la diaspora qui revient au bercaïl. Cette situation est due à un manque d'organisation qui, elle-même, est liée à deux paramètres. Le premier est dû à la conception du « tourisme » par la population ; c'est en fait une population qui vit le tourisme sans le savoir. Le deuxième paramètre est le poids de la tradition qui ne libère pas facilement les idées et les habitudes novatrices.

Dans tous les cas, le tourisme local qui existe implicitement dans cette localité mérite d'être formalisé à travers une organisation sérieuse, génératrice d'emplois et de revenus.

La question ici posée est : quels sont les sites touristiques de la communauté « massè » de Doufelgou et quelles en sont les caractéristiques attrayantes susceptibles d'être valorisées ?

L'objectif de cette étude est de mettre en relief les différents aspects pittoresques et mythiques qui valorisent les lieux sacrés et les danses traditionnelles dans la communauté « massè » afin de susciter un tant soit peu l'attention et l'intérêt de l'Etat, des ONG et autres bonnes volontés pour un renforcement du tourisme au Togo.

L'analyse s'appuie sur un corpus de documents, composés essentiellement de sources orales et de documents écrits. Les sources orales sont recueillies auprès des personnes ressources en pays Yaka dans la préfecture de Doufelgou. Elles sont pour la plupart des traditionalistes, impliqués dans les rites et cérémonies de la communauté Losso-Massè. Parmi les documents écrits on note des ouvrages généraux sur le tourisme, le développement local, les cultures endogènes et le patrimoine. Les articles et mémoires abordent pour leur part, des cadres géographique et socio-culturel des Losso-massè du pays Yaka

⁴ La communauté « massè » regroupe les populations de villages et cantons de Yaka, Agbandè, Sarakawa, Leon, Alloum et Kpessidè

⁵ Ces lieux dits sacrés sont le plus souvent interdits d'accès aux enfants.

de Niamtougou ; des lieux sacrés (Toutchou, Tilia), ainsi que des rites et danses mystiques dont le « Habre ».

Cette étude est composée de deux parties. La première partie met l'accent sur les caractéristiques mythiques de la cascade de Yaka et du tribunal spirituel de « Tilia » qui attirent les visiteurs. La deuxième partie met en relief les aspects pittoresques de la danse mythique « Habre » des rites « Evala » dans la promotion des activités touristiques.

1. Les lieux sacrés de Yaka : entre mythes et tourisme

Le mythe est fondateur de presque toutes les cultures et chaque société en possède. Ainsi, l'importance des sites touristiques relève non seulement de leurs caractères pittoresques mais aussi de leurs aspects mythiques.

Le choix porté dans cette étude sur certains lieux sacrés vient à point nommé en ce sens que leur existence relève de l'extraordinaire. Toujours présents dans l'imaginaire et le quotidien des populations, ces lieux sacrés sont chargés de récits mythiques et de symboles qui se retrouvent dans la culture et la tradition de la communauté « massè ». Ils retiennent ainsi l'attention populaire en ce sens qu'ils influencent la vie et les activités humaines. Dans la présente étude, deux sanctuaires sont retenus : la cascade de Yaka appelée « Tchoutchou », par les riverains, et le « Tilia », considéré par la population comme le tribunal spirituel de la communauté.

1.1. La cascade de Yaka ou la maison mère des Massè

La cascade de Yaka est l'un des sites touristiques le plus connu de la préfecture de Doufelgou qui accueille aussi bien les touristes nationaux qu'internationaux. Encore appelée « Tchoutchou » par les populations locales cette cascade présente deux particularités : un aspect pittoresque et un aspect mythologique.

L'aspect pittoresque se traduit par le cadre physique de la cascade. En effet, située à environ 6 kilomètres du centre-ville de Niamtougou et à moins de 3 km des habitations de Yaka-Bas, la cascade est toujours présente dans le quotidien des populations car le chemin des champs lointains y passe. Il s'agit d'une chute d'eau d'une hauteur d'environ 4 à 5 m formant une grande marre d'eau de 25 m². Pendant la saison pluvieuse, la grande quantité des chutes d'eau produit un grand bruit perceptible depuis le village à travers le son « Tchou-tchou-tchou ». C'est de là que la cascade tire son nom.



Photo 1 : Cascade de Yaka (Tchoutchou)

La cascade cache aussi en elle des aspects mystiques qui d'ailleurs font d'elle un site touristique qui attire aussi bien les touristes locaux que les étrangers. Trois faits traduisent ces réalités mystiques attrayantes.

La première réalité est liée à l'histoire même de ce peuple. En effet, quoiqu'encore floue, la tradition historique révèle que les « Massè » seraient arrivés dans cette région vers le XV^e siècle. Les populations d'origine massè qui ont eu pour origine le Nord-Est du Bénin auraient fui les razzias bariba pour se réfugier dans la préfecture de la Binah, précisément à Farendè. De là, ils ont transité par Koumea pour se retrouver à Pita dans la préfecture de Doufelgou et avec l'arrivée de Nawdéba au XVII^e siècle⁶, ils se sont déplacés pour s'installer à Koura dans le quartier abritant l'actuel CODHANI⁷. Depuis l'endroit appelé Koura, l'extension démographique les oblige à peupler les quartiers actuels de Yaka et Agbandè alors d'autres allèrent fonder Sarakawa, Léon, Alloum et Kpéssidè. Les plus audacieux vont traverser la rivière Kara pour s'implanter à Djamdè dans l'actuelle préfecture de la Kozah. C'est pourquoi l'endroit dénommé Pita est devenu un sanctuaire où ont lieu les cérémonies de lancement de la danse « Habre » chez les « Massè » de Yaka. Les témoignages précisent que depuis leur installation à leurs endroits respectifs actuels, les populations de la communauté Massè ont toujours considéré la cascade de « Tchoutchou » comme leur grande maison. La raison implicite de cette thèse est évoquée dans les propos de Katinga Akpeli⁸ en ces termes :

Tous nos aïeux sont passés par-là. Donc ils sont là-bas. Ainsi, tous ceux qui sont morts depuis leur installation se reposent là-bas, dans la cascade de Tchoutchou. C'est pour cette raison que les « Massè » considèrent la cascade comme leur grande maison où se trouvent leurs aïeux. Dans la cosmogonie de ce peuple, il existe deux types de morts. Ceux qui sont morts de leur propre

⁶ En provenance vraisemblablement de Djougou (Tcham, 2003, p.181-192)

⁷ Centre artisanal des orphelins et handicapés de Niamtougou

⁸ Katinga Akpeli, 51 ans, enseignant. Entretien réalisé le 16 mars 2019 à Niamtougou.

mort et donc de la bonne mort⁹, se reposent logiquement dans la grande maison qui est la cascade. Les autres qui ont mené une mauvaise vie sont en enfer après leur jugement au tribunal spirituel de « Tilia¹⁰ ».

Bilakawa Tchontè¹¹ renchérit avec plus de détails en ces termes :

Lorsqu'un vieillard est proche de sa mort, il est célébré dans la grande maison deux ou trois jours avant qu'il ne rende l'âme physiquement sous nos yeux. Ainsi, à la veille de son décès, on entend depuis la cascade le son du tambour que nous jouons ici pour les vieillards avant leur enterrement. Cela signifie que le défunt est célébré dans l'autre monde avant nous.

La deuxième réalité mystique est celle de l'existence d'une sirène blanche dans la cascade qui apparaît à des moments sporadiques. Plusieurs témoins affirment l'avoir vue allongée sur les rochers de la cascade. A cet effet, Blaise Atchanakoro¹² déclare :

Il est souvent interdit de passer par la cascade à midi, au risque de voir des choses extraordinaires et bizarres. Souvent on découvre la sirène étalée hors de l'eau sur les rochers de la cascade. C'est une femme blanche aux longs cheveux qui ne fait jamais voir son visage. Lorsqu'elle sent la présence humaine, elle disparaît. Il est formellement interdit de pêcher dans la cascade. Ceux qui se sont entêtés de le faire ont eu des miracles : soit ils ont pris des poisons avec des perles au cou ou bien l'hameçon est retenu sous l'eau.

La troisième réalité mystérieuse est la preuve de l'existence d'un monde vivant sous l'eau de la cascade. Selon les témoignages, lorsque les touristes occidentaux viennent, ils descendent sous l'eau et après un long moment (plus d'une demi-journée), ils sortent soit avec un ustensile de cuisine (assiette) ou soit avec de la cendre. Selon K. Amaksim¹³ qui aurait été un témoin oculaire des miracles de ce lieu sacré, la cascade de Tchoutchou est vraiment un lieu miraculeux et dangereux. Il déclare à ce sujet :

Un jour j'étais à une séance de pêche qui m'a conduit à la cascade. Moi je ne savais pas que la pêche y était interdite. J'ai fait plusieurs tentatives vaines et au lieu de partir j'ai continué à insister. Naïvement et suivant le mouvement du flotteur, je me suis retrouvé au milieu de l'eau avec mon hameçon bloqué au fond de l'eau. Croyant que c'est un poisson qui retenait, j'ai tiré de toutes mes forces, mais l'hameçon est ressorti bredouille, avec l'appât intact. Pris de peur, j'ai fui. Ceux à qui j'ai raconté cette mésaventure ont dit que ce sont les esprits qui m'ont effrayé. Que si j'étais un clairvoyant, les esprits me prendraient.

⁹ Les vieux qui ont mené une bonne vie.

¹⁰ C'est le deuxième lieu sacré retenu dans cette étude.

¹¹ Bilakawa Tchontè, 90 ans. Cultivateur à Yaka. Entretien réalisé le 16 mars 2019 à Yaka.

¹² Atchanakoro Blaise, Cultivateur à Yaka, entretien du 09/01/2018 à Yaka.

¹³ Amaksim Kalon, Cultivateur à Yaka, entretien du 09/01/2018 à Yaka.

D'autres témoignages confirment qu'un jeune guide touristique d'ethnie nawda qui avait emmené des touristes blancs (européens) s'est noyé en se baignant dans la cascade en compagnie des blancs.

Enfin le dernier mystère est celle qui traduit la relation entre l'eau de la cascade entre la famille « propriétaire ¹⁴ » de ce lieu. En effet dans cette maison se trouve un baobab avec un trou à l'intérieur contenant de l'eau qui ne tarit jamais. Ce qui est mystérieux c'est cette eau serait en relation directe avec l'eau de la cascade située à quelques kilomètres de la maison située dans le quartier Doulou. Le vieux Bilakawa Tchontè explique décrit ce mystère en ces termes :

Il y a une famille chargée de l'entretien des cérémonies de la cascade. Dans cette maison se trouve un grand baobab avec un creux contenant de l'eau qui est en relation directe avec l'eau de la cascade. Si vous on jette une feuille dans l'eau du baobab, cette feuille réapparaît au niveau de la cascade. C'est également dans cette maison que se trouve le grand tambour traditionnel de Yaka (Tchoutchougu) avec lequel on danse les vieux à leur mort.

Tous ces mythes entourant la cascade de Yaka, racontés et vécus par les populations riveraines, suscitent chez leurs frères de la diaspora une sorte d'émulation et de curiosité. Ce qui les amène à converger annuellement vers Niamtougou pour aller vivre certaines de ces réalités mythiques de la cascade de Yaka. Cette cascade située bien à l'écart des habitations, a des relations aussi mystiques avec un autre lieu sacré appelé « Tilia » qui joue un rôle spécifique pour la communauté de Yaka et qui constitue aussi un endroit visité par les lamba de la diaspora yaka.

1.2. Le « Tilia » : le tribunal spirituel

L'importance que ce sanctuaire constitue dans l'imaginaire des populations de la diaspora massè, fait de lui un lieu touristique de référence à Yaka. Cela se comprend par le fait que ce nom revient plus ou moins régulièrement dans l'esprit des populations surtout lorsqu'un décès ou un problème de sorcellerie survient. Et pourtant, cet endroit ne présente pas un aspect pittoresque spectaculaire. Il s'agit plutôt d'un bosquet, actuellement en voie de disparition¹⁵. Situé dans le village de Yaka et plus précisément dans le quartier de Tablio, le sanctuaire de « Tilia » est considéré par la population comme une véritable prison pour ceux qui n'ont pas mené une bonne vie au cours de leur passage terrestre. Il s'agit le plus souvent des sorciers et des criminels. Ceux-ci une fois décédés sont directement envoyés à « Tilia » pour jugement. Le terme « Tilia » est le diminutif de « Toulou » qui désigne chez les Yaka le baobab. « Tilia » est donc le petit baobab. Cet endroit est représenté par un petit baobab et un manguier. C'est le nom du baobaob qui est retenu et

¹⁴ Il s'agit de la famille chargée de faire des cérémonies d'entretien de ce lieu sacré.

¹⁵ Ce lieu sacré est en train de perdre son aspect physique à cause de la vente anarchique des terrains par les jeunes à l'insu des parents.

attribué au lieu, compte tenu de l'importance de cet arbre dans la vie des « Massè ». Ce sanctuaire est situé juste au bord de la route internationale N°1 avant les premières maisons du village de Yaka¹⁶. « Tilia » est le sanctuaire qui joue le rôle de tribunal spirituel chargé de la sécurité de la communauté formée d'individus dont l'existence est basée sur une vie double. Une vie physique et une autre spirituelle. La vie physique est connue de tous ; mais celle invisible serait également organisée de la même manière que nous vivons au quotidien dans ce monde, avec des structures d'organisation et de régulation de la société spirituelle comme le déclare le vieux Apah Bilakawa¹⁷ :

Nos parents qui ne sont plus de ce monde ne sont pas partis loin. Ils sont toujours à côté de nous et surveillent nos pas. Nos mauvais actes sont toujours punis par eux mais à condition que la plainte soit déposée à leur niveau par un plaignant. Ici chez nous, c'est à Tilia que les plaintes sont déposées pour demander justice. Tilia est considéré comme la police ou la gendarmerie de nos ancêtres. Quand on est dépassé par un problème dans ce monde, c'est là-bas qu'on doit aller pour réclamer justice. Effectivement pour le fait que beaucoup de plaintes ont trouvé leur satisfaction, ce lieu est devenu la curiosité de tout le monde.

Il est donc clair que c'est lorsque la solution à un problème dépasse l'entendement humain qu'on demande l'intervention du tribunal des ancêtres qui est « Tilia ». Présenté comme tel, ce sanctuaire est considéré comme le lieu de sentence pour les faits et crimes d'ordre spirituel commis par les hommes sur terre. Son histoire souvent racontée aux membres de la diaspora « massè » au Togo et à l'étranger fascine leur admiration et suscite en eux l'envie d'aller visiter ce lieu extraordinaire. Diverses sont les circonstances dans lesquelles la communauté fait appel à la sentence de « Tilia ». Ces circonstances peuvent se résumer de façon générale en trois cas raisonnables.

Le premier cas qui peut faire appel au tribunal de Tilia relève de la logique traditionnelle de la communauté et est de ce fait d'ordre général.

Kantala Wane¹⁸ affirme à ce propos ceci :

Lorsqu'un individu meurt chez nous, il est logique, selon la tradition, que sa famille demande à savoir là où se trouve le défunt. La recherche se fait dans deux sens : est-il parti chez ses ancêtres (paradis) ou bien il serait en transition vers la prison (enfer) ? Si les ancêtres disent qu'il est bien arrivé chez eux, sa famille n'est pas obligée d'aller au tribunal de Tilia. Mais si on vous dit qu'il est en prison pour avoir commis un crime, là, vous devez aller à Tilia pour le libérer de ses chaînes en payant les amendes.

¹⁶ Beaucoup de témoins confirment que lors du tracé de la route, on avait tenté en vain de détruire le bosquet de Tilia. A chaque fois que la machine s'approchait de là, le moteur s'éteignait. On a dû garder le lieu tel quel.

¹⁷ Bilakawa Apah, cultivateur, entretien du 16 mars 2019 à Yaka(Niamtougou).

¹⁸ Kantala Wane, maçon, entretien du 16/03/2019 à Yaka (Niamtougou).

Le second cas qui amène les gens à Tilia tourne autour des querelles liées à la sorcellerie. En effet, lorsque deux individus se tiraillent à cause de la sorcellerie, ils peuvent aller se faire départager à ce niveau. A défaut d'aller ensemble, une tierce partie peut aller à Tilia avec une lettre portant les chefs d'accusation qu'elle dépose à ce tribunal qui va se charger de juger et départager les protagonistes. Dans la lettre l'expression suivante doit y figurer pour la clarté : « Je suis innocent ; si quelqu'un veut me mettre dans une affaire que je ne connais pas, il faut que la vérité survienne ».

La troisième circonstance est celle liée à la survenue de la mort subite d'un membre de la famille dont on ne comprend pas les causes. Selon Soussoulé Marcellin¹⁹ :

Dans une situation de décès tragique d'un membre de la famille, une mort subite dont on ne connaît pas les causes, la famille peut déposer plainte au tribunal de Tilia. Le tribunal reçoit la plainte et vous demande d'attendre la suite. Si votre défunt a été innocemment tué, le coupable ou son complice sera également tué dans les jours qui suivent.

Quant au dépôt des plaintes au tribunal de Tilia, deux procédures sont possibles et sont régulièrement usitées. Pako Kapare²⁰ répond en ces termes :

Le plaignant dispose de deux manières pour se plaindre à la gendarmerie spirituelle de Tilia : soit par une lettre dans laquelle vous précisez tous les détails et vous allez jeter sous le baobab. Pour ceux qui ne peuvent pas écrire, ils s'y rendent et parlent aux esprits. Dans tous les cas, trois faits doivent figurer dans la plainte : d'abord la raison de la plainte, ensuite la sentence que vous demandez et enfin la récompense à donner après la réussite de la mission. Seulement il faut faire attention pour ne pas oublier sa promesse. Si vous refusez de payer les frais de dossier, vous serez châtié aussi.

Généralement, pour honorer son engagement vis-à-vis du sanctuaire, le plaignant s'adresse à la famille chargée des cérémonies, Mais par quel moyen peut-il savoir que sa plainte a été satisfaite afin qu'il aille honorer sa promesse au sanctuaire ? Il y a deux manières par lesquelles le Tilia annonce cela au plaignant. La première manière est la plus rapide et se manifeste généralement par les signes du *Kawlaa* (*pluriel Kawlasi*) qui font des signes indicatifs annonçant un malheur au plaignant. Celui-ci va demander au devin qui décode et transmet la nouvelle au plaignant et lui indique le processus à suivre. Ceci se fait dans le cadre d'une situation générale.

La deuxième manière est spécifique et les propos de Kalon Amaksim²¹ expliquent clairement cette situation. Il affirme :

¹⁹ Soussoulé Marcelin, 63 ans, ancien chauffeur à Anié. Entretien réalisé le 9 janvier 2018 à Anié.

²⁰ Pako Kapare, 49 ans, employé de bureau à Niamtougou. Entretien réalisé le 12 avril 2018 à Yaka (Niamtougou).

²¹ AMAKSIM Kalon, 70 ans, Cultivateur, entretien du 09/01/2018 à Yaka (Niamtougou).

La nouvelle peut parvenir au plaignant lors du décès du coupable (l'accusé). Chez nous on transporte le mort pour l'interrogatoire. Celui-ci une fois transporté, il viendra cogner le plaignant à plusieurs reprises ou bien il va à son domicile, histoire de signifier que sa mort provient de lui. Celui-ci demande si c'est le résultat de Tilia ? Le défunt confirme par un geste. Alors le plaignant doit courir rapidement au siège du tribunal Tilia pour honorer son engagement. Si c'est le vrai coupable qui est tué, là, il paie. Dans le cas où le vrai coupable est toujours en fuite, les juges du Tilia vous demandent d'attendre d'abord et qu'ils vous feront signe lorsque tout le réseau sera démantelé ».

Ce site a un aspect anodin et banal, mais constitue un vrai lieu de tractations spirituelles pour les populations locales et étrangères. Beaucoup de témoignages confirment que les gens viennent de Kpalimé, d'Aného, de Dapaong, etc., pour trouver des solutions à leurs problèmes de sorcellerie. Cependant, il est important de préciser que la grande difficulté reste à trouver les stratégies pour rendre ces lieux sacrés accessible à tous les touristes.

2. Danses et rites traditionnels

2.1. Habre : une danse mythique

La communauté « massè » de Yaka possède une pléthore de danses traditionnelles qui attirent beaucoup de populations de la diaspora. Il s'agit entre autres de :

Ayota : danse pratiquée pour demander l'abondance de récoltes. Elle a lieu tous les ans, entre la fin de la saison sèche et le début de la saison pluvieuse. Elle permet également de remercier les génies de la terre après la récolte. C'est une danse qui se déroule chaque soir dans les « grandes maisons » du village et se termine dans la maison du devin sacrificateur du fétiche. Dans cette dernière maison, on procède à plusieurs sacrifices, notamment l'immolation d'un bœuf. Cette danse hautement spirituelle est souvent exécutée lorsqu'il y a un grand retard des premières pluies. Selon K. Tchemi-Tchambi²² :

Au cas où les dépositaires de la tradition chargés de faire tomber la pluie traîneraient à remplir leur mission, ils sont sévèrement punis et humiliés publiquement par la population. On les ligote et les expose autour d'un feu ardent, en plein midi. On leur prive du manger et de l'eau pour les amener à s'exécuter. Le plus souvent à la suite de cette punition, une grande pluie survient à la grande satisfaction de tout le monde. Voilà pourquoi les Massè souhaitent vivement que Sintu-Djandjagu, devienne Sintu-Djandjagu-Ayota.

On note aussi : la danse « Kankana » exécutée pour honorer la mémoire des vieilles personnes décédées. Elle se pratique toute l'année, la mort arrivant à tout moment ; la danse « Kukpalung », une danse de prestige organisée par des familles aisées, toujours pour honorer la mémoire de tous les défunts de la

²² TCHEMI-TCHAMBI Kakouwè, 65 ans, ancien Journaliste, entretien du 12/09/ 2019 à Lomé.

famille ; les danses de réjouissance telles que Apra, Kamou, Sourou, Tchimou, etc. (K. Tchemi-Tchambi).

De toutes ces danses, celle de « Habre », de par ses aspects mystiques reste la plus captivante, celle qui attire le plus de touristes.

En effet, « Habre » tire son origine du mot kabiyè (ou Lama)²³ « Hama », qui signifie miracles (B.E. TCHANGAI, 2020). Du coup, « Habiyè » chez les Kabiyè ou « Habre » chez les Losso-Massè est reconnue comme la danse des doués, des mystiques, voire des sorciers.

Les premières sensations fortes de cette danse se remarquent dans l'aspect bizarre de l'accoutrement et l'exécution de la danse. Généralement presque nu et masqué dans les maquillages, les danseurs exécutent la danse habre à travers des actes extraordinaires, voire dangereux sur leurs propres corps avec des objets tranchants comme : couteaux, machettes, poignards, lances, etc. A cela, s'ajoute la consommation crue des animaux venimeux comme le crapaud, le serpent, etc. Des gestes à hauts risques tels que la montée rapide sur un arbre jusqu'à la cime sans tomber. C'est bien ces cotés pittoresques qui attirent les touristes qui veulent vivre de visu ces événements extraordinaires. En effet, c'est une danse mystique « empruntée » chez les Lama : elle est réservée exclusivement aux hommes²⁴ ; elle se pratique pour renvoyer la mort, notamment les mauvais esprits du village afin de maintenir la sérénité au sein de la société. Le déroulement de cette danse s'effectue selon un processus qui se déroule sous la haute surveillance des hauts dignitaires spirituels. Pour expliquer le processus par lequel cette danse est arrivée dans la préfecture de Doufelgou chez les Massè et plus tard chez les Nawdéba, Djonjo Djiwa²², affirme ce qui suit :

La danse Habre appartient aux Lama. C'est notre aïeul qui a volé cette danse chez les Lama dont nous sommes originaires. Nos ancêtres allaient régulièrement suivre cette danse chez les Lama et ils ont profité pour la voler. Ce sont les gens de Tioutè (un quartier de Yaka) qui sont partis chez les Lama pour voler la danse Habre et la ramener à Yaka. Une fois arrivée à Yaka la marmite symbolisant la puissance (Tchiou) de cette danse serait cachée dans un bosquet à Koura (Tioutè). C'est pour cette raison que chez nous à Yaka, c'est toujours là-bas à Koura qu'est donné le coup d'envoi de la danse Habre.

C'est effectivement grâce à un maraudage que la danse Habre est arrivée dans le Doufelgou et celui qui aurait effectué cette opération a chèrement payé de sa vie. Selon beaucoup de témoignages, l'opération de « vol » n'a pas été facile, comme l'explique Farou N'ngang²³ :

C'était une occasion de démonstration de puissance spirituelle. Les Lama étaient en train de danser leur habre. Lorsque le voleur a commis son acte, il a

²³ Les Kabiyè sont une composante non négligeable des Lama.

²⁴ Comme chez les Lama, les femmes ne dansent pas Habre.

²² DJIWA Djonjo, 72 ans Cultivateur, entretien du 16 mars 2019 à Yaka(Niamtougou).

²³ Farou N'ngang, 66 ans, Cultivateur, entretien du 09/01/2018 à Yaka (Niamtougou).

été détecté, encerclé et décapité par les Lama et sa tête emportée. Aussitôt, le maraudeur aurait ramassé un gros caillou (Adjore) pour mettre à la place de sa tête avec un visage de lion et a continué à danser. Ce qui a provoqué une panique au sein de ses ennemis qui ont fui. Ensuite, il s'est transformé en un oiseau (*Koularou*) pour rentrer chez lui. Arrivé à Yaka, il a atterri à un endroit de la maison et s'est transformé en une pierre²⁴. Cette pierre est devenue sacrée et constitue le sanctuaire des cérémonies pour le clan Tioutè et l'oiseau *Koularou* demeure jusqu'à aujourd'hui le totem de ce clan.

C'est un processus de transfert qui n'a pas été facile ; c'est ce qui explique le fait que le secret du processus de déroulement est jalousement gardé à Yaka par Tioutè. Ainsi pour exécuter la danse Habre, tout un protocole doit être respecté avec des étapes. D'abord, comme évoqué plus haut, le coup d'envoi de cette danse est donné à Koura²⁵ dans le quartier Tioutè. A la veille de la danse, la famille détentrice de cette danse sonne du cor et les initiés se rendent dans la forêt de Koura pour chercher et ramener la marmite mystique *Tchiou*²⁶ dans un bosquet d'où partira la danse. Le lendemain, jour de la danse, les clairvoyants de Tioutè font disparaître mystiquement la marmite afin de tester la capacité des autres quartiers à tenir cette marmite. Ainsi, on invite les hommes puissants des grandes familles pour une dernière cérémonie avant de les convier à retrouver le *Tchiou*²⁷. Le son du cor donne le signal pour la danse qui traverse tous les villages du canton de Yaka-Agbandè, pour se terminer au bord d'une rivière dans laquelle la marmite est jetée. A ce niveau, les danseurs éclaireurs qui tenaient la marmite se lavent avant de rentrer à la maison. Il faut dire qu'avant le bain, les éclaireurs, jettent tous les mauvais esprits dans la rivière. La procession finit ainsi à ce niveau et le rendez-vous est pris pour 3 ans pour la petite danse et 5 ans pour la grande danse. Il est à noter qu'aujourd'hui, la danse Habre est en train de perdre de sa valeur traditionnelle avec l'intrusion des religions importées, telles que le christianisme et l'islam, qui détournent l'attention des populations sur le bien-fondé de cette tradition qui est d'ailleurs déjà infiltrée par la technologie²⁸.

2.2. Louba ou Evala

La communauté massè de Yaka possède un riche patrimoine culturel qui ne demande qu'à être valorisé. Dans ce répertoire immense se trouve le rite *Envala*, ou lutte traditionnelle, à caractère rituel dont l'importance ne cesse d'augmenter dans l'imaginaire des touristes. En réalité, les rites *Evala*, devenus aujourd'hui plus culturels, ne sont pas une nouvelle pratique chez les peuples *massè*. *Evala* est avant tout un rite qui concerne les jeunes garçons de la même classe d'âge. Le rite leur donne l'occasion de se mesurer physiquement afin de grandir socialement ensemble en se respectant. En effet, il s'agit d'un maillon

²⁴ Car il ne pouvait plus demeurer sous la forme humaine.

²⁵ C'est là où est atterri celui qui a dérobé la danse à Lama. C'est actuellement derrière l'hôpital et précisément en face des locaux de la préfecture de Doufelgou.

²⁶ Il s'agit de la marmite contenant tous les mauvais esprits.

²⁷ Marmite mystique contenant toutes les puissances négatives.

²⁸ Avant on ne filmait pas Habre. Aujourd'hui c'est possible.

dans le passage de classe d'âge qui concerne les jeunes de 8 à 20 ans, tout comme chez les Kabiyè.

Aujourd'hui dans la préfecture de Doufelgou, les luttes *Evala* se pratiquent seulement chez les Massè de Yaka et d'Agbandè. Les festivités marquant l'apothéose de ces luttes sont couronnées par la présence des plus hautes autorités sociopolitiques²⁹ du pays. Ce qui rehausse dignement davantage le patrimoine culturel de la communauté massè dans la préfecture de Doufelgou. Tchemi Tchambi³⁰ retrace l'historique de ce rite en ces termes :

Venant d'une certaine zone culturelle, les massè ne sont pas arrivés les mains vides. Ils ont gardé plusieurs pratiques rituelles et culturelles d'origine lama. C'est le cas des luttes *Evala* qui constitue la première étape de l'initiation chez le jeune Massè. Après viennent Assikpa, Kontona et Agoulo. Les festivités des *Evala* se déroulent annuellement à Yaka, Agbandè, Sarakawa, Aloum et Kpessidè. Si à Sarakawa, Alloum et Kpessidè elles se déroulaient depuis longtemps, depuis l'intégration de cette zone dans la préfecture de la Kozah (années 1980), la reprise de la lutte à Yaka et à Agbandè a été effective en 2003 suite à la demande de feu président Eyadema. Cette reprise avait suscité une vague de moqueries et de railleries de la part de leurs voisins nawdéba qui se demandaient si les Yaka sont des Kabiyè ?

En réalité, les peuples massè sont d'origine lama (lama dessi) dont une souche s'appelle aujourd'hui kabiyè³¹. Ainsi, certains traits culturels des Lama, dont la lutte *Envala*, ont été conservés et perpétués ; ce n'est pas un rite nouveau dans le Doufelgou chez les lambda massè. Précisons qu'avant sa restauration en 2003, la lutte qui se pratiquait depuis la nuit des temps dans cette communauté a été suspendue dans les années 1960 pour deux raisons : d'abord pour des raisons d'insécurité politique³² ; ensuite, il a été constaté des pratiques malsaines qui entraînaient des décès³³. En tout état de cause, les luttes *Evala* constituent aujourd'hui l'un des éléments importants du tourisme local et international. Une valorisation plus accrue de ce patrimoine culturelle ferait connaître davantage cette communauté sur le plan international.

Conclusion

En Afrique, le tourisme est un secteur en plein essor à cause des nombreux atouts qu'il présente. Il est donc important que ces atouts soient répertoriés afin de voir dans quelle mesure ils peuvent constituer une source de revenus pour les communautés. Dans cette perspective, les recherches ont permis de découvrir que le patrimoine culturel du Togo en général et de la

²⁹ Cette édition 2023, le président de la République Faure Gnassingbé, le premier Ministre Tomegah Dogbe et la présidente de l'Assemblée Nationale Djigbodi Tsegan y étaient présents.

³⁰ Tchemi Tchambi, 65 ans, journaliste à la retraite. Entretien le 12 septembre 2019 à son domicile à Lomé.

³¹ Le terme kabiyè n'est apparu qu'au XIX^e siècle avec la colonisation européenne.

³² Le temps d'Ablodé ne permettait pas ces airs de loisirs.

³³ Sorcellerie.

préfecture de Doufelgou en particulier est inestimable au regard des lieux sacrés, des rites initiatiques et des danses traditionnelles qui existent. Ces sites naturels et ces traditions constituent des éléments de tourisme assez importants qui reçoivent déjà annuellement de nombreux touristes dont la majorité vient de la diaspora massè. Ce patrimoine culturel immatériel constitue une richesse touristique grâce à ses aspects physique et mythique. Il s'agit de la cascade de Yaka (Tchoutchou), du tribunal spirituel de Yaka (Tilia), de la danse Habre et des rites initiatiques *Evala* qui sont des rites de passage de classes d'âge. Tous ces nombreux sites et pratiques culturelles méritent d'être aménagés pour en faire des atouts touristiques. Ce répertoire une fois constitué, pourrait être accompagné d'un meilleur plan d'organisation en matière de gestion participative de ce patrimoine culturel. Ceci permettra à toute la population de se sentir concernée par ce patrimoine local car jusqu'à présent les lieux sacrés sont gérés chacun par une famille donnée ; seulement cela se fait dans un cadre purement traditionnel. Il s'agit de faire intervenir l'Etat qui pourra offrir son expertise en matière d'organisation de ce patrimoine au profit de toute la communauté. Il pourra procéder à une sensibilisation à l'endroit des communautés religieuses et traditionnelles dont les comportements influencent négativement la préservation de ces atouts touristiques dans la communauté massè.

N°	Nom et Prénoms	Age	Profession	Date et lieu de l'entretien
1	AMAKSIM Kalon	70	Cultivateur	Entretien du 09/01/2018 à Yaka (Niamtougou)
2	ATCHANAKORO Blaise	68	Cultivateur	Entretien du 09/01/2018 à Yaka (Niamtougou)
3	BILAKAWA Apah	63	Cultivateur	Entretien du 16 mars 2019 à Yaka(Niamtougou)
4	BILAKAWA Tchontè	90	Cultivateur	Entretien du 16 mars 2019 à Yaka(Niamtougou)
5	DJIWA Djondo	72	Cultivateur	Entretien du 16 mars 2019 à Yaka(Niamtougou)
6	Farou N'ngang,	66	Cultivateur	Entretien du 09/01/2018 à Yaka (Niamtougou)
7	Kantala Wane	54	Maçon	Entretien du 16/03/2019 à Yaka (Niamtougou)
8	KATINGA Akpeli,	51	Enseignant	Entretien du 16/03/2019 à Yaka (Niamtougou)
9	PAKO Kapare	49	Employé de bureau	Entretien du 12/04/2022 à Yaka (Niamtougou)
10	SOUSSOULE Massitou	63	Ancien Chauffeur	Entretien du 09/01/2022 à Anié
11	TCHEMI-TCHAMBI Kakouwè	65	Journaliste à la retraite	Entretien du 12/09/ 2019 à Lomé

Références bibliographiques

- ATARA T'faraba, 2015, *Le Tourisme au Togo*, 34p. <http://ab-network.jp/upload/2015/11>.
- Boyer Marc, 2005, *Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle. I : La révolution touristique. II : Du tourisme élitiste au tourisme de masse*, Paris, L'harmattan, 327 p. (ISBN 978-2-7475-8432-6,
- DJAFALA A. Robert, 1995 : *Histoire des Nawdéba de Koka et des Lamba de Yaka, des origines à la conquête coloniale allemande*. Mémoire de maitrise en Histoire, Lomé, PUB, 116 p.
- FABRY Nathalie et ZEGHNI Sylvain, 2012, « Tourisme et développement local : une application aux clusters de tourisme », *Mondes en Développement* Vol.40-2012/1-n°157, 14p.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou, 1996 : *Le peuplement du Togo, Etat actuel des connaissances historiques*. Presses de l'UB, Lomé, 179 p.
- GNAMA T. 1992 : *Histoire des Lamba du canton de Kanté : des origines à la fin du mandat*, Mémoire de maîtrise d'histoire UB, Lomé 141 p.
- MANANI Yawouvi 2001 : *La diaspora Kabyè-Losso à l'intérieur du Togo (1884-1960) : une contribution au développement du Togo*. Mémoire de DEA en Histoire, UL, 75p.
- TANAI Aboubacar, LONGA Banabia, 2008 : « L'histoire des Nawdeba : du XVIIIe siècle à la conquête coloniale allemande », Université de Lomé, 22 p.
- TCHAM Badjow Koffi, 1992 : *Les peuples du Nord-Togo*, Lomé, Presses de l'UB, 132 p.
- TCHAM Badjow Koffi, 2022 : *Le pays nawda (Losso) : Terres des hommes, terres des esprits ?* Collection "Patrimoines" n°32, Presses de l'UL, 257p.
- TCHANGAI Bassa Ezzo, 2020, « Le révérend père Raphaël Adjola et l'inculturation en pays Kabiyè : cas de l'initiation des jeunes (*Akpema* et *Kondona*) à l'Eglise Catholique (1965-2011) », In *Longbowu*, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société, N° 009, Vol. 1, Juin 2020 Longbowu pp515-536.
- TogoFirst, 2017, « Le Togo, un pays naturellement touristique », <https://www.togofirst.com/fr/panorama-tourisme/0901-4684-le-togo-un-pays-naturellement-touristique>.

LES ESPACES FÉMININS DANS *LE CHEVALIER AU LION* DE CHRÉTIEN DE TROYES ET DE *AUCASSIN ET NICOLETTE*

Essotorom TCHAO¹,
Université de Kara, Togo
raoul.tchao@gmail.com

Delalom Akpèné AGBESSI², Maître-Assistant, Université de Kara, Togo
Piyabalo NABEDE³, Université de Lomé, Togo

Résumé

Il est question dans cet article de l'étude de la spatialité féminine dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes et *Aucassin et Nicolette*. Nous avons constaté que la construction des espaces féminins dans ces deux œuvres met en exergue le rôle et la place des femmes dans la société médiévale. Ainsi, dans le corpus d'étude, nous avons deux catégories d'espaces : les espaces carcéraux et des espaces de pouvoir. Les espaces carcéraux sont des espaces où la femme est confinée, elle n'a ni la liberté d'expression ni de mouvement et joue le rôle servile que la société lui impose. Et les espaces de pouvoir sont des espaces où la femme, généralement après le décès de son mari ou même en sa présence, jouit d'une liberté relative en tant que maîtresse de l'espace pour créer un environnement plus paisible, plus vivable que l'espace dominé par les hommes. Dans *Aucassin et Nicolette*, le récit suit la progression du personnage principal qui va de l'espace oppressif et carcéral à l'espace de liberté et d'épanouissement alors que dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, le mouvement du personnage principal Yvain a une influence sur la libération des femmes de leur prison dont elles sont conscientes ou inconscientes.

Mots-clés : construction, l'espace, la femme, spatialité féminine, inversion des rôles.

FEMININE SPACES IN *LE CHEVALIER AU LION* BY CHRÉTIEN DE TROYES AND *AUCASSIN ET NICOLETTE*

Abstract

This paper discusses the study of feminine spatiality in *Le Chevalier au lion* by Chrétien de Troyes and *Aucassin et Nicolette*. We noted that the construction of feminine spaces in these two works highlights the role and place of women in medieval society. Thus, in the study corpus, we have two

¹ Maître-Assistant, Université de Kara, (Togo), Tél : +228 90241084,
E-mail : raoul.tchao@gmail.com

² Maître-Assistant, Université de Kara(Togo), Tél : 91115428,
e-mail : delalom.agbessi@gmail.com

³ Maître-Assistant, Université de Lomé (Togo), Tél : 90088841, E-mail : claudenabede@yahoo.fr

categories of spaces: prison spaces and spaces of power. Prison spaces are spaces where women are confined, they have neither freedom of expression nor movement and play the servile role that society imposes on them. And spaces of power are spaces where the woman, generally after the death of her husband or even in his presence, enjoys relative freedom as mistress of the space to create a more peaceful, more livable environment than the space dominated by men. In *Aucassin et Nicolette*, the story follows a progression of the main character which goes from the oppressive and carceral space to the space of freedom and fulfillment while in the Knight of *Le Chevalier au lion* by Chrétien de Troyes, the movement of the main character Yvain has an influence on the release of women from their prison of which they are conscious or unconscious.

Key-words: construction, space, women, female spatiality, role reversal.

Introduction

La plupart des chefs-d'œuvre du Moyen Âge ont souvent leur univers diégétique à connotation masculine mettant en scène des chevaliers avec des attributs belliqueux et surtout des codes de comportement virils sans détours. Toutefois, certains auteurs ont subtilement intégré des espaces féminins au sein de leurs récits, offrant à cet effet un contrepoint aux traditionnelles structures foncièrement masculines. Dans cet article, la curiosité nous a amené à nous intéresser à la construction des espaces féminins dans deux œuvres majeures de la littérature médiévale : *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes et *Aucassin et Nicolette*. Dans le premier ouvrage, Troyes met en scène la figure de Guenièvre, épouse d'Arthur, roi de Bretagne. Au sein de la cour du roi, la reine Guenièvre représente la splendeur et surtout la grâce féminine, ayant un rôle majeur dans l'intrigue en séduisant le roi et ce dernier se retire des affaires de la cour. Son espace est celui de la cour où elle incarne la féminité idéale et la tension amoureuse. *Aucassin et Nicolette*, œuvre anonyme du XIII^e siècle, raconte l'histoire d'un jeune chevalier dont l'âge est situé entre treize et quinze ans épris de la jeune et belle Sarrasine Nicolette, esclave de son état. Dans ce récit, l'espace féminin est celui de la liberté et de la capacité à transcender les barrières sociales. Nicolette représente donc le symbole de la résistance aux normes et aux différentes conventions, incarnant par ricochet une forme de féminité rebelle et indépendante. La minutieuse lecture et l'exploration de ces deux ouvrages, ont permis de constater la subtile manière dont les deux œuvres médiévales ont su créer des espaces féminins riches et complexes, offrant une vision nuancée de la place des femmes dans la société chevaleresque. Ainsi, les interrogations ci-dessus nous amènerons à bien traiter les questions inhérentes à la spatialité féminine dans les deux œuvres : comment les espaces féminins sont-ils décrits et définis dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes et dans *Aucassin et Nicolette* ? Les questions secondaires issues de la problématique principale se présentent comme suit :

Quelles sont les interactions entre les personnages féminins et l'environnement dans ces ouvrages ?

Comment ces espaces féminins contribuent-ils à la construction de la narration et au développement des personnages ?

Quelles sont les implications sociales et culturelles de ces représentations des femmes et de leurs espaces dans la société médiévale ?

La réponse à ces questions fera l'objet des résultats de notre recherche. Ces résultats seront les moyens idoines d'apporter de précises réponses et favoriseront un éclaircissement sur la question de la construction de l'espace féminin dans les deux ouvrages médiévaux.

À l'aune de ce questionnement, la nécessité nous amène à l'émission des hypothèses suivantes :

Les espaces d'ordre féminins dans ces œuvres sont représentés comme des lieux de protection et refuges pour les protagonistes féminins, mettant en lumière leur rôle social et symbolique.

L'environnement féminin tel que décrit dans le corpus pourrait refléter les aspirations de la femme dans la société médiévale

Les espaces féminins pourraient servir de cadre symbolique pour exprimer les émotions et les désirs des personnages féminins.

Après cette phase des hypothèses, il est impérieux dans cette étude de nous fixer quelques objectifs de recherche dans l'optique d'atteindre les résultats. D'abord, il s'agit dans ce travail de recherche à analyser la manière dont les espaces féminins sont représentés dans les deux ouvrages médiévaux et quelles sont les relations entre les femmes et leur environnement dans ces récits. Ensuite, il est fondamental d'examiner comment les femmes sont caractérisées et quel rôle elles jouent dans la construction des espaces qu'elles habitent. Ceci balisera la voie à décrypter les différentes représentations de la femme dans la littérature médiévale en mettant de la lumière sur les stéréotypes de genre qui peuvent être présents. Par ailleurs, ce sujet sur l'espace va permettre d'étudier la façon dont les femmes interagissent sur leur environnement et les autres personnages masculins ou féminins en mettant en évidence les dynamiques de pouvoir et les relations de genre présentes dans le corpus d'étude. Enfin, nous analyserons la construction des espaces foncièrement féminins dans les deux textes pour mieux appréhender la manière dont les deux œuvres médiévales ont représenté les femmes et comment ces représentations influencent la vision de la féminité et de la société médiévale.

Notre sujet de recherche, à titre de résultats vise principalement et en primo l'inclusion d'une meilleure compréhension de la manière dont la gent féminine est caractérisée et positionnée dans les récits médiévaux, et comment cela est un reflet des normes et attitudes de l'époque médiévale envers le genre féminin. Secundo, notre recherche s'appesantit sur une rigoureuse analyse des

espaces symboliques alloués aux femmes dans les textes, et de leur signification pour la construction de l'identité féminine. Tertio, une réflexion sur le rôle des femmes dans la littérature médiévale et sur la manière dont leur représentation peut offrir des perspectives sur des questions de pouvoir, de désir et de genre à cette époque reste sine qua non pour nous comme résultat attendu. Bref, ce sujet de recherche permettrait d'approfondir notre compréhension de la représentation des femmes dans la littérature médiévale, en mettant en lumière les procédés narratifs et symboliques usités pour construire les espaces à connotation féminine dans les deux récits médiévaux.

1. Approche théorique

Pour les besoins de résultats, la présente étude s'appuie sur la théorie du genre et de l'espace de la géographe anglaise Doreen Massey, qui dans son ouvrage *Space, Place, and Gender* publié en 1994, évoque la corrélation espace-genre. En effet, la théorie du genre et de l'espace a pour vocation d'étudier les interactions entre moult constructions sociétales du genre (masculin/féminin) et l'espace dit physique ou du moins symbolique dans lequel ces différentes constructions s'expriment fondamentalement. Aussi, est-il nécessaire de souligner que cette approche théorique voudrait faire l'examen de la manière dont les individus se rapportent à l'espace ; comment la spatialité se rapporte au genre. Il importe de retenir que la géographe anglaise explore comment les rapports de genre sont foncièrement imbriqués dans l'espace et comment les réseaux de pouvoir, d'identités et de significations se manifestent dans les cadres spatiaux spécifiques. Elle met en exergue la diversité, la complexité des expériences des individus en fonction de leur position sociale, du genre et de l'appartenance culturelle, et comment ces expériences vécues se reflètent et sont façonnées par les espaces qu'ils occupent. Etant donné que la théorie de Massey met en avant les interactions entre la question de l'identité, du genre et notamment de l'espace physique, elle s'adapte mieux à notre sujet d'étude. Dans le cadre de la littérature médiévale et en prenant en considération les corpus *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes et *Aucassin et Nicolette*, la théorie susmentionnée nous permettra d'examiner comment les personnages féminins sont représentés, à la fois dans leur relation à la spatialité physique de l'intrigue et dans leur rôle socio-culturel.

2. Sémantique de l'espace

2.1. Définition de l'espace

Les considérations définitoires du mot « *espace* » restent rébarbatives. Le dictionnaire *le Petit Robert* de la langue française définit l'espace comme suit : « L'espace est un lieu plus ou moins délimité, mais aussi une surface ou un volume déterminé ou encore l'étendue des aires de l'atmosphère ». Il n'est pas moins important de rappeler l'étymologie du mot espace qui émane du latin *spatium*, qui, de façon littérale, connote « champ de course, étendue, durée ».

Actuellement, le mot espace est assez usité tant dans le domaine de la géographie ainsi qu'aux autres domaines tels que les sciences sociales, toutefois sans définition exacte. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre cette motivation de Jacques Lévy et Marques Lussault (2003, p.325) :

C'est un concept ardu, difficile à cerner en tout cas. Peut-être est-ce cette difficulté qui explique le silence des géographes devant ce mot-mana, leur promptitude à sursoir au travail d'approfondissement théorique de sa signification, le choix fait de s'en tenir à la quiétude rassurante de l'idée que l'expression « espace géographique » désigne un ensemble cognitif stable, s'imposant à tous.

Ce travail de recherche ne se repose pas uniquement sur les définitions générales de l'espace. Il est utile d'orienter notre réflexion dans le champ littéraire.

2. 2. L'espace à connotation littéraire

L'espace dans le contexte littéraire épouse de nouvelles connotations. Il se conçoit à cet effet comme l'aire abstraite dans laquelle se déroulent les différents événements. Une étroite relation s'établit entre le texte littéraire avec le monde pour déboucher sur des espaces adaptables aux faits littéraires. Nombre de critiques accordent une valeur significative à l'espace qui devient par ricochet « l'espace littéraire ». Xavier Garnier et Pierre Zoberman (2006, p.6) pensent que l'expression espace littéraire elle-même est commode. Elle est largement utilisée dans la critique contemporaine sans qu'il soit, semble-t-il, besoin de le préciser. Les métaphores spatiales haussent depuis longtemps les discours sur la rhétorique.

Le texte littéraire noue avec le monde réel voire vécu et génère l'espace dit littéraire. À cet effet, trois types d'espaces restent inhérents aux œuvres littéraires. Lesquels espaces sont d'ordre littéraire, textuel et référentiel. L'espace littéraire est un canal par excellence où la littérature prend vie. Pour X. Garnier (2006, p.17) : « L'espace littéraire serait la condition de la littérature, il lui permettrait d'émerger de tel ou tel texte et de trouver un lieu. ».

3. Spatialité féminine dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes et dans *Aucassin et Nicolette*.

3.1. *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes : un espace féminin clos

Et surtout prenez soin de vous. Chrétien de Troyes, poète et romancier du XII^e siècle, est connu pour ses romans à caractère courtois mettant en scène des chevaliers avec de notoires bravoures et des récits sentimentaux très passionnés. Dans *Le Chevalier au lion*, l'une des plus célèbres, l'auteur décrit avec qualité et finesse les espaces d'ordre féminin qui jouent un rôle crucial dans l'intrigue du récit.

3.1.1. Le château de Laudine

Laudine, personnage féminin de *Le Chevalier au lion*, est l'épouse du défunt Esclados le Roux. Après la mort de ce dernier, elle devient maîtresse absolue du château de son mari défunt. Troyes décrit ce château avec assez de délicatesse. Un château disposant d'une fontaine magique, créant une atmosphère enchanteresse voire fantasmagorique dont les chevaliers assurent la garde. L'espace du château de Laudine se caractérise par un sincère raffinement et sa grâce, reflétant à cet effet la noblesse et surtout de la beauté hors pair de la reine. La demeure de la veuve d'Esclados le Roux est un véritable tour (C. de Troyes, 1994, p. 246) :

Et la dame fu en la tour
De son chastel montee en haut.
« Quant à la dame, elle était montée tout en haut de la tour de son château ».

En outre, le château de la veuve Laudine se présente comme un espace à dimension carcérale car c'est dans ce château que le personnage Yvain s'est fait prisonnier et n'aura la vie sauve que grâce à Lunette, servante de la cour (C.Troyes, 1994, p.108) :

Li chevaliers qui s'en fuioit
Par chele porte s'en fui,
Et le porte après lui chay.
Ainsi fu mesire Yvains prins.
« Le chevalier qui fuyait se déroba par cette autre porte, et la porte tomba derrière lui. Ainsi monseigneur Yvain se trouva pris. ».

Même si après la mort accidentelle de son mari, elle devient automatiquement la responsable des lieux, ce château a des relents de prison dans la mesure où elle est toujours enfermée peut-être pour faire le deuil de son mari ou par habitude de s'enfermer comme c'est l'habitude de la femme au Moyen Âge : rester au foyer. Cette idée de prison se révèle plus clairement avec Yvain qui sera pendant un temps prisonnier dans ce château.

3.1.2. La prison de Lunette

si m'est tele saison donnee
Que demain serai chaiens prinse
Et livree a mortel juise.
« Moi par contre, je suis maintenant emprisonnée et on m'a accordé un délai qui fait qu'on me saisira ici demain et qu'on me livrera au dernier supplice ».

Nous pouvons remarquer que le château de Laudine est un espace féminin dont le motif de la prison est très présent. D'une part, Laudine vit claustre dans cet espace comme une prison puisque cet espace n'est pas ouvert à l'étranger. D'ailleurs, le seul étranger qui

pourra y entrer est Yvain qui se présenter d’abord comme un prisonnier et avec l’habileté de Lunette, Yvain parvient à conquérir le cœur de Laudine et devient le nouveau mari de la veuve. Nous constaterons que ce mariage se présentera comme une forme de prison puisque le jour qu’Yvain sortira de ce château, elle va lui imposer un délai retour. N’est-ce pas une autre forme de prison ? sans prendre en compte les quelques jours de prison, nous pouvons affirmer que cet espace est une véritable prison.

3.1.3. Le château de la Pire Aventure

Dans la trame du récit, Troyes représente le château de la pire aventure comme un espace pernecieux où les châtelains qui y habitent disposent d’une liberté hypothétique. Les vaillants chevaliers aussi sont mis en garde de pénétrer dans ledit château car depuis longtemps, un étranger qui y rentre n’en ressort pas. C’est donc un espace hostile et oppressant où la logique et la raison semblent vaciller car les gardes de cet espace sont maléfiques. En voici une illustration des menaces contre Yvain lorsque ce dernier pénétrait dans ce château hostile (C.Troyes, 1994,370) :

Et li portiers a lui l’apele,
Si li dist : « venés tost, vénés !
En tel lieu estes assenés
Ou vous serés retenus.
Et mal y soiez vous venus ! »

« Le portier l’interpelle et lui dit : « Venez vite, venez ! Vous êtes parvenu à un endroit où vous serez bien retenu. Et soyez-y venu pour votre malheur ! ».

À la lumière de cette illustration, l’espace du château de la Pire Aventure charrie des dangers et des difficultés que les chevaliers comme Yvain doivent affronter pour parvenir à leur quête.

Le château de la Pire Aventure est caractéristique d’un espace féminin. Cela se justifie par la présence de trois cents demoiselles prisonnières exerçants plusieurs métiers mais vivent dans une précarité extrême dans ce château. (C.Troyes, 1994, p.37-372) :

Et Mesire Yvains sans response
Par devant li s’en passe et troeve
Une grant sale haute et noeve ;
S’avoit devant un prael clos
De pex de chaisne agus et gros.
Et par entre les peus laiens
Voit puchelles jusqu’ a trois cens
Qui dyverses oevres faisoient.
De fil d’or et de soie ouvroient
Chascune au mix qu’ele savoit.
Mais tel poverté y avoit
Que deliees et deschaintes

En y ot de poverté maintes ;
Et les mameles et les keutes
Paroient par leur cotes routes,
Et les chemises as cols sales.
Les cols grellles et les vis pales
De fain et de mesaise avoient.

« Et monseigneur Yvain, sans répondre, passe devant lui et trouve une grande salle haute et neuve ; devant, il y avait un préau entouré de gros pieux pointus faits de chêne. Et à l'intérieur de cet enclos, à travers l'intervalle qui sépare les pieux, il voit jusqu'à trois cents jeunes filles qui faisaient divers ouvrages. Elles tissaient avec des fils d'or et de soie, chacune du mieux qu'elle pouvait. Mais il y régnait une telle pauvreté qu'il y en avait plusieurs qui avaient la tête nue et qui manquaient de ceinture à cause de cette misère. De plus, leurs seins et leurs coudes paraissaient à travers leurs tuniques déchirés, ainsi que leurs chemises souillées à l'encolure. Elles avaient le cou maigre et le visage à cause de la faim et de la misère. ».

Comme nous pouvons le constater, ce château gigantesque ne renferme que la face cachée d'une civilisation ou la misère et la pauvreté sont monnaie courante. On y voit trois cents filles confinées dans une prison ayant l'apparence d'un château ou elles végètent dans la misère la plus extrême. Cette séquence est un aspect de la vie de femmes dans les châteaux médiévaux. Nous pouvons affirmer que le château représente pour la femme du Moyen Âge un univers carcéral quelle que soit sa classe sociale. Le récit ne nous donne pas des informations sur l'origine de ces filles dans le château de la Pire Aventure, mais ce que nous pouvons imaginer est que la vie de la femme au Moyen Âge n'a jamais été facile qu'elle soit reine ou simple servante.

3.1.4. Le château de la dame de Noroison

Dans *Le Chevalier au lion*, Chrétien de Troyes représente le château de la dame de Noroison comme un lieu de thérapie. C'est de ce château que sont parties les deux demoiselles pour venir à la rescousse d'Yvain et ont pu le guérir de la démence grâce à un onguent magique. (C. Troyes, 1994, p.242) :

Ensamble ont lor voie tenue
Tant c'au chastel en sont venu,
Si a la dame retenu
Mesire Yvains liement.

« Ils ont fait route ensemble jusqu'au moment où ils sont arrivés au château. La dame a accueilli monseigneur Yvain avec beaucoup de joie ».

Le château de la dame de Noroison est un espace féminin qui se caractérise la présence d'une dame et de ses demoiselles qui ont une mission

salvatrice et un pouvoir magique de soigner les personnes. Ainsi, le chevalier avait bénéficié de ces soins. Ici, le château se présente comme un centre de recherche où la femme se met au service de la population.

3.1.5. La reine et la cour du roi Arthur

Le récit de *Le chevalier au lion* s'ouvre sur la cour du roi et lors d'un festin. Calogrenant y raconte ses aventures aux autres membres de la cour en présence de la reine Guenièvre disposant d'un pouvoir à l'image de celui de son époux Arthur. La reine occupe une place centrale dans l'espace de la cour du roi Arthur, en tant que figure de vertu, de beauté et surtout d'influence. Elle représente un idéal de noblesse pour les autres membres de la cour. Cette présence de la reine dans cette cour et de son pouvoir nous autorise à attribuer une coloration féminine à cet espace. (C. Troyes, 1994, p.52-53) :

Que lor sen conte contoit
Et la royne l'escutoit,
Si s'est de les le roi levee
Et vint sour aus si a emblee
Q'ainz que nus le peust veoir,
Se fu laissie entr'eux queoir ;

« Pendant qu'il racontait son histoire, voici que la reine l'écoutait ; elle s'est levée d'à côté du roi et elle survint furtivement que, avant que quiconque ait pu s'en apercevoir, elle s'était glissée parmi eux ».

Même si globalement, la femme était reléguée au second plan dans la société, la reine n'est pas comme une femme ordinaire. L'exemple de Guenièvre montre la place qu'occupait la reine parmi les courtisans. Elle sait l'influencer et jouer le rôle qui est sien.

3.2. L'espace féminin dans *Aucassin et Nicolette*

La lecture de cette chantefable, notamment sous l'angle de la construction de l'espace, a permis de constater que les espaces portant le sceau féminin sont construits à travers les activités exercées par des femmes en particulier la figure de Nicolette. Sa personnalité est régulièrement associée à des lieux naturels tels que l'espace de la forêt et de la mer où elle trouve refuge dans l'optique d'échapper aux contraintes imposées par la société. Ces différents espaces permettent à Nicolette de se soustraire des normes sociales oppressives pour la femme en général et pour elle-même afin de vivre librement. Ces espaces contrastent avec les lieux d'ordre masculin qui sont des châteaux et des zones belliqueuses. À l'aune de la théorie du genre et de l'espace prônée par la géographe anglaise D. Massey, *Aucassin et Nicolette* met en lumière les capacités de la gent féminine à s'appropriier les espaces et aussi à s'affirmer dans un monde foncièrement masculinisé.

3.2.1. La chambre voûtée

Le comte Garin de Beaucaire, père d'Aucassin ayant constaté l'inévitable union entre son fils et l'esclave Nicolette, instruit son vassal d'envoyer très loin cette esclave Nicolette de peur de ternir l'image de cette famille noble si elle venait à faire partie de cette famille par lien de mariage. Pour isoler sa filleule, le vicomte la met en prison dans une chambre voûtée. Elle fera donc l'expérience de l'univers carcéral :

Nicole est en prison mise
En une canbre vaultie
[...]
« Ai mi ! lasse moi, caitive !
por coi sui en prison misse ?
Aucassins, damoisiaux sire,
ja sui jou li vostre amie
et vos ne me haés mie !
Por vos sui en prison misse
en ceste canbre vaultie
u je trai molt male vie. (*Aucassin et Nicolette*, 1999, 44).

« Nicolette est mise en prison, dans une chambre voûtée. [...] Pauvre de moi, malheureuse prisonnière ! Pourquoi suis-je en prison ? Aucassin, jeune seigneur, je suis votre amie et vous ne me haïssez pas. C'est à cause de vous que je suis enfermée dans cette chambre voûtée où je mène une vie misérable ».

L'espace de la chambre voûtée prend l'image d'un espace de confinement et d'oppression pour le personnage féminin. Ce lieu d'emprisonnement se caractérise par la misère et limite par ricochet la liberté de Nicolette. C'est une séparation physique qui a pour objectif de la séparer émotionnellement et sentimentalement de celui qu'elle aime. Elle a l'obligation d'y rester enfermée, ce qui confirme son statut de femme soumise et surtout dépendante des hommes. La preuve, dans cette maison carcérale, elle se trouve isolée du monde extérieur, privée de liberté et incapable d'agir. Cette prison de l'éloigner de son amant, renforce leur amour. C'est une preuve que l'amour triomphe des barrières artificielles que les hommes y dressent.

3.2.2. La ville de Carthagène

La ville de Carthagène dans *Aucassin et Nicolette* est représentée par le truchement du personnage Nicolette qui est originaire de cette ville. Le beau portrait de Nicolette lui donne l'attribut carthagénois évoquant une image exotique. L'espace de la Carthagène est donc associé à la splendeur de Nicolette.

Dans le récit, Nicolette est aussi représentée comme une jeune fille d'une beauté exceptionnelle. Sa liaison avec Aucassin, un jeune issu de la noblesse, met en valeur la rencontre entre l'Orient et l'Occident, symbole d'un amour

prohibé. Le passage suivant est une parfaite illustration de la beauté et de l'origine de Nicolette :

Nicolette est coïte et gaie.

Jetée fu Cartage,

Acatee fu d'un Saïgne (*Aucassin et Nicolette*, 1999, p. 38)

Et

Sire, fait ele, je sui fille au roi de Cartage et fui preée petis enfes,
bien a quise ans (*Aucassin et Nicolette*, 1999, p.149).

« Nicolette est gracieuse et gaie ! Mais elle a été chassée de Carthagène »

Et

« Seigneur dit-elle, je suis la fille du roi de Carthagène et j'ai été enlevée quand j'étais jeune, il y a bien quinze ans. »

Carthagène est une belle ville méditerranéenne habitée au Moyen Âge par les Sarrasins. Elle se prête au tourisme en raison de son ouverture sur la mer méditerranéenne, son bon climat qu'on qualifie même de climat méditerranéen et son relief attrayant sont des éléments qui rendent ce royaume attrayant. Nous voyons que Nicolette qui originaire de ce royaume partage ces mêmes attributs de beauté et de plénitude. Il y a un lien entre le lieu et les personnages qui y vivent. Nous voyons que notre environnement d'origine à une grande influence sur notre personnalité. Le personnage féminin Nicolette est le reflet du royaume de Carthagène. C'est le symbole de la beauté.

Le bord de la mer de la ville de Carthagène peut être qualifié d'espace féminin car c'est en ce lieu que Nicolette, le principal protagoniste féminin du récit, trouve refuge et abri. C'est également à travers cet espace maritime qu'elle voyage et retrouve Aucassin, son amant à Beaucaire :

La fu bien trois jors u quatre. Ele se porpensa par quel engien ele porroit Aucassin querre. Ele quist une viele, s'aprist a vielier, tant c'on le vout marier un jor a un roi rice paien. Et ele s'enbla la nuit, si vint au port de mer, si se herbega ciés une povre fenme sor le rivage ; si prist une herbe, si en oïnst son chief et son visage, si qu'ele fu tote noire et tainte. Et ele fist faire cote et mantel et chemise et braies, si s'atorna a guise de jogleor, si prist se viele, si vint a un marounier, se fist tant vers lui qu'il le mist en se nef. Il drecierent lor voile, si nagierent tant par haute mer qu'il ariverent en le terre de Provence. Et Nicolette issi fors, si prist se viele, si ala vielant par le pais tant qu'ele vint au castel de Biaucaire la u Aucassins estoit. (*Aucassin et Nicolette*, 1999, p.148-150).

« Elle resta bien trois ou quatre jours et se demanda comment elle pourrait retrouver Aucassin. Elle cherche une vieille et apprit à en jouer. Mais le jour arriva où on voulut la marier à un puissant roi païen. Elle s'esquiva, la nuit, et se rendit au port. Elle prit un logement chez une pauvre femme au bord de la mer. Elle trouva une certaine herbe, s'en enduisit la tête et le visage qui devint tout noir. Elle se fit faire une tunique, un manteau, une chemise, des

braies et se déguisa en jongleur. Elle prit sa vielle, alla trouver un marin et lui demanda de l'emmener sur son bateau. Ils se mirent la voile et naviguèrent en haute mer jusqu'à ce qu'ils abordent en Provence. Nicolette descendit, prit sa vielle et alla dans le pays en jouant ; elle arriva enfin au château de Beaucaire où était Aucassin ».

À la lumière de cette illustration, l'espace du port de Carthagène représente fondamentalement un lieu féminin car Nicolette s'est logée chez une pauvre dame et a pu trouver un sauveur qui l'a emmenée en Provence. Et de Provence, elle rejoint son amant.

Cet espace renferme également des herbes vertueuses, notamment l'herbe qui permet à Nicolette de se déguiser afin de s'échapper du mariage forcé auquel on la préparait : « si prist une herbe, si en oinst son cief et son visage, si qu'ele fu tote noire et tainte » (*Aucassin et Nicolette*, 1999, p.148) et cette nature si vertueuse lui offre une autre herbe qui lui restaure sa beauté :

Si prist une herbe qui avoit non esclaire, si s'en oinst, si fu aussi bele quele avoit onques esté a nul jor. » (*Aucassin et Nicolette*, 1999, p.158).

« Nicolette prend une certaine herbe qu'on appelle « éclair », s'en frotte le visage et redevient plus belle que jamais. »

La parfaite connaissance de la nature et de l'espace méditerranéen est un atout important pour Nicolette qui peut se jouer de ses antagonistes. Alors, on peut affirmer que cet espace féminin est un espace de transit à la recherche de son vrai amour mais aussi un espace renfermant des herbes vertueuses à l'usage du principal protagoniste féminin.

3.2.3. Un étrange renversement des rôles au château de Torelore

À Torelore, l'ordre social est bouleversé. Ce sont les femmes qui vont pour les batailles pendant que les hommes s'occupent des nouveau-nés. C'est l'exemple de la reine de Torelore qui est sur le champ de bataille pendant que le roi reste à la maison. Aucassin y a trouvé dans ce pays le renversement des normes sociétales. Il va donc chercher à aller sur le champ de bataille à la rescousse de la reine. Nicolette devait l'attendre dans les appartements de la reine. Lequel appartement est qualifié d'espace féminin puisque la reine et Nicolette y sont domiciliées :

Nicolette remest es cambres la roine (*Aucassin et Nicolette*, p.132).

« Nicolette reste dans les appartements de la reine ».

Cet espace se présente comme un espace bizarre qui déjoue toutes les attentes du monde réel. C'est un espace imaginaire singulier où l'homme joue le rôle de la femme et la femme le rôle de l'homme.

3.2.4. Le château du vicomte

À Carthagène, Nicolette retrouve sa marraine, la vicomtesse. Le parrain, le vicomte entretemps meurt et la vicomtesse devient la maîtresse du château. En ce lieu, elle trouve amour et protection de son hôte. Elle a eu droit à tous les soins :

Nicolette se part de lui, si traist en le vile a le maison le viscomtesse, car li visquens ses parrins estoit mors. Ele se herbega la, si parla a li tant qu'ele li gehi son affaire et que le viscomtesse le recounut et seut bien que c'estoit Nicolette et qu'ele l'avoit norrie ; si le fist laver et baignier et sejourner uit tous plains. Si prist une herbe qui avoit non esclaire, si s'en oinst, si fu aussi bele quelea voit onques esté a nul jor. Se se vesti de rices dras de soie, dont la dame avoit assés, si s'assist en le canbre sor une cueute pointe de drap de soie, si apela la dame et li dist qu'ele alast por Aucassin son. (*Aucassin et Nicolette*, 1999, p.158).

« Nicolette le quitte et se rend à la ville, chez la vicomtesse, car le vicomte son parrain était mort. Elle se loge là et finit par lui raconter son histoire de sorte que la vicomtesse reconnaît tout de suite la petite Nicolette qu'elle avait élevée ; elle la fait laver et baigner et la garde chez elle pendant huit jour. Nicolette prend une certaine herbe qu'on appelle « éclair », s'en frotte le visage et redevient plus belle que jamais. La dame lui donne de magnifiques vêtements de soie qu'elle possédait en grand nombre. Nicolette s'assied dans la plus belle pièce de la maison, sur un grand coussin de soie ; elle appelle la dame et lui demande d'aller chercher son ami Aucassin ».

L'analyse de l'illustration susmentionnée montre que la résidence de la vicomtesse est un véritable espace féminin en ce sens que dans cet espace, les femmes sont mises en valeur et honorées. La vicomtesse qui était totalement invisible et imperceptible devient la maîtresse du château de son mari et met en valeur Nicolette à travers toute l'attention qu'elle lui a réservé. Il importe aussi de rappeler que le château de la vicomtesse demeure un lieu de rencontre entre les deux protagonistes de l'œuvre : Aucassin retrouve son amie. Il fallut que ce château devienne un espace féminin afin qu'il soit vivable pour Nicolette.

Conclusion

L'étude des espaces féminins dans *Le Chevalier au lion* et dans *Aucassin et Nicolette* révèle les différentes relations de genre à l'ère médiévale. Dans ces textes, les femmes sont souvent assujetties dans des espaces restreints et sont contraintes par des normes sociétales. Nonobstant ces contraintes sociales, elles parviennent à affirmer leur autonomie. La figure de Nicolette en est un bel exemple. Ces espaces sont donc le reflet des rapports de pouvoir et surtout des normes sociales régissant la vie des femmes ; toutefois, ils sont aussi des lieux de résistance et d'affirmation de soi. En étudiant les différents espaces de notre

corpus sous la couverture de la théorie du genre et de l'espace de Doreen Massey, notre article va permettre une meilleure compréhension des constructions spatiales à vocation féminine dans les œuvres médiévaux. Notre étude, à la lumière de cette théorie, balise aussi la voie à mieux cerner la manière propre dont la gent féminine a pu se réappropriier l'espace et trouver à cet effet des moyens nécessaires pour leur émancipation dans un environnement patriarcal.

Références bibliographiques

- Aucassin et Nicolette, 1999, éditions Gallimard, traduit par Philippe Walter.
- BEZZOLA Alessandro, 1976, « L'écriture féminine dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes », *Revue des langues romanes*, vol.82, n°2, pp.257-270.
- ROUGEMONT Denis de, 1996, *L'Amour et l'Occident*, Paris, Union générale d'éditions.
- DE TROYES Chrétien, 1994, *Le Chevalier au lion*, Paris, Librairie Générale Française.
- DUBOST Jean-Paul, 2001, « La place des femmes dans *Le chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 44, n°173, pp.55-68.
- GAUTIER-WALTER André, 1966, *La chevalerie et les aspects secrets de l'histoire, hier, aujourd'hui et demain*, Paris, Table Ronde.
- Haidu Peter, 1989, « Le royaume des fées : femmes et chevaliers dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, vol.41, pp.161-175.
- MASSEY Doreen, 1994, *Space, Place and Gender*, Minneapolis, MN, University of Minnesota Press.
- WITTIG Monique, 1969, *Les guérillères*, éditions de Minuit.
- ZINK Michel, 1990, *Introduction à la littérature française du Moyen Age*, Presses Universitaires de Nancy.
- ZOBERMAN Pierre et GARNIER Xavier, (Sous la direction de), 2006, *Qu'est-ce qu'un espace littéraire*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Valenciennes, collection « l'imaginaire du texte ». <http://books.openedition.org/puv/377>.
- ZUMTHOR Paul, 1972, *Essai de poétique médiévale*, édition du Seuil.

OPTIMISATION DES CONDITIONS D'ÉMISSION ET DE RÉCEPTION DES SIGNAUX DE LA RADIODIFFUSION GUINÉENNE

M'mahawa BANGOURA¹

Institut Polytechnique de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry,
Guinée

bangouramahawa85@gmail.com

Alsény BANGOURA², l'Institut Polytechnique de l'Université Gamal Abdel
Nasser de Conakry, Guinée

Mamadou Sanoussi CAMARA³, Institut Polytechnique de l'Université
Gamal Abdel Nasser de Conakry, Guinée

Résumé

De nos jours, le progrès de la science est dans une large mesure dominé par le développement des innovations des nouvelles technologies des télécommunications de l'information et de la communication (NTIC).

Le programme de modernisation des équipements de la Radiotélévision Guinéenne et la méthode de couverture nationale en signaux TV et Radio, sont les points clés à résoudre pour la migration au tout-numérique en Guinée.

Les enjeux techniques sont liés à la vétusté des équipements existants et à l'utilisation des sites de diffusion bas pour servir les téléspectateurs et auditeurs. Or, la portée d'une émission dépend essentiellement de l'altitude de l'antenne et du relief du terrain. C'est pourquoi, une présentation de l'état des lieux de la Radiodiffusion Télévision Guinéenne pour le passage au tout-numérique est nécessaire. Le sujet abordé est un processus complexe, nécessitant la mise en place de stratégies techniques, économiques, législatives sociales, adaptées à la réalité guinéenne.

L'optimisation des conditions d'émission et de réception des signaux de la radiotélévision guinéenne, fait recourt à une infrastructure technique regroupant des voies de transmission et de réception.

Par ailleurs, pour la réception des signaux de télévision numérique à Conakry, sans passer par un Opérateur de distribution, le téléspectateur doit avoir, soit un adaptateur de Télévision numérique intégré dans le récepteur ou une antenne **UHF** connectée à un adaptateur relié au récepteur.

¹ Enseignante chercheuse à l'Institut Polytechnique de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Téléphone : 623 86 64 02, Email : bangouramahawa85@gmail.com

² Ex. Directeur Technique de la RTG Koloma, Enseignant chercheur Contractuel à l'Institut Polytechnique de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

³ Enseignant chercheur Contractuel à l'Institut Polytechnique de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

Pour optimiser la couverture géographique de la République de Guinée, tout en couvrant toutes les zones difficilement accessibles avec peu d'émetteurs, on place les multiplexes sur les sites élevés du territoire, qui sont : Kakoulima (1115 m à Coyah) et Gangan (1117 m à Kindia) pour la Guinée Maritime ; Diaguissa (1425 m à Dalaba) et Limboko (1250 m à Labé) pour la Moyenne Guinée ; le Mont Douabou(1110 m à Dabola) et Dabadou (950 m à Kankan) pour la Haute Guinée ; Béro (1200 m à N'Zérékoré) et Ziama (1387 m à Macenta) pour la Guinée Forestière.

L'utilisation de ces sites élevés contribuera à la couverture totale du territoire guinéen avec moins d'émetteurs et favorise la réduction du personnel d'exploitation du réseau, du coût d'investissement, de la durée de construction du réseau et de la résolution des manquements observés dans les zones avec l'installation des stations d'émission terrestre dans les préfectures.

Aussi, la construction d'un réseau Iso-fréquence (SFN) minimisera le spectre radioélectrique utilisé pour gagner en dividende numérique.

Mots clés : Optimisation ; conditions ; émission ; réception ; signaux ; radiotélévision guinéenne.

OPTIMIZATION OF THE CONDITIONS OF TRANSMISSION AND RECEPTION OF GUINEAN RADIO TELEVISION SIGNALS.

Abstract

Today, the progress of science is largely dominated by the development of innovations in new information and communication telecommunications technologies (NTIC).

The program to modernize the equipment of the Guinean Radio and Television and the method of national coverage in TV and Radio signals, are the key points to be resolved for the migration to all-digital in Guinea.

The technical issues are related to the obsolescence of existing equipment and the use of low broadcast sites to serve viewers and listeners. However, the scope of a program depends essentially on the altitude of the antenna and the relief of the terrain. For this reason, a presentation of the state of play of the Guinean Television Broadcasting for the transition to all-digital is necessary. The subject is a complex process, requiring the implementation of technical, economic, legislative and social strategies adapted to the Guinean reality.

The optimization of the conditions for transmitting and receiving the signals of the Guinean radio and television, uses a technical infrastructure grouping transmission and reception channels.

Keywords: Optimization; conditions; transmission; reception; signals; Guinean radio and television.

Introduction

La migration de la télévision analogique à la télévision numérique représente un défi et une opportunité significatifs pour de nombreux pays, y compris la Guinée. Ce passage vers une télévision numérique en Guinée est motivé par la vétusté de son infrastructure actuelle de télécommunications, le manque d'accès à l'internet haut débit, la mauvaise qualité de l'image et le son ; les populations rurales sont plus affectées par le manque d'accès au numérique qui favorise la portabilité et la mobilité, les difficultés d'appropriation des nouvelles technologies par la population à cause de l'analphabétisme, pauvreté, etc. ; manque de couverture des zones rurales à cause du niveau bas des sites de diffusions .

Pour optimiser la méthode de couverture en signaux TV et Radio de la Guinée, il est préférable d'utiliser des sites élevés contrairement au réseau de diffusion existant car, la portée d'une émission dépend essentiellement de la hauteur des antennes et le relief du terrain. En effet, la valeur efficace du champ dans la zone de réception obéit à la relation de VEDENSKY :

$$E (\mu V / m) = \frac{2,18H_1H_2}{\lambda R^2} \frac{\sqrt{P.G}}{\lambda R^2} \quad [8 ; P 309]$$

Où H_1 (m). H_2 (m) respectivement les hauteurs des antennes d'émission et de réception en mètre , R- la distance à visibilité directe, P- la puissance nominale de l'émetteur, G- le gain de l'antenne d'émission, λ - la longueur d'onde du signal.

Aussi, il est opportun d'optimiser l'utilisation des fréquences radio, d'améliorer la qualité des signaux audiovisuels et d'accroître le nombre de chaînes disponibles pour les consommateurs.

Dans un contexte où la Guinée cherche à moderniser son infrastructure de communication et à favoriser l'accès à l'information, l'étude des conditions optimales de cette transition est cruciale et repose sur plusieurs facteurs clés ; notamment les enjeux économiques, techniques, socioculturels et environnementaux.

Économiquement, la télévision numérique stimule la croissance du marché des médias, attire des investissements et crée des emplois. Sur le plan technique, elle offre des possibilités d'amélioration de la qualité d'image et de son, ainsi qu'une plus grande efficacité spectrale.

Par ailleurs, sur le plan socioculturel, il est essentiel de veiller à ce que tous les segments de la population, y compris les zones rurales et défavorisées, aient accès aux nouveaux services offerts par la télévision numérique. Cela pose des questions sur l'accessibilité, la sensibilisation des consommateurs et la formation des professionnels du secteur.

Pour les mesures d'accompagnement, la communication est un facteur clé, le consommateur doit comprendre ce qui va se passer, quand et comment se préparer, mettre en place des mesures fiscales afin d'envisager la possibilité d'une exonération douanière sur les décodeurs, protéger le marché des téléviseurs en obligeant les industriels, les importateurs et les distributeurs de récepteurs TV de ne commercialiser que les modèles équipés de tuners TNT intégrés; penser à la fabrication de décodeurs et antennes ; ce qui aiderait à faire baisser le coût du processus de transition pour les consommateurs . Ainsi, cette étude se propose d'analyser les différentes dimensions de cette transition technologique en Guinée, en identifiant les conditions optimales qui doivent être remplies pour garantir un passage réussi et durable à la télévision numérique.

Une approche multisectorielle, impliquant les gouvernements, le secteur privé, les ONG et la société civile, est essentielle pour garantir une migration efficace et durable.

L'optimisation des conditions d'émission et de réception des signaux de la radiotélévision guinéenne est cruciale. Pour améliorer la qualité de service, on fait recours à une infrastructure technique regroupant des voies de transmission et de réception, des systèmes de communication, notamment dans le secteur de la radiotélévision [3].

La réception des signaux de Télévision et de Radio de la RTG se fait par la descente satellitaire ou en utilisant une antenne UHF à travers un adaptateur (Décodeur). A ce jour, plusieurs stations-relais de radio et télévision existent et qui émettent dans les préfectures en analogique.[1].

La réunion du groupe des Rapporteurs de la commission d'étude 1 de l'ARPT(Autorité de régulation des postes et télécommunication) sur l'optimisation de la couverture de la Guinée par les signaux de TNT a proposé la construction de 15 sites sur tout le territoire de la Guinée dont un à Conakry et les quatorze autres à l'intérieur du pays, tout en prévoyant deux multiplexes.[4].

Ces 15 sites étant tous de basse altitude ne peuvent pas donc permettre la couverture totale du pays à cause de son relief accidenté et la non utilisation des sites élevés.

A cet effet, pour optimiser la couverture géographique du pays, contrairement à la solution retenue par la réunion du groupe des Rapporteurs de la commission d'étude 1, il est plutôt nécessaire de placer des multiplexes sur les huit (8) sites élevés comme Kakoulima (1115 m à Coyah) et Gangan (1117 m à Kindia) pour la Guinée Maritime ; Diaguissa (1425 m à Dalaba) et Limboko (1250 m à Labé) pour la Moyenne Guinée ; le Mont Douabou(1110 m à Dabola) et Dabadou (950 m à Kankan) pour la Haute Guinée ; Béro (1200 m à N'Zérékoré) et Ziama (1387 m à Macenta) pour la Guinée Forestière.

Cette infrastructure diminue le nombre d'émetteurs tout en économisant les fréquences à allouer aux émetteurs, d'où la minimisation du spectre radioélectrique utilisé. Tout cela conduit à :

- ✓ gagner en dividende numérique ;
- ✓ la réduction du personnel d'exploitation du réseau;
- ✓ la réduction du coût d'investissement ;
- ✓ la réduction de la durée de construction du réseau ;
- ✓ la résolution des manquements observés lors de l'installation des stations d'émission terrestre installées dans les préfectures.

1. Méthodologies

La diffusion de la RTG est effectuée par des émetteurs installés dans les sites d'émission relativement bas par rapport au site de Kakoulima.

Ces sites n'assurent pas, et ne peuvent pas assurer une couverture satisfaisante de la ville de Conakry et ses environnants avec son plan futur d'urbanisation. Car, Ils sont en effet géographiquement trop bas par rapport aux zones à couvrir.

Pour toute diffusion Radio ou TV, plus la différence d'altitude entre le système d'émission et le système de réception est grande, plus la zone de couverture est étendue.

Le mont Kakoulima est l'une des plus hautes montagnes de la région, culminant à environ 1 200 mètres d'altitude, Cela en fait un site idéal pour la couverture efficace en TV et Radio de la Guinée Maritime.

Pour la collecte des données, quelques cartes de simulation de couverture avec de différents systèmes d'émetteurs de faibles puissances ont été effectuées. Celles-ci confirment la qualité de la couverture tant pour la radio que pour la TV de toute diffusion réalisée à partir de cet emplacement.

Pour la TV, la fréquence utilisée est celle actuelle de la RTG avec une fréquence-image de 183, 25 Mhz tout en considérant que les antennes sont installées sur un pylône de 100 m, situé en haut de la montagne. Les résultats de l'expérience 1 pour la couverture assurée par un émetteur de 500 W avec huit (8) antennes sont données à la fig.1.

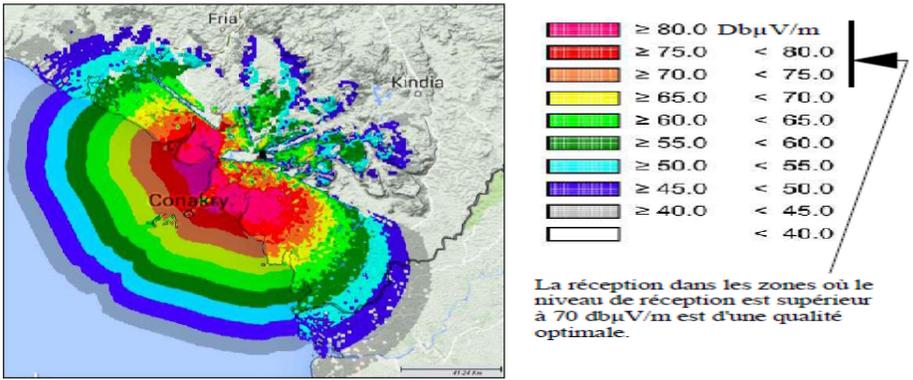


Fig. 1 ; Expérience 1 : Couverture assurée par un émetteur de 500 W avec huit (8) antennes

La deuxième expérience ayant trait à la couverture assurée par un émetteur de 1000 W avec huit (8) antennes, est présentée à la fig. 2.

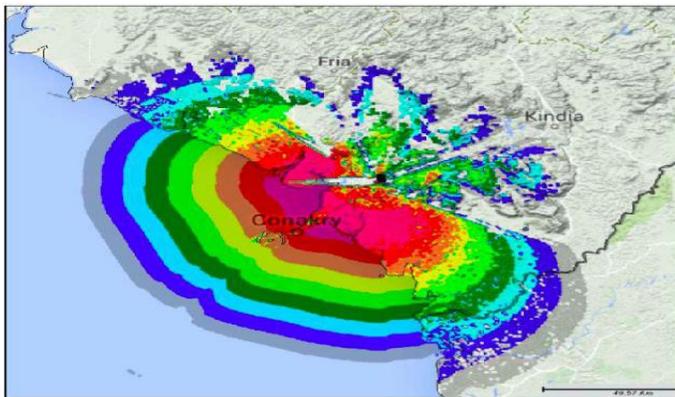


Fig. 2, Expérience 2 : Couverture assurée par un émetteur de 1000 W avec huit (8) antennes

Dans les deux cas décrits ci-dessus, deux (2) directions d'antennes sont privilégiées : vers le Sud et l'Ouest à 180° et 270°. Ainsi, avec un émetteur de puissance 500 W ou 1000 W, la couverture est optimale vers toute l'agglomération de Conakry se trouvant vers le Sud, jusqu'à la frontière Sierra léonaise et, Jusqu'à 70 / 80 km vers le Nord.

Ces expériences nous confirment que les sites élevés de diffusion permettent d'avoir une grande portée des signaux TV et Radio. Le système d'antennes utilisées pour l'étude est présenté à la fig.3.

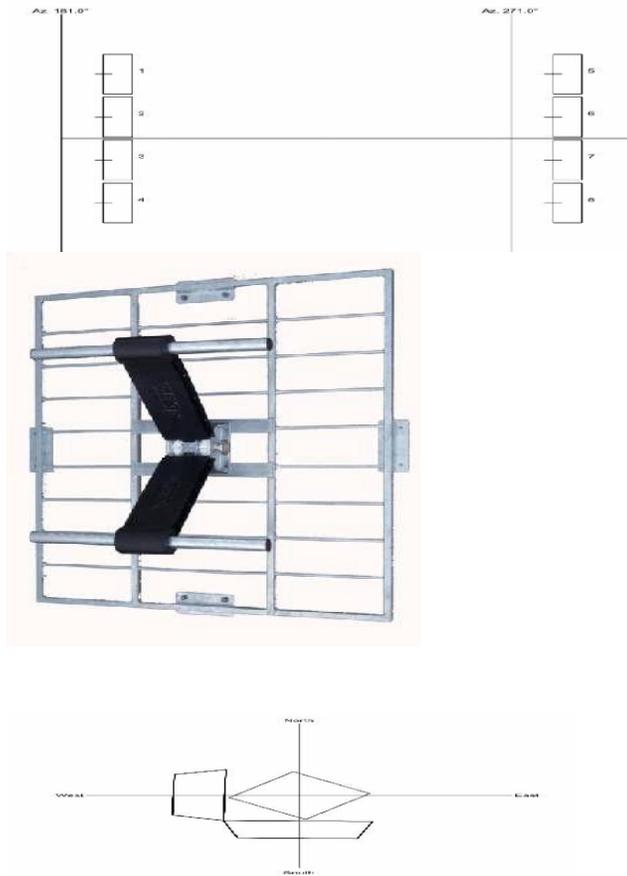


Fig.3. Système d'antennes utilisées pour l'étude [10]

Chaque antenne est constituée de deux dipôles à polarisation horizontale et deux fois 4 antennes seront orientées vers le Sud et l'Ouest.

Pour l'enquête de terrain, une rencontre des techniciens de la RTG nous a permis de savoir qu'à travers le réseau métropolitain, le Backbone National de Guinée (fig.4), d'une longueur de 4352Km, les régions de la Guinée sont interconnectées par la fibre optique dont le cœur est au Palais du Peuple. Ainsi, il est possible d'interconnecter toutes les radios et télévisions, publiques comme privées aux différents centres de diffusion du pays.

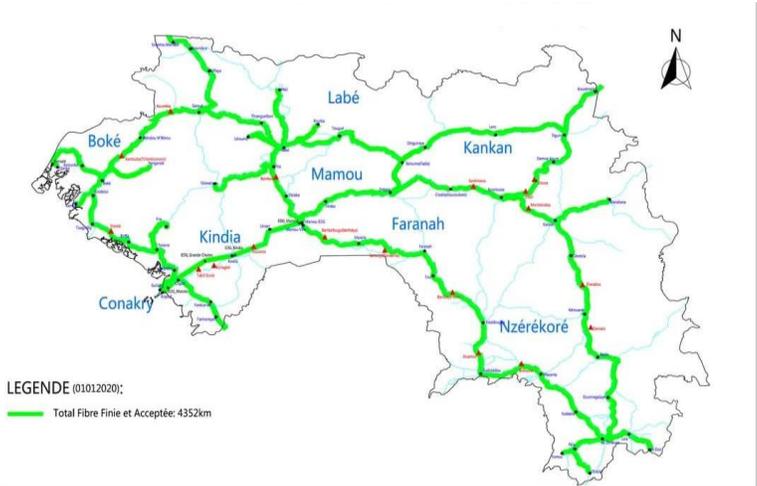


Fig. 4. Backbone National de Guinée

Dans le cadre de la transmission et de la réception des signaux de la radiotélévision guinéenne, l'une des tâches les plus importantes est l'optimisation des conditions d'émission et de réception.

L'optimisation des systèmes de communication nécessite une compréhension approfondie des principes sous-jacents de la modulation, de la transmission et de la réception des signaux [5 ;6].

1.1. Centre d'émission de la Radiotélévision Guinéenne (RTG), [3]

Le Centre d'émission de la Radiotélévision Guinéenne (RTG), représenté par le schéma synoptique ci-dessous (voir fig.5), est constitué d'un studio de TV et de Radio (1), d'une station terrienne (2) de montée sur satellite-Intelsat 901 en bande C (3), d'un émetteur radio FM de 10 KW (4) et de 2 émetteurs TV numérique de 3KW chacun (5), émettant à travers des multiplexeurs (6 et 7) sur des antennes (8) placées sur un pylône de 120 m de hauteur.

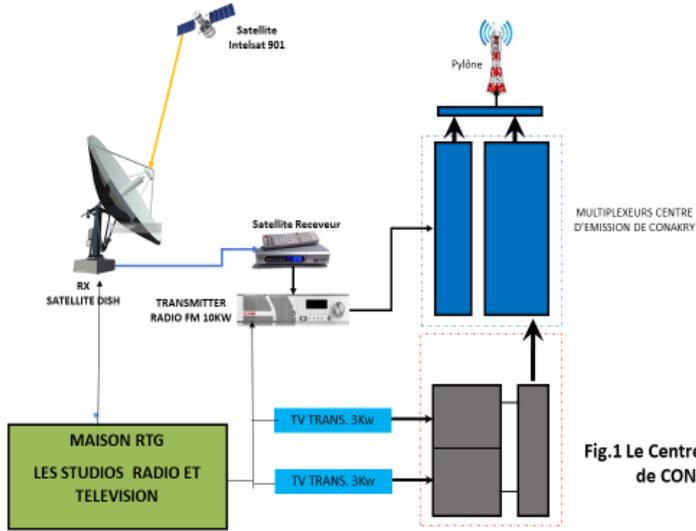


Fig.5. Centre d'émission de Conakry [10]

1.1.1. Principe de fonctionnement du schéma synoptique du Centre d'émission (fig. 5).

1.1.2. Les studios Radio et Télévision, [7]

Les studios (régies) de radio et de télévision de la RTG sont représentés symboliquement, sur la fig.6, a et b.

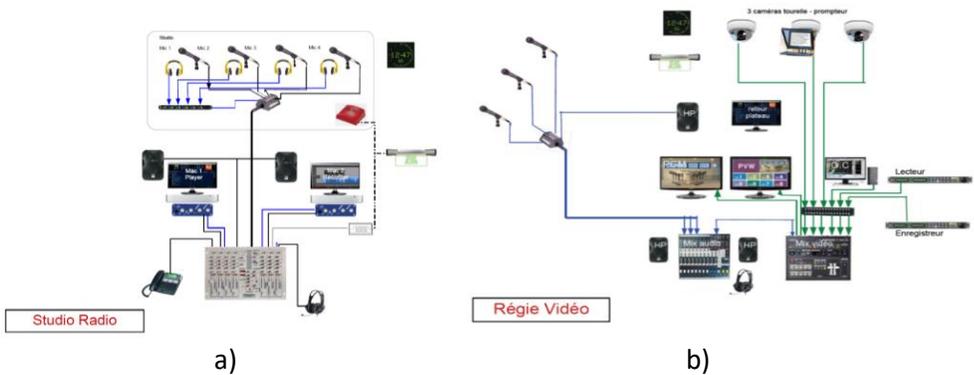


Fig.6. Les studios de radio (a) et de télévision (b)
Source : [10]

Pour le studio radio (fig.6 a), on trouve quatre (4) micros, une console de mélange, les casques audio, l'ampli-casque pour ne citer que ceux-ci. Les produits réalisés sont diffusés directement par le canal radio FM 88,55 MHz, via satellite ou par internet www.rtgkoloma.info.

La structure technique d'une régie de télévision permettant une couverture globale, dans le but de donner aux téléspectateurs les informations fiables sur les récepteurs fixes et mobiles (téléphones portables), est indiquée sur la fig. 6 b, et comprend :

- d'un plateau de TV avec éclairage et 3 caméras tourelles télécommandées dont une, est équipée d'un téléprompteur ;
- d'une régie avec mélangeur vidéo, un générateur d'écriture, une commande des caméras à distance et de différents autres périphériques vidéo et audio ;
- d'un système de transmission en direct d'un flux vidéo HD capté par des caméras, composé d'un encodeur vidéo et audio, qui permet de transmettre en direct tout événement à distance ; et d'un décodeur-serveur permettant de recevoir jusqu'à 14 flux vidéo.

Les différentes fonctionnalités vidéo et audio sont assurées par des appareils physiquement et mécaniquement bien distincts de façon qu'une éventuelle panne ne bloque pas le fonctionnement global de la structure.

A la sortie des studios radio et télévision, on attaque d'un côté la station terrienne de montée sur satellite ; et de l'autre, l'émetteur de 10 KW FM de la radio nationale et les deux émetteurs numériques de la télévision de 3 KW chacun

2.1.3- La station terrienne de montée sur satellite en bande C

La station terrienne de montée sur satellite (fig.7) est composée :

- D'une source d'information audio et vidéo ;
- d'un codeur de source qui a pour objet, la mise au point des techniques de compression vidéo et audio, visant à réduire le débit numérique des données à une valeur aussi faible que possible ; compatible avec une dégradation pratiquement imperceptible de l'image télévisée en mouvement et du son associé [6]. Si l'information est sous forme analogique, alors le codage de source commence par la conversion du signal analogique au numérique avant la compression des données MPEG2, MPEG4 etc.
- d'un multiplexeur attaqué par des PES (Packetized Elementary Stream) audio et vidéo, (fig. 8) obtenus par division des ES (Elementary Stream) audio et vidéo, fig.9.

Les PES sont donc obtenus en découpant le flux ES en morceaux plus ou moins longs. Une en-tête est rajoutée à chaque paquet PES pour son identification. Ces paquets restent de longueur importante et variable, et ne sont pas adaptés à la transmission.

En transmission, on travaille avec des paquets de format court, fixe et à débit constant. C'est pourquoi, on réalise à partir des flux de données PES, un flux de transport TS (Transport Stream) composé de paquets de 188 octets (4 octets d'en-tête (Packet header) et 184 octets de données utiles (Payload)).

Ces paquets TS sont obtenus en découpant les PES en petits morceaux de 184 octets (Payload) ; les PES vidéo sont découpés en TS vidéo et les PES audio sont découpés en TS audio.

Les PES audio et vidéo d'un même programme sont multiplexés (fig. 9) pour obtenir un STPS (Single Program Transport Stream).

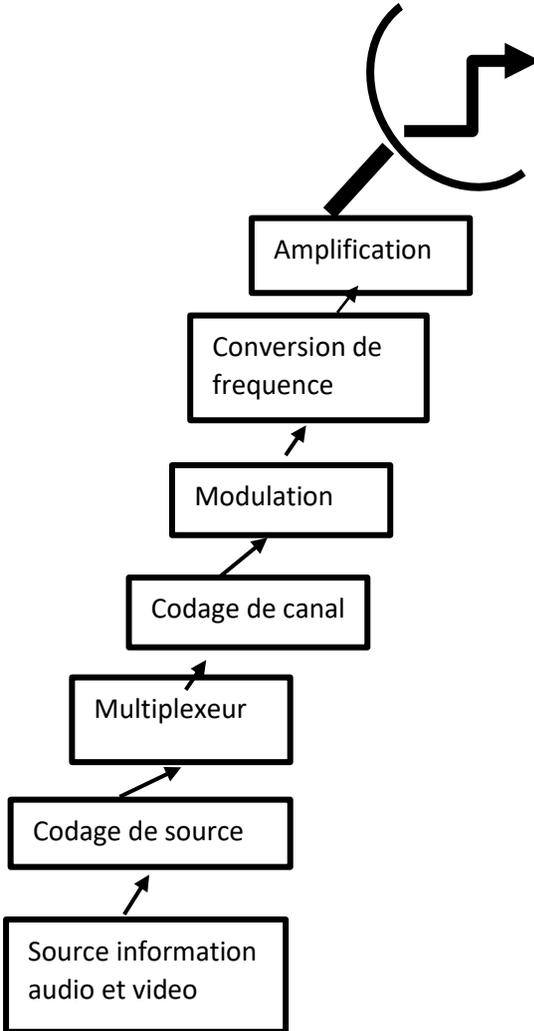


Fig.7. Station terrienne de montée sur satellite

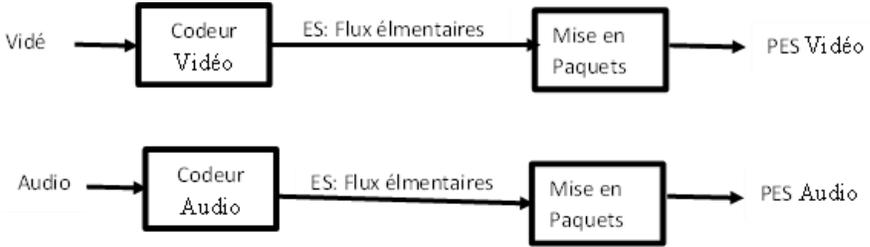


Fig. 8. Mise en paquets des données élémentaires

Les STPS de plusieurs programmes peuvent être ensuite multiplexés par un opérateur de multilexage (fig.10) pour obtenir un MPTS (Multiple Program Transport Stream).

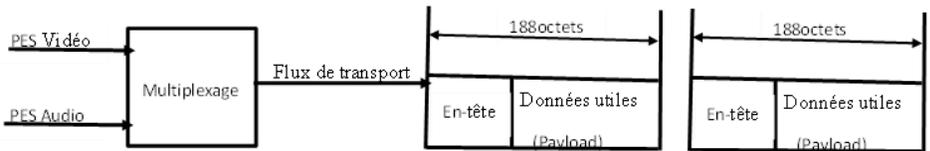


Fig 9. Organisation du flux de transport

Le multiplexage permet la diffusion dans un même canal de plusieurs programmes de télévision (6 à 10) organisés en multiplex de programmes, fig.10.

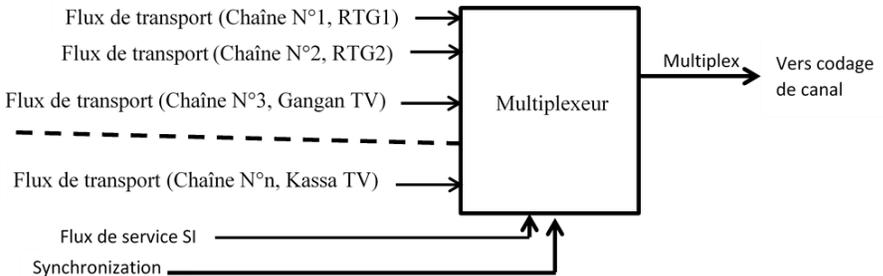


Fig.10. Opérateur de multiplexage

- D'un codeur du canal, qui consiste à développer des algorithmes de correction d'erreurs associés à des techniques de modulation les plus efficaces possibles (en terme de Mb/s par MHz), compte tenu de la bande passante disponible et des défauts prévisibles du canal de transmission (bruit, échos) [6].

Le codage du canal augmente les débits de transmission des données car, les algorithmes de détections et de correction des erreurs ajoutent les symboles supplémentaires.

- D'un modulateur, qui transforme les variations d'états d'un signal utile en états électriques d'une porteuse afin de l'adapter à un canal de transmission. La modulation est donc utilisée pour la conversion des signaux de la bande de base, en signaux dans le canal radioélectrique nécessaire pour leur transmission dans le canal physique donné. La propriété complémentaire des modulations complexes est la forte mise en paquet des données dans le domaine spectral, lorsque par unité de bande, passe une grande quantité d'information.
- D'un convertisseur de fréquence, qui transpose la fréquence porteuse issue du modulateur (FI ou bande L) à la fréquence RF d'émission.
- D'un amplificateur de puissance amplifiant le signal pour le rendre compatible avec le niveau de puissance isotrope rayonnée équivalente (PIRE), requis.
- D'une antenne d'émission de 7,2 m de diamètre, spécialement conçue pour rayonner efficacement l'énergie RF dans l'espace libre sans perdre beaucoup de signal.

1.2.4- Emetteur radio FM

L'émetteur FM convertit le signal audio en un signal RF (Radiofréquence) compatible avec la diffusion FM. Cela implique l'utilisation des oscillateurs et des amplificateurs en vue de générer et amplifier la porteuse FM ; ainsi que les circuits de modulation pour ajouter le signal audio au signal RF.

1.2.5. Emetteurs AM de télévision

Les deux émetteurs (voir fig.1, (5)) sont utilisés pour transmettre le signal de télévision. Tous les émetteurs comprennent un émetteur pilote (exciteur) qui détermine le type d'émission (AM ou FM) et des amplificateurs de puissance associés à leur dispositif d'alimentation.

La qualité des émissions est essentiellement déterminée par l'émetteur pilote utilisé ; elle est identique pour toutes les puissances.

Les signaux de l'émetteur pilote sont transmis aux amplificateurs qui déterminent la puissance de sortie.

Pour les deux émetteurs de télévision, l'une est en réserve, qui assure la diffusion du programme en cas de défaillance de l'autre émetteur en exploitation.

La commutation entre les deux émetteurs s'effectue au moyen de commutateurs de puissance RF réalisés sous la forme de commutateur à deux

voies : La sortie de l'émetteur d'exploitation à l'antenne et la sortie de l'émetteur de réserve à une antenne fictive.

1.2.6. Multiplexeur d'émission

La liaison entre les émetteurs et l'antenne s'effectue par l'intermédiaire de multiplexeurs d'émission dont le rôle principal est d'assurer le découplage mutuel des émetteurs.

1.2.7. Réception des signaux de TV et Radio de la RTG [7]

La réception des signaux de Télévision et de Radio de la RTG se fait par la descente satellitaire suivant la voie 1, 2, 3 et 4 (fig.11) ou en utilisant une antenne UHF à travers un adaptateur (Décodeur), en passant par la voie 5, 3 et 4. On peut également recevoir les signaux RTG par distribution par câble suivant la voie 8, 3 et 4 ; ou à travers la ligne téléphonique, 7, 3 et 4 et le site web 6.



Fig. 11. Les possibilités de réception des signaux radio et TV de la RTG : Satellite (norme DVB-S), câble (norme DVB-C), voie hertzienne terrestre (norme DVB-T) et web : www.rtgkoloma. Par le site info

- 1- (Décodeur), 4- Récepteur TV, 5- Antenne Yagi UHF, 6- Site web, 7- Adaptateur téléphonique, 8- Prise de câble.

Sur la fig.11, l'adaptateur TV numérique doit être de norme de compression MPEG-4 **H265** et de norme de transmission **DVB** de seconde génération **DVB-T2**.

Actuellement en Guinée, il est impossible de recevoir l'image numérique à l'intérieur du pays, car les émetteurs TV des préfectures sont analogiques. Par ailleurs, pour la réception des signaux de TV numérique à Conakry, sans passer par un Opérateur de distribution, le téléspectateur doit avoir soit un récepteur TV de TNT intégré ou une antenne UHF connectée à un adaptateur relié à son récepteur (voir fig.12).

Fig.3 Réception des signaux de TV numérique et de radio par un récepteur n'ayant pas TNT intégré

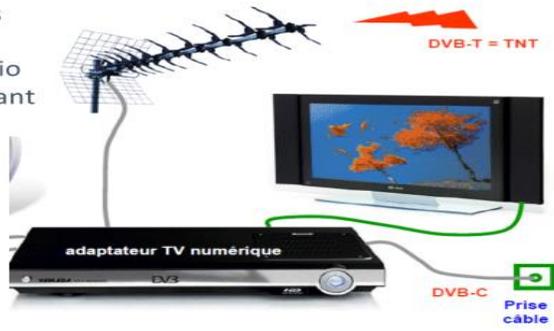


Fig.12. Réception des signaux de TV numérique et de radio par un récepteur n'ayant pas TNT intégré

A ce jour, plusieurs stations-relais de radio et télévision existent et qui émettent dans les préfectures en analogique, (Fig.13 et 14) selon le schéma de la figure 15.



Fig.13. Fréquence Radio



Fig.14. Canaux TV

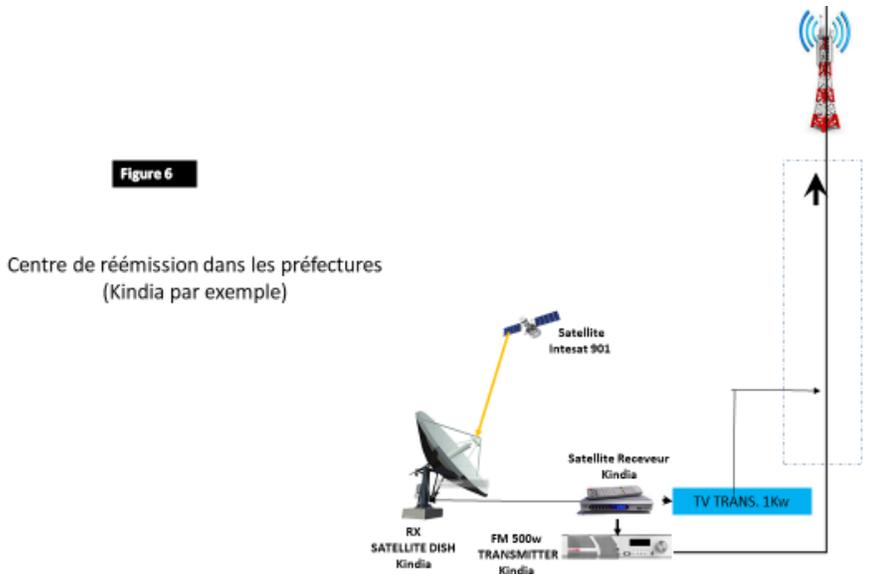


Fig.15. Centre de réémission dans les Préfectures (Kindia par exemple)

Compte tenu de l'existant en termes d'infrastructures préfectorales de télécommunications en République de Guinée, en particulier la connectivité entre les studios Radio et télévision de la RTG (Koloma) et les 33 sites des préfectures à travers un réseau VSAT (Very Small Aperture Terminal), il est possible d'avoir une bonne couverture démographique du pays en TV et Radio. Le satellite utilisé, Intelsat 901 a une bonne couverture avec un faisceau hémisphérique **Est** (fig.16).

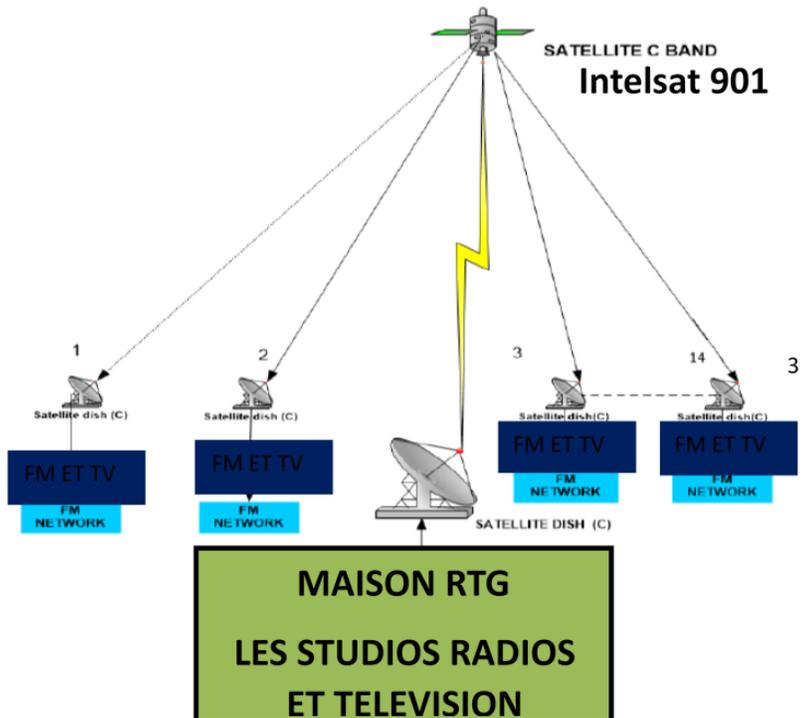


Fig.16 Schéma synoptique de distribution des signaux TV et Radio [10]

2. Résultats et Discussion

Pour l'optimisation de la couverture de la Guinée par les signaux de TNT, le projet de l'ARPT (Autorité de régulation des postes et télécommunication) sur la migration de l'analogique vers le numérique, avait proposé la construction de 15 sites sur tout le territoire de la Guinée dont un à Conakry et les quatorze autres à l'intérieur du pays, tout en prévoyant deux multiplexes [4].

Les 15 sites et les deux multiplexes prévus par le projet de l'ARPT étant insuffisants pour couvrir les 33 préfectures en réseau TNT [4], notre enquête sur le terrain, nous montre que pour optimiser la couverture géographique du pays, il faut placer huit (8) multiplexes sur les sites élevés comme indiqué ci-haut.

Les caractéristiques du relief guinéen permettent d'expliquer les raisons du choix des sites élevés dont la réalisation des infrastructures diminue le nombre d'émetteurs tout en économisant les fréquences à allouer aux émetteurs, d'où la minimisation du spectre radioélectrique utilisé. Tout cela conduit à : gagner en dividende numérique, réduire le personnel d'exploitation du réseau, diminuer le coût d'investissement et la durée de construction du réseau ainsi que la résolution des manquements actuellement observés par l'installation des stations d'émission terrestre dans les préfectures.

Conclusion

Dans ce travail, une approche relative à la description unifiée de la chaîne de transmission de la RTG et le relief de la Guinée, nous permet d'utiliser les sites élevés pour assurer la couverture efficace de la Guinée avec moins d'émetteurs. Car, la portée d'une émission de radio ou de télévision dépend essentiellement de la hauteur des antennes et le relief du terrain [8 ; 9]. Pour la mise en œuvre de la théorie, il est opportun d'effectuer des mesures de champ pour vérifier la qualité des signaux audio et vidéo aux sites de réception.

Remerciements

Cet article s'inscrit dans le cadre d'un doctorat à l'Institut Polytechnique de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Département de télécommunications, Option Radioélectronique.

A cet effet, qu'il me soit permis d'exprimer ma profonde reconnaissance à Monsieur Aboubacar SY SAVANE, ex chef de département de Télécommunications à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, de m'avoir encouragé d'être dans l'Enseignement et me guider sur le chemin de la Recherche.

Je tiens à remercier mes Encadreurs de thèse, mon mari Monsieur KABA Bangaly, Dr Check Ahmed Tidiane KEITA Pour leur soutien moral et matériel.

Références bibliographiques

B. P. Lathi, Modern Digital and Analog Communication Systems, Oxford, États-Unis, University Press.

Herve Benoit, 2010, P. 203, La télévision numérique ; Satellite, Câble, TNT, ADSL, TV mobile, Paris, 5^{ème} édition, DUNOD.

J. P. Muller, 2015, Diffusion vidéonumérique, Physique Appliquée.

K. Thérèse, 2023, P.5, Réunion du Groupe des Rapporteurs de la Commission d'études 1 ; Etude du cas de la Guinée ARPT (Autorité de régulation des postes et télécommunication), Guinée.

Rapport de synthèse, les enjeux de la transition de l'analogique vers le numérique dans le secteur de l'audiovisuel, 2012, République de Guinée.

Réunion des Experts des Ministères de l'Information des Etats membres de la CEDEAO sur la radio de CEDEAO, 2018, Monrovia, Liberia.

S.Theodore, 2002. Rappaport; Wireless communications: Principles and Patrice Hall; Etats Unis, (2ème édition).

V.E. Djakonia 1986. Télévision , Moscou "Radioet Sviaz".

<https://fr.wikipedia.org>.

www.technicsradio.online.

À PROPOS DES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF : CAS DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU BÉNIN ET DU BURKINA-FASO

Akpo José Giscard DEKPO¹

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

dekpojose2015@gmail.com

Wendsid Marina Léa OUEDRAOGO ROUAMBA²

Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation de la promotion des langues nationales, Burkina Faso

Kanlé Clarisse NAPPORN³, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Résumé

Les langues nationales jouent un rôle prépondérant dans les actions de développement socioéconomique et de la cohésion sociale des peuples. Cet article vise à analyser les dispositifs pédagogiques pour la promotion des langues nationales dans les systèmes éducatifs du Bénin et du Burkina-Faso. Comme méthodologie, la recherche est purement qualitative avec l'usage des outils de collecte de données tels que l'observation de classe, le guide d'entretien, et le questionnaire. Les données sont traitées à travers la grille d'analyse.

Les résultats prouvent que malgré l'usage absolu de la langue française comme médium d'enseignement-apprentissage, 59% des répondants ont reconnu qu'il y a possibilité d'enseigner des langues nationales dans un contexte multilingue, 69% des répondants ont confirmé qu'il y a une conformité du dispositif pédagogique à l'enseignement des différentes disciplines scolaires et 57% des acteurs enquêtés ont martelé que l'enseignement des langues nationales va consolider la cohésion et l'unité nationale. Toutefois, 50% des répondants ont soutenu que la mise en œuvre des stratégies concourant à l'enseignement des langues nationales pose un sérieux problème malgré l'éclatement de l'administration en charge de l'éducation nationale. Aussi, 72% des répondants ont dénoncé le manque prononcé des matériels didactiques et pédagogiques en langues nationales pour leur enseignement/apprentissage effectif. Les observations de classe ont confirmé que les apprenants issus des écoles en milieu rural s'expriment plus en langues nationales qu'en français

¹ Doctorant en 3^{ème} année de Thèse en Sciences de l'Education, Spécialité : analyse et évaluation des systèmes éducatifs, étudiant chercheur, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP) à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), dekpojose2015@gmail.com

² Masteur en sciences de l'Education et professeure certifiée des écoles du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation de la promotion des langues nationales (MENA/PLN), ouedraogomarina2009@gmail.com

³ Maître de conférences des Universités CAMES en Sciences de l'éducation (UAC), email : clarissenapporn@yahoo.fr

tandis que ceux des écoles urbaines s'expriment en majorité déjà en français. Pour ces apprenants, la famille a joué un rôle assez remarquable dans la préparation des apprenants pour leur immersion scolaire.

Pour une introduction conséquente des langues nationales dans le système éducatif, il est impérieux de renforcer les dispositifs organisationnels, structurel et pédagogique. Aussi, faut-il renforcer la description et la transcription des langues nationales, la conception des manuels scolaires et la formation des enseignants en langues nationales, la numérisation des langues nationales à travers les TICs et la sensibilisation et l'implication de la population pour la promotion des langues nationales dans le système éducatif.

Mots Clés : Dispositifs pédagogiques, Langues nationales, enseignement-apprentissage, systèmes éducatifs.

REGARDING TEACHING MEASURES FOR THE PROMOTION OF NATIONAL LANGUAGES IN THE EDUCATION SYSTEM: CASE STUDY OF BENIN AND BURKINA-FASO PUBLIC PRIMARY SCHOOL

Abstract

National languages play a preponderant role in actions for the socio-economic development and social cohesion of peoples. This article aims to analyze the pedagogical mechanisms for the promotion of national languages in the education systems of Benin and Burkina Faso. As a methodology, the research is purely qualitative with the use of data collection tools such as classroom observation, interview guide, and questionnaire. The data is processed through the analysis grid.

The results prove that despite the absolute use of the French language as a medium of teaching-learning, 59% of respondents recognized that it is possible to teach national languages in a multilingual context, 69% of respondents confirmed that there is a conformity of the pedagogical system with the teaching of the various school disciplines and 57% of the actors surveyed hammered home that the teaching of national languages will consolidate the national unity and cohesion.

However, 50% of respondents maintained that the implementation of strategies contributing to the teaching of national languages poses a serious problem despite the fragmentation of the administration in charge of national education. Also, 72% of respondents denounced the pronounced lack of teaching and pedagogical materials in national languages for their effective teaching/learning. Class observations confirmed that learners from rural schools express themselves more in national languages than in French, while the majority of learners from urban schools already express themselves in

French. For these learners, the family has played a rather remarkable role in preparing the learners for their school immersion.

For a consistent introduction of national languages into the education system, it is imperative to strengthen the organizational, structural and pedagogical systems. Also, it is necessary to strengthen the description and transcription of national languages, the design of school textbooks and the training of teachers in national languages, the digitization of national languages through ICTs and the awareness and involvement of the population for the promotion of national languages in the education system.

Keywords: Pedagogical arrangements, national languages, teaching-learning, education systems.

Introduction

Les systèmes éducatifs africains, en particulier ceux du Bénin et du Burkina-Faso en l'occurrence, font face à un défi majeur qu'est la scolarisation et le maintien des enfants à l'école. L'un des facteurs expliquant ce phénomène est l'usage de la langue française, une langue étrangère comme langue d'enseignement. Outre, les difficultés pédagogiques liées à l'enseignement dans une langue étrangère, la prédominance du français limite presque le développement des langues nationales (Flénon, A. & Baba-Moussa, A.R, 2014). Le taux d'échec et de décrochage scolaire ne cesse d'accroître malgré les efforts des gouvernants : six (06) enfants sur dix (10) accèdent au collège, et seuls deux d'entre eux le terminent (Projet PAESB/AFD, 2021). Aussi, seulement 59% des filles achèvent le cycle primaire au Bénin contre le Burkina Faso (69 %), le Togo (86%), le Sénégal (67%), le Nigéria (69%), et 77% pour la Côte d'Ivoire (GPE, 2023). Ceci interpelle le choix de la langue.

Au primaire, la plupart des apprenants viennent à l'école avec une compétence linguistique dans une langue de socialisation qui n'est pas le français. Le processus enseignement-apprentissage dans ces langues nationales semble mettre les apprenants dans une posture d'apprentissage plus performant. En réalité, beaucoup d'apprenants éprouvent d'énorme difficulté à cerner la compréhension globale des enseignements en français ; ce qui se déteint sur leurs performances scolaires. Les psychologues (Poth, 1990) ont montré clairement que la rupture brusque entre la maison et l'école, avec l'usage du français en lieu et place de la langue maternelle des apprenants, est extrêmement nocif pour le développement des activités cognitives des apprenants. C'est dire que, l'usage des langues nationales dans les écoles notamment à la maternelle et au primaire s'avère judicieux pour de meilleures acquisitions et performances scolaires.

Ayant connaissance de la vitalité des langues nationales, les autorités du Bénin et du Burkina-Faso ont pris des dispositions constitutionnelles pour la valorisation des langues nationales. Ainsi, la loi n°033 -2019/AN portant loi

d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales du Burkina-Faso en son article 8 stipule que

La promotion d'une langue nationale se fait à travers son usage dans les institutions rentrant dans l'administration publique et dans les secteurs socioéconomiques notamment la culture, l'éducation, l'enseignement et la recherche, la justice, l'agriculture, l'élevage et l'environnement, l'économie, la communication et les techniques de l'information et de la communication.

Par ailleurs, le gouvernement de transition burkinabé a adopté, le mercredi 06 décembre 2023, un projet de loi révisant la Constitution et consacrant désormais les langues nationales comme langues officielles à la place du français qui est relégué au rang de « *langue de travail* ». Au Bénin, la loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Éducation en République du Bénin, modifiée par la loi n° 2005-33 du 06 Octobre 2005, dispose en son article 8 du titre premier que « L'enseignement est dispensé principalement en français, en anglais et en langues maternelles ».

Malgré ces différentes dispositions, l'opérationnalisation de ces décisions n'est toujours pas effective puisque, de la maternelle jusqu'à l'université, la langue de scolarisation demeure toujours le français. Aussi, des langues étrangères telles que l'anglais, l'espagnol et l'allemand bénéficient un meilleur statut que les langues nationales. Les traces de l'enseignement/apprentissage des langues nationales sont remarquées lors de l'initiative Ecoles et Langues Nationales (ELAN) au primaire (2013-2016) et en termes de politique interne, dans certains collèges privés situés dans les grandes villes où ces langues sont évaluées comme des matières facultatives aux examens de Baccalauréat au Bénin et l'initiative de l'Éducation bilingue, français-langues nationales, au Burkina-Faso. Malheureusement, il se remarque de plus en plus que les apprenants éprouvent de sérieuses difficultés à maîtriser la langue française et font usage librement de leurs langues maternelles malgré les sanctions disciplinaires dont ils sont sujets. Les langues nationales sont plus valorisées pour les projets d'alphabétisation des adultes et des enfants non scolarisés ainsi que ceux déscolarisés précocement. Les langues nationales ne bénéficient toujours pas encore d'un statut de scolarisation comme le mentionne si bien les constitutions des deux (02) pays pour des systèmes éducatifs productifs. Il s'agit plus de déclarations de principe sans politique linguistique conséquentes axée sur des dispositifs pédagogiques bien élaborés.

Face à cette situation, nous pensons qu'à défaut de faire l'option unique des langues nationales dans le système éducatif de ces pays, la pédagogie bi-plurilingue à travers la démarche contrastive va contribuer à l'amélioration des performances scolaires des apprenants et de la valorisation de l'identité culturelle à travers les langues nationales.

L'article vise à analyser le dispositif pédagogique pour la promotion des langues nationales dans le système éducatif en l'occurrence, les écoles primaires publiques du Bénin et du Burkina-Faso. Spécifiquement, il est question de faire

l'état des lieux de la pratique pédagogique des enseignants du primaire puis de proposer une approche intégratrice de l'utilisation des langues nationales. L'atteinte des objectifs de cet article requiert une démarche méthodologique donnée.

1. Méthodologie

La nature de la recherche est qualitative toutefois quelques données quantitatives sont recueillies pour l'analyse de quelques facteurs prépondérants. Elle est réalisée dans les écoles primaires publiques du Bénin et du Burkina-Faso. C'est une recherche à visée comparative relative à la place des langues nationales dans le dispositif éducatif de ces deux pays.

Pour obtenir des données qualitatives appréciables, nous avons opté pour la recherche documentaire, des observations de classe lors des pratiques pédagogiques des enseignants du primaire, des entretiens individuels aux autorités en charge de la promotion des langues nationales dans le système éducatif, et des questionnaires. L'échantillonnage est composé de 220 apprenants, 134 enseignants du primaire, 20 conseillers pédagogiques, 10 inspecteurs et 06 autorités en charge de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales. Etant les acteurs principaux de la mise en œuvre des politiques éducatives notamment l'enseignement, les enseignants sont choisis pour analyser le dispositif pédagogique et la contribution des langues nationales dans le processus d'apprentissage. Les conseillers pédagogiques et inspecteurs font partie du corps d'encadrement et des concepteurs des manuels scolaires. A ce titre, leurs avis sur l'utilisation des langues nationales s'avèrent inéluctables. Enfin, les autorités en charge de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales constituent le pouvoir de décision et d'élaboration des politiques et stratégies linguistiques. Elles sont les promoteurs de l'introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs en l'occurrence les curricula et manuels scolaires de formation. Ainsi, elles analysent les dispositifs organisationnels pour l'introduction des langues nationales dans le système éducatif. Ces différentes opinions vont contribuer à une évaluation objective des dispositifs tant organisationnel, opérationnel que pédagogique. Pour Crozier et Friedberg (1977), la configuration des dispositifs se prête à un « contexte d'action collective » et est évaluée à travers la méthode de « référentialisation qui consiste en une « *modélisation de l'objet à évaluer (le modèle " Induit- Construit-Produit [ICP] "*, pour représenter le dispositif) et de l'évaluation (confrontation référé /réfèrent) » (Figari et Tourmen, 2006, p. 19).

La collecte des données est réalisée à travers une grille d'observation pour les séquences de classe, un questionnaire administré aux enseignants et apprenants et un guide d'entretien adressé aux conseillers pédagogiques, inspecteurs et autorités en charge de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales. Le questionnaire est composé de 16 questionnaires regroupés en quatre à savoir la situation sociodémographique des enseignants,

la situation linguistique des enseignants et du processus d'enseignement, la nécessité et l'implication de l'utilisation des langues nationales dans les situations d'apprentissage ainsi que les difficultés et perspectives de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif. Le guide d'entretien comporte cinq questions notamment les dispositions du législateur concernant les langues d'enseignement, l'importance et l'implication de l'utilisation des langues nationales, les difficultés et les perspectives de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif.

Le traitement des données est fait à base de la transcription et l'élaboration de la grille d'analyse des entretiens.

2. Résultats

Les différentes données issues des observations de classe, du questionnaire des enseignants et des entretiens sont présentées et interprétées.

2.1. Observations de classes

Les observations ont révélé que le français est la langue privilégiée du processus enseignement-apprentissage. Toutes les leçons sont écrites en français et les apprenants sont obligés à un apprentissage rapide à travers les différentes activités de renforcement ainsi que les évaluations.

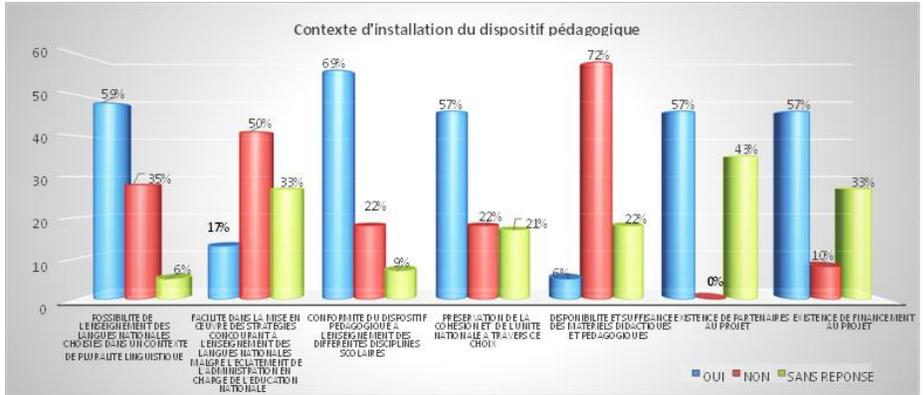
Dans les classes de sous-cycle 1 que sont le cours d'initiation (CI) et le cours préparatoire (CP), bien que les leçons soient déroulées en français, les enseignants ont fait régulièrement usage des langues nationales des apprenants pour des raisons pédagogiques telles que la compréhension et la participation des apprenants. Il est remarqué que les apprenants issus des écoles en milieu rural s'expriment plus en langues nationales qu'en français tandis que ceux des écoles urbaines s'expriment en majorité déjà en français. Pour ces apprenants, la famille a joué un rôle assez remarquable dans la préparation des apprenants pour leur immersion scolaire. Cette disposition linguistique préalable explique la compréhension des apprenants et leur participation remarquable lors des situations de classe. De telles réactions ne sont pas enregistrées au niveau des apprenants des écoles en milieu rural.

Dans les grandes classes notamment aux Cours Moyen 1 (CM1) et Cours Moyen 2 (CM2), il est mentionné une capacité d'expression en français plus prononcée chez tous les apprenants sans distinction. Ils disposent des compétences basiques linguistiques de communication en français même si l'éloquence est plus notée au niveau des apprenants des écoles urbaines. Par ailleurs, les langues nationales sont constamment parlées, même lors des travaux de groupe, par les apprenants pour des besoins d'explication et de compréhension des unités d'apprentissage.

2.2. Contexte d’installation du dispositif pédagogique

Le graphique ci-dessous expose le contexte d’installation du dispositif pédagogique à travers 07 indicateurs.

Graphique n°1 : Données de synthèse des indicateurs principaux de l’adéquation du dispositif pédagogique



Source : Dèkpo & Rouamba, 2023

Les données issues du graphique 1 montrent que 59% des répondants ont reconnu qu’il y a possibilité d’enseigner des langues nationales dans un contexte multilingue, 69% des répondants ont confirmé qu’il y a une conformité du dispositif pédagogique à l’enseignement des différentes disciplines scolaires et 57% des acteurs enquêtés ont martelé que l’enseignement des langues nationales va consolider la cohésion et l’unité nationale. Aussi, 57% des répondants ont confirmé qu’il y a respectivement des partenaires techniques et financiers pour les projets ainsi que le financement de ces projets. Toutefois, 50% des répondants ont soutenu que la mise en œuvre des stratégies concourant à l’enseignement des langues nationales pose un sérieux problème malgré l’éclatement de l’administration en charge de l’éducation nationale. Aussi, 72% des répondants ont dénoncé le manque prononcé des matériels didactiques et pédagogiques en langues nationales pour leur enseignement/apprentissage effectif.

L’analyse de ces données confirme qu’il y a effectivement une volonté d’introduire les langues nationales dans les systèmes éducatifs. Aussi, l’environnement est favorable à cette initiative pour un système éducatif plus renforcé et productif. Cependant, les commodités de la mise en œuvre de cette politique constituent les réelles difficultés. Ainsi, il se pose la question de ressources, de stratégies et de formation des enseignants dans le dispositif organisationnel.

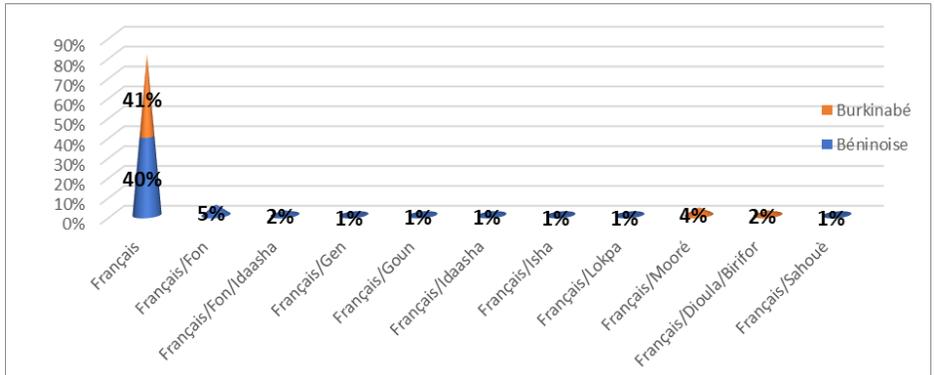
Il faut, par ailleurs, faire remarquer qu’il est enregistré un nombre très important des enquêtés sans aucune réponse des questions à leur adressées. Cela

témoigne de la faiblesse des dispositifs organisationnels où le volet communication n'est pas accentué.

2.3. Langues utilisées lors du processus d'enseignement/apprentissage

L'enseignement se réalise à travers un code linguistique. Le graphique ci-dessous présente la ou les langues utilisées par les enseignants lors des situations de classe.

Graphique 2 : Langues utilisées par les enseignants lors du processus d'apprentissage



Source : Dèkpo & Rouamba, 2023

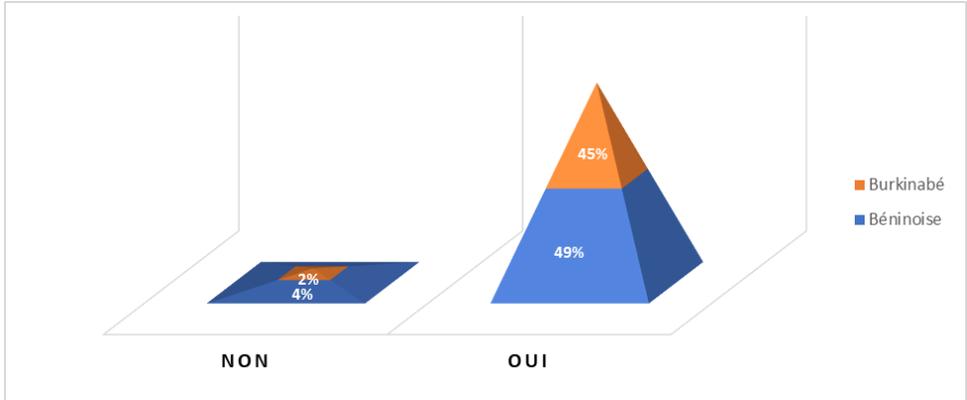
Des données du graphique 2, il ressort que 41% des enseignants Burkinabés contre 40% des enseignants Bénénois utilisent la langue française lors du processus d'apprentissage. Par ailleurs, 13% des répondants béninois contre 06% des répondants Burkinabés ont confessé utiliser la méthode bilingue, langues nationales-français.

La triangulation des données empiriques révèle que les enseignements au primaire sont exclusivement réalisés en français par les enseignants et que ces derniers recourent aux langues nationales selon les besoins pédagogiques. Ces besoins pédagogiques sont d'ordre de progression dans le cours, de reformulation des consignes à travers la méthode de traduction et enfin de faciliter la compréhension. En réalité, le français étant la langue de scolarisation dans les deux (02) pays, ils font juste la mise en application des décisions du législateur. Enfin, les données du Burkina-Faso ne reflètent pas réellement les expériences d'introduction des langues nationales dans le système éducatif avec la phase expérimentale réalisée pendant des années avec les écoles bilingues, langues nationales-français puisque le Burkina-Faso a une longueur d'avance sur le Bénin en termes de promotion de langues nationales.

2.4. Utilisation des langues nationales lors des situations de classe par les enseignants

Le graphique 3 permet d’analyser si les enseignants utilisent les langues nationales lors des situations de classe.

Graphique 3 : Utilisation des langues nationales lors des situations de classe par les enseignants



Source : Dèkpo & Rouamba, 2024

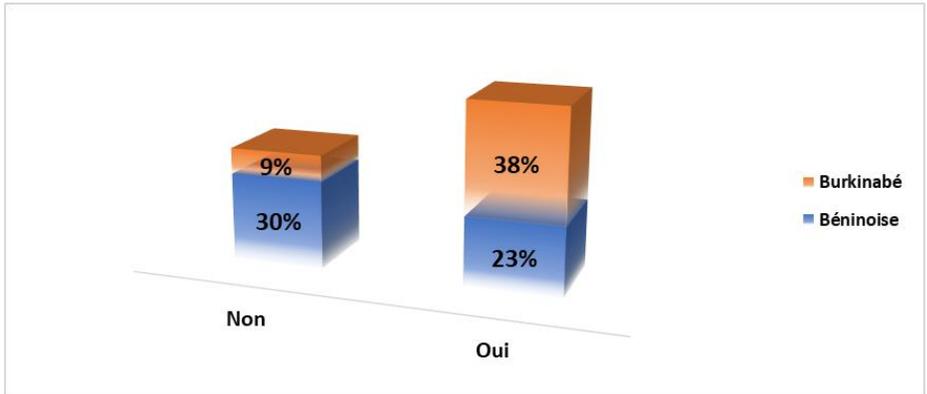
Les données du graphique 4 renseignent que 49% des répondants béninois contre 45% des répondants Burkinabés ont affirmé utiliser les langues nationales lors de leurs activités pédagogiques. Les enseignants utilisant les langues nationales ont avoué que l’usage de la langue est capital pour l’équilibre cognitif de l’apprenant. Aussi, ces langues renforcent le lien école-famille ainsi que l’identité culturelle des apprenants. Enfin, ils ont martelé qu’ils recourent aux langues nationales pour des besoins pédagogiques mais pas indéfiniment.

En fait, l’usage de la langue maternelle de l’apprenant est capital dans un champ d’apprentissage afin de renforcer les liens enseignant-apprenant ; aussi, de préparer au mieux les fonctions cognitives de l’enfant, de créer un climat de confiance, d’estime de soi, d’appartenance chez l’enfant.

2.5. Autorisation de l’usage des langues nationales lors des séquences de classe

Le graphique 4 présente si les enseignants sont autorisés à faire usage des langues nationales lors des séquences de classe afin d’analyser les dispositifs du législateur en termes du choix des langues d’enseignement.

Graphique 4 : Autorisation de l'usage des langues nationales lors des séquences de classe



Source : Dèkpo & Rouamba, 2024

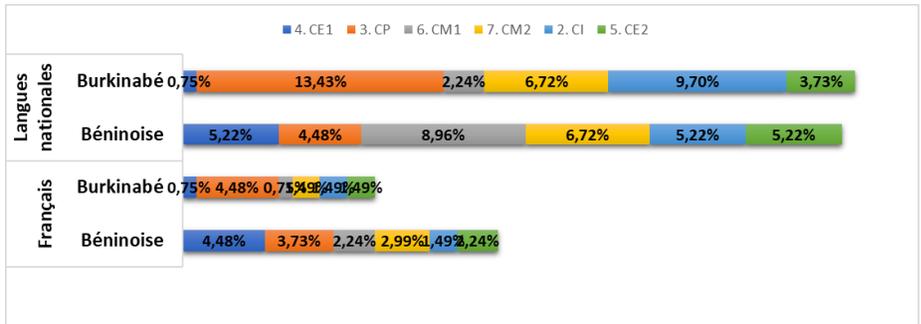
Les données du graphique 4 montrent que 38% des enseignants Burkinabé contre 23% des enseignants Béninois enquêtés ont confié avoir l'autorisation de leur hiérarchie pour l'utilisation des langues nationales lors des séquences de classe alors que 30% des enseignants béninois ont affirmé qu'il est interdit par le législateur d'utiliser les langues nationales au risque de perturber la maîtrise du français par les apprenants.

Toutefois, certains enseignants du Bénin ont confirmé que l'autorisation des langues nationales provient de l'enseignement d'une matière intitulée Education Sociale (ES) comptant pour la Compétence n°3 : Science et Culture où les cours sont essentiellement déroulés en langues nationales. Pour les enseignants Burkinabé, la politique de vulgarisation de la phase expérimentale des écoles bilingues, français-langues nationales, facilite cette autorisation des autorités en charge de l'éducation. Il faut noter tout de même que le français demeure toujours la langue de scolarisation ; ce qui lui donne une place prépondérante face aux langues nationales.

2.6. Langues parlées par les apprenants en classe par promotion ou sous-cycle

Le graphique 5 expose les langues parlées par les apprenants en classe par promotion ou sous-cycle.

Graphique 5 : Langues parlées par les apprenants en classe par promotion ou sous-cycle



Source : Dèkpo & Rouamba, 2024

Les données du graphique 5 montrent que les apprenants Burkinabés des classes de CP (13,43%) et CI (9,70%) ainsi que les apprenants Béninois des classes de CM1 (8,96%) et CM2 (6,72%) s’expriment plus en langues nationales. Ceci s’explique par le fait que les parents des apprenants béninois promeuvent plus la langue française à la maison. Aussi, la majorité de ses enfants bénéficie du cycle de la maternelle où le français est la langue d’immersion scolaire. Ainsi, les apprenants du sous-cycle 1 commencent les classes de CI et CP avec une compétence linguistique de communication basique. Quant aux apprenants Burkinabés, ils sont plus attachés à leurs maternelles car ces langues sont plus parlées à la maison avec les parents. Toutefois, certains s’expriment déjà bien en français. Les apprenants béninois des classes de CM1 et CM2 font usage des langues nationales en termes d’apprentissage de ces langues et également pour des raisons pédagogiques.

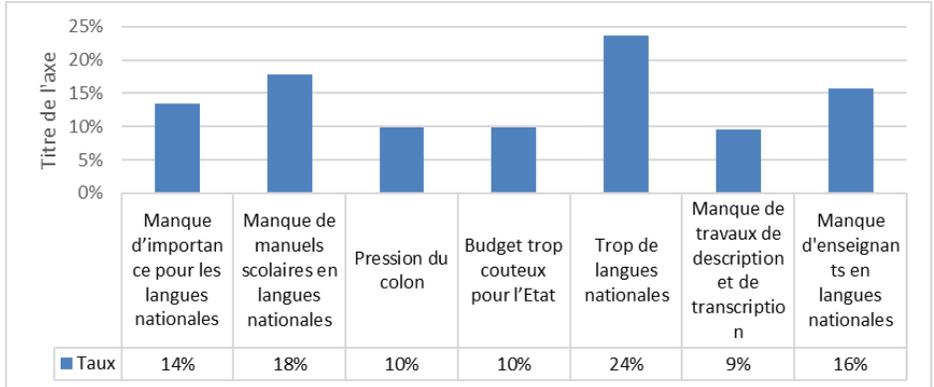
Par ailleurs, le français est plus parlé au CP (04,48%), CE2 (01,49%) et CM2 (01,49%) chez les apprenants Burkinabés tandis que les apprenants béninois de CE1 (04,48%), CP (03,73%) et CM2 (02,99%) sont les meilleurs locuteurs du français lors des situations de classe.

De l’analyse de ces données, on peut déduire que les apprenants s’expriment plus en langues nationales qu’en français en classe. Egalement, ils les utilisent généralement pour s’expliquer les questions de compréhension plus en langues nationales qu’en français. Aussi, plus les apprenants évoluent dans les sous-cycles, plus ils s’adaptent au français sans pouvoir autant abandonner leurs langues nationales. Ainsi, les apprenants sont très attachés à leurs langues maternelles.

2.7. Difficultés de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif

Le graphique 6 énumère les difficultés liées à l'introduction des langues nationales dans le système éducatif.

Graphique 6 : Difficultés de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif (réduire la taille à 10)



Source : Dèkpo & Rouamba, 2024

Des données issues de ce graphique, on constate qu'en termes de difficultés, 24% des répondants ont souligné le facteur trop de langues nationales ; 18% d'autres répondants ont mentionné le manque de manuels scolaires en langues nationales et 16% ont pointé du doigt le manque d'enseignants en langues nationales. Par ailleurs, 10% et 09% des répondants ont souligné respectivement la pression du colon, le budget trop couteux pour l'Etat et le manque de travaux de description et de transcription des langues nationales.

L'analyse révèle que la multitude des langues nationales constitue un obstacle pour leur introduction dans le système éducatif. Aussi, il est très important de mettre en place des dispositifs préalable tels que la conception des manuels scolaires et la formation des enseignants en langues. Enfin, il faut s'extirper de la pression du colon avec l'imposition du français pour mieux valoriser les langues nationales.

3. Entretiens avec les conseillers pédagogiques, Inspecteurs et Autorités en charge de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales

Les différents répondants ont confessé la nécessité absolue de l'utilisation des langues nationales lors des situations de classe pour éviter une rupture brusque entre la relation école-famille. Aussi, cela fait éviter le choc cognitif chez les apprenants, renforce leurs capacités d'apprentissage et booste leurs performances scolaires.

A cet effet, un des conseiller pédagogique béninois a confessé que : *‘Même si le français est la langue de scolarisation dans notre pays, le recours subtile aux langues nationales pour expliquer un mot, une expression, une phrase ou un texte aux apprenants n'est pas interdit’*. Dans la même veine, un inspecteur Burkinabé a martelé que : *‘Les élèves Burkinabés sont très attachés à leurs langues maternelles et le français constitue un véritable souci pour eux. Alors, les enseignants sont appelés à utiliser la méthode bilingue pour obtenir de meilleurs résultats’*. Un inspecteur béninois renchérit en stipulant que : *‘ Au Bénin, les enseignants sont autorisés à faire usage des langues maternelles des apprenants en Education Sociale (ES) au niveau de la Compétence 3 intitulée Sciences et Culture à travers les chants, poésies, contes proverbes, légendes.’*. Néanmoins, certains conseillers pédagogiques et inspecteurs regrettent le manque d’une décision politique pour l’introduction effective comme matière et langue dans les curricula. Aussi, reconnaissent-ils la pluralité des langues nationales qui ne facilite pas cette décision politique au regard de la sensibilité de la question des langues au niveau des communautés et de la fragilité de la cohésion sociale.

Pour les autorités en charge de l’alphabétisation et de la promotion des langues nationales, des initiatives d’introduction des langues nationales dans le système éducatif sont en cours d’élaboration dans les nouvelles politiques linguistiques. L’une des autorités béninoises de la DAPLN explique qu’

« A la fin de la mise en œuvre et de l’évaluation de la stratégie nationale d’alphabétisation, la nouvelle politique linguistique sera présentée en conseil des ministres pour amendement et validation. Cette politique linguistique répond véritablement aux exigences de la promotion des langues nationales dans le système éducatif. D’ailleurs, les langues nationales seront officiellement introduites comme matières et langues au collège. »

Aussi, ajoute-ils, c’est une question de budget conséquent en termes de la conception des programmes d’études et manuels scolaires, le recrutement et la formation des enseignants, les travaux de terminologie et l’arrimage avec les pesanteurs socioéconomique, politique et communicationnel. A ce titre, L’une des autorités Burkinabés du Ministère de l’Education Nationale, de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) confesse qu’ *« Les nouvelles autorités politiques font des langues nationales, un levier de développement durable. A cet effet, le français est relegué au statut de langue de travail et les langues nationales comme langues officielles à l’issue d’un conseil de ministre en décembre 2023 »*.

4. Quelques initiatives expérimentales de promotion des langues nationales dans les systèmes éducatifs du Bénin et du Burkina-Faso

La question de l’introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs d’où ? date au lendemain des indépendances dans les années 1960. Ainsi, les différents gouvernements à travers des textes et documents officiels ont exprimé la volonté de valoriser les savoirs endogènes et les identités

culturelles à travers l'usage absolu des langues nationales. Aussi, ces décisions ont-elles été prises dans le cadre des programmes d'alphabétisation de masses des peuples et la démocratisation des savoirs et connaissances modernes, scientifiques et technologiques puisque l'usage exclusif du français, la langue du colon, exclut la majorité des peuples analphabètes et de surcroît, ces derniers sont des consommateurs des décisions politiques et publiques d'une minorité lettrée.

Malgré les différentes résistances pour l'insertion des langues nationales dans les systèmes éducatifs pour des raisons variées, certaines initiatives expérimentales pour la promotion des langues nationales sont toutefois remarquées au Bénin et au Burkina-Faso.

4.1. Les initiatives expérimentales de la promotion des langues nationales dans le système éducatif du Bénin

L'importance des langues nationales dans le développement durable d'une nation a fait élaborer par les autorités du Bénin et du Burkina-Faso plusieurs projets ou programmes d'alphabétisation au profit des enfants déscolarisés précoces et les enfants et adultes non scolarisés.

4.1.1. Le programme de l'alphabétisation de masse pour l'émancipation des populations rurales en 1983

Comme initiative de promotion de langues nationales au Bénin, nous pouvons mentionner en premier lieu le programme d'alphabétisation de masse pour l'émancipation des populations rurales en 1983. Ce programme a fait créer des centres d'alphabétisation pour des adultes non scolarisés. Ainsi, la conception des programmes était assurée par d'anciens instituteurs détachés. Ces instituteurs avaient en charge l'encadrement de 1 925 « alphabétiseurs » formés sur le tas assuraient les cours essentiellement au profit des adultes ruraux de 15 et 49 ans. Soit un ratio d'un alphabétiseur pour au moins 40 apprenants. Le taux d'alphabétisation s'était accru, au niveau national, de 42,7 % en 1981 à 55,3 % en 1994. Malheureusement, cette initiative du régime révolutionnaire a été remise en cause, pour des querelles politiques, sans évaluation (Baba-Moussa, 2002).

4.1.2. Le projet Ecole et Langues Nationales (ELAN) entre 2013 et 2016

Le projet ELAN est un projet francophone qui est axée sur une approche innovante pour un enseignement bi-plurilingue en langues nationales africaines et en français dans le but d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages et de promouvoir une éducation inclusive pour toutes et tous en Afrique subsaharienne et principalement le Bénin. Cette initiative expérimentée de 2013 à 2016 avec le choix des six (06) langues post-alphabétisation. Il s'agit des langues ou parlers : bariba (nord-est), le dendi (nord-ouest), le fon (sud-ouest), le yoruba (sud-est), adja (au sud-ouest) et le ditammari (au nord-ouest) pour l'enseignement-apprentissage au primaire. En effet, 30 écoles primaires publiques issues des 12 départements du Bénin ont bénéficié de cette phase

expérimentale où les matières telles que les mathématiques, la lecture et l'écriture sont enseignées et évaluées dans la langue nationale choisie pour le milieu. Des résultats encourageants ont été enregistrés malgré l'arrêt brusque du projet en raison de changement d'orientation éducative avec le choix de l'anglais par le nouveau régime politique.

4.1.3. Le Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants à partir de 2011

Depuis 2011, le Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants (PAEFE) exclus du système éducatif est en cours d'implémentation. Ce programme est d'importance puisque près de 35% des enfants âgés de 5 à 17 ans ne sont jamais allés à l'école ou en sont trop tôt sortis. Le système éducatif est élitiste et pyramidal, excluant ainsi un nombre élevé d'enfants. Ce programme est financé par la Coopération Suisse et mise en œuvre par le Consortium Helvetas qui est chargé de la mise en œuvre sur le terrain et Solidar Suisse qui s'occupe du volet pédagogique. A travers ce programme, des centres de seconde chance appelés Centres Barka sont créés pour favoriser l'enseignement-apprentissage basé sur le bilinguisme, langues nationales-français. Les enfants recensés font quatre (04) ans de cursus primaire avant de passer l'examen du Certificat d'Etudes Primaires (CEP). En plus des activités pédagogiques, il est proposé aux apprenants des activités communautaires, notamment l'initiation aux métiers, aux activités culturelles, le jardinage scolaire et les cantines endogènes. Il faut noter que les centres Barka sont mis en œuvre dans les quatre (04) départements du nord à savoir le Borgou-Alibori et l'Atacora-Donga. Aujourd'hui, 117 centres Barka sont créés avec un effectif total de 24.517 enfants scolarisés dans les départements Borgou-Alibori, soit un ratio de près de 210 élèves par centres. Aussi, quatre mille neuf cent soixante-neuf (4.969) enfants scolarisés sont déjà sortis pour continuer soit pour le cycle classique au collège ou dans l'éducation non formelle avec les formations professionnelles. Dans les départements de l'Atacora-Donga, soixante-dix (70) centres Barka sont en cours de création avec un effectif toujours en pleine mutation. Ces centres sont directement gérés par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP).

4.1.4. Le Programme d'alphabétisation des enfants non scolarisés et déscolarisés à partir de 2022

Conformément à ses attributions, la Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DAPLN) a élaboré un programme d'alphabétisation des enfants non scolarisés et déscolarisés à travers les centres d'alphabétisation. Ce programme est mis en œuvre par les ONGs et Centres d'Alphabétisation Privés au profit des enfants de 5 à 14 ans pour accorder une seconde chance d'apprentissage pour l'acquisition des compétences de vie et celles en lecture, mathématiques et en langue française. Au titre de l'année scolaire 2022-2023, cent soixante-huit (168) centres sont ouverts. En effet, les enfants sont regroupés par deux (02) cycles d'alphabétisation avec deux (02)

niveaux pour chaque cycle. Le premier consiste à enseigner les enfants dans la langue nationale choisie dans quatre (04) matières notamment l'éducation sociale (ES), l'éducation scientifique et technologique (EST), les mathématiques et la langue.

Il est remarqué que le taux d'abandon et d'absence a nettement régressé comparativement aux classes classiques. Aussi, le niveau d'identification des phonèmes, syllabes et mots, le niveau de compétence en lecture et en écriture et le niveau de compréhension des consignes sont plus élevés chez ces apprenants. Mieux, les apprenants excellent mieux en mathématiques et le taux de réussite est très élevé.

4.2 Les initiatives expérimentales de la promotion des langues nationales dans le système éducatif du Burkina-Faso

Tout comme le Bénin, le Burkina-Faso a fait l'expérimentation de quelques initiatives pour la promotion des langues nationales dans le système éducatif. Au nombre de ces initiatives, il y a les écoles satellites (ES), les centres d'éducation de base non formelle (CEBNF), les centres banmanuara et les écoles bilingues (EB).

4.2.1. Le programme des écoles satellites

Les écoles satellites sont créées en 1995 avec le soutien de l'UNICEF pour faciliter aux enfants en âge de scolarisation d'avoir accès aux écoles. Ces écoles qualifiées de proximité accueillent les enfants pour trois (03) ans avec les classes de CP1, CP2 et CE1. En fait, ces écoles sont créées pour pallier le problème de distance dont souffrent les enfants pour se rendre dans les écoles classiques. L'objectif principal de l'école satellite « est de rapprocher l'école aux enfants au sein de leur village ou à un lieu situé à moins de 2 à 3 km de marche et de leur faciliter l'accès ultérieur aux écoles primaires plus éloignées à partir du CE2 » (Kibora et al. 1999, p.22). Le français et les langues nationales font office de médium d'instruction pour l'alphabétisation et l'acquisition de certaines compétences de base telles que la lecture, l'écriture, l'expression orale et le calcul. Après les 3 ans, ces apprenants intègrent le CE2 classique puis poursuivent les études jusqu'au CM2 pour passer l'examen du CEP. Ils passent la même durée de scolarisation que ceux du système classique.

4.2.2. Le programme des Centres d'Éducation de Base Non Formelle (CEBNF)

Quant aux Centres d'Éducation de Base Non Formelle (CEBNF) qui sont également créés en 1995 par l'État burkinabé avec le soutien financier de l'UNICEF, ils se consacrent exclusivement à la scolarisation des enfants âgés de 9 à 15 ans sur une période de quatre (04) années scolaires dont 6 mois chacune avec un volume horaire de 4 heures par jour. Les CEBNF visent à donner un minimum éducatif et une formation pratique et manuelle aux apprenants en relation avec leur milieu socioéconomique car ces apprenants ne sont pas préparés pour passer l'examen du CEP ou le système classique. Les

langues nationales sont utilisées les deux premières années du cycle des CEBNF pour faciliter les acquisitions de connaissances et l'intégration de l'école à son milieu. La formation se poursuit en français à partir de la troisième année.

Parlant des centres banmanuara, ils prônent pour la pédagogie bilingue avec l'utilisation de la langue gulmancema à l'école. Cette pédagogie est le prolongement de l'alphabétisation dans cette langue, dans les centres Banmanuara II (CBNII) pour les adolescents et les adultes et dans les centres banmanuara I (CBNI) pour les jeunes d'âge scolaire (Ouoba 2004). La formation dure 4 ans dans les CBN II pour adolescents et adultes (qui y sont admis après deux ans d'alphabétisation) et 5 ans dans les CBN I pour les enfants d'âge scolaire. La période 1995-1999 marque le début de l'expérience, qui a commencé avec l'expérimentation de l'enseignement du français à 40 auditeurs adultes dont 9 femmes. Après une évaluation du niveau en français, les résultats se sont révélés encourageants du point de vue de la lecture, de l'expression écrite et de la dictée. Les sortants de ces centres passent les examens du certificat d'études primaires organisés à l'intention des élèves du CM2.

4.2.3. Le programme de l'éducation bilingue

Enfin, l'éducation bilingue qui prône pour la mise en des Espaces d'Eveil Educatif (3^E), de l'Ecole Primaire Bilingue (EPB) et du Collèges Multilingues Spécifiques (CMS). Le premier niveau qu'est l'espaces d'éveil éducatif est mis en œuvre pour l'éducation de la petite enfance de 3 à 6 ans. Le deuxième niveau, l'école primaire bilingue qui a une durée de 5 ans s'occupe des enfants âgés de 7 à 12 ans. Enfin, le troisième niveau appelé le collège multilingue spécifique (CMS) a une durée

Enfin, les résultats issus de l'expérimentation bilingue, langues nationales-français, au Burkina-Faso prouvent que des enfants d'âge scolaire ont pu passer le certificat d'études primaire (CEP) avec leurs pairs en français après une scolarité de seulement cinq (05) ans au lieu de six (06) et enregistrer un taux moyen annuel de succès de 75% contre un taux moyen national de 60% (Nikiéma, 2006). Également, les élèves issus de ces écoles bilingues apprennent le français plus rapidement et mieux que ceux qui commencent leur scolarisation en français directement. Ensuite, ils acquièrent d'autres aptitudes qui leur permettent de réduire de deux ans le temps nécessaire pour achever le cycle primaire. Plus intéressant encore, ces élèves réussissent très bien dans le secondaire. (Ouedraogo, 2000, p.52).

Ces différentes initiatives de l'utilisation des langues nationales dans le processus enseignement-apprentissage révèlent les potentiels et la richesse pédagogique qu'incarnent ces langues pour les apprenants. Elles facilitent l'apprentissage et la durée aux apprenants.

Discussion

Les résultats de l'étude prouvent qu'en termes de dispositifs, 05 indicateurs prouvent que l'environnement est favorable pour l'introduction des langues nationales dans le système. Aussi, quelques partenaires tels que la Coopération Suisse, l'UNESCO et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) contribuent selon leurs capacités pour la valorisation de ces langues nationales. Il est impérieux de mentionner toutefois que les moyens alloués à la promotion des langues nationales sont très limités ainsi que la durée d'implémentation des phases expérimentales. Cela s'observe à travers le manque de stratégies, pédagogies et matériels didactiques pour la réussite du processus d'enseignement. Ce constat est régulièrement soulevé par la majorité des acteurs enquêtés. La faible dotation financière du volet « Alphabétisation » dans le secteur de l'éducation vient remettre en question la disponibilité des ressources financières indispensables à la bonne organisation de l'introduction et de l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif formel (Alaba, 2018).

Par ailleurs, certains parents notamment intellectuels considèrent la formation aux langues nationales comme une formation au rabais. ainsi, une attitude de résistance et d'hostilité est développée à ce projet. c'est ce que souligne si bien baba-moussa (2000) en stipulant que « *l'environnement proche ou lointain de l'organisation peut être parfois source d'incertitudes, que les acteurs chercheraient à maîtriser* » (p. 147).

Parlant de la langue d'enseignement et la finalité de l'utilisation des langues nationales, 81% des enseignants ont répondu le français, ce qui est réél au regard des dispositions du législateur. En revanche, 19% des enseignants restants utilisent les méthodes bilingues et trilingues lors des activités pédagogiques de façon permanente car 93,28% des enseignants ont avoué recourir parfois aux langues nationales pour des raisons pédagogiques. Cela sous-entend que les enseignants respectent le choix de langue imposé pour la scolarisation mais utilisent subtilement les langues maternelles des apprenants pour mieux faire passer le message et surtout booster les aptitudes cognitives. A ce titre, Joseph Poth (1988) explique que : « *C'est bien la langue maternelle qui garantit le décollage intellectuel de l'enfant dès le début de la scolarité. C'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'entourne* ». Ensuite, les psycholinguistes ont montré que la maîtrise de la langue maternelle favorise une acquisition rapide de la langue seconde. Fafunwa (1990) confirme que « *Plus de 50% des enfants qui entrent à l'école primaire l'abandonnent avant la fin du cycle de formation* ». En outre, des études réalisées au Nigéria et autres pays anglophones sur les échecs scolaires à l'école primaire qui varie entre 40 à 60% selon les pays, ont confirmé que ces échecs sont les conséquences directes de l'introduction prématurée de l'anglais comme langue d'enseignement à l'école primaire, à la formation médiocre des enseignants et

aux matériels didactiques insuffisants. Il faut toutefois faire remarquer que l'usage permanent des langues nationales constituent un frein pour la maîtrise de la langue cible à travers le système de crible phonologique de Trubetzkoy (1967).

Abordant la question des langues parlées par les apprenants en classe, il est remarqué que 33% des répondants ont confessé que les apprenants des petites classes telles que le CI et le CP s'expriment en langues nationales contre 24% qui ont plutôt fait le choix des classes de CM1 et CM2. Aussi, 11% des enseignants ont confirmé que les apprenants des petites classes CI et CP s'expriment à leurs façons en français contre 07% qui ont mis en exergue les apprenants des classes de CM1 et CM2. Il faut comprendre à travers les apprenants des petites classes viennent des familles avec leurs langues nationales dont la maîtrise est très avancée ; ce qui facilite la communication en leur sein. Également, pour vite faire acquérir le français aux apprenants, les enseignants inondent les apprenants avec une gamme de vocabulaire comme recommandé par les curricula de ces classes et ceci combiné avec la motivation et le désir d'apprendre une langue étrangère participent activement à l'usage fréquent du français par ces apprenants. Il faut mentionner aussi que ces apprenants sont pour la plupart en contact avec le français dès leur naissance avec les médias et l'usage régulier du français dans certaines familles. En ce qui concerne les apprenants des grandes classes ayant déjà un background en vocabulaire assez fourni, ils font usage à la fois de leurs langues maternelles et du français selon les besoins pédagogiques et leurs interlocuteurs.

En ce qui concerne les difficultés, les facteurs tels que la multitude des langues nationales, le manque des travaux de description et de transcription, le manque des enseignants formés en langues nationales, le manque de manuels scolaires, le budget trop couteux pour l'Etat et la pression du colon sont autant mentionnés. En effet, la question de multitude ne saurait justifier la non intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs car la situation est pareille dans des pays quasi-unilingues tels que le Rwanda, le Burundi, le Madagascar etc. Aussi, l'Afrique du Sud reconnu pour la densité de ses langues fait la promotion du plurilinguisme avec onze (11) langues officielles notamment le sepedi, le sotho, le tswana, le swati, le venda, le tsonga, l'afrikaans, l'anglais, le ndébélé, le xhosa et le zoulou. Pour pallier cela, il faut une politique linguistique conséquente et consensuelle axée sur un choix fort de langues nationales en compagnie des langues étrangères.

Pour le manque de travaux de description, de terminologie et de transcription ainsi que le manque de manuels scolaire, nous pensons que c'est plus un problème d'information car au Bénin, treize (13) langues nationales en l'occurrence le Bariba, le Fon, le Yoruba, le Dendi, le Guen (Mina), le Waama, le Ditammari, l'Adja, le Goun, le Fulfuldé, le Naténi, le Yom et le Sahouè sont alphabétisées. Le même constat est fait au Burkina-Faso où une bonne partie des langues nationales dispose déjà des travaux de transcription et de description. Aussi, des manuels scolaires sont conçus dans ces langues et sont

utilisés dans les centres d’alphabétisation. Les entretiens avec les autorités nous ont révélés ces informations. Toutefois, la question de la suffisance des documents se pose. Enfin, pour la question du budget trop onéreux et de la pression du colon, il faut noter qu’une politique nationale est toujours budgétivore. Le budget alloué au français et autres langues étrangères est assez pesant pour le budget de national pourtant elles continuent toujours d’être enseignées. Aussi, on remarque en Afrique francophone que l’enseignement exclusif dans une langue étrangère non maîtrisée par les enfants résulte en une éducation budgétivore avec de très faible rendement internes et externes. C’est ce qui amène Chatry-Komarek (2005, p.65) a questionné le coût réel des manuels scolaires de qualité en comparaison avec le coût du taux élevé de l’analphabétisme.

Au regard de ces analyses, nous remarquons les dispositifs macro (politique éducative nationale) souffrent véritablement d’une politique axée sur des ressources financières, matériels et humaines ; ce qui se déteint au niveau méso avec le manque de matériels didactiques et stratégies d’implémentation et au niveau micro pour l’opérationnalisation avec les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les directeurs d’écoles, les enseignants et les apprenants. A ce niveau, les enseignants sont livrés à leurs propres ingénieries pédagogiques comme l’a si bien révélé Baba-Moussa (2000), ce sont les enseignants « *qui fixent les modalités de fonctionnement du dispositif éducatif (objectifs, structuration, programmation, évaluation, etc.)* ». Les enseignants manquent de référentiels pédagogiques pour l’enseignement des langues nationales.

Enfin, il faut noter que bien que le dispositif d’introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs Béninois et Burkinabé existe en terme organisationnel et structurel toutefois le volet pédagogique qui incarne l’opérationnalisation présente des insuffisances conséquentes qui rendent cette politique linguistique passive, il faut alors repenser les dispositifs pédagogiques.

Conclusion

En somme, l'usage des langues nationales dans l'enseignement devient de nos jours comme un impératif culturel, patriotique et économique afin de repenser les systèmes éducatifs. L'amélioration des systèmes éducatifs passent par l'évaluation des dispositifs à travers le référentiel développé par Figari (1994).

Malgré l'importance de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif reconnue par les différents acteurs, les différentes politiques linguistiques des deux (02) pays n'ont toujours pas passé à l'étape de la vulgarisation des différentes phases expérimentales très concluantes. Les difficultés telles que la pluralité des langues nationales, le manque des manuels scolaires et des travaux d'alphabétisation des langues nationales, le manque d'enseignants en langues nationales, le budget trop couteux et la pression du colon sont autant notés.

En effet, pour une meilleure introduction des langues nationales dans les curricula, il faut déterminer une politique linguistique conséquente et consensuelle avec l'option de la pédagogie bi-plurilingue. Il est question de faire le choix de deux (02) langues au Sud et deux (02) langues au Nord des pays selon des critères sociodémographiques et transfrontaliers avec une évaluation après une décennie de mise en œuvre. Aussi, faut-il introduire les langues nationales comme une matière et une langue et renforcer les capacités des enseignants en pédagogie bi-plurilingue. Enfin, il faut mobiliser plus de ressources pour la conception et l'impression à grande échelle des manuels scolaires pour le bien communicationnel des apprenants.

Références bibliographiques

- ALABA Victor, (2019), *Evaluation du dispositif pédagogique de mise en œuvre de l'enseignement/apprentissage des langues nationales à l'école primaire du Bénin*, EDP, UAC, Bénin.
- BABA-MOUSSA Abdel Rahmane, 2013, *Alphabétisation et éducation en langues nationales dans les politiques globales de l'éducation au Bénin : valeurs, principes d'actions et stratégies d'acteurs*. In Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs, n° 12, pp. 111-131.
- BADA Médard Dominique, (2009), *Développement et adaptation des langues béninoises aux savoirs modernes*, Ablodè, pp.89-103,
- CHARTRY-KOMAREK Marie, 1994, *Des manuels scolaires sur mesure*, Paris, l'Harmattan
- DA CRUZ, Maxime, 2009, *Les langues transfrontalières du Bénin*, Ablodè, pp.75-88

- DIA Mouhamadou, 2016, *L'échec de l'enseignement bilingue au Mali : analyse des pratiques pédagogiques et didactiques*, Paris, OIF/ EAC, p.208-223.
- ELAN (dir), 2014, *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique*, Paris, OIF/EAC.
- FIGARI Gérard, 2008, *L'évaluation des dispositifs éducatifs. Mesure et évaluation en éducation*, Vol. 31, n°3, p. 77-93.
- FLENON, Astrid & BABA-MOUSSA, Abdel Rahmane, 2014, *Langue française vs langues nationales : compétition linguistique et implications sur le « vivre ensemble » au Bénin*. In Revue RAFEC, n° 2, Cotonou, LAFIASO.
- FRIEDBERG, Erhard, 1993, *Le pouvoir et la règle : dynamique de l'action organisée*. Paris, Seuil.
- NIKIEMA Norbert Et KABORE-PARE, Afsata, 2010, *Les langues de scolarisation en Afrique francophone. Enjeux et repères pour l'action*, Paris, EAC/AUF.
- Ouédraogo, R. Moumouni, 2000, *Planification et politiques linguistiques dans certains pays sélectionnés d'Afrique de l'Ouest*. Institut international pour le Renforcement des Capacités en Afrique (IIRCA), UNESCO.
- POTH, Joseph, 1997, *L'enseignement des langues maternelles : une perspective psychopédagogique au contexte éducatif des pays plurilingues africains*, Collection guide pratique, LINGUAPAX, Centre International de Phonétique Appliquée, p.27.
- SAWADOGO, G, 2009, *Les langues nationales burkinabé : enjeux d'une innovation pédagogique majeure*, ENS Koudougou, pp.251-260.

PERCEPTION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU TOGO APRÈS LA RÉFORME ET LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Tekon BANASSIM¹

Université de Lomé, Togo

banaslecko@yahoo.fr

Sadji GBANDEY², Université de Lomé, Togo

Paboussoum PARI³, Université de Lomé, Togo

Résumé

Le processus de réforme et de la modernisation de l'administration publique du Togo (2008-2015) a amélioré le quotidien du citoyen togolais en ce qu'elle offre désormais une prestation de service beaucoup plus efficace et efficiente dans sa réponse aux diverses demandes des usagers du service public. Afin d'en mesurer l'impact, cette étude se propose d'examiner la perception que les usagers de l'administration publique du Togo ont de sa performance, après plusieurs années de mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de l'administration. Les données ont été collectées dans une approche quantitative au moyen d'un questionnaire (non standard) auto-administré entre Juillet et Décembre 2021 sur toute l'étendue du territoire togolais et dans la diaspora auprès de 314 usagers du service public, agents de l'État et non-agents de l'État. Même si une bonne partie des participants reconnaît les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de l'administration publique, à travers une perception positive (60.50%) ou mitigée (34.10%) ; la part de ceux qui ont un jugement négatif (26.80%) ou neutre (40.10%) sur l'évolution de la qualité de l'administration publique ou celle de ceux qui ont une image négative (20.70%) ou neutre (37.30%) de la qualité de ses prestations (20.70%) ne sont pas négligeables. L'hypothèse générale de l'étude est confirmée, de même que les hypothèses spécifiques le sont partiellement, et les résultats suggèrent qu'il n'y a pas de perception préférentiellement positive, négative ou mitigée de la performance de l'administration publique. L'enseignement de cette étude est que la perception d'une amélioration sensible du service public du Togo après les réformes ne cache pas les attentes très fortes vis-à-vis de l'administration publique et il est indispensable qu'elle parvienne à convaincre les usagers de sa volonté d'améliorer la qualité des prestations.

Mots clés : Administration publique, Performance, Usagers, Perception, Togo.

¹ Doctorant, Membre de l'équipe de recherche POD, Université de Lomé, banaslecko@yahoo.fr

² Enseignant-Chercheur, Membre de l'équipe de recherche POD, Université de Lomé
gsadji@gmail.com

³ Enseignant-Chercheur, Responsable de l'équipe de recherche POD, Université de Lomé
paripab@gmail.com

PERCEPTION OF THE PERFORMANCE OF THE PUBLIC ADMINISTRATION OF TOGO AFTER THE REFORM AND MODERNIZATION OF THE ADMINISTRATION

Abstract

The process of reforming and modernizing the public administration of Togo (2008-2015) has improved the daily life of Togolese citizens. Now, it is offered a much more effective and efficient services in response to the various demands of the public service users. In order to measure its impact, this study examines the perception that users of the Togolese public administration have of its performance, after several years of implementation of the reform and modernization of the administration. The data were collected through a self-administered (non-standard) questionnaire between July and December 2021. The 314 participants come from Togo and the Diaspora. They were government employees and public service users. Even if a good proportion of participants recognize the progress made in the implementation of the reform and modernization of the public administration, through a positive (60.50%) or mixed (34.10%) perception; the proportion of those who have a negative (26.80%) or neutral (40.10%) judgement on the evolution of the quality of the public administration or those who have a negative (20.70%) or neutral (37.30%) image of the quality of its services are no less important either. The general hypothesis of the study is confirmed, as are the specific hypotheses, incompletely. The results suggest that there is no preferential positive, negative or mixed perception of the performance of the public administration. The lesson of this study is that the perception of a significant improvement in Togo's public service after the reforms does not hide the very high expectations of the public administration users and it is essential that the government succeeds in convincing users of its will to improve the quality of services.

Key words: Public administration, Performance, Users, Perception, Togo.

Introduction

La lutte contre la pauvreté, dans un contexte togolais où la rareté des ressources se fait sentir face au panier de besoins grandissants, exige de l'administration publique plus d'efficacité dans la réalisation des programmes de développement. C'est pour répondre à cette nécessité qu'un diagnostic des finances publiques et d'autres départements ministériels et institutions du pays a permis au gouvernement togolais en 2007, de relever les forces et les faiblesses de l'administration publique togolaise (Ministère de l'économie et des finances, 2010). Au Ministère de l'Economie et des finances, les évaluations ont porté sur la crédibilité du budget, la transparence, le cycle budgétaire et sur les pratiques des bailleurs de fonds. C'est ainsi qu'il a été révélé d'importantes insuffisances dans la gestion des finances publiques sur la période de 2005 à

2007. Le diagnostic des autres secteurs s’est déroulé lors d’un séminaire national pour la relance de l’économie en décembre 2005. Aussi, la revue des besoins en matière de politiques de développement conduite par la Banque Mondiale en 2008 a permis de répertorier les forces et les faiblesses des ministères sectoriels. Le Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (Fonds monétaire international, 2009) a consolidé ces diagnostics des forces et faiblesses des ministères sectoriels.

Ces différents diagnostics ont montré la nécessité de mener des réformes au Togo, étant entendu que toutes les difficultés du pays étaient surmontables au regard de son potentiel de production des biens et des services. Ceci ajouté à la volonté politique du Chef de l’État de mettre en œuvre des réformes, il a été créé par décret N°2008-31/PR du 15 février 2008 le Secrétariat Permanent pour le suivi de l’ensemble des politiques de Réformes et des Programmes Financiers. Ensuite, le comité de suivi des réformes a été mise en place par l’arrêté N°154/MEF/SPPRF du 19 juin 2008 et les points focaux chargés des réformes ont été désignés dans chaque ministère par l’arrêté N° 109/MEF/SP-PRPF du 23 avril 2010. C’est ainsi que tous les ministères ont élaboré leurs matrices de réformes et les ont validées en interne avant leur validation, au cours d’un atelier national en mars 2010 à Lomé, dans une matrice consolidée et unifiée afin de garantir la cohérence des différentes réformes des ministères (Ministère de l’économie et des finances, 2010).

Dans le cadre de la mise œuvre de toutes ces réformes, le Togo a bénéficié d’un accord triennal au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance et a atteint le point de décision en novembre 2008. La même année, des mesures concrètes de désendettement de l’État vis-à-vis des agents économiques ont été adoptées et en 2009, le Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP- C) a été validé et adopté, de même que le Programme d’Actions Prioritaires qui a traduit ses orientations. Les lois portant statut des magistrats de la Cour des Comptes et sur la passation des marchés publics ont été adoptées en 2009. Un Agent Comptable Central, un Payeur Général et un Receveur Général du Trésor ont été nommés et des trésoreries régionales ont été créées et rendues fonctionnelles. Aussi, les coûts et délais de création des entreprises ont été diminués considérablement. En ce qui concerne la fonction publique, le nouveau plan de carrière des agents de l’État, le code des pensions de retraite des fonctionnaires et un nouveau système de formation de l’École Nationale d’Administration ont vu le jour. Dans le domaine des travaux publics, des pistes rurales ont été construites avec plus de 2500 km de routes réhabilitées dont 1000 km bitumées. Dans le secteur agricole, les superficies des aménagements hydroagricoles ont été augmentées, relevant le taux de couverture des besoins alimentaires par la production nationale (Ministère de l’économie et des finances, 2010).

Toutes ces réformes de l’administration publique ont amélioré considérablement le quotidien du citoyen togolais en ce qu’elle offre désormais une prestation de service beaucoup plus efficace et efficiente dans sa réponse

aux diverses demandes des usagers du service public (Ministère de l'économie et des finances, 2010). Cependant, depuis la mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de l'administration publique du Togo (2008-2015), aucune étude d'impact n'a été menée. Il s'avère donc important de s'interroger sur ce que pensent les Togolais de la performance de leur administration en examinant la perception que les usagers de l'administration publique ont de sa performance.

La performance administrative est un concept multidimensionnel et complexe qui ne se limite pas aux seuls résultats financiers d'une institution. Elle peut s'entendre à travers la performance organisationnelle et son évaluation peut se faire par la mesure de plusieurs résultats organisationnels externes et internes (Raad, 2006). L'approche dite positiviste de la performance définit celle-ci comme le résultat positif d'une action (Raad, 2006) et elle peut revêtir plusieurs significations qui s'articulent autour de trois sens primaires : le succès, le résultat d'une action et l'action (Bourguignon, 1997). Le sens du succès de la performance est issue d'un jugement de valeur car il n'y a pas d'indicateur absolu de la performance. La performance organisationnelle est donc une perception subjective que l'on se fait du fonctionnement de sa propre entreprise ou d'une institution tierce qui peut varier en fonction du type d'utilisateur, selon qu'il soit bénéficiaire uniquement ou qu'il soit à la fois acteur et bénéficiaire.

Au sens du résultat d'une action, la performance organisationnelle recouvre l'évaluation des résultats obtenus par un acteur interne ou externe de l'organisation (Burlaud, Eglem & Mykita, 1995). C'est ainsi que dans le secteur public, elle peut se mesurer à travers le nombre de délivrances des actes de la vie civile (carte d'identité, passeport, naissance, casier judiciaire), le nombre de consultations médicales ou d'admissions aux urgences médicales, ou la quantité de médicaments distribués par le système public de santé. La performance administrative s'évalue également à travers le nombre des infrastructures scolaires et universitaires construits sans oublier l'effectif des enseignants, le nombre d'agressions, de vols et de menaces de mort évités (ou punis), ou encore à travers la couverture du réseau téléphonique et l'accès à internet, ou le nombre de médias fonctionnels. L'importance des réseaux routier, ferroviaire, aéroportuaire et portuaire, la garantie de l'égalité des citoyens devant la loi, ou le respect des droits des prévenus sont aussi des indicateurs de mesure de la performance administrative au sens « résultat d'une action ».

Vue dans le sens d'une action, la performance est un processus de mise en acte d'une compétence et non un résultat. Dans un contexte de la réforme de l'administration publique, la performance est comprise comme le processus de la conduite de cette réforme ou le processus de mise en œuvre des actions et des acquis de la réforme. Aussi, la performance de l'administration publique peut être évaluée à travers les processus permettant la délivrance des cartes d'identité, des passeports ou des titres fonciers par exemples, à travers la fluidité de la communication téléphonique, de l'accès à internet, de la diffusion radio-télévisée, etc. Cela suppose dans les cas d'espèce que le personnel administratif

est compétant et/ou que les infrastructures de production de ces services sont modernes et efficaces.

L'évaluation de la performance de l'administration publique du Togo peut s'effectuer donc à travers l'appréciation que les usagers se font de la salubrité des locaux de l'administration publique, l'accueil des visiteurs dans les services publics, des lourdeurs et lenteurs administratives dans le traitement de dossiers et dans la délivrance des documents administratifs. Le temps d'intervention des services de dépannage ou des services d'urgences, le taux de rapprochement des services administratifs aux usagers, le taux de services administratifs en ligne et la qualité de l'accès à internet, les moyens de contestation des décisions administratives, la disponibilité et la qualité des infrastructures socioéducatives de base, et l'existence d'une assurance maladie universelle sont autant d'indicateurs susceptibles d'être pris en compte dans l'évaluation de la performance administrative. Aussi, l'évaluation de la courbe d'évolution des effectifs des agents publics peut renseigner sur l'effectivité et l'efficacité du service public pouvant justifier la nécessité d'engager des réformes de l'administration.

Une réforme administrative est un changement conscient et réfléchi introduit dans un organisme ou un système public en vue d'améliorer sa structure, son fonctionnement ou la qualité de son personnel (Gow, 2012). Réformer l'administration publique revient à rectifier ou à transformer des anciennes pratiques administratives pour mieux changer un mode de fonctionnement et d'organisation. La notion de réforme est fondée sur la simple idée qu'il ne faut rien attendre des changements naturels et tout, des moyens artificiels susceptibles d'améliorer un ordre donné de choses (Caiden, 1968). Une réforme technique qui simplifie les procédures administratives peut avoir des gagnants et des perdants. C'est ainsi que la plupart des réformes rencontrent des résistances ou de l'inertie, ce qui nécessite des efforts de persuasion de la part de leurs promoteurs dans la conduite de la réforme ou des évaluations de la perception des conséquences heureuses et malheureuses chez les usagers (Gow, 2012).

La satisfaction des usagers du service public est, dès lors, un élément important de pression sur les acteurs promoteurs de la réforme qui complique l'échange entre les principales parties prenantes de la réforme administrative. C'est en quelque sorte en réponse au besoin d'éclairer et de faciliter ce difficile échange entre les acteurs de la réforme administrative que la présente étude a pris forme pour évaluer la perception des usagers de la performance administrative. Elle examine donc ce que pensent les usagers des prestations du service public togolais en interrogeant les concepteurs de la réforme, les exécuteurs de la réforme et les autres citoyens, à la fois demandeurs et bénéficiaires de la réforme (Haddad, Mssassi, & Makkaoui, 2020).

L'approche « descendante » de la performance de l'administration évoque l'idée que les institutions publiques ont des incidences sur l'ensemble

des citoyens sans discernement et de la même manière (Putnam, Pharr & Dalton, 2000). Aucun citoyen n'étant en mesure d'échapper au service d'une mauvaise administration, la manière dont les institutions publiques fonctionnent et produisent leurs résultats influe directement sur la façon dont les usagers considèrent et évaluent le service public (Ariely, 2013 ; Norris, 2011). Certains spécialistes de l'administration publique invoquent également l'hypothèse de la micro-performance pour expliquer les relations entre performance institutionnelle et confiance des citoyens (Van de Walle & Bouckaert, 2003 ; Yang & Holzer, 2006). En effet, la confiance dans l'administration publique est une conséquence de l'expérience du citoyen en ce qui concerne la façon dont les services publics sont offerts. Les gens ne jugent pas leur service public dans l'abstraction, mais en fonction de leur interaction globale avec les agences gouvernementales. Dans ce contexte, l'amélioration de la performance institutionnelle se traduit par des citoyens plus satisfaits et donc qui ont une image positive de l'administration publique (Ariely, 2013 ; Norris, 2011).

Si l'administration publique s'est toujours plus intéressée aux études organisationnelles et aux relations politico-administratives qu'à l'opinion des citoyens, l'on observe depuis les années 2000 un intérêt grandissant pour l'évaluation empirique des perceptions des citoyens de l'administration publique (Bouckaert et al., 2005). Les études qui s'intéressent à ce que pensent les citoyens de l'administration publique examinent la façon dont le public perçoit l'efficacité du secteur public et la confiance dans le gouvernement (par ex., Shingler et al., 2008 ; Christensen & Lægheid, 2005 ; Van Ryzin, 2007). Dans une étude sur la relation entre l'administration publique et la satisfaction des citoyens vis-à-vis de la démocratie, Ariely (2013) a mis en évidence, sur des données transnationales issues de 35 pays, l'idée que l'opinion des citoyens sur la qualité de l'administration publique est davantage liée à leur satisfaction qu'à d'autres facteurs comme le développement humain, l'équité électorale et l'efficacité politique. Cependant, la plupart des études sur la perception de la performance de l'administration publique sont des sondages et l'on peut déplorer le peu d'intérêt des scientifiques pour cet important domaine de la vitalité d'un État. C'est ainsi qu'après plusieurs années de mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de l'administration publique du Togo, et en l'absence d'étude d'impact, il convient de s'interroger sur la perception que les usagers de l'administration publique ont de sa performance. De manière plus précise, quelle perception les usagers non-agents publics, agents publics impliqués et non-impliqués dans la réforme de l'administration publique ont de sa performance ?

Cette étude cherche à vérifier l'hypothèse générale selon laquelle, après plusieurs années de mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de l'administration publique togolaise, les usagers du service public ont une perception positive, négative ou mitigée de sa performance. Plus spécifiquement, la présente étude cherche à vérifier, dans un premier temps, l'hypothèse selon laquelle les usagers agents publics impliqués dans la réforme

et la modernisation de l'administration publique ont une perception positive de sa performance. Ensuite, il s'agit de tester l'hypothèse selon laquelle les usagers agents publics non-impliqués dans la réforme et la modernisation de l'administration publique ont une perception mitigée de sa performance. Et enfin, cette étude cherche à vérifier l'hypothèse selon laquelle les usagers non-agents publics ont une perception négative de la performance de l'administration publique.

1. Méthodologie

1.1. Participants

Les participants sont constitués de l'ensemble de la population Togolaise et de sa diaspora qui bénéficient directement ou indirectement des services de l'administration publique. Les résidents étaient estimés à 7 886 000 de personnes au 1^{er} janvier 2021 (Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques, 2021). Il s'agit plus concrètement des agents de l'État, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels de l'État ou agents des collectivités locales, et de tous les autres usagers du service public non-agents publics. Ils ont été recrutés par échantillonnage raisonné sur la base d'un certain nombre de critères d'inclusion et d'exclusion et en fonction des deux grandes strates de l'échantillon recherché : usagers agents publics et usagers non-agents publics. Pour participer donc à l'étude, les agents de l'État ne devraient pas avoir une ancienneté limitative dans l'appareil administratif de n'importe quel ministère ou institution du Togo. Tous les participants devaient avoir un niveau minimum d'études secondaires, premier cycle, leur permettant de répondre au questionnaire d'enquête. Au total, 420 questionnaires ont été recueillis dont 343 en ligne et 77 en version papier. Sur les 420 questionnaires reçus, 314 étaient exploitables (en raison des non-réponses observées à l'ensemble des items), soit un taux de réponses correctes de 74.76%.

L'échantillon final se compose donc de 314 participants dont 81 femmes (soit 25.8 %) et 233 hommes (soit 74.2 %). On y trouve 89 usagers du service public non-agents publics et 225 usager agents publics qui se répartissent en 32 agents impliqués dans la mise en œuvre du programme des réformes de l'administration publique et 193 agents non-impliqués. L'âge des participants se répartit comme suit : 20 - 29 ans (21 %), 30 - 39 ans (36 %), 40 - 49 ans (33.4 %), 50 - 60 ans (9.6 %). La plupart des participants (89.5 %) a un niveau universitaire et est de religion chrétienne (80.9 %). L'échantillon d'étude est composé de 54.8 % de mariés, de 42.7 % de célibataires et de 2.5 % de divorcés. Les participants ont été recrutés à Lomé (157), à Agoè (35), dans la région Maritime (15), dans la région des Plateaux (16), dans la région Centrale (23), dans la région de la Kara (31), dans la région des Savanes (25) et dans la Diaspora (12). Les statistiques descriptives de l'échantillon sont présentées dans les tableaux 1, 2 et 3.

1.2. Procédure

Chaque participant était invité à signer un formulaire de consentement libre et éclairé précisant les buts et modalités de l'étude (engagement et liberté du sujet, garantie de confidentialité et d'anonymat, étude sans bénéfice direct). Après avoir marqué son accord en signant le formulaire de consentement, le participant pouvait répondre aux questions qui lui ont été posées dans le questionnaire. Cette étude a été menée dans le cadre d'un programme d'études doctorales conformément aux recommandations et aux normes éthiques prescrites par la Déclaration d'Helsinki de 1964 et ses amendements ultérieurs.

L'enquête a été menée de Juillet à Décembre 2021 sur toute l'étendue du territoire togolais et dans la diaspora. Une formation à la conduite d'une enquête par questionnaire en auto-administration a été organisée à l'endroit de dix agents enquêteurs, étudiants de psychologie à l'Université de Lomé, qui ont eu à administrer le questionnaire en ligne et en version papier. Après cette formation, l'aptitude des 10 agents enquêteurs et l'accessibilité ou la compréhension des questions ont été testées. En conséquence, les questions difficiles de compréhension ou mal formulées ont été retravaillées pour rendre fluide la collecte des données.

Pendant la phase d'enquête proprement dite, tous les agents enquêteurs étaient disponibles pour répondre aux différentes sollicitations des participants. Il faut mentionner que la version en ligne des questionnaires d'enquête est disponible sur Google Forms.

1.2. Mesures

Deux questionnaires auto-rapportés ont été utilisés pour la collecte des données : l'un adressé aux usagers agents publics et l'autre aux usagers non-agents publics. Ces deux questionnaires comprenaient chacun deux grandes parties : la première partie renfermait le formulaire de consentement éclairé et les informations sociodémographiques des participants, notamment, l'âge, le sexe, la profession, le lieu de résidence, etc. et la seconde partie comportait les questions en lien avec les variables à l'étude.

Exemple d'items en lien avec les variables à l'étude :

- « À comparer la performance de l'administration publique togolaise des années avant 2010 et celle d'aujourd'hui (presque 10 ans après), avez-vous le sentiment qu'il y'a une évolution sensible de la performance de l'administration à remplir sa mission de service public aux citoyens ? Oui, Non, Pas Vraiment
- D'une manière générale, comment jugez-vous la qualité du service public que l'administration togolaise rend aujourd'hui aux citoyens ? Tout à fait bonne, Pas du tout bonne, Ni l'un ni l'autre.

Le questionnaire d'enquête de cette étude avait pour but de dépister et d'évaluer l'ampleur des différentes perceptions que les usagers de l'administration publique togolaise ont de sa performance après plusieurs années de mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de cette administration. Le choix de l'auto-administration et surtout l'implémentation en ligne avaient pour objectif de permettre aux enquêtés d'avoir le sentiment de liberté dans leur réponse aux questions. Le questionnaire adressé aux usagers agents publics comportait 21 questions et celui adressé aux usagers non-agents publics comportait 14 questions.

1.4. Traitement et analyses des données

Aux moyens de l'application Excel et du logiciel SPSS, les données d'enquête ont été traitées et analysées au moyen de techniques descriptives (calculs de pourcentages), du khi2 et du coefficient de contingence. Premièrement, nous avons calculé les caractéristiques statistiques de l'échantillon d'étude. Ensuite, les pourcentages ont été effectués sur les variables à l'étude telles que la perception de la performance de l'administration d'avant et d'après la réforme, l'image perçue la performance de l'administration actuelle, le jugement de la qualité de la performance de l'administration actuelle. Nous avons également calculé des khi2 pour tester l'indépendance des distributions des variables à l'étude en fonction des variables qualitatives comme le statut d'utilisateur, le genre, le lieu de résidence, la religion, etc. Enfin, le calcul du coefficient de contingence, a permis de caractériser la force de la relation entre les variables, dans les cas où le khi2 était significatif.

2. Résultats

2.1. Statistiques Descriptives

Tableau 1 : Genre, Âge et Situation maritale des participants

		Effectif	Pourcentage (%)
Genre	Féminin	81	25.80
	Masculin	233	74.20
	Total	314	100
Âge	20 - 29 ans	66	21.00
	30 - 39 ans	113	36.00
	40 - 49 ans	105	33.40
	50 - 60 ans	30	9.60
	Total	314	100
Situation maritale	Célibataire	134	42.70
	Marié(e)	172	54.80
	Divorcé(e)	8	2.50
	Total	314	100

Le tableau 1 montre que les participants à cette étude sont en majorité des hommes (74.20 %) et que plus des deux tiers sont âgés de 30 à 49 ans. L'échantillon s'équilibre légèrement entre les célibataires et les mariés.

Tableau 2 : Niveau de formation et Revenu mensuel des participants

		Effectif	Pourcentage (%)
Niveau de formation	Collège	6	1.90
	Lycée	27	8.60
	Université	281	89.50
	Total	314	100
Revenu mensuel (FCFA)	200.000 et plus	93	29.60
	150.000 - 200.000	107	34.10
	100.000 - 150.000	22	7.00
	50.000 - 100.000	46	14.60
	00 - 50.000	10	3.20
	Pas de revenu	36	11.50
	Total	314	100

Les usagers du service public que nous avons interrogés ont essentiellement un niveau d'étude universitaire. Par ailleurs, plus de 60 % des enquêtés ont un revenu mensuel supérieur à 150 000 FCFA.

Tableau 3 : Religion et Lieu de résidence des participants

		Effectif	Pourcentage (%)
Religion	Autre	7	2.20
	Chrétien	254	80.90
	Musulman	34	10.80
	Traditionnelle	19	6.10
	Total	314	100
Lieu de résidence	Agoè	35	11.10
	Atakpamé	16	5.10
	Dapaong	25	8.00
	Diaspora	12	3.80
	Kara	31	9.90
	Lomé	157	50.00
	Sokodé	23	7.30
	Tsévié	15	4.80
Total	314	100	

L'écrasante majorité des participants est de religion chrétienne. Même si la moitié des participants a été recruté à Lomé, toutes les autres régions du Togo y sont représentées avec poids équivalent.

2.2. Résultats Principaux

Tableau 4 : Performance de l'administration publique à travers la perception de son évolution depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui, le jugement sur sa qualité et l'image que les usagers ont de son évolution

		Effectif	Pourcentage (%)
La Performance de l'administration d'avant 2010 a-t-elle eu une évolution sensible aujourd'hui ?	1. Oui	190	60.50
	2. Non	17	5.40
	3. Pas vraiment	107	34.10
	Total	314	100
Jugement de la Qualité du service public	1. Tout à fait bonne	104	33.10
	2. Pas du tout bonne	84	26.80
	3. Ni l'un ni l'autre	126	40.10
	Total	314	100
Image de la Performance de l'administration	1. Image positive	132	42.00
	2. Image négative	65	20.70
	3. Ni positive ni négative	117	37.30
	Total	314	100

Le tableau 4 permet de confirmer partiellement les hypothèses de l'étude à travers la perception de performance de l'administration publique au moyen de trois variables : l'évolution, la qualité et l'image que les usagers ont de la prestation du service public.

Premièrement, 60.50 % des participants estiment que l'administration publique togolaise d'avant 2010 a connu une évolution sensible aujourd'hui. Plus d'un tiers des usagers interrogés pensent qu'il n'y a vraiment pas eu d'évolution sensible et un nombre marginal (5.40 %) affirme qu'il n'y a pas eu d'évolution.

Ensuite, lorsqu'on évoque la qualité du service public d'aujourd'hui avec les usagers, on se rend compte que 33.10 % la trouvent tout à fait bonne, 26.80 % la jugent pas du tout bonne et 40.10 % affirment qu'elle n'est ni de bonne ni de mauvaise qualité.

Enfin, en ce qui concerne l'image que les usagers de l'administration publique ont de sa performance, 42 % des enquêtés déclarent avoir une image positive, 20.70 % affirment qu'ils ont une image négative et 37.30 % disent qu'ils ont une image ni bonne ni négative de la performance de l'administration publique du Togo.

En conclusion, l'hypothèse générale de l'étude selon laquelle, après plusieurs années de mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de l'administration publique togolaise, les usagers du service public ont une perception positive, négative ou mitigée de sa performance est vérifiée.

2.3. Résultats des Croisements de Variables

Les résultats additionnels sont des croisements entre les variables à l'étude, d'une part, (perception de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 et aujourd'hui) et des variables sociodémographiques, d'autre part, (genre, âge, situation maritale, niveau de formation, lieu de résidence, religion et statut d'utilisateur). Ici, le Khi 2 est calculé à chaque croisement de variables et, à chaque fois que ce dernier est significatif au seuil .05, le coefficient de contingence est calculé. Seuls les résultats significatifs sont présentés ici.

Tableau 5 : Répartition des participants selon la situation maritale de l'utilisateur du service public et de sa perception de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui

		Perception de l'évolution de la performance administrative			
		Oui	Non	Pas vraiment	Total
Situation maritale	Célibataire	78	10	46	134
	Marié	111	7	54	172
	Divorcé	1	0	7	8
	Total	190	17	107	314

Khi² (ddl, 4) = 12.737 ; C = .197; p < .05

Le tableau 5 montre que la situation maritale des participants est associée à leur perception de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui. Cette association est de faible intensité (C = .197 ; p < .05).

Tableau 6 : Répartition des participants selon le revenu mensuel de l'utilisateur du service public et de sa perception de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui

		Perception de l'évolution de la performance administrative			
		Oui	Non	Pas vraiment	Total
Revenu mensuel (FCFA)	200.000 et plus	51	5	37	93
	150.000 - 200.000	76	2	29	107
	100.000 - 150.000	10	2	10	22

50.000 - 100.000	30	1	15	46
00 - 50.000	6	1	3	10
Pas de revenu	17	6	13	36
Total	190	17	107	314

Khi^2 (ddl, 10) = 20.601 ; C = .248 ; p < .05

Le tableau 6 montre que le revenu mensuel des participants est associé leur perception de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, la relation entre ces deux variables est de faible intensité (C = .248 ; p < .05).

Tableau 7 : Répartition des participants selon le statut de l'utilisateur du service public et de sa perception de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui

		Perception de l'évolution de la performance administrative			
		Oui	Non	Pas vraiment	Total
Statut de l'utilisateur	Usager Agent Public Impliqué	22	1	9	32
	Usager Agent Public Non Impliqué	126	5	62	193
	Usager Non Agent Public	42	11	36	89
	Total	190	17	107	314

Khi^2 (ddl, 4) = 16.386 ; C = .223 ; p < .05

Le tableau 7 montre que le statut d'utilisateur des participants est associé leur perception de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui. Cette association a une intensité moyenne (C = .223 ; p < .05).

Tableau 8 : Répartition des participants selon le statut de l'utilisateur du service public et de son jugement sur la qualité du service public

		Qualité du service public			Total
		Tout à fait bonne	Pas du tout bonne	Ni bonne ni mauvaise	
Statut de l'utilisateur	Usager Agent Public Impliqué	13	3	16	32
	Usager Agent Public Non Impliqué	71	50	72	193
	Usager Non Agent Public	20	31	38	89
	Total	104	84	126	314

Khi^2 (ddl, 4) = 11.517 ; C = .188 ; p < .05

Le tableau 8 montre que le statut d'utilisateur des participants est associé au jugement qu'ils font sur la qualité du service public. Cette association a une intensité faible (C = .188 ; p < .05).

Tableau 9 : Répartition des participants selon le statut de l'utilisateur du service public et de son image de l'évolution de la performance de l'administration publique

		Perception de l'évolution de la performance administrative			Total
		Image positive	Image négative	Image ni positive ni négative	
Statut de l'utilisateur	Usager Agent Public Impliqué	14	3	15	32
	Usager Agent Public Non Impliqué	89	35	69	193
	Usager Non Agent Public	29	27	33	89
	Total	132	65	117	314

Khi^2 (ddl, 4) = 10.179 ; C = .177 ; p < .05

Le tableau 9 montre que le statut d’usager des participants est associé à l’image qu’ils ont de l’évolution de la performance de l’administration publique. La relation entre ces deux variables est de faible intensité ($C = .177$; $p < .05$).

3. Discussion

L’objectif de cette étude, dont l’échantillon est constitué d’usagers du service public (usagers agents publics et usagers non-agents publics), était de vérifier l’hypothèse selon laquelle, après plusieurs années de mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de l’administration publique togolaise, les usagers du service public ont une perception positive, négative ou mitigée de sa performance. Globalement, les résultats laissent suggérer qu’il n’y a pas de perception préférentiellement positive, négative ou mitigée de la performance de l’administration publique togolaise au sein de ses usagers : toutes les tendances sont présentes, quel que soit le sous-groupe considéré. Ainsi, l’hypothèse générale de cette étude a été vérifiée. Ces résultats se rapprochent de ceux de Emery, Martin, Sanchez, & Wyser (2007) qui avancent que beaucoup d’agents de l’État suisse affirmaient que des contacts de qualité avec les usagers ont été maintenus, que le sens du service était toujours bien présent et que les prestations fournies aux usagers étaient aussi bonnes qu’auparavant. À l’inverse, un nombre important d’agents de l’État interrogés avait l’impression que les prestations fournies se sont dégradées. Plusieurs déclaraient qu’après les changements, la notion de « rendre service » s’est péjorée, ou même n’existe plus ; le temps passé avec les usagers est limité et contrôlé ; l’administratif et les statistiques passent au premier plan au détriment des besoins réels de la population.

Il faut retenir que ce sont les usagers non-agents publics qui ont une plus mauvaise image de l’évolution de la performance de l’administration publique que les autres usagers (Tableau 9). Les usagers agents publics non impliqués dans la réforme et la modernisation de l’administration ont plus un jugement neutre sur la qualité du service public que les jugements négatif et positif (Tableau 8). Quant aux usagers agents publics impliqués dans la réforme et la modernisation de l’administration, ils ont une meilleure perception de l’évolution de la performance de l’administration publique depuis avant 2010 jusqu’à aujourd’hui que les autres usagers qui ont une moins bonne perception (Tableau 7). Sur la base de ces résultats, l’on peut affirmer que les hypothèses spécifiques de départ sont partiellement confirmées, renforçant l’idée selon laquelle la perception d’un phénomène est déterminée par la proximité (ou la distance) vis-à-vis de celui-ci.

Dans la même perspective, le Baromètre des Services Publics de l’Institut Paul Delouvrier (Institut Paul Delouvrier & Kantar Public, 2008, 2022) montre régulièrement que la satisfaction moyenne des usagers des différents services publics français est beaucoup plus élevée (71% en 2008 et 73% en 2021) que

l'opinion moyenne des Français à l'égard des différents services publics (49% en 2008 et 52% en 2021). Ce qui signifie que l'évaluation est plus positive pour ceux qui ont été en contact avec le service que pour ceux qui ne l'ont pas utilisé car la proximité effective vis-à-vis du service conditionne une satisfaction plus élevée. C'est ce qui peut expliquer ici le fait que les usagers non-agents publics aient une plus mauvaise image de l'évolution de la performance de l'administration publique que les autres usagers.

Au prime abord, plus de la moitié des participants (60.5%) estiment que l'administration publique togolaise d'avant 2010 a connu une évolution sensible aujourd'hui, plus du tiers (34.1%) pensent qu'il n'y a vraiment pas eu d'évolution sensible et 5.40 % affirment qu'il n'y a pas du tout eu d'évolution. Dans l'ensemble, la perception de l'évolution de la performance du service public togolais est positive et est assez proche des résultats d'une étude réalisée en France par Cornut-Gentille (2010). En effet, 73 % des usagers interrogés avaient une bonne image des services publics français et 43 % des usagers avaient le sentiment que les services de l'État ont évolué en bien au cours des dernières années. De plus, 63 % des Français reconnaissaient une amélioration sensible dans la mise en place des services en ligne et dans l'accès facile aux informations utiles. Cette proximité entre les perceptions de l'évolution du service public en France et au Togo peut s'expliquer par le fait que les modèles administratifs du Togo s'inspirent fortement de ceux de la France en ce sens que l'administration togolaise en a hérité les pratiques depuis l'époque coloniale et même la période postindépendance.

Le second résultat principal de cette étude concerne l'image que les usagers ont de la qualité des prestations du service public togolais. En effet, 33.10 % des usagers trouvent le service public d'aujourd'hui de tout à fait bonne qualité, 40.10 % affirment qu'elle n'est ni de bonne ni de mauvaise qualité et 26.80 % la jugent pas du tout de bonne qualité. Visiblement, aucune tendance ne prend nettement le pas sur une autre mais l'on peut remarquer la prépondérance de la perception positive de la qualité de l'administration publique du Togo. Des perceptions similaires disparates ont été déjà observées en ce qui concerne l'efficacité perçue du service public en France où la perception de la qualité de la collecte des déchets et de la propreté des rues était mitigée (Porcher & Goumiri, 2019). En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'on est satisfait d'un service, que l'on pense qu'il ne peut pas réaliser de gains d'efficacité ou qu'il est de bonne qualité.

En Suisse, une étude a révélé qu'une série d'effets négatifs dus aux réformes sont mis en lien avec une baisse de la productivité et de la qualité du travail par la majorité des participants (Emery, et al., 2007). Ils pointent précisément la bureaucratie devenue trop envahissante et trop lente, des procédures de prises de décisions trop longues et trop rigides, etc. Cependant, un certain nombre de répondants à leur étude considère que les réformes du secteur public ont eu des conséquences positives sur la performance au niveau organisationnel. Ces participants affirment que les abus liés au statut de

fonctionnaire ont diminué. Le fait que le travail soit davantage contrôlé, que des objectifs précis aient été fixés et que la sécurité de l'emploi ne soit plus garantie donne lieu à une productivité accrue et à une augmentation de la qualité du travail (Emery et al., 2007).

En outre, en ce qui concerne l'image que les usagers des services de l'administration publique ont de sa performance, 42 % des participants déclarent en avoir une image positive, 37.30 % disent qu'ils ont une image ni bonne ni négative et 20.70 % affirment qu'ils ont une image négative de la performance de l'administration publique du Togo. Ici encore, les avis sont partagés bien que l'image positive se distingue sur toute autre représentation du service public. Des résultats presque similaires ont émergé d'une étude qui a déjà montré qu'en France, la plupart des services publics ont en moyenne un taux de satisfaction supérieur à 50% (Porcher & Goumiri, 2019). Cela pourrait être mis au crédit des résultats obtenus par la mise en œuvre des réformes. En effet, avec le réaménagement des tâches, les réformes de l'administration créent de nouvelles opportunités pour un poste, un nouvel esprit et de nouvelles façons de travailler. Cette diversification a pour conséquence une satisfaction et une motivation accrues au travail, perçues comme des facteurs influant de manière positive sur la performance individuelle de certains agents de l'État (Emery et al., 2007).

Les résultats de la présente étude peuvent s'expliquer par les mesures prises par le gouvernement togolais dans le cadre de la réforme et de la modernisation de l'administration. En effet, la réforme administrative a permis de simplifier et de fluidifier les procédures administratives et la réforme du système judiciaire a permis à la justice d'être plus transparente et plus impartiale. La mise en œuvre de la réorganisation du cadre macroéconomique a permis des avancées en matière de développement humain, avec un indice du développement humain de 0,52 en 2019 contre 0,44 en 2008 par exemple (Programme des Nations Unies pour le Développement, 2014 ; <https://perspective.usherbrooke.ca/>). Le contexte de redressement, dans lequel le Togo s'est inscrit, reste également marqué par une fragilité et une vulnérabilité toujours entretenues par un déficit de capacités professionnelles, organisationnelles et institutionnelles, ainsi que le manque d'innovation dans la conduite des démarches administratives (Comité Adhoc PNRME-DD, 2015). C'est ce qui peut expliquer que, malgré des avancées tangibles imputables à la réforme et à la modernisation de l'administration publique togolaise, la perception des usagers de sa performance ne soit pas massivement positive.

Même si une bonne partie des Togolais interrogés dans cette étude reconnaît les progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes et de la modernisation de leur administration publique, à travers une perception positive ou mitigée, ceux qui ont un jugement négatif sur l'évolution de l'administration publique ces dernières années ou ceux qui ont une image négative de la qualité de ses prestations ne sont pas en nombres négligeables. Comme on le voit bien, les attentes sont importantes et il est indispensable que l'État Togolais, donc

l'administration publique, parvienne à convaincre ses usagers de sa volonté d'améliorer la qualité de ses prestations. Il faut quand-même reconnaître que certains résultats peuvent avoir été exagérés par l'anti-locution chez les participants car certains enquêteurs qui ont distribué les questionnaires de cette étude étaient des fonctionnaires (Guenoun, 2009 ; Van de Walle, 2005).

Cette étude a révélé un certain nombre de résultats issus de plusieurs croisements entre la perception de la performance de l'administration publique du Togo et certaines variables sociodémographiques. D'abord, le tableau 7 montre que le statut d'utilisateur des participants est associé à leur perception de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui. Cette association a une intensité moyenne ($C = .223$; $p < .05$). Ces résultats suggèrent que les participants agents publics ayant été impliqués dans le processus de réforme et de modernisation de l'administration publique ont une perception plus affirmée et plus positive que les participants agents publics n'ayant pas été impliqués dans le processus de réforme et de modernisation de l'administration publique. Aussi, les participants non agents publics sont plus éparpillés dans l'opinion qu'ils ont de l'évolution de la performance de l'administration publique depuis avant 2010 jusqu'à aujourd'hui. À cet égard, les résultats de la présente étude corroborent l'idée de Olive (2004) qui souligne que des perceptions différentes des prestations du service public prévalent selon que l'on se trouve en haut ou en bas de la hiérarchie administrative. En effet, les hauts responsables administratifs auraient un discours de rupture et les techniciens tiendraient un discours beaucoup plus nuancé (Emery *et al.*, 2007).

Ensuite, le tableau 8 montre que le statut d'utilisateur des participants est associé au jugement qu'ils font sur la qualité du service public. Cette association a une intensité faible ($C = .188$; $p < .05$). Bien que cette association soit de faible intensité, ces résultats inspirent l'idée selon laquelle les agents publics ayant été impliqués dans le processus de réforme et de modernisation de l'administration publique sont mieux représentés, que les agents publics non impliqués et les non-agents publics, au sein des participants qui affirment avoir un jugement positif de la qualité du service public. En ce qui concerne le jugement négatif que les participants ont sur la qualité du service public, les non-agents publics sont mieux représentés, que les agents publics non impliqués et les agents publics ayant été impliqués dans le processus de réforme et de modernisation de l'administration publique. C'est comme si la proximité avec l'administration publique favorise un jugement positif alors que l'éloignement avec l'administration publique favorise un jugement négatif de sa performance. La théorie des stéréotypes peut expliquer ici le jugement que les participants ont sur la qualité du service public, sur la base de leurs expériences spécifiques. En effet, les mauvaises expériences influencent l'évaluation globale des services dans un sens négatif, tandis que les expériences positives n'ont pas d'influence positive sur l'évaluation (Guenoun, 2009 ; Hill, 1992 ; Van de Walle, 2004). Ainsi dit, bien que le processus de réforme et de modernisation de

l'administration au Togo ait conduit à des résultats positifs objectivables, la performance de l'administration a des chances réelle (normales) d'être encore perçue négativement.

Enfin, le tableau 9 montre que le statut d'usager des participants est associé à l'image qu'ils ont de l'évolution de la performance de l'administration publique. La relation entre ces deux variables est de faible intensité ($C = .177$; $p < .05$). En ce qui concerne l'image que les participants de cette étude ont de l'évolution de la performance de l'administration publique, les non-agents publics se répartissent de manière plus équilibrée dans les trois perceptions (positive, négative et ni positive ni négative) que, respectivement, les agents publics non impliqués et les agents publics ayant été impliqués dans le processus de réforme et de modernisation de l'administration publique. Ces résultats suggèrent également que les agents publics ayant été impliqués dans le processus de réforme et de modernisation de l'administration publique sont sous représentés que les agents publics non impliqués et les non-agents publics, parmi les participants qui affirment avoir une image négative de l'évolution de la performance de l'administration publique. On dirait aussi que la proximité avec l'administration publique favorise une image plus positive alors que l'éloignement avec l'administration publique favorise une image plus négative de l'évolution de la performance de l'administration publique.

Contrairement à ces résultats, plusieurs études antérieures ont déjà montré qu'en Suisse, bien que les membres individuels de l'exécutif ont été parfois très impliqués dans les projets en qualité de « promoteur de la NGP et en qualité de co-contractant des contrats de prestations, la majorité des parlementaires perçoit une perte de leur pouvoir d'influence et se sent moins à même de piloter les services administratifs parce que la qualité et la disponibilité des indicateurs promis par la NGP sont faibles (Emery, 2010). Ce constat est d'autant plus surprenant que l'un des objectifs clairement affirmés par la NGP consistait précisément à renforcer la capacité de pilotage des autorités politiques (Schedler & Proeller, 2000 ; Proeller, 2007). Des facteurs politiques et budgétaires affectent la qualité perçue des prestations publiques, de sorte que la causalité entre l'introduction de projets de type Nouvelle Gouvernance Publique et les effets constatés au niveau de la population est souvent indirecte, biaisée par d'autres actions qui viennent contrecarrer les améliorations attendues (Emery, 2010). C'est pourquoi une investigation plus approfondie des facteurs explicatifs de l'opinion des usagers au sujet de la performance de l'administration publique est nécessaire.

La force de la présente étude réside dans sa méthodologie de mise en œuvre rigoureuse et dans l'analyse statistique des données. Cependant, l'échantillon de l'étude étant relativement petit, avec un nombre différent d'usagers non agents publics (89), d'usagers agents publics ayant été impliqués dans le processus de réforme et de modernisation de l'administration publique (32) et d'usagers agents publics non impliqués dans le processus de réforme et

de modernisation de l'administration (1993), la faible puissance statistique ne permet pas de généraliser les résultats. Il est évident que le recrutement des participants sur la base du volontariat a été un frein à la représentativité de l'échantillon. Le biais méthodologique dû à la désirabilité sociale au moment de l'auto-administration des questionnaires n'est pas à négliger non plus. De plus, bien que les résultats de cette étude soient intéressants, de tels résultats dans une étude longitudinale ou avec un échantillon plus représentatif seraient plus attrayants et renforceraient la validité des interprétations et conclusions qui en ont découlé. De futures investigations devraient en tenir compte pour creuser davantage le rôle des caractéristiques sociodémographiques des usagers dans l'explication de la perception qu'ils ont de la performance de l'administration publique du Togo.

Conclusion

L'on peut retenir des résultats de cette étude que, après plusieurs années de mise en œuvre de la réforme et de la modernisation de l'administration publique togolaise, les usagers du service public ont une perception positive, négative ou mitigée de sa performance. En effet, les usagers agents publics impliqués dans la réforme et la modernisation de l'administration publique ont une perception positive de sa performance, en plus des perceptions négative et mitigée. Les usagers agents publics non-impliqués dans la réforme et la modernisation de l'administration publique, quant à eux, ont une perception mitigée de sa performance, en plus des perceptions positive et négative. Enfin, les usagers non-agents publics ont une perception négative de la performance de l'administration publique, en plus des perceptions positive et mitigée. Comme on peut bien le voir à travers ces perceptions des participants de la performance de l'administration publique, surtout celles des non-agents publics, les attentes sont fortes malgré les résultats tangibles du processus de réforme et de modernisation de l'administration togolaise. L'État togolais doit encore convaincre dans sa volonté à améliorer la qualité des prestations du service public.

Cette étude a permis de comprendre que, bien que le statut d'utilisateur des participants soit associé à la perception de la performance de l'administration publique, les autres caractéristiques sociodémographiques des participants ne permettent pas d'expliquer la diversité des perceptions. C'est dire qu'il y a des facteurs explicatifs que les données collectées dans le cadre de cette étude ne sont pas à même de faire émerger. Ainsi, l'intérêt d'une autre étude beaucoup plus approfondie des facteurs explicatifs de la perception de la performance de l'administration publique par les usagers s'avère indispensable afin de tirer les leçons de la réforme et de la modernisation de l'administration au Togo.

Références Bibliographiques

- Ariely, G. (2013). L'administration publique et la satisfaction des citoyens par rapport à la démocratie : Observations transnationales. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 79, 801-821. <https://doi.org/10.3917/risa.794.0801>.
- Bouckaert, G., Van de Walle, S. & Kampen, J. (2005). Les possibilités d'étude comparative de l'opinion publique à l'égard de l'administration publique. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 71, 237-250. <https://doi.org/10.3917/risa.712.0237>.
- Bourguignon, A. (1997). Sous les pavés la plage... ou les multiples fonctions du vocabulaire comptable : l'exemple de la performance. *Comptabilité - Contrôle - Audit*, 3(1), 89-101.
- Burlaud, A., Eglem, J.-Y., & Mykita, P. (1995). *Contrôle de gestion*. Vuibert, Paris.
- Caiden, G. (1968). Administrative reform. *International Review of Administrative Sciences*, 34(4), 347-354.
- Christensen, T. et P. Lægreid (2005). Trust in Government: The relative importance of service satisfaction, political factors and demography. *Public Performance & Management Review*, 28(4), 487-511.
- Comité Adhoc PNRCE-DD. (2015). *Programme national de renforcement des capacités et de modernisation de l'État pour le développement durable du Togo (PNRCME-DD) : 2015 - 2019*. Ministère de la Planification du Développement, Lomé.
- Cornut-Gentile, F. (2010). *Modernisation de l'État, qualité des services publics et indicateurs, Rapport au ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État*. La documentation française, Paris. DOI : 10.36198/9783838536385
- Emery, Y. (2010). Les réformes de l'administration publique en Suisse. *Pyramides*, 19, 53-70.
- Emery, Y., Giaque, D., & Ritz, A. (2009). Institutional policies and reforms of public administration. Rediscovering Public Law and Public Administration in Comparative Policy Analysis a Tribute to Peter Knoepfel. S. Nahrath et F. Varone. *Presses Polytechniques et universitaires romandes*, 159-175.
- Emery, Y., Martin, N., Sanchez, J., & Wyser, C. (2007). Perceptions de la performance et comportements de agents publics suisses dans un environnement en constante évolution. *Politiques et management public*, 4(25), 157-178.

- Fonds monétaire international. (2010). Togo : *Document complet de stratégie de réduction de la pauvreté 2009-2011, Rapport du FMI N° 10/33*. Fonds monétaire international, Washington, D.C.
- Gow, J.I. (2012). *Réforme administrative*. In L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], www.dictionnaire.enap.ca
- Haddad, A., Mssassi, S., & Makkaoui, M. (2020). Contribution du management par la qualité à l'étude systémique des dimensions de la réforme administrative : Revue de littérature et proposition d'un modèle conceptuel pour le service public. *European Scientific Journal*, 16(13), 232-259. <https://doi.org/10.19044/esj.2020.v16n13p232>
- Hill L.B. (1992). *The State, Administration and the Individual*, Fontana Collins, Glasgow.
- Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). (2021). *Enquête sur la satisfaction des usagers des services publics (ESUSP). Rapport Final*. Ministère de la fonction publique du travail et du dialogue social (MFPTDS).
- Guenoun., M. (2009). *Le management de la performance publique locale. Étude de l'utilisation des outils de gestion dans deux organisations intercommunales sciences de l'Homme et Société*. Thèse, Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III.
- Institut Paul Delouvrier & Kantar Public. (2008). *Les services publics vus par les Français et les usagers*. Institut Paul Delouvrier, Paris.
- Institut Paul Delouvrier & Kantar Public. (2022). *Les services publics vus par les Français et les usagers*. Institut Paul Delouvrier, Paris.
- Ministère de l'économie et des finances. (2010). *Document de Stratégie des Réformes au Togo*. Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers. Lomé.
- Norris, P. (2011). *Democratic deficit: Critical citizens revisited*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Olive, M. (2004). Des techniciens face à l'intégration communautaire ; étude sur le transfert du personnel municipal vers la communauté urbaine de Marseille. In Le Saout R. et Madoré F. (Dir.), *Les effets de l'intercommunalité*. *Presses Universitaires de Rennes*, 109-126.
- Pharr, S.J., Putnam, R.D., & Dalton, R.J. (2000). A quarter-century of declining confidence. *Journal of democracy*, 11(2), 5-25.
- Proeller, I. (2007). Outcome-orientation in performance contracts: empirical evidence from Swiss local governments. *International Review of Administrative Science*, 73(1), 95-111.

- Programme des Nations Unies pour le Développement. (2014). *Rapport sur le Développement Humain. Programme des Nations Unies pour le développement*. PNUD, New York.
- Raad, G. (2006). L'influence de l'implication organisationnelle sur l'intention d'adhésion à l'actionnariat salarié. Thèse de doctorat. Caen, Université de Caen.
- Schedler, K., & Proeller, T. (2000). *New Public Management*. Berne, Haupt.
- Shingler, J., Van Loon, M.E., Alter, T.R. & Bridger, J.C. (2008). The Importance of Subjective Data for Public Agency Performance Evaluation. *Public Administration Review*, 68, 1101-1111. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2008.00958.x>
- Porcher, S., Goumiri, A. (2019). La satisfaction des usagers des services publics locaux : une étude sur les 10 plus grandes villes françaises. Document de travail. Halshs-02408525
- Van de Walle, S. (2004). *Perceptions of Administrative Performance: The Key to Trust in Government?* Doctoral dissertation. Leuven, Instituut voor de Overhead.
- Van de Walle, S. (2005). Peut-on mesurer la qualité des administrations publiques grâce aux indicateurs de gouvernance ? *Revue française d'administration publique*, 115(3), 435-461. <https://doi.org/10.3917/rfap.115.0435>
- Van de Walle, S., & Bouckaert, G. (2003). Public service performance and trust in government: the problem of causality. *International Journal of Public Administration*, 26(8-9), 891-913.
- Van Ryzin, G.G. (2007). Pieces of a puzzle: Linking government performance, citizen satisfaction, and trust. *Public Performance & Management Review*, 30(4), 521-535. DOI: 10.2753/PMR1530-9576300403
- Yang, K., & Holzer, M. (2006). The Performance-Trust Link: Implications for Performance Measurement. *Public Administration Review*, 66, 114-126. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00560.x>
- <https://perspective.usherbrooke.ca/>

L'IMMIGRATION RÉSIDENIELLE D'AGRÉMENT ET L'EMIGRATION DANS LES ÎLES DU SALOUM : CAS DE NDANGANE ET DE BASSOUL AU SÉNÉGAL

Elhadji Babacar NDAO¹

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

elhadjibabacarndao@gmail.com

Aliou Badou SARR², Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Résumé

Le phénomène de l'émigration clandestine et légale est devenu une pratique fréquente chez les jeunes générations à travers tout le continent africain. À l'instar des autres pays, au Sénégal, beaucoup de jeunes s'adonnent à l'émigration afin de s'offrir une vie meilleure. Partant de ce constat, l'objectif de notre étude consiste à mettre en évidence la relation entre l'immigration résidentielle d'agrément favorisant le tourisme résidentiel et l'émigration clandestine et légale dans les îles du Saloum classées au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011. C'est ainsi que Ndangane et Bassoul sont des zones de départ, en dépit des immigrants résidentiels d'agrément. De nombreux jeunes sénégalais envisagent de voyager à l'étranger et sont prêts à affronter la mer pour réaliser leur rêve, c'est-à-dire aider leurs parents qui sont souvent des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs ne disposant pas de moyens suffisants.

Par rapport à notre méthodologie, nous nous sommes appuyés sur des enquêtes qualitative et quantitative, des focus groupes, des entretiens semi-directs auprès des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, des horticulteurs, des propriétaires de résidences, des émigrés clandestins, des émigrés légaux, des enfants d'émigrés afin d'avoir des données fiables. C'est ce qui fait que 100 personnes ont été interrogées.

À la suite de l'analyse des données issues de l'enquête, selon 60% de nos informateurs, les jeunes s'adonnent à une telle pratique avec tous les risques pour satisfaire leurs besoins, malgré le développement du tourisme dans les zones susmentionnées accentué par les résidences secondaires.

Mots-clés : Tourisme, émigration, immigration résidentielle d'agrément, résidences secondaires, Sénégal.

¹ Doctorant au Laboratoire Leïdi - Dynamiques des Territoires et Développement, Université Gaston Berger de Saint-Louis, elhadjibabacarndao@gmail.com

² Doctorant au Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sciences Sociales Université Assane Seck de Ziguinchor, alioubadousarr@gmail.com

RESIDENTIAL IMMIGRATION FOR PLEASURE AND EMIGRATION IN THE SALOUM ISLANDS: CASE OF NDANGANE AND BASSOUL IN SENEGAL

Abstract

The phenomenon of illegal and legal emigration has become a common practice among young generations throughout the African continent. Like other countries, in Senegal many young people emigrate to enjoy a better life. Based on this observation, the objective of our study is to highlight the relationship between residential immigration for pleasure, promoting residential tourism, and illegal and legal emigration in the Saloum islands, which have been classified as a UNESCO World Heritage Site since 2011. Thus, Ndangane and Bassoul are departure areas despite the residential immigrants of pleasure. Many young Senegalese are planning to travel abroad and are ready to face the sea to realize their dream, which is to help their parents who are often farmers, breeders, fishermen not having sufficient means.

In relation to our methodology, we relied on qualitative and quantitative surveys, focus groups, semi-direct interviews with farmers, breeders, fishermen, horticulturists, owners of residences, illegal migrants, legal emigrants, and children of emigrants in order to have reliable data. This is why 100 people were interviewed.

Following the analysis of the survey data, 60% of our interviewees have considered that young people are engaging in this practice at all risks to meet their needs, despite the development of tourism in the above-mentioned areas, triggered by the secondary residences.

Keywords: Tourism, emigration, residential immigration for pleasure, secondary residences, Senegal

Introduction

« De nos jours, en raison du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) facilitant celui des moyens de transport (aérien, maritime, ferroviaire et routier), les déplacements ont connu un essor florissant tant sur le plan national qu'international » (E.B. NDAO, 2021, p. 62). L'ensemble de ces déplacements sont classés dans deux catégories de voyages telles que le tourisme et la migration. Rappelons qu'il existe plusieurs types de tourisms et de migrations. Partant d'un constat général, ce sont les pays en voie de développement qui sont les plus attirés par les migrations puisque leurs populations sont souvent à la recherche de meilleures conditions de vie, et ce, pour une longue durée. Quant aux pays développés, la plupart de leurs habitants voyagent pour une période limitée à des fins professionnelles et récréatives. Cela dit, en général, ces derniers ne passent pas beaucoup de temps dans les

pays d'accueil. Mais, toujours est-il que, certains vivent dans ces pays où ils travaillent.

« S'agissant des pays africains dotés de ressources naturelles exceptionnelles telles que la mer, le soleil, le sable fin, les parcs, les réserves et les forêts, on y note un héliotropisme. Au même moment, en Occident, les populations vivent dans un froid glacial » (E.B. NDAO, 2021, p. 58).

En ce qui concerne le Sénégal, c'est l'une des zones les plus ensoleillées en Afrique de l'Ouest outre ses belles plages et son littoral attirant tant des visiteurs nationaux qu'internationaux. Dans les zones comme la Petite-Côte et le Cap Skirring, une autre forme de tourisme, en l'occurrence le tourisme résidentiel s'y développe du fait des résidences secondaires s'activant pleinement dans l'hébergement touristique. La littoralisation des aménagements touristiques de ces deux zones prend de plus en plus de l'ampleur. C'est ainsi que les îles du Saloum, un pôle touristique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011, attirent des touristes de loisirs qui finissent par devenir des résidents ou des semi-résidents. Ces nouveaux habitants parviennent à convaincre les nationaux dotés d'un pouvoir d'achat élevé ainsi que leurs compatriotes vivant dans le pays et ceux qui sont chez eux à venir séjourner dans la destination Sénégal. Étant donné que beaucoup de retraités vivent désormais au Sénégal de par cette forme de tourisme, et profitent de façon continue de la destination en s'y décompressant, l'on parle d'une immigration résidentielle d'agrément.

L'activité touristique dans les zones de Ndangane et de Bassoul constitue un facteur important pour le développement durable.

Cette étude pose la problématique de l'immigration résidentielle d'agrément et de l'émigration au niveau de ces deux localités. La pauvreté des populations locales est un grand obstacle pour le développement de la zone. C'est pourquoi, les jeunes émigrent dans les économies développées, malgré le développement du tourisme dans la destination.

Le tourisme étant considéré comme un secteur pourvoyeur d'emplois directs et indirects, malgré son développement dans le Sine Saloum, ces zones sont des lieux de départ des candidats à l'émigration clandestine. Il est important de préciser que parmi ces jeunes, certains rejoignent l'Occident légalement, c'est-à-dire après avoir obtenu des visas auprès des ambassades des pays concernés.

Quel est l'impact de l'immigration résidentielle d'agrément sur les populations locales des Zones d'Intérêt Touristique de Ndangane et de Bassoul dans les îles du Saloum ?

L'objectif de cette étude est de mettre en relief la nature des liens entre l'immigration résidentielle d'agrément dans les îles du Saloum et l'émigration clandestine et légale de la population active de ces Zones d'Intérêt Touristique (ZIT).

Les îles du Saloum, communément appelées le Sine Saloum, sont un pôle touristique de la destination Sénégal. Cette zone est composée administrativement des régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine. L'appellation « les îles du Saloum » se justifie par le fait que dans cette zone, il y a de nombreuses îles qui attirent des touristes nationaux et internationaux qui s'intéressent à la nature et à la culture outre les activités de loisirs qui y sont pratiquées.

Dans les destinations touristiques du Sénégal comme le Cap Skirring (pôle Casamance) et la Petite-Côte (pôle Thiès-Diourbel), le phénomène de résidentialisation y prend de plus en plus de l'ampleur. Cependant, en raison du développement de l'activité touristique dans ces zones, tout le monde sait qu'il y a la création de nombreux emplois directs et indirects. C'est le même constat dans les îles du Saloum, notamment à Ndangane et à Bassoul. Dans ces lieux, ces dernières années, nous notons de nombreuses inquiétudes du fait de l'émigration clandestine de beaucoup de jeunes. En plus des locaux, d'autres personnes venant d'horizons divers et résidant dans ces zones susmentionnées font partie des clandestins alors que le tourisme est un secteur pourvoyeur d'emplois et de revenus dans les destinations d'accueil. En plus de l'émigration clandestine, beaucoup de jeunes garçons et filles partent en Europe et aux États-Unis grâce à des regroupements familiaux faits à l'issue de leurs mariages civils avec des citoyens et/ou citoyennes de ces pays. Pour d'autres jeunes, les études supérieures sont un moyen de voyager dans les pays riches en vue d'acquérir davantage de connaissances et de compétences afin d'y travailler. Et, cette forme de voyage est également une émigration ou une migration légale.

C'est fort de tout ce qui précède que nous considérons qu'il est important de voir si le tourisme crée réellement des emplois dans ces lieux pouvant permettre aux habitants de ces zones de travailler chez eux. À cela s'ajoute l'influence des résidents et/ou semi-résidents qui peuvent pousser ces jeunes à croire qu'une fois en Occident, ils pourront devenir riches et revenir investir dans leurs terroirs, et ce, dans les meilleurs délais. Il s'agira également de recueillir des avis des émigrés sénégalais ayant réussi leurs voyages afin d'avoir une idée de leurs discours pendant leurs vacances dans leurs terroirs.

L'émigration clandestine devient de plus en plus importante dans les Zones d'Intérêt Touristique (ZIT) des îles du Saloum. C'est la raison pour laquelle, nous avons mené cette recherche en mesurant le degré de valeur du tourisme dans ces territoires et voir s'il y a des liens directs entre l'émigration légale et illégale de ces populations et les étrangers y menant une vie agréable. Même si nous sommes conscients que l'Homme est naturellement mobile, il est fascinant de mener une étude scientifique en vue de connaître les vrais motifs de voyages de ces clandestins, en dépit des différentes activités touristiques qui créent des richesses dans les lieux d'accueil. Étant donné que le tourisme permet le développement de beaucoup de secteurs d'activité, notamment l'agriculture, l'élevage, l'horticulture, la pêche, le bâtiment, le commerce, le transport, l'hébergement, la restauration..., il est étonnant voire inquiétant que

des vagues d'émigrés quittent ces zones légalement et illégalement à la recherche d'un ailleurs meilleur. Dans toutes les zones rurales et périurbaines où l'agriculture et l'horticulture sont pratiquées, les maraîchers et agriculteurs écoulent facilement leurs fruits et légumes dans les marchés et dans les restaurants, surtout dans les établissements d'hébergement touristiques. Vu la portée des fruits de mer, les pêcheurs vendent aussi plusieurs types de poissons et crevettes dans ces établissements susmentionnés. Cette étude nous permettra de savoir si c'est à cause des salaires faibles dus à une mauvaise convention collective du tourisme que les jeunes quittent ces lieux ou bien c'est en raison des types de contrats. Les témoignages des émigrés interrogés nous permettront également de voir plus clair.

S'agissant de la carte suivante, elle donne des aperçus sur les sites de Ndangane et Bassoul dans les îles du Saloum, un pôle touristique de la destination Sénégal.

Carte n°1 : Situation géographique de Ndangane



Source : <https://ci.toponavi.com/>, juin 2024

Pour cette carte, l'accent est mis sur le village de Ndangane qui se situe à 150 km de Dakar, la capitale du Sénégal. Cette zone regorge d'énormes potentialités avec différentes formes de tourisms : tourisme balnéaire, tourisme de découverte, tourisme résidentiel, tourisme médical, tourisme culturel, tourisme solidaire etc. Jadis, Ndangane, qui signifie embarcadère en sérère, était composé uniquement d'un seul village de pêcheurs sérères. Au fil du temps, avec l'arrivée massive des touristes qui fréquentent ce territoire, un autre village

du nom de Ndangane campement a vu le jour, surtout avec les touristes retraités venant d'horizons divers, en l'occurrence les Européens qui mettent en place des résidences secondaires. Mais, tous les deux villages ont un accès au fleuve Saloum et sont séparés par une anse à marée haute. La végétation est assez variée, bariolée et chamarrée avec des baobabs, des rôniers, des buissons avec aussi la mangrove qui est partout présente dans les bolongs.

« Dans certaines zones, la présence des résidences est vitale pour la survie du territoire d'accueil. Ailleurs, elle compromet la vie locale » (Y. BOURRAT, 2000, p. 6). C'est à ce titre que d'autres auteurs rappellent la portée de la résidentialisation, en dépit de ses limites. Selon (E.B. NDAO et al. 2023, p. 125), « Malgré les limites de ce phénomène, nous notons de nombreuses opérations urbaines reposant sur trois aspects respectivement l'aspect spatial, l'aspect sécuritaire et l'amélioration de la gestion des espaces ». Étant accentués par la mondialisation, le tourisme résidentiel et l'immigration résidentielle d'agrément incitent les chercheurs à s'interroger sur leur importance pour les populations locales des destinations d'accueil. « What happens to national income when immigrants enter the country » (G.J. BORJAS, 1995, p. 4). Quel que soit leur degré de valeur dans les revenus des locaux, les immigrants résidentiels d'agrément sont souvent mal vus par les locaux qui considèrent parfois que cette forme de voyage à long terme a beaucoup d'inconvénients dans les pays récepteurs.

« Considerando que casi dos millones de extranjeros residen en nuestro país y que esta cifra se incrementa sustancialmente cuando se trabaja con estimaciones no oficiales, no sorprende que la inmigración se perciba como uno de los mayores problemas de la sociedad española (encuestas del CIS) » (M. CASADO FRANCISCO, 2005, p. 1).

La migration étant de plusieurs formes telles que les migrations internes (l'exode rural, la migration continentale) et les migrations externes telles que la migration intercontinentale et internationale, elle a connu un fort développement en raison de la mondialisation. Puisque l'immigration dans les pays en voie de développement provoque une urbanisation accrue, surtout dans les zones côtières, selon (C. SIERRA-PAYCHA, 2017, P. 46), « La mise en perspective de la théorie des systèmes migratoires et des systèmes urbains est également révélatrice de l'importance de disposer de données pour construire une théorie ». Ceci montre qu'il est très difficile de connaître les chiffres réels des immigrants dans des pays où le visa n'est pas nécessaire. Parallèlement, d'autres auteurs appuient cette idée, à l'issue des études sur l'immigration dans le monde arabe. « Le Liban joue un rôle important dans le système migratoire du Moyen Orient, dont il subit régulièrement l'onde de choc des conflits et des exodes massifs en tant que maillon géographique le plus faible dans la région » (Z. AHMAD, 2019, p. 1).

Cependant, pour (E.B. NDAO, 2021, p. 76), « En dépit de la portée et des limites du phénomène de résidentialisation dans les zones touristiques

comme la station de Saly, ne serait-il pas important de s'intéresser davantage à l'immigration résidentielle d'agrément dans la Petite-Côte ? ».

Ce phénomène étant répandu dans toutes les zones côtières de la destination Sénégal, les îles du Saloum, notamment Ndangane et Bassoul, méritent une étude approfondie sur cette question.

« Si le tourisme est né de la « seconde mondialisation », il constitue un puissant opérateur de la mise en circulation du monde, à toutes les échelles » (V. COEFFE et al, 2007, p. 1). Mais, selon (B. CRIS, 2015, p. 2), « L'objectif de ne pas se limiter à l'immigration pour étudier plus largement les migrations entre l'Afrique et l'Europe imposait une approche multisituée des migrations internationales, et donc la collecte de nouvelles données, à la fois à l'origine et à destination ». Sur cette lancée, (DEHOORNE, 2002, p. 12) rappelle que « Les motivations sont capitales pour distinguer les différentes formes de mobilités. Le degré de liberté est variable selon les types de déclassements avec le cas extrême du réfugié ». Conséquemment, « L'urbanisation anarchique entraîne non seulement la dégradation insidieuse d'équilibres biologiques et géomorphologiques des zones côtières mais aussi leur pollution » (M. DIOMBERA, 2011, p. 3).

En dépit de l'absence d'un plan intégré, plusieurs organismes sont impliqués dans la gestion des espaces côtiers. Il s'agit des départements ministériels et agences concernés par la planification de l'exploitation des terres, l'environnement et les établissements classés, l'eau et les forêts, le tourisme, la pêche, les ports et la protection civile. (M. DIOMBERA, 2020, P. 5).

« Phénomène en expansion, le tourisme international constitue pour les pays en voie de développement bénéficiant de conditions climatiques et géographiques excellentes, une alternative pour leur développement économique » (A. DIOP, 1986, p. 35). Au même moment, dans les économies dites développées, l'immigration occupe le centre des débats.

Les mobilités des migrants qui empruntent les routes espagnoles entre leur région d'installation en Europe et le Maroc font resurgir des continuités spatiales et proximités sociales entre les deux rives du Détroit de Gibraltar, comme les contradictions des politiques et des accords internationaux entre libre circulation de biens et capitaux et fermetures des frontières aux hommes et cultures. (C. GAUTHIER-ASLAFY, 2002, p. 1).

Cela montre que la question migratoire sous ses nombreuses formes intéresse aussi bien les territoires de migration (les pays en voie de développement) et les territoires de protection (les pays développés ou riches).

1. Méthodologie

Pour la réalisation de cette étude, nous avons fait plusieurs observations directes et participantes en interrogeant 100 personnes composées de propriétaires de résidences, d'émigrés légaux et clandestins, d'enfants d'émigrés, d'agriculteurs, d'éleveurs, d'horticulteurs et de pêcheurs. S'y ajoutent nos connaissances personnelles et nos différentes lectures, c'est-à-dire la littérature scientifique qui nous a permis d'avoir une idée des recherches publiées et ayant trait à notre thème.

En vue de mener à bien cette étude, de nombreuses lectures ont été faites. C'est ainsi que nous avons lu des articles publiés dans des revues à comité de lecture, des thèses, des mémoires, des ouvrages, des rapports de recherche,...qui sont en droite ligne avec notre travail. Dans le cadre de cette recherche portant sur le sujet suivant : « L'immigration résidentielle d'agrément et l'émigration dans les îles du Saloum : cas de Ndangane et de Bassoul au Sénégal », plusieurs documents scientifiques ont attiré notre attention. De ces publications ou productions scientifiques, nous pouvons citer celles de Simon Patrick, de Rémy Tremblay et de Mathis Stock.

Puisque dans une étude scientifique, de nombreuses informations venant de sources diverses et variées sont collectées, en plus des lectures faites et de nos connaissances personnelles, plusieurs cibles ont été interrogées. Ces interviewés sont composés de propriétaires de résidences, d'émigrés légaux et clandestins, d'enfants d'émigrés, d'agriculteurs, d'éleveurs, d'horticulteurs et de pêcheurs. C'est ainsi que des questionnaires ont été conçus afin de recueillir leurs avis et perceptions sur le thème choisi ; ce qui nous a permis de présenter nos résultats de recherche en prenant du recul dans la discussion et conclusion. Étant donné qu'une étude scientifique doit suivre une chronologie, lors de nos observations de terrain et enquêtes, des photos ont été prises à partir de nos appareils téléphoniques. Quant aux enquêtes de terrain proprement dites, elles ont été faites pendant 3 mois, c'est-à-dire de juillet à septembre 2023. Et, pour l'analyse, la présentation et le traitement des données obtenues, nous avons utilisé le logiciel Excel.

Le tableau ci-après donne un aperçu de l'ensemble des enquêtés en nombre et en pourcentage.

Tableau I : Répartition des enquêtés en nombre et en pourcentage

Types d'enquêtés	Nombre	Pourcentage
Propriétaires de résidences	15	15%
Émigrés clandestins	15	15%
Émigrés légaux	15	15%
Enfants d'émigrés	15	15%
Agriculteurs	10	10%
Éleveurs	10	10%
Horticulteurs	10	10%
Pêcheurs	10	10%
Total	100	100%

Source : les auteurs, juin 2024

2. Résultats

Pour la présentation de nos résultats de recherche, nous nous sommes basés sur nos observations de terrain ainsi que sur les réponses de l'ensemble de nos interviewés ou questionnés. C'est ainsi que nous avons pu développer les deux principales parties constituant nos résultats intitulées respectivement l'immigration résidentielle d'agrément et l'émigration clandestine et légale à Ndangane et à Bassoul, dans les îles du Saloum.

1.3. L'immigration résidentielle d'agrément à Ndangane et à Bassoul

En raison de la mondialisation qui est un produit et un producteur du tourisme, datée de 1980, grâce aux compagnies aériennes à bas coût communément appelées les low cost sans oublier la démocratisation des congés payés, les voyages deviennent de plus en plus nombreux. À cet effet, le tourisme fait partie des formes de voyages les plus intéressantes dans le monde. C'est ainsi que de nombreux touristes ayant un pouvoir d'achat élevé choisissent les pays en voie de développement ensoleillés afin d'y mettre en place des résidences secondaires. Ces touristes sont considérés par beaucoup de chercheurs comme des immigrants résidentiels d'agrément voire des semi-résidents ou résidents dans leurs pays d'accueil. Le Sénégal, doté d'une façade littorale de 718 km, connaît un tourisme international de masse et une immigration résidentielle d'agrément qui prennent de plus en plus de l'importance au détriment du tourisme classique où les structures d'hébergement sont déclarées auprès de la Direction de la Réglementation Touristique (DRT) du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) du Sénégal, en vue de l'obtention d'agréments ou de licences d'exploitation.

Les résidences secondaires qui occupent le Domaine Public Maritime (DPM) inquiètent les îles du Saloum habitées majoritairement par des pêcheurs qui ont besoin des espaces pour garer les pirogues.

Planche photographique 1 : Résidences secondaires et érosion côtière à Ndangane et à Bassoul



Source : les auteurs, juin 2024

Cette immigration résidentielle d'agrément dans les îles du Saloum, notamment à Ndangane et à Bassoul, est fortement menacée aujourd'hui en raison de l'avancée de la mer vers l'arrière-pays provoquée par la violation de la loi sur le littoral et le changement climatique. S'y ajoute l'érosion côtière ou l'avancée de la mer vers l'arrière-pays qui affecte toutes les constructions aux abords de la mer qui risquent de disparaître si des mesures idoines ne sont pas prises dans l'immédiat.

Photographie n°2 : Érosion côtière ou avancée marine

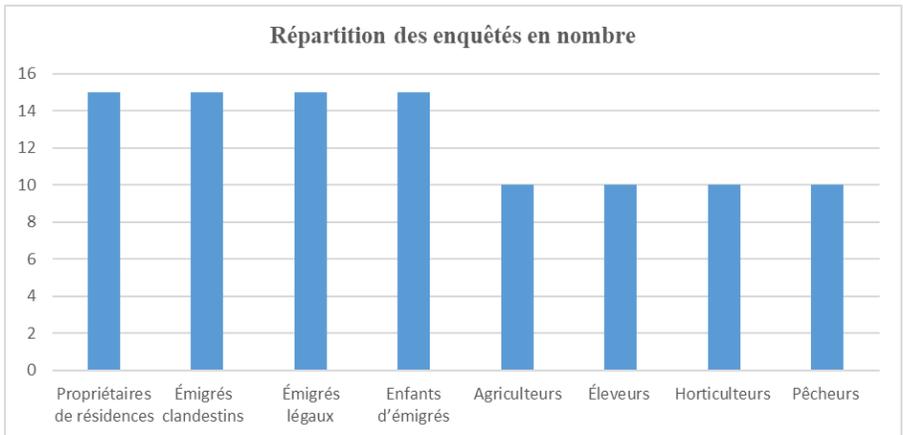


Source : les auteurs, mai 2024

Cette érosion côtière ou transgression marine fait que certains propriétaires de résidences mettent leurs immeubles de luxe en vente et fuyant la zone. Pourtant, lors des constructions, beaucoup d'entre eux n'avaient même pris en compte la

violation des normes les plus élémentaires de la loi sur le littoral de 1986 relative à l'aménagement, à la protection et à la mise en valeur du littoral.

Diagramme n° 1 : Répartition des enquêtés en nombre



Source : les auteurs, juillet 2024

Afin d'avoir un aperçu global du tourisme dans les zones de Ndangane et de Bassoul, nous avons pu exploiter divers pistes d'informations. C'est ce qui nous a permis de lire plusieurs Travaux d'Études et de Recherches (TER). Parallèlement, pour cette étude, nous avons soumis un questionnaire à 100 personnes. Toutes ces personnes interrogées, ont, chacune, en fonction de son domaine de compétence, donné son opinion sur le tourisme dans ces deux localités dotées de nombreuses potentialités touristiques.

L'analyse de ces études qualitative et quantitative est faite à l'issue d'une observation directe et participante en vue d'en tirer un point de vue et de souligner quelques aspects ayant trait à l'émigration clandestine et légale.

Rappelons que durant cette étude, le questionnaire utilisé est un instrument de groupe libre dont l'énoncé a permis à l'enquêté de s'exprimer librement suite à une phrase inductrice. Par la suite, il est demandé à l'enquêté de faire un classement des réponses produites lors de la première phase. Ces deux opérations ont permis d'obtenir des éléments exploratoires qui renseignent sur les représentations symboliques de l'objet d'étude. Au demeurant, les principales questions ont porté sur les caractéristiques de l'extension urbaine, le nombre de résidences et les possibilités socio-économiques offertes. Quant au guide d'entretien, il a exploré les différents sous-thèmes liés à la thématique des opérations immobilières, notamment les représentations symboliques, les effets valorisés culturellement et les pesanteurs qui desservent le paysage littoral. L'interprétation des données récoltées sur le terrain a été réalisée en prenant en compte les obstacles liés à l'ampleur de la zone d'étude et aux contraintes liées à l'inaccessibilité des résidences secondaires. À ce niveau, nous avons constaté que les acteurs concernés nourrissent des intérêts différents qui influencent leurs

comportements par rapport à la situation de ces Zones d'Intérêt Touristique (ZIT).

Pour l'immigration résidentielle d'agrément à Ndangane et à Bassoul, dans les îles du Saloum, l'ensemble des interviewés nous ont permis d'avoir une idée claire de la perception des locaux sur le tourisme dans notre espace d'étude. Par exemple, certaines résidences secondaires en copropriété et en multipropriété n'ont même pas de licences d'exploitation ou d'agrément car elles ignorent l'existence de la Direction de la Réglementation Touristique (DRT) du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA). En effet, les autres questionnés, quant à eux, ont aussi donné leurs idées sur les apports du tourisme dans ces deux zones. C'est ainsi que 60% de nos informateurs confirment que le tourisme joue un rôle fascinant dans les deux lieux susmentionnés en dépit de l'accaparement des parcelles de terre par des riches y construisant des villas de luxe et s'activant illégalement dans l'hébergement touristique. À l'opposé, 40% de nos interrogés considèrent que le tourisme n'a provoqué que des inconvénients dans notre territoire de recherche puisqu'outre les tares et déviances provoquées telles que la dépravation des mœurs, l'abandon scolaire, la prostitution, l'érosion côtière y gagne du terrain. Et, au lieu de trouver des solutions pour mettre fin à cette avancée marine vers l'arrière-pays, beaucoup de propriétaires de résidences mettent leurs villas de luxe en vente dans le but de fuir la zone. C'est ainsi que les 15 propriétaires de résidences interviewés, soit 100%, insistent sur la portée de leurs villas qui permettent à des employés non qualifiés de gagner leur vie au lieu de chômer.

Considérant les réponses des agriculteurs, des éleveurs et des horticulteurs, 90% d'entre eux dénoncent l'occupation anarchique du littoral et la vente continue de leurs parcelles de terre qui risque de freiner davantage l'agriculture, l'élevage et l'horticulture dans ces zones rurales fortement urbanisées aujourd'hui en raison du développement du tourisme. Au même moment, les réponses des pêcheurs et propriétaires de résidences sont proches voire identiques ; ce qui constitue les 10% considérant que la terre doit être répartie de façon équitable pour que tout le monde puisse en bénéficier. En ce qui concerne les pêcheurs, ils pourront avoir un espace où garer leurs pirogues. S'agissant des propriétaires de résidences, ils seront à même de s'activer légalement dans le tourisme après avoir obtenu la licence d'exploitation et en proposant des contrats en bonne et due forme à l'ensemble de leurs employés ; ceci pourra diminuer constamment l'émigration clandestine dans ces deux zones. Nos enquêtes ont révélé également que parmi les 15 propriétaires de résidences interrogés, 100% considèrent que leurs villas de luxe participent au développement durable des îles du Saloum, en particulier les sites de Ndangane et de Bassoul. Contrairement aux propriétaires de résidences, parmi les 10 pêcheurs interviewés, 90% considèrent que les résidences secondaires privatisent les plages et/ou le Domaine Public Maritime (DPM). S'y ajoute l'avancée de la mer ou l'érosion côtière souvent appelée la transgression

marine. En conséquence, ces pêcheurs peinent à trouver des espaces pour garer leurs pirogues.

2.2. L'émigration clandestine et légale à Ndangane et à Bassoul

L'émigration clandestine et légale est un phénomène qui se développe de manière fulgurante dans les zones côtières du Sénégal. La plupart de ces zones sont habitées par des pêcheurs. C'est ainsi que de nombreux jeunes souhaitent vivre dans ces lieux en s'activant dans la pêche afin de se familiariser avec l'eau. Au regard des activités connexes et des emplois créés par la pêche, certains y viennent avec leurs charrettes et chevaux en vue de transporter des matériels de pêche tels que les machines des pirogues, les filets, les bagues contenant les fruits de mer etc. C'est la raison pour laquelle, parmi les candidats à l'émigration clandestine, il y a plusieurs habitants des zones d'eau ainsi que des jeunes y séjournant. Cette migration irrégulière prend de plus en plus de l'ampleur dans les îles du Saloum, surtout à Ndangane et à Bassoul où tout le monde est à même de nager. En conséquence, ces jeunes n'ont pas peur de traverser l'Océan Atlantique pendant plusieurs jours. Beaucoup de jeunes de ces localités dont les familles sont pauvres sont d'avis que ce n'est que le voyage dans les pays développés ou riches qui leur permettra d'atteindre leurs objectifs pour subvenir à leurs besoins vitaux ainsi que ceux de leurs familles. Outre ces personnes qui ont l'habitude de partir en mer pour gagner leur vie, il y a des éleveurs, des agriculteurs, des horticulteurs qui habitent ces lieux et préfèrent ne pas s'activer dans la pêche. Néanmoins, s'il s'agit de partir en Occident en prenant des pirogues de manière clandestine, ils sont prêts à risquer leur vie car ils considèrent qu'il y a deux possibilités, soit ils arrivent en paix et deviennent plus utiles à leurs familles et proches soit ils périssent en mer ; d'où leur fameux slogan « Barça ou Barsaax », c'est-à-dire Barcelone ou la mort.

Parmi les 15 émigrés clandestins interrogés, 80% indiquent qu'ils sont prêts à emprunter à nouveau la mer afin de rejoindre l'Europe dans le but de satisfaire leurs besoins vitaux. Néanmoins, 20% de ces clandestins interviewés soulignent qu'ils envisagent de rester au pays, même s'ils n'ont pas exclu l'idée d'une migration continentale ou d'un exode rural en vue d'avoir des lendemains meilleurs.

Quant aux 15 émigrés légaux questionnés, 70% considèrent que, certes l'Europe est maintenant composée de territoires de protection mais il est fascinant de faire toutes les démarches administratives nécessaires pour obtenir un visa de travail au lieu de chômer dans son pays. Toutefois, il n'est pas indiqué que tous les émigrés légaux réussissent leur vie en Occident. À l'opposé, 30% de ces questionnés laissent entendre que la vie en Occident, en particulier en Europe, n'est pas aussi facile qu'on ne le pense. Et, il est bien possible de réussir sa vie sans voyager.

À côté de ces clandestins, nous avons ceux qui partent certes légalement aux yeux de la loi mais utilisent officieusement des pratiques douteuses pour rejoindre l'Occident. Pour ce faire, sur la base de liens familiaux non avérés,

certains obtiennent des visas d'études afin d'étudier à l'étranger où ils travaillent souvent à la fin de leurs études, et ce, quel que soit l'emploi. Au même moment, des jeunes filles et garçons se marient avec ces étrangers venus en vacances pour les rejoindre plus tard en Europe et/ou aux États-Unis. C'est pourquoi, il y a beaucoup de divorces à cause de ces idylles ou amourettes. Tout ceci montre que l'émigration a certes des avantages mais ses inconvénients sont indescriptibles dans les zones de Ndangane et de Bassoul. Considérant le nombre de personnes disparues lors de ces voyages illégaux, il est important de rappeler qu'il s'agit d'un fléau quand bien même dans ces zones susmentionnées, beaucoup de jeunes illettrés sont devenus aujourd'hui riches et s'occupent de leurs familles du fait de leur voyage.

« L'Afrique, en effet, connaît encore une ère d'exubérance démographique. La pauvreté est en train de s'y étendre comme nulle part ailleurs au monde. Certaines ressources à la disposition de ses habitants, notamment l'eau, sont de moins en moins abondantes » (M. LAHLOU, 2006, p. 7). Voilà une des raisons pour lesquelles, nous pouvons dire que l'émigration est un fléau national dans la destination Sénégal lors même que les zones côtières comme Ndangane et Bassoul sont des foyers de départ.

C'est ce qui fait qu'en Occident, beaucoup de nos interviewés habitant dans les îles du Saloum étaient devenus des clandestins et devraient se régulariser. Pour ce faire, ils avaient pris des avocats spécialisés en immigration et en droit des étrangers.

« La migration directe, la migration par relais ou encore celle de la débrouille ont mis au jour différentes routes mais aussi des expériences plurielles du voyage » (S. PRZYBYL, 2016, p. 2). « Espérer arriver à destination est un véritable parcours du combattant » (B. SARR, 2023, p. 1). Mais, toujours est-il que nos interrogés dans notre zone d'étude ne voyaient que l'Europe ou les États-Unis. Étant donné que « Les réfugiés ont donc été inscrits dans un « champ migratoire » plus vaste, d'un point de vue temporel et spatial » (H. SIMON-LORIERE, 2013, p.10), certains de nos questionnés ont fait des démarches pour obtenir de l'asile en France lors des violences politiques au Sénégal survenues entre 2021 et 2024.

Photographie n°3 : Départ des candidats à l'émigration clandestine dans les îles du Saloum



Source : les auteurs, août 2024

Selon l'ensemble des acteurs rencontrés (agriculteurs, éleveurs, horticulteurs, propriétaires de résidences,...), l'émigration clandestine qui concerne toutes les personnes ayant effectué le voyage dans les autres pays, affecte souvent les pays d'origine. Bon nombre de ces acteurs soulignent que cette émigration a des aspects positifs comme négatifs dans la vie des populations de cette zone qui est pleine de potentialités économiques. Un acteur raconte que le fait d'abandonner sa famille reste un fait saillant pour évoquer l'émigration clandestine. Concernant les gérants de résidences, ils notent les bienfaits permettant de gagner pleinement sa vie. En revanche, beaucoup de jeunes ont déserté les villages. Pour les agriculteurs et les horticulteurs, l'émigration telle qu'elle est connue peut permettre aux populations locales de subvenir à leurs besoins dans la mesure où certains migrants reviennent avec des femmes car ils n'avaient le choix que d'épouser « ces femmes blanches » pour être en règle dans leurs pays d'accueil.

Quant à certains jeunes, ils sont souvent influencés par leurs camarades ayant tenté de rejoindre l'Europe par des pirogues et qui leur montrent que c'est bien possible de réussir cette émigration et de réussir sa vie en aidant ses parents.

Partant de toutes les idées développées ci-dessus, il sied de préciser que l'émigration a une double facette dans la vie des populations car étant un phénomène prometteur au niveau de la zone de Ndangane et de Bassoul dans les îles du Saloum. Dans ces villages, rencontrer un jeune devient rare puisque beaucoup sont partis clandestinement en Occident, notamment en Europe et en Amérique du Nord. Au même moment, d'autres font des escales dans des pays africains situés à proximité de l'Europe comme le Maroc en vue de se préparer davantage pour rejoindre des pays comme l'Espagne, le Portugal et la France. Cela s'explique par le fait que, pour eux, c'est la seule sortie heureuse pour aider leurs parents et familles qui sont dans le besoin. Tout ceci laisse entendre que le tourisme dans les îles du Saloum doit profiter aux populations locales qui risquent leur vie en voyageant illégalement.

3. Discussion

Le débat scientifique sur le tourisme et sur la migration est bien présent en Amérique Latine. Ces couloirs se superposent au niveau des pratiques autant qu'au niveau des réseaux et des ressources. Les cinq points plus concrets qu'on va aborder ici sont la circulation de l'argent, le rôle des médiateurs culturels des migrants, la question du confort et la façon d'investir dans les maisons, la problématique de la latinité et finalement l'angle terminologique, notamment le continuum tourisme — migration. (R. NAGY, 2009, p. 1).

« La diffusion des vagues d'immigrations les plus récentes dans les différents segments de l'habitat normalisé, notamment le parc social dans sa fraction dégradée, se traduit donc en premier lieu par une explosion de la visibilité des populations immigrées » (S. PATRICK, 2016, p. 23).

L'image du clandestin renvoie aussi à toute personne qui avait un permis de séjour (quels que soient la durée et le motif de sa présence) et dont le renouvellement lui a été refusé pour diverses raisons ; d'où l'appellation de sans-papiers qui reste péjorative et émaillée de connotations et de sens divers. (A. NGOM, 2017, p. 4).

Dans le cadre d'une étude scientifique, l'on ne peut pas questionner tout le monde. C'est ainsi que pour notre étude, en fonction du thème choisi, quelques interviewés ont été sélectionnés pour recueillir leurs avis et perceptions sur l'immigration résidentielle d'agrément à Ndangane et à Bassoul ainsi que sur l'émigration clandestine et légale des habitants de ces lieux. Pour cela, des propriétaires de résidences, des émigrés légaux et clandestins et des enfants d'émigrés sont interrogés. Puisque Ndangane et Bassoul sont des zones de pêcheurs outre les agriculteurs, les éleveurs et les horticulteurs, toutes ces cibles ont été questionnées sur le tourisme et la migration.

Au regard des informations à notre disposition à l'issue de l'enquête, il est nécessaire de préciser que les résidences secondaires sont importantes dans les îles du Saloum car elles donnent davantage de valeur à la localité. Le foncier est devenu plus précieux en raison de l'arrivée massive de nouveaux résidents et semi-résidents qui investissent dans le domaine de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme. Ces investisseurs emploient les populations locales. Cependant, l'absence de contrat en bonne et due forme incite les gens à considérer que ce phénomène est futile car il ne parvient pas à empêcher les jeunes à rêver de l'Occident.

Certes, le tourisme dans les destinations d'accueil doit permettre aux habitants de profiter considérablement de ses répercussions positives mais, toujours est-il que, ce sont les locaux qui doivent prendre leurs responsabilités, notamment ceux qui ont un pouvoir d'achat élevé en investissant dans le domaine du tourisme pour protéger leur foncier. Cela dit, malgré la création d'emplois directs et indirects par le tourisme, le rêve de l'Occident ne peut pas

être oublié. En Afrique, tout le monde y vient sans se soucier d'un visa d'entrée. C'est pourquoi, les Africains aimeraient aussi pouvoir découvrir l'autre bout du monde. Mais, vu qu'une fois à l'étranger, la majorité d'entre eux veut y vivre, les pays développés exigent des visas aux pays moins avancés. Voilà pourquoi, le Sénégal ne fait pas l'exception, particulièrement les îles du Saloum comme les zones de Ndangane et de Bassoul. Vu que les propriétaires de résidences ont accédé légalement aux parcelles de terre, il est incorrect de considérer que ces terrains appartiennent aux habitants des îles susmentionnées, au regard du domaine national et du régime d'immatriculation, c'est-à-dire des parcelles immatriculées au nom des privés et particuliers.

Considérant l'étendue de ces deux territoires en l'occurrence Ndangane et Bassoul, il faudra privilégier le tourisme naturel, l'écotourisme et surtout l'agritourisme en alliant tourisme et agriculture voire horticulture. Quant aux activités de pêche et d'élevage, elles peuvent permettre aux locaux de bénéficier fortement du tourisme car les éleveurs et pêcheurs vont fournir respectivement de la viande, du poulet de chair et des fruits de mer aux restaurants de la destination.

C'est ainsi que chacun pourra se rendre compte de la portée du tourisme et de l'immigration résidentielle d'agrément dans les îles du Saloum. Pour l'émigration clandestine et légale, elle a toujours existé au Sénégal bien avant le tourisme. Néanmoins, si la convention collective du tourisme et de l'hôtellerie est revue pour l'augmentation des salaires des employés du secteur Hôtellerie, Restauration et Café (HORECA), beaucoup d'habitants des zones côtières resteront chez eux au lieu de traverser l'Océan Atlantique, au péril de leur vie. Cependant, selon (E.B. NDAO et al. 2023, p. 124) « Contrairement aux pays développés qui considèrent les arrivées internationales en provenance des pays en développement comme de l'immigration, en Afrique, l'on parle de tourisme résidentiel ». C'est la raison pour laquelle, beaucoup d'investisseurs touristiques et hôteliers venant de l'étranger ne se rendent pas compte de leur présence illégale dans les Zones d'Intérêt Touristique (ZIT) de la destination Sénégal.

Quant à (M. DIOMBERA, 2020, p. 24) « Analyser l'impact du tourisme sur la biodiversité et les moyens de subsistance des populations permet dès lors de noter l'ampleur des dégâts causés. Cette activité comporte des risques socioéconomiques et environnementaux graves ». Tout ceci est dû à la violation des normes d'urbanisme les plus élémentaires. Cela laisse entendre qu'en plus des terres accaparées par ces investisseurs dotés d'un pouvoir d'achat très élevé, ils endommagent les espaces marins et milieux naturels à cause de leurs activités et services proposés aux clients. Ces services et activités affectent fortement les populations autochtones des zones de Ndangane et de Bassoul. Ces dernières ne bénéficient pas considérablement des répercussions positives de l'activité touristique dans les îles du Saloum, un pôle touristique de la destination Sénégal disposant des ressources naturelles et culturelles de haute

importance. S’y ajoute l’émigration clandestine et légale de la population active vivant dans ces zones susmentionnées.

Cependant, « En Côte d’Ivoire, dans les villages de Grand-Bassam (1834), de Bingerville (1899) et d’Abidjan (1934), les autorités coloniales françaises ont imposé un modèle urbain basé sur la ségrégation des populations européennes et africaines » (F. GOHOUROU, 2013, p. 5).

« Le tourisme est nos jours multiple en ses mobiles » (J.D. URBAIN, 2013, p. 59), parce que, dans les foyers ou pays récepteurs de touristes, ces derniers deviennent des semi-résidents et résidents participant à la vie quotidienne de ces endroits visités en y construisant des villas de luxe mises en location. « De nombreux lieux de villégiature font ainsi l’objet d’enjeux économiques et écologiques face à la pression résidentielle du tourisme, mais aussi des migrations d’agrément » (R. TREMBLAY, O. DEHOORNE, 2018, p. 5). C’est ce phénomène qui se développe dans les zones comme Ndangane et Bassoul dans les îles du Saloum. « Il se pose, enfin, pour le lien entre « tourisme » et mondialisation, la question de savoir si la touristification du monde est le problème central ou bien s’il s’agit plutôt de la mondialisation de pratiques touristiques, de touristes, de marchés touristiques et d’institutions touristiques qui est visée par le problème » (S. PATRICK, 2016, p. 21). C’est pour cette raison que la gouvernance territoriale doit être améliorée par les décideurs publics afin de limiter cette gentrification.

« La gouvernance urbaine, c’est finalement la capacité et la co-responsabilité de projet, la possibilité d’établir un cadre collectif d’action solidaire, de réflexion stratégique reliant les principaux acteurs autour du niveau de décision politique » (M. NIANG, 2012, p. 110).

Pendant longtemps, la Langue de Barbarie voit se développer essentiellement deux activités : la pêche et l’agriculture. Cependant, à partir des années 1970, alors que l’agriculture régresse et que la pêche connaît son envol dans cette zone, les autorités publiques tentent d’orienter le dynamisme économique vers un secteur prometteur à savoir le tourisme. (A. SECK, 2014, p.228).

Conclusion

Cette étude portant sur deux formes de voyages telles que la migration et le tourisme dans les îles du Saloum, notamment dans les sites touristiques de Ndangane et de Bassoul a montré qu’à l’image d’autres destinations touristiques du Sénégal, ces zones regorgent de beaucoup de résidences secondaires; d’où le tourisme résidentiel et l’immigration résidentielle d’agrément. Au même moment, au lieu de profiter considérablement de cette activité économique et de loisirs, beaucoup d’habitants de ces zones choisissent les routes de l’émigration sous plusieurs formes. C’est pourquoi, certains partent légalement en Occident alors que d’autres sont des clandestins qui passent souvent par

plusieurs pays avant de rejoindre l'Europe ou les États-Unis. Une fois dans ces pays développés, la plupart de ces migrants appelés immigrants dans leurs pays d'accueil trouvent des stratégies leur permettant d'y vivre légalement. C'est ainsi que les demandes d'asile sont très nombreuses dans les préfectures de ces pays. Ceci laisse entendre que le tourisme ne profite pas assez aux populations locales de ces lieux car, considérant sa transversalité, il est illogique voire impossible que la plupart de ces jeunes vivant dans des zones côtières souhaitent voyager pour améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leurs familles.

Grâce à nos résultats de recherche, nous avons noté que les salaires dans les entreprises touristiques et hôtelières de ces lieux sont très faibles à cause d'une mauvaise convention collective du tourisme qui fait que les titulaires des BTS y sont privilégiés. Certains n'ayant que le BAC voire le BFEM travaillent dans ces établissements sans avoir fait en amont une formation en tourisme, en hôtellerie et en restauration. Dans le même sillage, les titulaires de licence et/ou de master en tourisme peinent à trouver des stages et des emplois correspondant à leurs diplômes. Parallèlement, les antiquaires se considèrent comme des guides auxiliaires et interprètes; ce qui tue à petit feu le métier du guidage, malgré son importance. Ayant passé plusieurs années et fréquenté de nombreux types de clientèles, ces guides clandestins ou antiquaires, ayant des revenus faibles et, travaillant en fonction de la saison, rêvent d'aller à l'étranger. C'est le même constat qui est fait pour les autres travailleurs du secteur Hôtellerie, Restauration et Café (HORECA) des zones mentionnées plus haut. Pendant la basse saison, ils sont au chômage technique.

Cette étude a révélé que certains migrants ou émigrés clandestins et légaux sont déçus pendant leurs séjours en Occident qu'ils considèrent comme des territoires de protection en raison du racisme et de la haine de certains autochtones face aux territoires de migration, en d'autres termes les pays pauvres ou les pays en voie de développement. Au regard de sa situation économique, le Sénégal reste toujours un territoire de migration mais pour le tourisme résidentiel, eu égard aux différentes études menées et publiées par les chercheurs sur l'immigration résidentielle d'agrément et les mutations socio-spatiales engendrées par le tourisme, il est possible que les zones côtières deviennent dans le futur des territoires de protection.

Considérant tout cela, il est important de rappeler que la gouvernance territoriale est un élément fondamental pour que les locaux puissent bénéficier de leurs terroirs et de leurs richesses culturelles et naturelles attirant des nationaux et des étrangers. S'agissant de l'immigration résidentielle d'agrément proprement dite, il y a lieu de souligner que ceux qui investissent dans les résidences sont devenus des semi-résidents voire des résidents et leurs entreprises ne permettent pas aux nationaux et locaux d'avoir de meilleures conditions de vie et de profiter considérablement du développement du tourisme dans la zone. Cela étant, il faut que toutes ces résidences qui s'activent dans l'hébergement touristique et qui concurrencent indirectement les établissements

d'hébergement légaux cherchent des agréments ou des licences d'exploitation auprès de la Direction de la Réglementation du Tourisme (DRT) du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA).

À la suite de l'analyse des données issues de l'enquête, selon 60% de nos informateurs, les jeunes s'adonnent à une telle pratique avec tous les risques pour satisfaire leurs besoins, malgré le développement du tourisme dans les zones susmentionnées accentué par les résidences secondaires. Concernant la question sur l'impact de l'immigration résidentielle d'agrément sur les populations locales des Zones d'Intérêt Touristique de Ndangane et de Bassoul dans les îles du Saloum, nos enquêtes auprès de nos cibles susmentionnées ont révélé qu'en dépit du degré de valeur du tourisme résidentiel dans la destination, la population active ne cesse de privilégier les routes de l'émigration sous toutes ses formes.

Quant aux autochtones ayant choisi de réussir leur vie dans la zone, ils déplorent l'urbanisation galopante et le phénomène de résidentialisation qui affectent quotidiennement leurs activités telles que l'agriculture, l'élevage, l'horticulture et la pêche.

Pour développer le tourisme responsable durable dans les îles du Saloum, notamment dans les zones de Ndangane et de Bassoul, n'est-il pas nécessaire de tourner vers l'écotourisme et l'agritourisme ou l'agrotourisme ?

Références bibliographiques

- AHMAD, Zakaria. (2019). Conflits et migration forcée : le cas des réfugiés syriens au Liban, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Poitiers. UFR de Sciences Humaines et Arts, Migrations internationales, espaces et sociétés, p. 300.
- BOURRAT Yannick, 2000, La résidence secondaire. Obstacle ou tremplin au développement local ? , Revue Espaces, n° 176, p. 16-21.
- BORJAS, G.J, 1995, The economic benefits of migration, Journal of Economic Perspectives, vol. 9, n°2, pp. 3-22.
- CASADO, Montserrat, 2005, análisis económico de la emigración en España. Una propuesta de regulación. Ed. UNED, Madrid, p. 186.
- CELIO, SIERRA-PAYCHA. (2017), Morphogénèse d'un système migratoire. Émergence(s), Développement(s), Transformation(s) du système migratoire Colombie-Espagne (1988-2014), p. 389.
- COEFFE Vincent, PÉBARTHE Hélène et VIOLIER Philippe, 2007, « Mondialisation et mondes touristiques », Dans l'Information Géographique 2 (Vol.71), pp. 83-96.
- CRIS Beauchemin, 2015, Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) : comprendre les migrations au-delà de l'immigration. Dans Population

/1 (vol. 70), pp. 7-12. Éditions INED EDITIONS. ISSN 0032-4663
ISBN 9782733210529. DOI 1.3917/POPU.1501.0007, p. 6.

- DEHOORNE Olivier, 2002, *Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires*, Dans *Revue européenne des migrations internationales*, N°1 (Vol. 18), p.15.
- DIOMBERA, Mamadou, (2010). *Aménagement et gestion touristique durable du littoral sénégalais de la Petite Côte et de la Basse Casamance*. Thèse de doctorat en Tourisme, p. 343.
- DIOMBERA, Mamadou, 2020, *Dynamique territoriale et développement touristique : quelles stratégies environnementales durables à Saly (Petite Côte, Sénégal), études caribéennes*, vol 6, p. 15.
- DIOP, Amadou, (1986). *L'organisation touristique de la Petite-Côte sénégalaise et ses rapports avec les autres formes d'occupation de l'espace*. Thèse de 3ème cycle. Université de Montpellier II, p. 290.
- AUHIER, Catherine. (2002), *Mobilités marocaines via l'Espagne ; de métissage ambulante en conquêtes clandestines*, Thèse de Doctorat de Sociologie, p. 410.
- GOHOUROU, Florent. (2013), *Migrations internationales et territorialisations : les français dans la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*, Thèse de Doctorat de Géographie, p. 315.
- HAROLD CORDOBA ALDANA, John. (2014), *Mobilité internationale et dynamiques résidentielles à Bogota (Colombie)*, Thèse de Doctorat de Géographie, p. 422.
- LAHLOU, Mehdi, 2006, *Les causes multiples de l'émigration africaine irrégulière*. Dans *Population & Avenir 2006/1 (N°676)*, PAGES 4 A7. Éditions Associations Population & Avenir. ISSN 023-5706. DOI 10.3917/popav.676.0004, pp. 4 - 7.
- NAGY Racula, 2009, *Tourisme et migration dans le Maramureș*, *Revue Ethnologies*, pp. 111–126.
- NDAO Elhadji Babacar, WADE Cheikh Samba et SAMBOU Aly, 2023, *Regard sur le tourisme résidentiel en Afrique Subsaharienne : le cas de la station balnéaire de Saly Portudal (Sénégal)*, *Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara* _ ISSN : 2707-0395, N°010, pp. 111-127.
- NDAO, Elhadji Babacar. (2021). *Tourisme responsable endogène et résidentialisation dans la station balnéaire de Saly Portudal*. Mémoire de Master 2, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 105 p.

- NGOM Abdoulaye, 2017, Les tentatives d'émigration par la mer de jeunes Sénégalais de Casamance, *Revue des sciences sociales*, Université Strasbourg, pp. 152-159.
- NIANG, Malick. (2012). Le développement local : analyse du jeu des acteurs dans le positionnement de la commune de Saly. Thèse de doctorat de troisième cycle. Géographie. Dakar : Université Cheikh Anta Diop de Dakar, p. 116.
- PRZYBYL Sarah. (2016), Territoire de la migration, territoires de la protection-parcours et expériences des mineurs isolés accueillis en France, Thèse de Doctorat de Géographie, p. 516.
- SARR Birame, 2023, De quoi la mobilité contemporaine est-elle le nom ? Conversation entre un immigrant et un touriste, collection *Tourisme et migrations*, L'Harmattan, p. 136.
- SECK, Aichétou, 2014, Les pêcheurs migrants de Guet-Ndar (Saint Louis du Sénégal) : analyse d'une territorialité diverse entre espaces de conflits et espaces de gestion, Thèse de Doctorat de Géographie, p. 356.
- SIMON-LORIERE, Hélène, 2013, Conditions de vie et projets migratoires des réfugiés libériens à Conakry (Guinée) et à Accra (Ghana). Thèse de Doctorat de Géographie. Poitiers, Université de Poitiers. p. 652.
- SIMON Patrick, 2016, Mobilité résidentielle et milieu de vie des immigrants, Presses universitaires de Lyon, pp. 417-445.
- STOCK Mathis et ANTONESCU Andrea, 2011, Tourisme et mondialisation : problèmes conceptuels et méthodologiques, Working Paper N°5, Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) UER Tourisme, p. 86.
- TREMBLAY Rémy et DEHOORNE Olivier, 2018, Entre tourisme et migrations, collection *Tourisme et migrations*, L'Harmattan, p. 244.
- URBAIN Jean-Didier, 2013, Le touriste et l'Histoire : Voyages d'agrément et envies du passé, Dans *Le Débat* 2013/5 (n° 177), pp. 59-71.

Webographie

Source : <https://ci.toponavi.com>, consulté le 16 juin 2024 à 13h 27 GMT.

Source : <https://discover-senegal.com/le-sine-saloum>, consulté à 12h GMT.

LES AGRESSIONS SEXUELLES FAITES AUX FILLES DANS LA COMMUNE DE ZIGUINCHOR : LE CAS DU VIOL

Alassane SANE¹

Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Benoît TINE²

Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

b.tine@univ-zig.sn

Résumé

Les agressions sexuelles faites aux filles sont devenues quotidiennes au Sénégal au point que l'État, les organisations non gouvernementales et les chercheurs en ont fait une priorité. En effet, les filles continuent d'être victimes de la pratique du viol malgré les lois interdisant et punissant de tels comportements. Au Sénégal, le viol est devenu un fait social ordinaire banalisé au point qu'on en ignore les multiples effets négatifs. Plusieurs chercheurs ont démontré la fréquence du phénomène des agressions sexuelles en général ou de ses différentes formes et de façon détaillée en les mettant en rapport avec plusieurs faits sociaux. Ces recherches ont également montré que les faits d'agressions sexuelles portent davantage sur les femmes et les filles que sur les hommes. Cela renvoie aux violences basées sur le genre (VBG) à caractère sexuel. Cette vulnérabilité des femmes et rarement des hommes aux agressions sexuelles est due en grande partie à l'existence des mythes entourant les cas de viols. Parallèlement, on assiste à une culture du viol exposant les femmes et les adolescent(e)s voire les déficientes mentales.

Par ailleurs, au Sénégal, en plus des structures de protection, d'écoute, d'orientation et de prise en charge, un dispositif judiciaire et répressif est mis en place pour prévenir le viol. Cependant, cette lutte tarde à atteindre les résultats escomptés. C'est parce que, dans le domaine du combat contre les VBG, les dispositifs de lutte sont plus basés sur des principes que sur des pratiques. En effet, l'atteinte des objectifs d'un tel travail dépend largement du degré de coopération des populations. Vu que les structures et les initiatives ne manquent pas, il urge alors de s'interroger sur les comportements des familles sur les cas de viol afin de mieux appréhender la recrudescence de ce fléau. Ainsi, l'objectif de cette contribution est d'expliquer la recrudescence de cas de viol dans la commune de Ziguinchor malgré la présence des organisations de défense et le système juridique et judiciaire répressifs en place par l'État.

¹ Doctorant à l'ED-Espaces, Sociétés, Humanités, Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

² Enseignant-chercheur, Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal, b.tine@univ-zig.sn

Dans cette recherche, l'approche qualitative a été privilégiée afin de recueillir des avis des populations. En effet, des entretiens semi-directifs avec les victimes au niveau des internats et des semi-internats de la commune ainsi que des observations directes dans ces lieux mais aussi dans les maisons ont été réalisés. Les résultats révèlent que la recrudescence du phénomène de viol sur les filles est en partie due à plusieurs facteurs. Les populations de ladite commune ont un jugement accablant sur les victimes les qualifiant de provocatrices et de responsables de leur malheur. Ainsi, les auteurs, le plus souvent connu-e-s par la victime ou étant même membre de la famille de la victime, profitent de l'immatrité des filles pour accomplir leurs actes de viols prémédités. Alors, les familles dans un élan de *soutoura*³, étouffent le viol, socialement qualifié de honte et de souillure, dans l'unique but de sauver l'honneur et la cohésion familiale sur l'autel des traumatismes causés aux victimes. Cette impunité, la promiscuité ainsi que la sexualisation du quotidien favorisent le développement du viol et violences sexuelles.

Mots clés : viol, conflit, déviance, norme, Ziguinchor.

SEXUAL ASSAULTS AGAINST GIRLS IN THE COMMUNE OF ZIGUINCHOR: THE CASE OF RAPE

Abstract

Sexual assault against girls has become a daily occurrence in Senegal to the point that the State, non-governmental organizations, and researchers have made it a priority. Indeed, girls continue to be victims of rape despite laws prohibiting and punishing such behavior. In Senegal, rape has become an ordinary social fact, trivialized to the point that its multiple negative effects are ignored. Several scientists have demonstrated the frequency of the phenomenon of sexual assault in general or its different forms and in detail by relating them to several facts. This research has also shown that incidents of sexual assault commonly affect women and girls more than men. This refers to gender-based violence of a sexual nature. This vulnerability of women and rarely of men to sexual assault is largely due to the existence of myths surrounding cases of rape. At the same time, we are witnessing a culture of rape exposing women and adolescents and even those with mental disabilities.

Furthermore, in Senegal, in addition to protection, listening, guidance and support structures, a judicial and repressive system is put in place to put an end to rape. However, this fight is still slow to produce the expected effects. This is why, in the field of combating GBV, the combat mechanisms are based more on principles than on practices. In any case, achieving the objectives of such work largely depends on the degree of cooperation of the populations.

³ Discrétion en langue wolof

Given that there is no shortage of structures and initiatives, it is therefore important to question the behavior of families in cases of rape in order to better understand the resurgence of this scourge. Thus, the objective of this contribution is to explain the increase in cases of rape in the commune of Ziguinchor despite the presence of defense organizations and the legal system put in place.

In this research, the qualitative approach was favored in order to collect opinions from populations. As a result, semi-structured interviews and direct observations of victims at boarding and semi-boarding schools in the municipality were carried out to achieve concrete results. The results reveal that the increase in the phenomenon of rape against girls is partly due to the behavior of Ziguinchor society. The populations of the said commune have a damning judgment on the victims of the provocateurs and those responsible for their rape. Thus, the perpetrators, most often known to the victim or even being a member of the victim's family, take advantage of the girls' immaturity to carry out their acts of premeditated rape. So, families in an effort to stifle rape, socially seen as a dishonor, a shame, and a stain, with the sole aim of saving honor and family or even social cohesion, do not provide justice to the victims who must keep their pain in patience and suffer in silence. This attitude of populations in which impunity is evident favors the development of rape and sexual violence.

Keywords: rape, conflict, deviance, standard, Ziguinchor.

Introduction

Le viol fait aux filles est devenu un fait récurrent et dénoncé partout en Afrique et ailleurs dans le monde. Le viol fait partie des éléments constitutifs des violences sexuelles. En fait, c'est dans les études portant sur les violences sexuelles ou encore sur les violences basées sur le genre (VBG) que le viol est le plus souvent abordé. Ainsi, parmi les formes de violences constituant les VBG, le viol est le plus fréquent et le plus agressif. Suscitant interrogations, recherches, propositions et actions à son éradication totale au Sénégal, le fait de viol est encore présent. Dans les réseaux sociaux, les médias, les télévisions et les discussions quotidiennes, le viol est dénoncé et décrié. Dans la ville de Ziguinchor, ce fléau est noté et les victimes sont repérables dans les structures de prise en charge sanitaire, psychologique, socio-économique et juridique. C'est pourquoi dans cette recherche, il est question d'étudier le développement du fait de viol sur les filles dans la commune de Ziguinchor malgré la présence de lois interdisant et punissant ce fait social.

1. Contexte de l'étude et problématique

Les agressions sexuelles sont une des formes de maltraitance dont les filles continuent d'être victimes dans le monde et en Afrique en particulier. Dans son communiqué de presse paru le 10 Octobre 2024⁴, l'UNICEF estime que plus de 370 millions de filles et de femmes en vie actuellement, soit 1 femme sur 8, ont subi un viol ou une agression sexuelle avant l'âge de 18 ans. Pire, note le communiqué, c'est en Afrique subsaharienne que l'on compte le plus grand nombre de victimes avec 79 millions de filles et de femmes concernées, soit 22 % de la population féminine. Il n'existe pas de définition universelle de l'agression sexuelle. Dans toutes les formes d'agression sexuelle, une condition nécessaire est que la victime n'ait pas consenti aux gestes sexuels commis, qu'elle était incapable d'y consentir ou de les refuser, ou encore qu'elle n'avait pas l'âge de consentir. Ce qui renvoie à tout acte visant à un trafic ou autre, dirigé contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition. En fait, la coercition consiste à exercer un pouvoir sur un autre homme supposé faible. Elle implique ici ces formes d'épreuves (le chantage, l'intimidation psychologique, les menaces, une mauvaise note à l'examen, la force, l'absence de consensus, etc.) contre quelqu'un pour le forcer à céder sexuellement. De ce fait, la personne qui subit ces comportements indépendamment de sa volonté se voit victimisée, extirpée de son humanité.

Les agressions sexuelles comprennent plusieurs formes notamment le viol conjugal ou commis par un petit ami ; le viol commis par des étrangers ou des connaissances mais aussi les avances sexuelles importunes ou le harcèlement sexuel. A cela s'ajoute le viol systématique renvoyant à l'esclavage sexuel et d'autres formes de violence particulièrement répandues lors des conflits armés (grossesse forcée) ; la violence sexuelle à l'encontre des personnes handicapées physiques ou mentales ; le viol et les sévices sexuels infligés aux enfants. Et enfin, suivent les formes dites (coutumières) de violences sexuelles, à savoir le mariage précoce, l'excision, la cohabitation forcée ou la coutume de l'héritage de l'épouse.

En fait, le viol dont il s'agit dans notre sujet de recherche, est défini comme « *tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise* » (Loi n° 2020-05 du 10 janvier 2020 modifiant la loi n° 65-60 du 21 juillet 1965 portant Code pénal, article 320). Par ailleurs, il est noté que le viol quel que soit son caractère, n'engendre que des suites d'ordre physique et psychologique nuisibles à la santé de la victime. En effet, le viol qu'il soit de nature incestueuse ou pas, peut provoquer chez la victime par exemple la peur d'avoir des relations sexuelles, le sentiment d'être sale ou souillée. Il peut entraîner aussi des traumatismes sur la santé des victimes avec des risques d'hémorragies, de grossesses indésirables

⁴ <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/370-millions-de-filles-et-de-femmes-dans-le-monde-ont-subit-un-viol-ou-une-agression-sexuelle-enfants>, consulté le 24/10/2024

ou de contamination par des MST et le VIH/SIDA. Cependant, malgré que les symptômes cliniques ne soient pas plausibles chez des victimes au moment où l'abus est rapporté, ces dernières risquent de développer des problèmes de santé mentale dont, le trouble de stress post-traumatique, la dépression, l'abus de substance et les symptômes dissociatifs (G. Vera Cruz, 2020).

Le viol sur filles est un phénomène devenu alarmant, vu sa recrudescence décriée au quotidien non seulement dans les médias, dans les réseaux sociaux mais encore par les associations ou Organisations Non Gouvernementales (ONG). C'est pourquoi des chercheurs d'institutions publiques comme privées de plusieurs obédiences en ont fait leur champ de recherche. Plusieurs auteurs de spécialités différentes ont publié sur les faits de viol.

Dans son étude, N. Rosevear (2017), soutient que de nos jours certaines victimes se voient imputer une part de responsabilité. En effet, il existe un mécanisme mythique du viol qui tend à permuter la situation en plaçant la victime dans la position de coupable ; cela est surtout dû au fait que la société unit le viol à une promiscuité de la victime, un manque de moralité, de responsabilité ou encore à une tenue trop séduisante. Dans le même sens, K. Mathilde, (2018) appuie qu'il s'agit de comportements stéréotypés qui font partie intégrante des mythes du viol et qui font naître l'idée selon laquelle les victimes ont précipité leur propre victimisation dont elles sont seules responsables. Pire, ces stéréotypes deviennent alors l'argumentation de prédilection des auteurs de viol quand il s'agit de se défendre et la société demeure tout à fait disposée à percevoir ces justifications. En fait, selon l'auteur, *« les mythes du viol se sont inscrits dans notre société contemporaine car ils remplissent des rôles bien particuliers : ils permettent, entre autres, aux individus de maintenir un schéma cognitif appelé "croyances en un monde juste" qui leur laisse imaginer que l'on obtient ce que l'on mérite et que les mauvaises choses arrivent qu'aux mauvaises personnes »* (K. Mathilde, 2018).

Ainsi, G. Bohner et al., (2009) distinguent quatre (4) principaux piliers de ces mythes : blâmer la victime pour son viol (par exemple, « elle l'a voulu », « elle l'a mérité ») ; « exprimer son incrédulité à l'égard des allégations de viol (par exemple, « la victime ment », « son accusation est injustifiée ») ; exonérer l'agresseur (par exemple, « il n'a pu contrôler sa libido ») ; faire allusion au fait que seuls certains types de femmes sont violés (« les filles qui s'habillent de manière provocante ne devraient pas être surprises qu'un homme essaye d'avoir un rapport sexuel avec elles). Alors, ils participent à la rationalisation du viol, par conséquent les actes de viols continuent d'être justifiés au détriment des victimes qui, elles, se voient étiqueter d'être fautives et d'assumer les conséquences. Selon D. Roventa-Frumusani, (2009, p. 97) l'un des mythes les plus « résistants » est liée à l'identité du violeur considéré comme un inconnu qui attaque une femme seule dans la rue, la nuit. D'ailleurs, même dans la société moderne, contemporaine, on ne cesse de croire que l'homme a été provoqué par les vêtements (A. Sané, 2021, p.111), la gestuelle ou le

comportement de la femme et il est très difficile d'établir la crédibilité de la victime auprès des juges « hommes ».

Un système dans lequel les cultures, les religions et le patriarcat sont taxés d'être les maux des violences sexuelles et des abus sexuels sur les femmes et les filles, et violences basées sur le genre (F. Sow, 2003). La violence basée sur le genre (VBG), parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Dans cette réalité, la femme serait définie par l'homme et par rapport à l'homme, le viol renvoie à la sexualité. La sexualité peut être définie selon H. Hirata, (2000, p. 20) comme « la construction sociale de ses usages, la mise en forme et en ordre de ces pratiques, qui détermine un ensemble de règles et de normes variables selon les époques et les sociétés ».

D'après ce qui précède, nous avons assimilé que l'ordre patriarcal est caractérisé par une masculinité hégémonique qui subordonne les autres types de masculinité ainsi que l'ensemble des femmes. Cela peut se comprendre au fait que la féminité « traditionnelle » se construit autour du pôle de la soumission, de la passivité, de la réceptivité sexuelle dans le cas des jeunes femmes et de l'attitude protectrice chez les femmes mûres. Mariama Bâ citée par Mame Coumba Ndiaye (2007, p. 29), confirme que dans l'Afrique des fortes traditions, « l'éducation des filles passait par la soumission à l'homme. Elle passait également par le renoncement, l'abdication de leur personnalité et les érigeait en servantes de l'époux qui avait en main (la clef de leur paradis) ».

Malgré les attitudes et les lois interdisant le viol, les filles et femmes continuent d'être victimes des VBG à Ziguinchor. En témoigne cette série de statistiques collectées au cours de notre étude. Le mois de décembre 2014 marque le démarrage de la prise en charge effective des mineurs par les structures de l'État, et à la date du 19 novembre 2020, le CPA⁵ de Ziguinchor a reçu 498 mineurs. Parmi ces derniers, 108 sont des victimes de viol, et d'abus sexuels dont 107 filles et un (01) garçon. Quant aux services de l'AEMO⁶ de ladite région, ils ont enregistré 92 enfants victimes de viol de 2010 à 2014. Parmi ces 92 enfants victimes de viol, nous pouvons distinguer 6 garçons et 2 filles victimes de viols incestueux. Pour ce qui est de la Boutique de droit de l'Association des femmes juristes du Sénégal (AJS), section Ziguinchor, elle enregistre, dans la commune de Ziguinchor, en 2019, 30 cas d'agressions sexuelles sur mineurs et femmes. 20 mineurs dont un garçon étaient sexuellement agressés cette année-là. Et enfin, l'internat Kullimaaroo de la PFPC⁷ a, de 2017 à 2020, accueilli 20 enfants filles victimes de viol suivi de grossesses.

⁵ Centre Premier Accueil

⁶ Action Educative en Milieu Ouvert

⁷ Plateforme des Femmes Pour la Paix en Casamance

Des faits qui ont suscité notre intérêt d'en savoir davantage. Cette recherche a pour objectif principal de comprendre et d'analyser les facteurs explicatifs du viol sur les filles dans la commune de Ziguinchor. Il s'agit entre autres de déterminer les caractéristiques et les circonstances de viol sur les filles sans oublier les représentations sociales autour du viol et des VBG en général à partir d'une démarche hypothético-déductive. Pour ce faire, la méthodologie de recherche suivante est privilégiée.

2. Méthodologie

Pour atteindre cet objectif, l'approche qualitative a été privilégiée. Elle permet d'être au plus près des acteurs en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants. De ce fait, des entretiens semi-directifs et observations directes ont été réalisés dans la ville dans le but d'atteindre les objectifs. L'entretien semi-directif nous permet de centrer le discours des personnes enquêtées tout en leur octroyant une marge de liberté pour mieux développer leurs idées. De plus, nous avons la possibilité d'orienter le débat au fur et à mesure de son avancement suivant nos attentes et de faire des relances pour approfondir des thèmes émergents.

Quant à l'observation directe, elle est utile dans la mesure où elle permet de valider les renseignements recueillis lors du suivi. C'est parce que nous avons fréquenté les structures de prise en charge d'enfants vulnérables pour non seulement jauger l'ambiance et les conditions dans lesquelles les enfants victimes d'agressions sexuelles se trouvent mais encore pour rencontrer les filles victimes de viols suivis de grossesse. La consultation d'archives judiciaires portant sur les procès de viol sur les filles au tribunal régional de Ziguinchor, a permis de consolider les informations reçues des entretiens directes avec les victimes, le personnel des services privés ou publics de prise en charge des enfants en situations vulnérables ou en danger.

Au total 56 entretiens ont été réalisés. Il s'agit de 22 entretiens avec le personnel des structures de prévention et de prise en charge, 12 avec des acteurs communautaires dont 6 délégués de quartier et 6 *bàjjenu gox*⁸, 5 avec les filles victimes de viols dont 2 au CPA, 1 à Kullimaaroo, 3 à AEMO et enfin 16 avec les populations ordinaires.

⁸ C'est une tante ou une «marraine de quartier» en wolof. Agent polyvalent doté d'un dynamisme et d'une expérience sociale reconnue, elles ne sont ni infirmière, ni sage-femme, ni institutrice. Elles sont le plus souvent des femmes d'expérience respectées dans leur communauté. Elles transmettent leur savoir à toutes les femmes, qu'elles soient adolescentes, jeunes mariées ou mères, dans un acte de solidarité intergénérationnel bien inscrit dans les traditions sénégalaises. Elles sont des médiatrices que l'on peut appeler pour réconcilier des conjoints, des voisins etc. Elles sont sollicitées pour sensibiliser sur l'hygiène, la santé, les drogues, les consultations pré et post natales etc.

3. Résultats

3.1. Facteurs explicatifs du viol sur les filles dans la commune de Ziguinchor

Dans cette étude, les résultats issus du terrain montrent que les cas de viol ne manquent pas dans la ville de Ziguinchor. C'est un phénomène social que les populations de ladite ville expliquent par d'autres faits sociaux. Dans différents récits d'enquêtés de statuts, de spécialités ou de sexes différents, les causes les plus évoquées sont souvent corrélées à la culture du viol. La population ordinaire constituant notre population mère tient un jugement accablant sur les filles victimes de viol. En d'autres termes, les filles victimes sont mises aux bancs des accusés de leur propre viol. Elles sont victimes doublement.

Ainsi, la recherche révèle selon les interviewés que les viols faits aux filles dans la commune de Ziguinchor sont favorisés par l'habillement incorrect des filles. En effet, les filles sont indexées d'être des victimes de viols en ce qu'elles ont un habillement indécent qui laisse apparaître des parties intimes. C'est ainsi que les enquêtés avancent que les filles sont des « allumeuses ». Elles « allument » certains hommes par le verbe, l'habillement, la démarche etc. qui, au bout d'un moment, ne parviennent plus à contenir leurs pulsions sexuelles. Les propos de Demba (père de famille, 61 ans) abondent dans ce sens :

L'homme est naturellement faible devant la femme. Alors si tu vois comment s'habillent nos filles aujourd'hui, tu comprends pourquoi il y a autant de viols sur elles. Elles montrent leurs sexes aux garçons qui deviennent fous du coup et ne voient rien d'autre que de les sauter. Il y a des hommes très faibles qui peuvent mouiller leurs sous-vêtements à cause de l'habillement provoquant des filles. Un homme comme ça ne peut pas se maîtriser devant une fille habillée presque nue. Ce n'est pas n'importe quelle fille qui est victime de viol.

En outre, même si les interviewés ne cautionnent pas le viol, ils signalent que les responsabilités sont partagées et que ces violeurs ne sont pas les seuls responsables de leurs actes. Les parents sont tout aussi responsables. « *Aujourd'hui les filles n'ont plus une bonne éducation de base. Les parents n'inculquent plus les bons comportements à leurs filles* » (Mourtala, mécanicien, 26 ans). Dominique (gérant multiservice, célibataire, 28 ans) confirme :

On ne cultive plus le sentiment de la honte chez nos filles. Ce sont les parents eux-mêmes qui achètent des habits indécents pour des filles. Et la fille grandit avec ce comportement. C'est pourquoi les filles s'habillent mal ; elles ne couvrent plus leurs parties intimes et attirent les hommes à les violer.

D'autres interviewés ne s'empêchent pas d'incriminer l'État. Pour eux, les droits de l'enfant ont donné beaucoup de libertés aux enfants. De ce fait, la

force de contrôle et de décision des parents sur les enfants se voit limitée. Par conséquent les enfants surtout les filles font ce qu'elles veulent. Khourfaye Sana, (père de famille, 51 ans) soutient :

L'éducation des enfants n'est plus ; on ne laisse personne éduquer ses enfants. Aujourd'hui, on nous parle des droits de l'enfant même les parents n'ont plus de droit sur leurs propres enfants. L'État n'a pas plus de force que les parents sur les enfants ; ces comportements de viols étaient rares surtout envers les enfants. Regarde maintenant, les filles, il suffit juste que les seins commencent à pousser *rekk*, elles se prennent pour de grandes-dames. Combien de fois, les enfants ont porté plainte contre le père ou la mère, c'est difficile de contrôler nos filles. Elles s'habillent indécentement. C'est pourquoi, elles sont exposées aux viols.

Il ressort de ces entretiens que les filles victimes de viol sont vues comme responsables de leurs viols. La société tient plutôt un comportement de défense des hommes violeurs et accusent les victimes filles de provocatrices. Cette façon de juger les cas de viol favorise la stigmatisation des victimes et par conséquent rend légitime le viol d'où sa recrudescence. Ce qui donne raison à l'OMS et OPS (2012) qui l'avait déjà signalé dans leur rapport, *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes*, que se sont souvent la société et la culture qui entretiennent et perpétuent les croyances justifiant la violence. Finalement, les filles victimes de viol sont aux yeux des populations des « victimes cataliseurs ». Du fait que la socialisation par l'apprentissage des rôles sexués produit des délinquants et des victimes légitimes que sont les femmes (M. Foucault, 1976 cité par Roventa-Frumusani, (2009 : 80). De ce fait, les hommes profitent de cette faiblesse et font subir des crimes atroces (viols, tortures...) à leurs victimes, les femmes, croyant que ces actes sont tout à fait justifiés, (Bouayad-Agha, 2005 : 62).

3.1.1. Les déterminants de risques de viols faits aux filles

Ce travail empirique montre que certaines filles sont plus exposées au risque de viol que d'autres. Voici ci-dessous la topologie des déterminants de risque aux viols de ces deux types de filles :

Tableau 1: déterminants de risque des viols faits aux filles

Filles vulnérables aux viols	Filles sécurisées aux viols
Filles de la rue ; filles dans la rue ; filles qui font le petit commerce en porte à porte ; filles errant dans la gare routière ; filles avec habillement indécent (transparent, court, décolleté) ; fille portée vers les hommes ; filles qui sont dehors à une certaine heure du soir (tombée de la nuit ; nuit) ; promiscuité dans des chambres à coucher ; filles non-surveillées ;	Filles surveillées ; filles instruites ; filles avec habillement décent ; filles dont les heures de sortie sont contrôlées ; filles dont la place est à l'école ou à la maison ; filles qui ne font pas de la petite vente ; filles qui dorment séparées de leurs parents ; filles qui dorment séparées des garçons, filles dont les parents sont instruits etc.

Source : notre enquête, 2021

Les situations de risques qui ont par la suite été analysées expliquent les deux typologies présentées à propos des filles vulnérables aux viols et les filles sécurisées aux viols.

Les échanges avec les enquêtés nous ont permis de dégager les facteurs de risque de viols faits aux filles en général. Les filles de la rue, les filles vendeuses, s'adonnant à la petite vente (*nana*, crème glacée, cacahuètes *etc.*) en porte à porte, dans les gares routières et dans les marchés *etc.* courent plus de risque de subir des abus sexuels. La particularité de ces filles est qu'elles rencontrent et font connaissance avec des gens dont personne ne peut prédire les intentions. Certains de ces derniers en profitent pour se familiariser avec la fille dans l'unique but d'abuser d'elle. Ils leur tendent des pièges en leur offrant soit de l'argent ou des objets pour gagner leur confiance, leur affection et profiter de leur immaturité intellectuelle. La présidente de la SCOFI⁹ raconte :

Les filles que les parents laissent faire du porte à porte avec des cacahuètes à vendre là, c'est elles que les clients abusent après les avoir carrément détourné. Il y a aussi, à la gare routière, les filles vendeuses avec de petits plats là, c'est des filles qui sont exposées aux viols. On a une fois reçu un cas de tentative de viol sur une fillette à la gare routière de Ziguinchor. C'était vers 18h, l'heure où tout le monde s'affaire à rentrer qu'un homme âgé a essayé de sauter sur la fille. Malheureusement pour le violeur, quelqu'un l'a vu et c'est comme ça que la fille a été sauvée.

Également, les parents sont parfois, eux-mêmes, en partie, responsables des cas d'agressions sexuelles dont sont victimes leurs filles. Dans certaines familles, on ne manque pas d'envoyer des enfants à certaines heures tardives de la soirée hors de la maison voire même très loin du domicile. Ce sont des moments propices pour des malintentionnés qui guettent les pas des filles d'en

⁹ Scolarisation des filles

faire leurs cibles et proies sexuelles. A cela s'ajoute, la promiscuité dans les chambres à coucher : une réalité dans la commune de Ziguinchor. Il n'est pas rare de constater que dans certains foyers, les parents et enfants, les filles et garçons passent la nuit ensemble dans une même chambre. Les justifications de ce fait de promiscuité révélées par l'étude sont la pauvreté, le manque de moyens et de travail. Aphousseyni (marié, père de trois enfants) confirme :

Je vis dans une maison familiale, frères et cousins, tous, vivons ensemble. Chacun de nous est marié et a des enfants. Chacun devra se débrouiller et vivre dans sa chambre avec sa petite famille. Dans les réalités pareilles, on ne peut que passer la nuit ensemble dans la promiscuité, souvent avec un rideau qui traverse qu'on fait baisser les nuits. Ce rideau devra séparer le lit des enfants et le lit des parents. Je n'ai pas le choix, mon travail ne me permet pas de prendre une chambre en location ni construire.

3.2. Circonstances des cas de viols faits aux filles

Les viols faits aux filles sont des faits prémédités selon notre étude. Ce sont des gens qui prennent le temps qu'il faut, préparent de façon réfléchie leur forfait. L'entretien avec cette fille âgée de 13 ans victime de viol suivi de grossesse le confirme :

J'ai 13 ans. Un jour, ma mère m'a envoyé à la boutique vers 20 heures du soir. La boutique n'est pas aussi loin de notre maison. Quand je revenais de la boutique, j'ai trouvé mon oncle, le mari de la cousine (demi-sœur) de ma mère, qui m'attendait sur le chemin et m'a demandé de le suivre dans une vieille maison abandonnée qui était à côté. Je lui ai dit que ma mère m'attendait ; du coup, il a attrapé ma main et m'a fait entrer de force dans la maison. C'est l'a ou il a enlevé mon pagne et m'a violé et il m'a demandé de rien dire sinon il va me tuer. C'est ce qu'il m'avait dit aussi le premier jour et le deuxième jour. Quand, je suis revenu à la maison personne ne savait ce qui m'est arrivé et j'avais peur de parler.

Cette femme âgée et mère d'un enfant abonde dans le même sens :

Dans notre famille, il y avait un cas de viol sur mineure restait secret. C'était un après-midi vers 16h ou 17h moins, le garçon violeur, la fille violée et le frère de la fille violée étaient ensemble dans la même chambre. Maintenant, puisque le garçon voulait abuser de la fille, il envoyé le petit frère de la fille lui acheter quelque chose à la boutique. Malheureusement pour lui, le petit frère de la fille est parti à vélo ce qui a fait qu'il est revenu vite. C'est lui qui a surpris son cousin entrain de violer sa grande sœur. Mais, l'histoire est restée secrète dans la famille. Cependant, le garçon a été bien frappé par ses grands frères.

Il ressort de ces deux entretiens que les violeurs sont des personnes de l'entourage (membres de la famille, voisins etc.). Donc, il s'agit soit d'un viol incestueux de premier degré ou de second degré. Car, en plus, des entretiens avec les victimes de viol, les spécialistes de protection et de prise en charge, les agents communautaires et les populations ordinaires, la consultation de

documents lors de la phase exploratoire comme les archives des procès judiciaires ont montré le déroulement des viols sur mineurs. Dans ces derniers, les statuts, les identités et les liens entre violeurs et violées sont bien relatés. Les *verbatim* ci-dessous montrent que les bourreaux ne sont pas que des membres de la famille (avec un caractère incestueux) mais ayant également autorité sur ces mineures d'où le caractère de pédophilie. Ci-dessous, des extraits de procès-verbaux au Tribunal de Grand Instance (TGI) de Ziguinchor :

Filles de 11 ans et de 8 ans. Ces filles ont été violées par leur oncle paternel. (...). La victime de 11 ans déclarait que son bourreau l'a violé à deux reprises ; qu'elle précisait qu'un jour, à une date dont elle ne se souvient plus, alors qu'elle balayait leur chambre, le prévenu l'avait prise au dépourvu et l'a violée en l'empêchant de crier, qu'elle soutenait que le second viol a eu lieu dans les toilettes. (...). La deuxième victime de 8 ans déclarait qu'un jour, alors qu'elle jouait avec ses amies devant leur domicile, l'oncle l'invitait dans sa chambre et a pris son sexe pour l'introduire dans sa bouche.

Un autre procès révèle ceci :

Victime de 12 ans. Auditionnée, la fille confirmait que son oncle abusait d'elle depuis la classe de CM1 en l'attirant chaque fois dans sa chambre ou celle de sa grand-mère sous le prétexte de vouloir l'envoyer à la boutique ; elle ajoutait que ce dernier profitait des moments où personne n'était à la maison notamment les samedis après-midi pour entretenir des rapports sexuels avec elle sous la menace de la tuer au cas où elle parlerait à quelqu'un.

Une analyse plus approfondie de nos résultats, nous montre que les violeurs sont les premiers responsables de leurs actes. Les informations tirées de la revue littéraire confrontées à celles des enquêtées, du personnel des structures de prise en charge des enfants vulnérables et des victimes de viols même, laissent voir, non seulement, que les auteurs de viols préméditent leurs actes, mais que ces derniers appartiennent à l'entourage familial.

3.3. Représentations sociales autour du viol et des VBG

En Afrique en général et au Sénégal en particulier, les populations restent attachées aux normes coutumières jugées plus compatibles avec leurs croyances, leurs exigences et leurs façons de vivre. Ces normes coutumières ont leurs manières bien déterminées de lire et de juger un problème en privilégiant par exemple l'arbitrage dans un cercle fermé en lieu et place de la place publique. Toutefois, le viol fait aux filles est un fait banni et puni aussi bien par la législation sénégalaise que par la coutume. Mais, la différence entre ces deux normes réside dans la façon de juger voire dans la perception sociale sur ledit viol. Par conséquent, il s'agit de comprendre et d'expliquer les représentations cognitives des populations autour du viol. En d'autres termes, il est question de montrer les germes qui occasionnent les VBG voire la domination masculine pouvant engendrer la recrudescence du phénomène de viol dans la ville de Ziguinchor.

3.3.1. Le viol, une déchéance sociale imputée à la victime

A Ziguinchor et ailleurs au Sénégal, le viol est considéré par la famille comme une déchéance sociale, un déshonneur. La femme violée risque alors d’être exclue, rejetée, stigmatisée : autant tout faire pour que ce cauchemar reste en famille. Ce principe en dit long sur la représentation sociale du viol mais aussi sur la place de la victime, victime de la loi du silence. En fait, tout un ensemble de mythes autour du viol continue à planer sur les consciences des populations. Autrement dit, la conscience collective a tendance à prendre les victimes de viol pour responsables de leur viol. Par conséquent, elles sont les seules responsables du discrédit porté sur leur famille. De ce fait, elles devront non seulement endurer ce poids mais souffrir en silence du viol subi. La coordonnatrice de la boutique de droit déplore :

Lorsqu’il y a un viol d’une fille, la personne la plus auditionnée et qui est souvent insultée reste la même fille, victime. Elle devient du coup une honte aux yeux de sa famille. On considère qu’elle a failli à la règle sociale car beaucoup de gens pensent que le viol ne tombe que sur de mauvaises filles. C’est à dire aux filles sans pudeur et qui ont délaissé les comportements traditionnels au profit de la modernité.

Également, le fait de considérer la victime comme un déshonneur familial n’est pas anodin. Cette considération trouve son plein sens au fait que la famille de la violée est aussi source de discrédit social. La famille voit son respect et son aura s’effriter et être la risée de toute la communauté avec le risque d’être vue comme une famille laxiste ou incestueuse par la communauté avec entre autres conséquences de voir les fils ou les filles de ladite famille peiner à trouver une épouse ou un mari.

En résumé, les résultats ci-dessus développés, mettent en évidence que ce sont bien les filles victimes de viol et leurs familles qui sont accusées d’être responsables. Parce que dans les sociétés qui sont encore imbues de croyances et de valeurs traditionnelles, la place de la fille se trouve à la maison et le rôle des parents est de veiller sur leur progéniture tout en leur inculquant des comportements socio-culturellement légitimes et conformes : s’habiller correctement, s’asseoir convenablement en n’écartant pas les jambes etc.

Une fille bien éduquée couvre bien son corps à la maison comme dehors pour être à l’abri de viols. Pour eux, les mauvaises choses n’arrivent qu’aux mauvaises personnes. Donc le viol n’arrive qu’aux mauvaises filles, celles qui ne s’habillent pas décentement. Cette façon de juger les faits de viols renvoie aux mythes entourant le viol en général.

3.3.2. Le viol, une contrainte à la cohésion sociale

Le viol est une réalité qui entame négativement la cohésion sociale. Quand s’érige un fait de viol dans une communauté ou une famille, les esprits sont tendus, le doute et la méfiance s’installent. Les relations sont exécrables entre les membres de la famille de la victime ou encore entre la famille de ladite

victime et celle de son bourreau. Ainsi, pour éviter de tomber dans la division et de porter atteinte à la cohésion sociale, les enquêtés privilégient la résolution du viol à l'amiable.

« Je préfère situer le problème d'abord. Si vraiment, le proche a usé de la force pour violer la fille ou s'il a été provoqué par la fille. Après, nous réglerons le problème ensemble entre proches pour éviter de ne plus se saluer et de vivre comme des animaux », confirme (Nfamara, charbonnier).

Ce précédent entretien expose non seulement les potentiels effets du viol sur la cohésion sociale mais encore les stratégies ou modes de résolutions prônées par les populations pour éviter confusion, désagrégation et désordre sociale. Pour cela, les familles par leurs responsables ou chefs, restent intransigeantes à la défection voire à l'endroit de tout individu qui aura vendu la mèche du viol. Cette enquêtée dont la fille de 7 ans a été victime de viol témoigne :

J'avais surpris mon grand frère en train de jouer avec le sexe de ma fille en utilisant ses doigts de 7ans pour la deuxième fois. Alors, puisque la première fois le problème était résolu en famille, cette fois-ci j'ai dit à notre père que je vais le signaler à la police. Mais, mon père était encore contre comme la première fois. J'ai aussi insisté. C'est ainsi qu'il m'a dit si, jamais, je portais plainte il va me déshériter et me chasser de la maison.

En guise d'analyse, ces comportements des populations révélés par l'enquête sont en grande partie dus aux représentations sociales autour du viol. Si les membres de la famille en général prônent le traitement à l'amiable du viol, c'est pour échapper aux stigmatisations sociales. Ainsi, certaines préfèrent sauver l'honneur de la famille que de rendre justice aux victimes de viol. Cette façon de gérer le viol peut légitimer ce comportement puisque l'auteur du viol n'est presque nullement mentionné ou puni. Le violeur est alors celui qui a bien commis un acte criminel mais à cause des préjugés, des mythes de viol et la question de l'honneur familial, se retrouve à l'abri de tout signalement à la justice moderne ou au châtement populaire. De ce fait, on constate qu'en plus de leur exposition due à leur manque de force physique et immaturité intellectuelle face aux prédateurs sexuels (masculin, le plus souvent), les filles continuent à être victimes de viol à cause de la socialisation genrée (Simone de Beauvoir, 1976).

3.3.3. Le viol et les VGB, un produit des rapports sociaux

L'étude démontre différents soubassements corrélés aux viols voire aux VBG dans la commune de Ziguinchor. Les résultats laissent voire que différentes représentations et perceptions du viol émanent de différentes caractéristiques culturelles et sociales attribuées aux hommes et aux femmes sur la base de différences biologiques perçues. En effet, dans cette localité comme ailleurs au Sénégal, le garçon est dès le bas âge formé à dominer, à être

rigoureux et à avoir un comportement violent, par les paroles *goor dou dioy*¹⁰, par les jouets « sexués » etc. C'est une masculinité en construction. Par contre, la fille, doit répondre aux exigences de féminité. Autrement dit, la fille doit faire preuve de compétences sociales : être souriante, douce, accueillante etc. (Tine, 2011). Elle doit être l'incarnation de la soumission. Elle doit se laisser faire. De cette dichotomie, le terme genre recouvre pleinement son sens, celui renvoyant aux rôles, aux comportements, aux expressions et aux identités que la société construit pour les hommes, les femmes, les filles, les garçons et personnes de divers sexes et de genre. C'est ainsi qu'on parle de VBG ou de violence sexiste. La VBG prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes.

C'est dans ce sillage qu'abondent des acteurs des services institutionnels mais aussi des organisations de la société civile et les acteurs communautaires, comme ces propos de la coordonnatrice de la Boutique de droit : *« nous sommes dans une société qui a exposé la femme aux violences de toutes les sortes. Les hommes pensent que lorsqu'une femme leur plait, ils doivent vaille que vaille avoir un rapport sexuel avec elle, même sans son consentement »*.

Quant à l'assistante sociale de Kullimaaroo, elle avance ceci :

Le petit garçon voit le fait d'avoir une relation sexuelle avec une fille comme un signe de bravoure, de virilité et de masculinité. Ainsi, pour montrer sa domination, il n'hésite pas de sauter une fille et prouver à ses camarades qu'il est le champion. Je pense qu'il y a un problème avec l'éducation que nous donnons aux enfants.

D'un autre côté, ces entretiens susmentionnés divulguent la face cachée des facteurs de développement de viol sur les filles. Ces facteurs, lointains et confus, sont liés à la domination masculine construite par la socialisation.

4. Discussion

En réalité, le fait de viol a traversé toutes les époques de l'humanité. Combattu à chaque moment par des normes disponibles et conçues surtout en fonction des perceptions qui lui ont été collées, jadis, le viol était sanctionné non pour rendre justice à la victime mais plutôt à sa famille ou encore à l'époux si elle est mariée (R. Collette-Carrière, 1980 ; J.S. Kapyra Kabesa, 2008). Par ailleurs, dans certaines communautés, le viol d'une fille célibataire est pardonné si seulement si le bourreau accepte de prendre comme épouse, la femme violée. En résumé, ces précédentes modalités de traitement du viol renvoient à ce qu'on appelle la justice réparatrice ; une compensation du viol envers le mari ou la famille de la violée. Cette justice réparatrice laisse voire toutes les injustices qui contournent la gestion et le traitement du viol hors des tribunaux modernes. Cependant, cette façon de faire peut-être un facteur déterminant ou favorisant

¹⁰ Un garçon ne pleure pas, en langue wolof

du viol ou encore un moyen de se faire une femme au cas où une fille aurait refusé les avances d'un homme. Car, la solution pourrait être de la « sauter » pour revenir demander sa main à la famille qui y trouverait un bon moyen de sauver et de conserver son honneur, respect et aura.

Tout ceci donne raison à l'OMS et OPS (2012) qui avaient déjà signalé dans leur rapport précité que ce sont souvent la société et la culture qui entretiennent et perpétuent les croyances justifiant la violence. En d'autres termes, ce sont les normes traditionnelles en matière de rôles assignés aux deux sexes et les normes sociales liées à la supériorité masculine qui posent problème. Par exemple, l'idée que ce sont les femmes et les filles qui provoquent les désirs sexuels des hommes à distance revient largement chez nos enquêtées pour expliquer les faits de viol sur les filles dans la commune de Ziguinchor.

Évidemment, comme le soutient P. Bourdieu (1998), la femme et l'homme ne savent pas qu'ils sont prédéterminés par la socialisation qui les contraint à suivre l'ordre social, la division sociale sexuelle donc la domination masculine. La femme occupe la deuxième position sociale derrière l'homme (S. De Beauvoir, 1976) et, cela dès la naissance. Elle soutient que les enfants sont préparés à devenir un homme rugueux, dur pour les garçons et une personne souple, douce et pleurnicharde pour la fille. Plus loin, M. Lieber (2008) évoquant les tensions qui traversent l'espace public soutient que se promener en ville, déambuler dans un parc ou sortir une fois la nuit tombée recouvrent des réalités très différentes selon qu'on est un homme ou une femme. En fait, M. Lieber complète que le rapport à l'espace public se construit très tôt chez les petites filles. Et il se transmet ensuite de génération en génération. Or, ce processus place les femmes dans une position de victimes potentielles, qui se double d'un sentiment d'insécurité et d'illégitimité dans l'espace public. Le curseur de la responsabilité des violences qui leur sont faites est ainsi déplacé sur les femmes elles-mêmes. Et en cas de mésaventure, c'est en effet sur elles que retombe la responsabilité, au motif qu'elles n'ont pas respecté les règles qui leur avaient été inculquées.

Par contre, dans les tribunaux modernes étatiques, la justice se fait pour la victime de viol et non pour la famille ou quiconque d'autre. C'est ainsi qu'au Sénégal, le viol est réprimé lorsqu'il est commis sur une personne de sexe féminin ou masculin ou entre deux personnes de même sexe (homosexualité) ou sur une prostituée. L'auteur du viol, sur le plan pénal, risque en effet une peine d'emprisonnement de 5 à 10 ans. Ainsi, cette peine s'alourdit lorsque la victime se trouve être mineur de moins de 13 ans accompli. Cependant, le viol est encore considéré comme un simple délit passif. Il faudra attendre le 10 janvier 2020, pour assister officiellement à la promulgation de la loi n° 2020 – 05 criminalisant le viol et la pédophilie. Désormais, les auteurs de viol et d'actes pédophiles seront jugés par la chambre criminelle et risquent une peine allant jusqu'à la réclusion à perpétuité. De plus, la loi traite également des attentats à la pudeur avec recours à la violence.

De même, la présence de plusieurs services de l'État ainsi que des structures privées est notée sur le territoire national. Ces services ou institutions se partagent la mission de protection et de prise en charge des enfants vulnérables et en situation de danger mais aussi en conflit avec la loi. C'est ainsi que dans la commune de Ziguinchor comme ailleurs au Sénégal, l'AEMO, le CPA, le CS¹¹, le TPE¹², le Centre de Conseil pour Adolescent(e)s constituent les services de l'Etat parmi tant d'autres. Ces derniers collaborent non seulement ensemble mais encore avec les institutions privées ou ONG¹³ (Enda jeunesse action, Enda Santé, FAP¹⁴, Boutique de droit, PFPC, CLVF¹⁵, les acteurs communautaires, etc.) Dans cette collaboration, le Comité Départemental de Protection de l'Enfant (CDPE) est un cadre fédérateur de tous les acteurs des secteurs publics, privés, communautaires et de la société civile qui interagissent autour de la problématique de la protection de l'enfant au niveau du département. Il a pour vocation d'harmoniser les interventions, de mutualiser les bonnes pratiques et de rationaliser les ressources au profit de l'intérêt supérieur de l'enfant et en parfaite harmonie avec la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant (SNPE). Il faut par ailleurs noter la présence du dispositif répressif dans la protection des droits de l'enfant à savoir la police et la gendarmerie.

Tout ceci devrait permettre d'éradiquer les VBG mais, en dépit de toutes les stratégies mises en place, le viol est encore d'actualité ; comme quoi, une société ne se décrète pas ou alors « on ne change pas la société par décret » (Crozier, 1975).

Finalement, les écrits des auteurs susmentionnés concordent exactement avec les résultats de cette étude du terrain. C'est aussi le cas des représentations que se font des populations enquêtées sur les facteurs de viol fait aux filles. La fille violée subit donc une triple peine : d'avoir été violée, d'en être la cause et de devoir vivre avec, dans le silence. De même, cette compréhension faite du viol est corrélée aux préjugés et aux mythes de viol cristallisés dans les représentations sociales.

Conclusion

Le viol est une forme des violences sexuelles ou encore une des VBG les plus fréquentes et les plus nuisibles à la santé de la victime et à la cohésion sociale. Aujourd'hui, les faits relevant de ce phénomène sont rapportés partout au Sénégal et ailleurs au monde. Combattu au Sénégal par l'Etat et les acteurs des associations civiles, le phénomène est encore d'actualité. Dans la commune

¹¹ Centre de Sauvegarde

¹² Tribunal Pour Enfant

¹³ Organisation Non Gouvernementale

¹⁴ Futur Au Présent

¹⁵ Comité de Lutte Contre les Violences faites aux Femmes

de Ziguinchor, les cas de viol ne manquent pas et les structures de prises en charge de la ville ne cessent de produire des statistiques toujours plus préoccupantes. C'est dans cette mouvance que cette recherche empirique lève un coin du voile et propose des solutions ou perspectives pour mieux lutter contre ce fléau dans la ville de Ziguinchor. De ce fait, nous pensons que les acteurs de lutte, au-delà des interdictions, punitions et répression étatiques devraient prôner la déconstruction des mentalités autour du viol, des VBG, de la femme comme objet sexuel et de la domination masculine, en usant d'une approche transversale. Autrement dit, la sensibilisation et surtout le dialogue doivent être privilégiés pour arriver à bout de ce fait social têtue qui compromet l'avenir de jeunes filles innocentes et désarmées.

Références bibliographiques

- Bohner Gerd et al., (2009). Rape myth acceptance: Cognitive, affective and behavioural effects of beliefs that blame the victim and exonerate the perpetrator. In M. Horvath & J. Brown (Eds.), *Rape: Challenging contemporary thinking* (pp. 17–45), Willan Publishing.
- Bouayad-Agha Nadia Nihel., (2004-2005), *Le rôle de la victime dans le passage à l'acte*. Université Aboubekr Belkaid de Tlemcen, Faculté de droit, Mémoire de magistère en sciences criminelles et criminologie.
- Bourdieu Pierre, (1998). *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil.
- Collette-Carrière René, (1980), *La victimologie et le viol, un discours complice*. *Criminologie*, 13(1), 60–79. <https://doi.org/10.7202/017116ar>
- Crozier Michel, (1975), *On ne change pas la société par décret*, Paris, Grasset
- De Beauvoir Simone, (1976). *Le deuxième sexe, Tome 2, L'expérience vécue*, Editions Gallimard.
- Hamza Nabila, (2006), *Les violences basées sur le genre. Manuel de formation à l'intention des écoutantes des Centres d'Ecoute de Femmes Victimes de Violence*. Maroc, décembre.
- Hane Fatoumata, (2023), *Violences Basées sur le Genre et l'accès à la justice des femmes rurales dans la région de Ziguinchor*, IEFSG.
- Hirata Hélène et al., (2000), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF.
- Lèye Mamadou Makthar., et al., 2019, « Perceptions des populations sur les violences faites aux femmes au Sénégal », *Santé Publique*, vol. 31, no. 4, pp. 581-590. <https://doi.org/10.3917/spub.194.0581>.
- Lieber Marylène, (2008), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Les Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/nqf.302.0121>

- Mathilde Kriescher, (2018), « *Les mythes entourant le viol dans les récits d'agressions sexuelles : Quelle incidence sur l'évaluation qu'en font les adolescents ?* », LIEGE université, criminologie.
- Ndiaye Mame Coumba, (2007), Mariama Bâ ou les allées d'un destin. Nouvelles Editions Africaines du Sénégal (NEAS)-Dakar.
- OMS et OPS, (2012), Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes : la violence exercée par un partenaire intime, [https://www.apscv.ch/documents.html?file=files/fichiers/documents/OMS Comprendre et lutter contre la violence a l egard des femmes.pdf](https://www.apscv.ch/documents.html?file=files/fichiers/documents/OMS%20Comprendre%20et%20lutter%20contre%20la%20violence%20a%20l%20egard%20des%20femmes.pdf) 1–112.
- OMS, (2021), « *Pour le Groupe de Travail Inter-Agences des Nations Unies sur les estimations et les données sur les violences faites aux femmes* ». Violence against women prevalence estimates, 2018. Global, regional and national prevalence estimates for intimate partner violence against women and global and regional prevalence estimates for non-partner sexual violence against women).
- Rosevear Nicky, (2017), L'attribution de la responsabilité d'un acte sexuel coercitif basée sur la présence de facteurs situationnels et la propension à indiquer qu'il devrait être divulgué à la police selon un échantillon étudiant. Faculté des arts et des sciences, Ecole de criminologie.
- Roventa-Frumusani Daniela., (2009). Concepts fondamentaux pour les études de genre. Editions des archives contemporaines, AUF.
- Sall Fatou Diop, (2015), *Violences basées sur le genre au Sénégal : Etat des lieux de la recherche, UGB, Coordonnatrice du laboratoire Genre et Sociétés (GESTES)*, ed. Codesria.
- Sané Alassane., (2021). *Les agressions sexuelles faites aux enfants dans la commune de Ziguinchor : cas de l'excision et du viol*, mémoire de Sociologie, université Assane Seck de Ziguinchor.
- Sow Fatou, (2003), Fundamentalism, globalisation and human rights in Sénégal. Vol. 11, N°1, 69-76. https://www.academia.edu/119950011/Urban_Women_Week_Promoting_Women_on_the_Senegalese_Rap_Scene.
- Tine Benoît, (2011), «Qualifications professionnelles et compétences sociales des téléconseillers en centres d'appels en France et au Sénégal» in *Recherche-Bulletin du laboratoire Printemps*, Philip Milburn. Juin.
- Vera Cruz Germano, (2020), *Les violences sexuelles: Prévalence, théories, causes, conséquences, thérapies, prévention*, Amiens, France: Université de Picardie Jules Verne.

PROFIL METABOLIQUE ET ACTIVITE ANTI AFLATOXINE B1 DES FEUILLES DE *MUSA SAPIENTUM*, *TERMINALIA CATAPPA* ET *THALIA GENICULATA* UTILISEES COMME EMBALLAGES ALIMENTAIRES AU BÉNIN

Joli Prince Mintognissè FOSSOU¹

Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin

fossouprince@gmail.com

Yann Christie Sissinto ADJOVI²

Laboratory of Biochemistry and Molecular Biology of Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Cotonou, Benin

Ulrich Hilarion AHEHEHINNOU³

Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin

Résumé

Cette étude examine les propriétés antimicrobiennes et antifongiques des feuilles de *Musa sapientum*, *Terminalia catappa* et *Thalia geniculata* utilisées comme emballages alimentaires au Bénin. Le criblage phytochimique des extraits de feuilles, obtenus par macération dans l'acétate d'éthyle et l'hexane, a été réalisé par chromatographie sur couche mince et réactions colorimétriques. Les analyses ont révélé la présence de divers métabolites secondaires (flavonoïdes, coumarines, terpènes et tanins) avec des profils distincts selon les espèces. La quantification des polyphénols a montré des variations significatives entre les espèces, notamment pour l'acide gallique (43,42 – 14 mg/g), les tanins (5,20-1,65 mg/g) et la quercétine (266,2 à 0,24 mg/g). Les tests antifongiques sur *Aspergillus flavus* ont démontré que seuls les extraits de feuilles fraîches possédaient une activité inhibitrice sur la croissance fongique et la production d'aflatoxine B1. Ces résultats suggèrent le potentiel des feuilles fraîches comme conservateurs naturels pour la préservation des aliments.

Mots-clés : plantes béninoises ; substances bioactives ; conservations naturelles ; métabolites secondaires ; activité antifongique.

¹ Doctorant, Laboratory of Biochemistry and Molecular Biology of Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Cotonou, Benin; Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin, fossouprince@gmail.com

² Laboratory of Biochemistry and Molecular Biology of Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Cotonou, Benin. Mail adress: yann.adjovi6@gmail.com, disc.cbrst@yahoo.fr; Tel : 00229 97 98 10 07

³ Laboratory of Biochemistry and Molecular Biology of Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Cotonou, Benin; Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin, ulrichhilarion@gmail.com

METABOLIC PROFILE AND ANTIAFLATOXIN B1 ACTIVITY OF LEAVES OF *MUSA SAPIENTUM*, *TERMINALIA CATAPPA*, AND *THALIA GENICULATA* USED AS FOOD PACKAGING IN BENIN

Abstract

This study examines the antimicrobial and antifungal properties of *Musa sapientum*, *Terminalia catappa* and *Thalia geniculata* leaves used as food packaging in Benin. Phytochemical screening of leaf extracts, obtained by maceration in ethyl acetate and hexane, was carried out using thin-layer chromatography and colorimetric reactions. Analyses revealed the presence of various secondary metabolites (flavonoids, coumarins, terpenes and tannins) with distinct profiles according to species. Quantification of polyphenols showed significant variations between species, notably for gallic acid (43.42 - 14 mg/g), tannins (5.20-1.65 mg/g) and quercetin (266.2-0.24 mg/g). Antifungal tests on *Aspergillus flavus* showed that only fresh leaf extracts possessed inhibitory activity on fungal growth and aflatoxin B1 production. These results suggest the potential of fresh leaves as natural preservatives for food preservation.

Keywords: Metabolic profile, antiaflatoxin activity, antifungal, food packaging, Benin.

Introduction

Les aflatoxines sont des mycotoxines hautement toxiques, cancérigènes (Kawashima *et al.* 1993, p 958 ; Kumar, 2018, p. 2, immunosuppressives et tératogènes (WHO, 2006, p.15), létales découvertes en Angleterre lors de l'épidémie de dindes (Bennett *et al.*, 2003). Le type le plus toxique, l'aflatoxine B1, est directement lié au cancer de foie (Yu et Ehrlich, 2011, p. 44). Déclarée substance cancérigène par le Centre International de Recherche sur le Cancer en 2002 (CIRC, 2002, p. 171), l'aflatoxine B1 (AFB1) est l'une des toxines les plus surveillées et les plus réglementées au monde (FAO, 2004, p. 5). Fossou *et al.* (2023, p. 361) rapportent son ubiquité dans beaucoup de grandes denrées alimentaires. Selon le rapport de l'OMS (2018), beaucoup de pays de par le monde sont concernés par les risques liés aux contaminations des denrées alimentaires par les aflatoxines.

En Afrique, le Partnership for Aflatoxin Control in Africa (PACA) (2017) a montré que les aflatoxines contribuent grandement à la paupérisation des populations africaines et ce, à causes des lourdes pertes économiques mais aussi du fait de leur implication directe dans la survenue de cancer de foie, des maladies hépatiques, immunitaires et au retard de croissance chez l'enfant. Ces toxines sont produites par les moisissures en général et le genre *Aspergillus*

section *Flavi* en particulier. Ce sont de redoutables contaminants des aliments et un danger de premier ordre pour les populations.

Par ailleurs, les pertes en post-récoltes demeurent un handicap pour la sécurité alimentaire en général, et la sécurité sanitaire des aliments en particulier. Ces pertes sont essentiellement le résultat de l'activité biologique et biochimique des champignons filamenteux aflatoxinogènes appartenant au genre *Aspergillus* section *Flavi* et de leurs toxines, les aflatoxines (FAO, 2004). Avec *A. Parasiticus*, *A. flavus* retiennent plus l'attention car ils sont non seulement pathogènes pour certaines plantes mais elles produisent aussi les aflatoxines (Moral *et al.*, 2018, p. 26). La présence de ces mycotoxines compromet dangereusement la sécurité sanitaire des produits et denrées alimentaires du fait de la contamination systématique des matières premières à cause des conditions environnementales favorables à la croissance des champignons aflatoxinogènes (Fossou *et al.*, 2023, p. 25859). Cependant, la production d'aflatoxines peut être contrôlée par les extraits végétaux.

Hernandez *et al.* (2022, p. 496) ont révélé que les composés phénoliques tels que les tannins condensés présentent de fortes activités antioxydante et antiaflatoxine B1 sur l'espèce *Aspergillus flavus*. Caceres *et al.* (2017, p. 82) ont montré que la pipérine inhibe la production d'aflatoxine et la croissance fongique en interférant avec l'action des gènes de régulation. Plus récemment, Jallow *et al.* (2021, p. 2332) ont rapporté que les molécules bioactives végétales interviennent dans l'inhibition de la croissance fongique et la biosynthèse des aflatoxines tandis que Loi *et al.* (2020, p. 243) ont montré que les composés bioactifs extraits des végétaux altèrent les fonctions vitales du champignon. Ces perspectives de contrôle de la biosynthèse des aflatoxines par les plantes ont permis de répertorier plusieurs espèces végétales dont les feuilles sont utilisées comme emballages alimentaires.

Au Bénin, Ouétchéhou *et al.* (2022, p. 108) ont identifiées *Musa sapientum*, *Tectona grandis*, *Thalia geniculata*, *Manihot esculenta*, *Gmelina arborea* et *Isoberlinia doka* comme les espèces végétales les plus utilisées dans l'emballage des denrées alimentaires. Les emballages alimentaires jouent un rôle crucial dans la conservation des produits alimentaires qui y sont emballés grâce à leurs activités antimicrobiennes (Semassou *et al.*, 2021, p. 411). Elles augmentent la durée de conservation des aliments et donc la réduction des pertes liées à la détérioration du produit et avec les vertus médicinales connues pour ses dernières, elles participent à la prévention et aux traitements de beaucoup de maladies (Mostafa, 2021, p. 393). Onzo *et al.* (2016, p. 546) ont montré que ces espèces végétales ne présentent que très peu voire pas du tout de danger d'intoxication alimentaire pour le consommateur. Bien au contraire, elles améliorent les caractéristiques organoleptiques des aliments emballés, déterminantes pour l'appréciation des consommateurs (Kora, 2019, p. 15 ; Asawadehsakdi et Chavalkul, 2021, p. 273). Outre leur fonction première de protection, les emballages végétales transfèrent de l'arôme, du goût et de la couleur aux aliments emballés (Onzo *et al.*, 2013, p. 5810) en plus des composés

physico-chimiques tels que les protéines, les lipides les minéraux, les vitamines ainsi que ceux phytochimiques comme les tannins, les anthocyanes, les flavonoïdes, les alcaloïdes et autres susceptibles de migrer des feuilles vers l'aliment emballé (Gbaguidi et al., 2016, p. 79)2016).

Dans le contexte actuel de recherche sur des alternatives durables et écologiques aux emballages plastiques, les végétaux ont émergé comme une solution potentielle grâce à leurs propriétés antimicrobiennes et antioxydantes naturelles. Parmi ces plantes, *Musa sapientum* (bananier), *Terminalia catappa* (colatier), et *Thalia geniculata* (thalie) ont été explorées pour leurs propriétés bioactives.

Les métabolites secondaires des plantes, tels que les flavonoïdes, les tanins, les coumarines et les terpènes, sont des composés d'intérêt en raison de leurs propriétés biologiques variées, incluant des activités antifongiques, antioxydantes et anti-inflammatoires. Ces composés peuvent jouer un rôle important dans la protection des aliments en inhibant la croissance de microorganismes pathogènes et en réduisant le processus de dégradation. Cependant, bien que de nombreuses études aient exploré les effets de ces composés sur la santé humaine, leur potentiel en tant qu'agents de conservation dans les emballages alimentaires reste peu étudié.

L'objectif de cette étude est d'évaluer le potentiel antifongique et antiaflatoxines des feuilles de *Musa sapientum*, *Terminalia catappa*, et *Thalia geniculata* utilisées comme emballage végétal au Bénin. Pour ce faire le criblage phytochimique de ces feuilles est réalisé de même que des tests d'activités antifongiques et antiaflatoxiques, en particulier vis-à-vis de la production d'aflatoxine B1.

1. Matériel et méthodes

1.1. Nature et origine du matériel végétal et fongique

1.1.1. Matériel végétal

Toutes les feuilles ont été récoltées à l'état frais sur les plantes vivantes de chaque espèce le 12 juillet 2024. Elles ont été identifiées et certifiées à l'Herbier National du Bénin (Tableau 1). Tous les échantillons collectés ont été introduits à l'état frais au Laboratoire de Biochimie et de Biologie Moléculaire. Les feuilles végétales ont été nettoyées avant leur utilisation. Les métabolites secondaires végétaux ont été extraits selon le protocole adapté de Hernandez et al. (2021, p. 12). Une masse de 3 g de matière végétale a été introduite dans 100 ml d'eau distillée et macérée pendant 15 h sous agitateur électrique (Julabo SW1) à 140 tours/minute. Les extraits aqueux obtenus ont été filtrés avec un filtre de 0,22 µm. Les filtrats ont été utilisés pour les tests.

Tableau 1 : origine et identification des espèces végétales

Géolocalisation	Familles	Noms scientifiques	Noms en français	Noms vernaculaires (Fon)
6,4160650, 2,3452760	Combretaceae	<i>Terminalia catappa</i> L.,	Feuilles de colatier	Colaman
	Musaceae	<i>Musa sapientum</i> L.	Feuilles de bananier	Kokwéman
6,3739080, 2,3695750	Marantaceae	<i>Thalia geniculata</i> L.	Feuilles de thalie géniculée	Afléman

Source : Joli Prince Fossou, juin 2024.

1.1.2. Matériel fongique

Le matériel fongique utilisé est la souche de référence AFc5 dont quelques séquences sont enregistrées dans GenBank (Adjovi et al. 2013, p. 154). Elle a été prélevée dans le souchier du laboratoire. Il s'agit d'une souche d'*Aspergillus flavus* var. *flavus* productrice d'aflatoxines B1 et B2.

1.2. Tests d'activités antifongiques et antiaflatoxines

1.2.1. Préparation de l'inoculum fongique

Quelques spores de AFc5 ont été ensemencées sur un milieu gélosé potato dextrose agar (PDA). Les géloses ensemencées ont été incubées à 25° C. La croissance fongique a été surveillée pendant 5 jours (Figure 1). Une suspension fongique a été préparée avec cette culture dans une solution de Tween 20 à 10 %. L'inoculum fongique a été standardisé à une concentration de 10⁷ UFC/ml.

1.2.2. Tests d'activités antifongiques des extraits végétaux

Les tests d'activités antifongiques ont été réalisés selon le protocole adapté de Hernandez et al. (2021, p. 12). Dans une boîte de Pétri, à 18 ml de milieu PDA, 2 ml d'extrait végétal ont été ajoutés. Les tests d'activités antifongiques des extraits ont été réalisés en tripliqué. Le témoin positif a été réalisé avec un milieu ensemencé sans extrait végétal. Après la solidification des milieux, un volume de 10 µL d'inoculum fongique à 10⁷ UFC/ml a été déposé au centre de la gélose. Les milieux ensemencés ont été incubés à l'étuve pendant sept (7) jours.

1.2.3. Analyse macroscopique

Les cultures de AFc5 âgées de sept (7) jours ont fait l'objet d'une caractérisation macroscopique selon les clés d'identification décrites par Pitt et Hocking (2009, p. 53) et Frisvad et al. (2019, p. 63).

1.2.4. Analyse microscopique

Un échantillon de chaque culture de AFc5 âgée de sept (7) a été visualisé au microscope optique de marque Olympus, XSZ-107BN, No 079931 à un grossissement X40. La caractérisation a été faite selon les clés d'identification décrites par Klich (2007, p. 713)

1.2.5. Evaluation de la production d'aflatoxines

La production d'aflatoxines a été évaluée par la méthode indirecte selon le protocole adapté de Azzoune (2011, p. 51). Les extractions ont été faites à partir des milieux ensemencés vieux de sept (07) jours. Trois (3) rondelles de 5 mm de diamètre ont été découpées dans chaque milieu au niveau des parties présentant un développement mycélien important puis reprises dans un tube Eppendorf de 1,5 ml auxquelles ont été ajoutés 500 µl de méthanol à 95° à température ambiante. Le tout a été ensuite homogénéisé au vortex, une à deux minutes puis laissé à l'ombre pour la macération pendant 2 h. Les tubes ont ensuite été centrifugés à 7500 tours/minute pendant 1 h. Le surnageant a été récupéré dans un tube Eppendorf de 1,5 ml et séché à l'étuve. L'extrait sec est repris dans 40 µL de méthanol à 95°.

Une chromatographie sur couche mince (CCM) a été ensuite réalisée avec les extraits. La phase stationnaire est constituée d'une plaque de verre de 10X10 cm² d'environ 1 mm d'épaisseur et recouverte de silice sur l'une de ces faces. 8 µl de chaque extrait ont été ensuite déposés sur la face siliceuse à intervalles réguliers de 1 cm. La phase mobile est constituée d'un mélange de chloroforme et d'acétone (90/10).

1.3. Composition phytochimique des espèces végétales

Les échantillons foliaires ont été nettoyés puis répartis en deux (02) lots : le premier a été séché à 25° C pendant 30 jours tandis que le second a été directement utilisé pour le criblage phytochimique.

1.3.1. Extraction des métabolites secondaires végétaux

Deux extraits ont été réalisés à partir des feuilles : un avec de l'acétate d'éthyle et l'autre avec de l'hexane. L'acétate d'éthyle, solvant peu polaire et l'hexane, solvant apolaire, présentent en effet, un large spectre d'action permettant d'extraire la majorité des métabolites végétaux recherchés (Mamyrbekova-Bekro et al., 2012, p. 12 ; Boua et al., 2013, p. 462 ; Masoko et Makgapeetja, 2015, p. 409).

1.3.2. Détermination de la composition chimique des feuilles

Deux (02) criblages ont été réalisés. Le premier a permis de déterminer par des réactions colorimétriques en tube, la présence de familles ou groupes de familles de composés phytochimiques dans les espèces végétales étudiées selon les protocoles adaptés de El Haoud et al. (2018, p. 230), de Belfekih et al. (2017, p. 237) et de Békro et al. (2007, p. 217).

Le deuxième criblage a été réalisé selon le protocole adapté de Masoko et Eloff, (2005) et de Masoko et Eloff, (2005, p. 1425) et de Masoko et Makgapeetja (2015, p. 409). Les extraits de feuilles fraîches de *Musa sapientum*, *Terminalia catappa*, et *Thalia geniculata* ont été préparés à partir de solvants d'acétate d'éthyle et d'hexane. La chromatographie sur couche mince (CCM) a été réalisée en utilisant deux systèmes de solvant : un mélange de benzène-éthanol-hydroxyde d'ammonium (BEA) et un mélange de chloroforme-acétate d'éthyle-acide formique (CEF) (Masoko et Makgapeetja (2015, p. 409). Les chromatogrammes ont été analysés sous lumière UV à 366 nm et traités avec de la vanilline sulfurique pour révéler les métabolites selon le protocole décrit par Mamyrbekova-Bekro et al. (2012, p. 12) et Boua et al., (2013, p. 448).

La quantification des polyphénols y compris les tanins condensés (acide gallique) et les flavonoïdes (quercétine et catéchine), ont été quantifiés à l'aide de méthodes spectrophotométriques classiques selon le protocole de Onzo et al. (2014, p. 1504).

1.4. Evaluation de l'action de protection antiaflatoxines des emballages-feuilles sur les aliments

1.4.1. Mise en évidence des échanges emballage-aliment

Les métabolites secondaires présents dans les feuilles / emballages végétales ont été recherchés à la surface et à l'intérieur des aliments emballés. Cette recherche des composés chimiques, à la surface et au cœur de l'aliment, permet d'évaluer la migration de ceux-ci des feuilles/emballages vers l'aliment et la fonction des feuilles comme simple protection ou emballage actif à libération de principes conservateurs.

1.4.2. Extraction des métabolites secondaires des aliments emballés

Trois points de prélèvement ont été effectués sur les aliments emballés collectés. Il s'agit des feuilles d'emballage directement en contact avec l'aliment, la partie de l'aliment en contact avec la feuille et le cœur (intérieur) de l'aliment. Le premier point de prélèvement, c'est-à-dire celui des feuilles en contact avec l'aliment, permet de voir l'évolution de la composition de la feuille/emballage une fois qu'elle est en contact avec l'aliment. Le second prélèvement, à la surface de l'aliment permet de voir s'il y a échanges entre l'emballage végétal et l'aliment emballé. Puis le dernier prélèvement montre la diffusion des composés des feuilles/feuilles dans l'aliment.

Pour réaliser ces extraits, à 3 g de chaque prélèvement, 50 ml d'acétonitrile ont été ajoutés puis mis sous agitation à 140 tours/minute pendant 24 h (agitateur électrique Julabo SW1). Les extraits obtenus ont été recueillis dans des tubes en verre puis séchés à 50° C à l'étuve.

1.4.3. Recherche des métabolites secondaires

Les extraits secs obtenus ont été solubilisés dans 40 µl d'un mélange toluène-acétone (98/2). La chromatographie sur couche mince a été réalisée sur une plaque de verre 10X10 cm² recouverte de silice sur l'une de ces faces dans un système chloroforme-acétone (90/10).

La chromatoplaque a été ensuite vaporisée avec une solution de vanilline sulfurique. Après le séchage à l'air ambiant, les spots colorés ont été révélés par chauffage. Les différentes colorations des spots et leurs rapports frontaux ont servi à l'identification des métabolites secondaires présents à la fois dans les feuilles d'emballage et les aliments emballés par la méthode de comparaison. La recherche des métabolites secondaires a permis d'avoir le profil phytochimique des feuilles en contact avec l'aliment et les familles de composés chimiques qui sont transférés dans l'aliment pour sa conservation.

1.4.4. Tests d'activité antifongique et antiaflatoxique

Les extraits de feuilles séchées ont été utilisés pour évaluer les effets antifongiques et antiaflatoxiques en utilisant des solvants d'extraction d'acétonitrile et d'éthanol-eau. Les tests ont été réalisés sur des milieux de culture pour observer la croissance fongique et la production d'aflatoxines, notamment l'aflatoxine B1.

2. Résultats

2.1. Evaluation de l'activité antifongique et antiaflatoxique des extraits aqueux végétaux

2.1.1. Evaluation de l'activité antifongique

- Perturbations macroscopiques

La caractérisation morphologique des cultures de AFc5 effectuée à J+7 a été axée sur des caractères structuraux tels que la pigmentation, la texture, la production de sclérotés, d'exsudats et autres structures particulières (**Tableau 2**). Elles ont permis d'apprécier les différentes perturbations morphologiques induites par les extraits.

L'extrait aqueux de *Thalia geniculata* présente la plus forte activité antifongique des six (6) extraits, avec une réduction du diamètre de croissance de 10,51 %, une perturbation de la pigmentation et de la texture du mycélium aérien. Des perturbations similaires ont été observées en présence des extraits de *Terminalia catappa* et de *Musa sapientum* avec une réduction du diamètre de croissance de 5,57 %, et 5,15 % respectivement. Les sclérotés marrons et les exsudats (goutelettes de substances excrétées par les microorganismes) fluides et transparentes produites sont peu abondants (**Tableau 2**).

Tableau 2 : Effets des extraits aqueux végétaux sur la croissance fongique

Extraits	Diamètre	Couleur	Aspects macroscopiques				Qte
			Texture	Exsudats	Couleur	Sclérotés Taille	
Témoin positif	4,66 cm	Vert jaune	Floconneux poudreux	-	-	-	-
<i>Thalia geniculata</i>	4,17 cm	Vert jaunâtre	Poudreux floconneux	+ (transparent) (non visqueux)	Marron	<1mm	9 isolés
<i>Musa sapientum</i>	4,42 cm	Vert jaunâtre	Poudreux	+ (transparent) (non visqueux)	Marron	<1mm	2 isolés
<i>Terminalia catappa</i>	4,40 cm	Vert jaunâtre	Poudreux	+ (transparent) (non visqueux)	Marron	Variab le ≤1mm	7 isolés

Légende : * : non déterminé ; - : absent ; + : présent ; < : inférieur à ; ≤ : inférieur ou égale à.

Source : Joli Prince Fossou, juin 2024

- Perturbations microscopiques

Au microscope optique, on constate la présence d'une tête aspergillaire bisériée, de longues chaînes conidiennes et un grand nombre de conidies chez le témoin. Cependant, en présence de tous les extraits, on a observé une tête unisériée, de courtes chaînes conidiennes et une faible quantité de conidies (**Tableau 3**).

Tableau 3 : Effets des extraits aqueux végétaux sur la structure microscopique de AFc5

Extraits	Vésicules	Phialides	Tête aspergillaire		Conidies	Conidiphores	Hyphe
			Métules	Type de tête			
Témoin	Arrondie entièrement recouverte	+	+	Bisériée	Lisses et abondant formant de longues chaînes conidiennes	Lisse	*
<i>Thalia geniculata</i>	Arrondie entièrement recouverte	+	-	Unisériée	Lisses et moins abondant formant de courtes chaînes conidiennes	Lisse	*
<i>Musa sapientum</i>	Arrondie entièrement recouverte	+	-	Unisériée	Lisses et peu abondant formant de courtes chaînes conidiennes	Lisse et long	*
<i>Terminalia catappa</i>	Arrondie entièrement recouverte	+	-	Unisériée	Lisses et moins abondant formant de courtes chaînes conidiennes	Lisse	*

Légende : + : présent ; - : absent ; * : non observé

Source : Joli Prince Fossou, juin 2024.

2.1.2. Evaluation de l'activité antiaflatoxique des extraits aqueux végétaux

En présence des extraits testés, aucune production d'aflatoxine B1 n'a été relevée. Cependant, AFc5 a produit plusieurs autres métabolites secondaires clairement observables par CCM sous lumière ultra-violet à 366 nm (**Tableau 4**).

Tableau 4 : mise en évidence de la production de mycotoxines

	Production d'AFB1	Production d'autres métabolites	Observations	Rapport frontal (Rf)
Standard AFB1	+	-	Spot bleu intense	≤0,25
Témoin positif	+	-	Spot bleu intense	≤0,25
Témoin négatif	-	-	-	-
<i>Thalia geniculata</i>	-	++	4 spots de couleurs (rose pâle, violet, bleu pâle)	≤0,50 ≤0,68 ≤0,81 ≤0,875
<i>Musa sapientum</i>	-	-	-	-
<i>Terminalia catappa</i>	-	-	-	-

Légende : - : absent ; + : présent ; ++ : abondant ; +++ : très abondant.

Source : Joli Prince Fossou, juin 2024.

2.1.3. Criblage phytochimique

Les extraits d'acétate d'éthyle ont montré une richesse métabolique plus grande que les extraits d'hexane, avec des spots fluorescents distincts pour les flavonoïdes, les coumarines, les terpènes et les stérols. Les feuilles de *Musa sapientum* ont présenté un profil relativement simple avec 2 spots, tandis que *Terminalia catappa* et *Thalia geniculata* ont montré respectivement 7 et 5 spots, indiquant une diversité plus grande de métabolites secondaires. (**Tableau 5**).

Tableau 5 : composition phytochimique des feuilles des espèces végétales utilisées comme emballages alimentaires au Bénin.

Composés phytochimiques	Espèces végétales		
	<i>Musa sapientum</i>	<i>Terminalia catappa</i>	<i>Thalia geniculata</i>
Alcaloïdes	...	++++	+
	0	0	0
Anthocyanes	+	+++	++
Coumarines	+++	++	++
	3	2	3
Dérivés cyanogéniques	-	-	-
Flavonoïdes	++	++	++++
	2	7	5
Glycosides	-	-	-
Leuco anthocyanes	+	++	...
Mucilages	+++	++	+++
Phénols	-	++++	+
Protéines	...	+++	+
Quinones	-	-	-
Saponosides	-	...	+
Stéroïdes	-	-	-
Sucres réducteurs	+++	++++	++++
Tanins	-	++++	++
Terpènes	+	++	++
	2	4	2

Légende : - : pas d'arguments en faveur d'une présence ; ... : traces (faibles arguments en faveur d'une présence) ; + : peu abondant ; ++ : assez abondant ; +++ : abondant ; ++++ : très abondant. Les chiffres indiquent le nombre de spots identifiés

Source : Joli Prince Fossou, juin 2024.

La quantification des polyphénols a permis de mettre en évidence différents taux de tanins condensés (acide gallique), de tanins catéchiques et de flavonoïdes totaux (quercétine). La teneur en acide gallique de *Manihot esculenta* est deux fois supérieure à celles de *Thalia geniculata* et de *Terminalia catappa*, trois fois à celle de *Musa sapientum*. Quant à la quercétine, la teneur en *Terminalia cattapa* est plus de dix supérieure à celles de *Musa sapientum* et de *Thalia geniculata* seules, des traces ont été retrouvées dans les feuilles de *Manihot esculenta*. Globalement la teneur en tanins catéchiques est faible dans tous les extraits comparativement aux autres familles de composés dosés.

Cependant, la teneur en tanins catéchiques dans les feuilles de *Terminalia catappa* était semblable à celle de *Thalia geniculata*. La teneur en tanins catéchiques de *Musa sapientum* est très faible, près de dix fois inférieure à celle dosée au niveau des feuilles de *Terminalia catappa* et de *Thalia geniculata*.

2.1.4. Evaluation de l'action de protection des emballages végétaux

Les chromatoplaques réalisées ont mis en évidence des échanges importants de métabolites secondaires des feuilles vers l'aliment emballé. Ces métabolites ont été retrouvés dans le cœur même de l'aliment. Les analyses réalisées ont montré que la coloration des feuilles en contact direct avec l'aliment est différente de celle des autres feuilles qui est aussi différente de celle des feuilles non utilisées (témoin). De même, à surface foliaire égale, la masse des feuilles d'emballage est deux fois supérieure à celle des feuilles non utilisées (témoin). Ceci peut être expliqué par un gain d'eau de la feuille à partir de l'aliment. C'est le deuxième niveau d'échanges entre contenu et contenant.

2.2. Potentiel antiaflatoxine B1 des espèces végétales

Les tests effectués sur les extraits de feuilles séchées n'ont montré aucune activité antifongique ni antiaflatoxique, ni pour les extraits aqueux ni pour ceux à base d'acétonitrile. Cependant, des résultats prometteurs ont été observés avec les feuilles fraîches, qui ont inhibé la croissance fongique et réduit la production d'aflatoxine B1, suggérant que les métabolites secondaires sont plus actifs lorsqu'ils sont extraits de feuilles fraîches.

3. Discussion

3.1. Activité antifongique des emballages végétaux

En Afrique, les emballages alimentaires végétaux occupent une place de choix dans le quotidien des populations. Au Bénin, *Musa sapientum*, *Terminalia catappa* et *Thalia geniculata*, font partie des espèces couramment utilisées comme emballages végétales au sud du Bénin. Les expériences réalisées avec les extraits aqueux des emballages alimentaires ont montré des perturbations sur la pigmentation et la texture de la sporulation. Le micro-environnement hostile engendré par les extraits ont induit des mécanismes de défense et de survie déployés par AFc5, la souche de référence. En effet, la production de métabolites de défenses tels que les exsudats et les sclérotés répond à un stress environnemental engendré par les métabolites secondaires actifs présents dans l'extrait aqueux des emballages alimentaires. C'est résultats sont similaires à ceux de Lavkor et al. (2023, p. 16779). Ces derniers ont, en effet, montré que les biopesticides utilisées pour la préservation du maïs, induisaient un environnement défavorable pour lequel la souche fongique *A. flavus* NRRL 21882 produisaient d'importantes quantités de sclérotés et d'exsudats. Bien que les souches soient différentes, les résultats sont similaires. Ces perturbations ne sont pas que macroscopiques.

En effet, des modifications microscopiques ont été observées au niveau de la tête aspergillaire et des conidies. Des effets similaires ont été observés avec diverses huiles essentielles (Adjovi *et al.*, 2022, p. 217 ; Adjovi *et al.*, 2019, p. 133) notamment des modifications des conidiophores, des têtes aspergillaires et une réduction de la taille des conidies. Les résultats obtenus ont montré que l'extrait aqueux de *Thalia geniculata* a plus inhibé la croissance fongique que ceux de *Musa sapientum* et *Terminalia catappa*. Cela pourrait s'expliquer par les fortes teneurs en acide gallique de *Thalia geniculata*, qui, d'après Kapepula *et al.* (2021, p. 65), pouvaient réduire un stress oxydatif à l'origine des effets observés. En plus de l'acide gallique, l'extrait de *Thalia geniculata* présente d'importantes quantités de flavonoïdes (quercétine) qui pourraient expliquer son pouvoir antifongique. Il en est de même pour les extraits de *Terminalia catappa* et *Musa sapientum*. De plus, on note la présence d'alcaloïdes et de terpènes dans ces différentes espèces. Ces molécules sont réputées pour être des antifongiques agissant sur la synthèse protéique et sur le contenu mitochondrial. Elles présentent aussi des effets perturbateurs sur les membranes microbiennes (Arif *et al.*, 2009, p.630). La présence d'autres composés comme les flavonoïdes, des tanins, des coumarines et des phénols dans les extraits justifie également les effets sur le développement fongique, la morphologie et la modification des structures microscopiques observées.

3.2. Activité antiaflatoxine B1 des emballages végétaux

L'inhibition partielle de la croissance fongique et les perturbations morphologiques induites par les extraits testés peuvent expliquer l'absence de production d'aflatoxines. *Thalia geniculata* présente une inhibition totale de la production d'AFB1 mais ont provoqué la production d'importantes quantités d'autres métabolites secondaires. Ces résultats similaires à ceux de Al Khoury *et al.* (2022, p. 8550) et Hernandez *et al.* (2021, p. 391) qui ont montré la capacité des extraits aqueux de plantes à réduire voire inhiber la production d'aflatoxine B1. Les extraits aqueux de *Thalia geniculata*, *Terminalia catappa*, *Musa sapientum*, testés dans cette étude ont montré une inhibition totale de la production de l'aflatoxine B1. Cette activité exceptionnelle est due à la composition phytochimique de ces feuilles.

Certaines familles de composés naturels inhibent, en effet, l'expression des gènes impliqués dans la biosynthèse des aflatoxines. Ainsi, des alcaloïdes comme la pipérine peuvent altérer les gènes impliqués dans la biosynthèse des aflatoxines (El Mahgubi *et al.*, 2013, p. 143 ; Caceres *et al.*, 2017, p. 77 ; Loi *et al.*, 2020, p. 243). D'après Hernandez *et al.* (2021, p. 391), les polyphénols, les terpènes et les alcaloïdes réduisent la production de l'aflatoxine B1. D'autres études ont montré que des flavonoïdes naturels peuvent supprimer la biosynthèse des aflatoxines chez *Aspergillus flavus* en inhibant l'expression des gènes aflD, aflK aflQ et aflR (Tian *et al.*, 2023, p. 104). Dans les extraits aqueux des plantes de cette étude, des coumarines, des polyphénols plus spécifiquement l'acide gallique, la quercétine, des alcaloïdes et des flavonoïdes ont été mis en

évidence. Leur présence pourrait expliquer l'inhibition de la production d'aflatoxines observée.

Les résultats obtenus confirment que les feuilles de *Musa sapientum*, *Terminalia catappa* et *Thalia geniculata* contiennent une grande variété de métabolites secondaires, principalement des flavonoïdes, des coumarines, et des terpènes, qui peuvent avoir un rôle protecteur contre les micro-organismes (Sangavi *et al.*, 2021, p. 182 ; Masud Parvez *et al.*, 2016, p. 377 ; Zannou *et al.*, 2016, p. 80 ; Lagnika *et al.*, 2008, p. 164) . Les différences dans les profils chromatographiques entre les espèces suggèrent que la diversité des composés bioactifs peut varier considérablement, ce qui pourrait influencer leur efficacité en tant qu'emballages alimentaires.

Ajayi *et al.* (2022, p. 77) ont montré dans leur étude que les effets antimicrobiens d'extraits de plantes sont différents lorsque les parties utilisées sont fraîches ou séchées. Cet auteur a tout comme nous montré une plus grande efficacité des extraits de plantes fraîches. Dans notre étude, l'absence d'activité des extraits séchés souligne l'importance donc l'état frais des feuilles pour préserver les propriétés biologiques des métabolites contribuant à la conservation des aliments emballés.

Conclusion

Cette étude a permis d'évaluer le potentiel antifongique et antiaflatoxine de trois espèces végétales utilisées comme emballages alimentaires au Bénin : *Musa sapientum*, *Terminalia catappa* et *Thalia geniculata*. Les résultats obtenus, montrent que les extraits aqueux de ces plantes inhibent la croissance et perturbent la morphologie d'*Aspergillus flavus*, avec *Thalia geniculata* présentant la plus forte activité antifongique. De plus, tous les extraits ont totalement inhibé la production d'aflatoxine B1 par *A. flavus*. L'analyse phytochimique a révélé la présence de composés bioactifs tels que les flavonoïdes, tanins, alcaloïdes et terpènes, probablement responsables des effets observés. Cette recherche suggère que ces emballages végétaux traditionnels, particulièrement sous forme de feuilles fraîches, peuvent jouer un rôle protecteur contre la contamination fongique et la production d'aflatoxines dans les aliments.

Références bibliographiques

- ADJOVI Yann, BAILLY Sylviane, GNONLONFIN Benoit, TADRIST Soraya, QUERIN Arlette, SANNI Ambaliou, OSWALD Philippe, PUEL Olivier et BAILLY Jean-Denis, 2013, « Analysis of the contrast between natural occurrence of toxigenic *Aspergillii* of the Flavi section and aflatoxin B1 in cassava », *Journal of Food Microbiology*, vol. 38, p. 151–159.
- ADJOVI Yann, KOULONY Raoul, ATINDEHOU Menonve, AHEHEHINNOU Urbain, DADAVODOU Justin et SANNI Ambaliou, 2019, « *Laurus nobilis* l. a natural alternative against *Aspergillus flavus* and aflatoxins », *International Journal of Development Research*, vol. 9, n° 5, p. 27692-27697.
- ADJOVI Yann, TIKO Gérard, GNONLONFIN Benoit et SANNI Ambaliou, 2019, « Caractérisation morphologique et moléculaire de *Aspergillus flavus* isolé à partir de poissons fumés, fermentés et séchés vendus sur les principaux marchés de Cotonou (Bénin) », *Journal of Food Industry Microbiology*, vol. 5, n° 1, p. 131.
- AJAYI Margaret Goodness, AMOO Isaac Ayodele et AYOADE Wilson Gbolahan, 2022, « Comparative Study of the Antimicrobial Properties of Fresh and Freeze-Dried Leaf and Seed of *Bucchozia coriacea* », *Journal of Advances in Microbiology*, vol. 22, n° 2, p. 72-85.
- AL KHOURY Anthony, EL KHOURY André, ROCHER Ophélie, HINDIEH Pamela, PUEL Olivier, MAROUN Richard, ATOUI Ali et BAILLY Jean-Denis, 2022, « Inhibition of Aflatoxin B1 Synthesis in *Aspergillus flavus* by Mate (*Ilex paraguariensis*), Rosemary (*Rosmarinus officinalis*) and Green Tea (*Camellia sinensis*) Extracts: Relation with Extract Antioxidant Capacity and Fungal Oxidative Stress Response Modulation », *Molecules*, vol. 27, n° 23, p. 8550.
- ARIF Tasleem, BHOSALE Jayendra Tukaram, KUMAR Naresh, MANDAL Tapan Kumar, BENDRE Ramesh Shankar, LAVEKAR Girish Sahebrao et DABUR Rajesh, 2009, « Natural products – antifungal agents derived from plants », *Journal of Asian Natural Products Research*, vol. 11, n° 7, p. 621-638.
- ASAWADECHSAKDI Wilai. and CHAVALKUL Yada. 2021. «The Creation of Single-Use Packaging from Leaves to Reduce Plastic Waste in Thailand.» *Journal of Urban Culture Research*. 2021 ; 23, 273 - 286. <http://dx.doi.org/10.14456/jucr.2021.32>
- AZZOUNE Nadia, 2011, Étude des populations des genres *Aspergillus* et *Penicillium* et leurs mycotoxines isolées des épices et des légumes secs, mémoire, Université M'Hamed Bouguerra de Bouverdes, Faculté des sciences, département de biologie.

- BAILLY Sylviane, EL MAHGUBI Anwar, CARVAJAL-CAMPOS Amaranta, LORBER Sophie, PUEL Olivier, OSWALD Isabelle, BAILLY Jean-Denis et ORLANDO Orlando, 2018, « Occurrence and Identification of *Aspergillus* Section *Flavi* in the Context of the Emergence of Aflatoxins in French Maize », *Toxins*, vol. 10, n° 12.
- BÉKRO Yves-Alain, MAMYRBEKOVA-BÉKRO Janat Akhanovna, BOUA Boua Benson, TRA BI Felix Houphouet et ÉHILÉ Eugene Ehile, 2007, « Étude ethnobotanique et screening phytochimique de *Caesalpinia benthamiana* (Baill.) Herend. et Zarucchi (Caesalpiniaceae) », *Sciences & Nature*, vol. 4, n° 2, p. 217-225.
- BELFEKIH Fatima, EL YAHYAOUI Omar, CHLEH Mohammed, ABDELLAHI Limam, SAMMAMA Ahmed, LRHORFI Lhoucine Ait et BENGUEDDOUR Rachid, 2017, « Screening phytochimique d'*Arbutus unedo* L. », *American Journal of Innovative Research and Applied Sciences*, vol. 5, n° 3, p. 237-245.
- BENNETT JW. and KLICH Maren.2003. « Mycotoxins.» *Clinical microbiology reviews*, 16, 497–516.
- BOUA Boua Benson, KOUASSI Kouakou, MAMYRBEKOVA-BÉKRO Janat Akhanovna, KOUAMÉ Bosson Antoine et BÉKRO Yves-Alain, 2013, « Études chimique et pharmacologique de deux plantes utilisées dans le traitement traditionnel de l'hypertension artérielle à Assoumoukro (Côte d'Ivoire) », *European Journal of Scientific Research*, vol. 97, n° 3, p. 448-462. <http://www.europeanjournalofscientificresearch.com>
- CACERES Isaura, EL KHOURY Rhoda, BAILLY Sylviane, OSWALD Isabelle Pauline, PUEL Olivier et BAILLY Jean-Denis, 2017, « Piperine inhibits aflatoxin B1 production in *Aspergillus flavus* by modulating fungal oxidative stress response », *Fungal Genetics and Biology*, vol. 107, p. 77-85.
- CIRC, 2002, Monograph on Evaluation of Carcinogenic Risk to Humans, Some Traditional Herbal Medicines, Some Mycotoxins, Naphthalene and Styrene, vol. 82, Lyon: World Health Organization, p. 171-175.
- EL HAOUD Hanaa, BOUFELLOUS Mohammed, BERRAN Ahmed, TAZOUGART Hanaa et BENGUEDDOUR Rachid, 2018, « Screening phytochimique d'une plante médicinale : *Mentha spicata* L. », *American Journal of Innovative Research and Applied Sciences*, vol. 7, n° 4, p. 226-233.
- EL MAHGUBI Anwar, PUEL Olivier, BAILLY Sylviane, TADRIST Soraya, QUERIN Arlette, OUADIA Abdellatif et BAILLY Jean-Denis, 2013, « Distribution and toxigenicity of *Aspergillus* section *Flavi* in spices marketed in Morocco », *Food Control*, vol. 32, n° 1, p. 143-148.

- FAO et CEDEAO, 2018, Profil National Genre des Secteurs de l'Agriculture et du Développement Rural – Bénin, Série des Évaluations Genre des Pays, Cotonou, 148 p.
- FAO, 2004, Worldwide Regulations for Mycotoxins in Food and Feed in 2003, N° 81, Rome : FAO. Pp. 180.
- FAO, 2020, Réduire les pertes et gaspillages de denrées alimentaires pour renforcer la sécurité alimentaire et rendre l'environnement plus durable, Rome : FAO.
- FAO, 2023, Guide de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments.
- FRISVAD Jens Christian, HUBKA Vit, EZEKIEL Chibundu Nvube, HONG Seung-Beom, NOVAKOVA Alena, ARZANKOU Mikhail, LARSEN Thomas Ostenfeld, SIDENAR Francisco, MAHAKAMCHANAKUI Wanchai, SAMSON Robert A. et HOUBRAKEN Jos, 2019, « Taxonomy of *Aspergillus* section *Flavi* and their production of aflatoxins, ochratoxins and other mycotoxins », *Studies in Mycology*, vol. 93, p. 1–63.
- GBAGUIDI Magloire, Edwige Ahoussi-Dahouenon. 2016. «Chemical characterization of *Tectona grandis*, *Thalia geniculata*, *Lasiomorpha senegalensis* and of *Musa acuminata* used as food packing in Benin.» *Journal of Pharmacognosy and Phytochemistry* 5.5, p. 79-82.
- HELL Kerstin, CARDWELL Kevin, SETAMOU Mamoudou et POEHLING Hans-Michael, 2000, « The influence of storage practices on aflatoxin contamination in maize in four agroecological zones of Benin, West Africa », *Journal of Stored Products Research*, vol. 36, n° 4, p. 365–382.
- HERNANDEZ Carla, CADENILLAS Luis, MAGHUBI Ahmed, CACERES Isaura, DURRIEU Vanessa, MATHIEU Caroline et BAILLY Jean-Denis, 2021, « *Mimosa tenuiflora* Aqueous Extract: Role of Condensed Tannins in Anti-Aflatoxin B1 Activity in *Aspergillus flavus* », *Toxins*, vol. 13, p. 391.
- HERNANDEZ Christopher, CADENILLAS Laura, MATHIEU Céline, BAILLY Jean-Denis et DURRIEU Vanessa, 2022, « Preservation of *Mimosa tenuiflora* Antiaflatoxigenic Activity Using Microencapsulation by Spray-Drying », *Molecules*, vol. 27, p. 496.
- INTERNATIONAL MYCOTOXIN WORKSHOP, 2005, « Public Health Strategies for Preventing Aflatoxin Exposure », *World Health*, July, p. 1–26.
- ABDOULIE Jallow, XIE Huali, TANG Xiaoqian, QI Zhang and LI Peiwu.2021. «Worldwide aflatoxin contamination of agricultural

products and foods: From occurrence to control. » *Comprehensive Reviews in Food Science and Food Safety*. 20 : 2332- 2381.

- KAPEPULA Paulin Mutwale, MUNGITSHI Patricia Mbombo, TSHITENGE Dieudonné Tshitenge, FRANCK Thierry, NGOYI Dieudonné Mumba, KALENDA Pascal Dbungi Tshizemba, TITS Monique, FRÉDÉRICH Michel, NGOMBE Nadege Kabamba et MOUITHYS-MICKALAD Ange, 2021, « Microscopic Characteristics, Chromatographic Profiles and Inhibition of Peroxidase Activity of the Leaves of *Manihot esculenta* and *Manihot glaziovii*, Consumed as Traditional Vegetables », *Journal of Biosciences and Medicines*, vol. 9, p. 59-73.
<https://doi.org/10.4236/jbm.2021.99006>
- KAWASHIMA Koji, PASTER Nancy et AKBARI Sepideh Karmali, 1993, « Prevention of Aflatoxin Contamination in Thai », *Tropical Agriculture Research Center Report*, vol. 60, p. 55–60.
- KEDIA Sumant, KEVIN Keith et SHIVARAM Rajgopal, 2015, « Evidence on Contagion in Earnings Management », *The Accounting Review*, vol. 90, n° 6, p. 2337–2373.
- LAGNIKA Latifou, ATTIOUA Barthélémy, WENIGER Bernard, KAISER Marcel, SANNI Ambaliou et VONTHRON-SENECHEAU Catherine, 2008, « Phytochemical Study and Antiprotozoal Activity of Compounds Isolated from *Thalia geniculata* », *Pharmaceutical Biology*, vol. 46, n° 3, p. 162-165.
- LAMOUNIER José Antonio et TARDIVO Alexandre Pontes, 2019, *Micotoxinas: Implicações na Saúde Humana e Animal*, Rio de Janeiro : Rubio Editora, 200 p.
- LAVKOR, Isilay, TAHSIN Ay, SUAT Sobucovali, ISIL Var, SAGHROUCHNI Hamza, SALAMATULLAH Ahmad Mohammad, et MEKONNEN Amare Bitew.2023. «Non-Aflatoxigenic *Aspergillus flavus*: A Promising Biological Control Agent against Aflatoxin Contamination of Corn. » *ACS Omega*. 8 (19), 16779-16788.
<https://doi:10.1021/acsomega.3c00303>
- LOI Martina, PACIOLLA Costantino, LOGRIECO Antonio Francesco et MULÈ Giuseppina, 2020, « Plant Bioactive Compounds in Pre- and Postharvest Management for Aflatoxins Reduction », *Frontiers in Microbiology*, vol. 11, p. 243.
<https://doi.org/10.3389/fmicb.2020.00243>
- LUO Xiaohua, WANG Rui, WANG Lei et ZHOU Xiaoxiao, 2018, « Aflatoxin Contamination in Food and Feed: An Update on Prevalence, Detection Methods, and Control Strategies », *Frontiers in Microbiology*, vol. 9, p. 1-14.

- MAGAN Naresh et ALDERMAN Geoffrey John, 2016, « Environmental Factors and Genetic Regulation of Aflatoxin Biosynthesis », *Advances in Applied Microbiology*, vol. 94, p. 83-111.
- MANNON James et JOHNSON Edward, 2019, « Fungal Contaminants in Foods: A Risk Assessment Perspective », *Mycotoxin Research*, vol. 35, n° 4, p. 259-276.
- MARIN Sonia, RAMOS Antonio Jesus, CAIRNS-FULCK Marta et SAYES Vicente, 2020, « Mycotoxin Risk Management in Food Production Systems », *Trends in Food Science & Technology*, vol. 96, p. 49-59.
- MBOUNA Nyebuk Dorothy, TCHANA Angele Nkengfack, KAMGANG Roger, FOTIO Delphine, TABEFO Kevin Mback, ROGER Pierre et KAMDEM Siméon Pierre, 2021, « Analysis of Aflatoxin Levels in Maize and Peanuts Marketed in Cameroon: A Threat to Public Health », *Journal of Food Quality*, vol. 2021, article ID 6615021.
- MÉNARD Catherine, LEHOUX Marie-Jeanne et LANOUE Pierre, 2022, « Toxicité des mycotoxines alimentaires : impact sur la santé publique et réglementations internationales », *Revue Scientifique et Technique de l'OIE*, vol. 41, n° 2, p. 347-366.
- MISRA Supriya, YADAV Santosh Kumar et CHAUDHARY Ashutosh, 2021, « Recent Advances in Detection and Control of Aflatoxin in Food Crops », *Journal of Environmental Science and Health, Part B*, vol. 56, n° 6, p. 523-543.
- MORAL Juan, CAMILETTI Brenda Ximena, ASENSIO Carlos Marcelo, LUCINI Enrique Iván, GIMÉNEZ-PECCI María de la Paz, TORRICO Ana Karina et MICHAILIDES Themis John, 2018, « Characterization of Argentinian Endemic *Aspergillus flavus* Isolates and Their Potential Use as Biocontrol Agents for Mycotoxins in Maize », *Phytopathology*, vol. 108, n° 7, p. 25851-25870.
- MOSTAFA Heba Sayed, 2021, « Banana plant as a source of valuable antimicrobial compounds and its current applications in the food sector », *Journal of Food Science*, vol. 86, p. 3778-3797.
- MOULAY Laid, 2016, « Étude de l'influence de facteurs environnementaux sur la production d'aflatoxines chez *Aspergillus flavus* », Thèse de doctorat, Université d'Oran, Algérie.
- ONZO Ferdinand Codjo, ADJATIN Arlette, ASSOGBA Félicien, NDTOUNGOU Honoré, DJENGUE Hermann Wenceslas, AZOKPOTA Paulin, DANSI Alexandre et GBÉNOU Joachim, 2016, « Potentiel de domestication des espèces de feuilles végétales utilisées comme emballages alimentaires au Bénin », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, vol. 18, p. 539-550.

- ONZO Ferdinand Codjo, AZOKPOTA Paulin, AGBANI Pierre Ogouyômi, GBAGUIDI Fernand Ahokannou, HOUNHOUIGAN D. Joseph et KOSSOU Dansou, 2014, « Caractéristiques physico-chimiques, phytochimiques et toxicité des espèces végétales utilisées comme emballages alimentaires en Afrique de l'Ouest », *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, vol. 8, p. 1504-1516.
- ONZO Ferdinand Codjo, AZOKPOTA Paulin, AKISSOÉ Noël et AGBANI Pierre Ogouyômi, 2013, « Biodiversité des emballages-feuilles végétales utilisées dans l'artisanat agroalimentaire au Sud du Bénin », *Journal of Applied Biosciences*, vol. 72, p. 5810-5821.
- ONZO Ferdinand Codjo, AZOKPOTA Paulin, DAH-NOUVLESSOUNON Durand, LEHMANE Hamadou, ADJATIN Arlette et LAMINE Baba-Moussa, 2015, « Évaluation de l'activité antimicrobienne de quatre feuilles utilisées comme emballages dans l'artisanat agroalimentaire au Bénin », *Journal of Applied Biosciences*, vol. 95, p. 9015-9027.
- OSTRY Vladimir, MALIR Frantisek, TOMAN Jakub et GROSSE Yann, 2017, « Mycotoxins as human carcinogens-The IARC Monographs classification », *Mycotoxin Research*, vol. 33, n° 1, p. 65-73.
- OUËTCHÉHOU Roger, DABADÉ D. Setondji, SANOUSSI Fatouma, VIEIRA-DALODÉ Générose, TOUKOUROU Ayodele, HOUNHOUIGAN D. Joseph et AZOKPOTA Paulin, 2022, « Typology and quality preference of plant leaves used for food packaging in Benin », *International Journal of Biosciences*, vol. 20, n° 6, p. 103-119.
- PALMQUIST Dale et BOULANGER Bernard, 2023, « Approaches to Mycotoxin Management in Animal Feed », *Animal Feed Science and Technology*, vol. 300, article ID 114759.
- PARVEZ Gazi Masum Masud, AKANDA Mohammed Khokon, KARIM Rezaul, MEHJABIN Sanzia, MOU Sirajum Monira, ZAHAN Mohammed et MOSADDIK Ashik, 2016, « Comparative Phytochemical Screening and Antimicrobial Evaluation of Different Varieties of Banana (*Musa sapientum*) », *International Journal of Innovative Pharmaceutical Sciences and Research*, vol. 4, n° 4, p. 372-383.
- PITT John Irving, 2020, *Fungal Spoilage in Foods: A Global Challenge*, 2^e édition, Berlin : Springer Verlag.
- RODRIGUEZ Angel, CALVO Maria Isabel et CANO Isabel, 2018, « New Insights on *Aspergillus flavus* Population Structure and Its Implications for Mycotoxin Control », *Microbial Biotechnology*, vol. 11, n° 4, p. 748-764.

- SANGAVI Priya, RAJAPRIYA Rajendran, SANNATHUL Firthous, LANGESWARAN Kulanthaivel et GOWTHAM KUMAR Subramanian, 2021, « Identification of Bioactive Compounds and Potential Inhibitors for Breast Cancer from *Musa sapientum* Peel – An In Vitro and In Silico Approach », *Research Journal of Biotechnology*, vol. 16, n° 7.
- SEMASSOU Guy, ALAKOUKO Alain et FANNOU Justin, 2021, « Mise en œuvre et caractérisation mécanique de matériaux d'emballage à base de feuilles végétales: Cas des feuilles de *Musa sapientum* », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, vol. 32, n° 3, p. 401-415.
- VANKAYALAPATI Vinod Kumar, 2018, « Aflatoxins: Properties, Toxicity and Detoxification », *Nutrition & Food Science International Journal*, vol. 6, n° 5, p. 01-04.
- VERGARA-FLÓREZ Vicente Jose, MIELES-GALINDO Jorge Luis, NANI Graciela Alicia, SANDOVAL-HERAZO Mayerlin et SANDOVAL HERAZO Luis Carlos, 2023, « Treatment Wetland with *Thalia geniculata* for Wastewater Depuration in the Department of Sucre, Colombia », *Processes*, vol. 11, n° 9, article ID 2754.
- WHO, 2018, *Aflatoxins: Protecting Human Health from Toxic Fungal Contaminants*.
- YU Jiujiang et EHRLICH Kenneth Charles, 2011, *Aflatoxin Biosynthetic Pathway and Pathway Genes*, p. 41-66.
- ZANNOU Aimé, GBAGUIDI Magloire Acakpo Nonvignon et AHOUSSE-DAHOUENON Edwige, 2016, « Chemical Characterization of *Tectona grandis*, *Thalia geniculata*, *Lasiomorpha senegalensis* and *Musa acuminata* Used as Food Packing's in Benin », *Journal of Pharmacognosy and Phytochemistry*, vol. 5, n° 5, p. 79-82.

FACTEURS DE CONTINGENCE STRUCTURELLE ET ADOPTION DES OUTILS DU CONTROLE DE GESTION DANS LES ENTREPRISES FAMILIALES

N'bozo Bamonfê N'DAH¹

Université de Kara, Togo

ndahzoba@gmail.com

Djaoudath Alidou DRAMANE², Université de Parakou, Bénin

Awoki Tanko TANKPE³ Université de Kara, Togo

Jürgen Christ Roi PONEÏ⁴, Université de Kara, Togo

Résumé

L'objectif de cette recherche est de déterminer l'influence des facteurs de contingence structurelle sur la mise en place d'un système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales togolaises. Alors, à travers une enquête auprès de 116 entreprises familiales et à l'aide des analyses de corrélation et de régression multiple, nous sommes parvenues aux résultats qui montrent que la taille de l'entreprise influence positivement et de façon significative le processus d'implémentation d'un système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales. Par contre, l'influence du secteur d'activité n'est pas significative, ce qui implique que la mise en place du contrôle de gestion dans ces entreprises ne dépend pas de leur secteur d'activité, mais de leur taille. Les tests statistiques montrent aussi que Les tests statistiques montrent aussi que les entreprises familiales ayant un ordinateur sont plus aptes à la mise en place d'un système de contrôle, puisqu'il oriente les décisions des propriétaires et/ou des dirigeants. Il contribue en ce sens à l'amélioration de la performance de leur entreprise.

Mots clés : Facteurs ; contingence structurelle, entreprise familiale, système, contrôle de gestion

¹ Doctorant en Sciences de Gestion, Université de Kara –Togo, Laboratoire de Recherche en Sciences Economique et de Gestion (LaRSEG), e-mail : ndahzoba@gmail.com, Contact : 0022893818216

² Maître de Conférences Agrégée en Sciences de Gestion des Universités du CAMES, Centre de Recherche en Entrepreneuriat Croissance et Innovation (CRECI), Université de Parakou, e-mail : djaoudath@gmail.com, Contact : 0022996955597

³ Maître de Conférences Agrégé en Sciences de Gestion des Universités du CAMES, Laboratoire de Recherche en Sciences Economique et de Gestion (LaRSEG), Université de Kara, e-mail : tankoabdallah20@gmail.com, Contact : 0022890060135

⁴ Doctorant en Sciences de Gestion, Université de Kara –Togo, Laboratoire de Recherche en Sciences Economique et de Gestion (LaRSEG)

Abstract

The objective of this research is to determine the influence of structural contingency factors on the establishment of a management control system in Togolese family businesses. So, through a survey of 116 family businesses and using correlation and multiple regression analyses, we arrived at results which show that the size of the business positively and significantly influences the implementation process of a management control system in family businesses. On the other hand, the influence of the sector of activity is not significant, which implies that the implementation of management control in these companies does not depend on their sector of activity, but on their size. The statistical tests also show that family businesses with a computer are more suitable for setting up a control system, since the owners want to control the actions and decisions of the latter. In this sense, they contribute to improving the performance of their company.

Keywords: Factors; structural contingency, family business, system, control of management.

Introduction

L'entreprise familiale est souvent considérée comme une entreprise archaïque parfois représentée par les activités de l'artisanat et au même moment, une propriété familiale avec une approche classique de gestion (personnelle et indépendante).

Dans les pays en voie de développement et particulièrement ceux arabes, elle joue principalement un rôle primordial dans l'économie : elles constituent une source principale d'emplois et par conséquent une possibilité de diminuer le chômage (Taieb et al., 2020) ; c'est un fort noyau pour hausser le PIB des pays (El Majhed et Rigar, 2020).

Toutefois, les recherches précédentes (Mendy et Anta Diop, 2018 ; Atristain Suárez, 2017 ; Djimnadjingar, 2017 ; Kadouamäi, 2017 ; Hirigoyen, 2008 ; Allouche et Amann, 2002 ; Martinez, 2002 ;) montrent qu'elles font face à des problèmes de gouvernance, de croissance, de gestion, et de succession qui, sans aucun doute, constituent les difficultés majeures entravant leur bon fonctionnement. Ainsi, pour donner suite à leur activité, elles doivent urgemment adopter des outils de gestion leur permettant de mieux évoluer. Ce qui pousse Oscar et al. (2022) à affirmer que toute forme d'entreprise (petite, grande, moyenne, familiale ou pas) a besoin des outils de gestion notamment ceux du contrôle de gestion afin de disposer d'informations pertinentes concernant son activité. Les artefacts du contrôle de gestion sont donc primordiaux pour tout entrepreneur qui veut avoir des informations à jour et fiables (Kama et Diouf, 2021).

En réalité, dans la plupart des entreprises familiales, le contrôle de gestion est encore à l'étape embryonnaire et matérialisé par de mini comptabilité (Ngongang, 2013). La disparition d'une grande partie de ces entreprises dans ces dernières années est due soit au manque d'un système de contrôle de gestion, soit à l'inefficacité de ce système. Cette défaillance du système de contrôle de gestion est souvent liée à l'ignorance ou une négligence du propriétaire et / ou le (s) dirigeant (s) de son importance (Suárez, 2017). Les outils d'aide à la gestion notamment la comptabilité, le budget, le calcul des coûts, les tableaux de bord, le système d'information, etc. se trouvent ainsi marginalisés.

Faisant partie intégrante majoritairement de la famille des PME, nombreux auteurs ont montré de façon sommaire l'influence de certains facteurs sur le management de ces entreprises (Bégin et al., 2010). Par contre une fouille approfondie de la littérature montre d'un côté que cette question n'a pas suscitée un grand intérêt de la part des chercheurs malgré le nombre important et le poids des entreprises familiales. Spécifiquement, il ressort que le contexte ouest africain n'a pas été beaucoup pioché (Nicolas, 2022) ; les chercheurs se sont concentrés plus sur le contexte européen, américain et japonais (Seydou, 2020). D'un autre côté, il ressort que les recherches selon l'approche contingente sont quasi nulles (Diouf, 2023).

Barbelivien et Meyssonier (2017), ont montré que le processus de structuration du contrôle de gestion est limité dans ses objectifs et incomplet dans l'instrumentation au sein des entreprises familiales. Pour d'autres, les entreprises familiales utilisent moins le contrôle de gestion que les entreprises non familiales (Duréndez et al, 2016). Dans cette logique, en nous appuyant sur ces différents manquements de la littérature en ce qui concerne la problématique du contrôle de gestion dans les organisations familiales, la question fondamentale que l'on pourrait se poser est de savoir : quelle est l'influence des facteurs de contingence structurelle sur la mise en place d'un système de contrôle de gestion au sein des entreprises familiales ?

La présente recherche se propose donc d'enrichir les travaux théoriques et empiriques antérieurs appartenant aux champs d'études des pratiques de contrôle de gestion et d'apporter des éléments explicatifs des pratiques de contrôle dans les entreprises familiales. Pour mener à bien cette étude, après l'assise théorique, nous procédons à une synthèse de la revue de littérature, suivie de la démarche méthodologique, ainsi que des résultats, de la discussion et pour finir la conclusion.

1. Assise théorique

Cette recherche a pour objectif de montrer l'influence des facteurs de contingence structurelle sur la mise en place du CDG au sein des entreprises familiales. Pour se faire, nous faisons appel à la théorie de la contingence. En effet, étant le résultat des travaux de plusieurs auteurs comme Lawrence et

Lorsch (1967), Woodward (1916-1971), Child (1972) cette théorie nous permet de justifier qu'au-delà de la rationalité défendue au sein des entreprises, les actions de ces dernières sont fonction de plusieurs éléments dont ceux structurels, comportementaux et socioculturels. En effet elle rejette l'hypothèse de l'existence d'une forme d'organisation ou d'un style de management applicable à toutes les structures. Chaque situation ou contrainte d'une entreprise doit être traité selon ses particularités.

Dans le champ du contrôle de gestion nous avons des auteurs comme Bescos et Mendoza, (1999), Diouf (2023), Dreveton (2008) et Germain (2004) qui justifient l'importance de la prise en compte de cette théorie dans les différentes recherches. Ainsi, dans cette logique, Scott (1987) justifie que l'influence des facteurs organisationnels est reconnue au sein de la littérature (Boubakary, 2016). Lavigne et St – Pierre (2002), sur les SIC le démontrent au Canada, en ressortant l'existence d'une relation forte entre les facteurs structurels et le Système d'Information Comptable (SIC).

2. Contingence dans l'adoption du contrôle de gestion dans les entreprises familiales

Construire un système de contrôle de gestion efficace en contexte des entreprises familiales implique dès lors d'appréhender au mieux au préalable les spécificités de l'entité « familiale » et de comprendre les problèmes spécifiques qui se posent à elle et la manière dont ses dirigeants tentent d'y apporter des réponses efficaces et diligentes.

Les auteurs qui se sont plus intéressés à la définition de l'entreprise familiale (Arrègle, 2010 ; Basly, 2006 ; Mzid et Mezghani, 2004 ; Allouche et Amann, 1998) ont établi une grille permettant de définir cette dernière. Pour eux, les critères suivants permettent de définir l'entreprise familiale :

- la majorité des actions doit être dans les mains d'une famille. Ceci peut naturellement se produire de manières très divergentes, car cette majorité peut varier de 50% à 100% (le critère de propriété) ;
- les fonctions de gestion les plus importantes, et/ou la direction générale de l'entreprise, doivent être dans les mains d'une même famille (le critère de contrôle) ;
- la volonté de transmettre l'entreprise aux générations futures (le critère de succession). Ce dernier vise la pérennité de l'entreprise afin qu'elle soit transmise aux autres générations (Cadiou, 2010).

D'autres définitions dites monocritères, trouvent qu'une entreprise peut être considérée de familiale lorsqu'il existe une forte influence d'un ou de plusieurs familles au niveau stratégique et/ou de la culture de l'entreprise (Allouche et Amann, 2002 ; Martinez, 2002). D'après Mendy et Anta Diop (2018), l'entreprise familiale est une organisation dans laquelle l'habileté de

contrôle revient à la famille. Toutefois, ce contrôle n'est pas considéré en termes de part du capital détenu mais plutôt en termes de voix dont dispose la famille dominante (Croutsche et Ganidis, 2008). Croutsche et Ganidis (2008), trouvent à cet effet, qu'une entreprise peut être considérée de familiale lorsque le contrôle effectif est exercé par des membres constituant la majorité familiale.

Les définitions les plus importantes de l'entreprise familiale sont celles qui prennent en considération et de façon conjointe plusieurs critères (Allouche et Amann, 2002). Pour Kadouamaï (2017), l'entreprise familiale africaine est « une unité chargée de produire et d'écouler sur le marché des biens et services, unité appartenant à des personnes liées par des liens de filiation directe ou indirecte usant de contrats non formalisés dont l'objectif prioritaire est l'obtention d'un profit minimum permettant la sécurisation du capital investi et la survie des membres de la famille ».

En ce qui concerne le contrôle de gestion, nombreuses définitions du concept existent. Anthony, (1965)⁵ a défini le contrôle de gestion comme « le processus par lequel les managers obtiennent l'assurance que les ressources sont obtenues et utilisées de manière efficace et efficiente pour la réalisation des objectifs de l'organisation ». Par ailleurs, Izenzal et Benazzi (2023) relèvent qu'elle se centre uniquement sur le budget et l'aspect financier du CDG. Ainsi pour Jihane et Benhrimida (2017) le contrôle de gestion est un outil de pilotage et d'amélioration de la performance.

Meyssonnier (2012) pour plus de lumière montre qu'il existe deux principaux aspects dans la définition du contrôle de gestion : la mesure de la performance globale (contrôle des résultats) et l'amélioration de la qualité de gestion (aide à la décision et contrôle des comportements). C'est ce dernier aspect qui retiendra notre attention dans cette recherche.

Les facteurs de contingence sont des caractéristiques stables et évolutives qui ont une influence non négligeable sur les actions, les décisions et le management des organisations (Boubakary, 2016). Selon l'approche contingente, l'inefficacité des entreprises africaines compte tenu du contexte économique dans lequel elles évoluent pourrait s'expliquer par l'influence des facteurs de contingence externe sur les pratiques de gestion de ces entreprises (Bakengela Shamba et Livian, 2014).

Dans les entreprises familiales, la fonction contrôle de gestion est assurée par le comptable et le propriétaire-dirigeant lui-même, et dépend de plusieurs facteurs dont la taille de l'entreprise, son objectif économique, l'élargissement de la gamme de produits offerts, la formation de base du dirigeant et sa culture (Abi Azar, 2005). Pour Nobre et Zawadzki, (2013), les causes de l'échec d'introduction du contrôle de gestion dans les entreprises familiales, sont liées à la peur du dirigeant de perdre la propriété et le contrôle de l'entreprise, car cette introduction nécessite pour ce dernier la délégation de son pouvoir à des managers. En ce qui concerne les aspects comptables et financiers, les dirigeants de ces entreprises font toujours recours à des experts comptables.

Meyssonnier (2015) trouve que l'utilisation des outils du contrôle de gestion est différenciée selon la nature et le stade de développement de l'entreprise. Bampoky et Meyssonnier (2012) vont dans le même sens, en montrant que le degré d'instrumentation du contrôle de gestion dans les PME est contingent à la taille de ces entreprises en termes d'effectif du personnel (c'est-à-dire l'accroissement de la taille renforce la complexité de coordination nécessitant ainsi la mise en œuvre d'outils de pilotage). A l'opposé de ces recherches, Meyssonnier et Zawadzki (2008), montre à partir d'une recherche-action chez « Alpha Mode » que la mise en place du contrôle de gestion dans les entreprises familiales en forte croissance est contingente à la volonté des acteurs, à la qualité technique des outils, et à des situations de gestion. L'analyse des situations de gestion dans cette recherche a permis de comprendre que les entreprises industrielles à production unitaire ont plus besoin des outils du contrôle de gestion que les entreprises commerciales en réseau.

En définitive, la plupart des recherches se focalisent sur un aspect global du contrôle de gestion. Certains auteurs ont essayé de mettre en évidence quelques facteurs qui influencent la mise en œuvre ou le fonctionnement du système de contrôle de gestion surtout en contexte PME ; par exemple, la taille (Barbelivien et Meyssonnier, 2017 ; Barbelivien, 2016 ; Germain, 2005), le profil du dirigeant (Nobre et Zawadzki, 2013 ; Condor, 2012 ; Chapellier et Abdallah, 2010 ; Sponem et Lambert, 2010 ; Ngongang, 2006, 2005 ; Abi Azar, 2005), mais peu d'auteurs se sont intéressés au contexte des entreprises familiales et à l'influence du secteur d'activité de l'entreprise, de la taille de l'entreprise, et du type de dirigeant sur le système de contrôle de gestion de ces entreprises. Donc, pour pallier ce manque de recherche sur les pratiques du contrôle de gestion en entreprise familiale, il est nécessaire de s'intéresser à l'étude de ces facteurs.

L'instrumentation du contrôle de gestion dans les entreprises familiales est progressive et contingente à l'activité de l'entreprise. L'analyse sectorielle des entreprises familiales montre que celles du secteur industriel sont plus outillées, après viennent celles prestataires de service, des bâtiments et enfin terminent les entreprises commerciales. Elles adoptent premièrement la comptabilité analytique pour les entreprises industrielles ou de gestion pour les autres, et deuxièmement viennent les systèmes de prévision plus ou moins élaborés (Abbes Meryem et Saleh Ilias, 2016). Donc, la nécessité d'instrumentation de la gestion dans ces entreprises est provoquée par la complexification de leur activité.

Pour Ahsina (2011), l'accroissement de la taille de l'entreprise s'accompagne d'une diversification et d'une complexification des outils de gestion. Par contre, Meyssonnier (2015) trouve que la taille est un facteur partiellement explicatif à la nécessité d'adoption des outils du contrôle de gestion dans les entreprises familiales stables de type artisanale. Toujours dans la même veine, Barbelivien et Meyssonnier (2016) expliquent que la mise en place du contrôle de gestion dans les entreprises familiales du secteur industriel

de taille intermédiaire ne dépend pas que de la taille, mais constitue plutôt une logique de rationalisation et de financiarisation. Ce résultat est soutenu par celui de Serigne (2016), selon lequel la taille, le comportement stratégique, l'importance accordée aux données sur les coûts dans la prise de décision et la complexité perçue des outils du contrôle de gestion ont un impact positif ou négatif significatif sur la décision de leurs adoptions. Mais la turbulence de l'environnement et le profil de gestionnaire des contrôleurs de gestion sont des facteurs qui influencent positivement le développement de ce système.

Cependant, la gestion de l'entreprise familiale est fortement influencée par son dirigeant (Nobre et Zawadzki, 2013), très souvent le dirigeant est le fondateur de l'entreprise et possède une forte influence managériale sur son fonctionnement. Il joue parfois le rôle du directeur, du manager, et du gestionnaire (Abi Azar, 2005). L'attachement culturel au profil du dirigeant dans les entreprises familiales se traduit par l'importance qu'ils accordent aux liens familiaux et, l'existence d'un contrôle de gestion informel à travers la tenue d'une comptabilité embryonnaire (Kadoumaï, 2016).

Le recrutement d'un dirigeant extérieur, offre un avantage à toute entreprise familiale d'être bien dirigée, mais les propriétaires et/ou la famille a toujours peur que ce dernier s'accapare des bénéfices privés de l'entreprise. Lorsqu'un membre de la famille assume les fonctions de gestion, de direction et de contrôle, le degré d'influence sur le management de l'entreprise est très élevé (Croutsche et Ganidis, 2008). En ce sens, Ngongang (2013) a montré que le secteur d'activité, la taille et la structure de propriété ont un impact significatif sur l'importance accordé aux outils classiques du contrôle de gestion tel que la comptabilité analytique, le budget, l'analyse des écarts et la planification dans les entreprises

A contrario, Meyssonier (2011), décrit et analyse six méthodes et outils emblématiques du contrôle de gestion des services. Il s'agit de l'évaluation de l'efficacité, les logigrammes de production, la gestion des temps et des délais, la gestion des revenus et des capacités, la mesure de la qualité, le tableau de bord prospectif. Pour Assane Ndao et Charles-Cargnello (2015), l'intangibilité du service produit, le caractère simultané entre la production et la consommation du service et le caractère non stockable des services non utilisés, constituent des contraintes pour le développement des outils du contrôle de gestion dans les entreprises de service. L'adoption et le développement des outils du contrôle de gestion sont aussi contraint par la taille des entreprises de service.

Pour finir, Certains auteurs comme Boudribila et Elouidani (2023), Wade et Diouf (2021) montrent aussi que l'informatique est un facteur qui contraint l'utilisation des outils de contrôle de gestion au sein des organismes. Les second sur les entreprises sénégalaises soutiennent son influence significative tandis que les premiers dans un autre contexte relève une influence positive. Dans la

même perspective, nous pouvons aborder aussi des auteurs comme Davis et Albright (2000), Gingras et al. (1989).

Alors en nous basant sur les résultats des recherches sus exposées, nous nous proposons de tester les hypothèses selon lesquelles :

H1 : la complexification de la taille de l'entreprise induit l'implémentation du contrôle de gestion dans les entreprises familiales.

H2 : le secteur d'activité de l'entreprise a une influence significativement positive sur le processus d'implémentation du contrôle de gestion dans les entreprises familiales.

H3 : l'informatique dans les entreprises familiales influence positivement et significativement l'implémentation du contrôle de gestion.

3. Démarche méthodologique de la recherche

Cette recherche vise à déterminer les facteurs qui influencent la mise en place d'un système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales. Elle s'inscrit dans une démarche hypothético-déductive (Merzouk, 2018 ; Ngongang et Njojo, 2018 ; Boubakary, 2016) où le raisonnement théorique a permis de déduire des hypothèses que nous avons testé en les confrontant à la réalité observée (Bouamama, 2015).

3.1. Opérationnalisation des variables

L'opérationnalisation des variables du modèle de recherche s'inspire principalement des études de Ngongang et Njojo (2018), Merzouk (2018), Boubakary (2016). Des adaptations ont été opérées pour tenir compte des spécificités des entreprises familiales et de leurs pratiques de gestion. La plupart des items ont été évalués sur la base d'une échelle de Likert à 5 points allant de « pas du tout d'accord » (1) à « tout à fait d'accord » (5) ; de « peu satisfait » (1) à « totalement satisfait » (5) ; enfin de « très faible » (1) à « très fort » (5). Deux variables ont été retenues dans cette recherche : les facteurs de contingence structurelle (variables indépendantes) et la mise en place système de contrôle de gestion (variable dépendante). Cette dernière est appréhendée à travers le degré d'importance accordé aux outils du contrôle de gestion (Ngongang, 2013), notamment le budget (Sponem et Lambert, 2010), la comptabilité de gestion (Serigne, 2016), et le calcul des coûts (Serigne, 2016 ; Nobre, 2001a). Le secteur d'activité de l'entreprise a été mesurée par les items comme : le secteur industriel, prestataire de service, et commercial. Concernant la taille de l'entreprise, elle est appréhendée par l'effectif du personnel et le chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour l'informatique, dans cette recherche nous nous basons sur la conception traditionnelle qu'est généralement l'utilisation de l'ordinateur.

3.2. Méthode de collecte des données et l'échantillonnage

La collecte des données relative à cette recherche a été réalisée à travers un questionnaire à questions fermées et ouvertes. Le questionnaire a été auto-administré (Koumagnanou et al., 2015 ; Djimnadjingar, 2012 ; Ben-Hamadi et Chapellier, 2012) à des dirigeants, des contrôleurs de gestion, des responsables financiers, bref aux gestionnaires de l'entreprise. Ces derniers ont été choisis suite à leur capacité à nous donner des informations bien fournies et détaillées. Ce sont les seuls ayant accès aux données clés et donc pertinentes. Nous avons demandé un face à face en raison de la sensibilité des informations, et aussi du fait que la motivation des enquêtés dans notre contexte dépend de la relation personnelle que l'enquêteur crée avec eux. Nous précisons donc que nous avons utilisé une approche par personne ressource afin de faciliter la collecte.

En se référant aux critères de définition des entreprises familiales, nous avons pu administrer le questionnaire à 173 entreprises, mais 139 ont été récupéré dont vingt-trois (23) éliminés lors de l'analyse des données en raison d'un mauvais remplissage, ce qui donne un échantillon de 116 entreprises familiales. Donc, le taux de réponse est de 67,05%. Ce taux représente le nombre de questionnaires remplis et exploitables par rapport au nombre de questionnaires administrés à des entreprises ayant accepté d'y répondre (Ali Rafrafi et Wafa Khlif, 2002).

3.3. Traitement et analyse des données

Pour mesurer la significativité statistique et la qualité globale de la régression, les chercheurs utilisent souvent trois types d'indices (Bouamama, 2015). Il s'agit du coefficient de détermination R^2 , le test de l'ensemble des coefficients de régression (le test de F de Fisher-Snedecor dont la valeur F doit dépasser 3,84) et le t de *Student*. Ces trois ont été utilisés dans cette recherche pour évaluer chaque coefficient de la régression statistique. Et le traitement s'est fait à partir du logiciel SPSS.

3.4. Description de l'échantillon

L'analyse de la base de données fournit par la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT) (2012 à 2016), montre une prédominance des entreprises familiales dans la région maritime (83,75%) qui est le premier pôle économique du pays, celle des savanes occupe 6,02%, et les trois autres régions se répartissent les 10,23%.

Tableau 1 : Statistiques sur le secteur d'activité des entreprises de l'échantillon

		Effectifs	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Industriel	31	26,7	26,7
	Des services	30	25,9	52,6
	Commercial	55	47,5	100,0
	Total	116	100,0	

Source : données de nos collectes (2024)

Au-delà de l'espace géographique, notre échantillon se caractérise par le secteur d'activité, et la taille. Pour ce qui est du secteur d'activité, les entreprises de notre échantillon se caractérisent par une prédominance de celles relevant du secteur commercial. Cette prédominance peut s'expliquer par le fait que 47,5% des entreprises de notre échantillon sont issues de ce secteur d'activité qui est considéré comme le véritable socle de l'économie togolaise. Ensuite, viennent les entreprises du secteur industriel (26,7%), et celles du secteur des services (25,9%).

Tableau 2 : Statistiques sur la taille des entreprises de l'échantillon

		Effectifs	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Moins de 10 salariés	71	61,2	61,2
	10 à 49 salariés	45	38,8	100,0
	Total	116	100,0	

Source : données de nos collectes (2024)

S'agissant de la taille, nous avons choisi le nombre de salariés. Ainsi, 61,2% des 116 entreprises de l'échantillon ont moins de 10 salariés alors que 38,8% travaillent avec un nombre compris entre 10 à 50 salariés. Par conséquent, les entreprises de l'échantillon se caractérisent par une prédominance des PME (100,0% des entreprises de l'échantillon). Cette prépondérance des PME se justifie par le fait que, le paysage entrepreneurial en Afrique est largement dominé par cette catégorie d'entreprise (Boubakary, 2016).

Tableau 3 : Statistiques sur le type de dirigeants des entreprises de l'échantillon

		Effectifs	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Dirigeant familial	69	59,5	59,5
	Dirigeant extérieur (non familial)	47	40,5	100,0
	Total	116	100,0	

Source : données de nos collectes (2024)

Précisons que sur les cent seize (116) entreprises familiales ayant convenablement rempli le questionnaire, quarante-sept (47) soit 40,5%, ont ouvert leur direction générale à des dirigeants extérieurs c'est-à-dire non familiaux. En conséquence, 59,5% (plus de la moitié) sont gérée par la famille.

4. Résultats de la recherche

La présentation et analyse des résultats permettent de prendre une décision quant à la confirmation ou à la réfutation des hypothèses de recherche. Il s'agit ici pour nous d'accepter ou de rejeter le lien entre les variables.

Tableau 4 : Coefficients de régression entre la taille, l'informatique et le secteur d'activité de l'entreprise et le système de contrôle de gestion

Coefficients^a

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Sig.	F	R-deux ajusté
	A	Erreur standard	Bêta				
(Constante)	,539	,077		7,000	,588	82,929	85,2
1 SAE	,013	,023	,034	,574	,567		
TE	,515	,040	,770	12,859	,000		
INFO	,918	,038	,936	24,376	,000		

a. Variable dépendante : SCdG

A la lecture du tableau récapitulatif du modèle (tableau 4), nous constatons que le R² est égale à 0,852, ce qui est très satisfaisant pour notre modèle puisqu'il est supérieur à 0,5. Ainsi, le modèle explique plus de 50% (soit 85,20%) l'influence des facteurs de contingence structurelle sur l'implémentation du contrôle de gestion dans les entreprises familiales. Au regard de la valeur de bêta (positive et égale à 0,770) et du seuil de signification (0,000), nous déduisons que la taille de l'entreprise a une influence positive sur le processus d'implémentation du système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales. Par contre, le secteur d'activité exerce une influence positive mais non significative, au regard des résultats des tests statistiques (bêta égale à 0,574 au seuil de 56,7%).

En ce qui concerne l'influence de l'informatique, l'analyse montre que la mise en place d'un système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales de l'échantillon est liée à la présence et à l'utilisation d'un ordinateur. Les résultats des tests statistiques sont très concluants avec un bêta proche de 1 (soit 0,918) et t de Student de 24,376 au seuil de 0,001. Les résultats de cette

régression laissent entendre que lorsque le personnel ainsi que le dirigeant maîtrisent l’outil informatique, cela facilite l’utilisation des outils de contrôle de gestion.

5. Discussion des résultats

Les résultats de la régression établissent que les facteurs structurels (le secteur d’activité, la taille et l’informatique) sont positivement associés au système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales. Ces résultats corroborent à ceux de nombreux auteurs, notamment Ngongang (2013), qui montre d’une part que seul la taille et le secteur d’activité de l’entreprise déterminent effectivement les pratiques du contrôle de gestion (la comptabilité, la budgétisation, et le calcul des coûts) et, d’autre part, que la taille a une incidence significative sur l’importance accordée aux outils classiques du contrôle de gestion. Nos résultats confirment aussi les travaux d’Ernult (1992) qui soutient que le changement d’une organisation à travers sa digitalisation conduit à l’implémentation des outils de contrôle de gestion.

Cependant, l’analyse régressive pas à pas de ces variables montre que seule la taille influence significativement la mise en place du contrôle de gestion dans les entreprises familiales. Ces résultats rejoignent aussi ceux de Nobre (2001) qui a démontré notamment que l’accroissement de la taille s’accompagne d’une diversification et d’une complexification des outils de gestion présents dans l’entreprise. Ils corroborent aussi les résultats de Germain (2001) selon lesquels, l’augmentation de la taille s’accompagne logiquement d’un élargissement du contrôle effectué par le dirigeant car, peu à peu, ce dernier ne peut plus gérer efficacement son entreprise en recourant seulement à la supervision directe et tend donc à multiplier et diversifier les situations de contrôle. En effet, plus la taille de l’entreprise devient plus importante plus le besoin de contrôle devient important poussant l’entreprise à mettre en place un tel système. La taille de l’entreprise apparaît donc comme le facteur de contingence structurelle, le plus déterminant (Ngongang, 2013).

Contrairement à ces auteurs, Ahsina (2011) trouve que la mise en place d’un système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales se justifie dans un premier temps par la complexité de leurs activités.

En conclusion, nous pouvons dire au même titre que ces auteurs, que les facteurs de contingence structurelle surtout la taille, est un élément important dans l’explication des pratiques de gestion dans les entreprises familiales.

Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de déterminer l'influence des facteurs de contingence structurelle sur la mise en place d'un système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales. A travers une enquête auprès de 116 entreprises familiales, nous sommes parvenues aux résultats qui montrent que la mise en place d'un système de contrôle de gestion dans les entreprises familiales est contingente aux facteurs structurels (la taille, le secteur d'activité, l'informatique). Très souvent, l'utilisation d'autres pratiques dans ces entreprises est liées aux exigences des pouvoirs publics, comme c'est le cas dans le contexte togolais où l'adoption des pratiques comptables n'est parfois pas l'initiative du dirigeant, du propriétaire ou liée aux besoins de gestion, mais sont dans la plupart des cas adoptées pour répondre aux exigences de l'agent fiscal nommé office togolais des recettes (OTR).

Nos résultats soulignent l'importance du développement des outils du contrôle de gestion capables d'améliorer la gestion et la performance des entreprises familiales. A l'instar de ces implications, la limite de cette recherche est liée à l'échantillon. Il est constitué sur la base d'une sélection stratifiée alors, la représentation de cet échantillon se pose dans la mesure où la collecte des données avec cette méthode pourrait conduire à ignorer certaines entreprises, ce qui limite la génération des résultats. Il existe plusieurs facteurs de contingence qui ont été recensés dans la littérature, trois ont été retenus dans le cadre de cette recherche, donc d'autres recherches pourraient être menées en prenant en compte d'autres facteurs, par exemple la structure du capital dans les entreprises familiales.

Références bibliographiques

- Ahsina, K. (2011). Systèmes de contrôle de gestion et performance : essai de modélisation. *Journal du chercheur*, vol.9(n°9), pp. 1-10.
- Allouche, J., et al. (s.d.). Performances et caractéristiques financières comparées des entreprises familiales et non familiales : le rôle modérateur de la cotation en bourse et du degré de contrôle actionnarial . *XVIème Conférence Internationale de Management Stratégique, AIMS, 2007*.
- Allouche, J., et Amann, B. (1998). La confiance : une explication des performances des entreprises familiales. *Revue Economies et Sociétés*, vol.32, pp. 129-154.
- Allouche, J., et Amann, B. (2002). L'actionnaire dirigeant de l'entreprise familiale. *Revue française de gestion*, vo.5(n°141), pp. 109-130.
- Atristain-Suàrez, C. (2017). Internal control systems leading to family business performance in Mexico : a framework analysis. *Journal of International Business Research*, 16(n°01).
- Azar Jihane, A. (2005). Les outils de contrôle de gestion dans le contexte des pme : cas des pmi au Liban. *Comptabilité et Connaissances*, <halshs-00581105>, pp. CD-Rom.
- Bakengela Shamba, P., et Livian, Y. (2014). Le management africain introuvable : Pour une approche de l'hybridité segmentée. *4ème conférence ATLAS AFMI, May 2014, Marseille, France.*, <halshs-01025783.
- Barbelivien, D. (2016). Le contrôle de gestion des entreprises familiales : un contrôle non-financiarisé ? *hal-01295044* <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01295044>.
- Barbelivien, D., et Meyssonier, F. (2016). La structuration du contrôle de gestion dans trois ETI familiales et industrielles. *Comptabilité et gouvernance, May 2016, Clermont-Ferrand, France.*, pp. cd-rom. (hal-01901076).
- Bégin, L., Chabaud, D., et Richomme-Huet, K. (2010). Vers une approche contingente des entreprises familiales. *Revue Française de Gestion*, vol.1(n°200), p. 79 à 86.
- Ben-Hamadi, Z., et Chapellier, P. (2012). Profil et culture des dirigeants de PME tunisiens. *11ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*.
- Bouamama, M. (2015). Nouveaux défis du système de mesure de la performance : cas des tableaux de bord. *Gestion et management. Thèse, Université de Bordeaux*.

- Boukary. (2016). Influences de facteurs de contingence sur le management des entreprises africaines : Le cas du Cameroun. *Revue africaine de management - African management review*, vol.1(ISSN : 2509-0097), pp. 133-148. Récupéré sur <http://revues.imist.ma/?journal=RAM>
- Cadiou, C. (2014). Unité familiale : défense et performance : Le cas Hermès (2010-2013). *12ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME. 29, 30 et 31 Octobre 2014, Agadir.*
- Chapellier , P. (1997). Profils de dirigeants et données comptables de gestion en PME. *Revue internationale P.M.E.*, vol.10(n°1), pp. 9-41. doi:10.7202/1009016ar
- Chapillier, P., et Abdallah, M. (2010). Les pratiques comptables des dirigeants de pme syriennes dans un contexte de libéralisation de l'économie. *Crises et nouvelles problématiques de la Valeur*(hal-00479521), pp. CD-ROM.
- Croustche, J.-J., et Ganidis, B. (2008). Diversité des entreprises familiales. *Revue des Sciences de Gestion*, 2(n°230), pp. 93-98. doi:10.3917/rsg.230.0093
- Djinnadjingar, R., et Besson, D. (2017). La gouvernance des pme familiales au Tchad : une performance améliorée par les caractères familiaux plus que par les facteurs d'altruïs. *International Journal of Small Business and Entrepreneurship Research*, 5(n°1), pp. 1-24.
- Ducrocq, C., et al. (2001). Le contrôle de gestion des entreprises de services. Une enquête sur l'état des pratiques. *22ème Congrès de l'AFC*, pp. CD-Rom.
- Duréndez , A., et al. (2016). Management control systems and performance in small and medium family firms. *European Journal of Family Business*(n°6), pp. 10-20. Récupéré sur <http://dx.doi.org/10.1016/j.ejfb.2016.05.001>
- El Hadri, A. (2017). L'entreprise familiale est émotionnellement gouvernée : proposition d'une approche conceptuelle à trois cercles. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*(n°3).
- Germain, C. (2001). Le pilotage de la performance dans les petites et moyennes entreprises les résultats d'une recherche empirique. *22ème Congrès de l'AFC, May 2001 France*, pp. pp.CD-Rom, 2001 <halshs-00584629>.
- Hirigoyen, G. (2009). Concilier finance et management dans les entreprises familiales. *Revue Française de Gestion*, vol.8(n°198-199), pp. 393-411.
- Kadouamaï, S. (2016). Impact du népotisme sur l'efficacité du système de contrôle interne dans les PME familiales d'une économie en développement : cas du Cameroun. *1ère conférence de JEACC, 2016*. Récupéré sur

www.jeacc.org/wpcontent/uploads/2016/10/KADOUAMAI-
JEACC.pdf

- Kadouamaï, S. (2017). Inefficacité du système de contrôle interne et défaillance des PME familiales africaines : cas du Cameroun. *10ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation AEI DAKAR*.
- Khanchel, I. (2009). Le rôle du pouvoir discrétionnaire du dirigeant dans l'amélioration de la performance : Cas des entreprises tunisiennes. *Revue des Sciences de Gestion, vol.3(n°237-238)*, pp. 95-103. doi:10.3917/rsg.237.0095
- Ahsina, K. (2011). Systèmes de contrôle de gestion et performance : essai de modélisation. *Journal du chercheur, vol.9(n°9)*, pp. 1-10.
- Allouche, J., et al. (s.d.). Performances et caractéristiques financières comparées des entreprises familiales et non familiales : le rôle modérateur de la cotation en bourse et du degré de contrôle actionnarial . *XVIème Conférence Internationale de Management Stratégique, AIMS, 2007*.
- Allouche, J., et Amann, B. (1998). La confiance : une explication des performances des entreprises familiales. *Revue Economies et Sociétés, vol.32*, pp. 129-154.
- Allouche, J., et Amann, B. (2002). L'actionnaire dirigeant de l'entreprise familiale. *Revue française de gestion, vo.5(n°141)*, pp. 109-130.
- Atristain-Suàrez, C. (2017). Internal control systems leading to family business performance in Mexico : a framework analysis. *Journal of International Business Research, 16(n°01)*.
- Azar Jihane, A. (2005). Les outils de contrôle de gestion dans le contexte des pme : cas des pmi au Liban. *Comptabilité et Connaissances, <halshs-00581105>*, pp. CD-Rom.
- Bakengela Shamba, P., et Livian, Y. (2014). Le management africain introuvable : Pour une approche de l'hybridité segmentée. *4ème conférence ATLAS AFMI, May 2014, Marseille, France., <halshs-01025783*.
- Barbelivien, D. (2016). Le contrôle de gestion des entreprises familiales : un contrôle non-financiarisé ? *hal-01295044 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01295044>*.
- Barbelivien, D., et Meyssonnier, F. (2016). La structuration du contrôle de gestion dans trois ETI familiales et industrielles. *Comptabilité et gouvernance, May 2016, Clermont-Ferrand, France., pp. cd-rom. (hal-01901076)*.

- Bégin, L., Chabaud, D., et Richomme-Huet, K. (2010). Vers une approche contingente des entreprises familiales. *Revue Française de Gestion*, vol.1(n°200), p. 79 à 86.
- Ben-Hamadi, Z., et Chapellier, P. (2012). Profil et culture des dirigeants de PME tunisiens. *11ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*.
- Bouamama, M. (2015). Nouveaux défis du système de mesure de la performance : cas des tableaux de bord. *Gestion et management. Thèse, Université de Bordeaux*.
- Boukary. (2016). Influences de facteurs de contingence sur le management des entreprises africaines : Le cas du Cameroun. *Revue africaine de management - African management review*, vol.1(ISSN : 2509-0097), pp. 133-148. Récupéré sur <http://revues.imist.ma/?journal=RAM>
- Cadiou, C. (2014). Unité familiale : défense et performance : Le cas Hermès (2010-2013). *12ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*. 29, 30 et 31 Octobre 2014, Agadir.
- Chapellier, P. (1997). Profils de dirigeants et données comptables de gestion en PME. *Revue internationale P.M.E.*, vol.10(n°1), pp. 9-41. doi:10.7202/1009016ar
- Chapillier, P., et Abdallah, M. (2010). Les pratiques comptables des dirigeants de pme syriennes dans un contexte de libéralisation de l'économie. *Crises et nouvelles problématiques de la Valeur*(hal-00479521), pp. CD-ROM.
- Croustche, J.-J., et Ganidis, B. (2008). Diversité des entreprises familiales. *Revue des Sciences de Gestion*, 2(n°230), pp. 93-98. doi:10.3917/rsg.230.0093
- Djinnadjingar, R., et Besson, D. (2017). La gouvernance des pme familiales au Tchad : une performance améliorée par les caractères familiaux plus que par les facteurs d'altruïs. *International Journal of Small Business and Entrepreneurship Research*, 5(n°1), pp. 1-24.
- Ducrocq, C., et al. (2001). Le contrôle de gestion des entreprises de services. Une enquête sur l'état des pratiques. *22ème Congrès de l'AFC*, pp. CD-Rom.
- Duréndez, A., et al. (2016). Management control systems and performance in small and medium family firms. *European Journal of Family Business*(n°6), pp. 10-20. Récupéré sur <http://dx.doi.org/10.1016/j.ejfb.2016.05.001>
- El Hadri, A. (2017). L'entreprise familiale est émotionnellement gouvernée : proposition d'une approche conceptuelle à trois cercles. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*(n°3).

- Germain, C. (2001). Le pilotage de la performance dans les petites et moyennes entreprises les résultats d'une recherche empirique. *22ème Congrès de l'AFC, May 2001 France*, pp. pp.CD-Rom, 2001 <halshs-00584629>.
- Hirigoyen, G. (2009). Concilier finance et management dans les entreprises familiales. *Revue Française de Gestion*, vol.8(n°198-199), pp. 393-411.
- Kadouamaï, S. (2016). Impact du népotisme sur l'efficacité du système de contrôle interne dans les PME familiales d'une économie en développement : cas du Cameroun. *1ère conférence de JEACC, 2016*. Récupéré sur www.jeacc.org/wpcontent/uploads/2016/10/KADOUAMAI-JEACC.pdf
- Kadouamaï, S. (2017). Inefficacité du système de contrôle interne et défaillance des PME familiales africaines : cas du Cameroun. *10ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation AEI DAKAR*.
- Khanchel, I. (2009). Le rôle du pouvoir discrétionnaire du dirigeant dans l'amélioration de la performance : Cas des entreprises tunisiennes. *Revue des Sciences de Gestion*, vol.3(n°237-238), pp. 95-103. doi:10.3917/rsg.237.0095
- Koumagnanou, K., Tidjani, B., et Bigou-Lare, N. (2015). Exploration des dimensions du capital immatériel dans les PME au Togo. *Revue africaine de gestion, N° Spécial*. Récupéré sur www.rag.sn
- Martinez, I. (2002). De l'influence du caractère familial des sociétés sur le cours de bourse. *Revue Française de Gestion*, vl.2(n°139), pp. 91-106.
- Mendy, M., et Diop, A. (2018). Profil du dirigeant, choix des mécanismes de gouvernance et performance des entreprises familiales africaines : une analyse à partir des données sénégalaises. *Revue africaine de management - African management review*, vol.3(n°1), pp. 69-92. Récupéré sur <http://revues.imist.ma/?journal=RAM>
- Meryem, A., et Ilias, S. (2016). les outils de contrôle de gestion dans les PME algériennes. Contraintes et perspectives. *Revue finance et marchés*.
- Merzouk, F. (2018). L'entreprise familiale dans le contexte de l'Algérie : Quelles facettes cachées ? *Revue africaine de management - African management review*, vol.3(n°1), pp. 93-119. Récupéré sur <http://revues.imist.ma/?journal=RAM>
- Meyssonier, F., et Zawadzki, C. (2008). L'introduction du contrôle de gestion en PME : Étude d'un cas de structuration tardive de la gestion d'une entreprise familiale en forte croissance. *Revue internationale P.M.E*, vol.21(n°1), pp. 69-92. doi:10.7202/038003ar

- Meyssonnier, F. (2011). Le contrôle de gestion des services : Réflexion sur l'instrumentation et les concepts. *Comptabilités, économie et société*, May 2011, Montpellier,, <hal-00650555>, pp. cd-rom, 2011.
- Meyssonnier, F. (2015). Quel contrôle de gestion pour les startups ? 2015. <hal-01116382>.
- Mzid, I., et Mezghani, L. (2004). Etude de la relation entre le profil du dirigeant de l'entreprise familiale et sa stratégie de développement. *13ème Conférence de l'AIMS Normandie. Vallée de Seine 2, 3 et 4 juin 2004*.
- Ndao, A., et Charles-Cargnello, E. (2015). L'adoption des outils de contrôle de gestion dans les cabinets d'expertise comptable. *Comptabilité, Contrôle et Audit des invisibles, de l'informel et de l'imprévisible. 36ème Congrès de l'AFC*, pp. cd-rom.
- Ngongang, D. (2007). Analyse des facteurs déterminants du système d'information comptable et des pratiques comptables des PME tchadiennes. *Revue des Sciences de Gestion*, vol.2(n°224-225), pp. 49-57. doi:10.3917/rsg.224.0049
- Ngongang, D. (2013). Système d'information comptable et contrôle de gestion dans les entreprises camerounaises. *Revue Gestion et Organisation*, vol.5, pp. 113-120.
- Ngongang, D., et Noumouen, N. (2018). Facteurs de contingence et nature du contrôle de gestion dans les PME camerounaises. *Revue africaine de management*, vol.3(n°2), pp. 79-91. Récupéré sur <http://revues.imist.ma/?journal=RAM>
- Nobre, T. (2001). Le contrôleur de gestion de la PME. *Comptabilité - Contrôle - Audit*, vol.1(tome 7), pp. 129-146. doi:10.3917/cca.071.0129
- Nobre, T., et Zawadzki, C. (2013). Stratégie d'acteurs et processus d'introduction d'outils de contrôle de gestion en PME. *Comptabilité - Contrôle - Audit*, vol.1(Tome 19), pp. 91-116.
- Serigne, D. (2016). La contingence de l'adoption des systèmes de coûts à base d'activités au Sénégal. *Revue africaine de management - African management review*, vol.1(n°1), pp. 85-101. Récupéré sur <http://revues.imist.ma/?journal=RAM>
- Sponem, S., et Lambert, C. (2010). Pratiques budgétaires, rôles et critiques du budget. Perception des DAF et des contrôleurs de gestion. *Comptabilité - Contrôle - Audit*, vol.1(tome 16), pp. 159-194. doi:10.3917/cca.161.0159

LE PROJET DE PAIX KANTIEN CONTRE LA MONTEE DE CLIMAT BELLIQUEUX : UNIVERSALISATION DU DROIT A LA PAIX

Toundé Pachedor Olvigar El-kovias AGOSSOU¹

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

agossouelkovias@gmail.com

Ariane DJOSSOU SEGLA², Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Résumé

Le paysage géopolitique présente, sans nul doute, un tableau lugubre où se dessinent de façon inquiétante les fléaux et les conséquences des guerres. Face aux constatations régulières de l'absence de paix au niveau étatique, internationale et globale il est évident que le monde git toujours dans une paix de plus en plus précaire et vacillante. Comment comprendre que malgré les nombreux accords et les multiples voies proposées pour la paix des obstacles subsistent encore ? De quelle manière pouvons-nous sortir de la noirceur des guerres incessantes ? Cette recherche vise à montrer en quoi les problèmes conceptuels qu'énonce l'idée de paix perpétuelle chez Emmanuel Kant demeurent actuels. Par le biais d'un compte rendu suivi d'une analyse critique, nous sommes partis de la paix, un droit humain, à la réalisation et la garantie de la paix. Nous sommes venus à la conclusion que pour surmonter les obstacles et de défis complexes liés à la paix, il faut une volonté politique sincère, une diplomatie robuste et une collaboration internationale soutenue.

Mots clés : Kant, Droit à la Paix, Paix Perpétuelle, Cosmopolitisme, état de nature.

THE KANTIAN PEACE PROJECT AGAINST THE RISING TIDE OF WAR: UNIVERSALISING THE RIGHT TO PEACE

Abstract

The geopolitical landscape presents, without a doubt, a dismal picture in which the scourges and consequences of wars are taking shape in a worrying way. Faced with the regular observations of the absence of peace at the state, international and global level, it is obvious that the world is still living in an increasingly precarious and wavering peace. How to understand that despite the many agreements and the multiple paths proposed for peace, obstacles still remain? How can we emerge from the darkness of endless wars? This research aims to show how the conceptual problems expressed by the idea of perpetual

¹ Université d'Abomey-Calavi, Bénin, +229 67235434, agossouelkovias@gmail.com

² Université d'Abomey-Calavi, Bénin +229 97217008, djossari@gmail.com

peace in Emmanuel Kant remain current. Through a report followed by a critical analysis, we started from peace, a human right, to the realization and the guarantee of peace. We have come to the conclusion that overcoming the complex obstacles and challenges to peace requires sincere political will, robust diplomacy and sustained international collaboration.

Keywords: Kant, Right to Peace, Perpetual Peace, Cosmopolitanism, state of nature

Introduction

Le principal souci de l'humain est de vivre libre et heureux dans un environnement de bien-être. Or il est confronté aux conflits de tout genre, notamment ceux armés qui ébranlent et chamboulent sa paisible existence. Il s'agit de la guerre qui est un fait majeur et prépondérant des sociétés, « un fait social total » (M. Mauss. 1950, p.143). Seulement, parce qu'aussi une ordure, Jacques Prévert dans son célèbre poème « Barbara », qualifie la guerre de « connerie » (J. Prévert. 1946, p.124). En réalité, l'épreuve des conflits armés compte tenu des horreurs, des lourdes conséquences, des innombrables et incommensurables drames humains qui y découlent méprise les droits humains et consacre par ricochet l'effondrement de la dignité humaine. Or, le paysage géopolitique depuis la nuit des temps présente, sans nul doute, un tableau lugubre où se dessine de façon inquiétante les fléaux et les conséquences des guerres. Face aux constatations régulières de l'absence de paix au niveau étatique, internationale et globale il est évident que le monde git toujours dans une paix de plus en plus précaire et vacillante.

Dans ce contexte, le concept novateur du Projet de paix kantien se profile comme une approche cruciale pour préserver la sécurité mondiale et promouvoir un avenir durable. Ce projet s'appuie sur l'idée que la paix durable peut être établie grâce à l'instauration de normes internationales contraignantes, favorisant ainsi une culture de coopération et de respect mutuel entre les nations. La théorie kantienne sur le projet de paix perpétuelle continue d'avoir non seulement sa validité et son droit de cité, mais aussi et surtout doit être reconsidérée et réexaminée à l'étape actuelle de l'histoire du monde. Il entend par là poser pour la réalisation et la garantie de la paix le droit comme fondement.

Comment comprendre que malgré les nombreux accords et les multiples voies proposées pour la paix des obstacles subsistent encore ? De quelle manière pouvons-nous sortir de la noirceur des guerres incessantes ? Comment l'héritage philosophique kantien de la paix perpétuelle peut-il offrir un cadre pertinent pour la mise en place d'un droit universel à la paix face aux tensions géopolitiques croissantes ? La paix perpétuelle peut-elle réellement se décliner dans la réalité ou est-ce juste un idéal ? Ces interrogations nous ont permis de définir l'objectif de ce travail. En effet, cette recherche vise à montrer en quoi

les problèmes conceptuels qu'énonce l'idée de paix perpétuelle demeurent actuels. C'est-à-dire lire Kant à l'aune des réalités actuelles afin de proposer une théorie potable à l'humanité, qui va, peut-être, la guérir de la cécité des esprits et la surdité des cœurs.

Nous voulons donc nous ressourcer de la pensée de Kant afin de poser par le biais de cette reconstruction un véritable dialogue dans la pensée politique afin que les esprits belliqueux et guerrier se sentent interpellés par le devoir de la préservation et de la sauvegarde du droit humain à la paix. Notre réflexion se veut un apport autour de la question brûlante du droit à la paix à l'échelle mondiale en proposant une réinterprétation du projet kantien fondée sur l'examen du contexte sociopolitique actuel.

Pour y arriver, nous avons d'une part présenté la nécessité d'un climat social de paix en faisant un état des lieux puis d'autre part exploré les principes clés de la philosophie kantienne pour la paix mettant en évidence son potentiel pour atténuer, prévenir les conflits et universaliser le droit fondamental à la paix pour l'ensemble de l'humanité.

1. De la nécessité d'un climat social de paix

Alors que le monde continue d'évoluer à une vitesse sans précédent, marqué par des avancées technologiques, des bouleversements politiques et des défis environnementaux, la quête d'un environnement pacifique et harmonieux devient plus urgente que jamais. Nous explorons la profondeur de cette nécessité, mettant en lumière les multiples facettes du climat social de paix et ses retombées.

1.1 Le droit à la paix : entre réalité et fragilité

Dans le tissu complexe de la condition humaine, le droit à la paix émerge comme un pilier essentiel, à la fois désiré et fragile. Alors que les aspirations universelles à la coexistence pacifique trouvent leur écho dans des textes juridiques et des déclarations, la réalité demeure souvent en décalage avec cette idéale vision.

La Charte de l'Organisation des Nations Unies interdit la guerre et impose la résolution pacifique des différends, faisant ainsi de la paix un droit. Dès son préambule, elle explicite que les nations sont résolues « à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'une avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir leurs forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales » (Charte des Nations Unies. 1945, préambule). De plus, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule que « Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente déclaration puissent y trouver plein effet » (DUDH. 1948, article 28). Le droit humain à la paix est donc le socle

des droits humains fondamentaux dans la mesure où il est impossible de parler de l'effectivité de ces derniers sans un climat de paix.

De ce fait, il est d'une évidence que le droit à la paix représente les fonds baptismaux de toute société humaine. C'est le droit au vivre-ensemble de tous en paix, inaliénable à la vie, à la dignité. Il est aussi un droit à l'écoute de la difficulté, à la recherche des solutions consensuelles et non dommageables conduisant à la réalisation effective de cette solution ce qui fait qu'il transcende les barrières habituelles que l'on fixe à un droit fondamental.

Ainsi, le droit à la paix vise la recherche, l'application des solutions les plus adéquates et les plus harmonieuses c'est-à-dire les moins dommageables pour l'humain. Ce dernier à la croisée des chemins de tous les droits humains, tel un « méga-droit charnière » comme le souligne Christophe Barbey « est indivisible de l'ensemble des droits fondamentaux (...) il est inaliénable dans sa substance » (C. Barbey. 1998, p.4).

Nonobstant, depuis la fin de la guerre froide, les conflits resurgissent, de multiples foyers de tensions émergent à travers le monde. De plus, ces tensions évoluent de manière dramatique, se transformant en conflits armés. Lesquels conflits armés ne se limitent plus principalement aux guerres interétatiques, mais mettent en scène un État confronté à une coalition d'États, souvent impliquant une ou plusieurs organisations terroristes. Les guerres interétatiques ne prévalent plus comme exception. Cette évolution est marquée par une montée en puissance des groupes extrémistes tels que l'État islamique, Al-Qaïda et Al Shabab...

La fin de la guerre froide n'a pas apporté l'ère de la paix tant espérée. Des décennies plus tard, de nombreux conflits armés ensanglantent encore la planète, avec une concentration particulière dans les pays du Sud. Ces conflits présentent une nouvelle dynamique, où une minorité seulement relève du schéma traditionnel de conflits interétatiques. La plupart mettent en opposition un État souvent fragilisé et une ou plusieurs rébellions, avec pour enjeu le contrôle du pouvoir, du territoire ou des ressources naturelles. Les divisions ethniques et religieuses alimentent ces nouveaux conflits, qui s'enracinent dans la décomposition institutionnelle et sociale, tout en s'inscrivant dans le contexte des rivalités entre les grandes puissances. Le XXI^e siècles se caractérise ainsi par une multiplication des sources de tensions et de conflits faisant de cette époque une période particulièrement tumultueuse.

1.2. Kant et les Préliminaires d'une Paix Perpétuelle

Les articles préliminaires que Kant énonce dans la première section de *Pour la paix perpétuelle* contiennent les conditions qui rendent impossible l'établissement de la paix. À travers ceux-ci, il semble instaurer un véritable droit de la guerre qui n'est rien d'autre qu'un ensemble de conditions morales, dites préalables à toute idée de paix. Ils relèvent du devoir et donc d'une application de la loi morale.

En effet, ces conditions incontournables à l'humanisation des guerres visent à interdire certaines pratiques immondes et immorales qui sont encore d'actualité aujourd'hui. Non seulement les interdire, mais aussi les dénoncer comme violation de la loi morale. Ces articles préliminaires sont pour ainsi dire des commandements d'ordre moral prescrits et s'adressant directement aux hommes politiques. La question légitime serait de comprendre pourquoi ne pas faire incessamment arrêter la guerre et vouloir l'humaniser.

Face à l'éventualité de la guerre qui ne demeure pas moins intrinsèque à la nature humaine : il ne sert à rien de la nier puisqu'elle se manifestera tôt ou tard de toute façon. Autant, donc, faire preuve de lucidité en acceptant son inéluctabilité. La guerre est un phénomène incontournable de la vie des États, tout malheureux qu'il soit. Kant, en bon réaliste, est conscient que les guerres ne cesseront pas du jour au lendemain, c'est la raison pour laquelle il considère son caractère incontournable en préconisant son étude.

C'est pourquoi, il nous impose tout au moins des conditions préliminaires, qui se résument en ces termes : « Aucun traité de paix ne doit être considéré comme tel si on l'a conclu en s'y réservant secrètement quelque sujet de recommencer la guerre. » (E. Kant, *Pour la paix perpétuelle*, 1998, p.50.) ; « Aucun Etat indépendant ne pourra être acquis par un autre Etat par héritage, échange, achat ou donation. » (E. Kant, 1998, p.50.) ; « Les armées permanentes doivent, avec le temps, disparaître complètement » (E. Kant, 1998, p.51.) ; « On ne doit pas contracter de dettes publiques en relation avec les querelles extérieures de l'Etat » (E. Kant, 1998, p.52.) ; « Aucun Etat ne doit s'immiscer par la violence dans la constitution et le gouvernement d'un autre Etat » (E. Kant, 1998, p.52.) ; « Aucun Etat en guerre avec un autre ne doit se permettre des actes d'hostilité de nature à rendre impossible la confiance réciproque dans la paix future » (E. Kant, 1998, p.53.). Afin de faire valoir son réalisme, Kant fait une distinction temporelle entre les articles.

Les articles 1, 5 et 6 sont immédiatement applicables : ce sont les articles concernant les guerres ou les paix futures. Pour les autres, on peut, et on doit, en ajourner l'application : ce sont les articles concernant l'organisation présente de l'État. Dans ce cas, l'application peut être ajournée, car la modification devra être le fruit d'une évolution.

2. Les principes clés de la philosophie kantienne pour la paix

Kant a jeté les bases d'une perspective unique sur la paix durable, ancrée dans une série de principes profonds et intemporels. Ces principes, forgés dans le creuset de la quête de l'harmonie sociale, continuent de résonner avec une pertinence étonnante dans le paysage contemporain. Ils offrent une boussole morale pour la coexistence pacifique entre les nations, la démilitarisation progressive et la préservation de la dignité humaine dans un monde en perpétuelle évolution.

2.1 Édification d'une constitution Républicaine

La condition *sine qua non* pour envisager la paix chez Kant est l'édification d'une constitution républicaine parce que « la constitution républicaine, outre la limpidité qu'a son origine du fait qu'elle est issue de la source pure qu'est le concept de Droit, offre encore la perspective de conduire à la conséquence que nous souhaitons, c'est-à-dire à la paix perpétuelle » (E. Kant. 1998, p.55). Il suggère ainsi de réformer les États de l'intérieur, en leur faisant adopter une constitution républicaine, car seule « Le républicanisme est le principe politique de la séparation du pouvoir » (E. Kant. 1998, p.55). La constitution républicaine est donc celle qui garantit l'État de droit.

2.1.1. État de droit : La République

Selon Kant, il est évident que les hommes doivent nécessairement instaurer un rapport de droit qui limitera les prérogatives de l'un par rapport à l'autre, qui substituera le rapport de force par un rapport de droit. La solution à cette situation passe selon lui par l'établissement partout d'une république qui incarnerait la réalisation du droit qui pour lui est le concept de l'ensemble des conditions auxquelles l'arbitre de l'un peut être accordé avec l'arbitre de l'autre d'après une loi universelle de la liberté. Autrement, l'on versera dans une liberté sauvage.

Le droit se substitue à la contrainte des hommes dans « une société qui à la fois permette la plus grande liberté et qui pourtant détermine et protège de la manière la plus stricte les limites de cette liberté.» (E. Kant. 1994, *Doctrines du droit*, p. 173-174). Le trait caractéristique de cette société où les hommes doivent obligatoirement vivre ensemble, est le principe de la liberté. En effet, sans cette liberté, la société serait incapable de progrès car privée de toute initiative et de toute force créatrice.

De plus, la destination finale des humains est une société libre dans laquelle rien n'entraverait la maturité de leur liberté. Fustigeant les gouvernements qui maintiennent leurs sujets dans la servitude prétextant une immaturité pour la liberté, Kant affirme qu'on ne mûrira jamais pour la liberté tant qu'on ne prendra pas le risque de la liberté. Un État réglé selon les principes de l'État de droit assurera à chacun et à tous la protection contre la volonté et les passions d'autrui pour une paix civile.

Néanmoins une troisième condition, celle de l'égalité de tous devant la loi est nécessaire : « L'égalité extérieure dans un État est le rapport des citoyens selon lequel personne ne peut obliger l'autre, de droit, sans qu'en même temps il ne se soumette à la loi qui peut l'obliger réciproquement de la même manière » (E. Kant. 1994, p. 56).

L'égalité offre la garantie que personne n'est soumis à une volonté autre que la volonté de la loi. La liberté de droit peut se comprendre alors comme l'autorisation de n'obéir qu'aux lois sur lesquelles l'on a donné son assentiment. L'agent assurant à tous et chacun la liberté et la paix devient le

droit. Dès lors la force se met au service du droit, plus rien à voir avec un quelconque droit du plus fort.

Ainsi l'intérêt pour la paix civile n'est plus en contradiction avec les dispositions naturelles de l'humain à la liberté du moment où l'obéissance du sujet n'est pas synonyme de soumission à un ordre arbitraire et par conséquent injuste : la contrainte légale instituée par les citoyens eux-mêmes assure le passage du libertinage à une liberté rationnelle.

En vue de la paix, l'État, devient la source de toute légitimité ; « L'acte par lequel le peuple se constitue (...) est le contrat originel par lequel tous (...) renoncent à leur liberté extérieure pour la recouvrer (...) en tant que membres d'une république, (...) considéré comme État. » (E. Kant. 1994, p. 174)

La république assure la paix civile à l'intérieur de l'État et est de plus le gage contre la guerre à l'extérieur des frontières. En effet « quand on exige l'assentiment des citoyens pour décider si une guerre doit avoir lieu ou non, étant donné qu'ils sont les premières victimes de cette guerre, ils réfléchissent beaucoup avant de commencer un jeu aussi néfaste » (E. Kant. 1998, p. 56).

Dans cette perspective Habermas soutient que, « L'idée de l'état de droit requiert que la substance violente de l'État soit canalisée par le droit légitime, aussi bien à l'égard de l'extérieur qu'à l'égard de l'intérieur ; et la légitimation démocratique du droit doit garantir que le droit reste en accord avec les principes moraux reconnus » (J. Habermas. 1997, p.91). En clair, l'État de droit dans la perspective kantienne peut se concevoir comme un état dans lequel le droit est respecté, administré, mais dont la création est le plus grand problème de l'humanité. Kant le dit clairement en ces termes « le plus grand problème pour l'espèce humaine, celui que la nature contraint l'homme à résoudre, est d'atteindre une société civile administrant universellement le droit » (E. Kant. 1994, p. 203). Je ne peux revendiquer dans l'État de droit une liberté naturelle, car ma liberté s'arrête là où commence celle d'autrui. En ma qualité de citoyen, je suis partie prenante de l'élaboration du droit, grâce à ma reconnaissance de l'autorité de l'État. La souveraineté absolue de l'État, lui permet de se doter des lois dont seul le peuple est Législateur.

La République se base sur la distinction entre propriété privée et exercice du pouvoir. C'est donc un régime dans lequel la constitution garantit la liberté des hommes et où tous les citoyens dépendent d'une législation unique. Ils sont tous égaux et sujets de droit. Au contraire, « toute forme de gouvernement qui n'est pas représentative est proprement une non-forme parce que le législateur ne peut être, en une seule et même personne, en même temps l'exécuteur de sa volonté » (E. Kant. 1994, p. 203).

C'est pourquoi, Kant à l'inverse de Rousseau soutient que seul le système représentatif rend possible une gouvernance républicaine compte tenu des dérives hautement probable en démocratie. Le direct exercice du pouvoir par le plus grand nombre c'est-à-dire l'ensemble du peuple souverain, instaure un

despotisme et une dictature de la majorité, « où tous décident au sujet d'un seul, et si besoin contre lui ce qui met la volonté universelle en contradiction avec elle-même » (E. Kant. 1994, p. 203).

Kant se méfie de la démocratie (mais pas de la démocratie représentative telle que nous la vivons aujourd'hui, mais plutôt de la démocratie en son sens pur et originel, gestion directe par l'ensemble des citoyens) pour l'unique raison qu'elle court le risque fort élevé d'être une dictature de la masse puisque dans la démocratie, tous et chacun veut être le maître. Impossible que la foule gouverne, par le jeu de la représentation, le gouvernement ne peut être confié qu'à quelques-uns.

2.2. Une Guerre de droit pour la paix

À quoi servirait la paix à l'intérieur des États si ces derniers restent confronter à l'agression de leurs voisins ? Comme nous l'avons signifié, pour Kant « le problème de l'édification d'une constitution civile parfaite est lié au problème de l'établissement d'une relation extérieure légale entre les États, et ne peut être résolu sans ce dernier » (E. Kant. 1998, p. 51). Mais afin que chaque État constitué républicainement puisse jouir d'une liberté et que, par suite, ce dernier ne subisse de la part d'un autre exactement les mêmes maux qui pesaient sur les individus particuliers il faut que l'environnement international soit régulé. Les relations externes des États, doivent être règlementées par ce que Kant appelle le droit des gens. Outre cela, Kant estime qu'il faille également institutionnaliser un droit cosmopolitique engageant les différents gouvernements afin qu'en dehors de l'espace étatique interne l'humain puisse toujours jouir du droit à la paix.

2.2.1 Le droit des gens

Selon Kant, les hommes qui constituent un peuple sont pour ainsi dire une famille donc le droit des gens philosophiquement signifie dans la théorie kantienne le droit des États. Les États peuvent être considérés comme les hommes qui encore dans l'état de nature doivent passer un pacte par lequel ils ne seront plus des individus isolés, mais plutôt un peuple unique par le biais du contrat social qui fera d'eux membres d'un même État. L'absence de toute structure juridique fait subsister l'état de nature, et donc une liberté naturelle, non pas encore la liberté civile fondée sur le droit mais sur la force. Kant impose dans les rapports entre les États une solution pas vraiment différente de celle qui s'est imposée aux particuliers en disant : « Aux États, dans leurs rapports mutuels, la raison ne peut pas donner d'autre manière de sortir de cet état sans loi ne contenant que la guerre, que celle de s'accommoder, comme les particuliers qui renoncent à leur liberté sauvage, de lois publiques de contrainte et de constituer ainsi un État des peuples et qui rassemblera finalement tous les peuples de la terre. » (E. Kant. 1998, p. 64-65).

Ainsi les États, quelle que soit leur répugnance, se verront contraints à faire ce que le sauvage aussi répugnait à accepter : « ils devront abandonner une

liberté qui est celle de la brute et chercher tranquillité et sécurité dans une constitution de nature juridique » (E. Kant. 1998, p. 64-65). Dès que le droit est respecté, les États s'entendent pour régler leurs différends devant des tribunaux, au lieu de les porter sur un champ de bataille et désormais, progressivement, partout où existent des rapports de force entre les États, ceux-ci seront remplacés par des rapports de droit.

La nécessité du droit des gens, qu'on peut aussi désigner par le droit international, organisant les rapports entre les États est après le républicanisme la deuxième condition définitive de la paix chez Kant. Le droit des gens, équivalent du droit public met au jour, un droit naturel complémentaire afin que chaque État puisse exiger de l'autre sa sécurité et qu'il entre avec lui dans une constitution à l'image de celle civique qui assure à chacun son droit. Cela serait une alliance et non un État des peuples. C'est la sortir de l'état anarchique des sauvages et l'entrer dans une Société des Nations, où chaque État, jusqu'au plus petit, a la garantie de sa sécurité et de ses droits non plus par sa puissance mais par cette grande société des nations, c'est-à-dire par la puissance commune et par les décisions prises en vertu de la législation internationale commune des États associés. John Rawls perçoit le droit des gens comme « une conception politique du droit et de la justice qui s'applique aux principes et aux normes du droit international et à sa pratique » (J. Rawls. 1998, p. 153).

A l'instar des particuliers dans une République qui doivent s'unir, les États doivent s'unir également par le biais d'une constitution réglée par la loi, rigoureusement semblable à celle de l'homme sauvage contraint d'aussi mauvais gré. Cependant le parallélisme n'est pas totalement absolu, dans les faits, le contrat des particuliers au sein de la République est un contrat entre des individus violents n'ayant pour liberté que celle folle de l'état de guerre. Or l'union dans la République est la transformation de la folle liberté en liberté rationnelle, baser sur la loi et assurant une autonomie réelle à chacun. La République représente pour ainsi dire un État absolument et totalement souverain, ne pouvant reconnaître aucun autre pouvoir que les siens.

Conscients de leur liberté et de leur souveraineté, aucun État ne voudra se fondre dans une République mondiale, qui leur semble une remise en cause manifeste de leur souveraineté. C'est pourquoi Kant affirme que cette « constitution semblable à la constitution civique » (E. Kant. 1998, p.59) doit conduire à une alliance des peuples et non à une république mondiale. Le pouvoir serait dans les mains de ceux qui ont décidés de s'alliés et ils ne seront point dépossédés de leur souveraineté ; « Cette alliance ne vise pas à acquérir un quelconque pouvoir politique, mais seulement à conserver et à assurer la liberté d'un État pour lui-même et en même temps celle des autres États alliés, sans que pour autant ces États puissent se soumettre à des lois publiques et à leur contrainte. » (E. Kant. 1998, p. 59-60).

Il s'agit alors de ménager la liberté des États entre eux, comme on ménagerait des individualités entre eux, en reconnaissant leurs libertés afin que

soit conservée la souveraineté de chaque État en essayant de garantir la paix entre eux. Le seul bémol c'est la nécessité pour les États de se soumettre à des obligations qui sont bien au-dessus des particularités de leurs volontés d'État habituelles face à la reconnaissance d'un droit universel. Les États tout comme les humains à l'état de nature, se lèsent mutuellement, d'où l'urgence d'un droit universel commun aux États. C'est pourquoi, Kant propose le modèle politique de la fédération d'États formant ainsi de proche en proche une confédération au lieu de se soumettre à l'autorité d'une République mondiale dans laquelle ils se seraient fusionnés. Cette confédération ne vise pas une légifération à la place des États qui en réalité continuent de jouir de leur souveraineté en ce qui concerne les affaires intérieures, mais vise plutôt l'organisation et la conduite des relations inter- États grâce au droit international.

En d'autres termes, à l'inverse d'un État supranational dans lequel les peuples devraient se dissoudre en tant qu'entités autonomes, une alliance laisse subsister chaque État en tant qu'État. Au lieu de se refermer sur eux-mêmes, les États entretiendront avec leurs semblables, des relations de paix. L'alliance ne remettra en cause d'aucune façon la liberté de chacun mais donnerait plutôt les moyens de l'assurer. Cette alliance unie sans être unifiée sera le garant du respect des libertés et de l'existence de chaque État, donc de la coexistence pacifique. Il est question chez Kant de la mise en place d'institutions internationales qui veilleraient à la paix, réglant la guerre quand elle n'a pas été évitée. Tous les États, même les plus faibles, grâce aux institutions se verront leur sécurité assurée. Il faut une autorité stricte disposant d'un appareil capable de sanctionner les manquements ou violations du droit international. La fédération des peuples n'a pour but que le maintien de la paix entre les peuples. C'est pourquoi, d'après Kant, « il ne doit pas y avoir de guerre, il s'agit de mettre fin aux funestes menées guerrières » (E. Kant. 1998, p. 59-60).

Kant perçoit dans l'interdépendance croissante des sociétés, l'extension du commerce une tendance favorable à l'union pacifique des peuples. Cette interdépendance est favorisée selon lui par l'échange des marchandises, des personnes et des informations. Les relations commerciales désormais s'intensifient pour constituer un marché mondial qui, selon Kant, utilise l'esprit d'intérêt de chaque peuple pour justifier l'intérêt de garantir des conditions pacifiques.

En conclusion, l'alliance est d'une part l'alternative au défaut de suprême pouvoir législatif qui conduit à la guerre. D'autre part, c'est également l'obstacle à l'État unique qui serait issu de la république mondiale. Nous pourrions en déduire que la paix ne peut être obtenue que par les voies du droit. Néanmoins, ces articles définitifs étant insuffisants pour garantir une paix perpétuelle, Kant ajoute une troisième dimension, le droit cosmopolitique.

2.2.2. Le droit cosmopolitique pour une hospitalité universelle

Après le droit des gens, qui s'est borné à l'organisation des relations inter-États, négligeant les individus, le droit cosmopolitique conduit à l'idée du

respect de l'humaine nature. En d'autres termes, c'est le droit qui régit les rapports citoyen-État et le reste du monde. En raison de cela, le droit cosmopolitique concluant les formes diverses du droit public s'exprime aussi simplement comme l'a fait Kant : « Le droit cosmopolitique, doit se restreindre aux conditions de l'hospitalité universelle » (E. Kant. 1998, p.60).

En effet, pour Kant, il est question ici du droit d'« hospitalité », qui consiste à pouvoir aller partout sans restriction et surtout sans faire courir de risques à sa vie, du fait que nous sommes tous propriétaires de la terre et que personne ne choisit son lieu de naissance. C'est le droit qu'à tout homme de se proposer comme membre de la société humaine, « en vertu du droit de commune possession de la surface de la terre » (E. Kant. 1998, p.60).

Le droit cosmopolitique doit permettre que les hommes se sentent membres d'une même société universelle comme citoyens du monde : c'est le cosmo-citoyenneté. C'est la rencontre des peuples, donc des visiteurs et des visités de là, il est dû à tout étranger. Il ne s'agit pas du droit d'être reçu et admis dans la maison d'un particulier, simplement le droit de tous les humains de pouvoir faire la demande d'entrer dans les sociétés d'autrui en tant qu'étrangers. C'est dire qu'on ne peut agir contre lui hostilement, tant qu'il n'est pas une menace.

C'est le droit d'un accueil pacifique et également celui de pouvoir nouer des relations amicales et d'échanges avec les habitants du pays de destination. Enfin, c'est le droit de ne pas être traité en ennemi et d'être refoulé si on était confronté à danger. L'hospitalité du visité « signifie le droit pour l'étranger, à son arrivée sur le territoire d'un autre, de ne pas être traité par lui en ennemi. » (E. Kant. 1998, p. 63).

Ce droit définit le devoir qu'ont les États d'accueillir l'étranger sans le traiter en ennemi mais ne reposant pas sur la bienveillance de façade problématique des habitants. Il s'agit d'un droit et non de philanthropie ou d'altruisme, ce qui veut dire que le statut de l'étranger doit être clairement défini juridiquement. C'est la condamnation aussi de toutes les formes de xénophobie qui consiste à confondre l'étranger et l'ennemi, à voir en lui un potentiel danger, et rejeter non seulement avec lui toute relation mais aussi le refouler des limites de frontières bien fermées. Tout comme l'Etat qui accueille, l'étranger a des droits et des devoirs « Aussi longtemps qu'il se tient paisiblement à sa place on ne peut l'aborder en ennemi » (E. Kant. 1998, p.63).

L'institution du droit cosmopolitique, est la proclamation de chaque humain comme citoyen du monde, lequel citoyen qui n'est ni un apatride, ni un sans culture, mais ouvert au monde ayant une conscience citoyenne qui dépasse les frontières de son pays. Par cette ouverture à l'autre et la généralisation des relations pacifiques « le genre humain se rapprochera toujours davantage d'une constitution cosmopolitique » (E. Kant. 1998, p.63).

Le droit cosmopolitique peut être assimilé aujourd'hui aux droits à l'immigration et aux réfugiés. Même si Kant compte tenu des réalités de son époque n'a pas vraiment élargi le droit cosmopolitique, nous devons quand même reconnaître qu'il est un avant-gardiste.

Conclusion

Le Projet de paix kantien émerge comme une lueur d'espoir dans un monde marqué par la complexité des enjeux et des tensions internationales. En s'appuyant sur les fondements philosophiques intemporels d'Emmanuel Kant, ce projet offre une perspective éclairée pour aborder les défis actuels. Il rappelle que la paix véritable ne peut être assurée par la seule absence de conflit, mais plutôt par l'édification de relations basées sur la coopération, le respect mutuel et la protection de la dignité humaine.

La mise en œuvre du droit à la paix, dans le contexte de la montée de climat belliqueux, exige un engagement collectif envers des principes de désarmement, de développement durable et de justice environnementale. L'universalisation de ce droit transcende les frontières nationales, faisant écho à l'interdépendance croissante de notre monde moderne. Cependant, il est impératif de reconnaître que ce chemin vers la paix durable est semé d'obstacles et de défis complexes, nécessitant une volonté politique sincère, une diplomatie robuste et une collaboration internationale soutenue.

À mesure que nous avançons dans ce XXI^e siècle marqué par des transformations rapides, l'adhésion au "Projet de paix kantien" devient une nécessité pour préserver la sécurité, la stabilité et la prospérité mondiales. Aujourd'hui, dans sa forme classique, comme le souligne Habermas, « Le droit international a manifestement échoué devant la réalité factuelle des guerres totales déclenchées au cours du XX^{ième} siècle. » (J. Habermas. 1998, p. 101). En embrassant la vision de Kant et en l'appliquant aux réalités contemporaines, nous pouvons aspirer à un avenir où les différences sont résolues pacifiquement, où les ressources sont partagées équitablement et où la planète est protégée pour les générations à venir. Il faut désormais examiner les conflits actuels en établissant une relation d'altérité, plutôt que de cantonner les résolutions de problèmes aux anciens schémas existants.

Références Bibliographiques

- BARBEY, Christophe, 1998, « Le droit à la paix, facteur de cohésion et lien entre tous les acteurs de la société », in *Sociétés civiles et autorités publiques face à l'indivisibilité des droits de l'homme*, Université de Fribourg, pp 1-15.
- Charte des Nations Unies, San Francisco, 26 juin 1945.
- Déclaration universelle des droits de l'homme, O.N.U, 10 Décembre 1948.
- HABER, Stéphane, 2001, *Jürgen Habermas, une introduction*, Paris, La Découverte.
- HABERMAS, Jürgen, 1998, *La paix perpétuelle. Le bicentenaire d'une idée kantienne*, Paris, Fayard.
- HABERMAS, Jürgen, 1997, *Droit et démocratie : entre faits et normes*, Paris, Gallimard.
- HABERMAS, Jürgen, 1999, *De l'éthique de la discussion*, Paris, Flammarion.
- HOBBES, Thomas, 2017, *Léviathan*, Paris, Flammarion.
- KANT, Emmanuel, 1994, *Doctrine du droit*, in *Métaphysique des mœurs*, Paris, Flammarion.
- KANT, Emmanuel, 1998, *Pour la paix perpétuelle*, Lyon, Presse Universitaire de Lyon.
- MAUSS, Marcel, 1950, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF.
- PREVERT, Jacques, 1946, *Paroles*, Paris, Le point du jour.
- RAWLS, John, 1998, *Le droit des gens*, Paris, Esprit.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, 2018, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion.
- SUN, Tzu, 1772, *L'Art de la guerre*, Paris, éd Amiot.
- TERTRAIS, Bruno, 2010, *La guerre*, Paris, PUF.

MÉTABOLITES SECONDAIRES FONGIQUES : UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT CONTRE LES BACTÉRIES PATHOGÈNES DES ALIMENTS : UNE REVUE BIBLIOGRAPHIQUE SUR L'ÉTAT DES LIEUX

Ulrich Hilarion AHEHEHINNOU^{1*}

Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin

ulrichhilarion@gmail.com

Yann Christie Sissinto ADJOVI^{2*}

Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin

Joli Prince Mintognissè FOSSOU^{3*}

Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin

Résumé

Cette revue bibliographique examine l'utilisation d'antibactériens fongiques comme alternative aux antibiotiques conventionnels contre les pathogènes alimentaires, dans un contexte de résistance croissante aux antibiotiques. L'objectif est de recenser les évidences scientifiques disponibles dans la littérature scientifique qui montrent l'importance des métabolites secondaires fongiques dans la lutte contre les bactéries pathogènes des aliments à savoir les *Salmonella spp*, *Campylobacter*, *Staphylococcus aureus*, *Listeria monocytogenes* et *Escherichia coli*. La méthodologie repose sur l'analyse de 118 articles traitant de sujets de recherche portant sur : les métabolites secondaires fongiques, les antibactériens d'origine fongique, et la résistance aux antibiotiques des principales bactéries responsables d'intoxications alimentaires. Les principaux résultats de travaux de recherche dans la littérature montrent que les champignons filamenteux, notamment *Aspergillus* et *Penicillium*, produisent des métabolites secondaires bioactifs prometteurs. Cependant, certains présentent une toxicité élevée qui pose des problèmes dans leur utilisation pour la lutte contre les bactéries pathogènes, multirésistantes aux antibiotiques retrouvés, dans les aliments. D'autres travaux de recherche publiés, proposent des stratégies pour réduire cette toxicité, comme l'encapsulation, l'optimisation des doses, et l'ingénierie des souches, de même que l'amélioration de certains tests toxicologiques et des normes réglementaires pour une application sûre dans l'industrie alimentaire.

Mots clés : Antibactériens fongiques, Biocontrôle, Sécurité sanitaire des aliments, Mycotoxines, Santé publique.

¹ Doctorant, Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Béninulrichhilarion@gmail.com

² Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin, yann.adjovi6@gmail.com ; ycadjovi@gouv.bj Tél.: +2290155533434

³ Doctorant, Université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin, fossouprince@gmail.com

* Laboratoire de Biochimie et de biologie moléculaire, ISBA, Cotonou, Bénin

FUNGAL SECONDARY METABOLITES, A DOUBLE-EDGED SWORD AGAINST FOOD-BORNE PATHOGENIC BACTERIA: A LITERATURE REVIEW ON THE STATE OF THE ART

Abstract

This review examines the use of fungal antibacterials as an alternative to conventional antibiotics against food pathogens, in a context of increasing antibiotic resistance. The aim is to identify the scientific evidence available in the literature showing the importance of fungal secondary metabolites in the fight against food-borne pathogenic bacteria, namely *Salmonella* spp, *Campylobacter*, *Staphylococcus aureus*, *Listeria monocytogenes* and *Escherichia coli*. The methodology is based on the analysis of 118 articles dealing with research topics relating to: fungal secondary metabolites, antibacterials of fungal origin, and antibiotic resistance in the main bacteria responsible for food poisoning. The main results of research work in the literature show that filamentous fungi, particularly *Aspergillus* and *Penicillium*, produce promising bioactive secondary metabolites. However, some are highly toxic, posing problems for their use in the fight against pathogenic bacteria in foodstuffs that are multi-resistant to antibiotics. Other published research suggests strategies for reducing this toxicity, such as encapsulation, dose optimization and strain engineering, as well as improving certain toxicological tests and regulatory standards for safe application in the food industry.

Key words: Fungal antibacterials, Biocontrol, Food safety, Mycotoxins, Public health.

Introduction

Les pathogènes alimentaires tels que *Salmonella* spp., *Listeria monocytogenes*, et certaines souches pathogènes d'*Escherichia coli* constituent une menace majeure pour la santé publique (T. Bintsis, 2023, p. 535). Chaque année, ces microorganismes provoquent des millions de cas d'intoxications alimentaires à l'échelle mondiale, causant de nombreuses hospitalisations et des décès, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans (J. Fleckenstein *et al.*, 2021, p. 290 ; C. Troeger *et al.*, 2018, p.1216). L'émergence croissante des résistances aux antibiotiques conventionnels rend urgente la recherche d'alternatives efficaces (L. Baba Moussa *et al.*, 1999). Dans ce cadre, les composés antibactériens d'origine fongique attirent une attention croissante en tant que solution pour contrôler les pathogènes alimentaires (K. Sulkowska-Ziaja *et al.*, 2023, p.1203).

Cependant, malgré leur potentiel, ces composés suscitent des préoccupations quant à leur toxicité possible pour les organismes non ciblés, incluant les cellules humaines et les écosystèmes. Plusieurs travaux de

recherche de par le monde ont porté sur la mise en évidence d'activités antibactériennes des métabolites secondaires fongiques et ce depuis la découverte de la pénicilline en 1928. Dans le même temps des travaux sur la toxicité de ces métabolites secondaires d'origine fongique, freinent l'engouement à leur utilisation. Il est donc primordial, après près de quatre-vingt-seize (96) ans de recherche sur les antibiotiques d'origine fongique, de faire un récapitulatif des effets positifs (capacité à résoudre les problèmes posés par des bactéries pathogènes multirésistantes aux antibiotiques) et négatifs (toxicité) de ces molécules.

L'objectif visé par cette revue bibliographique est de recenser les évidences scientifiques disponibles dans la littérature scientifique qui montrent l'importances des métabolites secondaires fongiques dans la lutte contre les bactéries pathogènes des aliments.

Cette revue bibliographique explore donc les données sur l'utilisation des antibactériens fongiques pour lutter contre les pathogènes alimentaires, en mettant en avant d'une part leur efficacité et leurs mécanismes d'action et d'autre part les résultats de recherche sur les mécanismes associés à leur toxicité et les solutions proposées pour une application sûre dans l'industrie alimentaire.

1. Approche méthodologique

Pour atteindre l'objectif visé par cette revue bibliographique, une méthodologie de criblage basée sur l'identification d'articles et de publications scientifiques dans des bases de données a été utilisée. La définition de thèmes de recherches et de mots clés a permis de recenser dans la littérature les travaux qui portent sur l'importances des métabolites secondaires fongiques dans la lutte contre les bactéries pathogènes des aliments.

Cette recherche documentaire s'est basée sur :

i) les publications de 1943 à 2024 sur les données relatives aux métabolites secondaires fongiques possédant des propriétés antibactériennes. Les mots-clés suivants ont été utilisés : « métabolites secondaires fongiques », « maladies d'origine alimentaire », « antibactériens fongiques » avec des références à "Ascomycètes", "Salmonella", "Shigella", "Escherichia coli", "Campylobacter", "Staphylococcus aureus", "Listeria monocytogenes";

ii) les publications sur l'activité antibactérienne des champignons filamenteux sur les bactéries responsables des maladies d'origine alimentaire. Les mots-clés suivants ont été utilisés : « contaminants alimentaires », « dangers microbiologiques », « activité antibactérienne », « compétition microbienne », « antibiotiques fongiques », « champignons filamenteux », « bactéries » avec des références à "Salmonella", "Shigella", "Escherichia coli", " ", "Campylobacter", "Staphylococcus aureus", "Listeria monocytogenes", «bactéries multirésistantes” ; et

iii) les publications sur les mécanismes de toxicité des antibactériens fongiques. Les mots-clés suivants ont été utilisés : « antibactériens », « champignons filamenteux », « mécanisme de toxicité », « écologie microbienne », « compétition microbienne », “toxicité ” avec des références à ”efficacité”, “antibiotiques conventionnels“, “résistance bactérienne“, “molécule bioactives“ et “détoxification“.

Les moteurs de recherche Google scholar, Scopus et Pubmed ont été utilisés pour les recherches. Seuls les articles en accès libre ont été utilisés pour cette étude.

A l’issue de cette collecte, la synthèse bibliographique s'est basée sur cent-dix-huit (118) articles.

2. Développement articulé

2.1. Pathogènes alimentaires ciblés par les antibactériens fongiques

Les maladies d'origine alimentaire représentent un fardeau sanitaire et économique considérable. Selon l'OMS, elles affectent chaque année une personne sur dix dans le monde (OMS, 2020). Les coûts associés incluent les frais médicaux, la perte de productivité et les rappels de produits contaminés. Les principaux microorganismes rencontrés dans les aliments sont : *Salmonella* spp, *Listeria monocytogenes*, *Escherichia coli*, *Campylobacter* spp et *Staphylococcus aureus*.

2.1.1. Microorganismes clés

- *Salmonella* spp

Les salmonelles sont des bactéries responsables de la salmonellose une gastro-entérite (infection gastro-intestinale) et de fièvres typhoïdes (H. Sodagari *et al.*, 2019, p. 311). Ces maladies d’origine alimentaires sont souvent dues à la consommation de volailles, d’œufs, ou de produits laitiers contaminés. Les salmonelles ont la particularité de produire des biofilms résistants aux désinfectants classiques, et ont une tolérance accrue dans les environnements à faible humidité, comme les aliments secs (E. Carrascos *et al.*, 2012, p. 542). Les antifongiques utilisés pour ce genre agissent en inhibant la croissance bactérienne en perturbant la paroi ou le processus métaboliques de celles-ci.

- *Listeria monocytogenes*

Agent de la listériose, particulièrement dangereuse pour les femmes enceintes et les personnes, les personnes âgées et les immunodéprimées, *Listeria monocytogenes* est retrouvée dans les produits laitiers, les charcuteries et les poissons fumés (R. Buchanan *et al.*, 2017, p. 8 ; D. G. H. Anhouvi *et al.*, 2020, p.12733). Sa capacité à survivre et se multiplier à des températures de réfrigération grâce à la formation de biofilms persistants, fait de lui un danger

microbiologique majeur dans les processus de conservation des aliments par le froid (Haq *et al.*, 2022, p. 8).

- *Escherichia coli* (souches pathogènes comme EHEC, STEC)

Escherichia coli est à l'origine d'infections graves, incluant des colites hémorragiques (diarrhées sévères) et des syndromes hémolytiques et urémiques (complications rénales) (M. M. Hasan *et al.*, 2022, p. 8). Ces microorganismes sont retrouvés dans les viandes mal cuites (notamment viande hachée), légumes crus, et produits laitiers non pasteurisés dans lesquels ils produisent des shiga toxines (Stx) qui aggravent les infections.

Les antibactériens utilisés contre *E. coli* agissent sur les mécanismes de production de toxines et inhibent la croissance bactérienne.

- *Campylobacter spp*

Campylobacter est la cause fréquente de gastro-entérites bactériennes avec des symptômes graves comme des douleurs abdominales aiguës et des diarrhées (J. Lackner *et al.*, 2017, p. 116 ; R. Garcia-Sánchez *et al.*, 2018, p. 12). Il contamine les produits carnés comme les Viandes de volaille, le lait cru, et l'eau de consommation. Les espèces de *Campylobacter* ont une résistance naturelle avec tolérance aux antimicrobiens conventionnels (A. J. Agbankpe *et al.*, 2022, p. 7).

- *Staphylococcus aureus*

Les souches de *Staphylococcus aureus* sont producteurs d'entérotoxines thermorésistantes, responsables d'intoxications alimentaires rapides (toxiinfection alimentaires collectives). Retrouvées dans les aliments manipulés sans hygiène adéquate (salades, moyo, sauces légumes, produits laitiers, viandes cuites) (N. Paudyal *et al.*, 2017, p. 41 ; D. G. H. Anihouvi *et al.*, 2020, p. 7), les Staphylocoques ont la particularité d'être tolérant aux températures et faible humidité. Leur capacité à la multirésistance aux antibiotiques est élevée.

2.1.2. Impact sur la sécurité alimentaire et la santé publique

Chaque année, environ 600 millions de personnes dans le monde sont touchées par des maladies d'origine alimentaire, provoquant 420 000 décès selon les données de l'OMS (OMS & FAO, 2018). Ces pathogènes peuvent contaminer les aliments à différentes étapes de la chaîne de production, et leur capacité à former des biofilms résistants sur les surfaces industrielles rend leur éradication particulièrement difficile. Paradoxalement, les consommateurs, bien qu'ils jugent nécessaire d'améliorer la sécurité alimentaire, semblent globalement peu préoccupés ou inquiets par cette problématique. Ils tendent à percevoir les risques chimiques (pesticides, hormones, antibiotiques, contamination chimique) comme plus inquiétants que les risques naturels, tels que les mycotoxines ou les pathogènes. Les maladies d'origine alimentaire représentent un défi majeur pour les pays en développement, affectant particulièrement leurs économies. Les conséquences économiques incluent les

dépenses médicales, la baisse de productivité, et les rappels massifs de produits contaminés, ce qui met en lumière l'ampleur de ce problème pour les systèmes de santé publique.

2.2. Antibactériens fongiques : propriétés et efficacité contre les pathogènes alimentaires

2.2.1. Origine et classification

Les antibactériens fongiques comprennent des molécules comme la pénicilline, la griséofulvine, ainsi que certaines mycotoxines ayant un potentiel antibactérien (G. Bills and J. Gloer, 2017, p. 1095). Leurs mécanismes d'action varient, allant de l'inhibition de la synthèse de la paroi bactérienne à l'interférence avec des voies métaboliques essentielles. Les tableaux 1, 2 et 3 présentent quelques données sur la toxicité de métabolites secondaires fongiques issus de moisissures ayant un grand intérêt dans la lutte contre la résistance aux antibiotiques des bactéries responsables de maladies d'origine alimentaire.

2.2.2. Champignons filamenteux d'intérêt dans la conservation des produits agricoles et des aliments

Les champignons filamenteux jouent un rôle crucial dans la conservation des produits agricoles *et* alimentaires, principalement à travers leurs métabolites secondaires bioactifs. Ces organismes produisent naturellement des composés antimicrobiens qui peuvent inhiber la croissance de pathogènes alimentaires majeurs (R. Geisen *et al.*, 2018, p. 483).

Dans les méthodes de lutte alternative contre les nuisibles des récoltes, l'utilisation de champignons filamenteux occupe une place importante et se positionne comme « la solution » idéale pour supprimer les pesticides chimiques. Parmi eux, les champignons dits entomopathogènes occupent une place particulière en pathologie des invertébrés et dans la recherche d'organismes capables de réguler les pullulations d'invertébrés nuisibles, en santé végétale, humaine ou animale (C. Rohrllich, 2018, p.54). Ils ont souvent une activité très dépendante des conditions environnementales notamment climatiques (P. Ferron *et al.*, 1991, p. 69 ; L. Lacey *et al.*, 1996, p. 420). Il existe actuellement environ 700 espèces de champignons répertoriées comme agents de lutte contre les insectes. Parmi les champignons à pouvoir entomopathogène, on peut citer les espèces appartenant au genre *Aspergillus* et *Penicillium* qui se retrouvent après durant le stockage.

Pour la conservation et la lutte antibactérienne dans les aliments, *Aspergillus niger* est largement utilisé pour la production d'acides organiques conservateurs, notamment l'acide citrique (D. Martinez-Romero *et al.*, 2019, 1232). *Penicillium nalgiovense* contribue à la protection des produits carnés fermentés via la production de pénicillines naturelles (Kumar *et al.*, 2021, p. 4). Dans l'industrie fromagère, certaines espèces comme *Penicillium roqueforti* ne

participe pas seulement au développement des arômes mais assure également une protection contre les contaminants microbiens (J. Ropars *et al.*, 2020, p. 9).

Les métabolites de *Trichoderma harzianum* sont utilisés comme agents de biocontrôle dans le stockage des céréales (C. L. Wilson *et al.*, 2022, p. 237).

Certains composés antifongiques produits perturbent les membranes cellulaires des microorganismes pathogènes ou interfèrent avec leur métabolisme énergétique (X. Zhang *et al.*, 2021, p. 3). D'autres espèces comme *Aspergillus flavus* produisent des chitinases qui dégradent les parois cellulaires des champignons compétiteurs (H. B. Lee *et al.*, 2020, p. 302).

Mais ces souches fongiques présentent un danger lié à leur capacité à produire des métabolites secondaires toxiques pour l'homme et les animaux.

Les tableaux I et II présentent les bioactivités des principaux métabolites secondaires des espèces *Aspergillus fumigatus* et *Aspergillus flavus*. Tandis que le tableau III la bioactivité des métabolites secondaires des espèces de *Penicillium*.

Les composés antimicrobiens fongiques, peuvent être utilisés pour traiter les surfaces et équipements industriels, limitant ainsi la formation de biofilms bactériens. Certains sont également envisagés comme additifs de conservation alimentaire.

Tableau I : Bio-activités et toxicité des métabolites secondaires de *Aspergillus fumigatus*

Métabolites secondaires	Bio-activité	Groupe / Classe	Références
Fumigaclavine A, B et C	Effet toxique : Vacuollation des cellules hépatiques du parenchyme	Roquefortine (alcaloïdes indoliques)	(R. Cole <i>et al.</i> , 1977, p. 828).
Fumitremorgine A, B et C	Toxique aux rats à 70% Agit sur la SNC en induisant des tremblements chez les rats	Trémorgène (dicétopipérazines)	(R. Cole et Cox, 1981, p. 358 ; M. Yamazaki <i>et al.</i> , 1975, p. 1243).
Verruculogène	Idem au fumitremorgine	Trémorgène (dicétopipérazines)	(R. Cole <i>et al.</i> , 1972, p. 249).
TR-2	Idem au fumitremorgine	Trémorgène (dicétopipérazines)	(R. Cole et J. Kirksey., 1973, p.928).
Fumigatin	Antibactérien contre les bactéries gram positive et négatives Toxicité inconnu	Toxines des <i>Aspergillus</i>	(A. Ciegler <i>et al.</i> , 1971, p. p. 235)
Acide kojic	Antibactérien, antifongique, activité cardiotoxique, cardiotonique modéré	Toxines des <i>Aspergillus</i>	(N. Giarman, 1949, p. 130)
Gliotoxin	Antibiotique	Epipolythiopiperazine-3,6-dione	(J. Johnson <i>et al.</i> , 1943, p. 208) (P. Miller <i>et al.</i> 1968, p. 431)
Acide helvolique ou fumigacin	Antibactérien contre gram positive et négative Toxicité non prouvé	Toxines des <i>Aspergillus</i>	(D. Hawksworth, 1983, p. 99).
Fumigalin	Antiphage, antibactérien faible	Toxines des <i>Aspergillus</i>	(T. Eble, et E. Garret, 1954, p. 37 ; T. Eble et F. Hanson, 1951, p. 56).

SNC : Système nerveux central.

Source Synthèse bibliographique, juillet 2024

Commentaire :

Ce tableau résume les bio-activités et la toxicité des métabolites secondaires produits par *Aspergillus fumigatus*. Parmi ces métabolites, les fumigaclavines et fumitremorgines sont décrites comme hautement toxiques, affectant le système nerveux central ou les cellules hépatiques. Certains composés, comme le fumigatin et l'acide kojique, présentent des activités antibactériennes ou antifongiques avec des propriétés diverses, incluant des effets cardiotoxiques. D'autres, comme la gliotoxine, possèdent des propriétés antibiotiques. L'acide helvolique et le fumigacin montrent une activité antibactérienne sans toxicité prouvée, tandis que la fumigalin est notée pour son activité antiphage faible. Ce tableau met également en évidence les classifications chimiques de ces métabolites, telles que les alcaloïdes indoliques ou les dicétopipérazines, tout en s'appuyant sur des références scientifiques variées pour étayer les informations.

Tableau II : Bio-activités et toxicité des métabolites secondaires de *Aspergillus flavus*

Métabolites secondaires	Bio-activité	Groupe / Classe	Références
Aflatoxine B ₁ , B ₂ , G ₁ et G ₂	Cancerigène, hépatotoxique	Aflatoxines	(J. Dorner et R. Cole, 1988, p. 43).
Stérigmatocystine	Hepatotoxique, nécrose rénal, cirrhogénique	stérigmatocystine	(D. Hawksworth, 1983, p. 631).
Aspertoxine	Action sur embryon de poulet : -malformation du bec -œdème général A tué 100% des embryons à 2µg	Stérigmatocystine	(D. Hawksworth, 1983, p. 631).
Versiconal hemiacétal acétate	Intermédiaire de biosynthèse des aflatoxines	Versicolorine	(P. Steyn, <i>et al.</i> , 1979, p. 150).
Aflatrem	Agit sur le SNC	Trémorgène (paspaline)	(R. Cole <i>et al.</i> , 1981, p. 358).
Acide aspergillique	Toxique au rats, convulsion et mort ; antibiotique (gram+ et -)	Toxines des <i>Aspergillus</i>	(J. MacDonald <i>et al.</i> , 1973, p. 1313)
Acide cyclopiazonique	Provoque la nécrose cellulaire (pancréas, rein, foie)	Trémorgène	(W. Domer, 2002, p.32). (G. Burdock et Flamm, 2000, p. 210).

SNC : Système nerveux central.

Source : Synthèse bibliographique, juillet 2024

Commentaire :

Ce tableau, s'appuyant sur les données de différents travaux de recherche publiés, illustre les bio-activités et toxicités des métabolites secondaires d'*Aspergillus flavus*. Les aflatoxines (B1, B2, G1 et G2) sont notées pour leur caractère cancérigène et hépatotoxique. La stérigmatocystine provoque des dommages hépatiques et rénaux, ainsi que des cirrhoses. L'aspertoxine, toxique pour les embryons de poulet, induit des malformations et œdèmes à faible dose. Le versiconal hémicétal acétate est un intermédiaire de biosynthèse des aflatoxines. L'aflatrem affecte le système nerveux central, tandis que l'acide aspergillique, toxique pour les rats, agit comme antibiotique. Enfin, l'acide cyclopiazonique cause une nécrose des cellules pancréatiques, rénales et hépatiques. Ce tableau met en évidence les impacts graves de ces métabolites sur la santé humaine et animale.

Tableau III : Bio-activités et toxicité des métabolites secondaires de *P. expansum*, *P. fellutanum*, *P. spinulosum*

Metabolites secondaires	Bio-activité	Groupe / Classe	Références
Patuline <i>Penicillium</i> spp	Antibactérien contre les bactéries gram positive et négative, mais trop toxique pour l'homme (carcinogène, hémorragique)	Lactones toxique	(R. Cole et R. Cox, 1981, p. 358).
Citrinine <i>P. fellutanum</i>	Antibactérien mais néphrotoxique	Toxines pénicilliques	(P. Krogh <i>et al.</i> , 1970, p. 410).
Roquefortine <i>Penicillium</i> sp	Agit sur le SNC provoquant des prostrations et des posture atonique	Roquefortine (Dicétopipérazine)	(M. Scott, 1977, p. 695).
Penitrem A <i>P. spinulosum</i>	Agit sur la SNC inhibe la synthèse de glycine important pour la communication interneuronal	Trémogène	(A. de Jesus, <i>et al.</i> , 1983, p. 1853).
Spinulosine <i>P. spinulosum</i>	Antibactérien toxicité inconnu	Toxines des <i>Aspergillus</i>	(R. Cole et R. Cox, 1981, p. 358).

SNC : Système nerveux central.

Source : Synthèse bibliographique, juillet 2024

Commentaire :

Ce tableau présente les bio-activités et toxicités des métabolites secondaires produits par *Penicillium expansum*, *P. fellutanum* et *P. spinulosum*. La patuline, bien qu'antibactérienne, est toxique pour l'homme, avec des effets

carcinogènes et hémorragiques. La citrinine, également antibactérienne, est signalée comme néphrotoxique. La roquefortine, issue de *Penicillium sp.*, agit sur le système nerveux central (SNC), provoquant des prostrations et des postures atoniques. Le pénitrem A affecte la synthèse de glycine, un neurotransmetteur clé pour la communication interneuronale. Enfin, la spinulosine montre une activité antibactérienne, mais sa toxicité reste inconnue. Ce tableau met en lumière les risques pour la santé humaine et animale associés à ces métabolites, tout en précisant leurs groupes chimiques et les études les ayant décrits.

2.2.3. Efficacité comparée aux autres antibactériens

Les études montrent une efficacité prometteuse des antibactériens fongiques contre les biofilms bactériens, souvent plus résistants aux traitements conventionnels. Leur spectre d'action large permet de cibler simultanément plusieurs pathogènes alimentaires.

- Métabolites d'Ascomycètes (S. K. Deshmukh *et al.*, 2022, p. 3-20)

Les familles chimiques des métabolites secondaires fongiques avec un potentiel antibactérien dépendent des genres des champignons filamenteux.

Les métabolites secondaires identifiés incluent des alcaloïdes, des benzopyranones, des quinones, des cytochalasines, des melleines, des peptides, des phénols, des quinones (avec des familles proches des antibactériens conventionnels comme les anthraquinones qui sont habituellement utilisées comme des anti-cancéreux), des flavonoïdes, des stéroïdes, des terpénoïdes, des sesquiterpènes, des tétralones et des xanthonnes.

- **Diaporthe/Phomopsis :**

- Des composés bisanthraquinones comme la (+)-1,1'-bislunatine (S. K. Deshmukh *et al.*, 2015) et la (+)-2,2'-épicytoskyrine A (D. Jakubczyk *et al.*, 2020, p. 916) ont démontré une activité anti-tuberculeuse contre *Mycobacterium tuberculosis*.
- Des sesquiterpénoïdes de type bisabolane, les (±)-phomoterpènes A et B (X. M. Li *et al.*, 2021, p. 295) ainsi que les isocoumarines phomoisocoumarines C-D (H. Y. Yang *et al.*, 2017, p. 467 ; H. Y. Yang *et al.*, 2019, p. 430) ont été isolés de *Phomopsis prunorum* et présentent une activité antimicrobienne contre *Pseudomonas syringae*.
- Les vochysiamides A (Y. Gao *et al.*, 2020, p. 3) et B (Z. J. Li *et al.*, 2018, p. 361), deux carboxamides, extraits de *Diaporthe vochysiae*, inhibent *Klebsiella pneumoniae* productrice de carbapénémase (KPC), *Staphylococcus aureus* sensible à la méticilline (MSSA) et *S. aureus* résistant à la méticilline (MRSA).
- Un dérivé de pyrimidine iminométhylfurane (L. S. De Medeiros *et al.*, 2018, p.158) provenant de *Phomopsis/Diaporthe sp.* inhibe *S. aureus* et *P. aeruginosa*.

○ La diaporthalasin (G. Jayanthi *et al.*, 2018, p. 20), la cytosporone B (T. Kongprapan *et al.*, 2017, p. 221) et la cytosporone D (N. Yedukondalu *et al.*, 2017, p. 214) extraites de *Phomopsis sp.* ont montré une activité antibactérienne contre *S. aureus* et MRSA.

○ Les acides gras insaturés hydroxylés, diapolic acid A-B (J. P. B. Sousa, *et al.*, 2016 ; p. 1506 ; J. B. Jouda, *et al.*, 2015, p. 7), xylarolide (G. Li *et al.*, 2015, p. 2130) et phomolide (G E. V. Patridge *et al.*, 2015, 1652), isolés de *Diaporthe terebinthifolii* inhibent *Yersinia enterocolitica*.

○ Les phomosines A (A. Ibrahim *et al.*, 2020, p. 14) et C (Y. Liang *et al.*, 2019, p. 1307) isolés de *Diaporthe sp.* sont actives contre *Bordetella bronchiseptica*, *Enterococcus faecalis*, *Enterococcus cloacae*, *S. aureus*, et *Streptococcus oralis*.

○ Diverses autres espèces de *Diaporthe* produisent également des métabolites antibactériens, par exemple, la diaporone A.

- **Xylaria :**

○ Le xylareremophil (J. Ouyang *et al.*, 2018, p. 9), un sesquiterpène éremophilane, ainsi que les mairétolides B (F. X. Yu *et al.*, 2018, p. 692) et G (R. K. Dissanayake *et al.*, 2016, p. 5), ont démontré une activité contre *Proteus vulgaris* et *Micrococcus luteus*.

○ Un composé 6-heptanoyl-4-méthoxy-2H-pyran-2-one (W. T. Zhao *et al.*, 2018, p. 128) a montré une activité contre *E. coli* et *S. aureus*.

○ La xylarphthalide A (L. X. Feng *et al.*, 2020, p.975) et les composés (–)-5-carboxyl mellein (Z. Bingyang, *et al.*, 2017, p.1048) et (–)-5-méthylmellein (J. Guo, *et al.*, 2016, p. 5335) inhibent un large éventail de bactéries, dont *Bacillus anthracis*, *B. megaterium*, *B. subtilis*, *S. aureus*, *E. coli*, *Shigella dysenteriae* et *Salmonella paratyphi*.

- **Chaetomium :**

Ce genre est riche en métabolites bioactifs, avec plus de 200 composés recensés, incluant des anthraquinones, des azaphilones, et des chaetoglobosines. Ces composés ont des activités antitumorales, cytotoxiques et antibiotiques.

- **Talaromyces:**

○ Un sesquiterpène drimane, le (1S,5S,7S,10S)-dihydroxyconfertifolin (Z. Deng, *et al.*, 2017, p. 2418) inhibe *E. coli*.

○Le polykétide talafun (Wijeratne *et al.*, 2015) et le N-(2'-hydroxy-3'-octadécénoyl)-9-méthyl-4,8-sphingadiénine (G. C. Forcina *et al.*, 2015, p. 308) ont des activités contre *E. coli*, *Mycobacterium smegmatis*, et *S. aureus*. Les chrodrimanines A (H. Hussain, *et al.*, 2015, p. 213) et B (M. Qader *et al.*, 2020, p.3) sont également actives.

- **Neurospora :** L'udagawanone A (T. Zhao *et al.*, 2019, 855) a montré une activité contre *S. aureus*.

- **Xylomelasma** : Des dérivés de chromone (J. Xie *et al.*, 2017, p. 41; Y. M. Ma *et al.*, 2019, p. 956), des isocoumarines (Z. W. Feng *et al.*, 2016, p. 3) et la diaporthine isolées de *Xylomelasma sp.* présentent une activité inhibitrice contre *B. subtilis*, *Staphylococcus haemolyticus*, *A. tumefaciens*, *Erwinia carotovora* et *X. vesicatoria*.

- **Aspergillus**

- Deux cystéine-merocytchalasines (D. Lai *et al.*, 2016, 2028 ; H. Y. Chen *et al.*, 2019, p. 2) ont été isolées de *Aspergillus micronesiensis* et présentent une activité anti-MRSA.
- Le méthylsulochrin, un dérivé de diphényléther isolé d'*A. niger*, inhibe *Enterobacter cloacae*, *Enterobacter aerogenes* et *S. aureus*.
- Un dérivé de furane et l'acide 5-hydroxyméthylfuran-3-carboxylique sont actifs contre *S. aureus*.
- L'allahabadolactone B et l'ergostérol peroxyde ont une activité antimicrobienne contre *B. cereus*.

- **Penicillium:**

- Des lactones d'acide β -résorcylrique ont montré une activité contre *S. aureus*, *B. subtilis*, *E. coli* et *P. aeruginosa*.
- Le p-hydroxybenzaldéhyde inhibe *S. typhi*, *E. coli* et *B. subtilis*.
- La rasfonine et les composés peniciménolidy A et B ont une activité antibactérienne contre *S. aureus*.
- La 3'-méthoxycitréovirone, ainsi que l'acide helvolique, présentent une activité antibactérienne contre *S. aureus* et *P. aeruginosa*.
- Divers composés de *Penicillium* présentent une activité antibactérienne, notamment des dérivés de chromenopyridin, des dérivés de phénylpyridone, des α -pyrones, l'andrastone A et un métabolite avec une carbonylation élevée.

- **Purpureocillium:**

La purpuréone a montré une activité contre *B. cereus*, *L. monocytogenes*, *E. coli*, *K. pneumoniae*, *P. stuartii* et *P. aeruginosa*.

- **Fusarium :**

- Les métabolites secondaires isolés de *Neocosmospora sp.* sont actifs contre *Acidovorax citrulli* et inhibent le développement de biofilm de cette bactérie.
- La fusaribenzamide A est active contre *S. aureus* et *E. coli*.
- Plusieurs composés de *F. proliferatum*, notamment les 1,4-naphtoquinones et la cyclonerodiol présentent une activité antibactérienne contre un éventail de bactéries, y compris *B. megaterium*, *B. subtilis*, *E. coli*, *Clostridium perfringens* et MRSA.

○ Les composés trichosétine, beauvéricine A, enniatine, acide fusarique et acide déhydrofusarique sont actifs contre *S. aureus*, MRSA et *Acinetobacter baumannii*.

○ La fusariumine A est active contre *S. aureus* et *P. aeruginosa*.

○ La fusarithioamide B est active contre *E. coli*, *B. cereus* et *S. aureus*.

○ Les composés isolés de *Fusarium solani* ont montré une activité contre un large éventail de bactéries, y compris *B. subtilis*, *B. cereus*, *E. coli*, *S. aureus*, *K. pneumoniae*, *S. pyogenes* et *Micrococcus luteus*, ainsi qu'une activité contre *M. tuberculosis*.

○ La fusarithioamide A est active contre *B. cereus*, *S. aureus* et *E. coli*.

○ La javanicine inhibe *M. tuberculosis* et *M. phlei*.

○ La colletorine B et la 4,5-dihydroascochlorine ont une activité contre *B. megaterium*.

○ L'équistétine inhibe *B. subtilis*, *S. aureus* et MRSA.

- **Alternaria**

○ L'alternariol 9-Me éther inhibe *B. cereus*, *Klebsiella pneumoniae*, *E. coli*, *Salmonella typhi*, *Proteus mirabilis*, *S. aureus* et *S. epidermidis*.

○ L'alternariol et le 3,7-dihydroxy-9-méthoxy-2-méthyl-6H-benzo[c]chromen-6-one inhibent *S. aureus*, VRE et MRSA.

○ L'altenuisol et le 4-hydroxyalternariol-9-méthyl éther ont également une activité contre plusieurs espèces bactériennes.

○ D'autres composés de *Alternaria* présentent également une activité antibactérienne.

- **Phoma:**

○ L'acide barcelonéique C est actif contre *Listeria monocytogenes* et *Staphylococcus pseudintermedius*.

○ Plusieurs thielavins ont une activité antibactérienne contre *S. aureus*.

- **Lophiostoma:**

○ Les (8R,9S)-dihydroisoflavipucine (398) et (8S,9S)-dihydroisoflavipucine (399) sont actifs contre *B. subtilis*, *A. tumefaciens*, *R. solanacearum* et *X. vesicatoria*.

- **Microsphaeropsis/Seimatosporium :**

Le microsphaerol est actif contre *B. megaterium* et *E. coli*, et le seimatorone présente une activité modérée contre ces bactéries.

- **Autres Ascomycètes:** Plusieurs autres genres d'Ascomycètes, tels que *Rhizopycnis* , *Colletotrichum* , *Leptosphaeria* , *Stemphylium* ,

Bipolaris , *Bionectria* , *Dendrothyrium* et *Exserohilum* ont été identifiés comme sources de composés antibactériens.

• Métabolites volatils de *Muscodor*

Le genre *Muscodor* est connu pour produire des composés organiques volatils (COV) avec une activité antibactérienne.

- *M. albus* a des composés volatils qui inhibent *E. coli* et *Bacillus subtilis*.
- *M. crispans* a une activité contre *Mycobacterium marianum*, *S. aureus*, *Salmonella choleraesuis* et *Yersinia pestis*.
- *M. fengyangensis* inhibe *E. coli*.
- *M. kashayum* a une activité bactéricide contre *E. coli*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Salmonella typhi* et *S. aureus*.
- Diverses espèces de *Muscodor* ont une activité contre *Enterococcus faecalis*, *E. coli*, *Proteus mirabilis*, *S. aureus* et *Pseudomonas pneumoniae*⁴⁰.
- Les composés volatils de *Muscodor cinnamomi* sont actifs contre diverses espèces bactériennes contaminant les œufs.
- Les COV de *Muscodor* incluent l'acide isobutyrique, le β -bisabolol et l'azulène.

2.3. Mécanismes de toxicité des antibactériens fongiques

Les antibactériens fongiques, bien qu'efficaces contre divers pathogènes, présentent des mécanismes de toxicité complexes qui limitent leur application. Leur toxicité résulte souvent de leur capacité à perturber les membranes cellulaires, à inhiber des processus enzymatiques essentiels ou à produire des métabolites secondaires nocifs. Certains composés comme la griséofulvine ciblent les microtubules cellulaires, provoquant une cytotoxicité chez les organismes non-cibles (F. El-Baz *et al.*, 2021, p. 3). D'autres, comme les mycotoxines (ochratoxines), exercent un stress oxydatif en générant des espèces réactives de l'oxygène (ROS), causant des dommages aux organelles intracellulaires, y compris les mitochondries (A. G. Marroquín-Cardona *et al.*, 2014, p. 227). Ces effets peuvent entraîner des perturbations métaboliques graves, notamment une hépatotoxicité et des dysfonctionnements rénaux chez les mammifères.

Par ailleurs, leur impact sur les bactéries non-cibles et le microbiote intestinal est préoccupant. Des études ont montré que certains antibactériens fongiques altèrent l'équilibre du microbiote, favorisant des pathogènes opportunistes ou provoquant une dysbiose (K. J. Pflughoeft et J. Versalovic, 2012, p. 118). Ces effets s'étendent également à l'environnement : des résidus d'antibactériens fongiques dans les sols ou les eaux usées perturbent les micro-écosystèmes en inhibant les populations microbiennes bénéfiques, essentielles pour la fertilité des sols (B. E. K. Kulik *et al.*, 2023, p. 976).

En outre, leur utilisation peut conduire à des phénomènes d'accumulation toxique chez les organismes exposés de manière prolongée, aggravant leur impact écologique. Par conséquent, l'évaluation rigoureuse des doses et des formulations, ainsi que des stratégies pour réduire ces effets indésirables, sont essentielles pour sécuriser leur usage dans les chaînes alimentaires et l'industrie (L.S. Medeiros *et al.*, 2020 p. 160).

2.4. Stratégies pour réduire la toxicité et améliorer l'efficacité

Les stratégies pour réduire la toxicité des antibactériens fongiques tout en maintenant leur efficacité antimicrobienne se concentrent sur des innovations dans les formulations, des approches biotechnologiques et des optimisations d'application.

2.4.1. Modification des formulations

L'encapsulation des antibactériens fongiques dans des matrices biocompatibles, telles que les nanoparticules lipidiques ou les polymères naturels, est une solution prometteuse pour minimiser leur toxicité tout en améliorant leur biodisponibilité. Par exemple, l'utilisation de nanoparticules de chitosane a montré une réduction significative des effets cytotoxiques tout en préservant l'activité antimicrobienne contre des pathogènes alimentaires comme *Listeria monocytogenes* et *Escherichia coli* (R. Hajikhani *et al.*, 2020, p. 7). De plus, l'encapsulation protège les composés de la dégradation environnementale, augmentant leur stabilité dans des conditions industrielles.

2.4.2. Optimisation des doses et des méthodes d'application

La réduction des doses nécessaires à l'efficacité antimicrobienne peut être atteinte en combinant des antibactériens fongiques avec d'autres agents antimicrobiens naturels ou synthétiques. Des études ont démontré que des mélanges synergétiques, comme l'association d'ochratoxine A avec des huiles essentielles, permettent une inhibition microbienne efficace à des concentrations réduites, minimisant ainsi les risques toxiques pour les cellules humaines (M. Angane *et al.*, 2024, p. 1199). Par ailleurs, les méthodes d'application localisée, telles que l'incorporation dans des films antimicrobiens pour les emballages alimentaires, permettent de limiter l'exposition directe des consommateurs à ces composés (A. Duarte *et al.*, 2021, p. 133).

2.4.3. Ingénierie des souches productrices

L'amélioration génétique des champignons producteurs d'antibactériens peut réduire la synthèse de métabolites secondaires toxiques. Par exemple, la modification de voies biosynthétiques clés dans *Aspergillus spp.* a permis de réduire la production de mycotoxines tout en optimisant les composés antimicrobiens d'intérêt (T. Pusztahelyi *et al.*, 2015, p. 2943). Ces techniques reposent sur la biologie synthétique et l'édition génomique via des outils comme CRISPR-Cas9, permettant un contrôle précis de la production métabolique.

2.4.4. Stratégies combinées avec le microbiome

Le maintien de l'équilibre du microbiome intestinal est une priorité lors de l'utilisation d'antibactériens. Des prébiotiques ou probiotiques peuvent être ajoutés dans les formulations pour compenser les effets négatifs sur le microbiote humain ou environnemental. Par exemple, l'ajout de probiotiques lors de traitements aux composés fongiques a montré des résultats positifs en termes de restauration de l'équilibre microbien chez des modèles animaux (H. N. Rabetafika *et al.*, 2023, p. 571).

2.4.5. Réglementations et analyses toxicologiques avancées

Le renforcement des normes réglementaires et l'amélioration des tests toxicologiques sont essentiels pour réduire les risques liés à ces composés. L'intégration de tests de toxicité chroniques et subchroniques dans les évaluations réglementaires, en utilisant des modèles animaux et des simulations bio-informatiques, est une étape cruciale pour identifier les limites maximales de résidus acceptables (M. Rychlik & S. Asam, 2018, p. 22).

En combinant ces approches, il devient possible de maximiser l'efficacité antimicrobienne des antibiotiques fongiques tout en limitant leur impact sur la santé humaine et l'environnement.

Conclusion

Les composés antibactériens d'origine fongique émergent comme une alternative prometteuse aux antibiotiques conventionnels dans la lutte contre les agents pathogènes d'origine alimentaire, particulièrement face à l'enjeu croissant de la résistance antimicrobienne. Néanmoins, leur application soulève des inquiétudes substantielles quant à leur potentielle toxicité pour la santé humaine et l'intégrité des écosystèmes. Pour atténuer ces risques tout en préservant leur efficacité antimicrobienne, il est impératif de développer des approches novatrices. Celles-ci peuvent inclure l'optimisation des formulations, l'ingénierie génétique des souches fongiques productrices, et l'utilisation synergique avec des probiotiques. En parallèle, une évaluation toxicologique approfondie et le renforcement des cadres réglementaires sont indispensables pour garantir leur innocuité.

La poursuite de la recherche dans ce domaine revêt une importance capitale pour le développement de solutions à la fois sûres et efficaces, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la santé publique. Une utilisation judicieuse et contrôlée des antibiotiques fongiques pourrait jouer un rôle significatif dans la prévention et le contrôle des maladies d'origine alimentaire, tout en préservant l'équilibre délicat des écosystèmes microbiens et la santé humaine à long terme. Il est crucial que les futures recherches se concentrent sur l'élucidation des mécanismes d'action de ces composés, l'évaluation de leur impact sur le microbiome intestinal, et l'exploration de stratégies pour minimiser le développement de résistances. De

plus, des études à grande échelle sur leur efficacité *in vivo* et leur sécurité à long terme sont nécessaires pour valider leur potentiel en tant qu'alternative viable aux antibiotiques conventionnels dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Références bibliographiques

- AGBANKPE, Alidehou Jerrold, Sylvain D. KOUGBLENOU, Tamegnon Victorien DOUGNON, Alida OUSSOU, Elodie GBOTCHE, Charles Hornel KOUOKPON, Brice Boris LEGBA, Lamine BABA-MOUSSA, et Honore Sourou BANKOLE. 2022. « Prevalence and Antimicrobial Resistance of *Campylobacter coli* and *Campylobacter jejuni* Isolated from Pig Guts, Pig Feces, and Surface Swabs from the Cutting Tables at Slaughterhouse and Taverns in Southern Benin ». *International Journal of Microbiology* 2022, p. 1-9. doi:10.1155/2022/5120678.
- ANGANE Manasweeta, Simon SWIFT, Kang HUANG, Janesha PERERA, Xiao CHEN, Christine BUTTS, Siew YOUNG QUEK. 2024. Synergistic antimicrobial interaction of plant essential oils and extracts against foodborne pathogens. *Food Science & Nutrition*, 12, p. 1189–1206. <https://doi.org/10.1002/fsn3.3834>.
- ANIHOUIVI, Dona Gildas Hippolyte, Yénoukounmè Euloge KPOCLOU, Mahunan François ASSOGBA, Ogouyôm Herbert IKO AFÉ, Gertrude LÈGBA, Marie-Louise SCIPPO, Djidjoho Joseph, HOUNHOUIGAN, Victor, ANIHOUIVI, et Jacques MAHILLON. 2020. « Microbial contamination associated with the processing of grilled pork, a ready-to-eat street food in Benin ». *Journal of Food Safety* 40, no 1, p. e12731. doi:10.1111/jfs.12731.
- ANIHOUIVI, Dona Gildas Hippolyte, Yénoukounmè Euloge KPOCLOU, Marleen ABDEL MASSIH, Ogouyôm Herbert IKO AFÉ, Mahunan François ASSOGBA, Melvina COVO, Marie-Louise SCIPPO, Djidjoho Joseph HOUNHOUIGAN, Victor ANIHOUIVI, et Jacques MAHILLON. 2019. « Microbiological characteristics of smoked and smoked–dried fish processed in Benin ». *Food Science & Nutrition* 7, no 5, p. 1821-1827. doi:10.1002/fsn3.1030.
- ARASTEHFAR, Amir, Cornelia LASS-FLÖRL, Rocio GARCIA-RUBIO, Farnaz DANESHNIA, Macit ILKIT, Teun BOEKHOUT, Toni GABALDON, et David S. PERLIN. 2020. « The Quiet and Underappreciated Rise of Drug-Resistant Invasive Fungal Pathogens ». *Journal of Fungi* 6, (3), p. 138. doi:10.3390/jof6030138.
- ARASTEHFAR, Amir, GABALDÓN, Toni, GARCIA-RUBIO, Rocío, JENKS, Jeffrey D., HOENIGL, Martin, SALZER, Helmut J. F., ILKIT, Macit, LASS-FLÖRL, Cornelia, PERLIN, David S., 2020, « Drug-

resistant fungi: An emerging challenge threatening our limited antifungal armamentarium », *_Antibiotics_*, 9(12), p. 877.

- BABA MOUSSA, Lamine, Ambaliou SANNI, Anoumou Y. DAGNRA, Séverin ANAGONOU, Mireille PRINCE-DAVID, Vincent EDOH, Jean Jacques BEFORT, Gilles PRÉVOST, et Henri MONTEIL. 1999. « Approche épidémiologique de l'antibiorésistance et de la production de leucotoxines par les souches de *Staphylococcus aureus* isolées en Afrique de l'Ouest ». *Médecine et Maladies Infectieuses* 29, no 11, p. 689-696.
- BABA MOUSSA, Lamine, ANANI, Ludovic, SCHEFTEL, Jean Marc, COUTURIER, Martine, RIEGEL, Philippe, HAIKOU, Nestor, HOUNSOU, Félicien, MONTEIL, Henri, SANNI, Ambaliou, PRÉVOST, Gilles, 2008, « Virulence factors produced by strains of *Staphylococcus aureus* isolated from urinary tract infections », *_Journal of Hospital Infection_*, 68(1), p. 32-38.
- BALLARD, Eloise, Willem MELCHERS, Jan ZOLL, Alistair, BROWN, Paul E. VERWEIJ, et Adilia WARRIS. 2018. « In-host microevolution of *Aspergillus fumigatus*: A phenotypic and genotypic analysis ». *Fungal Genetics and Biology* 113, p. 1-13. doi:10.1016/j.fgb.2018.02.003.
- BELINA, Dechasa, GOBENA, Tesfaye, KEBEDE, Abebe, CHIMDESSA, Moti, HAILU, Yohannes, HALD, Tine, 2023, « Occurrence of Diarrheagenic Pathogens and Their Coinfection Profiles in Diarrheic Under Five Children and Tracked Human Contacts in Urban and Rural Settings of Eastern Ethiopia », *_Microbiology Insights_*, 16. (<https://doi.org/10.1177/11786361231196527>).
- BILLS, Gerald et James GLOER. 2017. « Biologically Active Secondary Metabolites from the Fungi ». Dans *The Fungal Kingdom*, 4, p.1087-1119. ASM Press. doi:10.1128/9781555819583.ch54.
- BINTSIS, Thomas, 2017, « Foodborne pathogens », *_AIMS Microbiology_*, 3(3), p. 529-563. (<https://doi.org/10.3934/microbiol.2017.3.529>).
- BONGOMIN, Felix, Sara GAGO, Rita OLADELE, et David DENNING. 2017. « Global and Multi-National Prevalence of Fungal Diseases—Estimate Precision ». *Journal of Fungi* 3 (4), p. 57. doi:10.3390/jof3040057.
- BROWN, Gordon, David DENNING, Neil, GOW, Stuart, LEVITZ, Mihai, NETEA, et Theodore C. WHITE. 2012. « Hidden Killers: Human Fungal Infections ». *Science Translational Medicine* 4, (165), p. 165rv13. doi:10.1126/scitranslmed.3004404.
- BUCHANAN, Robert Lawrence, Leon GORRIS, Melinda HAYMAN, Timothy JACKSON, Richard WHITING. 2017. « A review of *Listeria monocytogenes*: An update on outbreaks, virulence, dose-response,

ecology, and risk assessments », *Food Control*, 75, p. 1-13. (<https://doi.org/10.1016/j.foodcont.2016.12.016>).

- BUECHEL, Erica, Heather PINKETT. 2020. « Transcription factors and ABC transporters: From pleiotropic drug resistance to cellular signaling in yeast », *FEBS Letters*, 594(23), p. 3943-3964.
- BURDOCK, George et William, FLAMM. 2000. « REVIEW Article: Safety Assessment of the Mycotoxin Cyclopiazonic Acid », *International Journal of Toxicology*, 19, p. 195-218.
- CAROLUS, Hans, Siebe PIERSON, Katrien LAGROU, et Patrick VAN DIJCK. 2020. « Amphotericin B and Other Polyenes-Discovery, Clinical Use, Mode of Action and Drug Resistance ». *Journal of Fungi* 6 (4), p. 321. doi:10.3390/jof6040321.
- CARRASCO, Elena, Andrés MORALES-RUEDA, et Rosa María GARCÍA-GIMENO. 2012. « Cross-contamination and recontamination by *Salmonella* in foods: A review ». *Food Research International* 45(2), p. 545-556. doi:10.1016/j.foodres.2011.11.004.
- CHAKRABARTI, Arunaloke, Nahla MOHAMED, Mary, CAPPARELLA, Alan, TOWNSEND, Anthony, SUNG, Ryota YURA, Patricia MUÑOZ. 2022. « THE role of diagnostics-driven antifungal stewardship in the management of invasive fungal infections: A systematic literature review », *Open Forum Infectious Diseases*, 9(6), p. 234. doi:10.1093/ofid/ofac234.
- CIEGLER Alex, Solomon, KADIS et Samuel AJIL. 1971. Microbial Toxins. In: Ciegler (eds.), Vol. 6, pp. 235. Academic Press, New York, 1971, p235.
- COLE Richard, James, KIRKSEY, Joe, DORNER, David, WILSON, Jesse, JOHNSON, Arthur, JOHNSON, Donald, BEDELL, James, SPRINGER, Kuldeep, CHEXAL, Jon, CLARDY, Robert, COX. 1977. « Mycotoxins produced by *Aspergillus fumigatus* species isolated from molded silage », *Journal of Agricultural and Food Chemistry*, 25(4), p. 826-830.
- COLE, Richard et James KIRKSEY. 1973. « Mycotoxin verruculogen. 6-O-Methylindole ». *Journal of Agricultural and Food Chemistry* 21(5), p. 927-929. doi:10.1021/jf60189a037.
- COLE, Richard Joe, Robert COX. 1981, *Handbook of Toxic Fungal Metabolites*, New York, Academic Press, p. 357-359.
- COLE, Richard, Jens, KIRKSEY, John MOORE, Ben BLANKENSHIP, U. L. DIENER, et N. D. DAVIS. 1972. « Tremorgenic Toxin from *Penicillium verruculosum* ». *Applied Microbiology* 24(2), p. 248-250. doi:10.1128/am.24.2.248-250.1972.

- COLE, Richard, Jerry KIRKSEY, Joe DORNER, David, WILSON, Jesse JOHNSON, Neill JOHNSON, David, BEDELL, James, SPRINGER, et Kuldip, CHEXAL. 1977. « Mycotoxins produced by *Aspergillus fumigatus* species isolated from molded silage ». *Journal of Agricultural and Food Chemistry* 25(4), p. 826-830. doi:10.1021/jf60212a015.
- COLE, Richard, Joe, DORNER, James, SPRINGER, Robert, COX. 1981. « INDOLE Metabolites from a Strain of *Aspergillus flavus* », *Journal of Agricultural and Food Chemistry*, 29, p. 293-295. doi:10.1021/jf00104a019.
- COLE, Richard, KIRKSEY, James, MOORE, John, BLANKENSHIP, Bobby, DIENER, Urban, DAVIS, Neil. 1972, « TREMORGENIC Toxin from *Penicillium verruculosum* », *Applied Microbiology*, p. 248-256.
- CORREIA, João, Anabela BORGES, Manuel SIMÕES, et Lúcia C. SIMÕES. 2023. « Beyond Penicillin: The Potential of Filamentous Fungi for Drug Discovery in the Age of Antibiotic Resistance ». *Antibiotics (Basel, Switzerland)* 12, no 8, p. 2935-2946. doi:10.3390/antibiotics12081250.
- DE JESUS, Adriano, Pieter, STEYN., Fanie, VAN HEERDEN, Robert VLEGGAR, Petrus, WESSELS, William, HULL. 1983, « TREMORGENIC Mycotoxins from *Penicillium crustosum*: Isolation of Penitrems A-F and the Structure Elucidation and Absolute Configuration of Penitrem A », *Journal of the Chemical Society, Perkin Transaction I*, p. 1847-1856.
- DE MEDEIROS Lívia, Lucas Abreu, ANITA NIELSEN, HANNE INGMER, THOMAS LARSEN, Kristian NIELSEN, Edson RODRIGUES-FILHO. 2015. Dereplication-guided isolation of depsides thielavins S–T and lecanorins D–F from the endophytic fungus *Setophoma* sp. *Phytochemistry* 111, 154– 162.
- DELIE, Florence et RUBAS, Werner. 2015. « A HUMAN cell culture model for evaluating intestinal permeability », *Journal of Pharmacological Sciences*.
- DESHMUKH, Sunil Kuma, Laurent DUFOSSÉ, Hemraj CHHIPA, Sanjai SAXENA, et Girish MAHAJAN. 2022. « Fungal Endophytes: A Potential Source of Antibacterial Compounds ». *Fungal Endophytes: A Potential Source of Antibacterial Compounds*, no février. doi:10.3390/jof8020164.
- DIASIO, Robert B., John BENNETT, Charles MYERS. 1978. « MODE of action of 5-fluorocytosine », *Biochemical Pharmacology*, 27(7), p. 703-707.

- DOMER, Warren. 2002. « Recent Advances in Analytical Methodology for Cyclopiazonic Acid. In Jackson, L.S., Trucksess, M.W. and DeVries J.W. (eds.). *Mycotoxins and Food Safety*.
- DORNER, Joe et Richard, COLE. 1988. « RAPID Determination of Aflatoxins in Raw Peanuts by Liquid Chromatography with Post column iodination and Modified Mini column Cleanup », *Journal of the Association of the Official Analytical Chemists*, 71(1), p. 43-44.
- DORNER, Joe. 2002. « Recent Advances in Analytical Methodology for Cyclopiazonic Acid ». Dans *Mycotoxins and Food Safety*, 107-116. doi:10.1007/978-1-4615-0629-4_11.
- DUARTE, Andreia, Sónia, SOUSA, Ana, RAMOS, Fernanda, DOMINGUES. 2021. « Applications of antimicrobial packaging for food safety: A review ». *Trends in Food Science & Technology* 112, p. 123-135.
- DUTT, Yogesh, Ruby DHIMAN, Tanya SINGH, Arpana VIBHUTI, Archana GUPTA, Ramendra Pati PANDEY, V. Samuel RAJ, Chung-Ming CHANG, et Anjali PRIYADARSHINI. 2022. « The Association between Biofilm Formation and Antimicrobial Resistance with Possible Ingenious Bio-Remedial Approaches ». *Antibiotics* 11, no 7, p. 930. doi:10.3390/antibiotics11070930.
- EBLE, Thomas et Edward GARRETT. 1954, « Photolytic degradation of crystalline fumagillin », In *Journal of the American Pharmaceutical Association (Scientific ed.)*, Studies on the stability of fumagillin, 43(9), p. 536-538.
- EBLE, Thomas et Frederick HANSON. 1951. « Fumagillin, an antibiotic from *Aspergillus fumigatus* H-3 », *Antibiotic and Chemotherapy*, 1, p. 54-58.
- FERRON, Fargues et Georges RIBA. 1993. Les champignons agents de lutte microbiologique contre les ravageurs D5, 65-92. (Handbook of applied mycology, vol. 2, Humans, Animals and Insects, 1991).
- FISHER, Matthew, Sarah GURR, Christina CUOMO, David BLEHERT, Hailing JIN, Eva STUKENBROCK, Jason STAJICH, Regine KAHMANN, Charles BOONE, David DENNING. 2020. « Threats posed by the fungal kingdom to humans, wildlife, and agriculture », *mBio*, 11(3), p. 00449-20. doi:10.1128/mBio.00449-20.
- FLECKENSTEIN, James, KUHLMANN, Matthew, SHEIKH, Alaulah. 2021. « ACUTE Bacterial Gastroenteritis », *Gastroenterology Clinics of North America*, 50, p. 283-304. (<https://doi.org/10.1016/j.gtc.2021.02.002>).

- FLECKENSTEIN, James, Matthew KUHLMANN, et Alaullah SHEIKH. 2021. « Acute Bacterial Gastroenteritis ». *Gastroenterology Clinics of North America* 50, no 2, p. 283-304. doi:10.1016/j.gtc.2021.02.002.
- GAO, Ying, Fabian, STUHLREIER, Laura SCHMITT, Sebastian WESSELBORG, Lin WANG, Müller, WERNER, Kalscheuer, RAINER, Guo, ZHIYONG, Zou, KUN; Liu, ZHEN, Peter PROKSCH. 2020. Induction of New Lactam Derivatives from the Endophytic Fungus *Aplosporella javeedii* Through an OSMAC Approach». *Frontiers in Microbiology* 4(11), p. 600983. doi: 10.3389/fmicb.2020.600983. PMID: 33250887; PMCID: PMC7672018.
- GARCÍA-SÁNCHEZ, Lourdes, Beatriz MELERO, et Jordi ROVIRA. 2018. « *Campylobacter* in the Food Chain ». Dans *Advances in Food and Nutrition Research*, 86, p.215-252. doi:10.1016/bs.afnr.2018.04.005.
- GEISEN, Rolf, Peter, FÄRBER, Markus, SCHMIDT-HEYDT. 2018. « Antifungal compounds of filamentous fungi », *Journal of Food Protection*, 81(3), p. 480-487.
- GERSTEIN, Aleeza et Parul SETHI. 2022. « Experimental evolution of drug resistance in human fungal pathogens ». *Current Opinion in Genetics & Development* 76, p. 101965. doi:10.1016/j.gde.2022.101965.
- GHAOUTH, Ahmed El, Charles WILSON, Michael WISNIEWSKI, Samir DROBY, Joseph SMILANICK, et Lise KORSTEN. 2002. « Biological control of postharvest diseases of fruits and vegetables ». Dans , 219-238. APS Press. doi:10.1016/S1874-5334(02)80012-0.
- GIARMAN, Nicholas. 1949, « Antibiotic lactones and synthetic analogs: cardiotoxic effects on the isolated frog heart », *Journal of Pharmacology and Experimental Therapeutics*, 96(2), p. 119-134.
- GOLIN, John, Suresh, AMBUDKAR, Michael, GOTTESMAN, Asif Dominic HABIB, John SCZEPANSKI, William ZICCARDI, et Leopold MAY. 2003. « Studies with Novel Pdr5p Substrates Demonstrate a Strong Size Dependence for Xenobiotic Efflux ». *Journal of Biological Chemistry* 278(8), p. 5963-5969. doi:10.1074/jbc.M210908200.
- HAQ, Monjurul, Suraiya SHARMIN, Ahmmed MIRJA KAIZER, and Bekhit ALAA EL-DIN. 2022. «Chapter 8 - Fish Roe Products: Asian Perspective ». p. 243–81 in *Fish Roe*, edited by A. E.-D. A. Bekhit. Academic Press.
- HARRIS, Andrzej, Manuel WAGNER, Dijun DU, Stefanie RASCHKA, Lea-Marie NENTWIG, Holger GOHLKE, Sander H. J. SMITS, Ben F. LUISI, et Lutz SCHMITT. 2021. « Structure and efflux mechanism of the yeast pleiotropic drug resistance transporter Pdr5 ». *Nature Communications* 12(1), p. 5254. doi:10.1038/s41467-021-25574-8.

- HASAN, Mohammed Mehedi, Ziaul HOQUE, Enamul KABIR, Sabrina HOSSAIN. 2022, « Differences in levels of E. coli contamination of point of use drinking water in Bangladesh », *PLoS ONE*, 17(5), p. 1-12. (<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0267386>).
- HAWKSWORTH David. 1984. Fungal Metabolites II. By W. B. Turner & D. C. Aldridge. London: Academic Press. 23 04 1983. Pp. 631. Price £44 (US 880). *The Lichenologist* 16, no. 1: 99. doi:10.1017/S0024282984000219. https://www.cambridge.org/core/product/identifier/S0024282984000219/type/journal_article.
- HOENIGL, Martin, Rosanne SPRUTE, Amir, ARASTEHFAR, John PERFECT, Cornelia, LASS-FLÖRL, , Romuald BELLMANN, Juergen PRATTES, George THOMPSON, Nathan WIEDERHOLD, Mohamad AL OBAIDI. 2022, « Invasive candidiasis: Investigational drugs in the clinical development pipeline and mechanisms of action », *Expert Opinion on Investigational Drugs*, 31(9), p. 795-812.
- HOENIGL, Martin, Rosanne SPRUTE, Matthias EGGER, Amir, ARASTEHFAR Oliver, CORNELLY, Robert KRAUSE, , Cornelia LASS-FLÖRL, Juergen PRATTES, Andrej SPEC, , George THOMPSON, R., 2021, « The antifungal pipeline: Fosmanogepix, ibrexafungerp, olorofim, opelconazole, and rezafungin », *Drugs*, 81(15), p. 1703-1729.
- HOPE, James. 2021, « Toxicological evaluation of fungal metabolites in animal models », *Toxicology Reports*.
- JAKUBCZYK, Daniels et Franck, DUSSART. 2020. « Selected Fungal Natural Products with Antimicrobial Properties». *Molecules* 2020, 25, p. 911.
- JAYANTHI, Ganapathi, Babu, ARUN, Raji RAMACHANDRAN, Muthumary KARTHIKEYAN. 2018. Production, isolation and structural elucidation of a novel antimicrobial metabolite from the endophytic fungus, *Phomopsis/Diaporthe theae* ». *International Journal of Pharmaceutical and Biological Science* 8, p. 8– 26.
- JOHNSON, John, Walter, BRUCE, James DUTCHER. 1943. « GLIOTOXIN, the antibiotic principle of *Gliocladium fimbriatum*. I. Production, physical and biological properties », *Journal of the American Chemical Society*, 65, p. 2005-2009. doi:10.1021/ja01250a051.
- KNUDSEN, Eric., Robert FLINT et Karen MONSON. 2021. « Environmental impacts of antibiotic residues: A microbial perspective ». *Frontiers in Microbiology*.
- KROGH, Preben, Erik HASSELAGER, Peter, FRIIS. 1970. « ISOLATION of two nephrotoxic compounds from *Penicillium viridicatum* Westling: citrinin and oxalic acid », *Acta Pathologica Microbiologica and*

Immunologica Scandinavica, 78(4), p. 401-413.
(<https://doi.org/10.1111/j.1699-0463.1970.tb04320.x>).

- KULIK, Klaudia, Anna Lenart-BOROŃ et Kinga WYRZYKOWSKA. 2023. « Impact of Antibiotic Pollution on the Bacterial Population within Surface Water with Special Focus on Mountain Rivers ». *Water* 15, no. 5: 975. <https://doi.org/10.3390/w15050975>.
- KUMAR, Sunil, Pradeep SINGH, Manoj MISHRA. 2021. « Biopreservation in food industry: Present and future perspectives », *Food Research International*, 142, p. 110232.
- LACEY, L. A., J. J. FRANSEN, et R. CARRUTHERS. 1996. « Global distribution of a naturally occurring fungi of *Bemisia*, their biologies and use as biological control agents». *Bemisia: 1995, taxonomy, biology, damage, control and management* (1996). (Gerling, D. and Mayer, R., eds.), pp. 401-433. Intercept, Andover.
- LACKNER, Jakob, Dominik, SCHLICHTING, Christine, MÜLLER-GRAF, Matthias GREINER. 2017. « SYSTEMATISCHER Review Zur Krankheitslast Durch *Campylobacter* spp. », *Das Gesundheitswesen*, 81, p. e110-e120. (<https://doi.org/10.1055/s-0043-121885>).
- LEE, Hyun Bong, Young, KIM, Jin Cheol, KIM. 2020. « Mycotoxins in food safety: Current perspectives », *Journal of Food Science*, 85(2), p. 289-306.
- LI, Chi-Ying, Yu-Ming CHUNG, Yang-Chang WU, Attila HUNYADI, Clay WANG, et Fang-Rong CHANG. 2020. « Natural products development under epigenetic modulation in fungi ». *Phytochemistry Reviews* 19, no 6, p. 1323-1340. doi:10.1007/s11101-020-09684-7.
- LOGAN, Ashley, Amanda WOLFE, et John WILLIAMSON. 2022. « Antifungal Resistance and the Role of New Therapeutic Agents ». *Current Infectious Disease Reports* 24, no 9, p. 105-116. doi:10.1007/s11908-022-00782-5.
- MACDONALD, James Campbell. 1973. « TOXICITY, Analysis, and Production of Aspergillitic Acid and its Analogues », *Canadian Journal of Biochemistry*, 9, p. 1311-1315. (<https://doi.org/10.1139/o73-172>).
- MANN, Paul, Catherine MCLELLAN, Sandra KOSEOGLU, Qian SI, Elena KUZMIN, Amy FLATTERY, Guy HARRIS. 2015. « Chemical Genomics-Based Antifungal Drug Discovery: Targeting Glycosylphosphatidylinositol (GPI) Precursor Biosynthesis ». *ACS Infectious Diseases* 1(1), p. 59-72. doi:10.1021/id5000212.
- MARTÍNEZ-ROMERO, Domingo, Gloria BAILÉN, María SERRANO, Fabián GUILLÉN, Juan Miguel VALVERDE, Pedro ZAPATA, Salvador CASTILLO, et Daniel VALERO. 2007. « Tools to Maintain

Postharvest Fruit and Vegetable Quality through the Inhibition of Ethylene Action: A Review ». *Critical Reviews in Food Science and Nutrition* 47, no 6, p. 543-560. doi:10.1080/10408390600846390.

MARTINEZ-ROMERO, Domingo, Gloria, BAILÉN, , Maria SERRANO. 2019, « Tools to maintain postharvest fruit and vegetable quality », *Critical Reviews in Food Science and Nutrition*, 59(8), p. 1219-1240.

MILLER, Philip, Kenneth MILSTREY, Peter, TROWN. 1968, « SPECIFIC inhibition of viral ribonucleic acid replication by gliotoxin », *Science*, 159, p. 431-432. doi:10.1126/science.159.3813.431.

MONTE, Joana, Ana ABREU, Anabela BORGES, Lúcia SIMÕES, et Manuel SIMÕES. 2014. « Antimicrobial Activity of Selected Phytochemicals against *Escherichia coli* and *Staphylococcus aureus* and Their Biofilms ». *Pathogens* 3, no 2, p. 473-498. doi:10.3390/pathogens3020473.

MUELLER, Scott, Sarah KEDZIOR, Matthew MILLER, Paul REYNOLDS, Tyree KISER, Martin KRSAK, et Kyle MOLINA. 2021. « An overview of current and emerging antifungal pharmacotherapy for invasive fungal infections ». *Expert Opinion on Pharmacotherapy* 22, no 10, p. 1355-1371. doi:10.1080/14656566.2021.1892075.

NGAMSKULRUNGROJ, Popchai, Yun CHANG, Bryan HANSEN, Cliff BUGGE, Elizabeth FISCHER, et Kyung J. KWON-CHUNG. 2012. « Characterization of the Chromosome 4 Genes That Affect Fluconazole-Induced Disomy Formation in *Cryptococcus neoformans* ». *PLoS ONE* 7, no 3, p. e33022. doi:10.1371/journal.pone.0033022.

NIKKHAH Mehdi, Maryam HASHEMI, Mohammad Habibi NAJAFI, Reza FARHOOSH. 2017. « Synergistic effects of some essential oils against fungal spoilage on pear fruit ». *International Journal of Food Microbiology*, Volume 257. p. 285-294, ISSN 0168-1605, <https://doi.org/10.1016/j.ijfoodmicro.2017.06.021>.

NORD, Christina, Jolanta, LEVENFORS, Joakim BJERKETORP, Christer SAHLBERG, Bengt GUSS, Bo ÖBERG, et Anders BROBERG. 2019. « Antibacterial Isoquinoline Alkaloids from the Fungus *Penicillium Spathulatum* Em19 ». *Molecules* 24, no 24, p. 4616. doi:10.3390/molecules24244616.

NORMAN, Anthony., Rudolf DEMEL, B. DE KRUYFF, Wouters GEURTS VAN KESSEL, et Laurens VAN DEENEN. 1972. « Studies on the biological properties of polyene antibiotics: Comparison of other polyenes with filipin in their ability to interact specifically with sterol ». *Biochimica et Biophysica Acta (BBA) - Biomembranes* 290, no 1, p. 1-14. doi:10.1016/0005-2736(72)90046-6.

OJIMA, Yvan. 2020. Biofilm response to fungal antimicrobial agents: Unexpected toxic interactions. *Microbial Pathogenesis*.

- OTTILIE, Sabine, Madeline LUTH, Erich HELLEMANN, Gregory GOLDFOG, Eddy VIGIL, Prianka KUMAR, Andrea CHEUNG. 2022. « Adaptive laboratory evolution in *S. cerevisiae* highlights role of transcription factors in fungal xenobiotic resistance ». *Communications Biology* 5, no 1, p. 128. doi:10.1038/s42003-022-03076-7.
- PAN, Chengqian, Yutong SHI, Bibi Nazia AUCKLOO, Syed Shams ul HASSAN, Najeeb AKHTER, Kuiwu WANG, Ying YE, Chen-Tung Arthur CHEN, Xinyi TAO, et Bin WU. 2017. « Isolation and Antibiotic Screening of Fungi from a Hydrothermal Vent Site and Characterization of Secondary Metabolites from a *Penicillium* Isolate ». *Marine Biotechnology* 19, no 5, p. 469-479. doi:10.1007/s10126-017-9765-5.
- PAUDYAL, Narayan, Victor ANIHOUVI, Joseph HOUNHOUGAN, Maitshwarelo Ignatius MATSHEKA, Bonno SEKWATI-MONANG, Wisdom AMOA-AWUA, Amy ATTER, et al. 2017. « Prevalence of foodborne pathogens in food from selected African countries – A meta-analysis ». *International Journal of Food Microbiology* 249, p. 35-43. doi:10.1016/j.ijfoodmicro.2017.03.002.
- PFLUGHOEFT Kathryn et JAMES VERSALOVIC. 2012. “Human Microbiome in Health and Disease”. *Annual Review of Pathology*, 7. Pp. 99-122.
- POLAK, Annemarie, et Hans SCHOLER. 1975. « Mode of Action of 5-Fluorocytosine and Mechanisms of Resistance ». *Chemotherapy* 21 (3-4), p. 113-130. doi:10.1159/000221854.
- PUSZTAHELYI, Tünde, Imre HOLB, et Istvan PÓCSI. 2015. « Genetic modifications in fungi for optimized antimicrobial compound production ». *Applied Microbiology and Biotechnology* 99(7), p. 2935-2946. doi:10.1007/s00253-015-6484-4.
- RABETAFIKA, Holy, Aurélie RAZAFINDRALAMBO, Basseyy EBENSO, and Hary, RAZAFINDRALAMBO. 2023. Probiotics as Antibiotic Alternatives for Human and Animal Applications. *Encyclopedia* 2023, 3(2), 561-581; <https://doi.org/10.3390/encyclopedia3020040>.
- RHODES, Johanna, Alireza ABDOLRASOULI, Rhys, FARRER, Christina, CUOMO, David, AANENSEN, Darius ARMSTRONG-JAMES, Matthew, FISHER, et Silke SCHELENZ. 2018. « Genomic epidemiology of the UK outbreak of the emerging human fungal pathogen *Candida auris* ». *Emerging Microbes & Infections* 7(1), p. 1-12. doi:10.1038/s41426-018-0045-x.
- RODRIGUES, Marcio, et Joshua NOSANCHUK. 2020. « Fungal diseases as neglected pathogens: A wake-up call to public health officials ». *PLoS*

Neglected Tropical Diseases 14, no 2, p. e0007964.
doi:10.1371/journal.pntd.0007964.

- ROHRLICH, Clara. 2018. *Lutte biologique à base de champignons entomopathogènes du genre Beauveria en zone tropicale* [Thèse de doctorat]. Université de la Réunion.
- ROPARS, J., LOPEZ-VILLAVICENCIO, M., & DUPONT, J. 2020. Blue cheese-making has shaped the population structure of the mould *Penicillium roqueforti*. *Nature Communications*, 11(1), 1-12.
- ROPARS, Jeanne, Manuela LOPEZ-VILLAVICENCIO, & Jacques DUPONT. 2020. Blue cheese-making has shaped the population structure of the mould *Penicillium roqueforti*. *Nature Communications*, 11(1), p. 1-12.
- ROPARS, Jeanne, Manuela LÓPEZ-VILLAVICENCIO, Alodie SNIRC, Sandrine LACOSTE, et Tatiana GIRAUD. 2017. « Blue cheese-making has shaped the population genetic structure of the mould *Penicillium roqueforti* ». *PLOS ONE* 12(3), p. e0171387. doi:10.1371/journal.pone.0171387.
- RYCHLIK, Michael et Asam, STEFAN. 2008. Stable isotope dilution assays in mycotoxin analysis. *Analytical and Bioanalytical Chemistry* 8, Vol. 390, (2). Pp. 617–628. <https://doi.org/10.1007/s00216-007-1717-x>.
- SANYAOLU, Adekunle, Chuku OKORIE, Aleksandra MARINKOVIC, Abu Fahad ABBASI, Stephanie Prakash, Jasmine Mangat, Zaheeda Hosein, Nafees Haider, and Jennifer Chan. 2022. «Candida auris: An Overview of the Emerging Drug-Resistant Fungal Infection ». *Infection & chemotherapy* 54, no. 2, p. 236-246. doi:10.3947/ic.2022.0008. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/35794716>.
- SAXENA, Sanjai, Laurent DUFOSSÉ, Sunil DESHMUKH, and Hemraj CHIPA. 2024. « Endophytic Fungi : A Treasure Trove of Antifungal Metabolites ». *Review Literature And Arts Of The Americas*.
- SCOTT Merrien et Judith POLONSKY. 1976. « Roquefortine and isofumigaclavine A, metabolites from *Penicillium roqueforti* ». *Experientia* 32, no. 2: 140-142. doi:10.1007/BF01937728. <http://link.springer.com/10.1007/BF01937728>.
- SCOTT, Merrien et Judith POLONSKY. 1977. Roquefortine and isofumigaclavine A, metabolites from *Penicillium roqueforti*. *Annales de la Nutrition et de l'Alimentation*, 31, 693-698.
- SELMECKI, Anna, Anja FORCHE, et Judith BERMAN. 2006. « Aneuploidy and Isochromosome Formation in Drug-Resistant *Candida albicans* ». *Science* 313, no. 5785, p. 367-370. doi:10.1126/science.1128242. <https://www.science.org/doi/10.1126/science.1128242>.

- SHAW, Karen Joy, et Ashraf IBRAHIM. 2020. « Fosmanogepix: A Review of the First-in-Class Broad Spectrum Agent for the Treatment of Invasive Fungal Infections ». *Journal of Fungi* 6, no. 4, p. 239. doi:10.3390/jof6040239. <https://www.mdpi.com/2309-608X/6/4/239>.
- SHIELDS, Ryan, Hong NGUYEN, Ellen G PRESS, Andrea KWA, Shaoji CHENG, Chen DU, and Cornelius CLANCY. 2012. « The Presence of an FKS Mutation Rather than MIC Is an Independent Risk Factor for Failure of Echinocandin Therapy among Patients with Invasive Candidiasis Due to *Candida glabrata* ». *Antimicrobial Agents and Chemotherapy* 56, no. 9, p. 4862-4869. doi:10.1128/AAC.00027-12. <https://journals.asm.org/doi/10.1128/AAC.00027-12>.
- SIONOV, Edward, Yun CHANG et Kyung KWON-CHUNG. 2013. « Azole Heteroresistance in *Cryptococcus neoformans*: Emergence of Resistant Clones with Chromosomal Disomy in the Mouse Brain during Fluconazole Treatment ». *Antimicrobial Agents and Chemotherapy* 57, no. 10, p. 5127-5130. doi:10.1128/AAC.00694-13. <https://journals.asm.org/doi/10.1128/AAC.00694-13>.
- SODAGARI, Hamid Reza, Arkan Baraa MOHAMMED, Penghao WANG, Mark O'DEA, Sam ABRAHAM, Ian ROBERTSON, et Ihab HABIB. 2019. « Non-typhoidal *Salmonella* contamination in egg shells and contents from retail in Western Australia: Serovar diversity, multilocus sequence types, and phenotypic and genomic characterizations of antimicrobial resistance ». *International Journal of Food Microbiology* 308: 108305. doi:10.1016/j.ijfoodmicro.2019.108305. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0168160519302363>.
- STEYN, Pieter, Robert VLEGGaar, and Philippus WESSELS. 1980. « *The Biosynthesis of Mycotoxins* ». P S Steyn. *Mycotoxins*. p. 105-155. Elsevier. doi:10.1016/B978-0-12-670650-5.X5001-8. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/B9780126706505X50018>.
- Sułkowska-Ziaja, Katarzyna, MONIKA TREPA, Aldona OLECHOWSKA-Jarząb, Nowak PAWEŁ, Marek, ZIAJA, Bożena MUSZYŃSKA, Katarzyna KAŁA. 2023. Natural compounds of fungal origin with antimicrobial activity-potential cosmetics applications. *Pharmaceuticals*, 16(9), 1200. doi:10.3390/ph16091200. <https://www.mdpi.com/1424-8247/16/9/1200>.
- TROEGER, Christopher, Brigette BLACKER, Ibrahim KHALIL, Puja RAO, Shujin CAO, Stephanie ZIMSEN, Samuel ALBERTSON. 2018. « Estimates of the global, regional, and national morbidity, mortality, and aetiologies of diarrhoea in 195 countries: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2016 ». *The Lancet Infectious Diseases* 18, no. 11: 1211-1228. doi:10.1016/S1473-3099(18)30362-1. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S1473309918303621>.

- UMEMURA, Mariko, Michiyo OKAMOTO, Ken-ichi NAKAYAMA, Koji SAGANE, Kappei TSUKAHARA, Katsura HATA, and Yoshifumi JIGAMI. 2003. « GWT1 Gene Is Required for Inositol Acylation of Glycosylphosphatidylinositol Anchors in Yeast ». *Journal of Biological Chemistry* 278, no. 26, p. 23639-23647. doi:10.1074/jbc.M301044200. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0021925820861699>.
- WILSON, Bob. 2018. *Microbial Toxins*. Brad Stiles, Alberto Alape-Girón, J Daniel Dubreuil, and Manas Mandal. *Microbial toxins*. Vol. 6. Springer Netherlands. doi:10.1007/978-94-007-6449-1. <https://link.springer.com/10.1007/978-94-007-6449-1>.
- WILSON, C. L., WISNIEWSKI, M. E., & DROBY, S. 2022. Biological control of postharvest diseases of fruits and vegetables: Theory and practice. APS Press.
- YAMAZAKI, Mikio, Haruhiro FUJIMOTO, et Takao KAWASAKI. 1975. « The structure of a tremorgenic metabolite from *fres.*, fumitremorgin A ». *Tetrahedron Letters* 16, no. 14, p. 1241-1244. doi:10.1016/S0040-4039(00)72107-1. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0040403900721071>.
- YANG, Hai-Ying, Yan-Qing DUAN, Ye-Kun YANG, Jing LI, Xin LIU, Lin YE, Qi-Li MI. 2017. « Three new naphthalene derivatives from the endophytic fungus *Phomopsis fukushii* ». *Phytochemistry Letters* 22, p. 266-269. doi:10.1016/j.phytol.2017.10.021. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S1874390017305049>.
- YANG, Hai-Ying, Yan-Qing DUAN, Ye-Kun YANG, Xin LIU, Lin YE, Qi-Li MI, Wei-Song KONG. 2019. « Two New Diphenyl Ether Derivatives from the Fermentation Products of an Endophytic Fungus *Phomopsis fukushii* ». *Chemistry of Natural Compounds* 55, no. 3, p. 428-431. doi:10.1007/s10600-019-02706-7. <http://link.springer.com/10.1007/s10600-019-02706-7>.
- ZHANG, Kai et Kaushik BANERJEE. 2020. « A Review: Sample Preparation and Chromatographic Technologies for Detection of Aflatoxins in Foods ». *Toxins* 12, no. 9, p. 539. doi:10.3390/toxins12090539. <https://www.mdpi.com/2072-6651/12/9/539>.
- ZHANG, Xin, Edward DAVIDSON et Lauren MAUZERALL. 2021. « Antimicrobial compounds production by fungi: A review. *Journal of Agricultural and Food Chemistry* » 69 (1), p. 1-14.
- ZOTCHEV, Sergey. 2003. « Polyene Macrolide Antibiotics and their Applications in Human Therapy ». *Current Medicinal Chemistry* 10, no. 3, p. 211-223. doi:10.2174/0929867033368448. <http://www.eurekaselect.com/openurl/content.php?genre=article&issn=0929-8673&volume=10&issue=3&page=211>.



Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)
BP : 2240 LOME - TOGO
Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
E-mail : inrs@inrsdrst-tg.org; inrstogo@yahoo.fr
Site web : <https://inrsdrst-tg.com>

AFRICA PRINT : 90 04 88 20 - 90 79 05 76 LOME

Revue Togolaise des sciences

Juillet - Décembre 2024